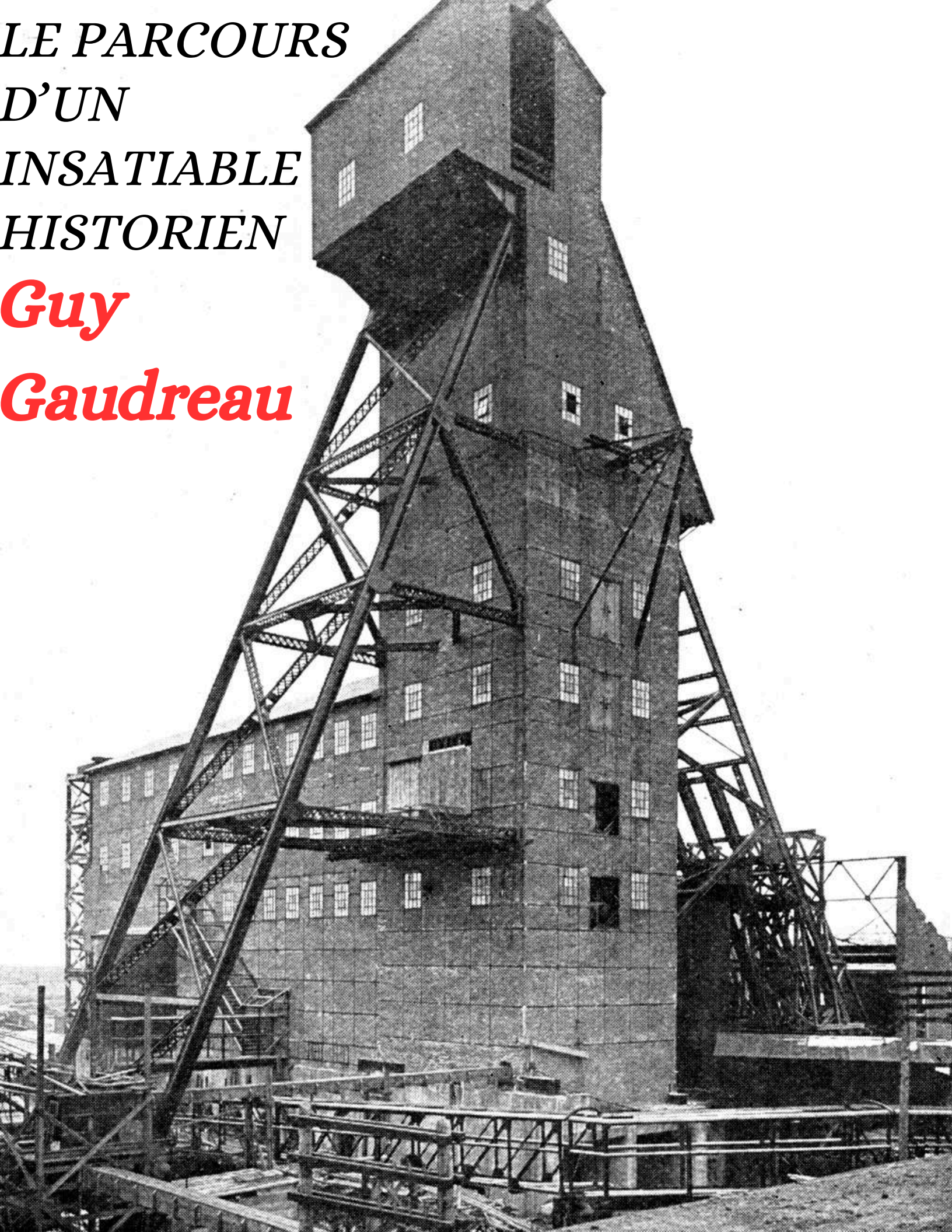


*LE PARCOURS
D'UN
INSATIABLE
HISTORIEN*

*Guy
Gaudreau*



Cette biographie est publiée à compte d'auteur par Guy Gaudreau. Sa publication a été complétée en version électronique format PDF avec hyperliens. Elle pourra être obtenue sans frais par courriel à l'adresse suivante : gegaudreau@gmail.com. Quelques dizaines d'exemplaires ont également été imprimés afin d'être donnés à la famille, à des collègues et à des amis pour ensuite être déposés dans certaines bibliothèques.



Page de couverture et mise en pages : Guy Gaudreau

Révision linguistique :
Micheline Tremblay

Dépôt légal : 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

La photographie de la page de couverture montre le chevalement de la mine Creighton près de Sudbury en 1917; Royal Ontario Nickel Commission, 1917, p. 215.

INTRODUCTION	6
PARTIE I L'histoire forestière	8
Présentation	9
Texte 1 Le passage du bois équarri au bois de sciage au Québec et en Ontario (1851-1874)	11
Les récoltes de bois de sciage et de bois équarri	12
Les changements de la demande extérieure	19
Un facteur difficile à mesurer : la demande intérieure	23
Deux facteurs surestimés : le chemin de fer et la machine à vapeur	27
Un facteur méconnu : l'État canadien	31
Texte 2 La sous-traitance forestière dans le Nord-Est ontarien, 1900-1930	35
Présentation et validité de l'échantillon	41
Un portrait des sous-traitants	47
La carrière de quelques sous-traitants	55
Le déplacement des activités de coupe	63
Texte 3 Les activités forestières dans deux communautés agricoles du Nouvel-Ontario, 1900-1920	72
Historiographie et sources utilisées	74
Une vue d'ensemble de la coupe	78
Contremaîtres et sous-traitants	86
La coupe sur les lots agricoles	93
PARTIE II L'histoire des mineurs	105
Présentation	106
Texte 4 La grève de la Noranda de 1934	108
La présentation d'un échantillon	114
Quelques caractéristiques des grévistes et des non-grévistes	119
Les immigrants grévistes et non grévistes	130

Le sort des grévistes	136
Texte 5 La culture musicale des mineurs de Kirkland Lake	140
Sources et méthode	141
L'orchestre symphonique de Kirkland Lake	143
Les chorales	144
<i>La Kirkland Lake Pipe Band</i>	149
<i>La Kirkland Lake Citizens' Band</i>	153
<i>Les Abrums & His High Hatters</i>	158
Une musique omniprésente	162
Une chanson parmi d'autres	165
Quelques pistes de réflexion	166
Texte 6 Bribes de la vie quotidienne à Kirkland Lake	174
Sportif de janvier à décembre	175
Un autre sportif, mais de tradition britannique	181
De fréquents voyages en Europe	183
Les tâches domestiques	191
Jours de paie pour tous, jour de beuverie pour certains	199
Événements et débats pour briser la monotonie : l'heure avancée	202
Un nouveau type d'éclairage pour les mineurs	205
Un enterrement peu orthodoxe : celui du communiste Josip Mihelich	207
PARTIE III L'histoire culturelle	210
Présentation	211
Texte 7 La correspondance entre Harry Bernard et Alfred DesRochers, 1929-1949	213
Aperçu de leur correspondance	221
La sociabilité de l'écrivain	224
La genèse des œuvres	229
La valeur historique et esthétique de la poésie	234

Texte 8 L'éphémère consécration de <i>Juana, mon aimée</i>	237
<i>Juana, mon aimée</i> dans l'œuvre de Harry Bernard	239
L'élaboration et l'impression d'une version finale	240
La promotion du roman	245
Les premiers comptes rendus	248
Un point tournant l'entrée en scène de Claude-Henri Grignon	251
En route vers le prix David	259
L'intervention décisive d'Albert Pelletier	261
 Texte 9 Spectacles de variété et arrivée de la télévision à Saint-Hyacinthe, 1950-1968	269
Des spectacles épisodiques : 1950-1953	273
Des spectacles de variétés à l'hôtel	280
Le cabaret de l'Hôtel Ottawa	282
<i>La conception des encadrés publicitaires</i>	283
Une brève description des spectacles de variétés de 1968	284
Aperçu des tournées	286
Les hauts et les bas du cabaret de l'Hôtel Ottawa	289
La disparition des spectacles de variétés à Saint-Hyacinthe	294
 PARTIE IV L'ethnomycologie et l'histoire des sciences	299
Présentation	300
Texte 10 Les deux champignons de l'homme des glaces	302
L'amadou dans la domestication du feu	304
Description du polypore amadou	308
Le traitement de l'amadou	313
Les propriétés médicinales	317
Le polypore du bouleau	318
Un usage médico-religieux	321

Texte 11 L'ergot du seigle : un champignon funeste et bénéfique	327
Le feu de saint Antoine	328
Deux formes d'ergotisme	336
Les propriétés obstétricales de l'ergot du seigle	341
La lente reconnaissance de l'ergot du seigle comme cause du mal	349
L'ergot du seigle au Québec	357
 Texte 12 L'évolution des sciences au Canada français examinée à partir de la mycologie	359
Des connaissances mycologiques embryonnaires	361
Le frère Marie-Victorin, grand défenseur des sciences au Canada français	367
Deux institutions clés : les Cercles des jeunes naturalistes et le Jardin botanique	373
1933 : le premier congrès de l'ACFAS et le Mont-Saint-Louis	378
La fondation du Cercle des mycologues de Montréal	384
Le Cercle devient l'affaire du père Taché	387
Le Cercle s'incorpore et accroît sa visibilité	390
 PARTIE V L'histoire urbaine	396
Présentation	397
Texte 13 Ucal-Henri Dandurand et la pratique des ventes des sociétés immobilières à Montréal, au tournant du XX^e siècle	400
Un dépouillement des journaux	404
Les lots vendus	409
La place des ventes par hypothèque	415
Les ventes au comptant	417

Texte 14 Les promesses de vente de Philorum Simard à Montréal au début du XX^e siècle	420
Investir dans la Pointe de Letang	426
Un examen serré des promesses de vente de Simard	431
Quelques promettants acquéreurs	437
Annexe : Les promesses de vente rachetées par Philorum Simard en 1901	444
 Texte 15 La famille et la carrière Miron	447
La maison familiale, rue Henri-Julien	447
D'abord des entrepreneurs en excavation	453
Des constructeurs d'habitation	455
1947-1948 : un point tournant	463
L'agrandissement de la carrière	467
L'abandon provisoire des affaires	472
Une nouvelle vocation pour la carrière Miron	475
La ville de Montréal en devient la propriétaire	476
Les étapes de la valorisation du site	480
 EN GUISE DE CONCLUSION	484
 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DE GUY GAUDREAU	486

INTRODUCTION

Atypique. Tel est le premier mot qui me vient à l'esprit pour décrire ma carrière d'historien. À ma connaissance, aucun historien universitaire n'a publié de travaux d'érudition dans cinq champs de recherche distincts. C'est pourtant ce qui m'est arrivé sans que je le veuille, d'où cette idée d'intituler cet ouvrage *Le parcours d'un insatiable historien*.

J'ai préféré une pleine liberté dans mes activités de recherche, bien que mes travaux aient pu parfois être considérés comme un éparpillement. La variété de mes écrits m'a rendu suspect pour certains collègues qui ont sans doute douté de la pertinence de mes avancées ou qui m'ont reproché une maîtrise insuffisante de l'historiographie. J'ai pleinement assumé leurs doutes et leurs critiques.

Le fait d'enseigner dans une petite université en région, plus précisément à la Laurentienne à Sudbury, m'a encouragé à explorer sans cesse de nouveaux horizons et à éviter de taper toujours sur le même clou pendant quelques décennies. J'ai bien aimé butiner des sentiers différents avec ce sentiment de découvertes. Un sentiment que j'ai éprouvé à chaque fois que j'ai dû développer de nouveaux cours pour répondre aux besoins d'une clientèle peu nombreuse en ce milieu minoritaire. Ces cours nouveaux que j'ai offerts de même que les étudiants et étudiantes que j'ai supervisés dans leurs recherches ont aussi contribué à cette quête de nouveautés.

On y trouvera réunis, parmi les quelque 75 articles et chapitres d'ouvrages que j'ai engrangés (voir la bibliographie jointe), ceux que j'estime être les plus réussis presque tous dûment évalués par mes pairs. Ils sont précédés pour chacun de ces champs, d'une mise en contexte. Ces champs sont dans l'ordre chronologique de leur apparition : l'histoire forestière, l'histoire des mineurs du Nord, l'histoire culturelle, l'ethnomycologie et l'histoire urbaine que je pratiquée à Montréal depuis 2016.

En raison de la variété des sujets, j'ai bon espoir que de quelques lecteurs se plairont à en lire plusieurs passages. En fin de parcours, je soulignerai quelques points de convergence qui se dessinent au fil de mes publications.

Dans la plupart de ces textes, le lecteur trouvera l'emploi du nous de majesté. Dans les revues savantes, cet usage est de bon ton et demeure la pratique habituelle. En début de carrière, il est d'ailleurs commode de se cacher derrière ce nous, sans compter que dans certains d'entre eux, je comptais sur la collaboration de coauteurs et notamment de ma conjointe, Micheline Tremblay. Mais puisqu'il a été abandonné dans mes publications plus récentes en histoire urbaine au profit du JE, je souhaite que cela ne perturbe pas trop la lecture. Tout comme le fait que la graphie choisie pour exprimer l'identité canadienne-française, le Canadien-Français avec deux majuscules et le trait d'union, déroge à l'usage afin d'affirmer l'existence de deux peuples fondateurs.

Pour finir, je tiens à exprimer mes remerciements à mon ami Michel Verrette pour sa lecture attentive du manuscrit et à ma conjointe Micheline Tremblay qui, malgré ses problèmes de santé, m'a permis de m'exprimer plus clairement une nouvelle fois.

Montréal,
automne 2024

A black and white photograph of a lumber mill situated on a riverbank. In the foreground, two wooden boats are docked at a wooden pier. The boat on the left is partially obscured by a large stack of logs. The boat on the right has a cabin with a striped awning. In the background, a large pile of logs is stacked on the riverbank, and a small boat is visible further upstream. The text "L'HISTOIRE FORESTIÈRE" is overlaid in red on the left side of the image.

L'HISTOIRE FORESTIÈRE

PRÉSENTATION

Tout en étant étudiant à la maîtrise en urbanisme, je suis embauché à temps partiel au Centre de recherches et d'innovations urbaines de l'Université de Montréal. Et c'est en travaillant comme auxiliaire de recherche que je découvre, en 1976, les rapports du Commissaire des Terres de la Couronne, responsable de la forêt québécoise, publiés annuellement depuis le milieu du XIX^e siècle. J'apprivoise ainsi les comptes rendus détaillés de ce haut-fonctionnaire qui doit rendre compte des revenus générés par la forêt publique québécoise. Puis, je lis le magnifique ouvrage de Normand Séguin, *La conquête du sol* publié en 1977, ce qui m'amène après ma maîtrise à délaisser l'urbanisme et à m'inscrire au doctorat en histoire à l'UQAM.

Mon projet de thèse, «L'exploitation des forêts publiques au Québec (1842-1905) : cadre juridique, mode d'appropriation et évolution des récoltes», devient ma première passion en histoire. Et, comme mon père a été travailleur forestier la moitié de sa vie, je me lance dans un sujet qui l'intéresse beaucoup. C'est lui qui me fera découvrir le fonctionnement des scieries et qui m'aidera à comprendre certaines données publiées par le Commissaire.

Ayant trouvé un emploi d'historien universitaire à Sudbury, je ne perds pas de temps à élargir mes recherches en incluant la forêt ontarienne. Ayant droit à un congé de 12 mois en 1993, je propose la rédaction d'un livre sur la forêt québécoise et ontarienne comme projet de sabbatique. Ce livre verra le jour après l'obtention d'une subvention du Programme d'aide aux éditions savantes et sera publié aux Éditions McGill-Queen's University Press en 1999. C'est le chapitre 3 de cet ouvrage qui compose le premier texte en histoire forestière. Un texte surtout économique et tiré en bonne partie de ma thèse de doctorat.

Deux autres textes illustrent mes avancées en histoire forestière. Il s'agit d'une étude de la sous-traitance forestière examinée dans le Nord-Est ontarien et publiée dans la revue bilingue *Labour/Le Travail* (texte 2). Un article qui

m'avait valu les félicitations d'un historien états-unien que je respecte beaucoup David Montgomery et qui avait apprécié ma lecture du monde rural impliqué dans cette sous-traitance.

Le texte 3 provient d'une commande que m'avait confiée mon collègue et directeur du département d'histoire, Gaétan Gervais, d'étudier l'exploitation forestière dans une région rurale francophone à proximité de Sudbury. Ce texte est paru dans la *Revue d'histoire d'Amérique française* et propose notamment des compléments que je considère indispensables à l'étude de la sous-traitance.

LE PASSAGE DU BOIS ÉQUARRI AU BOIS DE SCIAGE AU QUÉBEC ET EN ONTARIO (1851-1874)¹

Le milieu du XIX^e siècle constitue, à n'en pas douter, une période charnière dans le développement de la société canadienne. Quoique encore modestes, les processus d'industrialisation et d'urbanisation amorcent un tournant décisif modifiant ainsi lentement la vieille structure sociale. L'exercice du pouvoir politique, remanié par l'obtention de la responsabilité ministérielle, permet l'adoption de nouvelles politiques économiques qui accélèrent les mutations. La loi de 1849 garantissant le financement de la construction ferroviaire est l'une de ces nouvelles politiques qui a de lourds effets d'entraînement.

Dans ces circonstances, il ne faut pas se surprendre que le secteur forestier québécois et ontarien traverse une phase de mutation. Des liens étroits, mais difficiles à mesurer relient tous ces phénomènes. Une des manifestations la plus visible de cette mutation du secteur forestier est, sans contredit, le passage d'une production dominée par le bois équarri à celle orientée vers le bois de sciage.

De façon plus précise, nous chercherons à fixer la chronologie de cette mutation, à identifier ses causes en dégagant dans la même foulée d'autres hypothèses de travail. La période analysée s'étend des années 1851 à 1874 et constitue un des moments-clés du développement du secteur forestier au cours du XIX^e siècle.

1. Ce texte est tiré d'un ouvrage publié en 1999 à McGill-Queen's University Press intitulé *Les récoltes des forêts publiques au Québec et en Ontario, 1840-1900*. Il reprend presque textuellement le chapitre trois.

Comment se présente l'évolution annuelle des récoltes de matière ligneuse en provenance des forêts publiques² ? Pour simplifier la présentation, nous retiendrons uniquement les récoltes de bois de sciage et de bois équarri³ et nous tairons le long travail nécessaire en vue de produire des séries statistiques homogènes, continues et fiables⁴. En outre, nous éliminerons dans ce texte presque toutes les données régionales des récoltes forestières. Retenons néanmoins sur cette question qu'il faut éviter d'extrapoler à partir des données de la province du Canada-Uni les performances des activités régionales. Dernier point à souligner : les données détaillées sur l'ensemble de la production canadienne ne sont pas disponibles avant la saison 1851-1852.

Le graphique 1 fait la synthèse de l'évolution des récoltes. De façon générale, on peut avancer que le secteur forestier, sous l'Union et au cours des années subséquentes, connaît une expansion marquée, grâce à un contexte économique favorable. En effet, un mouvement conjoncturel de longue durée, à la hausse, traverse toute cette période. L'économie est donc en expansion et les prix sont à la hausse.

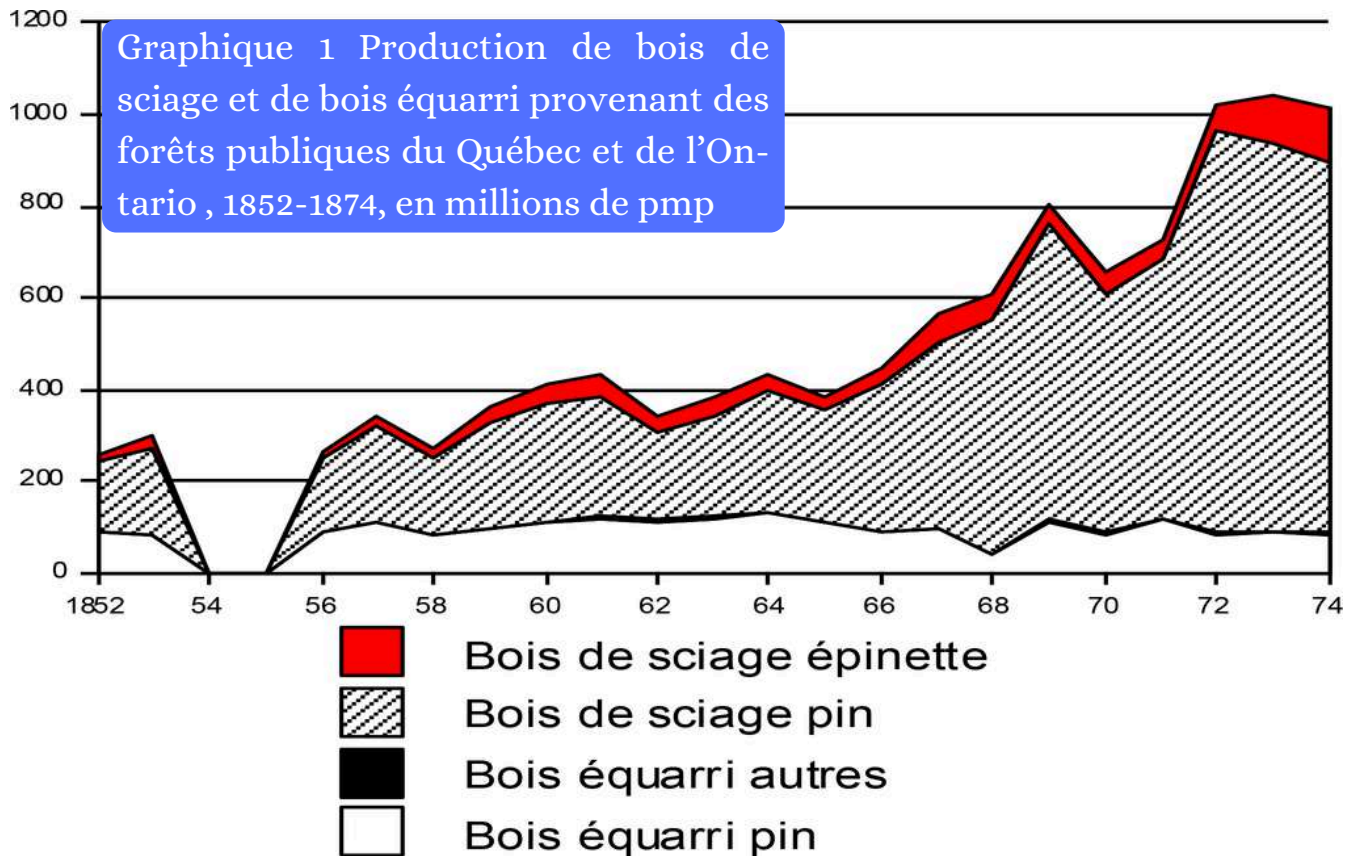
Les récoltes de bois de sciage et de bois équarri

Si le contexte économique stimule la production forestière entre 1851 et 1874, il n'exerce pas la même influence sur les récoltes de bois équarri et sur celles

2. L'analyse exposée porte uniquement sur les forêts publiques. Les données annuelles des forêts et terres privées sont rarissimes, ce qui ne nous empêchera pas, à différents moments, d'examiner la place des terres privées dans le secteur forestier.

3. Les autres produits forestiers occupent globalement dans les deux provinces une place relativement marginale dans la production. Il s'agit de pièces de construction navale, de traverses de chemin de fer, de piquets, de poteaux, etc.

4. Ce traitement des données a été exposé en détail dans Guy Gaudreau, *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*, Québec, Institut québécois de la culture, 1991; par la suite, nous avons poursuivi avec deux collaborateurs, Claire-Andrée Fortin et Robert Décarie, la réflexion sur les données brutes dans le cadre d'une commandite du Conseil Attikamek-Montagnais. Une partie de ces nouveaux résultats ont été publiés dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* «Les récoltes des forêts publiques (1850-1945): Proposition de correction des données», vol. 46, no 3 (hiver 1993), p. 485-499.



1. Le bois équarri a été transformé en pmp (7 pmp = un pied cube).
2. Quant aux billots de sciage, nous avons estimé leur volume physique de la manière suivante: 1) billes de pin : 230 pmp pour les saisons 1851-52 et 1852-53, 215 pmp, 1855-56 à 1858-59, 205 pmp de 1859-60 à 1863-64, 190 pmp de 1864-65 à 1868-69, 180 pmp de 1869-70 à 1873-74; 2) billes d'épinette : dans le même ordre, 130 pmp, 125 pmp, 120 pmp, 115 pmp et 110 pmp.

Sources: saison 1851-52 : *Journaux de l'Assemblée Législative de la province du Canada* (dorénavant JALC); 1853, appendice QQQQ; 1852-53 : Archives publiques de l'Ontario, Crown Lands, Timber Sales Branch, vol. 16, Statements of Operations (dorénavant APO, Crown Lands, vol. 16); 1855-56 à 1866-67 : Rapport annuel du commissaire des Terres de la Couronne de la province du Canada (RCTCC); 1867 à 1873-74 : Rapport annuel du commissaire des Terres de la Couronne de la province de Québec (RCTCQ) et celui du commissaire des Terres de la Couronne de l'Ontario (RCTCO).

de bois de sciage. L'abattage du bois de sciage, au Québec et en Ontario, fait des progrès soutenus et remarquables durant ces années. On dénombre, en 1873-1874, sept fois plus de billots qu'à la saison 1851-1852. Cette tendance contraste avec la stabilisation des récoltes de bois équarri. Autre aspect digne d'intérêt : il s'agit en fait essentiellement de récoltes de pin équarri (approximativement 95% de la production).

Seule la coupe du bois de sciage fait des gains durant cette période. Il n'y a donc pas seulement croissance des récoltes en volume physique, mais aussi mutation. L'exploitation forestière sur le domaine public se transforme grâce aux nombreuses scieries érigées ici et là. Mais quand y a-t-il prédominance du bois de sciage sur le bois équarri? Et plus important encore : comment comparer les récoltes des deux produits forestiers considérant que leurs unités de mesure sont différentes (le billot pour le bois de sciage et le pied cube pour le bois équarri)?

Quoique imparfaits, deux points de repère peuvent servir à établir cette comparaison. Premièrement, on pourrait recourir au volume physique de ces deux catégories de bois. Après tout, les volumes physiques fourniront une bonne approximation des efforts déployés à l'abattage. Si le bois équarri est mesuré et comptabilisé en pied cube, le bois de sciage utilise une unité comptable fort imprécise quant à son volume physique. En effet, le billot affiche un diamètre – et conséquemment un volume physique – qui peut varier énormément, d'abord en fonction des essences – le pin blanc atteint des dimensions de loin supérieures à celles de l'épinette –, mais aussi en fonction des années où il a été abattu⁵. Les plus beaux spécimens ayant été coupés les premiers, le diamètre du billot décroît sans cesse.

Mais puisque nous cherchons à cerner avec précision le passage d'un produit forestier à un autre, leur comparaison exige des points de repère plus sûrs, ce

5. Le billot demeure néanmoins un point de comparaison utile lorsque l'analyse porte uniquement sur une période assez brève.

ce qui nous interdit de recourir au volume physique. D'autant plus qu'il s'avère impossible d'estimer justement les volumes physiques du bois de sciage québécois et ontarien sans entrer immédiatement dans des détails complexes et fastidieux.

Un deuxième point de repère souvent retenu dans les comparaisons demeure la valeur, en l'occurrence celle des deux produits forestiers. Mais leurs prix fixés à l'époque n'ayant pas encore fait l'objet d'une compilation systématique, sauf dans les données à l'exportation où la valeur du bois de sciage est établie principalement selon le volume physique, cela ne nous avance guère.

Le plus simple – et telle est la solution que nous avons finalement retenue – serait de recourir aux droits de coupe versés à l'État pour les produits forestiers que les entrepreneurs tirent des forêts publiques. Ces redevances forestières sont estimées par l'État à partir d'une échelle de droits de coupe établie selon la valeur des différents produits. Le billot de pin, par exemple, écope d'une taxe supérieure au billot d'épinette parce que le pin se vend plus cher sur le marché. Mais – et cela doit être noté – les taux d'imposition sont aussi quelquefois fonction de décisions politiques sans égard à la valeur des produits.

Il importe donc de bien évaluer le degré de correspondance entre les droits de coupe enregistrés et les valeurs des produits forestiers. Or, sur cette question, les droits de coupe appliqués au bois de sciage (comparativement au bois équarri) font l'objet d'une décision politique qui influe sur les taux d'imposition. En effet, comme l'État cherche à susciter les investissements dans le sciage il lui impose une tarification proportionnellement moins lourde⁶. La réduction des droits de coupe consentie équivaldrait, selon les

6. Cette politique semble avoir été remise en question, mais sans succès, en 1844. Une lettre adressée par la firme Hamilton & Low à D.-B. Papineau, député de leur circonscription et commissaire des Terres de la Couronne, illustre parfaitement les arguments qui justifient une telle politique : «...when it is considered that Saw Millers are subject to very

observateurs, à environ 50%. En somme, les droits perçus sur le bois de sciage par l'État canadien sont environ 50% inférieurs à ceux qui auraient dû normalement être prélevés.

Le graphique 2 présente les droits de coupe perçus pour les deux produits forestiers selon un découpage spatial qui s'inspire en partie de la ventilation des données telle qu'adoptée sous l'Union. En effet, nous avons conservé intacte la vallée outaouaise (appelée à l'époque Outaouais supérieur), laquelle s'étend en territoire ontarien et québécois et correspond au bassin hydrographique. Quant aux autres territoires de coupe⁷, nous les avons regroupés en deux sections, soit ceux situés au Québec et ceux en terre ontarienne.

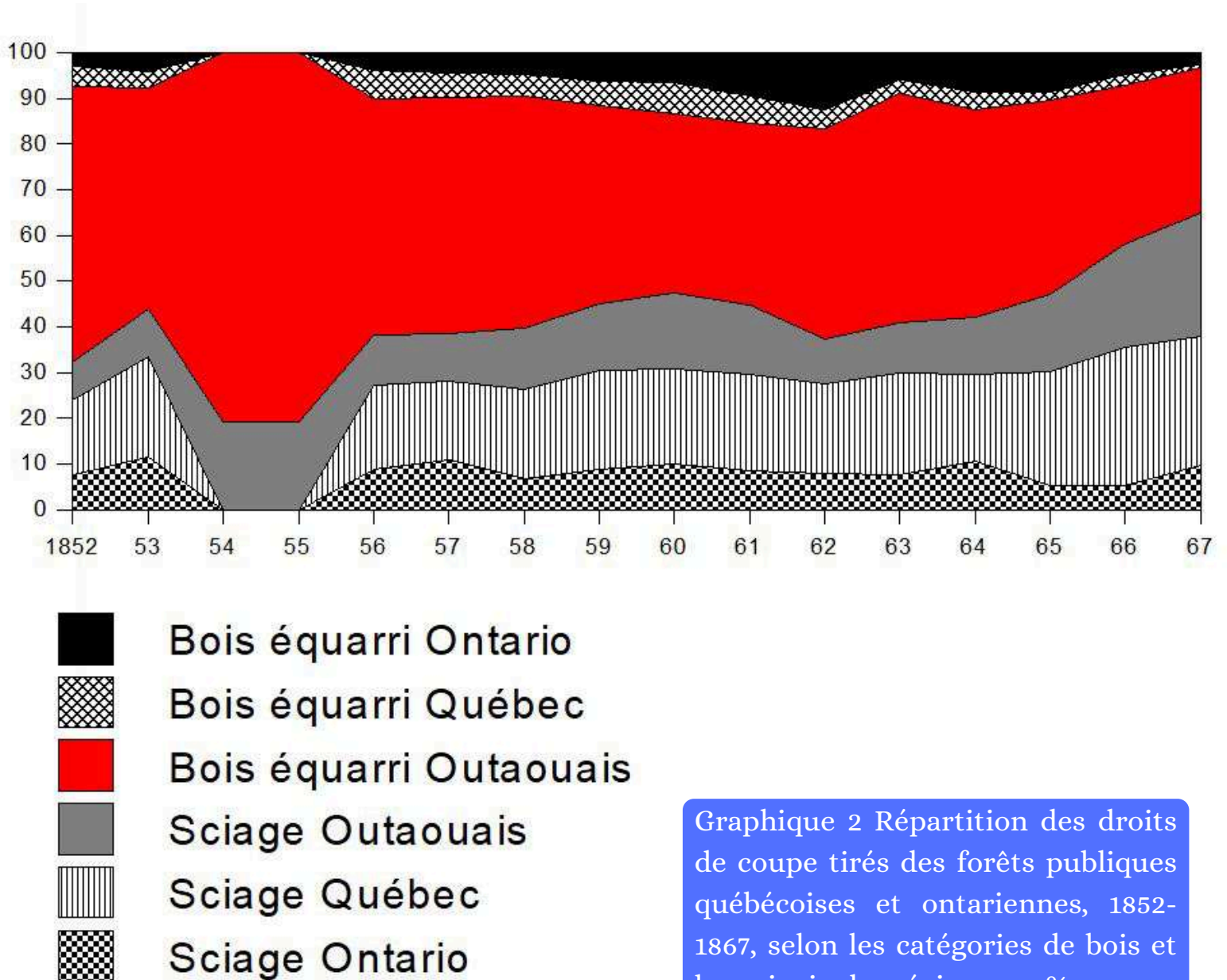
Voyons maintenant la chronologie de cette mutation. Hamelin et Roby, en se servant des données du port de Québec, principal lieu d'exportation du bois québécois et ontarien, ont mentionné comme date charnière 1867-1868⁸. Cette évaluation doit maintenant être reconsidérée à la lumière de nos données.

À l'échelle de la province du Canada-Uni, nos résultats s'approchent de l'évaluation de Hamelin et Roby : la saison 1865-1866 marque, pour la première

heavy expenses in their operations, the seeming difference between the two rates of dues will cease to be matter of surprise. It is well known that Saw Mills are erected at great cost, they are permanent establishments which serve to bring and keep together a local class of labourers and other with their families, to the manifest benefit of the public.(...) The public revenue is likewise benefited in the case of Saw logs from timber being made into logs, which would otherwise be left in the woods as not fit for square timber...» Archives publiques du Canada, Fonds James Stevenson, vol. 4, lettre du 12 décembre 1844, cité par Richard M. Reid, (dir.), *The Upper Ottawa Valley to 1855*, Ottawa, Carleton University Press, 1990, p. 147-148.

7. Bien que l'agence forestière Outaouais inférieur s'étalait sur les deux provinces, elle a été considérée comme un territoire exclusivement québécois et ce, en raison de la très faible proportion des récoltes provenant du côté ontarien; voir Guy Gaudreau, *L'exploitation des forêts publiques*, p. 47.

8. Voir Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 217.



Sources: saison 1851-52: JALC, 1853, appendice QQQQ; 1852-53 à 1854-55: APO, ..., vol. 16; 1855-56 à 1866-67: RCTCC.

fois et pour de bon, la prépondérance du sciage sur l'équarrissage au sein des forêts publiques. Mais en fait, dès la deuxième moitié des années 50, les récoltes de bois scié sont sans aucun doute aussi nombreuses que celles de bois équarri à l'échelle du Canada-Uni. Faut-il rappeler qu'il faut majorer de 50% les droits de coupe perçus sur le bois de sciage afin d'éliminer la distorsion causée par la décision politique de stimuler l'industrialisation.

Par ailleurs, cette chronologie de la montée du sciage⁹ – plus précoce qu'on ne l'avait cru – n'est valable qu'en regard des moyennes calculées pour cet ensemble «canadien». La question du passage du bois équarri au bois de sciage ne se pose pas pour le Québec de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le développement des activités forestières au Québec est en fait fort différent de celui de la vallée outaouaise, qui enregistre un développement beaucoup plus lent du sciage¹⁰. Quant aux territoires de coupe ontariens, notons qu'on assiste à une certaine montée de l'équarrissage tant en termes absolus que relatifs. En somme, la situation est beaucoup plus complexe qu'on aurait pu l'anticiper. Pourquoi?

D'abord, il ne faudrait pas y voir un quelconque retard économique de certaines régions. Il s'agit vraisemblablement d'un décalage dans les étapes de l'exploitation de la ressource. Les entrepreneurs forestiers coupent, en premier lieu, les plus beaux spécimens qu'on destine à l'équarrissage. Ce choix s'explique par le fait qu'à volume physique égal, le bois équarri recèle une valeur supérieure à celle du bois de sciage. La ressource recherchée pour le bois équarri s'est épuisée plus rapidement au Québec, en raison de l'antériorité de la coupe. On se lance donc dans le sciage en exploitant des spécimens

9. Elle est plus précoce dans les seules forêts publiques parce que les données d'exportation retenues par Hamelin et Roby tiennent compte des coupes effectuées sur les terres privées qui sont particulièrement importantes pour le bois équarri.

10. Si on considère que les droits de coupe (majorés dans le cas du bois de sciage), la vallée outaouaise enregistre pour la première fois une production plus abondante de bois scié lors de la saison 1865-1866.

secondaires, qu'on finira à nouveau par épuiser. Et ce décalage se poursuit au tournant du XX^e siècle.

Revenons aux causes de cette mutation. Il faudrait sans doute examiner un ensemble d'éléments imbriqués. Mais il serait prétentieux de vouloir tout dire dans un seul chapitre. Nous cherchons plutôt à amorcer la réflexion en examinant plus particulièrement quatre facteurs.

Les changements de la demande extérieure

S'il est une composante dont on connaît l'importance dans la mutation des activités forestières, ce sont les changements de la demande survenus dans les marchés extérieurs. L'évolution des exportations de matière ligneuse dirigées vers les deux principaux marchés extérieurs, soit les États-Unis et la Grande-Bretagne, signale l'ampleur de ces changements.

De 1850 à 1864, les exportations de bois vers la Grande-Bretagne représentent le double de la valeur de celles acheminées vers les États-Unis. Dès 1866 cependant, ces dernières ont rattrapé les premières pour se maintenir à leur niveau jusqu'en 1874. Dans cette perspective, les historiens ont insisté sur la forte croissance de la demande états-unienne de bois de sciage¹¹. Celle-ci serait provoquée par deux phénomènes : 1) l'épuisement des ressources de matière ligneuse en Nouvelle-Angleterre; 2) l'accélération de la demande, provoquée par l'urbanisation de la Côte Est¹².

11. A.R.M. Lower, *North American Assault on the Canadian Forest. A History of the Lumber Trade Between Canada and United States*, Toronto, Ryerson Press, 1938, p. XXI et p. XXIII-XXIV; Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 217.

12. La performance de deux villes états-uniennes de la Côte Est suffira à le démontrer. Entre 1840 et 1860, la population des villes de New York et de Philadelphie passe respectivement de 360 000 à 1 190 000, et de 220 000 à 560 000 habitants. Voir Allan Pred, *Urban Growth and City-Systems in the United States, 1840-1860*, Cambridge, Harvard University Press, 1980.



Figure 1.1 Une anse à bois de la région de Québec qui accueille des radeaux de bois équarri; musée McCord, William Notman, 1872, no d'accession 1-76311.

L'examen des exportations de bois équarri et de bois de sciage, consignées au graphique 3, permet de prolonger l'analyse dans cette direction. À n'en pas douter les marchés étrangers sont partiellement responsables des fluctuations de la production. Ainsi, le plafonnement des récoltes de bois équarri coïncide avec le manque de vigueur de ses exportations. Il ne faut pas croire toutefois que la demande britannique de bois équarri soit en panne. Comme l'a bien démontré Lower, cette demande est en hausse, mais elle profite aux producteurs de la Baltique¹³. En dépit de l'abolition graduelle des tarifs préférentiels, entre 1842 et 1860, le bois équarri canadien supporte bien la concurrence du bois de la Baltique. Si les producteurs canadiens n'en profitent pas, c'est à cause de la demande états-unienne de bois de sciage: ce marché alléchant aurait incité les producteurs à délaisser le bois équarri au profit du bois de sciage¹⁴.

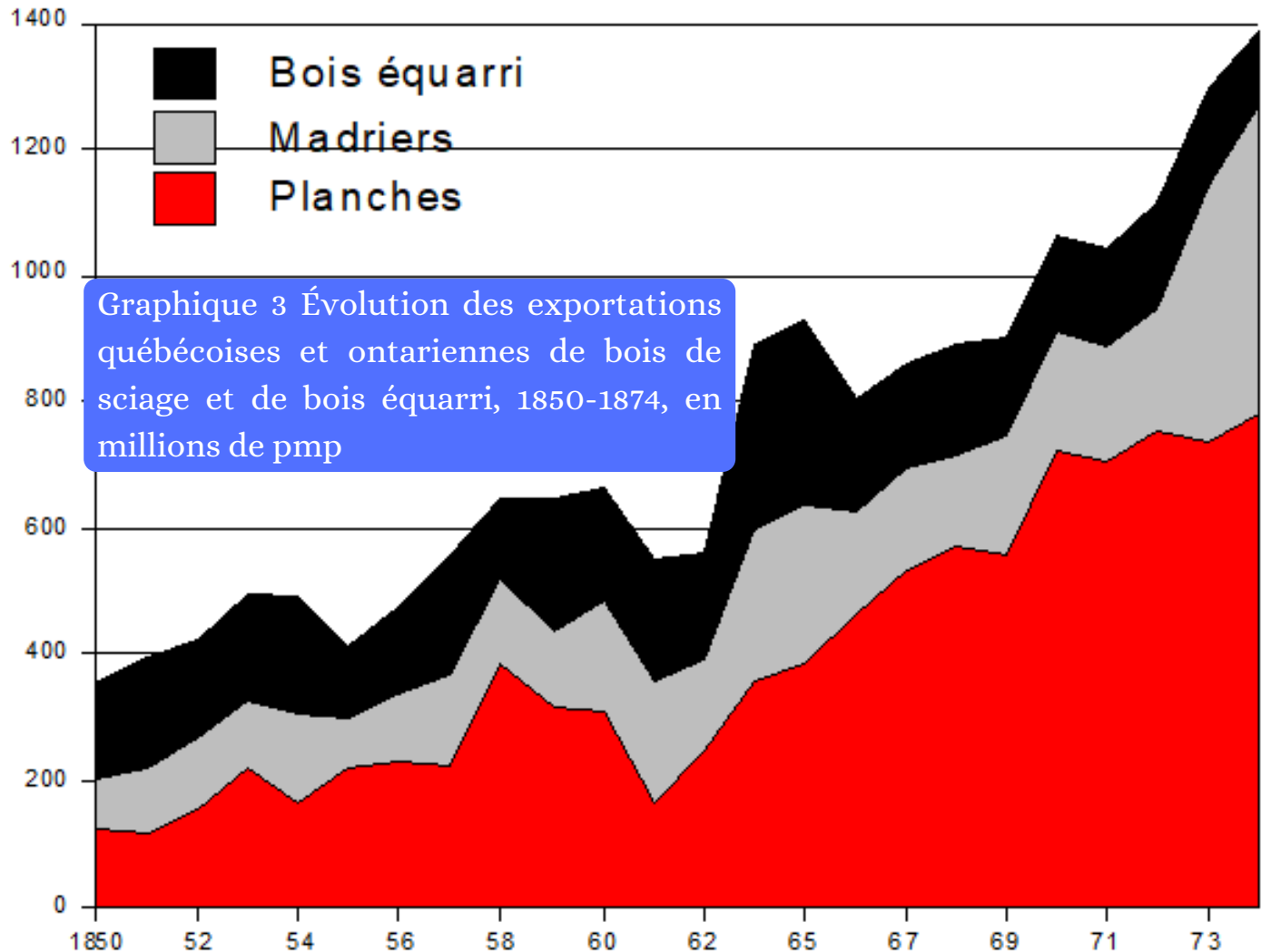
Quant aux exportations de bois de sciage, il y a lieu de souligner l'importance de celles dirigées vers les États-Unis¹⁵. Leur croissance est étonnante. En volume, elles constituent les exportations les plus importantes¹⁶. On a

13. Voir A.R.M. Lower, «The Trade in Square Timber» dans *Approaches to Canadian Economic History. A Selection of Essays*, W.T. Easterbrook et W.L.G. Joerg (dir.), Toronto, Macmillan, 1967, p. 28-48.

14. A.R.M. Lower, *Great Britain's Woodyard : British America and the Timber Trade, 1763-1867*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1973, p. 122 et p. 130-131.

15. Entre 1865 et 1873, les États-Unis traversent une période intense de construction. Voir M. Gottlieb, *Estimates of Residential Building, United States, 1840-1939*, National Bureau of Economic Research, 1964, p. 61-62.

16. L'importance du marché états-unien et plus particulièrement celui du Nord-Est états-unien est telle qu'on ajuste, en 1866, l'unité de mesure du billot dans la réglementation en fonction des normes en vigueur dans l'État de New York. C'est ainsi qu'est adopté le billot de 13 pieds et demi de longueur. Les billots s'entrechoquant et se butant à divers obstacles, lors de leur descente vers les scieries, on considère que 3 pouces de bois à chaque extrémité du billot seront inutilisables. En éboutant les planches par la suite on leur enlève cette partie abîmée. La planche est ainsi ramenée à une longueur de 13 pieds, soit la longueur nécessaire pour être écoulée sur le marché de New York et d'Albany. Voir W.F. Fox, *A History of the Lumber Industry in the State of New York*, Washington, Government Printing Office, 1902, p. 29.



1. Les planches expédiées à l'étranger sont comptabilisées en pmp.
2. Les madriers exportés sont dénombrés en centaines de madriers étalons. Ceux-ci ont 11 pouces de large, 12 pieds de long et deux pouces et demi d'épaisseur; cela représente 27,5 pmp par madrier. Chaque centaine de madriers étalons renferme ainsi 2750 pmp.
3. Le bois équarri est exporté et mesuré en "ton". Cette mesure équivaut à 40 pieds cubes. Chaque pied cube fut ramené en pmp (7 pmp = 1 pied cube).
4. Les six premiers mois de l'année 1864 sont couverts séparément. Nous avons réparti également les volumes de bois enregistrés au cours de ces six mois entre les exportations de 1863 et celles de 1864-65.

Source : Tableaux sur le commerce et la navigation du Canada (TCNC).

cependant exagéré leur poids en les tenant comme les seules responsables de la croissance des récoltes de bois de sciage¹⁷.

Lower a marqué l'historiographie sur cette question. Son *North American Assault on Canadian Forest* doit être considéré comme un ouvrage fondamental en histoire canadienne. Mais en mettant l'accent sur un seul des produits forestiers, soit la planche et le bois de charpente, il a surtout insisté sur un seul marché : les États-Unis. Et son autre ouvrage, *Great Britain's Woodyard...*, paru beaucoup plus tard, n'a pas permis de corriger cette impression, encore vivace aujourd'hui, selon laquelle le bois de sciage est généralement confondu à de la planche, destinée, comme on le sait, au marché états-unien.

Pourtant, le marché britannique de madrier n'est pas négligeable, au vu du graphique 3. Selon les années, la demande britannique représente approximativement entre 20 et 40% des exportations de bois de sciage. Profitant d'un accroissement de la récolte d'épinette, cette consommation s'accélère entre 1872 et 1874. Le marché britannique génère une demande stable, rassurante pour les producteurs.

Nous aurions même tendance à suggérer que les facilités d'expédition vers ce marché favorisent davantage les concessionnaires québécois que leurs collègues ontariens. Il faudrait alors accorder au marché britannique un rôle plus déterminant que ne le suggère le graphique 3. D'autant plus que le bois équarri, faut-il le rappeler, est expédié exclusivement en Grande-Bretagne.

Un facteur difficile à mesurer : la demande intérieure

Il est de bon ton aujourd'hui d'insister sur l'importance du marché intérieur dans le développement de l'économie canadienne. Loin de nous l'idée de

17. Voir, par exemple, Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. 217-218; C.G. Head, «An Introduction to Forest Exploitation in Nineteenth Century Ontario» in *Perspectives on Landscape and Settlement in Nineteenth Century Ontario*, J.D. Wood, (dir.), Toronto, McClelland & Stewart, 1975, p. 87.

vouloir contester cette relecture de l'histoire économique réduite jadis, par la thèse du *staple*, à des épisodes strictement déterminés par les marchés extérieurs.

Au dire de certains auteurs, le marché intérieur absorbe au-delà de 50% de l'ensemble de la production forestière¹⁸. Bien que cette proportion soit difficilement vérifiable et probablement trop forte dans le cas des forêts publiques, elle donne assurément un aperçu de la consommation intérieure.

Pourtant, il nous paraît justifié d'affirmer que le marché intérieur ne constitue nullement le principal débouché des récoltes de matière ligneuse examinées ici. Rappelons d'abord que seules les forêts publiques sont examinées et non pas l'ensemble du secteur forestier. Les terres privées, à l'exception du bois équarri que tirent de leurs lots plusieurs petits producteurs, sont davantage tournées vers le marché intérieur¹⁹. Mentionnons, à titre d'exemple, le bois de chauffage, pour ainsi dire absent des déclarations des concessionnaires, alors qu'il constitue, par rapport à l'ensemble des récoltes québécoises, le principal produit forestier : plus de trois millions de cordes au recensement de 1871, soit 250 millions de pieds cubes de bois solide!

S'agissant du bois équarri, il ne fait guère de doute que ces bois sont destinés pour la plupart à l'exportation, du moins jusqu'à plus ample informé. Quant au bois de sciage, il est plus difficile d'être catégorique. Afin d'apporter un peu de lumière à cette question, nous avons comparé grossièrement les productions québécoises et ontariennes de bois scié aux exportations du même produit (voir le tableau suivant). Avant d'examiner les résultats, il convient de

18. Lower, *North American Assault*, p. 165; A. Faucher, préface à l'ouvrage de Hamelin et Roby, *Histoire économique*, p. XIV.

19. Sans doute que la coupe des grands propriétaires privés, comme le Séminaire de Québec et des seigneuries achetées par les entrepreneurs forestiers est également orientée vers le marché extérieur.

mentionner que cette comparaison est faite à titre d'essai, comme une première approximation.

Comparaison des récoltes et des exportations québécoises et ontariennes de bois de sciage, 1855-1874, en millions de pmp

Période	Production			Exportations	Consommation intérieure
	(000 billots)	déclarée et estimée (000 000 pmp)	majorée +50% (000 000 pmp)	estimées des forêts publiques (80% du total)	estimée des forêts publiques (000 000 pmp)
1855-56 à 1858-59	4 284	857	1 286	1 328	
1859-60 à 1863-64	7 471	1 419	2 129	1642	487
1864-65 à 1868-69	13 157	2 368	3 552	2552	1000
1869-70 à 1873-74	23 486	3 993	5 990	4126	1864

1. Les estimations du contenu moyen des billes de sciage tiennent compte de la baisse graduelle du diamètre moyen des billots que tous les observateurs ont reconnue. C'est pourquoi les billots des saisons 1855-56 à 1858-59 ont été estimés à 200 pmp, ceux de 1859-60 à 1863-64 à 190 pmp, ceux de 1864-65 à 1868-69 à 180 pmp et ceux de 1869-70 à 1873-74 à 170 pmp.

2. Pour les années 1862-63, 1863-64 et 1864-65, les données des exportations sont des moyennes.

Sources : RCTCC, RCTCQ, RCTCO, TCNC.

Si les données à l'exportation paraissent assez fiables²⁰, nous ignorons néanmoins la proportion exacte des récoltes provenant des terres privées qu'elles renferment. Dans le cas du bois de sciage acheminé à l'étranger, il est permis de croire qu'il provient en très grande partie des forêts publiques²¹, seules capables de fournir les approvisionnements nécessaires.

En revanche, les données de la production sous-estiment à l'envi les récoltes, parce que les concessionnaires en dissimulent une partie substantielle afin d'éviter les redevances forestières. Les facteurs qui contribuent à ce sous-enregistrement sont nombreux. Ainsi, comme les bois provenant des terres privées ne font pas l'objet de droits de coupe, les concessionnaires ont profité largement de cette règle pour prétendre qu'une grande partie de leur abattage avait été faite à l'extérieur des forêts publiques²². Ajoutons à ces fausses déclarations que même le bois abattu sur les concessions qu'ils inscrivent dans leur déclaration est massivement sous-estimé, notamment parce que les mesureurs sont en quelque sorte les employés des concessionnaires, – et non de l'État –, et que les règles de mesurage, transmises oralement, sont tout à fait déficientes²³.

Sans entrer davantage dans les détails, on peut estimer que, tout compte fait, le niveau réel des récoltes est supérieur de 50% à celui officiellement enregistré (d'où la majoration des données inscrites au tableau précédent). Cette majoration nous apparaît raisonnable, compte tenu du fait que notre estimé des volumes physiques est honnête sans être trop prudent.

20. Ce qui n'exclut pas la contrebande. Mais les données à l'exportation demeurent à n'en pas douter beaucoup plus fidèles que celles de la production issue des déclarations des entrepreneurs.

21. C'est pourquoi nous avons estimé que les exportations de bois de sciage provenaient, dans une proportion de 80%, des forêts publiques.

22. Voir le témoignage de W.W. Dawson dans le «Second rapport du comité spécial sur le commerce du bois», JALC, 1849, appendice PPPP. Dawson affirme que la moitié des bois de la vallée outaouaise qu'on dit provenir des terres privées provient en fait des forêts publiques.

23. Voir Gaudreau, Fortin et Décarie, «Les récoltes...».

À la lumière de ce tableau, il nous paraît difficile de croire que le marché intérieur ait été plus important que les débouchés extérieurs. Certes, on observe une croissance de la consommation intérieure en fin de période mais elle demeure nettement insuffisante pour renverser la nette prédominance des marchés extérieurs.

Cette comparaison reste encore provisoire. Il ne faut pas, à ce stade de la recherche, écarter la possibilité d'une sous-évaluation encore plus marquée de la production réelle de bois de sciage ou d'une solide participation des forêts privées aux exportations de bois scié. Il s'agit donc encore d'une hypothèse de travail.

Deux facteurs surestimés : le chemin de fer et la machine à vapeur

Plusieurs auteurs ont formulé l'idée que la mutation du secteur forestier était en bonne partie tributaire des développements technologiques participant de l'industrialisation canadienne. La machine à vapeur et plus encore le chemin de fer sont apparus dès lors comme des facteurs indispensables du passage du bois équarri au bois de sciage²⁴. On a insisté alors sur la hausse de productivité et d'efficacité engendrée par la scierie mue par la vapeur (en opposition à la scierie fonctionnant à l'aide de l'énergie hydraulique) et par le chemin de fer (en opposition au transport par péniches sur les canaux et rivières). Seule la scierie à vapeur permettrait une production à grande échelle²⁵, tandis que le chemin de fer acheminerait plus rapidement le bois de sciage sur les marchés²⁶.

Comme le faisait remarquer Dolores Greenberg, la Révolution Industrielle a fait de la vapeur (sous la forme d'une machine-outil ou d'une locomotive)

24. Donald Creighton, *Dominion of the North*, Toronto Macmillan, 1957, p. 278; W.T. Easterbrook et H.J.G. Aitken, *Canadian Economic History*, Toronto, Macmillan, 1970, p. 202; Stanley-Bréhault Ryerson, *Capitalisme et Confédération*, Montréal, Parti pris, 1972, p. 203-205.

25. Ryerson, *Capitalisme*, p. 205.

26. Lower, *North American Assault*, p. 111.

l'unique expression de la productivité et le symbole par excellence du progrès²⁷. Cette perception du rôle de la vapeur a incité plusieurs auteurs à reléguer les autres techniques alors en usage au rang d'une production inefficace et arriérée. Toutefois, il semble maintenant acquis que la machine à vapeur ne se généralise pas aussi rapidement qu'on l'a d'abord cru²⁸, se concentrant longtemps dans certains secteurs d'activité économique; et que parallèlement, le chemin de fer prend du temps à déloger le transport par canaux²⁹, en raison notamment de l'absence d'intégration des premiers réseaux ferroviaires. Ces commentaires, qui doivent être reçus comme des pistes de recherche, appellent, croyons-nous, un examen de l'apport du chemin de fer et de la machine à vapeur dans le développement des activités forestières.

Manifestement, la machine à vapeur s'implante lentement dans les scieries québécoises. Au début des années 1870, la plupart des grandes scieries sont actionnées par l'énergie hydraulique³⁰. Par exemple, seulement une des neuf scieries outaouaises installées aux chutes Chaudière est mue par la vapeur³¹. Il serait d'ailleurs faux d'avancer que les scieries actionnées par l'eau ne produisent qu'à une petite échelle. Nombre d'entre elles constituent de véritables fabriques dans lesquelles œuvrent des centaines d'ouvriers. Leur capacité de production (plus de 250 000 pmp par jour) est remarquable, même en regard des normes de production contemporaines.

27. D. Greenberg, «Reassessing the Power Patterns of the Industrial Revolution : An Anglo-American Comparison», *The American Historical Review*, 87, (1982) p. 1237-1261.

28. Voir L.C. Hunter, «Waterpower in the Century of the Steam Engine» in *America's Wooden Age : Aspects of its Early Technology*, B. Hindle, (dir.), New York, Sleepy Hollow Restorations, 1975, p. 160-192.

29. B.R. Mitchel, «The Coming of the Railway and United Kingdom Economic Growth», *The Journal of Economic History*, XXIV, (1964), p. 315-336.

30. Ce détail n'avait pas échappé à Lower (*North American Assault*, p. 114), ni à Hamelin et Roby, (*Histoire économique*, p. 220).

31. E.H. Knight, *Mechanical Dictionary*, vol. III, Boston 1876, p. 2041, cité par A.J.H. Richardson, «Indications for Research in the History of Wood-processing Technology», *Bulletin of the Association for Preservation Technology*, V, (1974), p. 35-146.



Figure 1.2 Les scieries des chutes de la Chaudière près d'Ottawa utilisent l'énergie hydraulique; musée McCord, [1878], no d'accèsion MP-0000.25.879.

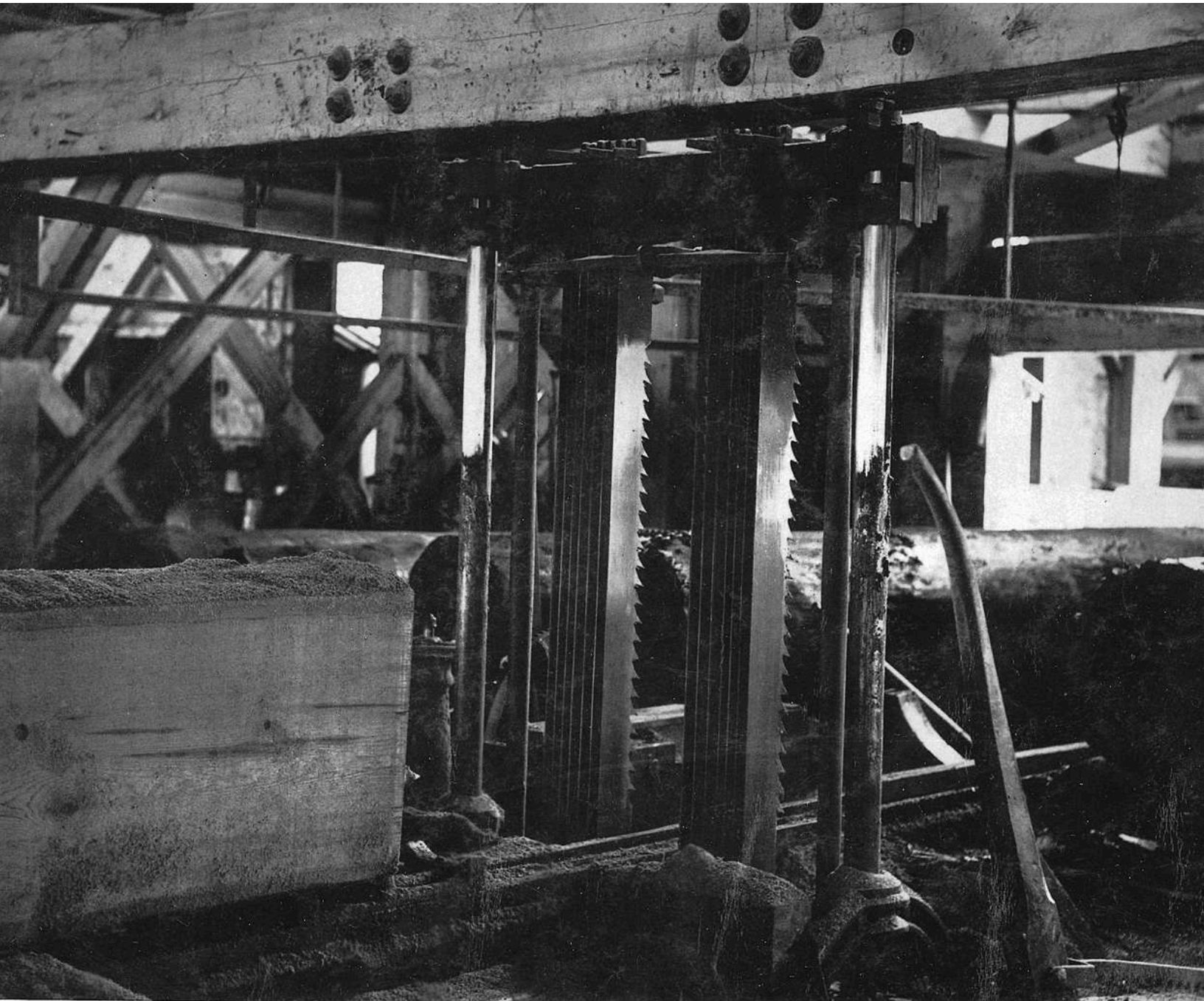


Figure 1.3 Une scie à châssis effectue simultanément plusieurs tranchages d'une bille de bois à la scierie Wright, Batson & Currier près d'Ottawa; musée McCord, 1872, William Notman, no d'accèsion 1-78896.1.

Il convient toutefois de préciser que la roue à eau conventionnelle est absente des scieries; elle a été remplacée par une invention datant de la première moitié du XIX^e siècle: la turbine hydraulique dont la rotation s'effectue horizontalement plutôt que verticalement. La puissance accrue, générée par la turbine contribuera à sa propagation. Notons que cette même turbine donne naissance, à la fin du XIX^e siècle, aux centrales hydro-électriques.

Quoique plus lent, le transport du bois de sciage par bateau et par péniche n'est pas abandonné après l'introduction du chemin de fer. Encore dans la vallée de l'Outaouais, principal centre forestier du Québec et du Canada, la majorité des envois de bois de sciage durant la période étudiée s'effectue par eau³². On pourrait dire la même chose des scieries de Trois-Rivières et du Saguenay-Lac-St-Jean. Compte tenu des informations partielles dont on dispose, il faudrait sans doute fouiller davantage cette question en examinant individuellement les envois de chacune des principales scieries du Québec. Des variantes régionales risqueraient alors de ressortir. C'est ce que suggère Michael S. Cross quand il affirme que le chemin de fer n'a pas joué de rôle déterminant dans l'exploitation forestière de la vallée de l'Outaouais, inversement à la situation prévalant dans les autres régions forestières ontariennes.

Un facteur méconnu : l'État canadien

De tous les facteurs énumérés jusqu'ici, celui qui demeure le plus méconnu est sans conteste le rôle joué par les gouvernements de la province du Canada-Uni, que nous appellerons plus simplement l'État canadien. On pourrait même ajouter que son intervention nous paraît primordiale étant donné le contrôle qu'il exerce sur l'accès à la ressource.

32. Voir C.C.J. Bond, «Track into Ottawa : The Construction of Railways into Canada's Capital, *Ontario History*, LVII, (1965), p.127; M.S. Cross, «The Lumber Community of Upper Canada, 1815-1867», *Ontario History*, LII, (1960) p, 219-222; et W.E. Greening, «The Lumber Industry in the Ottawa Valley and the American Market in the Nineteenth Century», *Ontario History*, LXII, (1970) p. 136.



Figure 1.4 Des barges servent à transporter des madriers et des planches dans la région d'Ottawa; musée MCord, 1872, William Notman & Son, no d'accession 1-78911.01.

Une première forme d'intervention est indirecte puisqu'il s'agit de l'adoucissement des conditions d'utilisation des concessions forestières³³. Cette réorientation majeure des politiques de gestion du domaine public rend les concessions forestières beaucoup plus intéressantes aux yeux des entrepreneurs. L'État canadien est encore plus directement impliqué dans la montée du sciage, car il remet sur le marché un bon nombre de concessions forestières pour les nouveaux entrepreneurs. Cela apparaît clairement lors de l'épisode de l'annulation massive de permis de coupe entre 1855 et 1859. Faute d'avoir reçu certains paiements de rente foncière, dans des délais qu'on a cessé par ailleurs de prolonger, le gouvernement canadien annule, à compter de l'automne 1855, au-delà de 140 permis de coupe en Mauricie et en Outaouais³⁴. Ces territoires de coupe, remis aussitôt sur le marché, permettront notamment aux entreprises états-uniennes de sciage de s'implanter et de consolider leurs activités en Mauricie³⁵.

L'État s'implique d'une manière beaucoup plus décisive dans la montée du sciage : par la réglementation, il incite directement les concessionnaires à ouvrir de nouvelles scieries³⁶. L'échelle de droit de coupe, adoptée en 1849, est proportionnellement 50% supérieure pour le bois équarri que pour le bois de

33. Voir Gaudreau, *Les récoltes des forêts publiques*, p. 39-44.

34. Pour l'annulation des permis de coupe en Mauricie voir la *Gazette du Canada*, 1855, p. 1156.

35. Ces entreprises sont la Hunterstown Lumber Co., établie depuis 1854 et qui accroît son domaine forestier à l'automne 1855, et la Saint Maurice Lumber Co. qui met la main sur plusieurs concessions durant la saison 1855-1856. Toutes deux profitent des permis de coupe annulés en septembre 1855.

36. C'est à compter de 1851, que les responsables du domaine public déclarent pour la première fois les objectifs de l'échelle des droits de coupe inaugurée en 1849. On impose délibérément un droit de coupe sur le bois équarri proportionnellement très supérieur à celui sur le bois de sciage et ce, afin de favoriser l'implantation de scieries. Voir l'arrêté en conseil du 15 mai 1851, 4582/1851. Cette politique est à nouveau mentionnée durant la commission d'enquête sur le commerce du bois en 1860 (voir le témoignage d'Allan Gilmour, question 163, JALC, 1863, app. 8).

sciage³⁷. La mesure, dont les motifs sont explicitement mentionnés dans le texte du règlement, ne laisse aucun doute sur sa volonté d'industrialiser.

* * *

En bout de course, on doit assurément reconnaître l'utilité d'un tel examen. Le passage d'une exploitation de bois équarri, techniquement artisanale, à une production de bois de sciage réalisée dans de grandes fabriques capitalistes, illustre un volet du processus d'industrialisation au Canada. Est-il représentatif des mutations qui affectent la société canadienne au mitan du XIX^e siècle? Peut-être.

Rappelons les principaux éléments. L'essor du sciage est plus rapide au Québec qu'en Ontario, en raison notamment de l'antériorité de la coupe. L'État, nouvellement constitué, a stimulé fortement ce début d'industrialisation en améliorant les conditions d'utilisation des forêts publiques mais aussi en pénalisant délibérément les producteurs de bois équarri. La demande extérieure, états-unienne et britannique, a joué un rôle certain qui reste nettement plus important que celui du marché intérieur. S'agissant du rôle du chemin de fer et de la machine à vapeur, nous avons mis en relief leur impact secondaire. Leur réputation de productivité et d'efficacité nous semble surfaite en autant que le mitan du XIX^e siècle soit concerné.

37. Nous disons «environ 50% supérieure» à celle du bois équarri et ce, en tenant compte du fait que le bois équarri vaut, à volume physique constant, beaucoup plus que le bois de sciage. Selon le règlement de 1849, 500 pieds de bois équarri équivalent à 20 billots. Or, comme la redevance sur le pied cube de pin blanc (essence la plus largement exploitée) est fixée à un demi-denier, (soit $1,25¢ \times 500 = 6,25\$$) et que celle sur le billot de pin est de 5¢ le billot ($20 \times 5¢ = 1,00\$$), on peut alors estimer que l'échelle des droits de coupe est 6 fois plus élevée pour le bois équarri. Cette disproportion est cependant fortement atténuée par le fait que la valeur du bois équarri est grossièrement quatre fois supérieure à celle du bois de sciage. En effet, en 1850, selon les valeurs établies dans les données tirées des Tableaux sur le commerce et la navigation, le billot de sciage vaut environ ,50¢ (soit, $50¢ \times 20 = 10\$$) alors que le pied cube de pin blanc recèle une valeur de 8¢ (soit $500 \times 8¢ = 40,00\$$). Ainsi le bois équarri recèle un droit de coupe d'environ 16% de sa valeur ($6,25\$ \backslash 40\$$) tandis que le bois de sciage est frappé d'un droit d'environ 10% de sa valeur ($1\$ \backslash 10\$$).

LA SOUS-TRAITANCE FORESTIÈRE DANS LE NORD-EST ONTARIEN 1900-1930¹

Combien de familles canadiennes comptent, dans leur histoire familiale, au moins un de leurs membres ayant travaillé dans les chantiers forestiers? Et combien encore ont entendu parlé de ces «jobbers», véritables chevilles ouvrières de l'organisation de la coupe? Nombreux sont ceux et celles pouvant affirmer avoir connu, de près ou de loin, des sous-traitants ou entendu des remarques à propos de leur infortune.

Mais qu'on ne s'aventure pas dans l'historiographie afin de vérifier les jugements impressionnistes et les connaissances intuitives véhiculés sur la sous-traitance forestière, car les historiens ont très peu abordé le sujet². Ainsi,

1. Cet article fut d'abord publié dans la revue *Labour/Le Travail*, vol. 40 (automne 1997), p. 75-112. Ensuite, il fut légèrement remanié pour constituer le chapitre deux d'un ouvrage dont j'ai assumé la direction intitulé *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle : le rôle du milieu agricole et des politiques forestières*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, p. 37-74.

2. Lower, qui a pourtant contribué largement à l'étude du secteur forestier canadien par ses études fouillées, se contente d'une brève allusion dans *North American Assault on Canadian Forest*, Toronto, Ryerson Press, 1938, p. 35. En effet, il affirme que les sous-traitants sont apparus en grand nombre dans les années 1880 et qu'ils sont responsables, au moment de la publication de son ouvrage, d'une bonne partie de la production. Mais le reste de l'ouvrage reste muet sur la question. Un ouvrage portant sur l'histoire de l'Outaouais, centre forestier largement reconnu, demeure tout aussi vague sur la question, se contentant de quelques allusions directes et indirectes; voir Chad Gaffield (dir.), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 330 et 346; dans cette même veine, voir Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, p. 205 et Sing C. Chew, *Logs for Capital : The Timber Industry and Capitalist Enterprise in the Nineteenth Century*, Wesport, Greenwood Press, 1992, p. 79.

on connaît mal l'évolution de la sous-traitance forestière depuis le milieu du XIX^e siècle, et sa place par rapport à la coupe organisée directement par les entreprises de sciage et, plus tard, par les papetières. René Hardy et Normand Séguin demeurent très prudents sur cette question. Ils estiment que la sous-traitance se serait généralisée à la fin du XIX^e siècle, mais qu'elle aurait par la suite régressé au profit de la coupe organisée par les contremaîtres des entreprises³.

Pourquoi les entreprises ont-elles recours à la sous-traitance? Plusieurs raisons les incitent à adopter cette méthode moins coûteuse. D'abord, elle permet de mieux adapter la main-d'œuvre à la géographie des territoires de coupe en réduisant la taille des chantiers, qui peuvent être laissés sans surveillance, et en rendant possible la coupe dans les zones marginales⁴. En outre, elle a l'immense avantage de laisser aux sous-traitants le soin de recruter la main-d'œuvre qualifiée, recrutement souvent difficile⁵ qui était auparavant à la charge des entreprises. Plus encore, elle permet aux nouvelles entreprises papetières, qui manquent d'expérience dans les méthodes d'exploitation, d'exercer un contrôle à distance sur les approvisionnements.

Si on cherche à savoir maintenant pourquoi on connaît mal les sous-traitants, il faut d'emblée reconnaître que les historiens n'ont pas boudé leur histoire par manque d'intérêt, mais parce que les sources disponibles sont plutôt rares en dehors des archives des entreprises, souvent réticentes à ouvrir leurs portes, et que les activités saisonnières des sous-traitants reposent sur des contrats privés encore inaccessibles. Une des bonnes études sur le sujet demeure néanmoins celle de Benoît Gauthier qui a pu reconstituer, pour les

3. Voir René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal, 1983, p. 94-100.

4. *Ibid*, p. 92.

5. Ian Radforth, «The Shantymen», dans Paul Craven (dir.), *Labouring Lives : Work & Workers in Nineteenth Century Ontario*, p. 241-243; Richard W. Judd, *Aroostook. A Century of Logging in Northern Maine*, Orono, University of Maine Press, 1989, p. 194-195.

années allant de 1850 à 1875, les marchés de billots à partir des archives notariales de la région de Trois-Rivières⁶.

Pour le XX^e siècle, Camille Legendre est sans doute celui qui a le plus contribué à l'examen de la sous-traitance par ses enquêtes sur la main-d'œuvre forestière au Québec⁷. Parmi ses conclusions majeures, il faut mentionner la précarité de la situation des sous-traitants⁸ toujours à la merci des entreprises qui : 1) monopolisent de vastes territoires de coupe et deviennent ainsi les seules avec qui les sous-traitants d'une région pouvaient traiter; 2) conservent le contrôle stratégique de la planification des activités de coupe, rendant incertain l'avenir des sous-traitants; 3) connaissent et possèdent les territoires de coupe, allouant des contrats tantôt dans des zones riches, tantôt dans des zones appauvries; 4) les rendent dépendants d'elles financièrement, etc.

Un autre aspect que Legendre a mis en évidence, tout comme Benoît Gauthier l'a fait pour sa période, c'est l'existence, jusqu'aux années 1930, de deux types de sous-traitants : les gros contracteurs à qui les entreprises cèdent de volumineux contrats d'approvisionnement de matière ligneuse et les sous-contracteurs qui héritent des portions de ces contrats que leur attribuent les gros contracteurs. Les premiers seraient, en outre, moins vulnérables que les seconds, pouvant toujours garder pour eux la meilleure part du contrat, peu important les fluctuations des approvisionnements. Cela dit, l'analyse de Legendre se veut théorique, de telle sorte que les

6. Benoît Gauthier, «La sous-traitance et l'exploitation forestière en Mauricie, 1850-1875», *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, no 13 (automne 1981), p. 59-67.

7. Voir Camille Legendre, «Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière», *Recherches sociographiques*, vol. XXX, no 3, (sept.-déc. 1979), p. 302-335; et surtout «Le développement et les organisations : le destin des entrepreneurs forestiers», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 17, no 3 (1980), p. 246-262.

8. Voir notamment J.W. Hughson, *Hurling Down the Pine*, Old Chelsea, Historical Society of the Gatineau, 1964, p. 101.

exemples concrets font souvent défaut, de même que la mesure précise des phénomènes.

Qu'en est-il de la situation prévalant en Ontario? Jusqu'ici, les historiens ont été encore moins loquaces, se contentant d'allusions furtives sur les sous-traitants⁹ et sur les contremaîtres de chantier¹⁰. Y a-t-il eu généralisation des sous-traitants, gros ou petits, au détriment des contremaîtres? Et la précarité de leur situation économique se vérifie-t-elle également?

En fait, nous cherchons à contester cette image d'une précarité économique systématique des sous-traitants forestiers, à partir du cas du Nord-Est ontarien. Cette lecture habituelle inscrit la sous-traitance dans le cadre d'une économie paysanne en sursis. Rattachée au monde rural qui se prolétarise et se décompose, la sous-traitance forestière serait menée par des individus incapables de devenir entrepreneurs et qui affrontent, impuissants, des entreprises monopolisant les forêts régionales. Certes, cette lecture a beaucoup de vrai, mais elle sous-estime les capacités du monde rural à tirer profit de l'expansion de l'économie marchande et elle surestime, en même temps, la domination des entreprises forestières. En outre, cette lecture habituelle dérange, parce qu'elle fait preuve, en quelque sorte, d'un biais téléologique. Sachant que les sous-traitants finiront par être remplacés par des contremaîtres et par un personnel forestier davantage subordonné aux entreprises, on insiste trop sur leurs insuccès, ayant conscience de la fin inéluctable qui les attend deux générations plus tard.

Passons maintenant aux sources utilisées pour cette recherche. La découverte de registres forestiers régionaux tenus par les autorités gouvernementales

9. Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses in Northern Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, voir notamment p. 93 et 169; Bruce W. Hodgins et Jamie Benedickson, *The Temagami Experience*, Toronto, University of Toronto Press, 1989, p. 156.

10. Voir Radforth, *Bushworkers and Bosses*, p. 93 et 169; Hodgins et Benedickson, *The Temagami Experience*, p. 95.

nous permet de proposer une lecture originale de la sous-traitance forestière dans une région ontarienne au début du XX^e siècle. Résumons brièvement. Inconnus des historiens puisqu'ils dormaient dans des entrepôts du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, ces registres font le décompte annuel de la coupe de toutes les entreprises et individus susceptibles de payer des redevances forestières dans les districts de North Bay et de Sudbury¹¹. Outre la nature des coupes de chaque entreprise, on y trouve la liste de tous les lots, cantons et concessions où les entrepreneurs forestiers ont tiré de la matière ligneuse ainsi que le nom des responsables de ces coupes pour chacun des emplacements.

Ces responsables, identifiés dans ces registres sous la colonne «By whom cut», peuvent être : 1) des agriculteurs propriétaires de leur boisé – auquel cas est indiqué l'emplacement de leur lot et ils ne sont plus alors sujets à des redevances; 2) des colons assujettis, comme le veut la réglementation, à des droits de coupe puisqu'ils ne détiendraient pas encore les lettres patentes de leur lot; 3) des sous-traitants qui œuvrent sur certains boisés de ferme ou plus souvent qui ont érigé leur camp sur les concessions de l'entreprise –et dont on ne sait pas s'ils sont grands contracteurs ou sous-contracteurs; 4) ou encore des contremaîtres engagés par les concessionnaires forestiers. Comme seuls leur nom et prénom sont identifiés, il n'est pas aisé, au premier coup d'œil, de reconnaître leur statut. Nous y reviendrons.

Quant au territoire forestier englobé par ces deux districts, il correspond grosso modo aux terres et forêts arrosées par les eaux coulant vers la baie Georgienne, du lac Nipissing et de la rivière des Français à l'est, jusqu'au bassin de la rivière Spanish à l'ouest (voir les cartes insérées plus loin). Ce

11. Ces registres ont été microfilmés en 1994 et déposés aux Archives publiques de l'Ontario (RG 1-44-0); voir *Timber Agent's Book of the Sudbury District, 1901-1975* [3 volumes: vol. 1 (1901-1923), 298 p.; vol. 2 (1924-1941), 278 p.] et *Timber Agent's Book of the North Bay District, 1900-1959* [5 volumes: vol. 1 (1899-1914), 396 p.; vol. 2 (1915-1923), 274 p.; vol. 3 (1924-1927), 252 p.; vol. 4 (1928-1940), 300 p.].

territoire, riche en réseaux ferroviaires comme, par exemple, le Canadien-Nord et le Témiscamingue et Nord-Ontario, est exploité avant le XX^e siècle par des entrepreneurs qui, depuis la baie Georgienne¹² ou la voie du Canadien Pacifique construite en 1883, ont pénétré dans ses forêts¹³. Mais ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que le gouvernement ontarien réorganise ses agences forestières afin de fixer sur place des responsables de la gestion des forêts. Ainsi, si on en croit une carte de la localisation des agences en 1895¹⁴, il y a une agence au Sault-Sainte-Marie (datant de 1883) et une autre à Parry Sound. Puis on en ouvre une autre à Webbwood, à l'ouest de Sudbury¹⁵. Malheureusement, les registres de ces agences n'ont pas encore été localisés, nous empêchant de procéder à une étude de la sous-traitance dès cette période. Néanmoins, la restructuration des agences se poursuit, puisqu'une autre agence est ouverte à North Bay vers 1900 et une autre à Sudbury en 1902¹⁶. Fort heureusement, ces dernières ont laissé, comme on le sait, des registres complets qui constituent la base de cette recherche.

Il eut été difficile d'examiner à fond l'ensemble des activités forestières de ces deux agences afin de mesurer la place et l'évolution de la sous-traitance dans la région, car on y produit des volumes importants de matière

12. Et depuis la baie Georgienne vers le lac Nipissing en passant par la rivière des Français. C'est d'ailleurs en 1894 qu'est fondée la French River Boom Ltd. Cette compagnie, qui compte plusieurs entreprises forestières comme actionnaires, est chargée de la manipulation et du tri des billes à l'embouchure des rivières Wanapitei et des Français; voir James T. Angus, *A Deo Victoria : The Story of the Georgian Bay Lumber Co., 1871-1942*, Thunder Bay, Severn Publications, 1990, p. 213-214.

13. Voir Lower, *North American Assault*, p. 176-178; Denis Laforge, «L'industrie forestière dans le Nord-Est ontarien avant 1900», dans *Aspects du Nouvel-Ontario au XIX^e siècle II*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, document no 74, 1981, p. 6; Richard S. Lambert et Paul Pross, *Renewing Nature's Wealth*, Toronto, Ontario Department of Lands and Forests, 1967, p. 252-255.

14. Lambert et Pross, *Renewing Natures's*, p. 136.

15. *Ibid.*, p. 564.

16. Voir *Report of the Commissioner of Crown Lands of the Province of Ontario, 1902*, p. 7; *Report of the Minister of Lands, Forests and Mines, 1918*, p. 16.

ligneuse qui dépassent les 100 millions de pmp¹⁷ par année. Aussi fallait-il retenir une période relativement brève, soit les trois premières décennies du XX^e siècle, et procéder par échantillonnage si nous voulions examiner la nature, la durée, le volume et le déplacement de leurs activités et mettre à l'essai l'hypothèse de la précarité de la situation économique des sous-traitants.

Présentation et validité de l'échantillon

Plusieurs procédés d'échantillonnage auraient pu être retenus, tel l'échantillon aléatoire. Mais il convenait de suivre dans le temps les activités des individus retenus, tout en sachant la place qu'ils occupaient par rapport aux autres, non sélectionnés. Très vite, l'idée de retenir pour toute la période ceux mentionnés au moins une fois par une entreprise en particulier est apparue.

Étant donné que la région compte deux usines papetières – l'une sise à Espanola¹⁸ et l'autre à Sturgeon Falls¹⁹ –, qu'elles ont rapidement été réunies au sein de la même société²⁰ et qu'elles ont été en activité pendant presque toute la période, nous avons retenu tous les responsables de coupe identifiés par ces deux usines qui ont produit, au moins à une reprise au cours de leur carrière, 1 000 cordes de bois et plus au cours d'une même saison. Et nous les avons suivis à la trace pour toute la période retenue.

Ce procédé compte plusieurs avantages puisqu'il implique de suivre tous ces individus dans leurs relations d'affaires avec les deux papetières y compris les années où ils ont déclaré moins de 1 000 cordes et celles au cours desquelles

17. Un pmp, soit l'abréviation de pied mesure de planche, équivaut à 144 pouces cubes de bois.

18. Voir Eileen Goltz, «The History of a Pulp and Paper Town», *Laurentian University Review*, vol. III, no 2 (juin 1974), p. 75-104.

19. Voir Georges Lévesque *et al.*, *Histoire de Sturgeon Falls*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, document no 12, 1946, p. 37-38.

20. Il s'agit de la Spanish River Pulp and Paper, elle-même intégrée à l'Abitibi Pulp and Paper en 1928.



Figure 2.1 La papetière Spanish River Pulp & Paper à Espanola; musée McCord, [1927], no d'accèsion MP-0000.25.874.

ils œuvraient pour d'autres entreprises. Finalement, c'est la carrière complète de chaque sous-traitant sélectionné que nous comptons établir, à l'exception de leurs activités menées avant et après notre période de même que celles qu'ils auraient effectuées à l'extérieur de la région. Qui plus est, notre procédé élimine tous les agriculteurs et colons qui se sont contentés de vendre, tout au long de leur vie active, les billes tirées de leur boisé de ferme, en raison du volume de 1 000 cordes fixé comme critère de sélection. Il élimine également un certain contingent de sous-traitants qui n'ont jamais réussi à décrocher un contrat de 1 000 cordes et plus²¹. Reste à départager les sous-traitants des éventuels contremaîtres. Cette opération demeure difficile puisque nous ne disposons d'aucun critère absolu qui permettrait de les distinguer. Quoiqu'il ne faille pas écarter la présence d'un certain nombre de contremaîtres²², tout se passe comme si les caractéristiques que nous évoquerons semblent attester la présence massive de sous-traitants²³. Par ailleurs, il faut reconnaître que notre procédé d'échantillonnage favorise, en théorie, la sélection de sous-traitants au détriment des contremaîtres puisque les sociétés papetières, nouvellement créées, auraient eu davantage tendance à s'appuyer sur la sous-traitance en raison de leur méconnaissance des activités d'abattage²⁴.

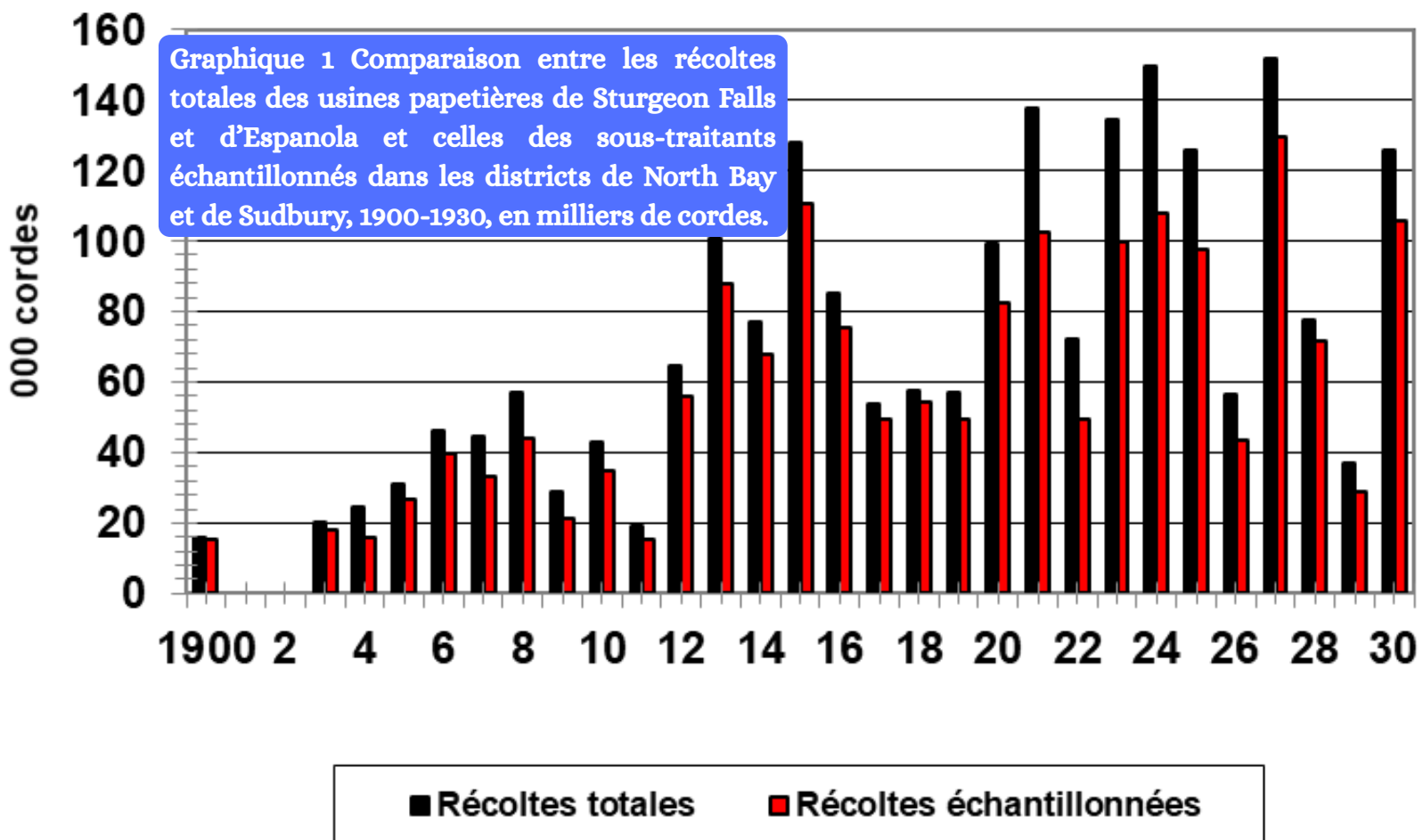
21. Dont l'équivalent retenu en pmp est de 600 000.

22. Joseph-Alphonse Desjardins, qui visita en tant que prêtre les chantiers forestiers dans le secteur de la rivière Spanish, raconte avec détail une visite effectuée en janvier 1904 où il est clairement question d'un chantier de contremaître comptant une cinquantaine de travailleurs; voir *Le bûcheron d'autrefois : vie et travaux de l'ouvrier de la forêt*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, document 72, 1980, p. 55 et 59; voir aussi Angus, *A Deo Victoria*, p. 238-239 et 254.

23. Et cela est conforme à la situation prévalant pour une autre papetière du Nord ontarien, la Spruce Falls de Kapuskasing où, en 1928, soit au début de ses activités, tous les approvisionnements sont l'œuvre de sous-traitants; ce n'est qu'avec la crise des années 1930 que les contremaîtres de l'entreprise vont rapidement organiser une part sans cesse plus importante de la coupe; voir Pierre Ouellette, «La transformation des sources d'approvisionnement de bois de la Spruce Falls de Kapuskasing», dans Gaudreau, *Les activités forestières*, p. 165-196.

24. Hardy et Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, p. 92.

Au total, ce sont 269 sous-traitants différents que nous avons retenus pour notre analyse. Le graphique 1 illustre l'importance des approvisionnements qu'ils acheminent aux deux papetières. Sauf pour quelques années où l'apport des agriculteurs, colons et petits sous-traitants non échantillonnés est important, comme en 1923, 1924 et 1925, les individus retenus fournissent plus de 80%, – et souvent 90% – de la matière ligneuse totale. Ce groupe paraît donc fortement représentatif de la sous-traitance forestière impliquée avec



Source : Archives publiques de l'Ontario, RG 1-44-0, *Timber Agent's Book of the Sudbury District, 1901-1975*; *Timber Agent's Book of the North Bay District, 1900-1959*. Les données du tableau et des graphiques suivants proviennent toutes de cette même source.

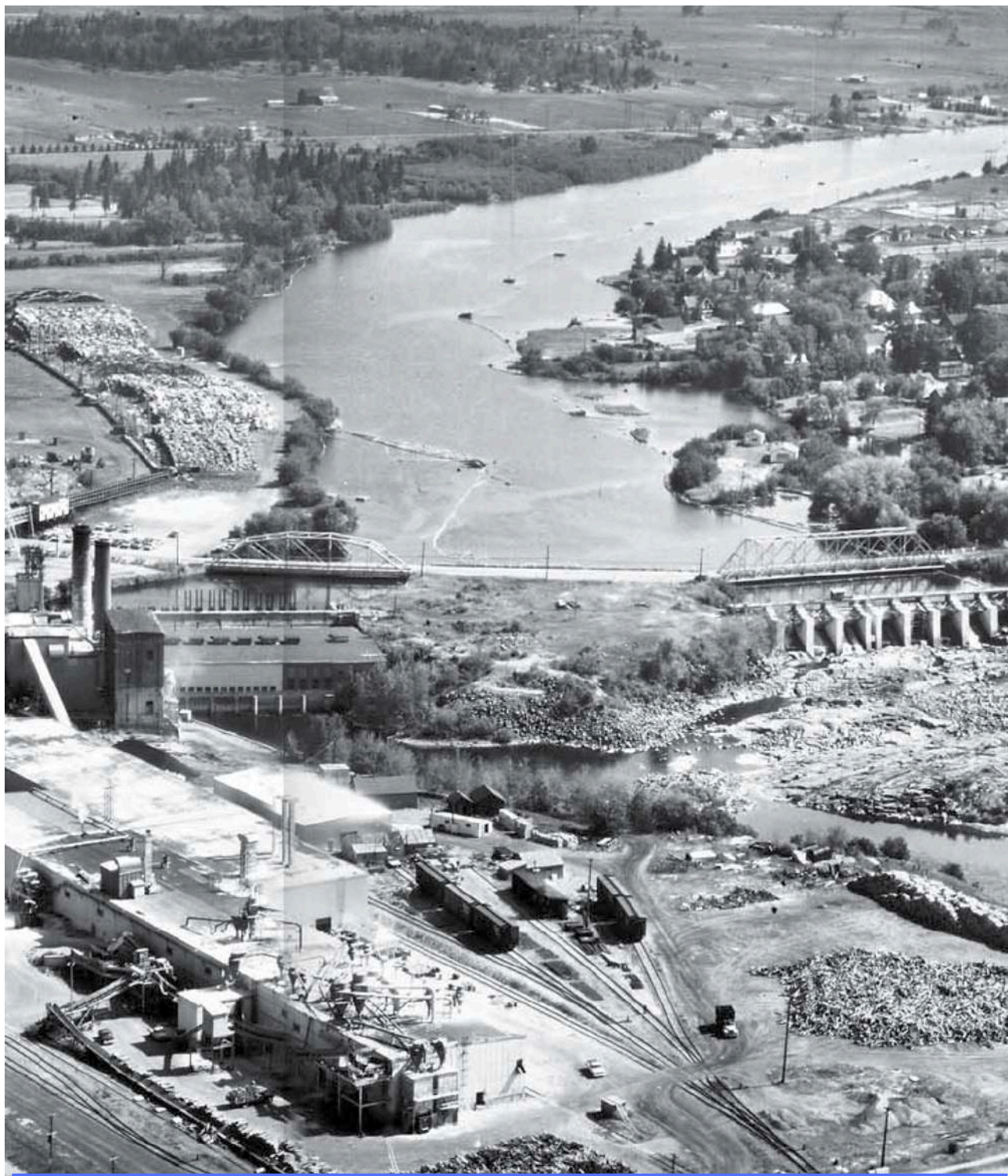


Figure 2.2 La rivière Sturgeon à son arrivée à la papetière de Sturgeon Falls dans les années 1950; West Nipissing Ouest, *West Nipissing Land Use and Development Strategy. Final Report*, avril 2023, p. 10.

les papetières. Cela dit, la production totale de deux usines épouse, dans l'ensemble, la conjoncture du secteur des pâtes et papier²⁵. D'abord la réduction, puis l'élimination des tarifs états-uniens d'importation du papier journal, entre 1911 et 1913, donne un vigoureux coup de pouce aux récoltes. Ensuite, la surproduction typique des années 1920 se manifeste ici de façon éclatante en provoquant de brusques mouvements de repli.

Avant d'aller plus avant, il importe de réfléchir sur les biais que sous-tend notre démarche. Par certains aspects, elle provoque une surestimation des résultats et par d'autres, elle contribue à des effets contraires. Ainsi, par exemple, le fait d'arrêter la collecte d'informations à une période fixe implique la perte des activités de ceux actifs avant et après, ce qui réduit artificiellement la durée de leur vie professionnelle. Dans cette même veine, retenir leur seul nom comme critère de répartition implique qu'ils ont été probablement mêlés à d'autres contrats sans que leur nom apparaisse dans les registres parce qu'un membre de leur famille aurait décroché un contrat²⁶ ou en raison d'une participation anonyme à certaines sociétés – qu'il arrive parfois de retrouver comme sous-traitants.

D'un autre côté, nous retenons seulement les individus ayant, à une reprise au moins, produit 1 000 cordes. Or, plusieurs des individus mentionnés dans les registres n'ont jamais réussi à atteindre ce chiffre, bien que beaucoup d'entre eux soient demeurés sur leur terre en tant qu'agriculteurs ou colons. De ce point de vue, nous surestimons les volumes de production que les sous-traitants pouvaient mettre en œuvre. Par ailleurs, le fait d'examiner la coupe de deux papetières afin de sélectionner les sous-traitants peut provoquer une distorsion en favorisant la présence de contrats peut-être plus volumineux

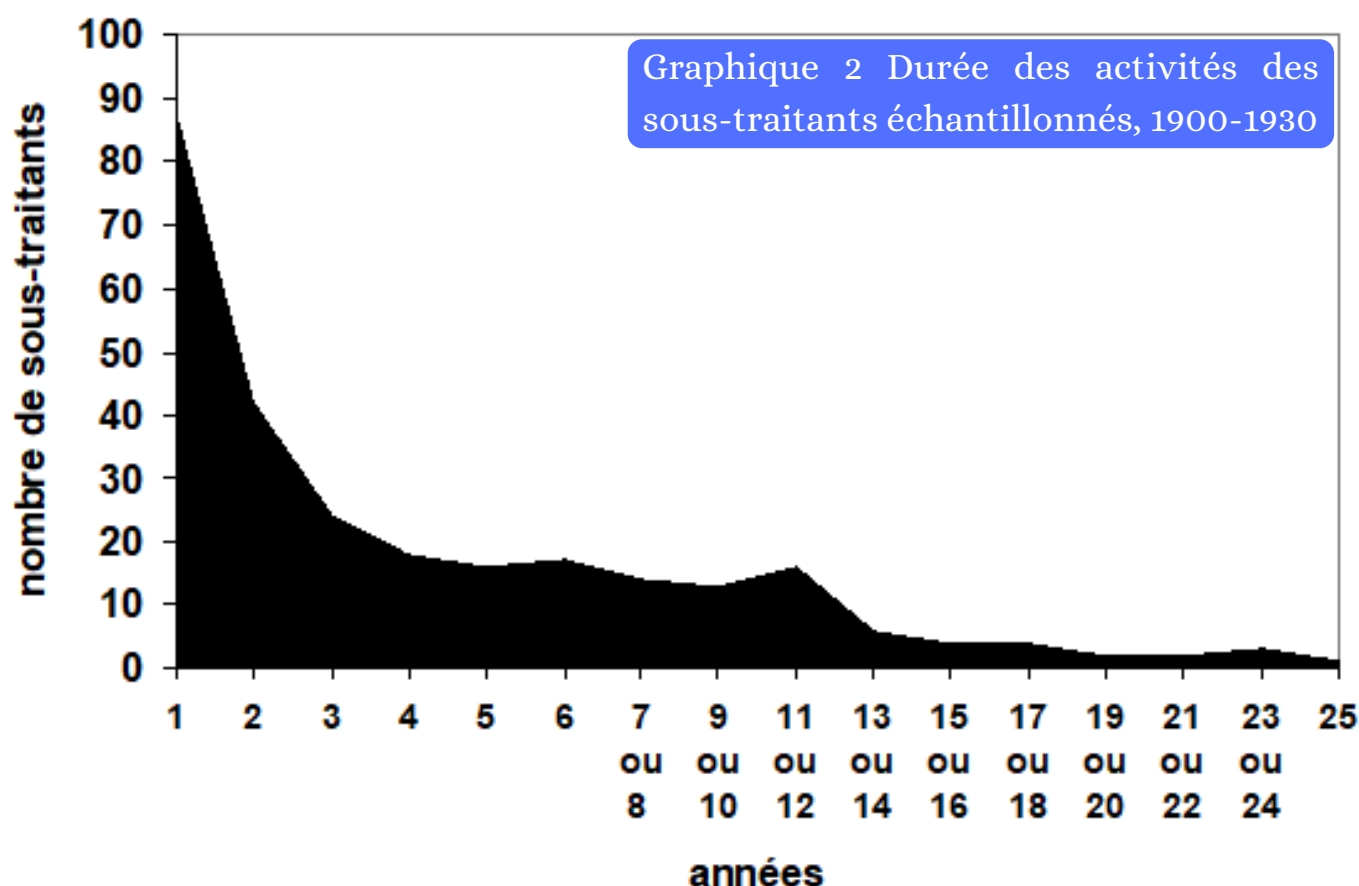
25. À l'exception du formidable creux de 1917 à 1919 qui demeure inexpliqué et qui s'inscrit à contre-courant de la conjoncture.

26. Beaucoup d'entre eux semblent avoir des parents également sous-traitants et plusieurs semblent avoir des fils qui ont pu prendre la relève.

qu'ailleurs²⁷. En outre, le fait de n'avoir que le nom des individus – et parfois même la seule initiale du prénom – afin de répartir la coupe implique que nous avons possiblement regroupé des contrats en les attribuant à un seul individu alors qu'il comptait un homonyme en activité dans la région au cours de notre période. En somme, la méthodologie employée sous-estime la durée de vie professionnelle des sous-traitants, tout en surestimant quelque peu leur production.

Un portrait des sous-traitants

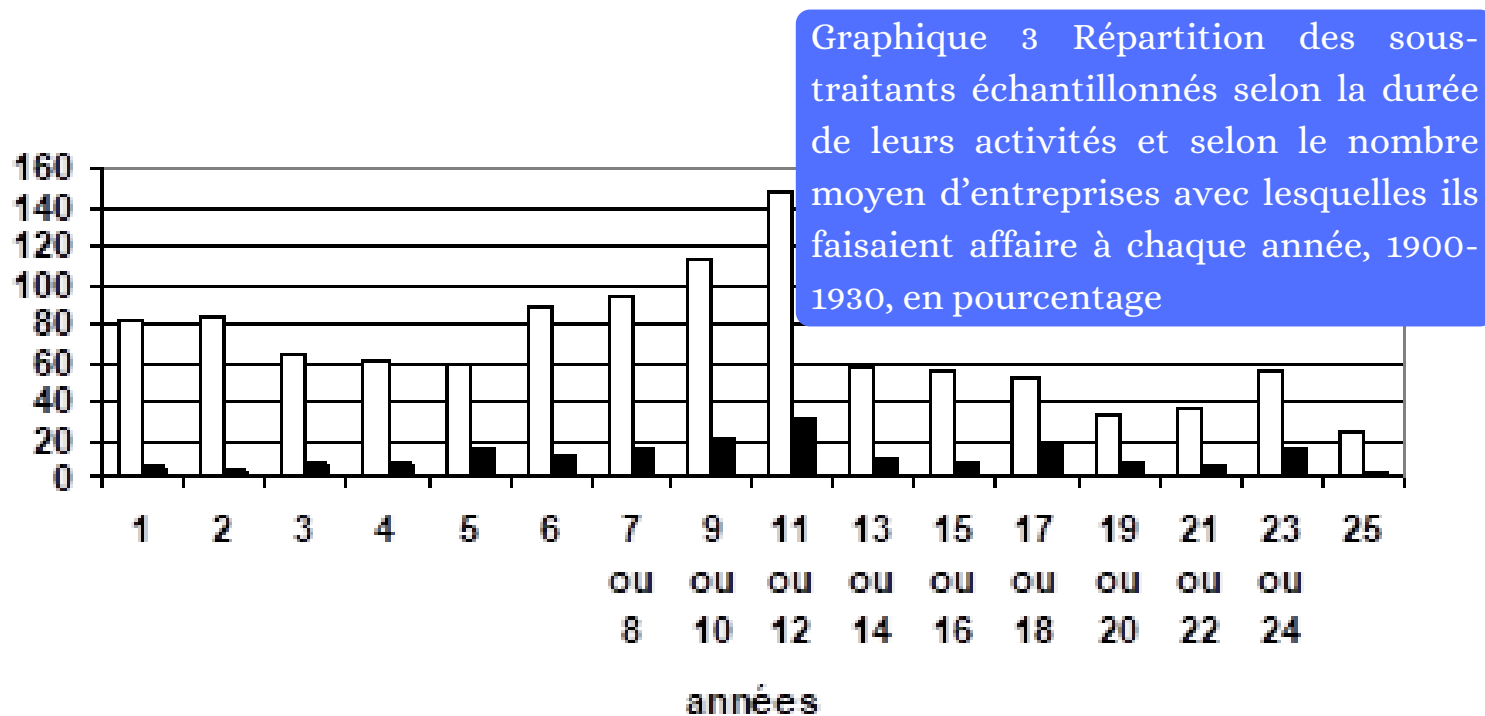
Le premier élément à examiner c'est la durée des activités du sous-traitant telle qu'elle se présente au graphique 2. Nombre de sous-traitants n'ont pas



27. Mais, comme nous le verrons plus loin, le critère minimal de 1 000 cordes n'implique pas en soi la présence de gros sous-traitants puisque cette production saisonnière résulte du travail d'environ sept travailleurs forestiers.

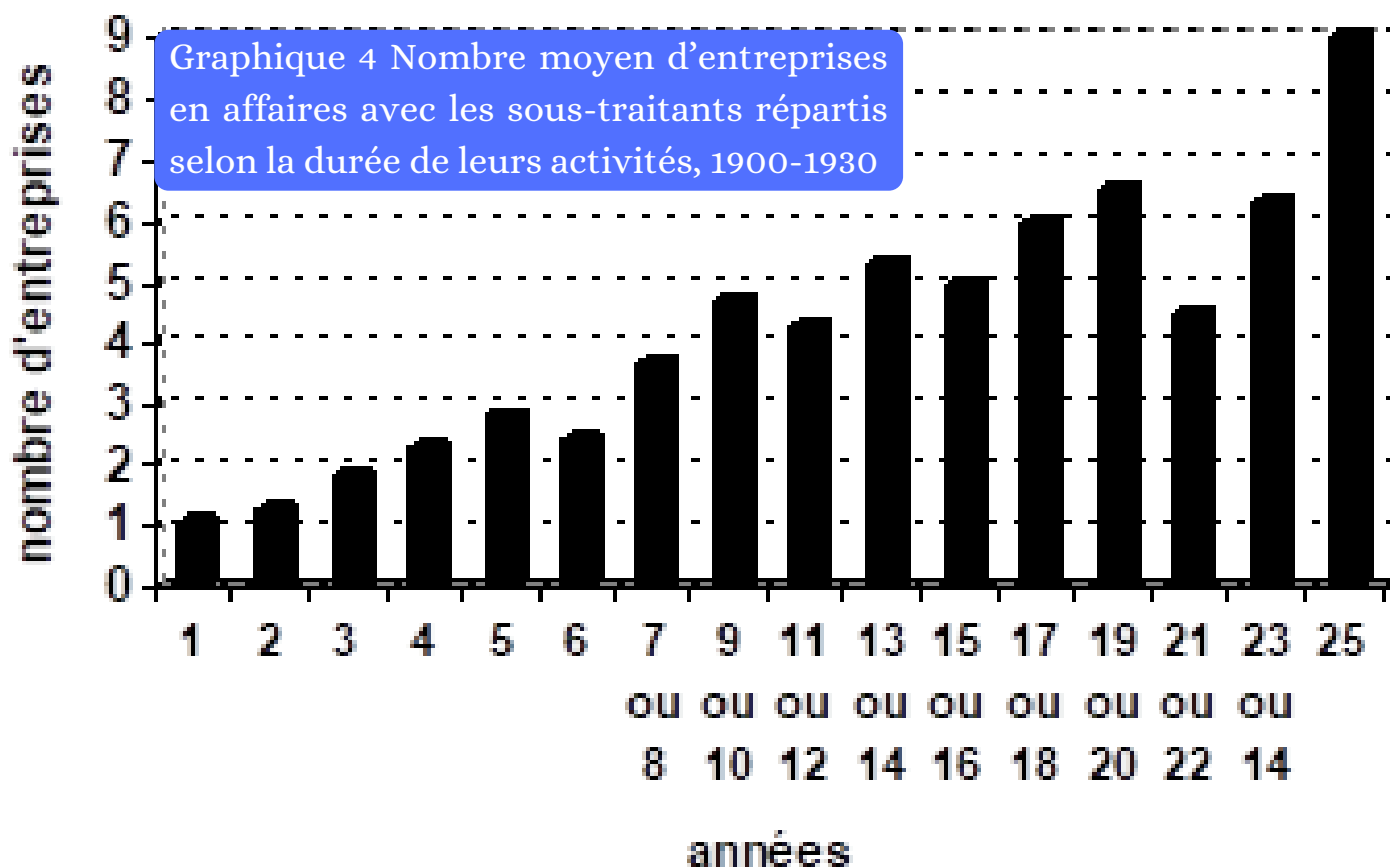
la chance d'être en affaire bien longtemps puisque près de 50% d'entre eux disparaissent avant d'avoir obtenu des contrats pendant trois saisons – qu'elles soient consécutives ou non. Et comme il fallait s'y attendre, le nombre de sous-traitants en activité est inversement proportionnel à leur durée de vie professionnelle. Le métier de sous-traitant n'est pas de tout repos et plusieurs abandonnent rapidement. La durée moyenne s'établit à près de cinq ans (4,9), mais il ne faut pas trop s'y fier, car elle cache l'existence d'un groupe de sous-traitants qui parviennent à se maintenir en affaire pendant plus de dix ans, voire une vingtaine d'années.

On pourrait penser qu'au sein de ce dernier groupe se retrouvent les gros contracteurs et que les sous-contracteurs sont à chercher du côté de ceux dont la durée de vie professionnelle est éphémère. Mais il faut éviter les jugements rapides puisque la situation est plus complexe, si on en croit les graphiques 3 et 4. En effet, les sous-traitants de la région ne sont pas liés à une



□ 1 entreprise par année ■ 2 entreprises et plus au cours de la même année

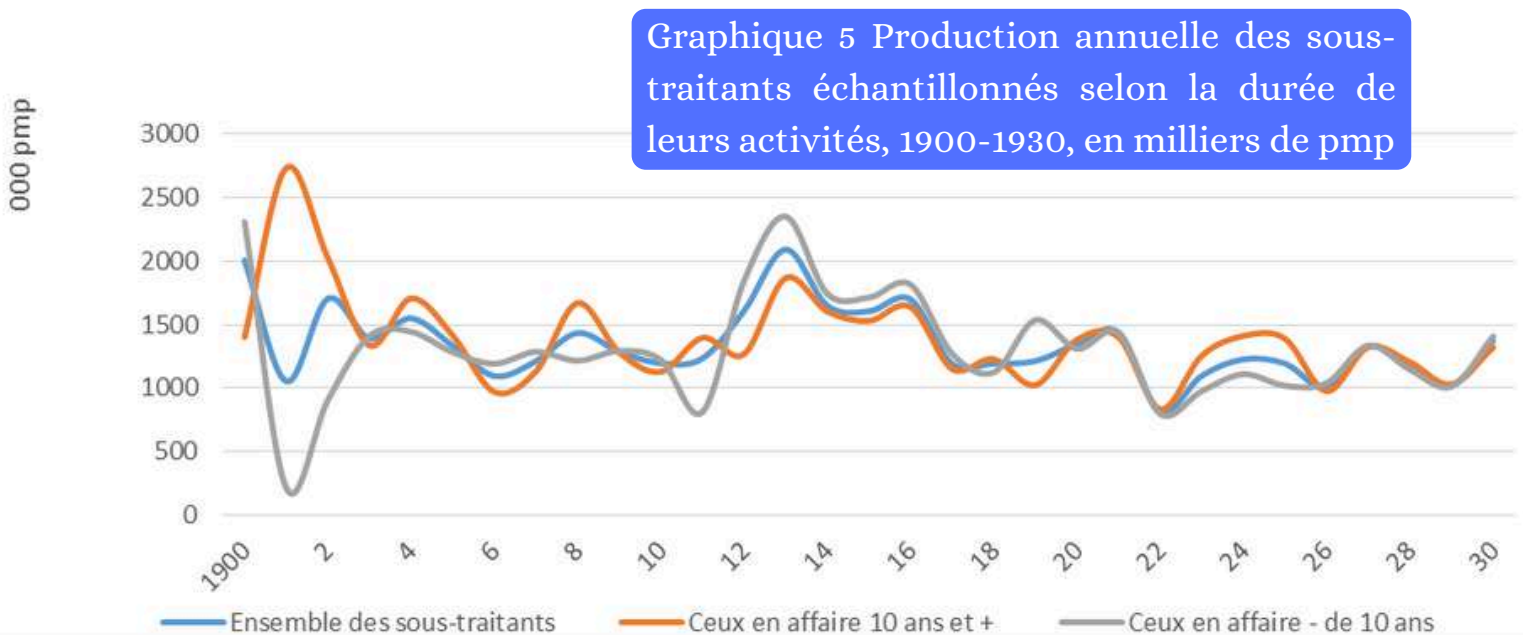
seule entreprise au cours de leur vie professionnelle, loin s'en faut. Ils sont capables de souplesse et de variété dans leurs contrats. Et cela surprendra peut-être puisqu'on a généralement eu tendance à associer la sous-traitance à une forme de production précapitaliste, presque arriérée. En fait, ils semblent être capables de tirer le maximum de la situation en nouant parfois des relations avec deux entreprises au cours d'une même saison ou encore en étant capables de changer régulièrement d'entreprises au fil des ans. Décidément, ils affichent un comportement économique avisé et font preuve d'une capacité d'adaptation insoupçonnée.



Par ailleurs, cette présence répétée de sous-traitants faisant affaire simultanément avec plus d'une entreprise semble aller dans le sens d'une présence de sous-traitants et non de celle de contremaîtres. En effet, en tant qu'employés d'une entreprise, ils n'auraient pas pu logiquement afficher une

telle complicité avec d'éventuelles sociétés rivales. De plus, cette indépendance va à l'encontre de l'idée voulant que ceux actifs longtemps aient été de gros contracteurs, car l'examen de ceux en affaire pendant dix ans et plus indique que près de un sur cinq a entretenu, chaque année, des relations d'affaires avec deux entreprises et parfois trois. La logique voudrait que l'octroi d'un volumineux contrat à un individu exige un rapport d'exclusivité. Quoiqu'il faille être attentif aux volumes de coupe de chacun, tout se passe, jusqu'à maintenant, comme si les gros contracteurs n'étaient pas présents dans la région à cette époque²⁸.

L'analyse des volumes de bois que les sous-traitants ont déclarés dans les registres nous permet justement d'approfondir la question. Le graphique 5 répartit les volumes de coupe des sous-traitants selon la durée de leurs activités en retenant deux groupes de sous-traitants : ceux étant en affaire dix ans et plus, et les autres dont la présence fut plus brève. Mise à part l'année 1901 où la production moyenne de deux groupes s'écarte de façon notable



28. D'ailleurs Hardy et Séguin avaient émis des réserves sur la présence continue de gros contracteurs; voir *Forêt et société en Mauricie*, p. 92.

– et cela parce que le nombre de sous-traitants sélectionnés cette année-là est trop restreint –, les deux groupes affichent un volume et une évolution de la coupe très semblable. À telle enseigne qu'il faut rejeter l'idée de deux groupes distincts de sous-traitants. En effet, les volumes annuels moyens sont fort rapprochés et s'échangent leur position : tantôt l'un des groupes accuse un volume inférieur à l'autre et tantôt c'est au tour de l'autre. Il faut à l'évidence les considérer comme faisant partie d'un même groupe.

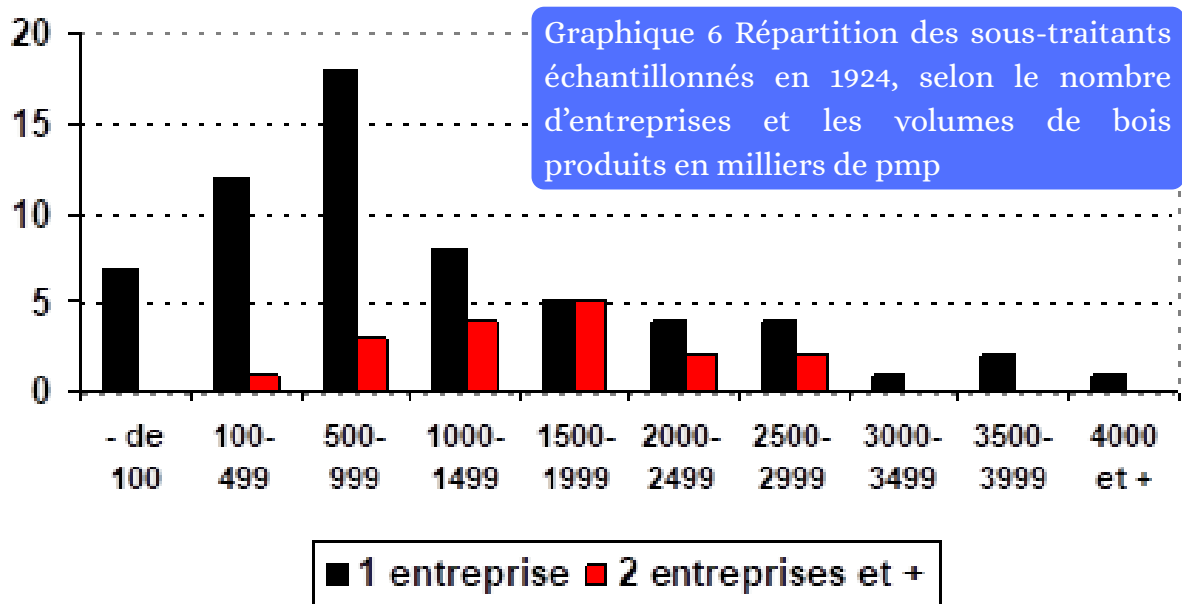
Un autre élément doit être tiré du graphique 5 : la taille relativement modeste des chantiers gérés par les sous-traitants et même ceux des éventuels contre-maîtres inclus dans l'échantillon. La moyenne des productions annuelles s'établit à un peu plus de 1 300 000 pmp²⁹. Quoique nous manquions de points de repère sûrs afin d'estimer le nombre moyen de travailleurs que cela suppose, il convient de retenir une production saisonnière par travailleur qui oscille autour de 75 000 pmp, dépendamment des diamètres et des essences des arbres de même que de l'emplacement des boisés³⁰.

29. Cela aussi semble aller à l'encontre de l'idée d'une présence nombreuse de contremaîtres puisque ces derniers sont davantage associés à de gros camps forestiers comptant plusieurs dizaines de travailleurs; voir notamment M. Hillis, «Life in the Lumber Camp : 1883», *Ontario History* (septembre 1967), p. 160.

30. Les témoignages à cet effet sont peu nombreux. Hardy et Séguin rapportent qu'un travailleur forestier devait abattre quotidiennement 20 billes de 13 pieds et demi de longueur avec un diamètre entre huit et neuf pouces, ce qui donne une production quotidienne d'environ 630 pmp, soit une production saisonnière d'environ 50 000 pmp (en supposant que la saison comprenne environ 156 jours de travail dont la moitié est consacrée à l'abattage, et l'autre au charriage et à l'empilement des billes; voir *Forêt et société en Mauricie*, p. 103). La Compagnie Bronson, dont le sociologue Sing C. Chew a consulté les archives, rapportait pour sa part qu'une production de 60 millions de pmp de bois de sciage nécessitait l'équivalent de 600 travailleurs forestiers saisonniers pendant six mois ou 100 000 pmp par travailleur; voir Chew, *Logs for Capital*, p. 84; à une époque où les billots sont encore plus volumineux, soit dans les années 1870, on peut fixer cette production moyenne à environ 140 000 pmp, si on se fie aux chiffres avancés par Angus (voir *A Deo Victoria*, p. 79-80). En somme, un point de repère commode de la récolte saisonnière par travailleur au XX^e siècle est d'environ 75 000 pmp, compte tenu qu'une partie de la main-d'œuvre des chantiers n'est pas affectée à la coupe.

Ainsi, la taille moyenne des camps fluctue autour de 16 ouvriers forestiers³¹. Faut-il rappeler que nos chiffres n'indiquent qu'une moyenne. Moyenne qui gomme des écarts assez nets d'un individu à l'autre. En effet, notre estimation de la taille moyenne des camps forestiers inclut celle de sous-traitants qui ont obtenu des contrats dépassant les trois millions de pmp de même que la production enregistrée par ceux qui, au cours d'une saison infructueuse, sont demeurés vraisemblablement sur leur terre et ont déclaré, à partir de leur boisé de ferme, une coupe qu'ils ont vendue à une entreprise. Ou encore ceux qui ont œuvré dans leur voisinage sur d'autres boisés de ferme après entente entre les propriétaires du lot et les entreprises. En somme, notre calcul tient compte des volumes produits par les individus qui, tout en demeurant actifs, n'auraient pas embauché d'ouvriers forestiers au cours d'une saison.

Cela apparaît clairement au graphique 6 alors que la production totale d'une saison – que ce soit avec une ou quelques entreprises – est répartie selon les



31. Cette estimation doit être retenue avec précaution puisque d'un côté, elle ne tient pas compte des chantiers plus petits qu'auraient pu ouvrir les petits sous-traitants non échantillonnés ni de la possibilité qu'un même sous-traitant ait eu simultanément deux camps; d'un autre côté, cette estimation inclut les années où la coupe était celle d'un simple petit producteur cantonné sur sa terre.

volumes que chaque sous-traitant a déclarés. La saison 1923-1924 est celle choisie parce que le volume moyen par sous-traitant de cette saison s'approche du volume moyen de l'ensemble de la période, soit 1 224 000 pmp et qu'elle compte un nombre important d'individus en activité, soit 80.

Comme on peut le constater, sept d'entre eux déclarent une production inférieure à 100 000 pmp, même en fait inférieure à 65 000 pmp. Pareil volume, vendu à une seule entreprise, est à la portée d'une famille paysanne au cours d'une saison. À l'autre extrémité, on en retrouve quatre d'entre eux responsables chacun d'un abattage totalisant plus de trois millions de pmp. Et, au sein de ce groupe, aucun n'a eu besoin de faire affaire avec plus d'une entreprise, de telle sorte qu'il n'est pas exclu que certains soient des contre-maîtres ou des associés de l'entreprise³².

Le groupe le plus important est celui qui affiche une coupe entre 500 000 et un million de pmp. Cette production implique qu'il s'agit d'un camp forestier abritant entre sept et 13 travailleurs, soit une taille moyenne légèrement supérieure à celle observée par Hardy et Séguin pour le Québec³³.

Ce tour d'horizon des principales caractéristiques des sous-traitants ne serait pas complet sans faire mention de leur ethnicité. Si on en juge par la consonance des prénoms et des noms, 142 seraient canadiens-français et 127 seraient canadiens-anglais ou d'origine autre. Et, si on examine la répartition des variables examinées jusqu'ici selon l'ethnicité, force est de reconnaître la pertinence de cette question ethnique. En effet, les Canadiens-Français affichent une durée de vie professionnelle d'un an de plus que leurs collègues,

32. On compte, en effet, au cours de la période, quelques entrepreneurs forestiers qui se sont retrouvés momentanément comme sous-traitants. C'est le cas de John W. Bell de la Spanish Lumber Co., qui apparaît à quelques reprises, et qui est reconnu comme un des principaux entrepreneurs forestiers de la région; voir F.A. Peake et P.P. Hallsworth, «W.J. Bell : Sudbury Businessman», dans *Historic Sudbury*, Sudbury, Sudbury and District Historical Society, 1979, p. 25-32.

33. Voir Hardy et Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, p. 94-95.

soit 5,4 contre 4,3 bien que leurs récoltes annuelles soient nettement inférieures (puisqu'ils décrochent des contrats totalisant moins d'un million de pmp tandis que les sous-traitants anglophones déclarent une coupe moyenne de presque 1 800 000 de pmp).

Un examen plus attentif de la situation nous permet de reconnaître l'importance du type d'entreprise forestière comme première explication de ces écarts. Les sous-traitants anglophones sont nettement surreprésentés dans le bois de sciage au point où ils monopolisent presque complètement ces contrats au cours de la première décennie. Or, comme les quantités ont tendance à être beaucoup plus élevées dans l'industrie du sciage, les sous-traitants anglophones héritent ainsi de contrats plus volumineux. Entre 1900 et 1910, par exemple, les sous-traitants canadiens-français procèdent en moyenne à une coupe d'environ 600 000 pmp tandis que celle de leurs collègues dépasse les deux millions de pmp. La situation se corrige progressivement au cours des années suivantes alors que les sous-traitants canadiens-français décrochent de plus en plus de contrats de bois de sciage.

Mais le type d'entreprise forestière est loin d'être seul responsable de ces écarts. De toute évidence, l'ethnicité en tant que telle joue dans l'attribution des contrats puisque la comparaison des deux groupes pour le même produit forestier fait apparaître des écarts encore considérables. En effet, entre 1900 et 1910, les sous-traitants canadiens-français impliqués dans le bois à pâte présentent un volume moyen annuel de 1 028 000 pmp tandis qu'il est de 1 573 000 pour leurs collègues³⁴. Au cours des années 1920, la situation ne s'est pas améliorée dans la production de bois à pâte puisque les moyennes annuelles sont similaires : 1 095 000 pmp pour les Canadiens-Français et 1 758 000 pour les autres.

Faut-il s'en étonner quand on sait que presque toutes les entreprises forestières de la région sont entre les mains de Canadiens-Anglais ou encore

34. Pour ce calcul, nous n'avons retenu que les sous-traitants produisant plus de 200 cordes de bois par canton et par année, éliminant ainsi les petits producteurs.

d'États-Uniens? Dans cette perspective, l'attribution de contrats par des firmes anglo-saxonnes à des sous-traitants anglophones paraît aller de soi. Mais en même temps, comme la main-d'œuvre canadienne-française est recherchée pour son expertise³⁵, il ne faut pas se surprendre de voir autant de Canadiens-Français décrocher des contrats alors qu'ils sont pourtant minoritaires.

Ainsi donc, l'ethnicité et les volumes de production, beaucoup plus que la durée des activités des sous-traitants, semblent être des variables critiques dans l'analyse de la sous-traitance. Et, comme les performances des sous-traitants varient substantiellement de l'un à l'autre, il importe de s'arrêter sur les carrières individuelles de quelques-uns d'entre eux afin de mettre en lumière d'autres phénomènes jusqu'ici cachés par les résultats d'ensemble.

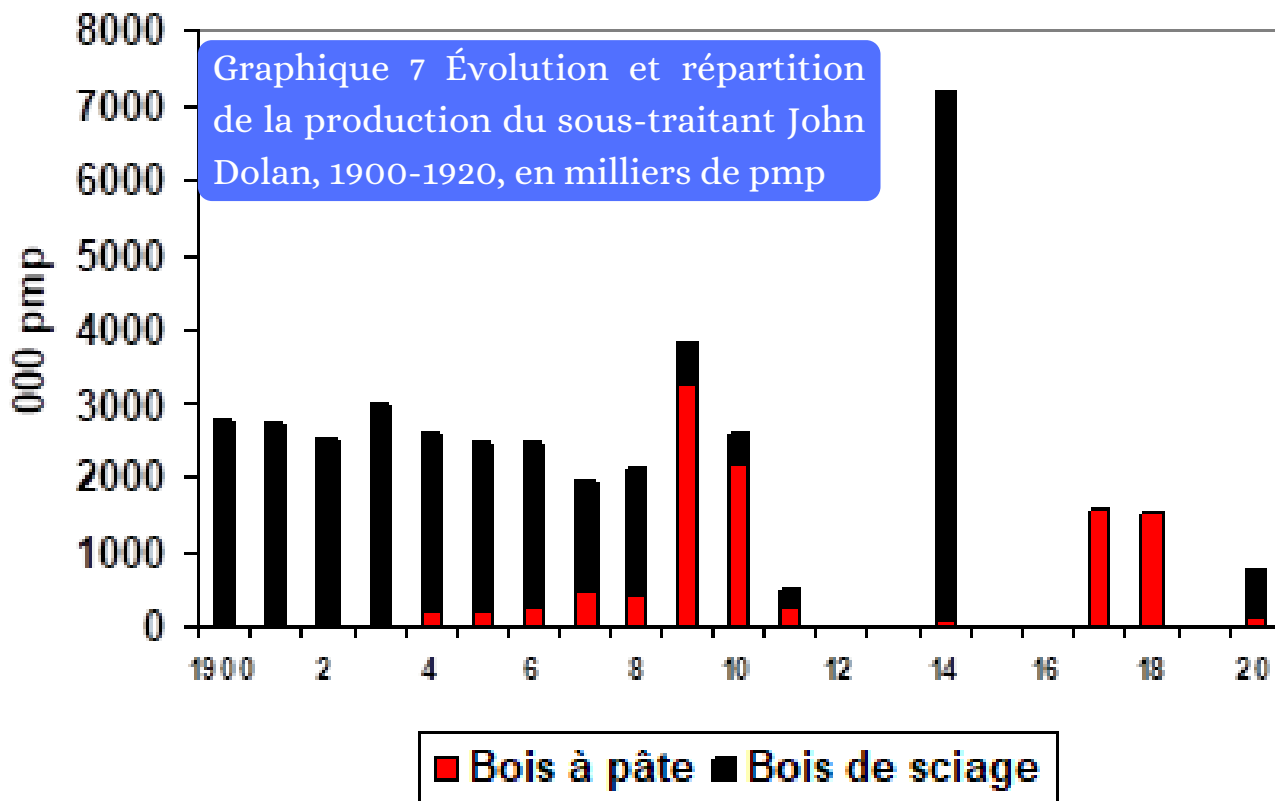
La carrière de quelques sous-traitants

Le premier sur lequel on s'arrête est John Dolan (voir le graphique 7). Déjà actif lors de la première saison couverte par les registres du district de North Bay, soit 1899-1900, il approvisionne un des concessionnaires forestiers les plus importants de l'est du Canada, John R. Booth dont la scierie est à Ottawa. Celui-ci contrôle plusieurs concessions forestières au nord du lac Nipissing, le long de la rivière Sturgeon. Ce secteur, accessible à la baie Georgienne par la rivière des Français, est sans doute exploité depuis déjà quelques années³⁶. Jusqu'en 1910, Dolan dirige un camp qui accueille plus de 25 travailleurs affairés d'abord à la coupe de pin. Puis, peu à peu, s'ajoute du bois à pâte que Booth transforme en pâte dès 1904, puis en papier, à compter de 1906³⁷.

35. Victor C. Smith, «Le bois, l'industrie du papier et la foresterie», dans Gaétan Gervais, Matt Bray et Ernie Epp (dir.), *Un vaste et merveilleux pays*, Toronto, ministère des Affaires du Nord, 1984, p. 76.

36. D'autant plus que Booth a fait construire, à la fin du XIX^e siècle, un chemin de fer de Parry Sound jusqu'à Ottawa, Ottawa, Arnprior and Parry Sound Railway; voir Lambert et Pross, *Renewing Nature's*, p. 280.

37. Voir James Elliott Defebaugh, *History of Lumber Industry of America*, vol. 2, Chicago, The American Lumberman, 1906, p. 210; Chad Gaffield (dir.), *Histoire de l'Outaouais*, p. 275.



Dolan a dû déménager son camp à trois reprises, au cours de cette décennie: une fois en 1906, en quittant le canton de Field pour celui de Bastedo; trois ans plus tard, il emménage dans le canton de Kenny, puis revient, en 1911, dans le canton de Field où, cette fois, son contrat d'approvisionnement est fortement réduit³⁸. Comme Booth se départit de ses concessions le long de la rivière Sturgeon, on peut penser que Dolan quitte la région pour aller œuvrer dans d'autres territoires forestiers appartenant à Booth. Quand il réapparaît en 1914, il s'active, toujours pour ce dernier, dans le canton de Lauder, soit au sud-est du lac Nipissing, presque à la limite sud du district de North Bay. À en juger par l'ampleur de sa coupe, il a dû alors engager près de 80 travailleurs forestiers³⁹. Disparaissant à nouveau des registres en 1915 et en 1916, il fait un retour en force, en 1917, sans doute à titre de sous-traitant de la Spanish River

38. Tout se passe comme si Dolan venait en quelque sorte nettoyer ce canton de ses derniers arbres encore rentables avant le départ de Booth du secteur.

39. Cela nous amène à penser que Dolan est sans doute alors contremaître puisque la taille d'un tel chantier dépasse largement celle d'un sous-traitant.

Pulp Company, dans le canton de Gladman, canton qu'il délaisse en 1918 pour celui de Blyth. Sa dernière saison est en 1920, alors qu'il œuvre à nouveau pour Booth au sud-est du lac Nipissing.

Au total donc, ce sont au minimum neuf camps forestiers qu'il a dû monter et démonter au cours de ses 15 années d'activité. Bien que les camps de cette époque soient plutôt sobres et fort inconfortables, ils demandent néanmoins des investissements en temps de travail qui grugent les maigres profits tirés des contrats. L'absence momentanée de Dolan des registres, qu'il faut peut-être imputer à d'autres déplacements à l'extérieur de la région, illustre également les limites de notre démarche et son caractère exploratoire.

Si Dolan n'a travaillé qu'avec deux entreprises différentes en 15 ans, il en va tout autrement d'Élie Aubin qui contracte des relations d'affaires avec huit entreprises différentes⁴⁰ au cours de ses 21 ans de carrière, dont une à titre de simple petit producteur. En fait, sa carrière est tellement complexe, en dépit d'un volume moyen annuel nettement inférieur à la moyenne, que nous avons cru utile de la synthétiser à l'aide d'un tableau inséré à la page suivante.

Sa carrière débute et se termine de la même manière : une faible production qui rend superflue l'embauche de travailleurs forestiers. En dépit de volumes modestes, sa production du début du siècle provient des concessions forestières de Booth⁴¹; à la fin de sa carrière, c'est à titre de petit producteur qu'il apparaît, vendant le bois provenant d'une terre – la moitié est du lot 4 concession 6 du canton Badgerow –, terre qu'il possède sans doute.

40. Les différentes entreprises propriétaires de la papeterie de Sturgeon Falls ont été considérées comme une seule entreprise.

41. De telle sorte qu'il ne faudrait pas associer la sous-traitance à la seule idée de camps forestiers abritant des travailleurs forestiers embauchés. Les petits contrats impliquant seulement le sous-traitant et peut-être un frère ou un fils se rencontrent également. Une chose paraît certaine : les registres auraient indiqué si le bois avait été coupé sur une terre, comme c'est le cas, pour lui, en 1925.

Les contrats d'approvisionnement d'Élie Aubin

Sai- son	Entreprise(s)	Canton(s)	Coupe	Canton(s)	Coupe
99-00	J.R. Booth	Badgerow	16 cordes + 35 000 pmp de bois divers		
00-01	E. & I. Aubin vendent 182 000 pmp à J.R. Booth				
01-02	J.R. Booth	Gibbons	9 000 pmp		
02-03	Isidore Aubin vend 80 000 pmp à J.R. Booth				
03-04	Isidore Aubin vend moins de 20 000 pmp à J.R. Booth				
04-05	J.R. Booth	Crerar	24 cordes + 3 000 pmp		
	Imperial Paper	Dana	908 cordes		
05-06	Imperial Paper	Thistle	1 586 cordes		
06-07	Imperial Paper	Thistle	1 055 cordes		
07-08	Imperial Paper	Dana	615 cordes		
08-09	Absent des registres				
09-10	J.R. Booth	Badgerow	16 cordes + 33 000 pmp		
10-11	J.R. Booth	Bastedo	279 000 pmp + 139 cordes		
11-12	Northern Timber	Massey	357 000 pmp		
12-13	Ontario Pulp & P.	Fell	1 096 cordes		
13-14	G. Gordon & Co.	McWilliams	307 000 pmp		
14-15	Field Lumber	Fell	169 000 pmp		
	Spanish R.P.& P.	Fell	103 cordes		
15-16	Spanish R.P.& P.	McWilliams	1 171 cordes	Dana	280 cordes
16-17	G. Gordon & Co.	McWilliams	201 000 pmp	Dana	80 000 pmp
	Spanish R.P.& P.	Dana	905 cordes		
17-18	Spanish R.P.& P.	Dana McCallum	1 181 cordes 233 cordes	Janes McWilliams	941 cordes 1 713 cordes
18-19	Spanish R.P.& P.	Dana	952 cordes	Blyth	2 019 cordes
19-20	Spanish R.P.& P.	Notman	2 689 cordes		
20-21	Spanish R.P.& P.	Notman	1 000 cord.		
	A.B. Gordon	Notman	50 000 pmp		
	G. Gordon & Co.	McWilliams	759 000 pmp		
21-22	Spanish R.P.& P.	McCallum Thistle	169 cordes 387 cordes	Janes	15 000 pmp
22-23	Spanish R.P.& P.	McCallum	641 cordes		
	J.B. Smith&Sons	McCallum	578 000 pmp		
23-24	Absent des registres				
24-25	Spanish R.P.& P.	Badgerow	41 cordes		
	Q.A. Quenneville	Badgerow	45 cordes		
	Q.A. Quenneville	Badgerow	45 cordes		

Entre 1900 et 1925, il disparaît des registres à cinq reprises. Mais de ce nombre, on peut supposer qu'il s'est associé avec un parent, Isidore Aubin, au

cours d'une saison et peut-être même que, sans être officiellement mentionné dans les registres, il était son partenaire⁴² lorsque ce dernier déclare, en 1903 et en 1904, une récolte de matière ligneuse.

Cela dit, il parvient, en 1904, à décrocher un contrat avec la papetière de Sturgeon Falls. Sa relation d'affaire dure aussi longtemps que l'entreprise fonctionne, soit jusqu'en 1908, date à laquelle la papetière met fin à ses activités. Cela l'oblige à abandonner son travail de sous-traitant. Forcé de réduire ses activités, il hérite l'année suivante d'un modeste contrat avec Booth, encore installé dans la région.

À compter de la saison 1911-1912, il connaîtra une carrière ininterrompue œuvrant occasionnellement pour deux entreprises en même temps, comme en 1915, 1917, 1921 et 1923. Règle générale, il ne semble ouvrir qu'un seul camp par saison et lorsqu'il s'entend avec deux entreprises, il travaille alors sur le même canton, comme c'est le cas en 1915 ou en 1923, ou encore les contrats portent sur deux cantons limitrophes, comme en 1917.

Mais Aubin est sans doute parvenu à tenir simultanément plus d'un camp au cours de sa carrière. En effet, lors de la saison 1917-1918, saison qui coïncide avec le sommet de sa production, ses bûcherons sont à pied d'œuvre dans quatre cantons adjacents à telle enseigne qu'il a dû ouvrir, au cours de la même saison, deux camps forestiers. Cette même impossibilité d'être longtemps à deux endroits en même temps ressort en 1919 (avec les cantons de Blyth et de Dana), et encore en 1922 (avec les cantons de McCallum et Thistle d'une part et de Janes d'autre part).

Sans être exceptionnelle, cette pratique est plutôt rare. En effet, un calcul effectué sur presque 50% des années d'activité de l'ensemble des sous-traitants,

42. Ce cas illustre notre démarche qui ne tient pas compte d'une pareille relation d'affaires si bien que les années 1901, 1903 et 1904 ont été considérées comme des saisons pendant lesquelles Élie Aubin était absent des registres.

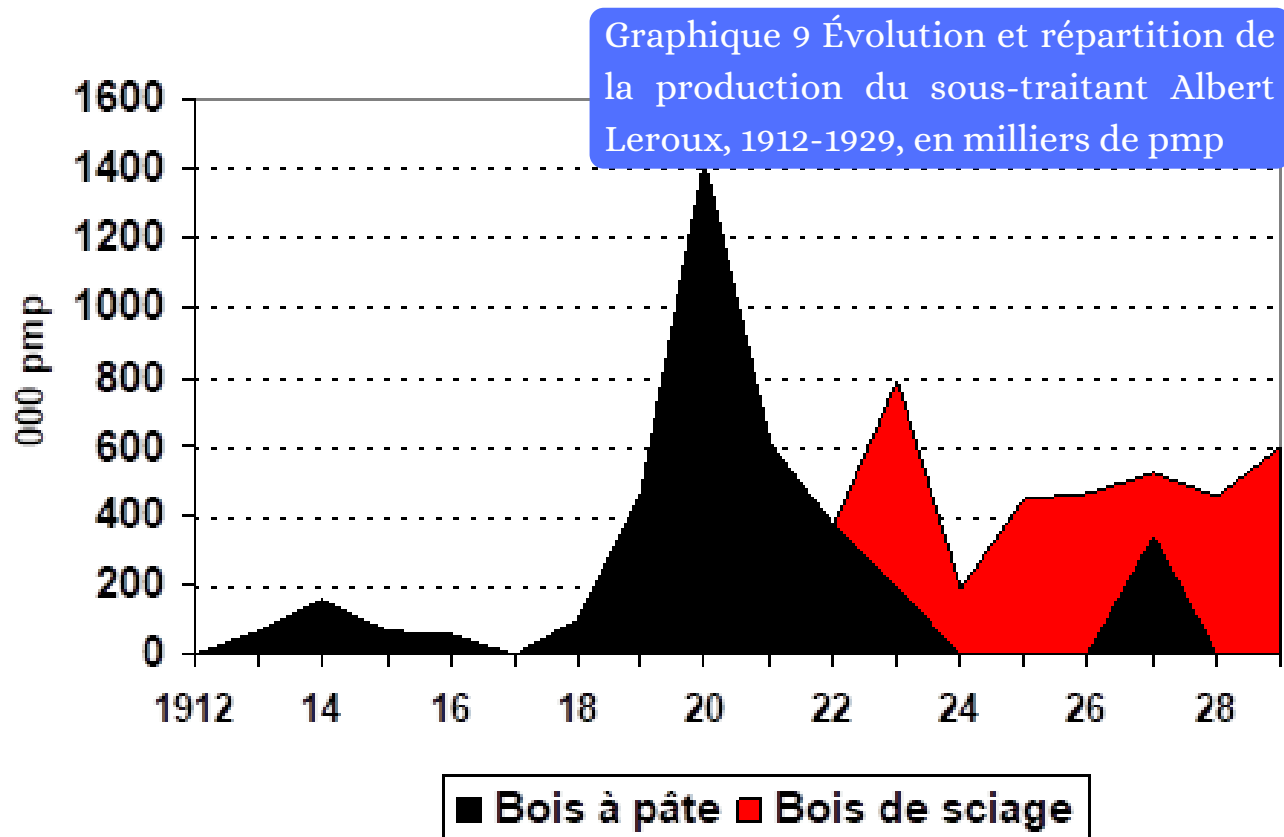
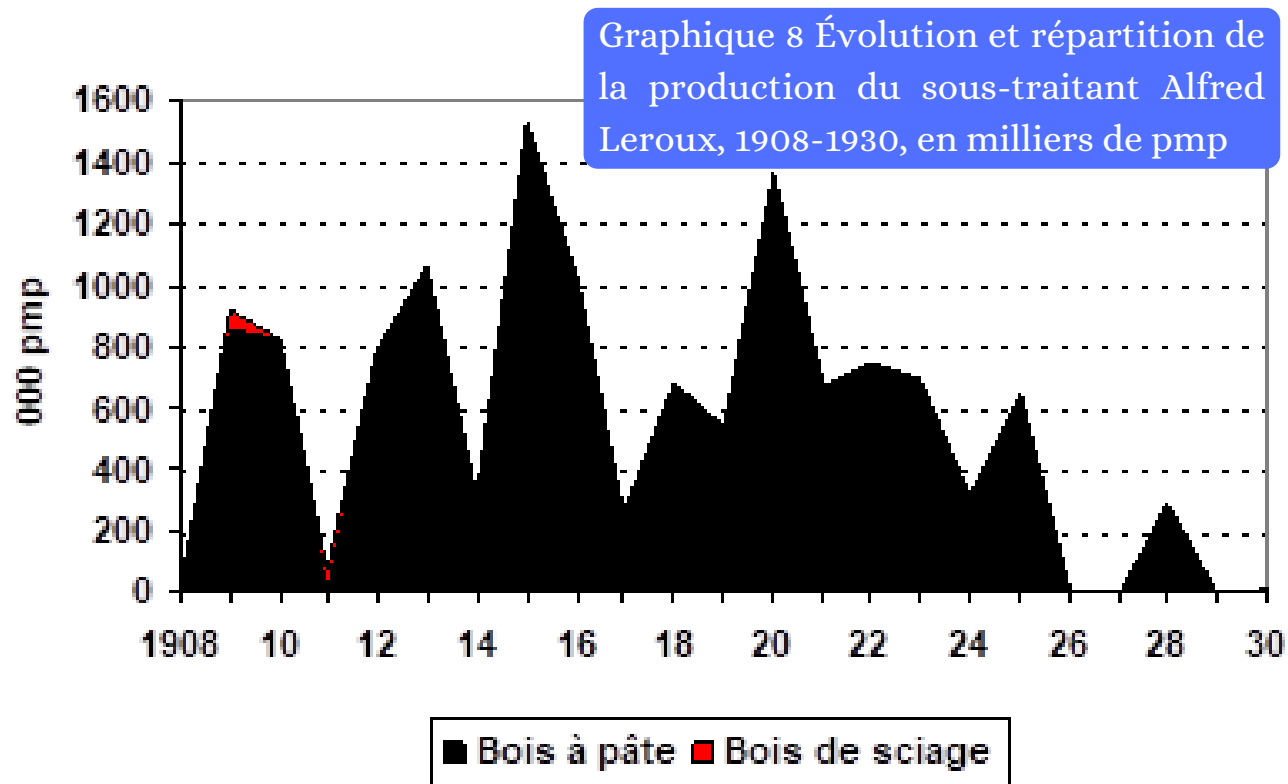
soit l'équivalent de 647 présences annuelles sur un total de 1,309⁴³, nous indique qu'à seulement 20 reprises les sous-traitants ont tenu simultanément deux camps forestiers ou ont géré deux camps forestiers durant la même saison⁴⁴. Ainsi, il y aurait seulement 3% des sous-traitants qui seraient parvenus à ouvrir deux camps. Certes, cette pratique est bien modeste, mais en même temps, elle témoigne encore une fois de cette capacité qu'ont eue quelques sous-traitants de s'adapter ou encore de tirer profit de la conjoncture économique quand elle leur était favorable.

Aubin, mais aussi Dolan, nous permettent de prendre la mesure de la fluctuation des contrats d'approvisionnement. Et, comme il est difficile d'évaluer la rentabilité des contrats, il faudra bien s'appuyer sur les volumes récoltés afin d'obtenir une première évaluation imparfaite de la situation économique des sous-traitants. Par ailleurs, afin d'élargir les points de repère, nous avons tracé l'évolution des contrats de deux autres sous-traitants, probablement apparentés, Alfred et Albert Leroux (graphiques 8 et 9).

Peut-on prêter foi à l'idée d'une précarité économique généralisée chez les sous-traitants forestiers? À coup sûr, les fluctuations peuvent être brusques et marquées, comme cela se produit souvent pour Alfred Leroux (graphique 8). Ajoutons aussi qu'à quelques reprises, les contrats obtenus sont tellement faibles (moins de 200 000 pmp), qu'ils débouchaient vraisemblablement sur le seul travail du sous-traitant et d'un ou deux membres de la famille. Cela

43. Ce calcul signifie que, pour chaque saison d'activité, il a fallu vérifier si la coupe s'était tenue à l'intérieur d'un seul canton. Si ce n'était pas le cas, il restait alors à examiner l'emplacement des cantons ou des mentions de lieu indiqués dans les registres. Notons, par ailleurs, qu'un camp forestier couvre environ 16 milles carrés; voir Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, p. 202.

44. Et cela est un minimum, puisque nous avons fait preuve de prudence dans notre évaluation en retenant les seuls cas où le sous-traitant avait tiré des bois dans deux zones éloignées l'une de l'autre d'au minimum six milles – le plus souvent 20 milles et plus – et avait produit, dans chacune de ces deux zones, au moins 200 000 pmp de bois.



semble être le cas d'Alfred Leroux qui, entre 1913 et 1916, approvisionne la Spanish Pulp and Paper à partir de différents boisés de ferme des cantons de Balfour et de Fairbank.

Néanmoins, nous avons été surpris par le fait qu'ils réussissent toujours, au cours de leur carrière, à obtenir, pendant quelques années consécutives, des contrats substantiels. À vrai dire, nous nous attendions, de la part des entreprises, à une pratique plus régulière d'attribution de contrats qui alternent: une bonne et une mauvaise année⁴⁵. Or, rien dans les volumes contractés n'indique une telle pratique de la part des entreprises forestières. Faut-il conclure qu'on a exagéré la précarité de la situation économique des sous-traitants? Peut-être.

Quoiqu'il en soit, il convient d'ajouter que rares sont les sous-traitants qui parviennent à être dans les affaires sans interruption. Parmi ceux qui restent pendant cinq ans et plus, environ 10% d'entre eux ont toujours réussi à décrocher un contrat saison après saison. Un autre groupe de 20% se compose de ceux qui cessent d'apparaître pendant une ou plusieurs saisons consécutives une seule fois au cours de leur carrière. Ainsi, environ 70% d'entre eux sont affectés au moins à deux reprises par des interruptions qui ne peuvent sans doute pas s'expliquer, dans la plupart des cas, par des déplacements momentanés hors de la région. Cette précarité s'accroît également en regard de la nécessité de construire régulièrement de nouveaux camps forestiers – avec les infrastructures minimales que cela suppose. Alfred Leroux devra installer cinq camps forestiers différents⁴⁶ au cours de ses 20 ans d'activité. Quant à son supposé frère, il a dû, à huit reprises entre 1918 et 1928, s'établir provisoirement dans différents territoires de coupe. Une estimation grossière pour l'ensemble des sous-traitants sélectionnés indique, en

45. Et ce afin d'éviter que l'accumulation de capital ne permette aux sous-traitants de devenir à leur tour des entrepreneurs forestiers.

46. Pour ce calcul, nous avons retenu seulement les récoltes supérieures à 200 000 pmp.

moyenne, que la durée d'activité ininterrompue à l'intérieur d'un canton ou dans un territoire de coupe se situe autour de trois ans. Peut-être faut-il y voir ici les motifs de la tentative des sous-traitants de contracter simultanément plus d'un contrat ou encore de changer régulièrement d'entreprise afin de prolonger la durée de vie des camps déjà érigés?

Le déplacement des activités de coupe

Cet examen exploratoire de la sous-traitance dans le Nord-Est ontarien ne serait pas complet sans un bref aperçu de l'évolution spatiale des contrats d'approvisionnement⁴⁷. À l'aide de trois cartes qui présentent la section centrale de la région étudiée⁴⁸, nous tenterons de saisir l'orientation de la coupe pour l'ensemble de la région. Même si la qualité de la présentation visuelle laisse à désirer, on peut néanmoins distinguer les principaux axes fluviaux et ferroviaires le long desquels sillonne la matière ligneuse. Les zones dépourvues d'indications topographiques n'ont fait l'objet d'aucun abattage au cours de notre période. Il s'agit notamment de la région au sud de Sudbury, de l'immense région comprise aux sources de la rivière Sturgeon et autour du lac Temagami. Quant à la zone au nord et à l'ouest du lac Témiscamingue, elle ne fait pas partie des deux districts retenus pour cette étude.

47. Cette localisation des contrats des 269 sous-traitants a été grandement facilitée par la simplicité des références spatiales contenues dans les registres. En effet, les cantons servent d'unité de base à la localisation de la coupe, ce qui permet une identification rapide des différents contrats. Lorsque les références spatiales nous étaient inconnues – on utilise parfois des codes numériques plutôt que des cantons –, nous avons eu recours à deux cartes forestières de la région, qui sont déposées aux Archives publiques de l'Ontario (Eric Barker, «Timber Licenses as of December 1931», 1976; W.H. Heath, «Map no. 21c Districts of Timiskaming and Parts of Nipissing and Sudbury», 1933). Malgré tous nos efforts, à 22 reprises, nous n'avons pas réussi à localiser la coupe, ce qui représente moins de 2% des contrats.

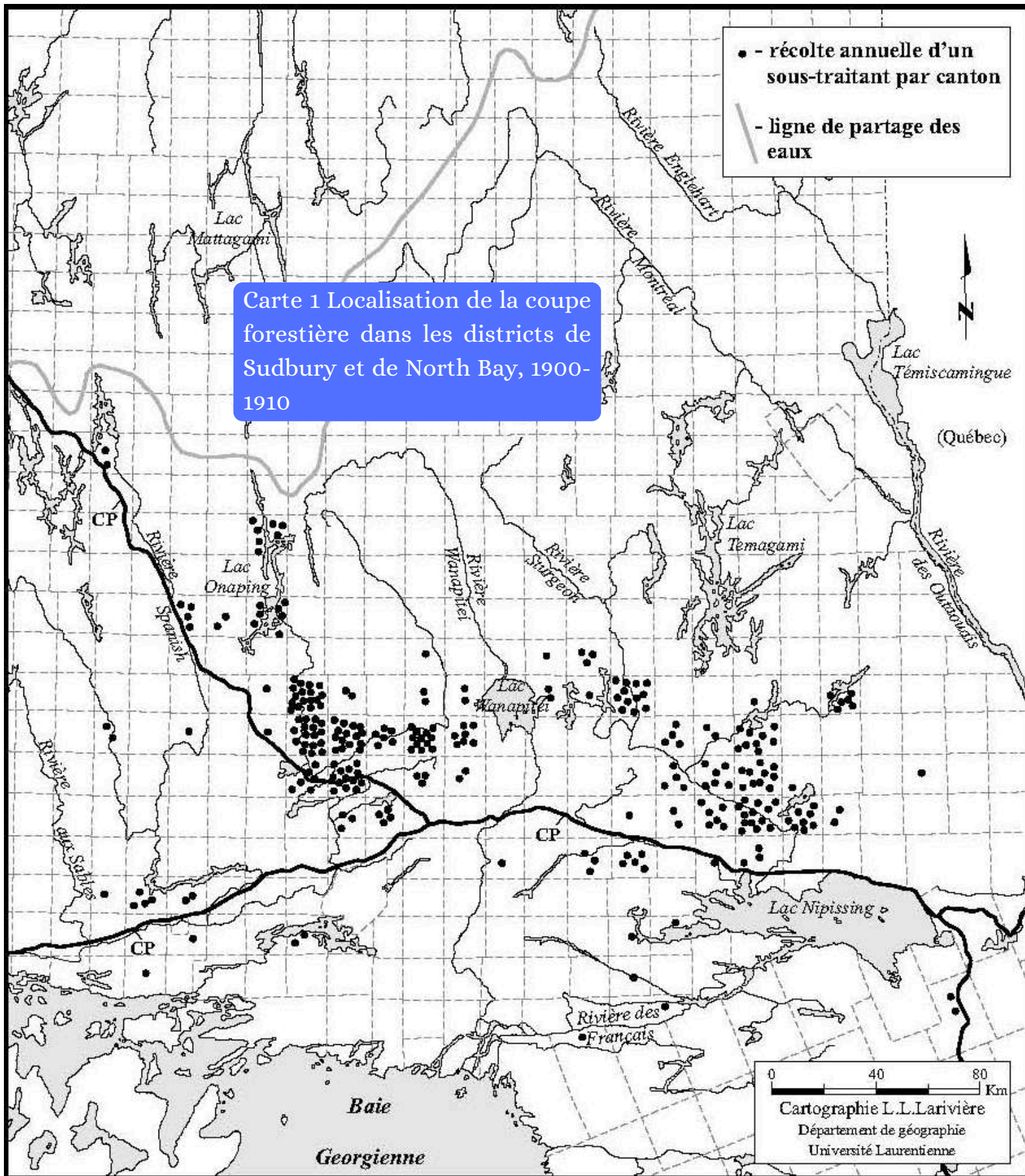
48. Étant donné la grande superficie des deux districts, il eut été impossible de présenter sur une seule page l'ensemble de la région. C'est pourquoi nous avons convenu de ne retenir que la section centrale des deux districts; cela implique qu'une faible partie des récoltes des sous-traitants sélectionnés se situe à l'extérieur de ce cadre spatial.

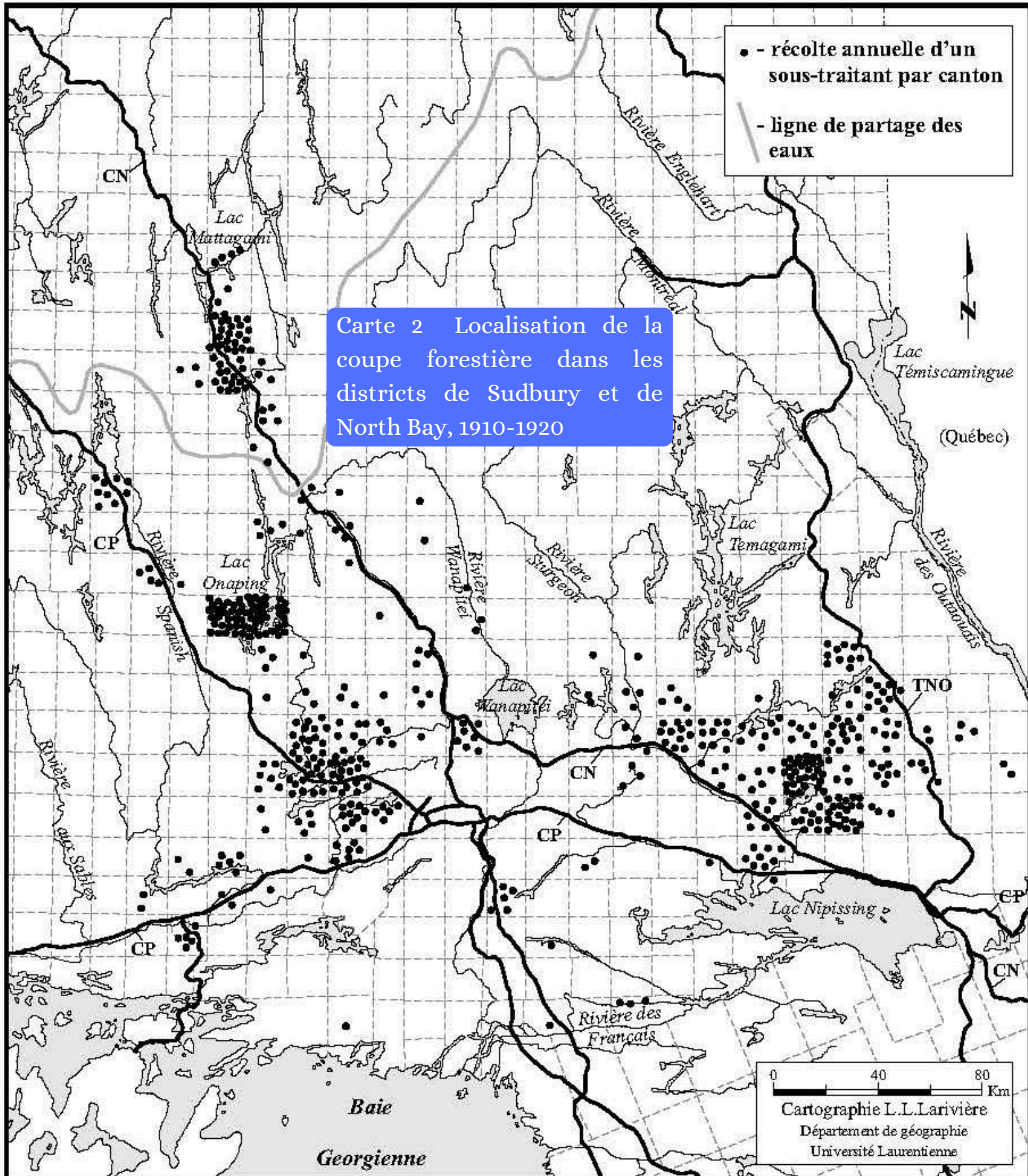
La carte 1 porte sur les activités des sous-traitants entre 1900 et 1910. À chaque fois qu'un canton a été exploité au cours de ces dix ans, nous l'avons indiqué sur la carte à l'aide d'un point placé à l'intérieur des limites du canton. Bien que ce procédé ne tienne pas compte des différences de volume entre les contrats, il permet en revanche une lecture aisée et commode des zones les plus actives. Lors de la première décennie du XX^e siècle, les récoltes se concentrent dans les deux bassins des rivières Onaping et Sturgeon.

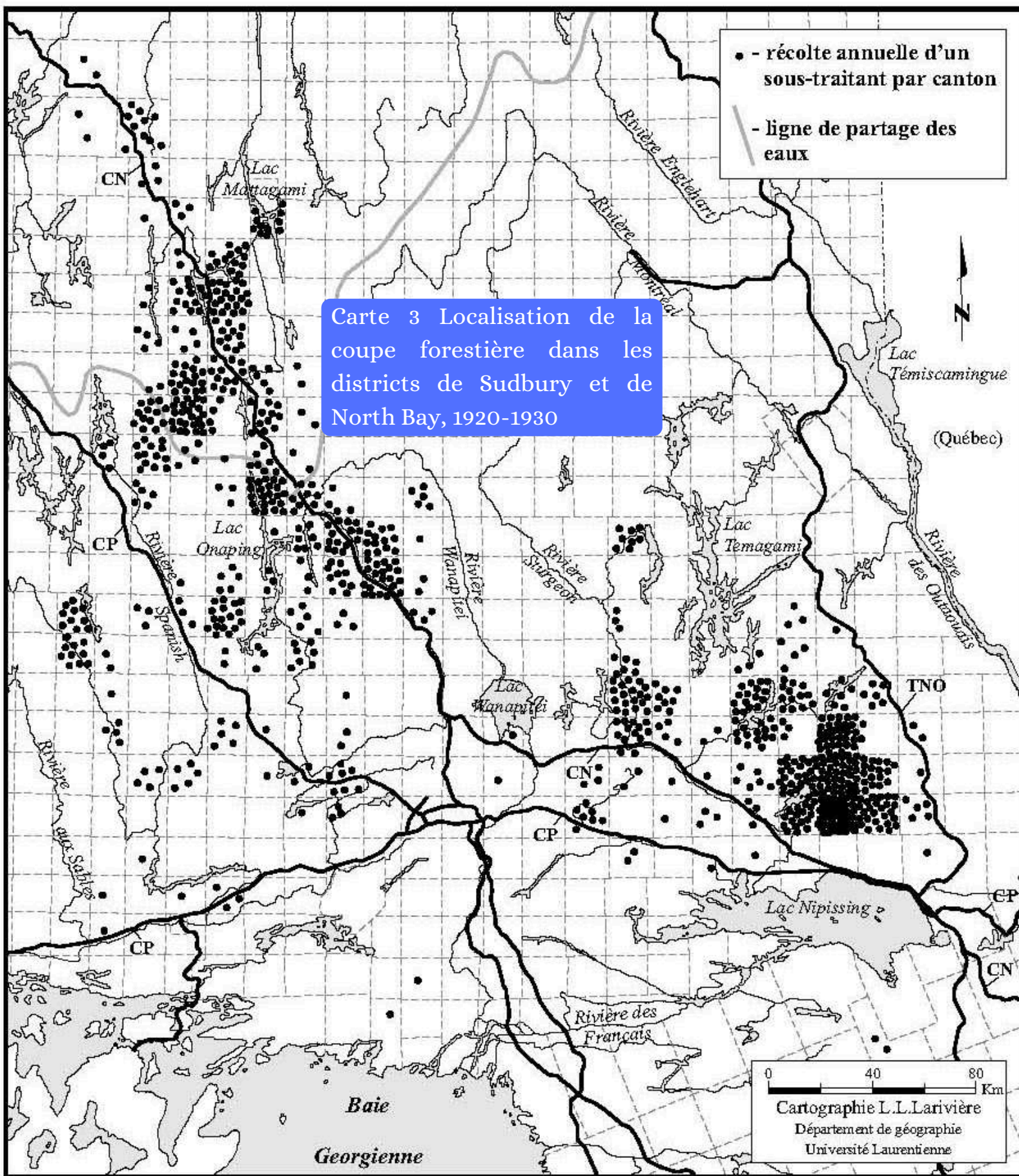
Les axes ferroviaires sont alors peu actifs, notamment parce que deux d'entre eux sont en construction ou à l'état de projet au cours de cette décennie⁴⁹. Le Témiscamingue et Nord-Ontario (TNO), qui se faufile entre les lacs Temagami et Témiscamingue, est encore inachevé en 1910 de même que le Canadien-Nord (CN) qui longe le corridor à l'ouest de la rivière Wanapitei. Quant à la voie du Canadien Pacifique (CP) dont l'ouverture, faut-il le rappeler, est antérieure à notre période, elle semble peu utilisée.

Les activités des deux décennies qui suivent, synthétisées sur les cartes 2 et 3, passent justement par le recours beaucoup plus systématique aux voies ferroviaires. C'est particulièrement le cas du Canadien-Nord, terminé en 1914, qui semble servir de catalyseur à une coupe intensive dans certains secteurs, comme la région des cantons de Graves et de Champagne entre 1910 et 1920 et encore entre 1920 et 1930. Le long du TNO également on s'active et notamment dans Milne et Gooderham entre 1910 et 1920. Mais, à l'inverse de la situation prévalant dans le district de Sudbury où le centre de gravité de la coupe se déplace résolument vers le Nord – le contraste entre les cartes 1 et 3 est éloquent –, les coupes du district de North Bay demeurent concentrées à l'intérieur de la zone limitée par le TNO, la rivière Sturgeon et le lac Temagami. Tout se passe comme si la constitution de la réserve de Temagami

49. Voir Gaétan Gervais, «Le réseau ferroviaire du Nord-Est ontarien, 1881-1931», *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. XIII, no 2 (février 1981), p. 35-63.







avait freiné, au cours de cette période⁵⁰, le déplacement vers le nord des chantiers forestiers.

Les voies fluviales ne sont pas pour autant délaissées, quoiqu'on ne remonte pas davantage le long de la rivière Sturgeon. Plus à l'ouest, les chantiers ont atteint les sources des rivières Onaping et Spanish à telle enseigne que peu de coupe s'effectue plus au sud, là où, 20 ans plus tôt, les abattages étaient si abondants.

* * *

Assurément, il était possible de faire carrière comme sous-traitant dans le Nord-Est ontarien puisque ce mode d'organisation du travail forestier semblait être fort répandu au cours des premières décennies du XX^e siècle. Bon nombre des sous-traitants échantillonnés réussissent à se maintenir en affaire plusieurs années, approvisionnant quelques entreprises différentes au cours des saisons. Les volumes de leurs récoltes exigent généralement l'embauche d'une poignée de travailleurs et signifient dans bien des cas, qu'ils mettent eux aussi la main à la pâte de telle sorte qu'ils sont capables de mener à bien les petits contrats dont ils héritent sur les boisés de ferme. Plusieurs indices ont souligné leur capacité d'adaptation qui contraste singulièrement avec l'idée voulant qu'ils soient des vestiges d'une forme de production précapitaliste et arriérée. Certains d'entre eux ont érigé, au cours de la même saison, plus d'un camp forestier en acceptant de localiser leur coupe sur des cantons non adjacents. Par ailleurs, la fréquence avec laquelle ils sont parvenus à décrocher des contrats avec plus d'une entreprise au cours de la

50. En 1991, nous avons, avec notre collègue Matt Bray et deux étudiants, effectué une étude des activités forestières dans la réserve. Nous avons alors démontré que certaines sections de la réserve avaient été largement exploitées au cours de la première moitié du XX^e siècle, particulièrement à partir de la fin des années 1920. Voir Paulette Gosselin, Guy Gaudreau, Matt Bray et Pierre Gravelle, *Historical Research on the Temagami Comprehensive Planning Area (1851-1959)*, *Report I : Licenses*, xx-53 p.; *Report II : Harvesting*, xxxviii-60 p.; *Report III : Fires*, xxiii-262 p., Sudbury, Northern Ontario Institute of Research, 1991.

même saison demeure étonnante. Cette souplesse de leurs activités⁵¹, qu'expliquent la faible ampleur des équipements et le fait que les travailleurs forestiers amènent souvent avec eux outils et chevaux, est sans doute rendue possible par le système d'attribution des permis de coupe en Ontario qui autorise, depuis 1892, la détention de permis de coupe par plus d'une entreprise sur un même territoire et sur un même canton. En cela, la situation contraste singulièrement avec celle observée au Québec⁵² et au Nouveau-Brunswick⁵³ où il y a formation de monopoles forestiers sur les territoires et conséquemment, l'obligation pour le sous-traitant de faire affaire avec la seule entreprise de la région.

Cette capacité d'adaptation au marché ne doit pas nous faire oublier la précarité de leur situation économique. Régulièrement, ils interrompent leurs activités pour au moins une saison et parfois davantage, retournant, pour beaucoup d'entre eux, sur leur ferme. Ajoutons à cela le fait qu'ils doivent souvent défaire leur camp forestier et l'installer dans un autre canton, suivant en cela les directives des entreprises. En outre, les récoltes qu'ils recueillent sont peu volumineuses, ce qui rend plus incertains les profits d'une saison.

Mais cette précarité économique doit être mesurée à l'aune des succès des entreprises forestières elles-mêmes, ce que les auteurs ont négligé de faire

51. On pourrait toujours argumenter que ce sont tout autant des signes de difficultés économiques : incapables de survivre avec un contrat, ils auraient été forcés d'en décrocher un deuxième comme complément. Cela serait recevable si les doubles contrats ou les doubles camps étaient toujours déséquilibrés en termes de volume de coupe. Or, il n'en est rien comme on peut le voir avec les contrats d'Élie Aubin. Par exemple, en 1917-1918, année d'un double camp, comme en 1922-1923, année d'un double contrat, les contrats sont relativement bien répartis de telle sorte qu'on ne peut pas dire qu'il y ait un contrat ou un camp qui serve de complément.

52. Voir notamment Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, p. 191-195; et J.I. Little, *Nationalism, Capitalism, and Colonization in Nineteenth Century*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989, p. 102-109.

53. Bill Parenteau, «The Woods Transformed : The Emergence of the Pulp and Paper Industry in New Brunswick, 1918-1931», *Acadiensis* (automne 1992), p. 8-10.

jusqu'à maintenant. Force nous est de reconnaître que beaucoup de firmes ne connaissent guère plus de succès que les sous-traitants. Citons, à titre d'exemple, la papetière installée à Sturgeon Falls, laquelle a joué un rôle majeur dans la sélection des sous-traitants échantillonnés. C'est en 1894 qu'est érigée la première usine de pâte par la Paget, Heat & Co. Peu après, la société est en difficulté et vend ses propriétés à la compagnie britannique Sturgeon Falls Pulp & Paper qui, après avoir obtenu du gouvernement un large territoire de coupe pour le bois à pâte en 1898⁵⁴, transforme l'usine afin de produire du papier-journal. Entre 1900 et 1914, l'usine passe entre les mains de deux autres propriétaires, soit l'Imperial Paper Mills, et l'Ontario Pulp & Paper. Entre 1900 et 1914, on cesse toute activité pendant six ans, (1900-1901, 1901-1902, 1906-1907, et de 1908-1909 à 1910-1911). En outre, pendant trois ans, l'usine est entre les mains des banques qui sont identifiées comme titulaires officielles des permis de coupe. La Spanish Pulp & Paper, déjà installée à Espanola, prend finalement le relais. Et on connaît la suite puisque l'Abitibi Pulp & Paper rachète à son tour les deux usines en 1928, après les difficultés provoquées par la surproduction papetière des années 1920. Décidément, les affaires ne sont guère reluisantes pour cette usine moderne, évaluée en 1911 à près de deux millions de dollars⁵⁵. Les sous-traitants pouvaient-ils faire mieux?

Cela nous amène à réfléchir sur l'ambiguïté présente dans cet article, relativement aux statuts respectifs des sous-traitants et des contremaîtres forestiers. Quoique des études ultérieures autoriseront des affirmations plus sûres, tout se passe comme si, au cours de notre période où il n'y a pas encore de syndicalisation des travailleurs forestiers ni de mécanisation, les sous-traitants et les contremaîtres ne présentaient pas, dans la réalité, de caractéristiques bien tranchées et qu'en fait, les individus passaient parfois d'un rôle à l'autre. Cette hypothèse, renforcée par le flottement de l'historiographie sur la question, s'appuie sur la fragilité des entreprises, toujours

54. Ontario, *Documents de la Session*, 1899, document 74.

55. Lévesque, *Histoire de Sturgeon Falls*, p. 38.

en faillite et parfois en reconstruction, qui doivent ainsi compter sur l'expertise des gens disponibles sur place, quitte à les embaucher comme contre-mâîtres.

En terminant, une étape essentielle reste encore à faire : le dépouillement systématique des monographies locales et régionales afin d'identifier le statut des sous-traitants échantillonnés. Sont-ils, pour la plupart, des villageois vivant pleinement d'une économie marchande aux multiples visages? Ou sont-ils, comme nous le pensons, des agriculteurs relativement prospères qui ajoutent, à leur exploitation agricole, ce travail en forêt? Il faudrait alors vérifier à quel moment du cycle de la vie familiale sur la ferme coïncident avec les années de sous-traitance. La sous-traitance, tout comme la vente des boisés de ferme, examinée dans le prochain texte, ne serait alors qu'une des facettes des activités agricoles, et s'inscriraient dans ce que Gérard Bouchard a appelé la pluriactivité agricole⁵⁶.

56. Gérard Bouchard, *Quelques Arpents d'Amérique*, Montréal, Boréal, 1997; voir notamment le chapitre 6.

LES ACTIVITÉS FORESTIÈRES DANS DEUX COMMUNAUTÉS AGRICOLES DU NOUVEL-ONTARIO, 1900-1920¹

Hanmer et Blezard, deux communautés agricoles du Nouvel-Ontario qui, en dépit de leur nom, sont d'origine canadienne-française². Fondées au tournant du XX^e siècle, elles font alors partie de ces paroisses de colonisation que le Canada français égrène de la vallée laurentienne jusqu'aux Rocheuses³. Situées seulement à une vingtaine de kilomètres au nord de Sudbury, elles connaissent néanmoins un développement qui, au cours des premières décennies de leur existence, reste peu tributaire de la hausse des activités minières régionales⁴.

1. Cet article fut d'abord publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54 no 4, printemps 2001, p. 501-529. Ensuite il fut légèrement remanié pour constituer le chapitre quatre d'un ouvrage dont j'ai assumé la direction intitulé *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle : le rôle du milieu agricole et des politiques forestières*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, p. 129-163.

2. Pour une vue d'ensemble de l'histoire du Nord ontarien, voir Gaétan Gervais, Matt Bray et Ernie Epp (dir.), *Un vaste et merveilleux pays*, Toronto, ministère des Affaires du Nord de l'Ontario, 1984.

3. Deux ouvrages sur la francophonie canadienne abordent l'histoire de ces différentes communautés; voir Joseph Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, voir notamment l'article de Gaétan Gervais, «L'histoire de l'Ontario français», p. 145-161; Gratien Allaire, *La francophonie canadienne. Portraits*, Québec et Sudbury, AFI-CIDEF et Prise de parole, 1999, le chapitre IV traite exclusivement de l'Ontario français.

4. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que la population des communautés agricoles de la région quittera massivement le travail de la terre pour le travail minier; voir à ce sujet, Donald Dennie, *À l'ombre de l'INCO*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2001; Donald Dennie, *Une histoire sociale du Grand Sudbury. Le bois, le roc et le rail*, Sudbury, Prise de parole, 2017. Les activités minières régionales sont esquissées dans

De vocation surtout agricole, les terres et forêts enserrant ces deux communautés voisines s'étalent sur six cantons totalisant plus de 500 kilomètres carrés. Ces six cantons, identifiés sur la carte 1, font partie d'une zone agricole plus vaste appelée communément «La Vallée» et font partie de la région de Sudbury. Si ces cantons ont été réunis pour fin d'analyse, c'est qu'ils ont constitué pendant 30 ans⁵ (en fait, jusqu'à tout récemment), une municipalité indépendante, Vallée-Est (1969-1999) et qu'ils permettent une analyse plus fine des phénomènes.

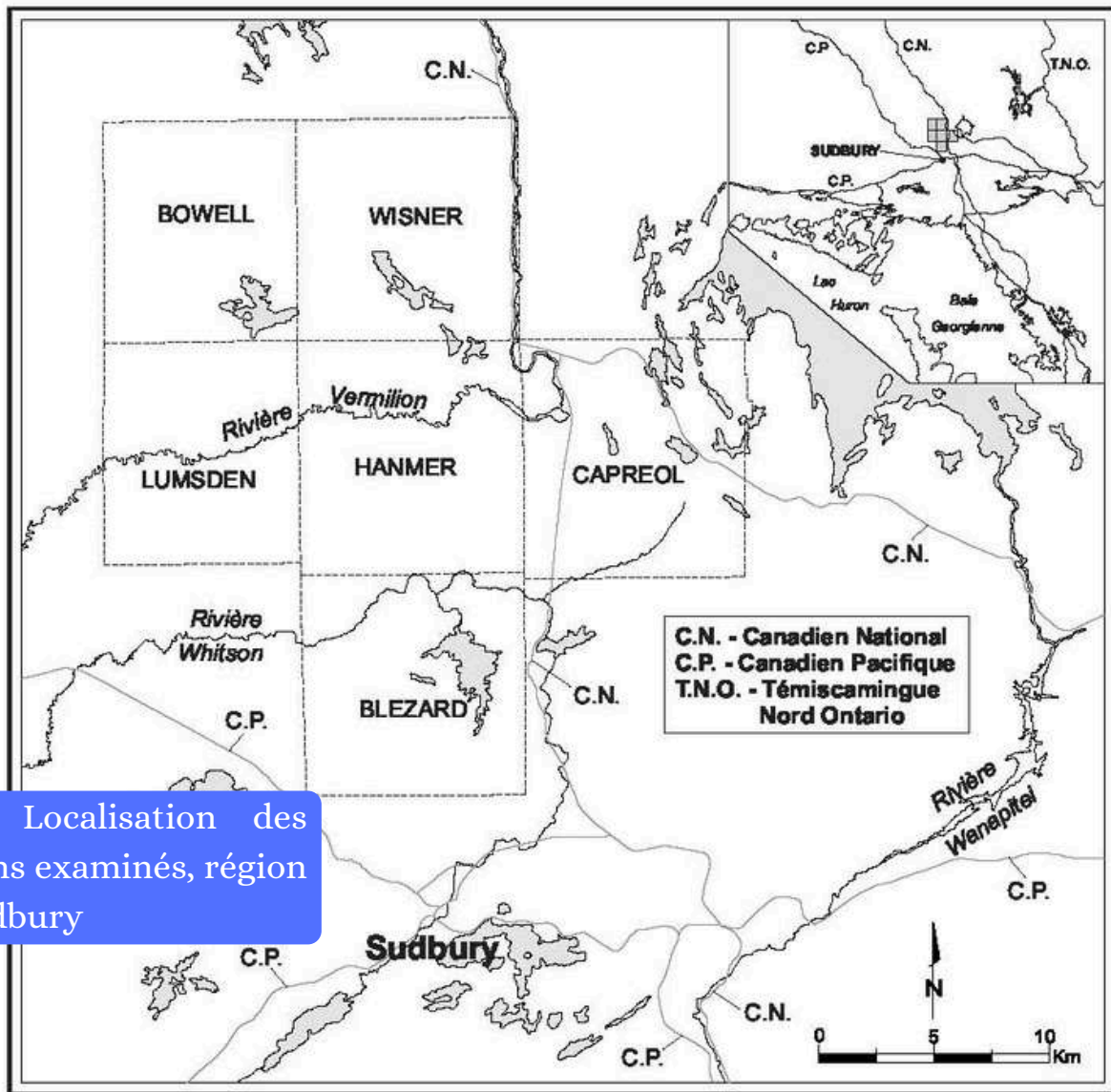
Ces terres et forêts vont faire l'objet d'une coupe forestière intensive à partir de la fin du XIX^e siècle. Dès 1920, l'essentiel des espèces commerciales a été liquidé, laissant dans les archives publiques des informations détaillées qui feraient l'envie de bien des chercheurs⁶.

Nous nous arrêterons brièvement sur ces sources en profitant de l'occasion pour dresser un bref survol historiographique et énoncer quelques propos théoriques. En deuxième partie, une vue d'ensemble des récoltes de matière ligneuse puisées sur les six cantons prépare deux analyses successives : d'abord la coupe dans les chantiers, grâce à l'examen des contremaîtres et des sous-traitants, et ensuite celle sur les lots agricoles. Finalement, c'est seulement en conclusion que se précisera une évolution en trois étapes des activités forestières en milieu agricole.

Carl Wallace et Ashley Thompson (dir.), *Sudbury. Rail Town to Regional Capital*, Toronto, Dundurn Press, 1993; Gilbert A. Stelter, «Community Development in Toronto's Commercial Empire : The Industrial Towns of the Nickel Belt», *Laurentian University Review*, vol. VI, no 3 (juin 1974), p. 3-53; Noel Beach, «Nickel Capital : Sudbury and the Nickel Industry, 1905-1925», *Laurentian University Review*, vol. VI, no 3 (juin 1974), p. 55-74.

5. Les limites de l'ex-municipalité de Vallée-Est ne correspondent pas exactement à ces cantons. Mais le choix de six cantons entiers s'avère fort commode, compte tenu du mode de découpage des données gouvernementales.

6. Ces registres n'ont d'équivalent ni au Québec ni au Nouveau-Brunswick, à ce que nous sachions.



Carte Localisation des cantons examinés, région de Sudbury

Réalisation : L.L. Larivière (Géographie, Université Laurentienne)

Historiographie et sources utilisées

Depuis Lower⁷, les travaux des historiens sur la forêt ont plus souvent qu'autrement examiné les activités forestières dans un cadre géographique très

7. Il paraîtra peut-être dépassé de nous référer aux travaux de Lower publiés il y a déjà plus de 80 ans. Pourtant, ses ouvrages restent incontournables, tellement la recherche sous-jacente était étoffée; voir *North American Assault on Canadian Forest*, Toronto, Ryerson Press, 1938; «The Trade in Square Timber» (1933), dans *Approaches to Canadian Economic History*, W.T. Easterbrook et M.H. Watkins (dir.), Toronto, MacMillan, 1978, p. 28-48.

large. D'abord histoire d'un *staple* et pièce maîtresse de la thèse laurentienne pour expliquer le XIX^e siècle, la forêt est devenue un aspect incontournable de l'histoire régionale reconstituée dans une perspective sociale⁸. À chaque fois, les mécanismes retenus signalent surtout les mouvements d'ensemble tels les marchés, le cycle des produits forestiers (bois équarri, bois de sciage et bois à pâte), les politiques de gestion, d'importation ou d'exportation, les entrepreneurs en tant que groupe social ou encore la monopolisation des ressources. Utile, cette perspective reconnaît l'immensité des territoires de coupe.

Cette tendance lourde de l'histoire forestière nous a beaucoup influencé. Nos travaux antérieurs ont souvent retenu un cadre géographique provincial⁹. Au centre de ce choix, reposait la question de l'épuisement des ressources qui alimente et conditionne une forte mobilité du capital et du travail. L'homme ne dépasse les contraintes géographiques qu'au prix de déplacements. L'examen de l'épuisement de la matière ligneuse ne peut pas être mené dans le seul cadre régional. Faire l'histoire d'une région – au demeurant utile pour rapprocher l'histoire universitaire des citoyens – nous est apparu souvent comme l'histoire des sédentaires, valorisés par les élites, au détriment des sans-terre ou des migrants.

L'étude de la forêt à l'échelle locale a donc été largement négligée jusqu'à maintenant. Peut-être était-ce en raison du discrédit jeté sur les monographies paroissiales et la petite histoire marquées par l'événement-roi. Pourtant, comme nous le verrons, plusieurs éléments peuvent être mis en lumière grâce à cette nouvelle perspective.

8. Voir notamment René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal, 1983. Les nombreuses monographies régionales parrainées par INRS-Culture (autrefois l'Institut québécois de recherche sur la culture) pourront être consultées à cet effet.

9. Notre ouvrage publié en 1999 l'illustre fort bien; voir *Les récoltes des forêts publiques du Québec et de l'Ontario, 1840-1900*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

À commencer par un examen des rapports entre l'agriculture et la forêt. Le concept d'économie agro-forestière développé brillamment par Normand Séguin ne semble pas correspondre à la réalité des deux communautés de Hanmer et de Blezard¹⁰. Faire et vivre de la terre ont été rendus possibles ici, en raison de la fertilité des terres et plus tard au XX^e siècle de la proximité d'un grand centre urbain comme Sudbury. Les activités forestières semblent y avoir laissé peu de traces et avoir peu dénaturé l'agriculture. En revanche, la notion de pluriactivité, mise en relief par Gérard Bouchard, paraît davantage prometteuse puisqu'elle retient les activités forestières comme une des dimensions du monde agricole avec lesquelles les agriculteurs composent¹¹. Le travail dans les chantiers et la vente de produits forestiers seraient ainsi deux des multiples rapports que la paysannerie entretiendrait avec le capitalisme, les revenus accumulés servant avant tout à l'acquisition de terres additionnelles pour y établir les fils. La multiplication des dépendances déboucherait, en fin de compte, sur une relative autonomie des agriculteurs de sorte qu'aucune activité ne puisse prédominer et corrompre le travail de la terre.

Cette notion de pluriactivité impliquerait finalement que les activités forestières soient de courte durée comme toutes les autres et que le capitalisme tirerait profit de cette non-permanence de la relation. Seule condition pour que s'établisse une relation de complémentarité. Mais comment tout cela s'effectue-t-il? Nous croyons qu'un examen très localisé des activités forestières éclairera cette question.

Cela dit, c'est d'abord et avant tout en termes de compréhension détaillée des mécanismes des activités forestières que l'analyse à l'échelle locale s'avère

10. Normand Séguin, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1977; Normand Séguin, «Problèmes théoriques et orientations de recherche», dans *Agriculture et colonisation au Québec*, Normand Séguin (dir.), Montréal, Boréal express, 1980, p. 181-197.

11. Gérard Bouchard, *Quelques Arpents d'Amérique*, Montréal, Boréal, 1997; voir notamment le chapitre 6.

décisive. En effet, cette approche permet une lecture beaucoup plus fine et laisse des pistes de réflexion sur les différentes étapes de leur développement en milieu agricole.

Quelques mots maintenant à propos des sources. La première se compose des registres des concessions forestières¹². Servant de source primaire à l'étude de la monopolisation des territoires de coupe, ces registres sont connus de plusieurs historiens¹³. Ils sont également utiles pour repérer les détenteurs des permis de coupe et, conséquemment, les distinguer des autres intervenants forestiers actifs dans une région, tels les sous-traitants des grands travaux de construction, les marchands et les autres intermédiaires qui achètent du bois. C'est pourquoi leur utilisation ne peut être menée à profit qu'en jumelant ces registres à une autre source gouvernementale, soit les registres de coupe – et dans ce cas-ci ceux de l'agent forestier du district de Sudbury. Ces derniers ont été exploités systématiquement et nous ont permis de mieux circonscrire les droits de coupe des différents intervenants forestiers. Ainsi, y figurent quelques intermédiaires qui, sans être concessionnaires, doivent rendre compte à l'agent forestier des achats de bois effectués. En fait, si les

12. Ces documents légaux enregistrent le titulaire et la superficie de chacune des concessions forestières ontariennes. Ils sont déposés aux Archives publiques de l'Ontario à Toronto. Leur consultation est néanmoins difficile en raison du mode d'organisation des données. En effet, ces concessions – à l'inverse des québécoises – n'ont pas de code numérique constant, de sorte que reconstituer l'histoire de l'une d'elles peut s'avérer une tâche fort ardue.

13. Pour le Québec, voir notamment Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, Québec, IQRC, 1989, p. 324 et passim; Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, IQRC, 1989, p. 191 et suiv.; J.I. Little, *Nationalism, Capitalism, and Colonization in the Nineteenth-Century Quebec*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989, chap. 5. Pour les Maritimes, on consultera *Trouble in the Woods. Forest Policy and Social Conflict in Nova Scotia and New Brunswick*, L. Anders Sandberg (dir.), Fredericton, Acadiensis Press, 1992; J.K. Hiller, «The Politics of Newsprint : The Newfoundland Pulp and Paper Industry, 1915-1939», *Acadiensis*, (printemps 1990), p. 8 et suiv. En Ontario, l'ouvrage de W.R. Wightman et Nancy M. Wightman, (*The Land Between : Northwestern Ontario Resource Development, 1800 to the 1990s*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 182 et suiv.) illustre fort bien cette même utilisation des registres pour la cartographie des territoires de coupe.

registres des concessions donnent une image des droits théoriques des entreprises, les registres de coupe témoignent de leur mise en pratique.

Tenus depuis la saison de coupe 1901-1902, les registres de coupe permettent à l'agent forestier de déterminer la somme des redevances forestières établie à partir de la déclaration annuelle de chacune des entreprises. Certes, ces déclarations volontaires sous-estiment considérablement les volumes de coupe. Daniel Bouchard cite des témoignages qui ne laissent pas de doute à ce sujet¹⁴. Il ne serait pas exagéré d'avancer que les volumes réels sont de 50% supérieurs à ceux officiellement enregistrés¹⁵. Mais, comme ce défaut a toutes les chances d'affecter l'ensemble de la période, l'analyse proposée reste valable. L'obligation de préciser la provenance des bois s'avère décisive dans notre démarche puisqu'elle nous permet d'identifier annuellement la coupe effectuée dans les six cantons rattachés aux deux communautés et de prendre notamment la mesure de la coupe sur les lots agricoles.

Une vue d'ensemble de la coupe

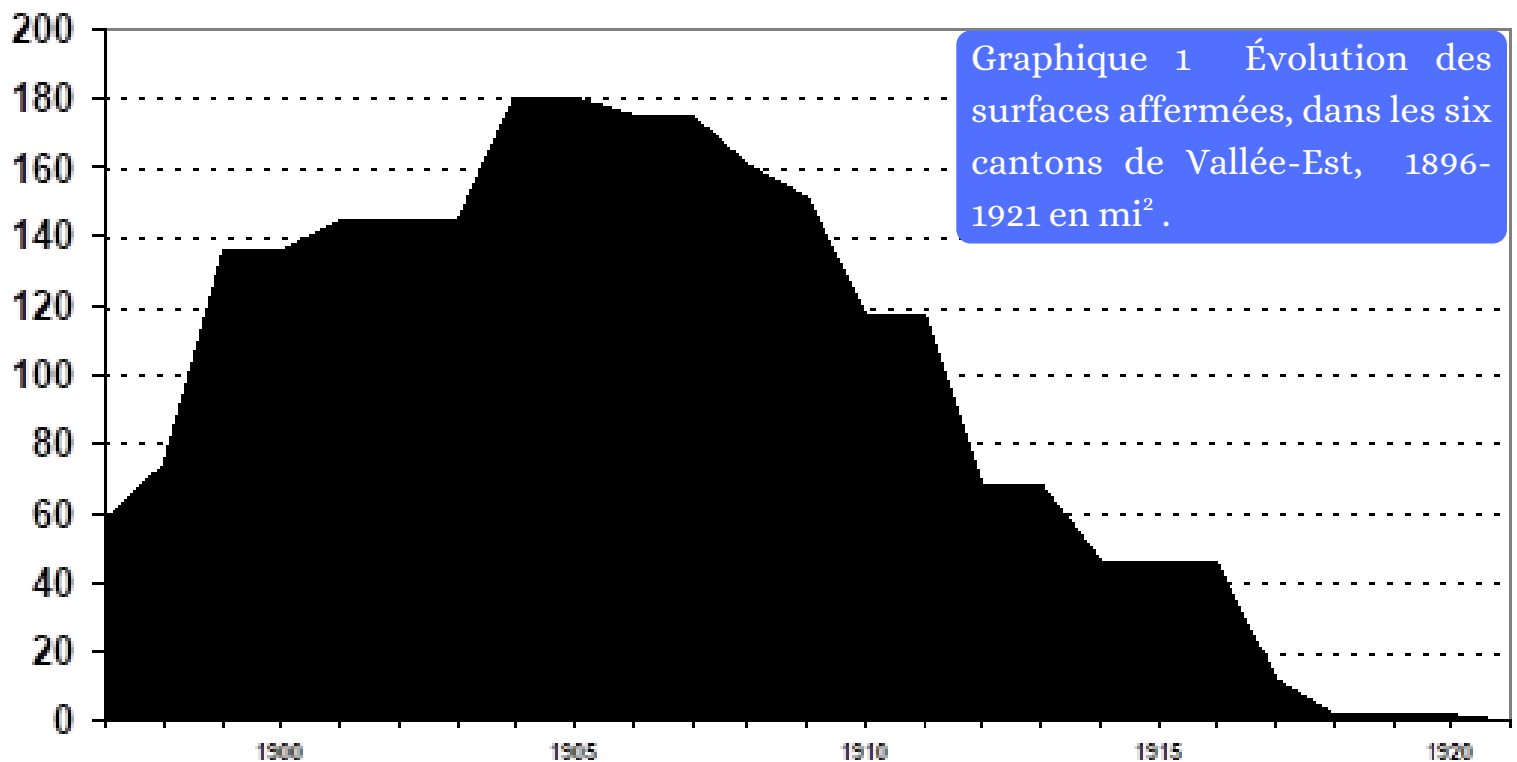
Le fait que la première saison d'exploitation inscrite dans le registre soit celle de 1901-1902¹⁶ soulève une difficulté puisque le début des activités forestières de la région examinée est antérieur. Si on en croit les données relatives aux

14. Daniel Bouchard, «Contribution à l'étude des activités forestières dans le Nouvel-Ontario: le cas de la région de Sudbury», dans Guy Gaudreau (dir), *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, p. 125-126.

15. Pour le Québec, nous avons tenté, avec deux collègues, de prendre la mesure de ce phénomène de sous-enregistrement; voir Guy Gaudreau, Claire-Andrée Fortin et Robert Décarie, «Les récoltes des forêts publiques (1850-1900) : proposition de correction des données», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 3 (hiver 1993), p. 485-499. Notons, par ailleurs, que ce n'est pas tellement le nombre de billes de bois produites qui est systématiquement sous-estimé, mais les volumes physiques de ces mêmes billes qui sont beaucoup plus faciles à falsifier.

16. Pour les années antérieures, on pense que l'agent responsable était basé à Web-wood, village situé à 50 kilomètres à l'ouest de Sudbury. Le registre de coupe qu'il aurait tenu reste introuvable.

concessions forestières affermées dans les six cantons, c'est au milieu des années 1890¹⁷ que les entreprises obtiennent leurs premiers territoires de coupe¹⁸. Comme on peut le voir au graphique 1, les superficies sous concessions forestières augmentent rapidement au tournant du XX^e siècle. Mais étant donné que, d'une part, il y a généralement un certain délai entre l'obtention du permis de coupe et le début des activités d'abattage et que,



17. Les activités forestières sur la rive nord de la baie Georgienne démarrent au cours des années 1880; voir Lower, *North American*, p. 176-179. Mais on s'attaque d'abord aux principaux bassins, tels ceux des rivières Spanish et des Français. Les eaux qui coulent dans les six cantons sont tributaires de la rivière Spanish dont l'embouchure est située plus à l'ouest.

18. Archives publiques de l'Ontario, *Ontario Crown Lands*, Registre des concessions forestières de l'Ontario, Western District, vol. 6 (1894-1914): concessions 6W105, 6W534, 6W574, 6W575, 6W583, 6W593, 6W584, 6W591, 6W592, 6W613, 6W675, 6W850, vol. 7 (1907-50): concessions 7W27, 7W82.

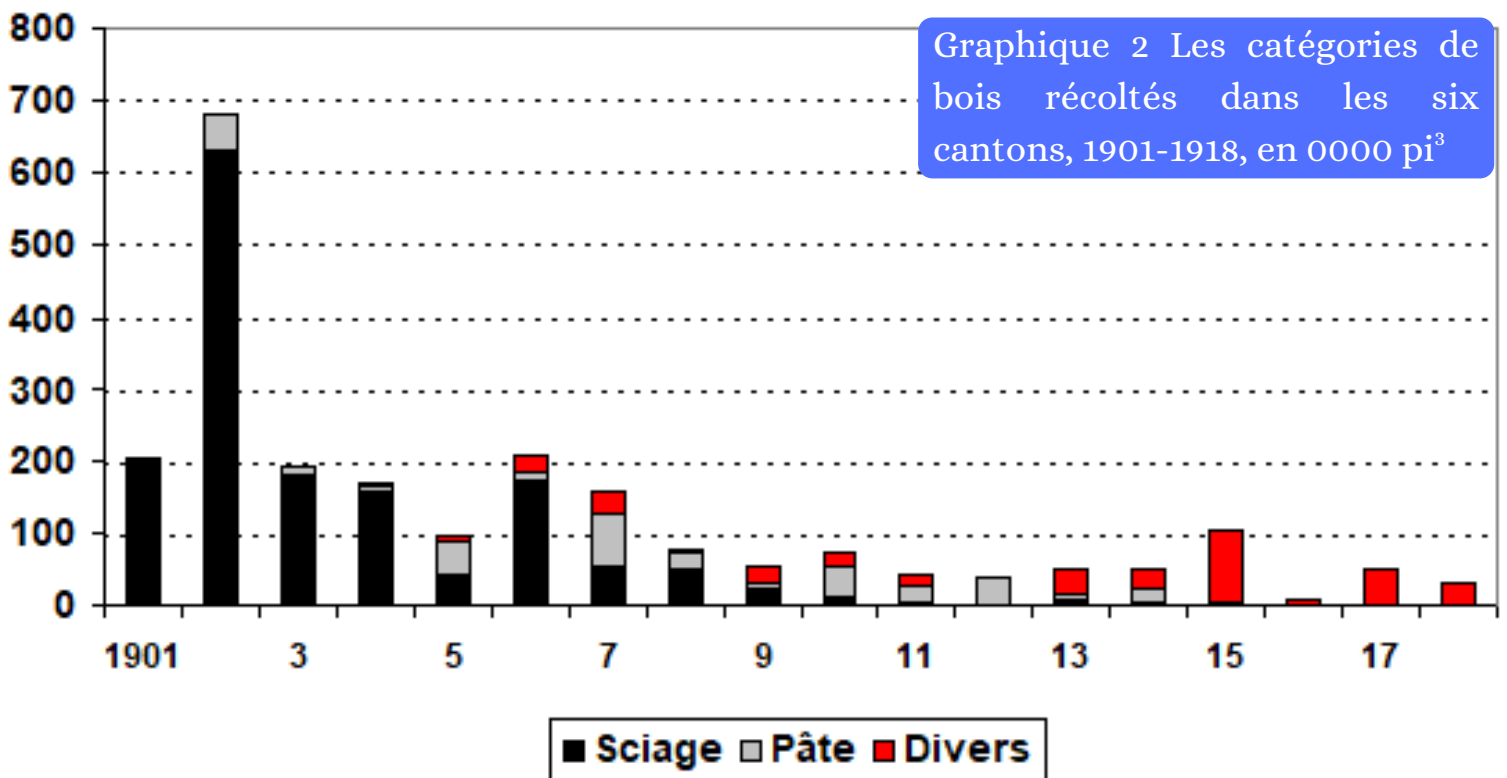
d'autre part, de nouvelles concessions sont accordées après 1901, on peut raisonnablement avancer que les données obtenues permettent d'examiner la plupart des activités forestières.

De nombreuses entreprises ont été titulaires de concessions forestières, notamment parce qu'elles sont souvent de faible superficie. Le canton de dimension régulière s'étend sur 36 milles carrés et peut être subdivisé pour former quatre concessions comme c'est le cas des cantons de Hanmer et de Capreol. Un autre motif explique ce foisonnement : la nouvelle règle d'affermage des concessions en vigueur depuis 1892, à partir de laquelle les autorités gouvernementales peuvent céder concurremment un permis pour le bois de sciage et un autre pour le bois à pâte dans le même canton. Cette mesure autorise l'octroi d'un vaste permis de coupe à la Spanish Pulp and Paper qui inclut quatre des six cantons de la zone étudiée¹⁹, tout en permettant au ministère des Terres de la Couronne de vendre les droits sur les pins aux entreprises de sciage.

La fin des concessions forestières, à compter des années 1910, ne provoque pas sur le champ le départ des entreprises forestières. La Spanish s'approvisionne directement des agriculteurs pendant quelques saisons. Mais, plus important encore, des entreprises locales, telles les sociétés Haight & Dickson ou McCreary & Graham, prennent le relais des concessionnaires en rachetant des restes de concessions ou en sillonnant la campagne à l'affût de matières ligneuses pouvant encore être commercialisées. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'arrivée de petites compagnies acheteuses de bois, fréquemment rencontrées dans les registres de coupe.

19. En fait, le contrat d'approvisionnement que prescrit la concession papetière (*pulpwood concession*) demeure assez vague en ce qui concerne les cantons sur lesquels l'entreprise exerce un permis de coupe (voir les *Documents de la Session de l'Ontario*, 1900, vol. XXXII, partie 10, «Agreement Between Her Majesty and the Spanish River Pulp and Paper Company... September 21, 1899», document 50, p. 5). C'est une lecture attentive des registres de coupe qui nous a permis de déterminer très précisément les cantons inclus dans cette entente de 1892.

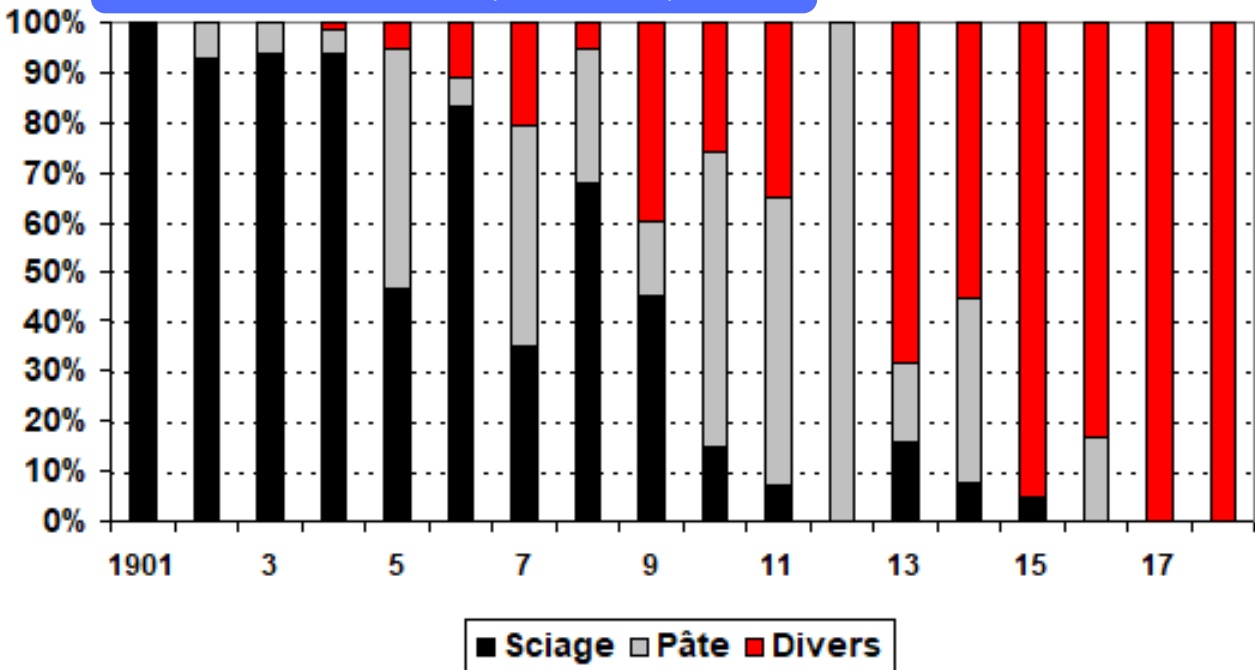
Comme on peut le voir au graphique 2, plusieurs catégories de bois seront tirées du territoire²⁰. Leur évolution respective semble être marquée par une certaine logique où les essences nobles, tels les pins blancs et rouges²¹ sont les premières à tomber, suivies par le bois à pâte, puis par les bois divers qui, ici, sont composés de deux produits principaux, à savoir les traverses de chemin de fer et le bois de chauffage. Cette succession est davantage visible au graphique 3.



20. Ces données proviennent des Archives publiques de l'Ontario, Ontario Crown Lands, RG 1-44-0-11, Timber Agent's Book of the Sudbury District, 1901-1975, vol. 1 (1901-1923) 298 p.

21. L'arpenteur chargé d'examiner le canton de Hanmer à l'été 1894 avait bien vu les valeurs marchandes que représentaient ces pins («The township is well timbered, having white and red pine of a fair size and good quality... », *Documents de la Session de l'Ontario*, Rapport du commissaire des Terres de la Couronne, 1895, «Surveyors Report», cité dans Huguette Parent, *Le Township de Hanmer 1904-1969*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1979, p. 45.

Graphique 3 Les catégories de bois récoltées dans les six cantons, 1901-1918, en %



La surprise de cette évolution demeure sans doute la forte présence des bois divers²². À l'échelle locale, ils peuvent constituer une part importante des abattages en raison d'une conjoncture particulière. Ainsi, la construction du chemin fer Canadien Nord qui sillonne les cantons de Capreol et de Lumsden entre 1906 et 1908 génère une forte demande de traverses que les entrepreneurs de la région s'empressent de fournir. Une autre demande de bois divers proviendra des compagnies minières. Lors de la Première Guerre mondiale, les sociétés minières accroissent considérablement leur production et, conséquemment leur demande de bois de chauffage afin d'alimenter les lits de frittage²³. Ce sont des dizaines de milliers de cordes de bois de chauffage

22. Cela n'est pas sans rappeler le commentaire de Douglas McCalla à propos de l'importance de ces «autres bois»; voir «Forest Products and Upper Canada Development, 1815-1846», *Canadian Historical Review*, vol. 68, no 2 (1987), p. 159-198.

23. Ces lits de frittage font quelques dizaines de mètres de largeur par, peut-être, une centaine de mètres de longueur. On les recouvre d'une bonne épaisseur de bois pour ensuite y déposer le minerai fraîchement hissé à la surface afin de le griller, éliminant ainsi une partie du soufre qu'il contient. La combustion dure ainsi quelques semaines, voire quelques mois, et provoque des fumées sulfureuses qui ont beaucoup endommagé la végétation régionale.



Figure 3.1 Le champ de frittage O'Donnell près de Sudbury en train d'être chargé de milliers de tonnes de roches sulfureuses sur un lit de bois de chauffage de 4 pieds de hauteur; INCO, [1916].

qu'elles engouffreront chaque année, permettant ainsi de vider la campagne des bois encore debout.

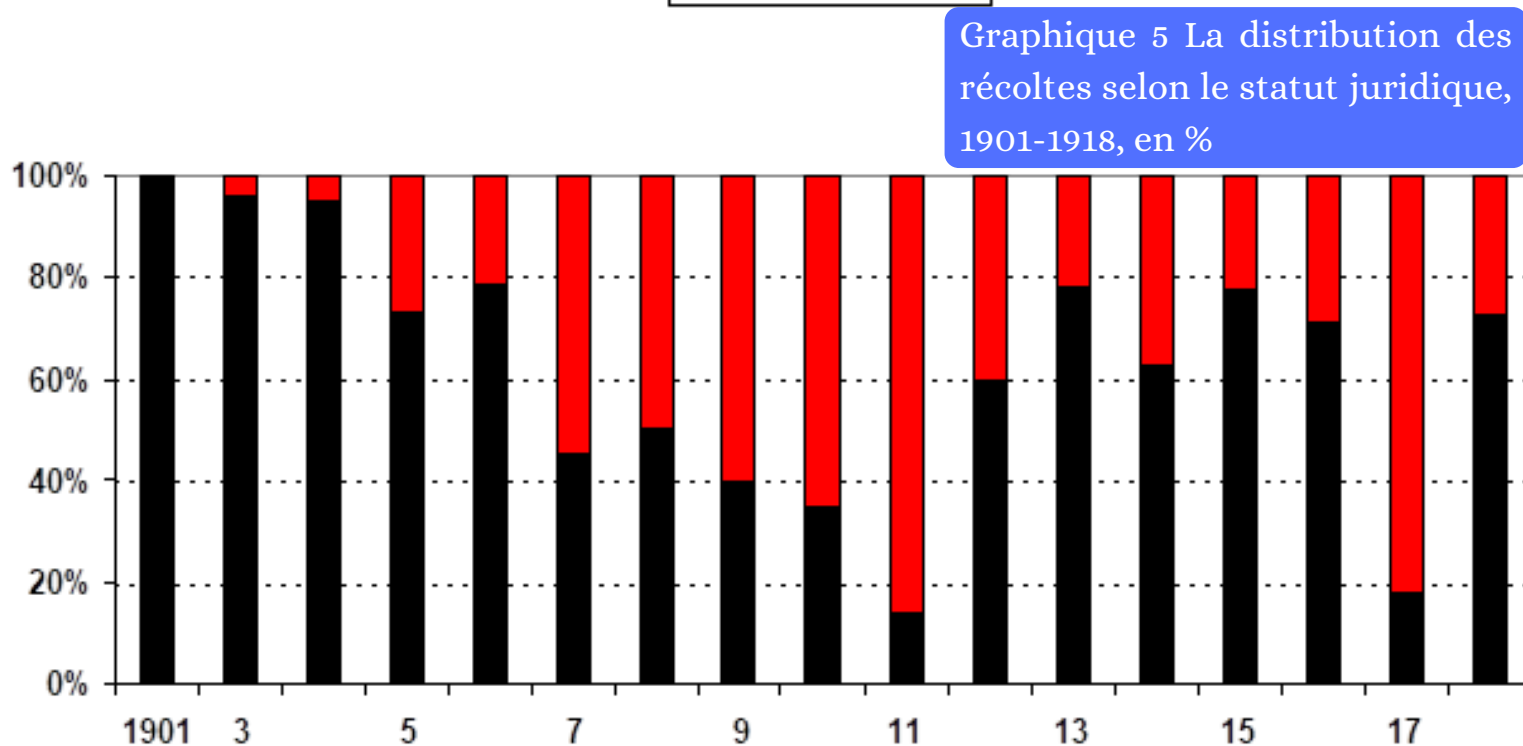
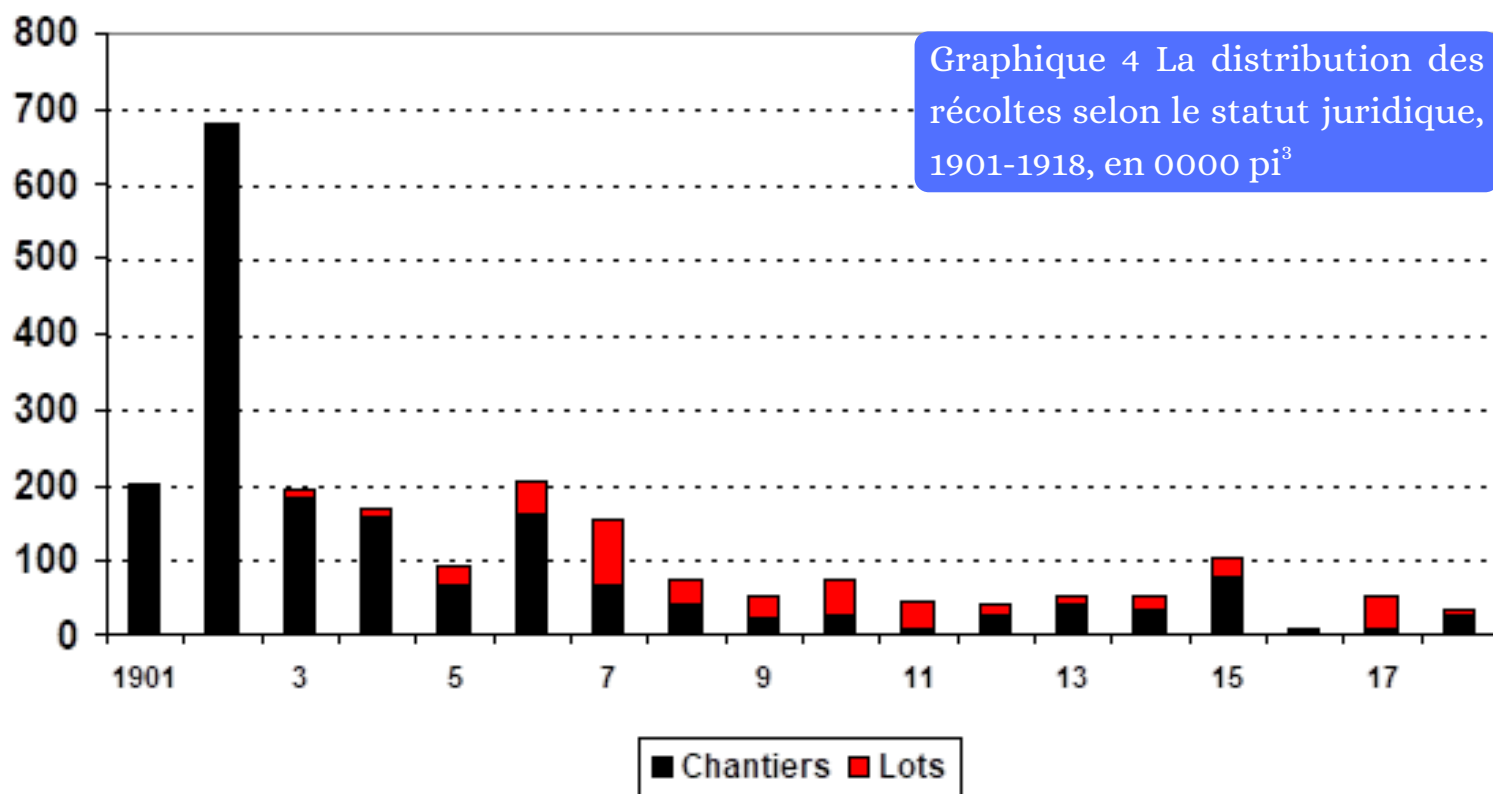
Une autre surprise demeure peut-être le volume total récolté lors de la saison 1902-1903. Dans le seul canton de Capreol – affermé pour la première fois en 1899 – on récolte près de 20 millions de pmp²⁴ et 4000 cordes de bois à pâte, soit à peu près les niveaux de production annuelle enregistrés pour l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la fin du XIX^e siècle. Difficile de trouver comparaison plus marquée! Il y a certes épuisement des ressources commerciales dans les forêts québécoises²⁵ du dernier quart du XIX^e siècle, mais il y a aussi abondance de majestueux spécimens de pin dans la région étudiée. Et ces nombres, quoique nettement au dessus d'une récolte moyenne, ne paraissent pas exceptionnels à la lumière des abattages d'un canton limitrophe comme Lumsden ou de celui un peu plus éloigné, de Morgan.

Comme ces récoltes représentent l'ensemble des contributions des intervenants forestiers, il convient de répartir ces mêmes données selon le statut juridique des boisés impliqués. Les chantiers forestiers à l'intérieur des concessions forestières sont connus et n'ont pas besoin de présentation, si ce n'est qu'ils englobent les productions des contremaîtres et celles des sous-traitants, sur lesquelles nous nous arrêterons plus loin. De la même manière, les productions des agriculteurs – titulaires ou non de leurs patentes – ne requièrent pas de précision méthodologique.

Comme l'indiquent les graphiques 4 et 5, les concessions forestières dominent largement les récoltes, sauf au tournant des années 1910, alors que la

24. Un pmp équivaut à 144 po³ de bois.

25. Girard et Perron nous avaient reproché cette affirmation relative à l'épuisement des ressources ligneuses saguenayennes qu'ils disaient trop considérables pour être déjà épuisées (Girard et Perron, *Histoire du Saguenay*, p. 609, note 18). Précisons que, dans notre esprit, cet épuisement est relatif puisque toujours tributaire des spécimens alors commercialisés et générant des profits; voir Gaudreau, *Les récoltes*, chap. 7.



construction du chemin de fer se termine²⁶ et que la demande de bois à pâte est soutenue. S'il y a remontée de la coupe dans les concessions forestières avec la Première Guerre mondiale²⁷, on la doit au canton de Wisner, plus inaccessible et moins pourvu en bois de sciage mais, en revanche, doté d'essences vulgaires idéales pour les lits de frittage des sociétés minières.

Cette distinction, quoique commode, gomme des différences importantes à l'intérieur des concessions forestières et des terres agricoles dont les intervenants respectifs ne doivent pas être mis sur le même pied. L'accès à des ressources ligneuses considérables, soit à l'intérieur des concessions, ou l'accès limité à de petits lots agricoles, ne conduit pas obligatoirement à l'existence de gros ou de petits producteurs. Des nuances s'imposent, à commencer par celles qui apparaissent dans les chantiers forestiers.

Contremaîtres et sous-traitants

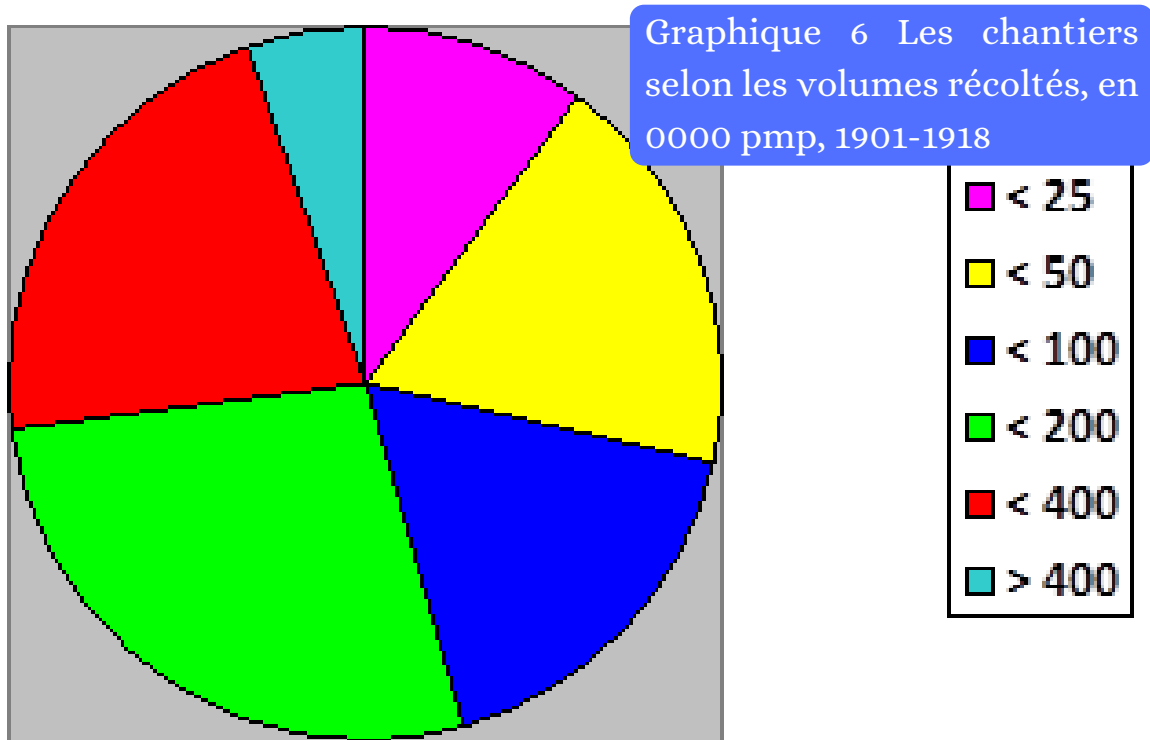
Une première façon d'analyser les coupes annuelles enregistrées à l'intérieur des concessions est de les distribuer selon les volumes déclarés. Au total, nous comptons l'équivalent de 77 coupes annuelles que se partagent 55 individus. De toute évidence, ces responsables des chantiers forestiers ne demeurent guère longtemps dans la région. Un seul, A. Dénommé, revient pendant quatre saisons d'exploitation, d'ailleurs consécutives. L'individu typique fait une seule apparition. Quant aux Canadiens-Français, si on en croit la consonance des noms de famille, ils composent environ la moitié des effectifs.

Moins de la moitié des chantiers (45%) ont une récolte inférieure à un million de pmp (voir le graphique 6). Afin de rendre plus concret ce million de pmp, retenons qu'il résulte, selon les registres mêmes de l'agent forestier, d'une coupe de 10 000 à 30 000 billots (généralement de pin) selon la taille et le

26. Gaétan Gervais, «Le réseau ferroviaire du nord-est de l'Ontario, 1881-1931», *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. XIII, no 2 (février 1981), p. 55.

27. Notons que certaines récoltes de faible volume ont été exclues du total des concessions forestières pour être attribuées aux lots agricoles. Ces cas résultent du manque de précision quant au lot impliqué.

diamètre des spécimens. Autrement dit, le billot contiendrait en moyenne entre 35 et 100 pmp! Cela est bien peu et démontre de belle façon le laxisme des autorités gouvernementales à l'égard des entrepreneurs forestiers. Ce sont plutôt entre 150 et 200 pmp que nous aurions dû trouver pour les pins blancs²⁸.



Une autre façon commode de se représenter un million de pmp est de le traduire en besoin de main-d'œuvre. Très grossièrement, on peut estimer que chaque million de pmp requiert l'équivalent de dix hommes pendant six mois, sans compter la drave²⁹. Ce nombre comprend cependant les bûcherons et les charretiers.

28. L'écart entre la déclaration et les volumes réels est tel qu'on pourra douter de notre analyse. Il faut comprendre que les gestionnaires des forêts publiques de cette époque ne cherchent pas à connaître les volumes exacts. Ils tolèrent une situation presque séculaire qu'ils ne pourraient changer sans bouleverser radicalement les rapports avec les barons du bois.

29. Gaudreau, *Les récoltes*, p. 137 et plus particulièrement la note 13.

Dans la mesure où près de la moitié des chantiers observés produisent moins d'un million de pmp, ils ont une taille assez modeste. Cela ne doit pas nous surprendre car le phénomène avait été observé au Québec³⁰ et dans une région plus large du Nord-Est ontarien, comme on l'a vu dans le texte précédent. Cela implique sans doute des constructions temporaires mal chauffées et des conditions de travail précaires. À l'autre extrémité, les chantiers produisant plus de deux millions de pmp forment le quart des effectifs. Ici, les camps sont mieux organisés et la division du travail y est peut-être plus fine. Dans les plus gros camps, on compte peut-être jusqu'à une cinquantaine d'hommes.

Le recensement nominatif de 1901 fournit quelques indications à propos de ces chantiers forestiers. Bien qu'aucun camp n'ait été retrouvé dans les six cantons à l'étude – en raison d'une énumération tardive³¹ – une dizaine de camps ont été retrouvés plus à l'ouest et au sud. Le plus gros abrite 27 travailleurs, le plus petit 4 travailleurs et même pas de cuisinier, de sorte qu'il s'agit vraisemblablement d'un campement temporaire³². Par ailleurs, l'absence d'un responsable de chantier, dans trois cas sur onze, pourrait laisser croire que certains camps sont rattachés à d'autres et pourraient faire partie de camps plus importants. Comme l'enregistrement se fait en avril, ces camps sont rendus à l'étape du transport du bois ou encore à celle de la drave.

L'image d'ensemble tirée de ces listes nominatives offre peu de surprise. Sur les 140 hommes recensés, 80 % sont célibataires. Et ce célibat ne s'explique pas seulement du fait qu'ils sont jeunes et fils, car moins de la moitié de ceux dont l'âge est connu ont 25 ans et moins. Les travailleurs considérés comme spécialisés sont peu nombreux : une dizaine de cuisiniers, quatre commis,

30. Voir Hardy et Séguin, *Forêt et société*, p. 32.

31. Par exemple, les cantons de Capreol et de Wisner ont été visités au mois de juin, mais étaient inhabités, celui de Hanmer en mai.

32. Cinq d'entre eux comptent moins de dix travailleurs. Quatre ont entre 10 et 17 travailleurs tandis que deux dépassent la vingtaine. Ainsi, ces données fragmentaires concordent assez bien avec l'image que projettent les données des registres de coupe.

trois mesureurs, quelques charpentiers. Les autres sont désignés sous le vocable de journaliers forestiers (*shanty labourer*) ou encore de journaliers (*general labourer*)³³.

Un autre détail nous a frappé : l'absence d'homogénéité ethnique. Tous les camps embauchent un mélange de Canadiens-Français et de Canadiens-Anglais, ces derniers étant légèrement majoritaires. Ce mélange exclut la possibilité que les travailleurs soient issus de la même paroisse. Même le responsable canadien-français du plus gros camp ne dirige qu'une dizaine de Canadiens-Français sur les 26 ouvriers formant ses effectifs. Ces responsables de camp sont présentés, dans le recensement, comme étant des contremaîtres (*foreman*). Comme cette terminologie est utilisée couramment à l'époque dans tous les secteurs économiques, il est difficile de savoir s'ils sont employés d'une entreprise forestière ou s'ils sont des sous-traitants. Néanmoins, l'absence d'homogénéité ethnique nous inciterait à croire qu'il s'agit de camps de compagnies forestières dirigés par des contremaîtres salariés de l'entreprise, même si la taille réduite de certains camps les rangerait du côté des sous-traitants.

Pour en savoir un peu plus sur cette question des contremaîtres et des sous-traitants, qui demeure encore floue, nous avons isolé, dans les registres de coupe, l'entreprise de sciage qui a récolté le plus de bois dans les cantons étudiés et nous l'avons suivie dans ses déplacements à l'intérieur du district de Sudbury. La société Holland & Graves s'active six saisons de suite dans les cantons étudiés, puis obtient de nouvelles concessions forestières plus à l'ouest. Nous savons peu de chose à son sujet, si ce n'est que sa scierie est installée à Byng Inlet, sur la baie Georgienne³⁴.

33. Comme l'a bien démontré Radforth, le travail de bûcheron et de charretier requiert une expertise qui les qualifierait pourtant de travailleurs spécialisés. Mais la société en a néanmoins décidé autrement; Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses : Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.

34. Denis Laforge, «L'industrie forestière dans le Nord-Est ontarien avant 1900», dans *Aspects du Nouvel-Ontario au XIX^e siècle II*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1981, p. 11.

En quinze saisons d'exploitation, soit de 1901 à 1915, l'entreprise confie ses chantiers à 47 individus différents, dont 13 ont été aperçus dans les six cantons étudiés. La grande majorité d'entre eux œuvre pendant un court laps de temps : 28 ne font qu'une saison (60%), et douze autres restent entre deux et trois ans (25%). Trois reviennent régulièrement. Il s'agit de William Beasley, qui suit l'entreprise pendant douze ans, Robert Brazil, qui compte sept années de service, et Alfred Lewis, qui n'est pas en reste avec neuf saisons³⁵.

À première vue, il pourrait s'agir de deux groupes d'individus : d'un côté, les plus stables qui restent fidèles à l'entreprise et qui ont peut-être le statut de contremaîtres et, de l'autre, des individus de passage qui ont plus de chance d'être des sous-traitants. Afin d'éclairer cette hypothèse, il convient néanmoins de mieux comprendre la mécanique de la coupe d'une entreprise.

Le premier élément à mettre en évidence est, sans conteste, la courte durée de l'exploitation d'une concession forestière. Que la Holland & Graves ne s'active dans la région étudiée que six années ne doit pas surprendre. Les autres titulaires de permis de coupe dans les cantons ne demeurent pas plus longtemps³⁶. Seule la Spanish River Pulp & Paper, qui détient des permis dans quatre des six cantons, s'affaire pendant 13 années. Et cette mobilité des entreprises n'a rien de spécifique à la zone à l'étude. En effet, l'examen de deux entreprises régionales, à l'œuvre pendant des décennies dans les districts de Sudbury et de North Bay, soit les entreprises de la famille Gordon et celle de William Milne & Sons, donne des résultats assez semblables. Sur les 18 cantons dans lesquels elles ont été titulaires de droits de coupe, leurs récoltes, même les plus infimes, dépassent à peine 8 ans en moyenne. En somme, on retiendra que les entreprises déménagent régulièrement leurs chantiers forestiers afin d'accéder à de nouvelles sources d'approvisionnement. C'est là une constante fondamentale de leurs activités.

35. Quatre autres individus reviennent dans les registres entre quatre et cinq ans.

36. Haight & Dickson s'active pendant 6 ans, McCreay & Graham 4 ans, Robert Booth 4 ans, et Loveland & Stone 3 ans.

La fluctuation des niveaux de coupe constitue une deuxième caractéristique. Des hausses et des baisses de récoltes de 50% ne sont pas rares. À l'occasion même, la récolte peut doubler d'une saison à l'autre. Ces fluctuations fréquentes sont causées par différents facteurs tels les humeurs du marché, les fréquents incendies de scieries, les conditions printanières (qui n'auraient pas permis, par exemple, la descente de toutes les billes) ou encore les conditions hivernales (une neige tardive ralentit le transport des billes).

Mais, comme les chantiers ont des capacités maximales de coupe, cela a comme conséquence – il s'agit d'une dernière caractéristique – de faire fluctuer considérablement le nombre de camps ouverts chaque année. Et cette variation du nombre de camps est aussi tributaire de la topographie de la concession et plus spécifiquement de la présence de lacs et de cours d'eau.

Tous ces facteurs concourent à ce que l'entreprise retienne finalement les services de deux catégories de gestionnaires de camp : ceux, peu nombreux, qui ouvrent la coupe dans une nouvelle concession forestière et vont s'attaquer aux plus beaux spécimens et gérer de gros camps pour ensuite se déplacer vers la nouvelle concession forestière; puis ceux qui, selon les besoins du marché et de la nécessité des profits, viennent nettoyer la vieille concession en s'attaquant aux boisés de seconde qualité ou difficiles d'accès et qui peuvent être renvoyés de leur service dès l'année suivante.

Certes, le premier groupe s'apparente davantage aux contremaîtres dont on peut aisément prévoir le rendement et le deuxième aux sous-traitants qui garantissent une rentabilité même dans les boisés les plus difficiles³⁷. Mais nous conservons néanmoins encore cette impression qu'il ne s'agit pas d'une démarcation toujours bien tranchée. Le sous-traitant efficace peut sans doute se voir offrir la gestion d'un camp, la saison suivante, à titre de contremaître

37. Pierre Ouellette, qui a eu accès aux archives de la Spruce Falls Pulp & Paper de Kapuskasing, a bien montré la présence simultanée de ces deux catégories de chantiers forestiers; voir «La transformation des sources d'approvisionnement de bois de la Spruce Falls de Kapuskasing», dans Gaudreau, *Les activités forestières*, p. 165-196.

tandis que le contremaître peut, de son propre chef, quitter un employeur exigeant ou en faillite pour se retrouver sous-traitant l'année suivante. N'oublions pas qu'à cette époque, on fait encore rarement carrière au sein d'une entreprise et que ces dernières enregistrent de fréquentes faillites. En outre, il arrive parfois que des contremaîtres de chantier soient engagés par les gros sous-traitants qui sont nombreux à faire affaire avec les papetières.

Il faut dire que la sous-traitance ne nous apparaît pas être, à court et à moyen termes, un synonyme de prolétarianisation urbaine vainement repoussée, d'échec économique et de misère rurale, comme elle est parfois dépeinte. Elle épouse parfaitement la pluriactivité du monde rural. Tantôt dans les chantiers, tantôt hors des chantiers à faire différents boulots. «La famille paysanne a réussi à réaliser une forme d'autonomie [...] au gré d'un fractionnement de ses dépendances (dans la pluriactivité)³⁸».

Rappelons que la sous-traitance, en Ontario, profite occasionnellement d'un système d'attribution de permis de coupe qui multiplie le nombre d'entreprises forestières à l'intérieur des mêmes cantons en attribuant séparément des permis pour le bois à pâte et pour le bois de sciage. C'est le cas dans quatre des six cantons étudiés, puisque sept des 77 coupes annuelles menées sur des concessions forestières ont été le produit d'un double contrat d'approvisionnement. Le sous-traitant en tire profit en minimisant les coûts puisque le même camp peut travailler aux deux contrats.

Qui sont ces contremaîtres et ces sous-traitants? La réponse est difficile à trouver, car nous ne connaissons que leur nom, tel que le précisent les registres de coupe. Sont-ils des agriculteurs installés dans l'une des deux commu-nautés? L'examen des activités de coupe sur les lots agricoles permettra d'éclairer cette question complexe.

38. Gérard Bouchard, «Quelques Arpents d'Amérique. Les tenants et les aboutissants d'une enquête», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50 no 3 (hiver 1997), p. 422-423.

La coupe sur les lots agricoles

On l'a vu plus haut, la coupe faite sur les terres agricoles n'atteint pas le volume de celle des concessions forestières. Ce qui ne signifie pas que le nombre d'individus impliqués soit modeste, loin s'en faut. Comme il fallait s'y attendre, ces individus, identifiés dans les registres, sont nombreux : près de 350. Arborant souvent les mêmes noms de famille³⁹, ils ne possèdent pas nécessairement le lot sur lequel la coupe est menée. Nous y reviendrons.

Une première façon de prendre la mesure de ces activités forestières est d'en examiner la fréquence parmi tous les agriculteurs de la région. Il suffit alors de comparer la liste des agriculteurs ayant été dans la région avec celle des individus déclarant une récolte. Afin d'inventorier tous les agriculteurs régionaux, nous dépouillé les données du bureau d'enregistrement de la circonscription foncière de Sudbury, identifiant, pour chacun des cantons, les noms des premiers détenteurs des titres de propriété de chacune des terres. Comme il peut se passer plusieurs années avant l'obtention des titres, cet inventaire a été poursuivi jusqu'à la fin des années 1920, nous assurant ainsi que ceux qui auraient pu être actifs dans les registres de coupe avaient eu la chance d'obtenir leur terre. Ces 287 individus forment, en quelque sorte, les pionniers de ces deux communautés.

Moins de la moitié de ces colons (49%) a été retrouvée dans les registres de coupe; c'est beaucoup moins que ce à quoi on s'attendait. Les activités forestières directes, c'est-à-dire celles menées sur les lots⁴⁰, ne paraissent pas déterminantes dans leur destinée. Cherchant à connaître les facteurs pouvant inciter les agriculteurs à y avoir recours, nous avons distingué ceux déjà présents lors du recensement de 1901 et ceux qui étaient dans la région avant que le registre de coupe du district ne soit ouvert (et qui auraient donc pu

39. On dénombre, par exemple, 7 Martel, 7 Carrière, 6 Gervais, 5 Ménard, 5 Brunet, 5 Labelle et 5 Saint-Germain.

40. En suivant cette distinction arbitraire, le travail dans les chantiers équivaldrait aux activités indirectes.

déclarer des bois dans le passé). Mais, encore ici, le portrait ne change guère puisque 35 des 64 familles (55%) présentes lors du recensement de 1901 n'ont pas été repérées dans les registres de coupe.

On peut ainsi prudemment avancer que le risque d'avoir recours aux activités forestières augmente si l'individu arrive après 1901. Mais encore faut-il que le lot ait été défriché le moins possible. En effet, la consultation des titres de propriété du bureau nous a permis de dresser une seconde liste d'individus, soit ceux qui avaient acheté une terre du premier propriétaire⁴¹. Nous avons retenu seulement ceux qui ne figuraient pas sur la liste des pionniers. Ils sont 54 au total dont le quart seulement (13) se retrouve dans les registres de coupe. À la lumière de ces données, les activités forestières directes seraient liées, dans une certaine mesure, au défrichement : une terre en partie défrichée offre, bien sûr, moins d'occasions de vente de produits forestiers.

Mais les premiers défrichements ne constituent pas l'unique explication de leurs activités de coupe. En effet, les données du registre doivent indiquer – mais ne le font pas toujours – si la coupe est sujette au paiement des redevances; autrement dit, l'agent forestier devait en principe indiquer si les bois sont récoltés sur une terre patentée ou non. Or, les résultats indiquent clairement qu'une majorité de la coupe s'effectue après que le lot a été patenté⁴². Cela pourrait surprendre; pourtant nous y voyons une certaine

41. Ces individus constituent, en quelque sorte, des deuxièmes pionniers. Cette terminologie grossière nous permet toutefois de les distinguer des premiers pionniers.

42. Lynn Bélanger, dans son mémoire de spécialisation («L'activité forestière des agriculteurs de la Vallée, 1900-1930», département d'histoire, Université Laurentienne, 1999), a estimé qu'il y avait une légère domination des coupes sur les terres patentées dans les cantons de Balfour et de Lumsden (voir p. 34-36). Nos calculs, effectués à partir des agriculteurs plus actifs dans la vente de matière ligneuse dans les six cantons, indiquaient plutôt une nette domination des terres patentées. Par prudence, il convient de retenir une coupe très importante après l'obtention de la «patente».

logique. D'abord, la coupe précédant la patente est sujette à des redevances qui diminuent sans doute les profits anticipés. Ensuite, la coupe des premières années est consacrée à l'établissement sur le lot de sorte que les bois servent alors de valeur d'usage. Finalement, la terre, une fois patentée, ne signifie pas que toute sa superficie a été déboisée : la partie en bois debout, de seconde qualité, est théoriquement encore abondante. La vente de bois interviendrait ainsi dans un deuxième temps, à un moment plus propice, ce qui semble indiquer une certaine marge de manœuvre pour l'agriculteur.

Revenons aux 347 individus identifiés plus haut dans les registres de coupe. La situation la plus fréquente, près de 60%, implique la vente effectuée au cours d'une seule saison. Cela pourrait souligner, encore une fois, le faible rôle joué dans le développement de la paysannerie par les activités forestières directes et, conséquemment, la nécessité de recourir à d'autres formes de rapport avec le monde marchand.

Une bonne façon de se faire une idée de ces paysans d'une seule récolte de bois est d'examiner de plus près certains d'entre eux. Nous avons sélectionné, à cet effet, tous ceux dont le nom de famille commence par la lettre B afin de constituer un échantillon. Quarante individus ont été ainsi identifiés dans les registres de coupe. Parmi ces derniers, 24 ne font qu'une seule apparition : leur nom apparaît au tableau 1.

Tous, sauf trois, ont fait affaire avec une seule entreprise. Et les bois vendus sont surtout du bois à pâte. Les volumes récoltés restent faibles, c'est-à-dire à la portée d'une famille paysanne. Seul Joseph Brunet atteint un volume de coupe qui dépasse de beaucoup la production d'une famille. S'agit-il d'une erreur? Pas nécessairement. Mais est-il un agriculteur installé dans la région ou un sous-traitant œuvrant pour la Spanish Pulp & Paper et qui s'est

Tableau 1 Quelques caractéristiques des agriculteurs présents au cours d'une seule saison, 1901-1918

Nom	Saison *	Produits forestiers vendus	Nombre d'ache- teurs	Pionniers 1 ^{er} et 2 ^e **
Baleau, Henry	1910	1739 traverses		Non
Balicki, W.	1917	70 c. chauffage		Non
Barbeau, J.	1908	21 cordes		Non
Bélanger, Joseph	1907	300 cordes		Non
Berthiaume, Francis	1910	558 trav. 12 cordes ++	2	Non
Bertrand, Gédéon	1907	11 cordes		Non
Bérubé, J.	1918	160 c. chauffage		Non
Bigras, Chap.	1914	49 cordes		Non
Billard, Philias	1911	48 cordes		Non
Bishop, Hary	1911	57 cordes		Non
Blais, D.	1906	11 cordes		
Borey, Fred	1906	174013 pmp		Non
Boyer, O.	1907	993 traverses		Non
Briand, Peter	1907	60 cordes		Non
Brisebois A.	1912	441 cordes		Non
Brisebois, Édouard	1911	59 cordes		Non
Brosseau, Charles	1913	200 cordes		Non
Brosseau, L.	1906	95356 pmp		Non
Bruneau, G.	1908	56 cordes		Non
Brunelle, Jean-Pierre	1910	1030 traverses		
Brunet, Alphonse	1905	61 cordes		Non
Brunet, Joseph	1907	1274 cordes	2	Non
Brunet, Victor	1911	109 poteaux		Non
Burdon, F.	1911	8 cordes 18 poteaux	2	Non

* Par commodité, nous avons identifié seulement l'année civile de l'automne de chaque saison d'exploitation.

** Une case vide indique l'affirmative.

entendu avec un agriculteur pour faire chantier sur son lot? La deuxième hypothèse est plus vraisemblable. Cela dit, il ne faut pas croire que, même en faisant abstraction des éventuels sous-traitants, les volumes de coupe sur les lots soient toujours modestes. Nous reviendrons sur cette question plus loin. Finalement, un nombre élevé d'entre eux conserve un statut indéterminé. Ils ne font pas partie des pionniers et sont peut-être des colons de passage qui ont décidé de ne pas prendre racine dans la région.

Examinons maintenant ceux qui sont fréquemment identifiés dans les registres de coupe que nous appellerons «les agriculteurs actifs». La durée de leurs activités forestières dépasse celle de ceux qui œuvrent à l'intérieur des concessions forestières puisque 10% d'entre eux enregistrent la vente de bois pendant au moins quatre saisons. Nous avons voulu, ici encore, en savoir davantage en isolant ces cas les plus visibles. Le tableau 2 synthétise l'information recueillie à leur sujet.

Ces 36 individus – dont les trois quarts font partie des premiers et deuxièmes pionniers⁴³ – sont donc ceux qui ont davantage recouru aux activités forestières directes. Pourtant, en moyenne, leurs coupes commercialisées ne durent guère plus de cinq ans. Qui plus est, ces saisons sont rarement consécutives. Même si cela exclut les récoltes de bois de chauffage pour l'autoconsommation et sans doute des récoltes jamais déclarées, ces activités directes demeurent néanmoins modestes, si on les adosse à une quarantaine d'années de travail sur la terre. Cela mérite certes d'être retenu : production et vente de produits forestiers ne constituent qu'une activité parmi tant d'autres.

Cela étant dit, dressons un portrait de ces activités, à commencer par le fait que les agriculteurs font affaire avec plus d'une entreprise. Quoique leurs activités soient de courte durée, ils ont le temps de vendre leurs bois à plus d'un. Cette observation n'est pas tributaire d'une méthodologie généreuse

43. Et encore cette proportion est en dessous de la réalité car cinq des neuf individus n'apparaissant pas sur la liste des pionniers partagent néanmoins un nom de famille inscrit sur cette liste.

Tableau 2 Quelques caractéristiques des agriculteurs actifs pendant au moins 4 ans, 1901-1918

Nom	Nombre de saisons	Consécutives	Nombre d'acheteurs	Nombre de lots coupés	Même canton	Présence de coupe(s) apparentée(s)	Pionniers 1 ^{er} et 2 ^e
BERTRAND, Emery	4	Non	4	2			
BIGRAS, Alex(andre)	5		4	1			
BRUNEAU, Charles	4	Non	3	3			
CAMPEAU, Alex.	4		4	2			Non
CARRIÈRE, Joseph	6	Non	2	4	Non		
CHALOUX, Thomas	5	Non	3	3			
CHARETTE, Israël	4	Non	3	2			
CHÉNIER, Hilaire	4	Non	4	3	Non		Non
COOBICK, Baynard	4	Non	3	2		Non	Non
DENNIE, Louis	8	Non	3	3			
DENNIE, Julien	8	Non	6	4			
DUBOIS, Onésime	6		3	3			
FORGET, Damien	5	Non	3	2		Non	
GASCON, Philémon	9	Non	4	3			
GERVAIS, Louis	4	Non	3	3			
GUÉNETTE, Joseph	5	Non	3	1		Non	
HANSEL, Joseph	5	Non	4	3		Non	
JENVEAU, Napoléon	4	Non	4	3			
LABELLE, Marcelin	7	Non	3	3			
LABRE, Jules	4	Non	4	1			
LAJAMBE, Édouard	5	Non	3	2			Non
LELIÈVRE, Jean	6	Non	3	4			
LIPP, John	4		2	2		Non	
MARINIER, Théo.	4		4	1			Non
MARTEL, Jean-Bapt.	5	Non	2	2		Non	
MARTEL, E.	4		3	3			Non
MARTEL, Joseph	7		3	4			Non
MARTEL, Omer	6	Non	2	4		Non	
MARTEL, Rémi	5	Non	4	5			Non
PILON, Antoine	4	Non	3	2			
RANGER, Alphonse	5	Non	2	4		Non	
ROY, Xavier	5	Non	3	1		Non	
SHAYER, Victor	5	Non	3	2		Non	
SAINT-GERMAIN, Victor	6	Non	3	4			
TASSÉ, Hubert	4	Non	2	3			
VAILLANCOURT, Philias	4		3	2			Non

*Une case vide indique l'affirmative.

dans le calcul des entreprises, car la compagnie de chemin de fer Canadien Nord et les différentes sociétés sous-traitantes impliquées dans sa construction ont été comptées comme une seule et même entreprise. Même procédé pour la Canadian Copper Company (INCO) et la Haight & Dickson, une société qui lui fournit du bois de chauffage. Cette variété de relations commerciales n'est pas sans rappeler le constat que nous faisons sur les sous-traitants en affaire avec plusieurs concessionnaires. On est loin d'un rapport de dépendance où l'agriculteur est forcé de vendre au seul acheteur de la localité. Même quand ils ne récoltent du bois que lors d'une saison, certains parviennent à vendre à deux entreprises. Selon l'évolution des prix et de la demande, l'agriculteur peut produire des traverses, du bois à pâte, quelques billes de bois de sciage et même du bois de chauffage pour les sociétés minières.

Le fait le plus surprenant dans ce tableau est que leurs récoltes proviennent presque toujours de plus d'un lot. L'agriculteur n'y apparaît pas cloué sur sa terre, loin s'en faut. La coupe s'effectue souvent sur deux et trois lots. Mais comment cela est-il possible? Ont-ils déplacé leur famille? Nous ne le savons pas. En revanche, on peut mesurer jusqu'à quel point la présence d'individus apparentés expliquerait ce phénomène. Comme l'indique le tableau 2, plusieurs d'entre eux comptent au moins un parent ou un présumé parent dans les registres de coupe. Seuls les témoignages oraux et les enquêtes généalogiques pourraient établir l'ampleur du réseau de parenté de ces 36 individus, réseau qu'on soupçonne fort complexe, si on en croit l'examen minutieux de Quesnel sur les réseaux de parenté d'un autre village franco-ontarien de la région, Noëlville⁴⁴. Faute d'information pertinente, nous avons convenu que le partage d'un même nom de famille ne permettait pas à lui seul de reconnaître un parent dans les registres et qu'il fallait aussi que le présumé parent détienne un lot à proximité. Cette méthode, qui fait abstraction des alliances de famille scellées par des mariages, sous-estime de beaucoup les liens de parenté.

44. Denise Quesnel, *Noëlville : Familles et colonisation, 1895-1930*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2008, voir notamment p. 111.

La comparaison avec les agriculteurs d'une seule saison paraît significative à cet égard. Ces derniers ont beaucoup moins de parents définis selon les critères précédents. En effet, 54% des agriculteurs d'une seule saison n'ont pas de parent contre seulement 28% des agriculteurs actifs. L'apparement favorise l'enracinement et augmente les possibilités de vente de bois.

Cela étant admis, la cartographie de la propriété des lots demeure fort révélatrice. À titre d'illustration, nous avons retenu une partie adjacente des cantons de Hanmer et de Capreol et nous l'avons portée sur la carte 2. Cette carte trace le portrait de la propriété au 31 décembre 1912 et localise les deux tiers des individus actifs. On notera aussi que deux d'entre eux, John Lipp et Jules Labre, n'ont pas encore obtenu leur titre de propriété.

Plus fondamentalement, on observe une grande proximité des agriculteurs apparementés. Les lots sont souvent voisins. Donnons quelques exemples. Les Gatien, représentés sur la carte par un point noir, occupent la concession III à Hanmer. Et il y a aussi les Carrière (con. I, II et III, Hanmer, le triangle noir) et les Saint-Germain (con. III, Capreol, les losanges noirs), sans compter d'autres qu'on peut reconnaître sur la carte. Est-ce que cette proximité d'agriculteurs apparementés est une manifestation d'un pluriétablissement, c'est-à-dire de l'acquisition de lots additionnels en vue d'établir des fils⁴⁵? Peut-être.

Un cas mérite d'être souligné ici, bien qu'il ne soit pas un agriculteur. Il s'agit de Joseph Alphonse Roy, premier curé de la paroisse Saint-Jacques de Hanmer. L'étendue de ses propriétés foncières pourrait étonner⁴⁶. Mais en fait, tout se passe comme s'il s'agissait d'une stratégie pour veiller à l'homogénéité religieuse et peut-être culturelle de sa paroisse. C'est du moins l'hypothèse que nous voudrions soumettre. Le curé rachète les terres de ceux qui partent pour les revendre vraisemblablement à de nouveaux paroissiens le temps venu. Nouveaux paroissiens qu'il se permet sans doute de sélectionner. Le curé jouerait ainsi un rôle beaucoup plus actif qu'on ne l'avait cru

45. Bouchard, *Quelques Arpents*, voir notamment p. 212-220.

46. Précisons que le clergé séculier ne fait pas vœu de pauvreté.

		CONCESSION IV	CONCESSION III	CONCESSION II	CONCESSION I	
CANTON DE CAPREOL			P. Lecoupe J. Labre	R. Campeau		LOT 4
			P. Gascon J. A. Roy	A. Campeau J. Denis		LOT 5
	A. Ranger		J.A. Larivière J. Lepage	L. Denis	N. Bigras	LOT 6
	J. Turpin		A. Lepage	N. Landry O. Martel	I. Charrette J. Lellèvre	LOT 7
			J. A. Roy O. Labelle	A. Dion J. Démoné N. Jeanveau	J. Lellèvre E. Démoné	LOT 8
			A. Charette	J. Larivière M. Jeanveau	X. Roy	LOT 9
				J. A. Roy	L. Lavallée	LOT 10
	J. Hansel			J. Lellèvre E. Charette	D. Lacoste A. Charette	LOT 11
	V. Shier			A. Bigras	H. Tassé I. Legault	LOT 12
	J. Lipp			T. Chaloux N. Bigras	M. L. Lemieux I. Bertrand	LOT 13
			B. Martel V. St-Germain	M. Labelle	A. Lavallée	LOT 14
			T. St-Germain T. St-Germain J. St-Germain	J. A. Roy P. Poltras	A. Frappier E. Bertrand	LOT 15
CANTON DE HANMER			D. Forget	J. A. Lemieux X. St-Michel	P. Dépatie E. Dépatie	LOT 16
			J. Thibeault			LOT 17
			P. Tallon E. D St-Germain	A. Pilon J. Larin	J. Guérrette	LOT 18
			J. Denis J. A. Roy	J. A. Roy D. Chénier	L. Gareau	LOT 19
	O. Harrison	Jos. Carrière	J. Guertin J. P. Brunelle	C. Thomas A. Thomas		LOT 20
	E. Harrison	J. Gatien	T. Proulx A. Beaudette			LOT 21
		E. Gatien	J. A. Roy		W. Chénier W. Chénier	LOT 22
	N. Chartrand	F. Gatien	A. Dubois	P. Carrière	J. Joly	LOT 23
	N. Lajambe				F. Brabant	LOT 24
	P. Camon	C. Pemon	L. Lajambe	J. H. Legault	L. Carrière	LOT 25
	I. Lefrançois	L. Gatien			T. Carrière	LOT 26
	N. Lamoureux	L. Gatien	A. Lajambe	P. Lajambe	W. Farant	LOT 27
	J. Charbonneau	O. Dubois			N. Farant	LOT 28
		P. Dubois	O. St-Amand		F. Carrière	LOT 29
		L. Dubois	N. Chartrand		J. Carrière	LOT 30
	S. Lajambe		N. Chartrand		H. Ménard Jr.	LOT 31
	Z. Gervais	J. Deschène	J. Chartrand		H. Ménard	LOT 32
		CONCESSION IV	CONCESSION III	CONCESSION II	CONCESSION I	

Carte 2 Les détenteurs des terres patentées d'une partie des cantons de Hanmer et de Capreol en décembre 1912

dans la colonisation des terres. Mais, comme notre propos était d'évaluer et d'identifier les mécanismes sous-jacents aux activités forestières sur les lots, nous laisserons à d'autres le soin d'examiner plus à fond les stratégies familiales et paroissiales débouchant sur la prise de terre.

Dernier élément de la coupe sur les lots agricoles : les volumes récoltés. La plupart des coupes sont à l'image de celles observées au tableau 1, c'est-à-dire de dimension familiale. Un père avec quelques fils peut, au cours d'un hiver, aligner une centaine de cordes de bois à pâte, ou quelques milliers de billes de bois. Mais cela ne reflète pas toute la réalité, car on rencontre régulièrement des volumes qui dépassent le niveau de production d'une famille.

Un peu arbitrairement, nous avons défini un seuil maximal qu'une famille paysanne ne pouvait pas dépasser, soit l'équivalent de 200 cordes de bois ou 100 000 pmp. Moins d'une centaine de coupes (91) ont été examinées, ainsi que les 66 individus impliqués. Le portrait brossé est similaire à celui des agriculteurs actifs plusieurs saisons : forte présence des pionniers (64%) ou d'éventuels parents à des pionniers (15%). Près du quart d'entre eux enregistrent un double contrat au moins une saison et quelques-uns seulement maintiennent ces niveaux de coupe durant trois saisons. Encore ici, la dimension éphémère de ces activités ressort nettement.

Quelques coupes se rapprochent de celles des chantiers forestiers en dépassant 1 000 cordes. Joseph Brunet, présenté au tableau 1, n'est pas un cas unique. Quelques véritables chantiers ont été vraisemblablement mis en place sur les lots, sans compter d'autres formes d'organisation de coupe pour les volumes moins importants. Et se dégage de tout cela l'image d'une collaboration entre familles. Collaboration facilitée par le voisinage et les rapports de parenté. Un hiver, deux familles ou plus feront chantier sur tel lot afin de profiter d'un marché favorable. La famille n'est pas contrainte à ses seuls membres immédiats pour faire chantier et cela doit être retenu.

* * *

En réunissant les différents éléments présentés, il se dégage une chronologie des activités forestières en trois temps relativement brefs. D'ailleurs, cette durée a été probablement raccourcie par la présence immédiate d'agriculteurs qui colonisent la région et qui forcent en quelque sorte les entreprises forestières à récolter rapidement la matière ligneuse. Autrement dit, les mécanismes à l'œuvre ont été condensés dans le temps et ont pu même être amplifiés par le passage d'un chemin de fer transcontinental.

Le premier temps : celui des grands pins servant au sciage. Au cours des deux premières saisons, on récolte, par exemple, plus d'un million de billots dans quatre cantons. Peu de bois à pâte y est récolté. Des entreprises, dont les scieries sont fixées à l'extérieur de la région, accaparent des concessions forestières. Les récoltes s'accumulent principalement dans le cadre de gros chantiers forestiers gérés par des contremaîtres. La main-d'œuvre embauchée provient surtout de l'extérieur de la région et n'est pas homogène sur le plan ethnique.

Au cours de la prochaine étape, aucun produit forestier ne domine. Les sous-traitants, sans doute déjà présents dès le début en raison de l'urgence d'abattre les arbres avant l'installation des colons, sont plus nombreux de sorte que les chantiers affichent des dimensions plus modestes. Parmi ces sous-traitants, un certain nombre, cette fois, provient de la région immédiate donnant à penser que la main-d'œuvre est partiellement locale. Les agriculteurs ont aussi commencé à vendre des produits forestiers, comme le bois à pâte; ce qui explique qu'il y ait eu parallèlement une bonne récolte de bois divers – surtout des traverses de chemin de fer.

La dernière étape se caractérise d'abord par l'arrivée de concessionnaires et d'intermédiaires locaux, mais aussi par la disparition du bois de sciage. Les concessions forestières en déclin sont rachetées tandis que des marchands

sillonnent la campagne à l'affût de matière ligneuse de seconde qualité et leur mise en vente par les agriculteurs. Plus nombreux, ces derniers font même chantier parfois sur les lots en réunissant quelques familles voisines et (ou) apparentées. Parmi les agriculteurs les plus actifs, ceux qui font partie des familles pionnières comptent sur un réseau de parents. Même si généralement la coupe déclarée est celle d'une famille, il arrive occasionnellement qu'elle exige le travail de membres extérieurs à la famille immédiate.

Il ne faudrait pas croire cependant que les récoltes forestières sur les lots occupent une place centrale dans les activités agricoles. Le contraire est plutôt vrai, car la moitié des premiers détenteurs de lots n'ont pas déclaré de vente de bois; et, parmi ceux qui déclarent une récolte, plus de la moitié ne le font qu'une seule saison. La vente de bois reste une activité accessoire. Une fois les concessionnaires assouvis et les bois des bâtiments et du chauffage mis de côté, les récoltes sont nécessairement maigres. Reste le travail dans les chantiers dont il est difficile de mesurer l'importance et qui compose un autre volet de cette pluriactivité.

***L'HISTOIRE
DES
MINEURS***



PRÉSENTATION

Mon intérêt pour l'histoire des mineurs est venu d'abord de mon enseignement, mais également de mon père qui a été mineur lors de la deuxième moitié de sa vie professionnelle et à qui j'ai fait, à l'époque, grand plaisir en m'intéressant à sa réalité. En tant que professeur d'histoire, j'enseigne au niveau du baccalauréat, mais également au niveau de la maîtrise. Puisque nous sommes seulement quelques-uns à offrir en français ces deux programmes, il faut élargir ses intérêts afin de répondre aux multiples demandes. C'est un étudiant du nom de Paul de la Riva qui, le premier, m'amène à élargir mon champ de recherche en désirant faire un mémoire de maîtrise sur les mineurs canadiens-français de la plus importante société minière de la région, soit l'INCO. Ayant accepté, cela m'oblige à lire et à réfléchir sur le sujet. D'ailleurs il complètera avec succès son mémoire qui sera publié par les éditions Prise de parole de Sudbury sous le titre *Mine de rien. Les Canadiens français et le travail minier à Sudbury, 1886-1930*.

Après avoir eu l'autorisation de consulter les dossiers du personnel de l'entreprise, Paul me fait découvrir la richesse de ce type d'information confidentielle et l'obligation d'un traitement anonyme des données recueillies. C'est dans ce contexte que je repère les travaux très inspirants de l'historien Bruno Ramirez dont son étude des travailleurs italiens du Canadien Pacifique et celle des migrants canadiens-français et italiens (*On the move*).

Je dirige alors un numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario* sur «Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury» en 1995. L'ouvrage devient une carte de visite et me permet d'approcher avec succès les dirigeants de la Mine Noranda afin d'accéder à leurs dossiers du personnel. Après quelques voyages à Rouyn, j'ai pu accumuler les données nécessaires pour traiter de la grève de la Noranda de 1934, soit le texte 4 qui sera publié par la revue *Labour/Le Travail*.

Les deux textes suivants (5 et 6) annoncent un changement radical dans le traitement de ces travailleurs en examinant leurs activités de loisir, soit les temps passés en dehors des heures de travail. Ainsi, en 2013, paraît mon article sur la culture musicale des mineurs de Kirkland Lake. Un groupe de mineurs que je connais bien pour avoir mis la main sur les dossiers du personnel des quelque 10 000 travailleurs embauchés de la plus importante société minière de cette ville nord-ontarienne, la Lake Shore Gold Mines.

Le texte 6, lui, est publié en 2016 dans un ouvrage consacré à ces mêmes mineurs. Le chapitre choisi traite du quotidien des hommes, mais également de celui des femmes¹ qu'il faut absolument inclure dans l'analyse de la réalité minière, tellement leur contribution s'avère essentielle.

1. Cette intégration de la femme comme acteur incontournable de l'histoire dans mes activités de recherche et d'enseignement remonte au début des années 2000. Dès 2005, je dirigeais un ouvrage intitulé *Trois études sur les femmes et les familles du Nouvel-Ontario* aux Éditions du Vermillion, sans compter quelques mémoires de spécialisation que j'ai supervisés comme celui d'Anne Blanchette, («Le travail des femmes mariées à Sudbury, 1951-1961»), en 2005 et celui d'Amélie Dugas, l'année suivante : «La promotion des concours de beauté dans les médias sudburois, 1949 à 1970».

LA GRÈVE DE LA NORANDA EN JUIN 1934¹

Ce matin du 12 juin 1934, à la barrière de la mine, quelque 300 ouvriers-mineurs de la mine Noranda, membres de la Mine Workers' Union of Canada, affiliée à la Workers Unity League, avaient décidé de faire la grève et s'étaient installés aux portes de l'entreprise, espérant convaincre leurs collègues de travail de se joindre à eux. La très grande majorité des effectifs ouvriers, soit environ un millier de travailleurs, étaient cependant entrés au travail, refusant de joindre le syndicat qui cherchait alors à s'organiser et à améliorer les conditions de travail². Ils avaient donc laissé leurs camarades, surtout des immigrants, sur les piquets de grève. La grève dura une dizaine de jours et fut un échec complet.

Les historiens ont accordé une certaine importance à cette grève. Benoît-Beaudry Gourd et d'autres en ont fait un point tournant en matière d'embauche pour toutes les sociétés minières abitibiennes³. Puisque la grève avait été

1. Ce texte a d'abord été publié sous le titre «Les causes d'une participation à la grève : grévistes et non-grévistes de la Noranda Mines Ltd, juin 1934» dans la revue *Labour/Le Travail*, 44 (1999), p. 47-70. Il fut ensuite repris dans un ouvrage dont j'assumais la direction, *L'Histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 187-210.

2. Le Bureau des mines du Québec, très favorable aux entreprises, résumait ainsi le conflit : «Early in June, miners employed by Noranda Mines Limited, were involved in a dispute with the management, the men demanding an increase in the scale of wages and recognition of the Union. Within a week, however, the strike was called off. Apparently, the majority of the employees were not in sympathy with the movement, which was incited by a fomenting element.» *Annual Report of the Quebec Bureau of Mines*, (dorénavant ARQBM) 1934, part A, p. 149.

3. Benoît-Beaudry Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue minier : 1910-1950», dans *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Odette Vincent (dir.), Québec, IQRC, 1995, p. 283-320; Benoît-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 73-79; Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1981, p. 107-108; Dan Glenday, «Thirty Years of Labour

essentiellement menée par des immigrants, la compagnie avait par la suite accepté d'engager d'abord des Canadiens, mettant fin à une pratique d'embauche discriminatoire qui avait privé, jusque-là⁴, beaucoup de Canadiens-Français et de Canadiens-Anglais de ce travail dangereux, mais alors relativement lucratif. Pour sa part, Evelyn Dumas lui a consacré un chapitre de son ouvrage sur les grèves marquantes du Québec entre 1934 et 1944⁵. Elle fut, à notre connaissance, la première à relever le rôle de cette grève sur l'embauche de Canadiens.

L'occasion nous est fournie ici d'approfondir la place et le rôle des immigrants et des Canadiens lors de ce conflit⁶. Les fiches du personnel de l'entreprise que nous avons dépouillées, permettent, en raison de la richesse de l'information consignée, de comprendre ce qui différencie les grévistes des non-grévistes. Indépendamment de leurs orientations idéologiques, est-ce que leur comportement face à la grève s'explique par ce qu'ils sont? En somme,

Relations in the Mining Industry in Rouyn-Noranda, Quebec, 1934-1964» dans *De l'Abittibi-Témiscaming*, Rouyn, 1979, p. 77-119. Même le chansonnier Richard Desjardins évoque cette grève dans une chanson intitulée «Les Fros».

4. Comme l'a bien montré de la Riva, les Canadiens n'avaient pas toujours été exclus du travail minier. À Sudbury, à la fin du XIX^e siècle, ils composent la grande majorité des effectifs ouvriers. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'on assiste dans les mines du Nord et d'ailleurs à un remplacement des effectifs autochtones par des immigrants. Voir Paul de la Riva, «Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912», *Revue du Nouvel-Ontario*, 17 (1995), p. 29-47.

5. Il s'agit du chapitre 2 intitulé «La grève des fros», *Dans le sommeil de nos os*, Montréal, Léméac, 1971, p. 25-42.

6. Le point de vue des travailleurs présents lors de la grève pourra être consulté grâce au témoignage publié de Rémi Jodoin, mineur à la retraite, *En-d'ssout*, [Montréal], Éditions québécoises, 1973, et grâce à une série d'entrevues orales menées auprès de la population âgée de l'Abitibi [voir Productions Abitibi-Témiscamingue inc., *Projet Abittibi-Témiscaming : western catholique, Klondyke québécois : le vécu en Abitibi-Témiscamingue, 1880-1950, recherche en histoire orale, Rouyn-Noranda 1978-1980*]; ces entrevues sont déposées au bureau des Archives nationales du Québec à Rouyn-Noranda, on pourra consulter notamment les entrevues d'Edgar T. (79-8), qui fut longtemps motorman et d'Albert L. (79-2), plombier.

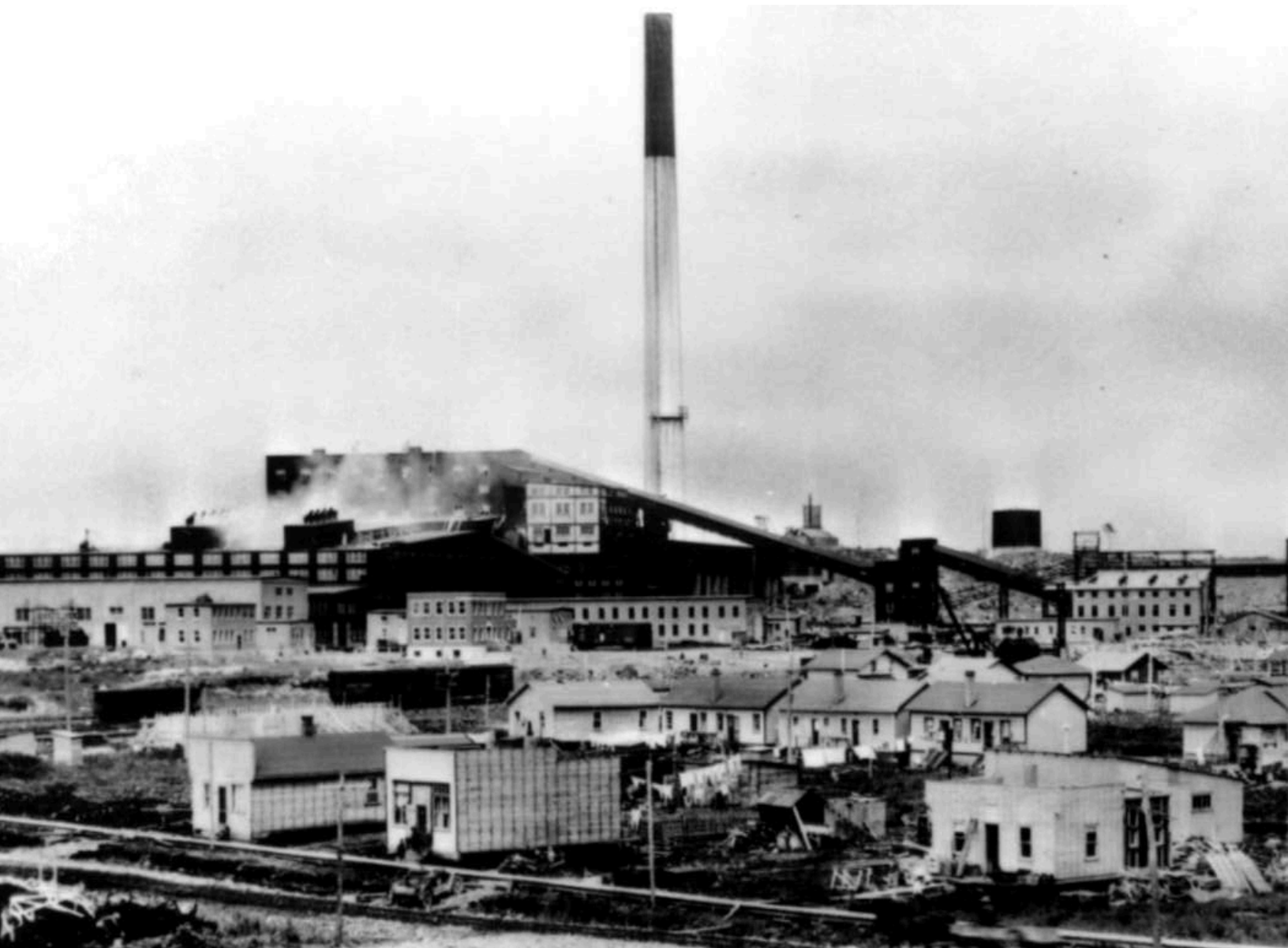


Figure 4.1 La ville de Noranda quelques années avant la grève; 1929, Bibliothèque et Archives Canada [dorénavant BAC], C 21806.

peut-on établir des facteurs objectifs qui font qu'un travailleur, au-delà de ses convictions politiques, ait été plus susceptible que d'autres de participer à cette grève? Tel est notre objectif.

L'analyse proposée s'éloigne ainsi du traitement réservé habituellement à ce genre de conflit. Robson, par exemple, a examiné un conflit similaire mettant aux prises le même syndicat dans une ville minière du Manitoba⁷. Conflit d'ailleurs déclenché 3 jours plus tôt, soit le 9 juin, et qui souligne, à n'en pas douter, une stratégie syndicale délibérée. Son étude s'appuie d'abord sur des sources conventionnelles, soit les données syndicales et les journaux. Quant à la perspective retenue, elle est celle de l'inégalité du rapport capital-travail, du degré de cohésion des travailleurs, de l'exploitation du travailleur et de la pénibilité du travail minier, de la légitimité des luttes ouvrières, de l'appui de l'État et de sa police au patronat, de l'évolution de l'opinion publique, etc. À travers cette analyse du conflit, c'est le préjugé favorable de l'historien pour le travailleur militant qui ressort; c'est, en somme, l'espoir de l'historien qui aspire à des changements sociaux⁸.

7. Robert S. Robson, «Strike in the Single Enterprise Community : Flin Flon, Manitoba 1934», *Labour/Le Travailleur*, 12 (automne 1983), p. 63-86. D'autres textes écrits dans ce même esprit peuvent être cités, mentionnons en quelques-uns: Stanley Scott, «A Profusion of Issues : Immigrant Labour, the World War, and the Cominco Strike of 1917», *Labour/Le Travailleur*, 2 (1977), p. 54-78; Philip F. Notarianni, «Italian Involvement in the 1903-04 Coal Miners' Strike in Southern Colorado and Utah», *Pane e lavoro : The Italian American Working Class*, Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1980, p. 47-65; William M. Baker, «The Miners and the Mediator : The 1906 Lethbridge Strike and Mackenzie King», *Labour/Le Travailleur*, 11 (1983), p. 89-117; Allen Seager, «Miners' Struggles in Western Canada : Class, Community, and the Labour Movement, 1890-1930», *Class, Community and the Labour Movement : Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealey (dir.), St. John's, LAFUR/CCLH, 1989, p. 160-198; Jeremy Mouat, «The Genesis of the Western Exceptionalism : British Columbia Hard Rock Miners, 1895-1903», *Canadian Historical Review*, 71, 3 (septembre 1990), p. 317-345.

8. Cela n'est pas sans rappeler le commentaire que faisait Ramirez à propos des historiens qui traitent des immigrants : «...on a trop souvent interprété le comportement des ouvriers immigrants à travers des notions d'organisation, de militantisme et d'activisme ouvriers – notions qui présupposent une vision du changement socio-

Généralement, on véhicule une image des immigrants du secteur minier qui apparaît insuffisante pour tenir compte de la complexité des situations. Et cela, pour deux raisons. D'abord, les historiens ont eu tendance à dépeindre l'immigrant comme un simple travailleur non qualifié : le manoeuvre et le terrassier représentent, en fait, l'archétype de l'immigrant au travail⁹. Nous avons alors cherché à nuancer cette image en démontrant le rôle central des immigrants dans le travail du fond, tout en reconnaissant que leur arrivée à l'Inco avait favorisé la mise en place d'une division technique du travail dans laquelle le mineur avait cédé la place au foreur, au rouleur et à l'écailleur¹⁰.

Sur un autre point, le temps est venu de réfléchir sur la notion même d'immigrant. Cette notion fourre-tout englobe l'ensemble des individus ayant comme seule caractéristique commune d'avoir un nom étranger. Image simpliste en vérité! On traite sur le même pied l'immigrant fraîchement débarqué, celui en Amérique depuis suffisamment de temps pour qu'il songe à en faire sa terre d'adoption et celui naturalisé canadien. C'est pourquoi nous

politique...», Bruno Ramirez, Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914, Montréal, Boréal, 1991, p. 20.

9. Plusieurs textes peuvent être cités à cet effet. Mentionnons d'abord l'excellent chapitre que David Montgomery a consacré aux manoeuvres; voir *The Fall of the House of Labour. The Workplace, the State, and the American Labor Activism, 1865-1925*, Cambridge, Maison des Sciences de l'homme et Cambridge University Press, 1987, chap. 2; voir aussi David Jay Bercuson, «Labour Radicalism and the Western Industrial Frontier, 1897-1919», *Canadian Historical Review*, 58, 2 (juin 1977), p. 164; Donald Avery, *"Dangerous Foreigners": European Immigrants Workers and Labour Radicalism in Canada, 1896-1932*, Toronto, McClelland & Stewart, 1979, p. 49; Donald H. Avery, *Reluctant Host : Canada's Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, Toronto, McClelland & Stewart, 1995, p. 33; Doug Baldwin, «A Study in Social Control : The life of the Silver Miner in Northern Ontario», *Labour/Le Travailleur*, 2 (1977), p. 82; Julian Laite, «Capitalist development and labour organization : hardrock miners in Ontario», *Miners and mining in the Americas*, Thomas Greavers et William Culver (dir.), Manchester University Press, 1985, p. 96.

10. Guy Gaudreau, «Ethnicité et division du travail dans la modernisation d'une entreprise minière : la Canadian Copper Company, 1886-1928», dans Guy Gaudreau (dir.), *La mobilité des ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois, 1900-1939*, Sudbury, Série monographique en sciences humaines, 1998, p. 7-35.

voulons notamment chercher à mesurer l'influence de la durée du séjour des immigrants sur leur degré de militantisme. Car ce militantisme n'a pas fait l'unanimité chez les historiens : briseurs de grèves pour certains, ils sont considérés par d'autres comme de rudes militants¹¹. Peut-être que leur degré d'enracinement expliquerait leur combativité variable.

Quelques mots maintenant sur les fiches du personnel qui sont au cœur de cette recherche. Souvent difficile d'en obtenir l'accès, cette source autorise pourtant une nouvelle approche, comme l'ont montré Bruno Ramirez et José Igartua¹². Chaque travailleur peut ainsi être identifié et décrit, même si la confidentialité des informations oblige l'historien à taire leur identité en livrant ses résultats. Dans la pratique, il est difficile de dépouiller toutes les fiches du personnel d'une entreprise, comme a réussi à le faire Igartua, en raison du grand nombre de travailleurs qui, à un moment ou à un autre ont œuvré au sein de l'entreprise. À la Noranda, on peut estimer le nombre d'ouvriers-mineurs ayant travaillé entre 1926 et 1939, années qu'il nous a été permis de dépouiller, à plus de 7 000¹³.

11. Les briseurs de grève immigrants sont évoqués par plusieurs historiens. Voir notamment, David Jay Bercuson, «Labour Radicalism and the Western Industrial Frontier, 1897-1919», *Canadian Historical Review*, 58, 2 (juin 1977), p.165; Scott, «A Profusion...», p. 54-78; Donald Avery, «Dangerous Foreigners....», p. 32-33; Donald Avery, *Reluctant Host*, p. 35 et 37; Jeremy Mouat, *Roaring Days. Rossland's Mines and the History of British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 1995, p. 84 et 97. Quant aux immigrants militants, voir notamment, Thomas Henry Nicholson, «A Sordid Boon : The Business of State and the State of Labour at the Canadian Copper Company, 1890 to 1918», MA (histoire), Queen's University, 1991, p. 19-21; Seager, «Miners' Struggles... », p. 170-171.

12. Bruno Ramirez, «Brief Encounters : Italian Workers and the CPR», *Labour/Le Travail*, 17 (printemps 1986), p. 9-27; «Migration and Regional Labour Markets, 1870-1915 : The Quebec Case», *Class, Community and the Labour Movement : Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealy (dir.), St John's, LLAUFUR/CCLH, 1989, p. 128-130; José E. Igartua, *Arvida au Saguenay*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996.

13. À l'Inco, Paul de la Riva avait compté près de 48 000 fiches pour la seule période 1912-1939; voir Paul de la Riva, *Mine de rien : Les Canadiens français et le travail minier*,

Les fiches de la Noranda diffèrent peu de celles en usage habituellement : nom, prénom, date de naissance, nationalité, date d'engagement et occupation attribuée à l'embauche y figurent. Deux autres informations dignes d'intérêt ont été également exploitées, soit l'emploi précédemment détenu et l'adresse d'une personne avec qui communiquer en cas de maladie ou d'accident. Précisons qu'une fiche de service où sont transcrits les différentes affectations et les salaires horaires correspondants complète la fiche d'embauche. De plus, le retour d'un ex-employé s'effectue souvent sans qu'il remplisse une nouvelle fiche de sorte qu'on annotera seulement la première fiche.

La présentation d'un échantillon

Étant donné le nombre élevé de fiches il fallait recourir à un échantillon, comme l'a montré Ramirez dans son étude des Italiens du Canadien Pacifique. Quoique l'échantillon aléatoire demeure plus certain en termes de fidélité des résultats, un échantillon construit sur la base de la première lettre des noms de famille des travailleurs est beaucoup plus pratique¹⁴. Il permet également de dégager les rapports de parenté – du moins ceux apparaissant à l'aide des noms de famille – sans compter qu'on peut suivre, par la suite, les mêmes travailleurs d'une mine à l'autre en retenant simplement les mêmes lettres¹⁵. Les lettres choisies à la Noranda sont A, B et K et représentent environ 1 700

1886-1930, Sudbury, Prise de parole, 1998, p. 25.

14. À la Noranda, les fiches des premiers travailleurs sont encore dans les dossiers actifs de sorte qu'un premier tri de tous les travailleurs ayant été embauchés pour la première fois avant 1939 a dû être fait.

15. À l'origine, nous avons dépouillé les lettres B et K; mais après les avoir choisies, nous nous sommes rendu compte que les fiches des travailleurs dont le nom de famille commence par K étaient manquantes dans les archives de quelques autres sociétés minières retenues à des fins comparatives. Cela nous amené à inclure la lettre A. Cela dit, un échantillon de ce type doit toujours contenir des patronymes d'au moins deux lettres afin de minimiser les distorsions sur l'ethnicité de la main-d'œuvre. Mentionnons, par exemple, que les patronymes commençant par B chez les Finlandais et par K chez les Italiens sont très rares. Sur un autre plan, il faut souligner la contribution de Hubert Charbonneau qui avait démontré l'utilité d'un tel type d'échantillon en recourant aux lettres A et B (jusqu'à Brassard) pour son ouvrage *Vie et mort de nos ancêtres*, paru en 1975.



Figure 4.2 Une des cheminées de la fonderie avec à sa droite deux chevalements de la mine Horne qui signalent la présence de puits de mine; Archives nationales du Québec en Abitibi-Témiscamingue, fonds Vavasour & Dick, circa 1930, 08-Y, P123-1/285.

travailleurs pour la période 1926-1939. De cette banque de données, seuls sont retenus ceux présents lors du déclenchement de la grève¹⁶, soit 91 grévistes et 159 non-grévistes¹⁷.

Comme le nombre de travailleurs échantillonnés est relativement restreint, il convient d'abord de jauger leur représentativité. Évaluer la justesse de la proportion de grévistes et de non-grévistes échantillonnés est difficile parce que le décompte exact des forces en présence demeure incertain. Notre échantillon souligne une répartition d'un gréviste pour près de deux non-grévistes, ce qui laisse sous-entendre une trop forte participation à la grève. En effet, il faut retenir des effectifs totaux de 1 300 ouvriers-mineurs¹⁸, de sorte que le nombre de 300 grévistes, tel que rapporté dans les journaux¹⁹ et retenu par Gourd²⁰, indiquerait une proportion de presque un gréviste pour

16. Ce qui exclut ceux embauchés pendant la grève en remplacement des grévistes.

17. Si l'identification des grévistes fut facile à établir en raison de la mention «STRIKER. 12TH. JUNE 1934» inscrite sur les fiches, les non-grévistes furent, en revanche, plus difficiles à isoler, en raison des allers et venues de la main-d'œuvre, des dates de départ parfois absentes et de certains vides apparaissant sur la fiche de service de l'employé. Dans cette perspective, il ne faudrait pas exclure que le nombre de non-grévistes soit quelque peu sous-estimé. Dans un autre ordre d'idée, il faut avouer notre hésitation avant de retenir le terme NON-GRÉVISTE. Pour avoir été à quelques reprises sur des piquets de grève, nous avons spontanément pensé au terme BRISEUR DE GRÈVE. Mais la distance qui nous sépare des événements et l'approche non manichéenne retenue interdisaient l'emploi de ce terme lourd de connotations négatives.

18. Voir *Rouyn-Noranda Press*, «Inestimable Service Rendered by Reds», vol. 2 no 17 (26 juillet 1934), p. 1.

19. *Rouyn-Noranda Press*, vol. 2 no 11 (14 juin 1934), p. 1.

20. Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue...», p. 310. Notons que Vallières avance le chiffre de 1 862 travailleurs en s'appuyant sur une information tirée du *Northern Miner*, mais sans préciser s'il s'agit d'un chiffre avant ou après la grève. Voir «Les entreprises minières québécoises et la grande dépression des années 1930 : le cas de la Noranda Mines», dans Pierre Lanthier et Hubert Watelet (dir.), *Private Entreprise during Economic Crises. Tactics and Strategies/ L'entreprise privée en période de crise économique. Tactiques et stratégies*, Ottawa, Legas, 1997, p. 147.

quatre non-grévistes²¹. Si tel est le cas, notre échantillon surestime le nombre de grévistes. Par ailleurs, une force ouvrière de 1 300 individus au moment de la grève signifie que notre échantillon représente un peu moins de 20% du total; ce qui semble indiquer que peu de travailleurs du groupe sélectionné auraient été oubliés ou encore n'auraient pas laissé de trace²².

La proportion de grévistes et de non-grévistes demeure néanmoins déficiente. Et on ne peut pas prétendre que notre méthode soit totalement aléatoire dans la mesure où elle comporte un biais, en raison de l'inégale distribution de l'ethnicité des travailleurs selon la première lettre des noms de famille. Il était donc essentiel de valider notre échantillon sur le plan ethnique²³.

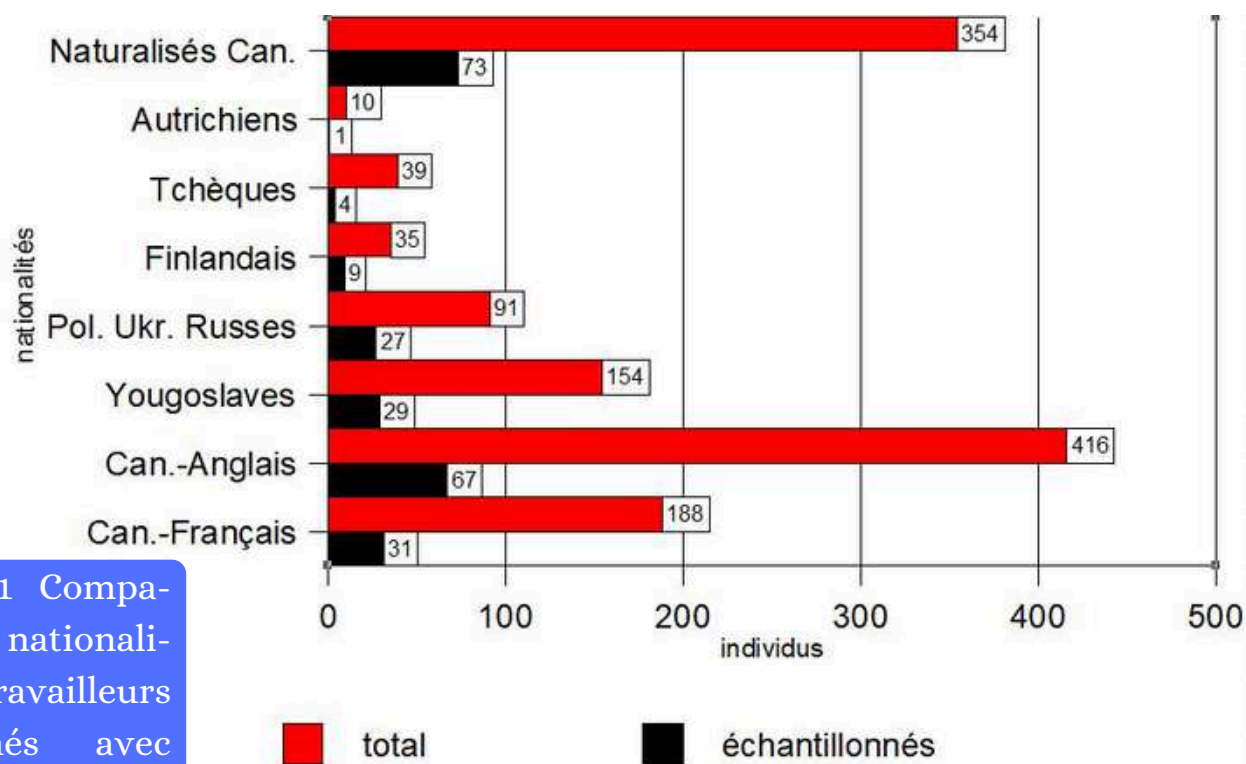
Comme on peut le voir au graphique 1²⁴, l'échantillon s'écarte très peu de la distribution ethnique de l'ensemble des 1 300 travailleurs présents lors du déclenchement de la grève. En effet, la comparaison de l'ethnicité de ceux échantillonnés avec celle des effectifs totaux indique que l'échantillon surestime quelque peu le poids des immigrants – naturalisés ou non – et,

21. Selon les lois de la statistique, un échantillon 159 individus sur un total de 1 000 devrait être juste 19 fois sur 20 avec une marge d'erreur d'environ 8%. Pour les grévistes, les probabilités sont similaires.

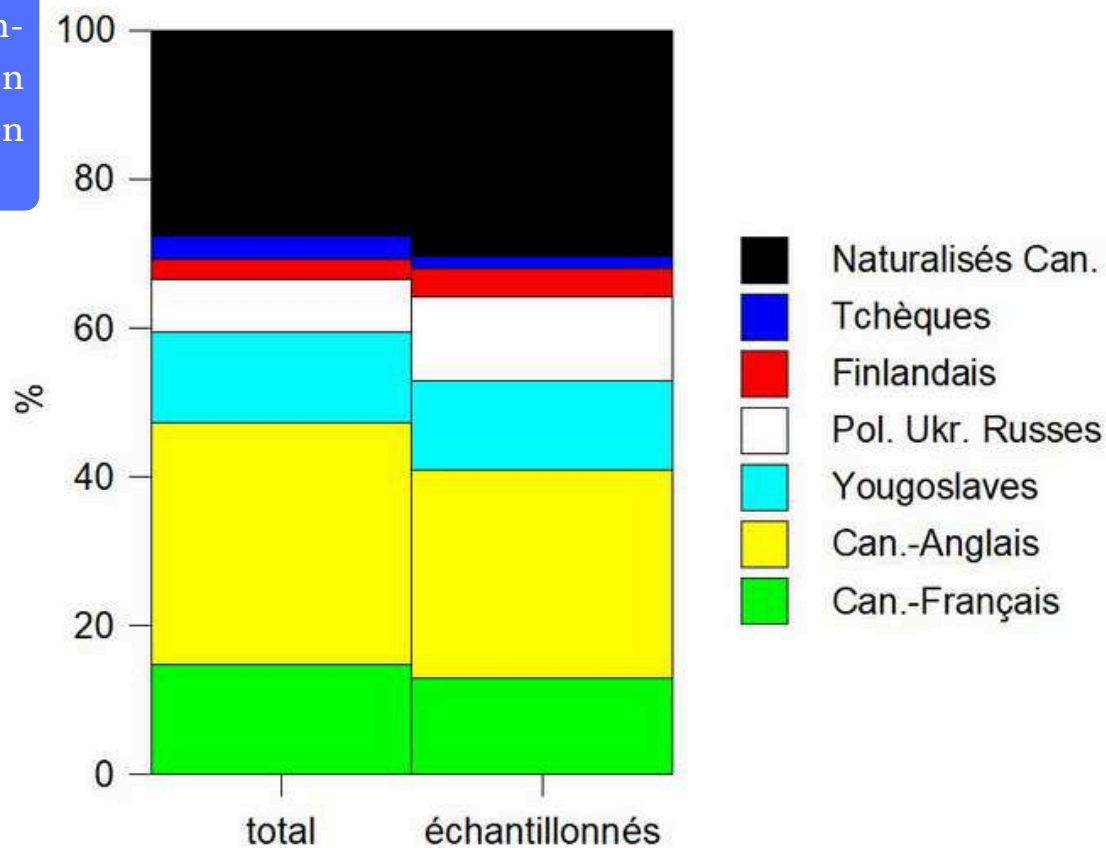
22. Ce pourcentage nous paraît recevable, si on compare avec la situation à la mine Beattie de Duparquet où les travailleurs dont le nom de famille commence par A, B et K forment en 1939, 22% des effectifs [Rouyn-Noranda, Archives nationales du Québec, Fonds de la Beattie Gold Mines Limited (P 23), Bank List October 1939, 17-216]. Même chose à la Buffalo Ankerite de Timmins en 1929, où les mêmes lettres calculées à partir d'une liste d'employés donnent un pourcentage de 21% [Ottawa, Archives nationales du Canada, Fonds Buffalo Ankerite Gold Mines (MG 28 III 81), Employment record cards, 1929 Payroll, vol. 31].

23. Les fiches font référence à la nationalité des travailleurs qui, il est vrai, ne se traduit pas toujours par l'ethnicité correspondante. Mais il s'avère impossible de détecter ces cas.

24. Excluant 10 cas ne pouvant pas être comparés avec les effectifs totaux; source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K); *Rouyn-Noranda Press*, vol. 2 no 17 (26 juillet 1934), p. 1.



Graphique 1 Comparaison des nationalités des travailleurs échantillonnés avec l'ensemble de la force de travail de la Noranda en juin 1934, en chiffres absolus et en %



inversement, sous-estime le nombre de Canadiens²⁵. Néanmoins, l'écart entre les deux reste faible et nous autorise d'aller plus avant.

Deux commentaires s'imposent, en passant, sur l'ethnicité des ouvriers-mineurs. Si, d'une part, on reconnaît les ethnies généralement associées au travail minier, comme les Finlandais, les Polonais et les Ukrainiens, on est, d'autre part, surpris d'observer l'absence d'une communauté italienne, pourtant présente en grand nombre dans la région voisine de Timmins et de Sudbury. De plus, les nombreux Yougoslaves sur place semblent attester de la présence, à Rouyn et à Noranda²⁶, d'immigrants arrivés depuis quelques années seulement au Canada, car leur migration en grand nombre s'effectue à compter de la fin des années 1920, du moins dans la région de Sudbury. Chaque camp minier pourrait ainsi afficher une composition immigrante particulière.

Quelques caractéristiques des grévistes et des non-grévistes

Poursuivons l'analyse de l'ethnicité en procédant à l'examen de sa répartition dans les deux camps ouvriers. En accord avec l'historiographie, nos résultats montrent que les grévistes étaient essentiellement des immigrants (voir le graphique 2²⁷) : environ neuf grévistes sur dix affichent une origine ethnique étrangère. Parmi les 91 grévistes échantillonnés, seulement un est canadien-français, sept autres sont canadiens-anglais et aucun n'est anglo-états-unien²⁸. C'est peu et cela confirme le fait que l'organisme syndical a été clandestin et qu'il a laissé «...les travailleurs canadiens pratiquement dans l'ignorance du mouvement de syndicalisation²⁹».

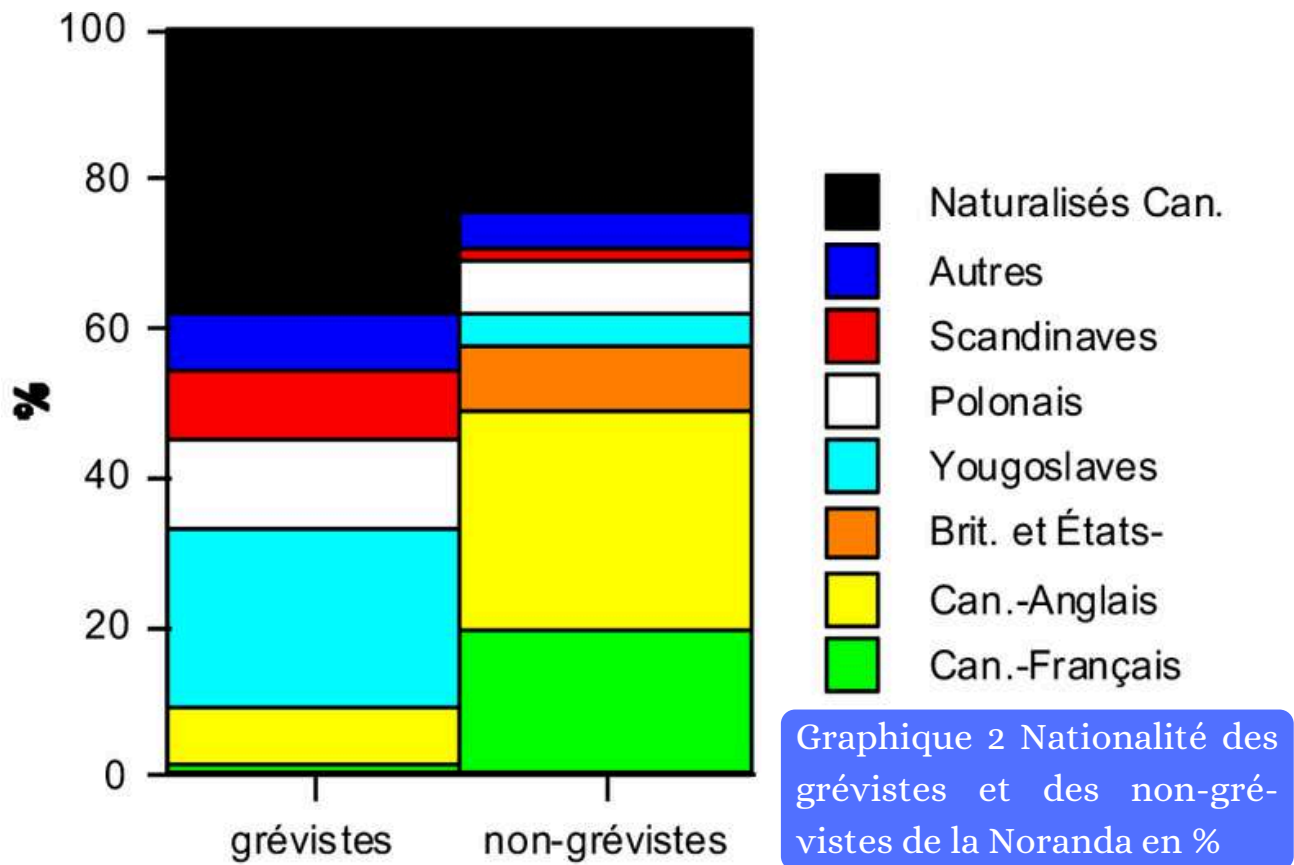
25. Nous avons ici jumelé les travailleurs britanniques et états-uniens avec les Canadiens-Anglais, ce qui semble d'ailleurs correspondre aux clivages ethniques constatés dans les camps miniers du Nord.

26. Précisons que les deux villes sont limitrophes: Noranda est une ville de compagnie, l'autre non.

27. N = 248 cas connus (excluant 2 inconnus).

28. Le faible total de travailleurs échantillonnés signifie sans doute que leur distribution restera toujours problématique et qu'il faut éviter d'y accorder une grande précision.

29. Gourd, *Mines et syndicats*, p. 76.



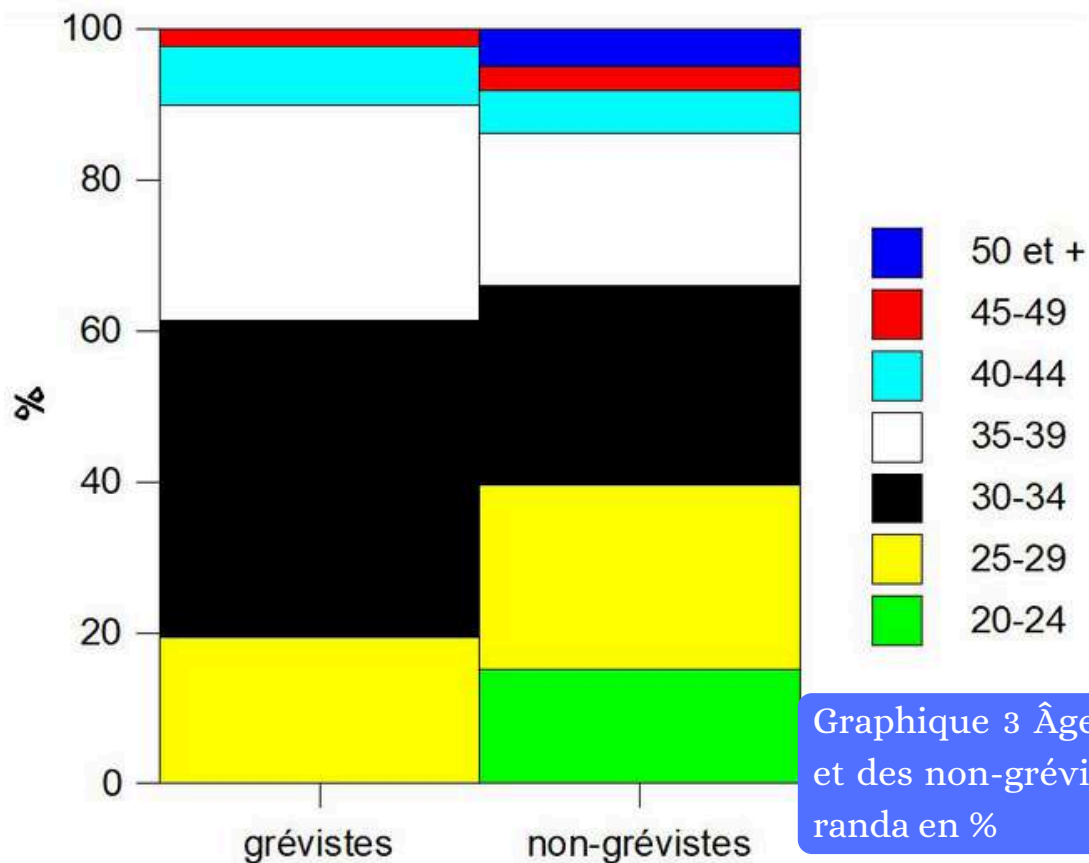
Même si les non-grévistes demeurent principalement des Canadiens ou des Anglo-États-Uniens, il ne faut pas négliger le fait que plus de 40% des non-grévistes sont aussi des immigrants ou qu'ils ont des origines immigrantes. Cela n'avait pas été souligné jusqu'à maintenant et mérite d'être retenu.

Par ailleurs, la fidélité des travailleurs canadiens à l'égard de la compagnie explique sans doute la décision de l'entreprise, pendant la grève et aux lendemains de celle-ci, d'embaucher d'abord des Canadiens³⁰. Juste avant le conflit, la prépondérance des immigrants au sein des effectifs miniers avant 1934 ne

30. La «docilité» des travailleurs canadiens-français a été évoquée par plusieurs historiens. Radforth en fait état pour les chantiers forestiers du Nord ontarien; voir Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses : Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, p. 33. Mais cela ne doit pas être exagéré car à l'automne 1933, les travailleurs forestiers de la région de Rouyn, en majeure partie canadiens-français, avaient justement déclenché une grève qui obligea la tenue d'une Commission

fait pas de doute, puisqu'ils composaient 70% des engagements, tout comme le point tournant que constituait cette grève pour les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais qui, avec les Anglo-États-Uniens, forment dorénavant 70% des travailleurs embauchés.

Peut-on dégager d'autres caractéristiques aussi tranchées? L'âge des deux groupes montre également des différences dignes d'intérêt, comme l'indique le graphique 3³¹. Si les deux groupes ont une moyenne d'âge fort semblable,



Graphique 3 Âge des grévistes et des non-grévistes de la Noranda en %

provinciale qui aura des répercussions partout au Québec; voir Maurice Asselin et Benoît-Beaudry Gourd, «Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural, 1930-1950», dans *Histoire de l'Abitibi*, p. 265-267. Cette grève avait été amorcée en Ontario où la Workers Unity League avait entrepris une offensive contre les grandes papetières; voir Peter Campbell, «The Cult of Spontaneity : Finnish-Canadian Bushworkers and the Industrial Workers of the World in Northern Ontario, 1919-1934», *Labour/Le Travail*, 41 (1998), p. 141.

31. N = 247 (excluant 3 inconnus).

cela cache en réalité des écarts puisque les non-grévistes affichent un éventail de groupes d'âge beaucoup plus étendu. En effet, parmi les grévistes, on n'en compte aucun qui a moins de 25 ans ou plus de 50 ans, alors que ces deux groupes forment plus de 20% de ceux qui ont traversé les piquets de grève. De toute évidence, les grévistes, dont 90% ont entre 25 et 39 ans, sont davantage au sommet de leur forme physique. Ils comptent peu de jeunes travailleurs inexpérimentés de sorte que la grève ne peut être attribuée à une main-d'œuvre insouciante. Cette dernière observation irait même à l'encontre de l'idée voulant que les jeunes, ayant peu de responsabilités familiales, aient été plus enclins à l'aventure et à changer d'emploi. La littérature sur la mobilité professionnelle, présentée par Igartua, est pourtant formelle à ce sujet³².

L'analyse des occupations des travailleurs au moment du déclenchement de la grève permet de prolonger l'analyse (voir le graphique 4)³³. D'abord les contremaîtres, regroupés avec les professionnels comme les ingénieurs, chimistes etc., sont restés fidèles à l'entreprise : un seul d'entre eux s'est joint aux grévistes. Ici, la démarcation est très nette et n'étonnera pas. Si l'on exclut ce groupe de travailleurs bien rémunérés, la répartition des autres occupations est moins différenciée. On aurait pu s'attendre, par exemple, à ce que tous les travailleurs du fond fassent bloc avec les grévistes, comme le laissait supposer Gourd qui évoque, pendant la grève, la paralysie totale du travail sous terre³⁴. Rien de tel ne se produit, même s'il est clair que, toutes proportions gardées, les grévistes se recrutent en grand nombre parmi les travailleurs spécialisés du fond³⁵. Si on ajoute les travailleurs non spécialisés du fond, surtout des *muckers*³⁶, les grévistes œuvrent à plus de 70% sous

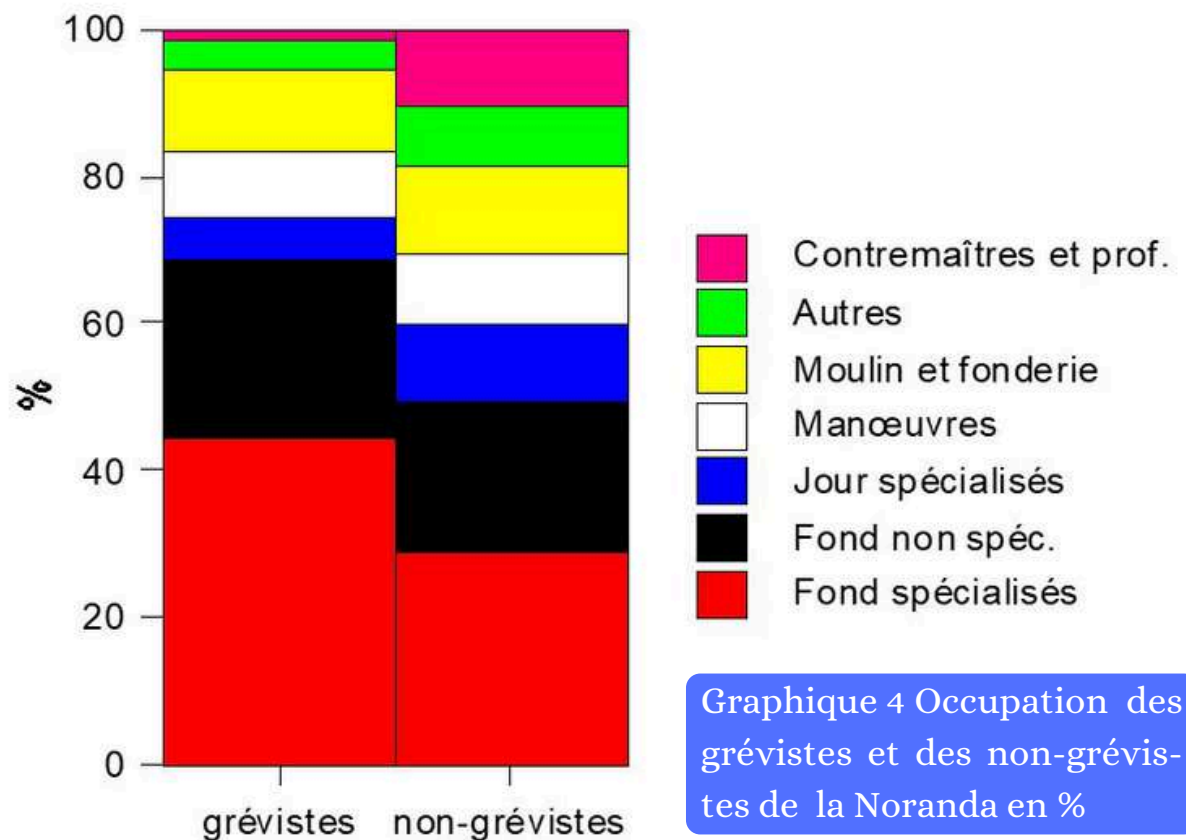
32. Igartua, *Arvida*, p. 65 et note 27.

33. N = 248 (excluant 2 inconnus).

34. Gourd, *Mines et syndicats*, p. 77.

35. Que sont les mineurs, les aide-mineurs, les boiseurs et les mineurs de puits (*shaftman*).

36. Font aussi partie de cette catégorie le *deckman*, le *chute puller*, le *chute loader*, le préposé à la cage et le *motorman*.

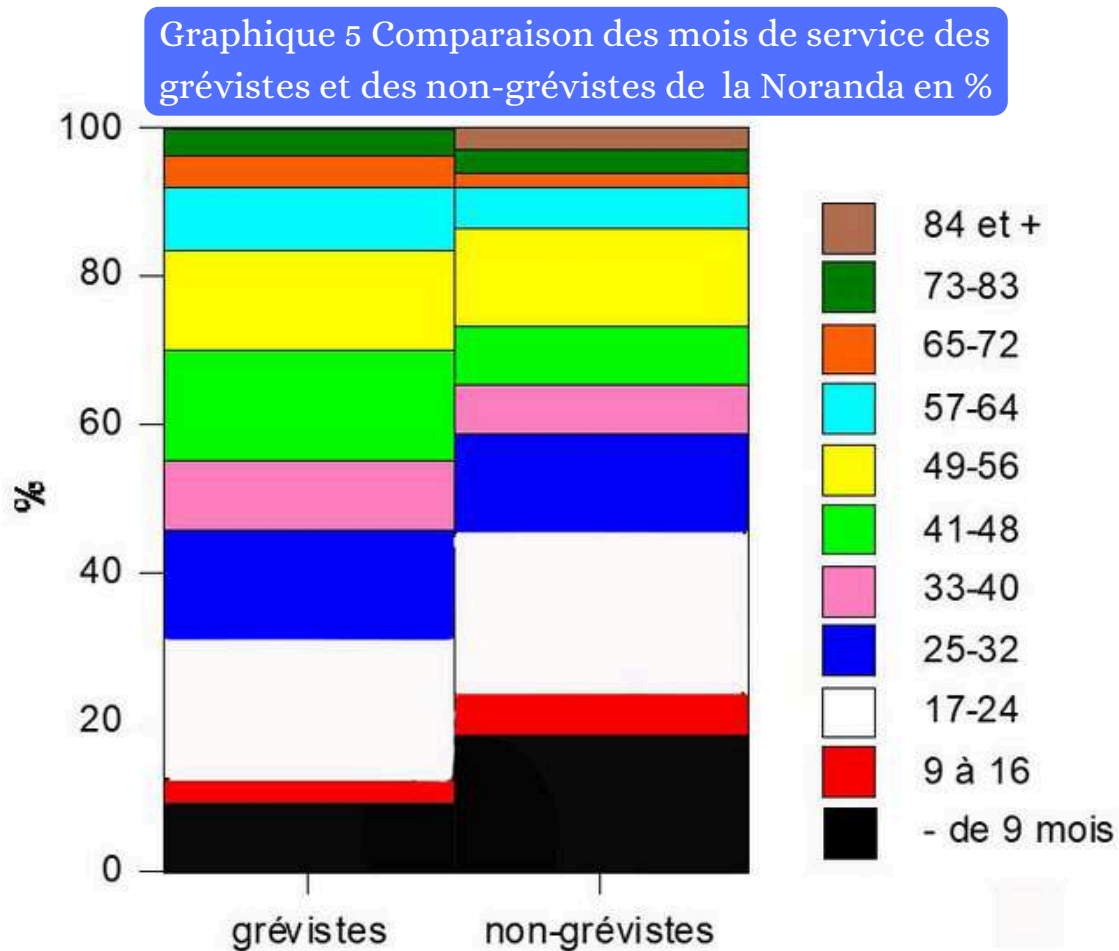


terre tandis que les non-grévistes sont majoritairement des ouvriers du jour. Cela mérite d'être retenu. Ce phénomène est particulièrement visible chez les travailleurs spécialisés du jour, comme le tuyauteur et l'électricien³⁷, qui sont beaucoup plus nombreux à entrer au travail. Néanmoins, la parfaite similitude entre grévistes et non-grévistes dans les catégories d'emploi du moulin et de la fonderie, de même que celle des manœuvres, nous incite à la prudence quant à la pertinence des catégories d'emploi comme critère distinctif.

Les données relatives aux mois de service auprès de l'entreprise donnent des résultats tout aussi équivoques. Selon le graphique 5³⁸, deux éléments

37. Ajoutons à cette catégorie les occupations de *rigger*, *millwright*, *hoistman*, *pumpman*, mécanicien, cheminot et *repairman*.

38. N = 242 (excluant 8 inconnus). Les mois de service ont été calculés en additionnant la durée de chaque embauche du travailleur de façon à établir la durée totale de son séjour.



démarquent clairement les deux groupes. D'une part, les travailleurs comptant 84 mois de service et plus sont absents chez les grévistes, ce qui n'est pas étranger au fait que les contremaîtres étaient presque tous non grévistes. D'autre part, ces derniers accueillent un plus grand nombre de travailleurs comptant le moins de mois de service, d'où le fait qu'ils étaient les seuls à compter des travailleurs de moins de 25 ans. Pour les autres catégories, les similitudes l'emportent nettement sur les différences.

Si les mois de service passés au sein de l'entreprise jettent un éclairage incomplet, il faut alors poursuivre l'analyse en questionnant leurs antécédents professionnels. Avaient-ils le même bagage professionnel à leur arrivée à la Noranda? Le prochain graphique reprend les informations recueillies à ce sujet.



Figure 4.3 Des travailleurs du fond de la mine Arntfield, près de Rouyn-Noranda. Une belle illustration de l'environnement de travail des foreurs de la Noranda; BAC, C 17033.

Avant d'aller plus loin, des précisions sur les catégories retenues s'imposent. Ainsi, ceux identifiés comme n'ayant aucune expérience regroupent tous ceux qui n'avaient vraisemblablement jamais travaillé pour une fonderie avant de s'engager pour la Noranda³⁹. Dans ce groupe, se trouve notamment un contingent de travailleurs étudiants, dont il faudra bien un jour étudier l'impact sur les milieux de travail. Ces mêmes étudiants, essentiellement canadiens, constituent les travailleurs les plus jeunes et ceux qui comptent peu de mois de service; pour des raisons évidentes, ils ne se joindront pas à la grève et ils forment, avec les contremaîtres, les Canadiens-Français et les Anglo-États-Uniens, un quatrième groupe clairement identifié aux non-grévistes.

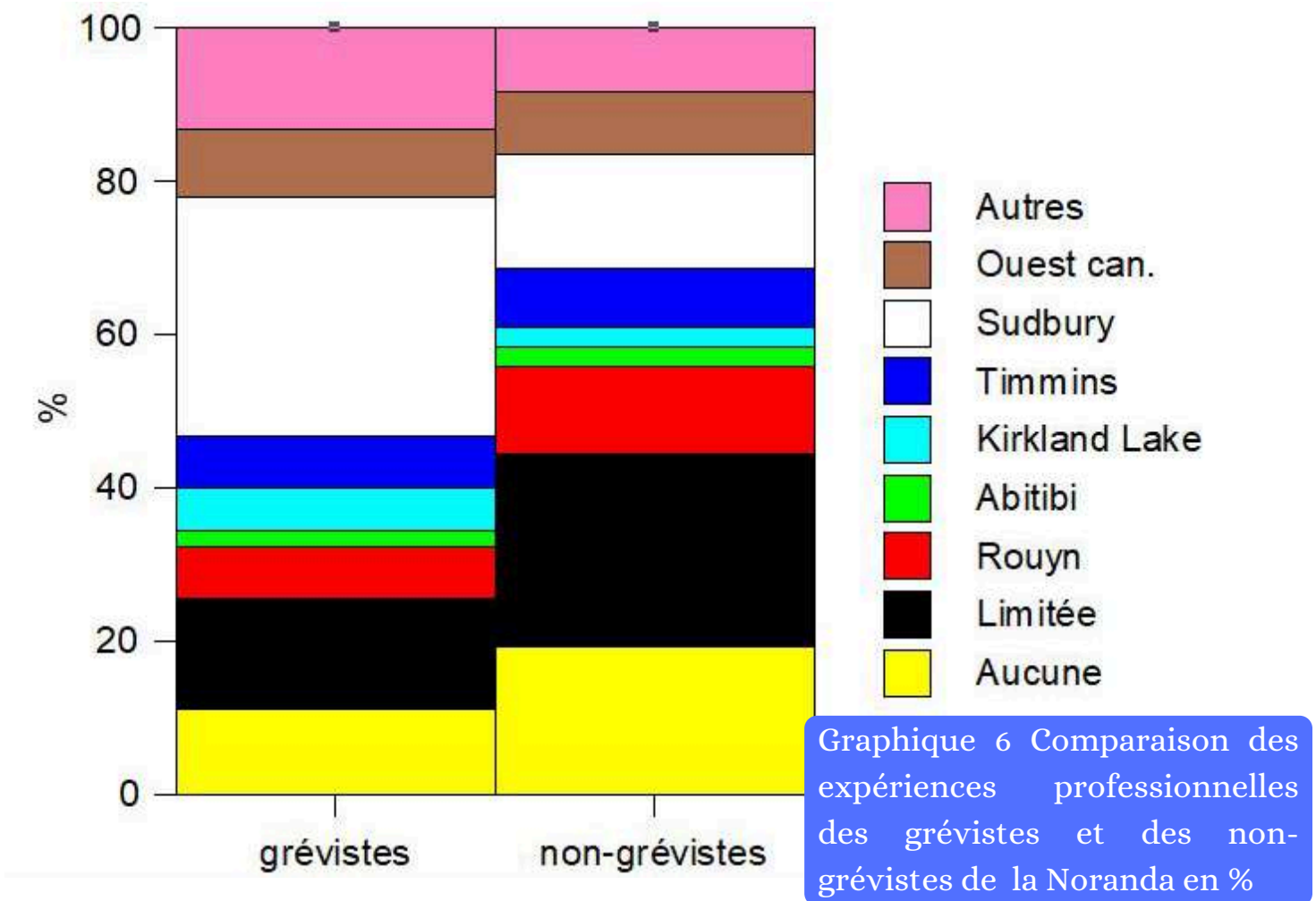
La catégorie intitulée «expérience limitée» regroupe ceux qui auraient déclaré comme seule expérience minière un travail antérieur à la Noranda, peu importe le nombre d'embauches. Il faut le dire : ils sont nombreux à être engagés à plus d'une reprise. Ces travailleurs ont expérimenté, à tout le moins, le travail à la Noranda une première fois avant d'être embauchés une seconde fois. Ils ont peut-être œuvré, entre leurs deux séjours à la Noranda et, sans le préciser à leur retour, pour d'autres entreprises minières, mais leur expertise demeure quelque peu limitée.

Les autres ont, dès leur première embauche, indiqué une expérience de travail pertinente et peuvent être associés aux travailleurs expérimentés. Pour ces derniers, nous avons même localisé la région où ils avaient auparavant œuvré afin de débusquer d'éventuelles différences, comme on peut le voir au graphique 6⁴⁰. Les grévistes s'avèrent davantage expérimentés. Près de 75% d'entre eux avaient mentionné avoir été embauchés par d'autre(s) société(s)

39. Même si le travailleur n'avait pas travaillé pour une entreprise minière lors de l'emploi immédiatement précédent, il y a fort à parier que, s'il pouvait déclarer une quelconque expérience du travail minier, qu'il le signifierait à l'employeur afin d'augmenter ses chances d'engagement ou d'obtenir un emploi plus lucratif.

40. N = 246 (excluant 4 inconnus).

minière(s); cela implique peut-être qu'ils sont plus à même de comparer les conditions de travail à la Noranda avec celles d'autres camps miniers⁴¹. Ce pourcentage est inférieur à 60% chez les non-grévistes.



Il n'en demeure pas moins que nous n'avions pas anticipé un résultat somme toute assez serré, puisque, un peu mécaniquement, nous avons cru que la connaissance d'autres camps miniers aurait pu servir d'encouragement à faire

41. Rien dans les données relatives aux accidents, ni dans les motifs de départ inscrits sur les fiches n'indique que les conditions de travail aient été pires qu'ailleurs. Sur ce plan, le monde minier du Nord nous paraît bien uniforme, à l'exception peut-être des premières années de production à Cobalt où les conditions de travail étaient encore plus dangereuses; voir à ce sujet, Baldwin, «A Study in Social ...».

la grève : soit que la situation à la Noranda aurait pu être pire qu'ailleurs, ou soit qu'ils se seraient rendu compte, en passant d'un camp minier à l'autre, de la relative facilité de se trouver un emploi. Nous y reviendrons.

Parmi les régions minières visitées par les ouvriers-mineurs avant leur embauche, celle du bassin de Sudbury domine nettement. Près d'un gréviste sur trois provenait de cette région productrice de nickel et de cuivre. Cela est beaucoup, si l'on compare avec les non-grévistes. Mais le phénomène ne s'explique pas par le fait que la région ait de solides assises syndicales à cette époque puisque le Mine Mill y prend racine seulement au cours de la Deuxième Guerre mondiale⁴². Cette non-correspondance entre la présence de syndicats dans les régions minières et le militantisme des ouvriers-mineurs de la Noranda est plus artificielle que réelle. Même si la région de Sudbury ne compte plus d'organisation syndicale à compter de 1920⁴³ – alors que quelques-unes avaient vu le jour en 1913 –, il faut néanmoins reconnaître qu'à compter de 1933 la même centrale syndicale à l'œuvre à Rouyn, soit la Mine Workers' Union, tente de s'y implanter et d'inciter les travailleurs à joindre la grève⁴⁴.

Deux mots maintenant sur la variété de la provenance des ouvriers-mineurs. D'abord, retenons que la grande zone minière du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois fournit l'essentiel des effectifs puisqu'elle englobe les camps de Sudbury, de Timmins, de Kirkland Lake, de l'Abitibi et de la région immédiate de Rouyn-Noranda. Si on considère seulement les effectifs en provenance des mines des environs de Rouyn-Noranda, force nous est de constater qu'ils sont peu nombreux et surtout non-grévistes.

42. Voir Mike Solski et John Smaller, *Mine Mill : The History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Canada Since 1895*, Ottawa, Steal Rail, 1984; John B. Lang, «One Hundred Years of Mine Mill», dans *Hard Lessons. The Mine Mill Union in the Canadian Labour Movement*, Mercedes Steedman, Peter Suschnigg et Dieter K. Buse (dir.), Toronto, Dundurn, 1995, p. 13-20.

43. Solski et Smaller, *Mine Mill*, p. 69.

44. Cela explique pourquoi les mineurs de la région auraient discuté de la possibilité de joindre la grève, pour finalement refuser de le faire; voir *Rouyn-Noranda Press*, 2, 13 (28 juin 1934), p. 6.



Figure 4.4 C'est à compter de 1934 que les travailleurs du fond sont équipés de lampe électrique accrochée sur leurs casques. Des travailleurs de la mine Hollinger attendent la cage de l'ascenseur vers 1936. C'est peut-être dans une telle situation que certains ont discuté de la grève; BAC, PA 17570.

Les immigrants grévistes et non grévistes

Les quelques caractéristiques des grévistes et des non-grévistes alignées jusqu'à maintenant nous laissent perplexe. Quatre groupes relativement restreints ont été clairement identifiés parmi les non-grévistes, soit les étudiants, les Canadiens-Français, les Anglo-États-Uniens et les contremaîtres. Mais, pour les autres, il n'y a pas de ligne de partage très claire. Même si presque tous les grévistes affichent des origines immigrantes, il est loisible de rappeler qu'environ 40% des non-grévistes ont ces mêmes origines.

C'est pourquoi nous avons cherché à approfondir la réflexion sur les travailleurs immigrants en examinant d'autres facteurs objectifs qui auraient pu les inciter à faire ou non la grève. Comme mentionné plus haut, la durée du séjour des immigrants au Canada peut, tout autant que leurs convictions idéologiques, avoir une incidence sur leur militantisme. Après tout, l'immigrant fraîchement débarqué au pays est venu avec la seule idée de repartir avec un pécule : l'Amérique était un simple lieu de passage⁴⁵. Mais au fur et à mesure qu'il séjourne en Amérique, passant d'une ville à l'autre, les possibilités de s'y établir et de mieux y gagner sa vie augmentent. Impliqué davantage dans la société hôte et connaissant davantage les façons de se trouver un emploi, il est alors plus susceptible de vouloir contester ses irritants.

Cette hypothèse peut être vérifiée puisque les mentions contenues sur les fiches du personnel pouvaient grossièrement être interprétées de manière à mesurer le degré d'intégration de l'immigrant au pays, au moment de la grève. En fait, à partir des renseignements consignés relatifs à la personne à

45. Karey Reilly a bien montré l'importance prépondérante de ce qu'elle appelle les oiseaux de passage, c'est-à-dire ces immigrants qui passent seulement quelque temps dans une ville. En effet, moins d'un Italien sur dix s'établira à demeure dans la région de Sudbury. C'est pourquoi, près de 80% des Italiens enregistrent une durée de séjour de 18 mois et moins; voir «Mobilité transatlantique et mobilité continentale avant la Première Guerre mondiale : les Italiens de Copper Cliff», dans Gaudreau, *L'Histoire des mineurs*, p. 93-115.

prévenir en cas d'accident, laquelle correspond en fait aux dépendants ou aux parents, nous avons déduit de ces fiches des travailleurs immigrants au moment de la grève trois étapes dans le processus d'enracinement.

La première étape présente trois variantes d'une même situation interchangeable. Au départ, il y a le travailleur embauché qui identifie simplement le consulat de son pays. Cet immigrant vient probablement d'arriver et n'a pas d'épouse ou de parent en Europe qu'il souhaite prévenir. Peut-être a-t-il quitté son coin de pays sans but précis il y a quelque temps. Nous l'avons appelé l'immigrant isolé. Il n'est pas exclu qu'il ait négligé de modifier ce renseignement initial sur sa fiche, après un certain temps passé à la Noranda, même si sa situation familiale a évolué. Mais, comme plusieurs ont modifié leur fiche en cours d'emploi, on peut croire que la mention reflète quelque peu leur situation au Canada, sans compter que cet oubli a toutes les chances de se retrouver autant parmi les grévistes que les non-grévistes.

Une situation analogue est celle de l'immigrant qui nomme un camarade travailleur de la même origine ethnique, d'où le nom retenu d'immigrant-camarade. Cette mention marque peut-être une meilleure connaissance du milieu de travail, si ce n'est que parce que l'on connaît quelqu'un d'autre. Néanmoins, il est clair que ces deux premiers groupes sont assez semblables. Même chose pour une troisième variante qui regroupe les immigrants pour lesquels nous utilisons comme expression ce que Bouchard appelle le service familial; l'immigrant en service familial a quitté le foyer pendant une longue période, voire des années afin de chercher du numéraire qu'il rapportera à la famille⁴⁶. La mention d'un parent et plus souvent d'une épouse figure sur la fiche, mais le lieu de résidence est européen. On ne connaît pas très bien ici la durée du séjour, toutefois ce lieu de résidence familiale indique probablement encore une intention de retourner et un faible enracinement.

46. Gérard Bouchard, *Quelques Arpents d'Amérique*, Montréal, Boréal, 1996, chapitre 6. Bouchard réservait cette expression aux fils et les filles d'agriculteur qui allaient, par leur travail à l'extérieur du foyer, permettre à la famille de se reproduire. Ce concept de service familial, bien qu'il gomme une réalité plus complexe, a été retenu et étendu ici aux époux.

Andrew A. est un de ceux-là. Né en Pologne, en septembre 1890, il arrive à la Noranda en octobre 1926, soit au début des activités de l'entreprise. Il est engagé alors comme simple manœuvre et déclare comme antécédent professionnel un travail dans la construction de la voie ferrée qui vient d'atteindre le camp minier la même année. Le consulat de Pologne à Montréal est indiqué en cas de maladie ou d'accident. Après deux départs volontaires en 1928 et en 1929, après lesquels il est peut-être retourné en Europe, et après avoir été licencié à une reprise, en octobre 1930, il est réembauché trois semaines plus tard, toujours comme manœuvre. Juste avant cet épisode, il avait fait venir, au mois d'août, un frère, Lyon, qui quittera en décembre de la même année. C'est en 1931 qu'il parvient à décrocher un poste à la fonderie et c'est peut-être à ce moment qu'il mentionne son épouse, habitant la Pologne. En juin 1934, il joint les grévistes et perd définitivement son poste.

La deuxième catégorie, l'immigrant nord-américain, représente une rupture assez nette avec les situations précédentes dans la mesure où le parent ou l'épouse identifiée réside quelque part en Amérique, d'ailleurs presque toujours au Canada. Une telle situation a toutes les chances d'être consignée sur les fiches, même si l'immigrant, après avoir d'abord mentionné le consulat, un camarade, ou une épouse en Europe, a décidé après un certain temps de la faire venir, ou s'il a dorénavant un frère quelque part dans un camp minier du Nord. Cet immigrant affiche certaines racines américaines, notamment s'il s'agit de l'épouse qui réside en terre nord-américaine (la moitié des cas).

C'est sans doute le cas de Stanley K., engagé la première fois au mois de mai 1928 à titre de *shaftman*. À son arrivée, sa mère, résidente en Europe, est mentionnée en cas d'urgence, l'homme est alors célibataire. Après quelques départs et réengagements, il revient en janvier 1934 pour se retrouver comme *mucker*. Nous pensons que c'est à cette occasion qu'il indique que son épouse réside à Kapuskasing. La grève et le licenciement de plusieurs ouvriers du fond lui permettent, le 19 juin 1934, de travailler comme mineur. Il fera finalement carrière toute sa vie à la Noranda et prendra sa retraite en 1960.



Figure 4.5 Le vestiaire-séchoir de la mine McIntyre de Timmins en 1936. Un décor typique de toutes les mines du Nord. Chaque ouvrier-mineur a une place assignée pour changer de vêtement qu'il hisse ensuite à l'aide d'une corde; BAC, PA 17581.

On aura deviné que la troisième catégorie réunit les immigrants dont l'épouse réside à Rouyn ou à Noranda. L'immigrant sédentaire connaît l'Amérique depuis quelques années. Il a fait, dans le passé, un choix pas nécessairement irrémédiable mais néanmoins décisif en optant de faire venir sa famille. Quant aux fils d'immigrants dont les parents habitent Rouyn ou Noranda, ils sont quelques-uns à faire partie de cette catégorie. Pour eux, c'est sans doute à demeure qu'ils vivront au Canada.

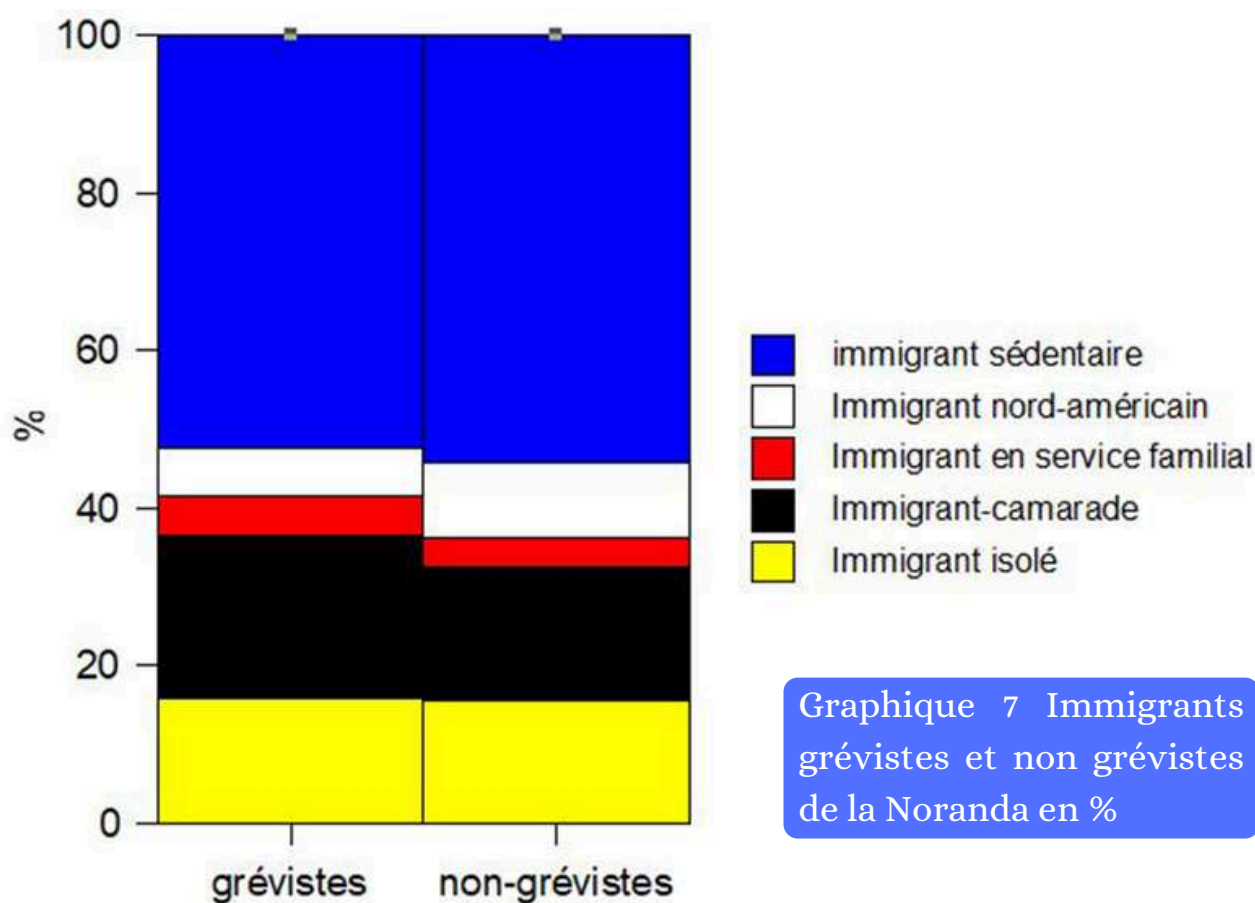
Nick B. illustre cette dernière catégorie. Yougoslave, il s'engage, à l'automne 1930, comme aide-mineur, ayant antérieurement œuvré à la mine Froot à Sudbury. Un camarade de travail, Mike D., est mentionné sur la fiche. Promu mineur au printemps suivant, il le reste jusqu'à la grève, mais non sans avoir fait biffer l'ancienne mention pour la remplacer par celle de son épouse, installée à Noranda. Même s'il franchit les piquets de grève et conserve ainsi son emploi, il est licencié à peine deux mois plus tard, sans motif.

Voyons maintenant les résultats au graphique 7⁴⁷. À vrai dire, l'hypothèse de départ n'était pas fondée. La forte similitude de la répartition des catégories entre les deux groupes étonne même. Le facteur explicatif de la décision des immigrants de joindre ou non les grévistes ne doit pas être cherché du côté de leur degré d'enracinement. On peut très bien faire la grève en débarquant en Amérique, comme après plusieurs années passées ici. De toute évidence, les différences idéologiques, que nous avons refusées d'examiner dans ce texte, risquent d'y être pour quelque chose.

Rien n'empêche que cette distribution des immigrants grévistes et non grévistes, selon leur degré d'enracinement dans le pays, est fort révélatrice. Un peu plus de 50% de l'ensemble des immigrants sont bel et bien installés à Rouyn ou à Noranda. Et ce pourcentage est peut-être sous-estimé par la

47. Des 165 travailleurs immigrants ou naturalisés canadiens, seuls deux d'entre eux ne présentaient pas d'informations suffisamment précises pour établir le lieu de résidence des dépendants ou parents au moment de la grève.

négligence de certains immigrants à ne pas faire modifier les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'accident, particulièrement ceux qui avaient conservé la mention du consulat⁴⁸. Toujours est-il que cette proportion de 50% demeure très élevée, si on la compare avec le portrait esquissé par Reilley de la communauté italienne de Copper Cliff juste avant la Première Guerre mondiale. C'est dire qu'on assiste au cours des années 1930 à une certaine sédentarisation de la main-d'œuvre minière.



Graphique 7 Immigrants grévistes et non grévistes de la Noranda en %

Puisqu'ils ne sont pas différents sur le plan du lieu de résidence familiale, nous avons alors tenté d'examiner un autre facteur, soit les liens de parenté au sein des grévistes et des non-grévistes, liens qui peuvent se déduire lors

48. En fait, 13 grévistes avaient conservé lors de la grève, la mention initiale du consulat sur leur fiche contre 5 qui l'avaient modifié entre-temps. Chez les non-grévistes, ils sont 11 à avoir conservé le même renseignement alors que 10 l'avaient fait modifier.

d'une lecture prudente des noms de famille, des lieux de naissance et des éventuelles mentions de camarades de travail à prévenir en cas d'accident. Étant donné le nombre restreint d'individus retenus, nous avons élargi notre examen à l'ensemble de la main-d'œuvre.

Encore ici, les résultats surprennent. Certes, il y a, autant chez les grévistes que chez les non-grévistes, des frères qui ont choisi le même camp. Ainsi, on compte quatre couples de frères chez les grévistes, tous des immigrants, tandis qu'on dénombre cinq couples de frères – dont deux sont des immigrants – et un trio de frères dans l'autre camp. Mais il y a également des frères qui ont choisi des camps opposés. Un trio de frères d'origine immigrante s'est ainsi divisé en deux : l'un s'est joint aux non-grévistes même si ses deux frères étaient sur les lignes de piquetage. Deux autres frères immigrants se sont aussi séparés lors de la grève. On peut s'imaginer sans peine le genre de conversations qu'ils auraient pu tenir pendant et après la grève!

Même si les exemples cités sont peu nombreux, ils ne doivent pas être écartés ou portés au compte du hasard. Sans doute sont-ils plus nombreux à avoir des frères⁴⁹, des cousins, des gens du même village qui ont connu un sort similaire. De plus, ces chiffres vont dans le même sens que nos autres résultats, à savoir qu'expliquer pourquoi un travailleur a choisi ou non de se joindre à la grève est parfois beaucoup plus complexe qu'on ne pourrait le penser. Nous y reviendrons, en fin de texte.

Le sort des grévistes

Restait, pour terminer, à s'informer du sort des grévistes après la grève. La police procéda à 36 arrestations. Dès le début juillet, un premier procès était tenu à Ville-Marie, au Témiscamingue, où dix-neuf grévistes comparaissaient devant le juge Nelson Pinder⁵⁰. Un premier fut condamné à deux mois de

49. Car d'autres avaient des noms de famille identiques sans qu'aucun autre indice ne nous laissait penser à un lien de parenté.

50. *Rouyn-Noranda Press*, vol. 2 no 15 (12 juillet 1934), p. 1.

prison pour vagabondage. Quant aux 18 autres, ils furent condamnés pour avoir provoqué une émeute. Leur avocat alla en appel et un autre procès fut tenu en décembre ⁵¹. Bilan : deux ans de prison pour seize d'entre eux, dix-huit mois pour un autre et six mois pour un dernier.

Il est difficile de savoir ce qui est arrivé aux autres grévistes. Se sont-ils retrouvés sur une *black list*, comme on aurait pu s'attendre? Nous avons cherché à savoir s'ils avaient été embauchés ailleurs par la suite. Pour ce faire, nous avons retenu, à titre indicatif, les grévistes dont le nom de famille commençait par B, étant donné que ces fiches sont déjà disponibles pour quatre entreprises minières du Nord, soit la Sigma, la Buffalo Ankerite de Timmins, la Beattie Gold Mines et l'Inco⁵².

Au total, ce sont 36 grévistes dont nous avons voulu suivre les traces dans les archives des quatre entreprises. Nous en avons trouvé huit qui y sont passés, dont quatre après la grève (soit un sur 9). Compte tenu de la centaine de sociétés minières du Nord⁵³ en activité au cours des années suivant la grève et pour lesquelles les grévistes ont pu œuvrer, le résultat, quoique très fragmentaire, nous amène à penser qu'ils auraient pu continuer à faire carrière dans le monde minier sans être trop importunés. Sur ce plan, la grève n'aurait été qu'un épisode parmi tant d'autres.

Même si les nombres sont restreints, notre interprétation des suites de la grève demeure recevable et ce, pour trois raisons. D'abord, ceux qui ont refusé la grève et que nous avons sélectionnés enregistrent un sort semblable puisque sur 81 individus, 17 ont été repérés dans une des quatre sociétés

51. Dumas, *Dans le sommeil*, p. 40-41.

52. Rappelons qu'à l'inverse des autres entreprises, l'Inco n'a donné accès qu'aux fiches des travailleurs qui ont quitté définitivement l'entreprise entre 1912 et 1939 de telle sorte que la plupart des mineurs qui seraient susceptibles d'y avoir travaillé ne peuvent pas se retrouver dans les archives consultées.

53. Pour s'en convaincre, il suffira de consulter les index des Rapports annuels du Bureau des mines du Québec et celui de l'Ontario.

minières dont sept après la grève (soit un sur douze⁵⁴). Ensuite, les sociétés aurifères, mais aussi les mines de nickel, sont en pleine expansion à compter de 1934. Finalement, rappelons que les frontières canadiennes sont presque totalement fermées aux nouveaux-venus. En somme, le rôle de la crise des années 1930 prive les entreprises minières des nouveaux immigrants qu'elles embauchaient jusque-là ce qui, d'une part, renforce les possibilités d'embauche des immigrants présents, qu'ils soient grévistes ou non, mais qui d'autre part, explique fondamentalement le changement des politiques d'embauche des entreprises abitibiennes de même que celles du Nord-Est ontarien.

* * *

Que faut-il en conclure? D'abord de l'utilité d'une étude menée à partir des fiches du personnel de l'entreprise, en raison de l'éclairage nouveau qu'elle entraîne. Les données recueillies ne sont pas celles de vagues personnages légendaires, telle que le laissait entendre l'expression les *Fros*. Elles sont bien davantage que des statistiques. Elles sont celles d'individus, tous distincts, et qu'on pourrait nommer, si le respect de la confidentialité de plus en plus exigé ne nous forçait pas au silence!

Hormis les contremaîtres, les étudiants, les Anglo-États-Uniens et les Canadiens-Français qui sont restés fidèles à l'entreprise, les autres groupes, qui totalisaient aux environs de 75% de la force de travail, n'ont pas affiché d'orientation aussi tranchée. Si la grève fut un échec, c'est notamment parce que les effectifs immigrants, qui composaient la majorité des travailleurs, se sont brisés en deux groupes. Cette grève des *Fros* est en même temps une victoire de la Noranda⁵⁵ grâce à d'autres *Fros* qui ont franchi les piquets de

54. Ce résultat plus faible s'explique par le fait qu'une partie des non-grévistes ont fait carrière à la Noranda.

55. Une lecture attentive de l'hebdomadaire local au cours des mois précédant le conflit semble indiquer que cette grève était prévisible et qu'elle n'aurait pas surpris

grève. Les historiens avaient négligé cet aspect du conflit, même si cela rappelle les scissions bien connues au sein des communautés immigrantes. Pourtant, des expressions identitaires avaient bien marqué ces divisions profondes : *Red Finns*, *White Finns*, *Red Ukrainians*, et *White Ukrainians*.

Plus fondamentalement peut-être demeure cette impression de ne pas pouvoir cerner tous les facteurs objectifs de la participation à cette grève. Notre quête de données sur qui étaient ces travailleurs n'a pas permis d'identifier tous les tenants et aboutissants de leur participation. À partir du moment où des frères et des parents ont dû s'opposer sur cette question, à partir du moment où les immigrants bien installés à Rouyn ou à Noranda avec leur épouse, comme ceux plus nouvellement arrivés et comme les ouvriers du fond, se divisent de façon aussi nette sur les mérites de la grève, à partir du moment où les travailleurs d'expérience se retrouvent dans les deux camps, il faut mettre de côté les calculs objectifs et sans âme. La réponse se trouve certainement dans leurs orientations et convictions idéologiques. Mais elle est peut-être aussi liée au fait qu'aller en grève demeure avant tout une décision émotive.

l'entreprise outre mesure. Par exemple, les références aux méfaits des organisations communistes abondent. Voir le *Rouyn-Noranda Press* du 22 mars 1934, p. 4, du 12 avril 1934, p. 1, du 26 avril 1934, p. 2 et du 3 mai 1934, p. 1. Mais surtout, les mineurs ont été prévenus de ne pas joindre la Workers Unity League qui prône le recours à la grève, voir le 3 mai 1934, p. 4.

LA CULTURE MUSICALE DES MINEURS DE KIRKLAND LAKE¹

Au milieu des années 1930, une intense vie culturelle anime la ville de Kirkland Lake et les diverses communautés culturelles de cette ville minière de 15 000 habitants. Vaste sujet, la culture sera examinée dans une de ses manifestations, la musique, qu'elle soit symphonique ou populaire, chantée ou instrumentale, qu'elle s'exprime lors d'un concert ou qu'elle accompagne la danse ou les défilés. Après tout, «[m]usic could be found everywhere, from the farm kitchen to the bush camp to the public theater².» Reconnaître que les mineurs pratiquent, en dehors des heures de travail, l'une ou l'autre forme de l'art musical permet de nuancer cette image caricaturale du mineur dépeint comme un être rustre, pourvu seulement de qualités physiques.

Depuis quelques décennies maintenant, la popularité de l'histoire culturelle permet de découvrir que les villes minières sont aussi des lieux de loisirs, de manifestations sportives et culturelles, qui ont marqué les imaginaires et qui ont forgé un sentiment d'appartenance. À ce sujet, on peut prendre à témoin l'ouvrage de Kerry Abel, *Changing Places*, qu'elle publie en 2006, en consacrant un chapitre étoffé au jeu³, qui comprend le sport, l'expression musicale et les

1. Ce texte constitue une version légèrement remaniée d'un article paru dans la revue *Labour/Le Travail*, sous le titre «La culture musicale des mineurs de Kirkland Lake : un premier aperçu», vol. 72, (automne 2013), p. 75-100. Il fut ensuite repris dans un ouvrage dont j'ai également assumé la direction intitulé, *Mine, travail et société à Kirkland Lake*, Sudbury, Prise de parole, 2016, p. 183-212.

2. Kerry M. Abel, *Changing Places. History, Community, and Identity in Northeastern Ontario*, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 2006, p. 197.

3. *Ibid.*, p. 180-206.

autres activités récréatives. Comme elle l'affirme : «If work was the primary determinant of the community structure, play was undoubtedly a close second⁴.»

Non seulement faut-il d'abord débusquer les diverses formes de pratiques musicales⁵ pour mieux en souligner la richesse, mais faut-il aussi savoir quels mineurs la pratiquent : ceux du fond ou ceux qui travaillent à la surface, comme le personnel cadre, les employés du «moulin» et des différents ateliers. Sans doute, cette pratique musicale est plurielle et diverge selon les appartenances de classe et selon les groupes ethniques. Après avoir passé en revue les principaux ensembles musicaux qui ont pris la vedette, on fera le point sur les principales composantes de cette pratique musicale. Mais auparavant, deux mots sur les sources et la méthode.

Sources et méthode

Cette recherche s'appuie principalement sur le journal local de Kirkland Lake, le *Northern News*, et les dossiers du personnel des deux sociétés minières qui représentent grossièrement 40% de la main-d'œuvre minière de la ville. La méthode, quoique fastidieuse, reste fort simple. En effet, en dépouillant systématiquement toutes les pages de cet hebdomadaire, furent retenus les noms

4. *Ibid.*, p. 180.

5. Pour une vue d'ensemble, voir Elaine Keillor, *Music in Canada : Capturing Landscape and Diversity*, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 2006, voir plus particulièrement les pages 166 à 211. Rappelons que nos collègues des départements d'histoire des universités Laurentienne et Lakehead, en publiant la première synthèse de l'histoire du Nord ontarien, avaient consacré un chapitre entier à la culture; voir Gaétan Gervais, Matt Bray et Ernie Epp (dir.), *Un vaste et merveilleux pays. Histoire illustrée du nord de l'Ontario*, Presses de l'Université Laurentienne, Sudbury et Thunder Bay, 1984, 205 p. Pour un bref examen de la place des fanfares et de la musique chez les mineurs français, voir le chapitre quatre de l'ouvrage de Diana Cooper-Richet, portant sur la «Culture en pays noir», *Le peuple de la nuit. Mines et mineurs en France (XIX^e-XX^esiècle)*, Paris, Perrin, 2011, (2002) et plus spécifiquement, p. 203-209.

de tous les individus mentionnés lors des activités susceptibles de manifestation musicale. Ensuite, j'ai vérifié si ceux-ci travaillaient à l'une des deux mines. L'ampleur de la tâche était telle que je me suis contenté d'une seule année d'enquête pour établir l'échantillon. C'est ainsi que l'année 1934 a été retenue alors que la ville amorce une période de forte expansion en matière d'extraction minière et de croissance démographique.

Bien qu'elle soit lourde, cette méthode permet d'éviter les présentations d'individus et d'événements mentionnés à travers le filtre impressionniste des souvenirs familiaux et collectifs, à partir desquels il est difficile de juger s'il s'agit d'un cas d'espèce ou d'une excellente illustration.

Cela dit, il convient de souligner que les sources utilisées ont leurs limites. Les données recueillies sur le personnel proviennent de deux sources différentes. Concernant la mine Wright-Hargreaves, ce sont les livres de paye de 1934 qui ont été consultés : on y énumère, jour après jour, tous les travailleurs qui y ont œuvré et touché un salaire. Mais outre leur occupation et leur numéro d'employé, on ne connaît pas leurs antécédents, leur famille ou leur origine ethnique. En ce qui a trait à la Lake Shore, j'ai examiné les fiches d'embauche et de service⁶ de tous les employés afin de retenir les noms des employés qui étaient présents à un moment ou à un autre au cours de l'année 1934.

Pour finir, deux mots sur l'hebdomadaire de Kirkland Lake⁷. Ce dernier privilégie la communauté d'origine britannique dans sa couverture des événements et néglige de couvrir les autres groupes ethniques, pourtant bien présents dans la ville. La rareté d'information concernant la communauté canadienne-française est, à cet égard, particulièrement représentative⁸. C'est

6. Pour en savoir plus au sujet de ces fiches, voir l'annexe 1 de *Mine, travail et société*, p. 269-275. Par ailleurs, les fonds d'archives de la Lake Shore et de la Wright-Hargreaves peuvent être consultés à Bibliothèque et Archives Canada.

7. À compter de la fin novembre, le journal devient bihebdomadaire.

8. C'est dans un entrefilet qu'on parvient, par exemple, à apprendre l'existence d'une

en étant conscient de ce parti pris probritannique que j'ai minutieusement parcouru le journal, en redoublant d'effort dans la lecture des entrefilets et des faits divers, sans pour autant réussir à m'affranchir des limites de cette source.

L'orchestre symphonique de Kirkland Lake

Terminant sa première saison le 22 avril 1934, l'orchestre symphonique de Kirkland Lake fait salle comble au Strand Theatre du centre-ville⁹. Comme d'habitude, le cinéma Strand cède sa salle le dimanche soir, et le préfet du canton¹⁰, Gerald D. O'Meara, assiste à ce dernier concert¹¹. Le programme est chargé et permet de révéler les talents d'une dizaine de musiciens dirigés par le chef d'orchestre Hanson. Un soliste, William Ramsay, les accompagne. Beethoven, Mendelssohn, Strauss sont au menu. Un extrait du livret musical du ballet *Coppélia* donne à la rencontre des airs folkloriques d'Europe centrale, sans compter une sérénade de Schubert et l'ouverture du *Mariage de Figaro* de Mozart. Il y a aussi un menuet exécuté par des jeunes filles de l'école secondaire, dirigées par Mlle T. O'Reilly.

Fier de la performance des musiciens, le préfet indique au journaliste que le développement matériel des mines et de la ville se fait parallèlement à un développement des arts et de la culture. En sous-entendu, Kirkland Lake, malgré sa position périphérique, n'a rien à envier aux villes du Sud. Dans la même foulée, il ajoute que 90% des membres de l'orchestre sont des mineurs,

chorale canadienne-française rattachée à l'église de L'Assomption alors que les activités de celle de Kirkland Lake, dont on parle plus loin, sont largement publicisées; voir «Card Party Friday», *The Northern News* [dorénavant *NN*], 25 janvier 1934, p. 5.

9. Kirkland Lake est loin d'être la seule ville du Nord à se doter d'un orchestre symphonique car, selon Keillor, le même phénomène s'observe un peu partout en Abitibi-Témiscamingue; voir Keillor, *Music in Canada*, p. 210.

10. Le canton de Teck comprend la ville de Kirkland Lake de même que deux petites agglomérations, soit Swastika et Chaput-High.

11. «Warm Praise is Given to Symphonists», *NN*, 26 avril 1934, section II, p. 3.

et que l'on a tort de les percevoir comme des gens simples et rustres. Si l'on tient compte du fait que les travailleurs de surface sont également des mineurs, au sens large du terme, le préfet a certainement raison de le souligner. Seuls quelques membres de l'orchestre sont identifiés, dont le pianiste Daniel Sharp, qui est né en Angleterre et qui occupe un poste de cadre à la Lake Shore [dorénavant (LS)], et son épouse. Chanteuse soprano et membre de la chorale de Kirkland Lake, celle-ci a été invitée pour l'occasion (voir la figure 5.1). L'un des violonistes, F.W. Shaw, travaille comme employé de surface à la mine Wright-Hargreaves [dorénavant (WH)] à titre d'analyste de laboratoire.

Il est difficile d'établir la qualité de la performance de l'orchestre. Selon les comptes rendus des concerts de l'hiver et de l'automne 1934¹² – alors que le groupe entreprend une deuxième saison – les morceaux ne sont pas tous bien exécutés, bien qu'ils demeurent appréciés par les amateurs et les connaisseurs de musique classique.

Les chorales

Également une nouvelle venue sur la scène musicale, la chorale de Kirkland Lake réunit une cinquantaine de membres, hommes et femmes. Ces dernières, pour la plupart des épouses de mineurs, surpassent légèrement en nombre les messieurs. Quelques couples, dont les Sharp, ont joint le groupe comme l'indique la légende d'une photographie de la chorale parue en première page le 19 avril. L'occasion est belle puisque la chorale avait livré, comme premier spectacle, deux concerts les lundi et mardi 9 et 10 avril 1934. L'un des deux avait même été retransmis sur les ondes de la nouvelle radio locale, sur laquelle on reviendra plus loin. Au début de leur deuxième saison, à l'automne 1934, les répétitions se font le lundi soir, à l'auditorium de l'école secondaire, sous la direction de Robert Leishman, un machiniste écossais à l'emploi de la Lake Shore depuis peu.

12. Voir «Latest Effort of Orchestra Draws Praise», *NN*, 1^{er} février 1934, section II, p. 1; «Critic Urges Lighter Numbers for Orchestra», *NN*, 23 novembre 1934, p. 17.

**The Kirkland Lake Symphony
Concert Orchestra**

SEASON 1934-5

THE FIRST CONCERT OF THE SEASON

Sunday, November 18, 1934

Strand Theatre

AT 8.15 P.M.

SUBSCRIBERS PLEASE NOTE—Subscription tickets from any member
of the orchestra and from the leading stores in this district

PROGRAMME

Overture—"Poet and Peasant" - - - - -	Elgar
Waltz—"Tales From the Vienna Woods" - - - - -	J. Strauss
Ladies' Vocal—"In Dreamy Shadows Lying" - - - - -	Wm Rees
Silverton Quartette (Neapolitan Air)—	
"Indian Serenade" - - - - -	Lorena Beresford
"By The Sea" - - - - -	Wm. Rees
1st Soprano, Mrs. O'Gorman; 2nd Soprano, Mrs. D. Sharp	
1st Alto, Mrs. Woods; 2nd Alto, Mrs. Neale	
By permission of Mr. Robert Leishman, Director of the Kirkland Lake Choral Society	
Selection—"Il Trovatore" - (Grand Selection from Verdi Opera)	
INTERMISSION OF FIVE MINUTES	
Andante From the Surprise Symphony - - - - -	J. Haydn
Orchestral Trio—"Trio in G Major, Opus 16" - - - - -	Mozart
Violin, Mr. Hanson; Cello, Mr. K. Helmar; Piano, Mr. D. Sharp	
Pilgrims Chorus From Tannhauser - - - - -	R. Wagner
War March of the Priests, From Athalia - - - - -	Mendelssohn

Children cannot be admitted unless accompanied and
seated with parents

The Floral Decorations Kindly Donated by The Kirkland Nurseries

Figure 5.1 Le programme du premier concert de la deuxième saison de l'orchestre symphonique de Kirkland Lake. Des membres de la chorale de Kirkland Lake participent également à l'évènement; NN, 15 novembre 1934, p. 12.

On peut se demander si la chorale attire des travailleurs du fond ou si elle est composée d'employés de surface ou encore de citoyens de la ville. En éliminant les femmes non mariées pour lesquelles je ne peux pas connaître l'occupation et en appliquant aux épouses l'occupation du mari, on obtient une quarantaine de personnes dont on peut connaître le gagne-pain. Le résultat est fort probant, puisqu'en combinant le personnel de la Lake Shore avec celui de la Wright-Hargreaves, l'occupation d'une douzaine d'entre eux est connue. Parmi ceux-ci ne figure qu'un seul travailleur du fond, David R. Jones¹³. Mécanicien, gestionnaire, machiniste, électricien, géologue et employé du «moulin», et sans doute un contingent de professionnels et de commerçants, voilà les occupations de ces choristes. Déjà la consonance des noms de famille¹⁴ indique clairement que la chorale est composée d'individus d'origine britannique, groupe ethnique que l'on retrouve en grand nombre chez les travailleurs de surface.

Cette chorale, que l'on pourrait qualifier de «bien branchée», n'est pas la seule à charmer le public de Kirkland Lake. D'autres groupes plaisent aux adeptes des chants choraux cette année-là. Ainsi, un premier ensemble, qui regroupe uniquement des hommes, obtient une couverture de presse plus discrète. Comme son nom l'indique, le *Welsh Glee Party* cherche à faire la promotion de la culture galloise. Nouveau venu, cet ensemble vocal prévoit offrir un premier spectacle sur les ondes de la radio locale, le dimanche 13 mai¹⁵. Est-ce

13. En fait, l'épouse d'un autre foreur, Mme J.C. Neale, fait aussi partie de la chorale.

14. Voici les noms des choristes : Mlles Jean Affleck, Hazel Atkinson, N. Baker, T. Latulipe, M. Ptasnick, A. Remi, Edna Saunders, Elsie Smith, Betty Stewart et Dorothy Woods, Mmes S. Baker, W.J. Barrager, J. Broadley, G. Bullen, N. Bullock, E. Jones, G. Naylor, J.C. Neale, D. McGibbons, T O'Gorman, H. Sankey, C.A. Randall, C. Gordon Smith, A. Woods, W.A. Wright, M. et Mme Maurice Whitman, M. et Mme D.H. Sharpe, MM Norman Atkinson, J. Donnelly, J.C. Ewing, N.H. Gauley, Norman Gilje, G.T. Honer, Jodouin, David R. Jones, Griff Jones, Robert Jones, Robert Leishman, P.S. Molesky, John C. Neal, S.W. Parliament, T. Plowright, V. Ptasnick, G. Price, F.W. Shaw, R.S. Skelly, C. Thorpe, Lionel Todd et Les Worthington.

15. «Welsh Glee Party», *NN*, 10 mai 1934, section II, p. 1.

l'ouverture toute récente de cette station et sa politique favorisant la diffusion d'artistes locaux qui provoquent son apparition ou est-ce l'émulation suscitée par la mise sur pied de la chorale de Kirkland Lake? Peut-être un peu des deux.

L'identité de deux douzaines de choristes, qui signent une lettre à l'éditeur, permet de penser que cette chorale est assurément composée de travailleurs œuvrant sous terre. Ernest Conway, directeur de la chorale, et O.C. Davies, agissant à titre de secrétaire, sont tous deux travailleurs du fond de la Lake Shore. Le premier est préposé aux cages (*deckman*) et l'autre, conducteur de locomotives électriques (*motorman*). Sur les seize membres, dont on est parvenu à dénicher l'occupation, quatorze sont des travailleurs du fond (11 de la mine LS et 3 de la mine WH) et seulement deux sont des ouvriers de surface; aucun cadre n'a joint l'ensemble. Pas étonnant alors que le premier concert, de même que leurs deux autres seuls spectacles mentionnés dans le journal, se soient déroulés un dimanche, jour de congé¹⁶.

Si la chorale de Kirkland Lake peut présenter son tour de chant et tenir ses pratiques un lundi ou un mardi soir, c'est en raison des occupations de ses membres. Mais il en va autrement des choristes gallois, dont le groupe risquerait d'être incomplet s'ils faisaient de même, puisque l'horaire de nuit démarre généralement à 19 h 00. C'est pourquoi l'ensemble vocal se réunit à Kirkland Lake, avec les chanteurs gallois de Timmins¹⁷, le dimanche du long week-end de la fête du Canada et qu'il récidive en offrant un autre concert à

16. L'examen du livre de paye de la Wright-Hargreaves laisse voir que cela s'applique surtout aux travailleurs du fond, car très peu d'entre eux travaillent le jour du Seigneur, mis à part les creuseurs de puits et quelques autres. Proportionnellement, les travailleurs du jour sont plus nombreux à travailler le dimanche. De manière très grossière, on pourrait dire qu'un tiers des employés du jour à la Wright-Hargreaves sont susceptibles de travailler le dimanche, contre moins de 5% des travailleurs du fond.

17. Le Museum of Northern History de Kirkland Lake n'a conservé aucune photographie de ce chœur, mais on en trouvera une du chœur gallois de Timmins dans Karen Bachmann, *Looking Back : Porcupine Goldfields, 1920-1935*, St. Catherines, Looking Back Press, 2004, p. 96.

Timmins, à l'occasion de la fête du Travail¹⁸. Les congés fériés du lundi, qui suivent le congé régulier du dimanche, constituent assurément le temps fort des activités de loisirs¹⁹.

Sur le plan des conditions de travail de ces mines d'or, il faut admettre que les mineurs ne vivent pas tous la même réalité. Pour simplifier une situation qui varie d'une mine à l'autre, on peut dire que le travail sous terre, qui réunit généralement entre les deux tiers et les trois quarts des effectifs ouvriers, comporte des rotations de quart – une semaine de jour et une semaine de nuit –, des primes au rendement et des accidents fréquents, tandis que le travail de surface implique des heures supplémentaires, une rotation de quarts peu fréquente et des accidents plus rares et moins graves. Les heures de travail n'étant pas les mêmes, le temps disponible pour les loisirs s'avère forcément différent.

Un journaliste, admiratif de la performance de la chorale yougoslave de Kirkland Lake, souligne les difficultés de coordonner les pratiques des travailleurs contraints de suivre une rotation des quarts de travail qui ne souffre aucun compromis²⁰. L'impact de cette rotation sur l'organisation de la vie culturelle – comme d'ailleurs sans doute sur la vie sportive – mérite d'être retenu comme un élément-clef de la vie communautaire de Kirkland Lake. Confronté à une culture yougoslave qui l'étonne, le journaliste raconte qu'il s'agit d'un peuple qui chante, peu importe les circonstances. C'est pourquoi il ajoute la phrase

18. Voir l'article «Culver is Ready for the Holiday», *NN*, 28 juin 1934, p. 5 ainsi que la chronique «Just among Ourselves» du 12 juillet 1934, p. 2.

19. À la Wright-Hargreaves, les livres de paye permettent de dénombrer cinq jours fériés en 1934, soit le jeudi 24 mai, fête de la Reine, les lundi 2 juillet (fête du Canada), 3 septembre (fête du Travail) et 8 octobre (l'Action de grâces), le mardi 25 décembre (les 24 et 26 décembre furent aussi jour de congé, mais c'était afin de remplacer les dimanche 23 et 30 décembre qui accueillirent exceptionnellement les quarts réguliers de travail). Notons que la Fête civique du lundi 6 août ne fut pas chômée, mais on note un taux d'absentéisme très élevé le samedi 4 août.

20. «3 000 Slovenes in Kirkland Lake...and All of them are Singers», *NN*, 17 mai 1934, p. 8.

suivante en sous-titre à son article : «They sing at marriages, when baby is born; and sing at work too, these happy people.»

Un foreur de la Lake Shore, John Ilchyshin, dirige cette chorale yougoslave composée de 35 choristes pour qui le chant demeure un geste de culture. L'ensemble vocal offre, en soirée, un spectacle au Strand Theatre, le dernier dimanche d'avril et celui-ci récidive lors de la fête des Mères, le dimanche 13 mai²¹. En effet, Wasyl Worobec, foreur de la mine LS et président de l'association ukrainienne de Kirkland Lake, a invité la chorale yougoslave à se joindre à eux dans le cadre de ces festivités se tenant à l'Ukrainian Hall. Des danses ukrainiennes en couple, menées par George Jacko, foreur de la mine WH, des chants en anglais et en ukrainien font également partie du programme présenté par Mme Worobec. Connaître les noms de tous les choristes aurait sans doute permis d'identifier de nombreux travailleurs du fond, car les Ukrainiens et les Yougoslaves se retrouvent essentiellement sous terre.

Le Kirkland Lake Pipe Band

En plus d'avoir une chorale, des chanteurs gallois et un orchestre symphonique, la ville de Timmins a aussi un ensemble de cornemuses. Mais à ce chapitre, Kirkland Lake n'est pas en reste non plus²². En effet, les cornemuseurs de Kirkland Lake (voir la figure suivante) ne ratent pas une occasion de faire résonner leur musique aux quatre coins de la ville, par exemple, en accompagnant jusqu'à la gare un groupe de femmes et d'enfants qui partent en voyage pour l'Europe²³. Selon les circonstances, l'ensemble joue en groupe ou laisse un de ses membres le représenter. À l'inverse des chorales qui ont besoin du groupe pour être en représentation, le cornemuseur peut jouer de son instrument en solo ou en petits groupes, ce qui lui donne beaucoup plus de latitude pour ce qui est de ses interventions.

21. «Nationals of Ukraine Fete Mothers Day», *NN*, 17 mai 1934, section II, p. 1.

22. Abel, *Changing Places*, p. 197.

23 «Party Away for Old Land Today», *NN*, 14 juin 1934, p. 2.



Figure 5.2 Le *Kirkland Lake Pipe Band*. L'ensemble compte également quelques adolescents, comme on peut le voir sur cette photographie datant de 1931; Museum of Northern History.

C'est ainsi qu'Edward McMurray (LS), chargeur de minerai (mucker), joue de son strident instrument lors d'une compétition de curling qui oppose deux équipes d'origine écossaise, l'une de Timmins et l'autre de Kirkland Lake²⁴. Lors de la réunion du conseil de canton pour l'attribution des subventions annuelles accordées aux divers organismes locaux, il accompagne le major

24. «Macdonalds and Campbells Meet», *NN*, 18 janvier 1934, p. 5.

David McNiven, responsable du groupe²⁵. Comme son collègue McMurray, ce dernier occupe un poste sous terre en tant que simple manœuvre (WH).

Les occasions de célébrer l'appartenance à la communauté écossaise ne manquent pas à Kirkland Lake. Ainsi le jeudi 25 janvier, jour d'anniversaire du poète Robbie Burns, on organise un souper et une danse en sa mémoire²⁶. Soirée sans doute bien arrosée au cours de laquelle des membres de l'ensemble partagent le volet musical avec un orchestre. Discours, chansons et danses du pays émaillent aussi la rencontre. Lors d'une autre soirée écossaise, le *Scottish Star Concert*, qui a lieu le mercredi 6 juin, l'ensemble se contente cette fois de parrainer l'évènement sans y participer, peut-être faute de membres disponibles²⁷.

Lors des grandes parades, les cornemuseurs se font entendre d'un bout à l'autre de la ville. À l'occasion du *Municipal Relief Carnaval* de la fin mai²⁸, seize membres du groupe, arborant fièrement le tartan Royal Stuart et menés par McNiven, parcourent la rue principale²⁹ pour souligner l'importance de cette fin de semaine d'activités se tenant à l'aréna municipal – libre depuis la fin de la saison de hockey. Bingo, course de bicyclettes, vente aux enchères, salon de l'automobile et tirage d'une voiture neuve³⁰ attirent également le public.

L'apothéose de leurs activités a peut-être lieu lors de la parade orangiste. La victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques, le 12 juillet 1690, demeure l'occasion de se joindre à la loge orangiste de Kirkland Lake et à sa consœur,

25. «Money Grants are Asked by Local Groups», *NN*, 8 février 1934, p. 1.

26. «Scots Gather Wi' haggis'n Pipers an 'A'», *NN*, 1^{er} février 1934, p. 8.

27. «Scotch Artists be here June 6», *NN*, 31 mai 1934, p. 8.

28. L'évènement, qui vise à recueillir des fonds pour venir en aide aux démunis du canton de Teck, se déroule du jeudi 24 au samedi 26 mai.

29. «'Snake Charmers' Give Folks Thrill», *NN*, 31 mai 1934, p. 1.

30. Ce sera l'épouse de l'un des machinistes d'extraction (*hoistman*) de la Lake Shore, Ralph George, qui gagnera cette voiture de l'année, de la marque Graham-Paige.

la *Ladies Orange Benevolent Association* (L.O.B.A.). Les deux loges et l'ensemble des cornemuseurs tiennent leur parade quelques jours avant cette date en prenant part, le dimanche 8 juillet, à une procession religieuse qui, du centre-ville se dirige vers l'église Trinity United Church³¹. Le jour de la commémoration, soit le jeudi 12 juillet, le *Kirkland Lake Pipe Band* quitte la ville et se joint, comme le veut la coutume, au rassemblement des loges orangistes régionales masculines et féminines³² qui se sont donné rendez-vous, cette année-là, à Elk Lake, petit village minier voisin³³. La fête, qui comprend un match de baseball et une soirée dansante, dure toute la journée. Pour y participer pleinement, McNiven s'absente de la mine pendant deux jours et ne revient au travail que le samedi.

À l'occasion de la Fête civique du 6 août, quelques-uns des membres prennent part à une compétition de cornemuse à laquelle se joignent d'autres amateurs de la région³⁴. La soirée, qui inclut un match de boxe, comprend aussi des compétitions diverses, notamment la danse du sabre³⁵. McMurray y joue trois airs, soit *Athol Highlanders*, *Maggie Cameron* et *Duntroon*, qui lui permettent de décrocher la quatrième place. Ce concours est précédé d'une prestation de la cornemuseuse Florence Stewart. Si l'on considère la valeur des prix distribués en soirée, on peut soupçonner que l'évènement attire une foule nombreuse. Révélateur peut-être des goûts du public, ces prix sont, en ordre décroissant : un billet pour un voyage en bateau vers l'Europe, une laveuse électrique, un poney et un ensemble de pierres de curling.

Le *Kirkland Lake Pipe Band* prend aussi part à la célébration du jour du Souvenir, le dimanche 11 novembre, à l'instar d'autres fanfares et organisations. En fait, toute la communauté se joint à la fête grâce à la grande parade

31. «Orange Order's Special Service Well Attended», *NN*, 12 juillet 1934, section II, p. 2.

32. Abel, *Changing Places*, p. 193.

33. «Local Orange Best Dressed in 'Big Walk'», *NN*, 19 juillet 1934, p. 4.

34. «Out-of-Town Pipers Again Wins Honour», *NN*, 9 août 1934, p. 3.

35. Le programme détaillé est publié dans le *NN* du 2 août 1934, p. 14.

qui, depuis le bâtiment de la Légion, défile au centre-ville³⁶. Hommes, femmes et enfants prennent place dans le défilé selon un ordre bien précis : les scouts, les guides, le *Kirkland Lake Pipe Band*, des soldats de l'Algonquin Rifles, des vétérans, les femmes auxiliaires de la Légion, l'*Imperial Order Daughters of the Empire*, le *Kirkland Lake Citizens' Band*, l'Association polonaise, des vétérans d'autres pays, la fanfare de la Wright-Hargreaves et finalement 53 élèves représentant les 53 écoles du canton.

Le *Kirkland Lake Citizens' Band*

C'est au milieu des années 1920 que cette fanfare naît à Kirkland Lake. Dès la fin des années folles, William R. Sweet, machiniste de la mine LS et travailleur de surface, devient l'âme dirigeante de cette formation. Puis se joint à l'ensemble, en 1930, Ernie Wetton qui assume, à son arrivée, la direction artistique tout en laissant la direction générale à Sweet³⁷. Le tandem s'active une bonne partie de l'année afin de préparer l'ensemble (voir la figure 5.3) à la grande compétition annuelle de Toronto.

Dès janvier, leur banquet annuel permet d'élire un conseil de direction composé de membres bien en vue de la communauté³⁸. On nomme, entre autres personnes, David McChesney, cadre de la mine LS et ancien conseiller municipal, Charles W. Tresidder, directeur général du journal, et William Sixt, directeur de la Kirkland Lake Gold Mines, ce qui permet sans doute à la fanfare de compter sur des appuis que ni le chœur gallois ni le chœur yougoslave ne semblent détenir.

Durant les longues soirées d'hiver, la troupe, dont les membres sont presque tous des non-immigrants, organise des concerts afin notamment de peaufiner son jeu. La publicité annonçant le concert du dimanche 18 février au Strand

36. «Remembrance Day Ceremony to Set Record», *NN*, 8 novembre 1934, p. 1 et 5.

37. «Better Shape than Ever for Contest-Band», *NN*, 26 juillet 1934, p. 16.

38. «Band Selects Old Officers, Reviews Year», *NN*, 18 janvier 1934, p. 4.



Figure 5.3 Le *Kirkland Lake Citizens' Band*. Championne nord-ontarienne, en 1937, la fanfare s'est fait photographier pour l'occasion avec son costume d'apparat; Museum of Northern History.

Theatre mentionne que les «concerts are getting better all the time³⁹». Lors de la fête de la Saint-Patrick, la fanfare participe à une soirée dominicale, le 18 mars, ayant encore lieu au Strand Theatre⁴⁰. Sam Mason, employé de surface de la LS et *rigger* de son métier, joue de la clarinette en duo avec E. Wetton fils, joueur de mellophone. Un solo de saxophone du cadre Frank Leal de la WH, des chansons irlandaises et un autre orchestre dont on parlera plus loin,

39. Voir le NN, 15 février 1934, section II, p. 1.

40. «Irish Music has Place of Honour at Band Concert», NN, 22 mars 1934, p. 3.

Les Abrums & His High Hatters, égaient la soirée. Si on en juge par la foule présente lors du premier concert de la saison 1934-1935, le dimanche 4 novembre, les spectateurs répondent en grand nombre à l'invitation, puisqu'ils sont 600 ce soir-là⁴¹.

En vue de financer leur voyage à Toronto, l'orchestre doit offrir plusieurs concerts au cours desquels les dons sont acceptés. «Donations have been lower each Sunday. We would appreciate more dimes and fewer nickels⁴²». À partir du printemps, l'ensemble profite de lieux additionnels pour présenter sa musique. En effet, le parc Culver situé à Swastika, soit à quelques kilomètres de Kirkland Lake, est aménagé pour les soirées de danse et les concerts. L'aréna municipal reste aussi disponible.

C'est avec l'espoir de remporter les honneurs qu'une trentaine de membres de la fanfare, qui profitent de la longue fin de semaine de la fête du Travail, quittent Kirkland Lake pendant quatre jours pour participer à la compétition se tenant à Toronto⁴³. On mobilise pour l'occasion 11 voitures appartenant aux membres – nombre qui illustre que l'automobile est assez répandue chez les mineurs malgré la crise économique. La nécessité d'avoir un si grand nombre de véhicules s'explique par le fait qu'il faut aussi transporter les instruments de musique. Les sommes recueillies lors des concerts de Kirkland Lake ne suffisent même pas à couvrir les frais de sorte que les musiciens doivent en assumer une bonne part⁴⁴.

On connaît les occupations et l'emploi du temps du tiers d'entre eux. Le seul cadre du groupe est Frank Leal, et tous les autres sont des travailleurs aussi bien de surface que du fond. Pas étonnant que la fanfare ait l'habitude de livrer ses concerts le dimanche, jour de congé pour la plupart d'entre eux.

41. «First Winter Concert Series Attended by 600», *NN*, 8 novembre 1934, p. 5.

42. Voir le *NN*, 15 février 1934, section II, p. 1.

43. «Confident to Win, Band at Toronto Ex.», *NN*, 30 août 1934, p. 1.

44. «Band Plays First in Contest, but Fails to Break Hoodoo», *NN*, 6 septembre 1934, p. 1 et 8.

Tablant sur le lundi de la fête du Travail, les musiciens prolongent leur séjour afin d'exercer leur art et de visiter l'exposition. En plus de devoir défrayer les dépenses de voyage, chacun d'entre eux perd deux jours de travail. De plus, ils reviennent bredouilles cette année-là : ils ont dû se contenter d'une décevante septième place.

Peu de temps après cette compétition, une querelle opposant la fanfare à un autre ensemble de musiciens lève le voile sur des rivalités qui m'amènent à nuancer le portrait de consensus et de coopération entre les ensembles dressé jusqu'ici. C'est la demande d'utiliser un kiosque construit et financé par le *Citizens' Band*, qui met le feu aux poudres. Érigé près de l'aréna au début des années 1930, le kiosque sert à présenter des concerts. Or, un nouvel ensemble, le *Miners' Band* (voir figure 5.4), demande de l'utiliser, car il estime qu'il s'agit d'un lieu public. Le refus du Conseil de ville, basé sur le fait que la Ville n'est pas propriétaire de ce kiosque, provoque la publication d'une lettre ouverte le 13 septembre⁴⁵ et d'une longue réponse de Sweet la semaine suivante⁴⁶.

L'arrivée de cet autre ensemble⁴⁷ n'a pas l'heur de plaire, et Sweet ne se cache pas pour en questionner la légitimité. Il estime absurde qu'une petite ville comme Kirkland Lake fasse vivre deux fanfares. Le *Citizens' Band*, déjà installé depuis une décennie et ayant soutenu à dix reprises au cours de l'année, par des concerts et des parades, divers organismes ou événements de la communauté – tel le festival juif, l'association de baseball, le club Kiwanis et les vétérans d'Afrique du Sud ainsi que deux partis politiques et la paroisse catholique canadienne-française, etc. –, n'a plus à démontrer sa légitimité.

45. «Miners' Band to Use Stand?», *NN*, 13 septembre 1934, p. 11.

46. «Citizen's Band Paid Big Share of Bandstand Cost», *NN*, 20 septembre 1934, p. 9 et 11.

47. Il n'y a pas que le *Miners' Band* qui fait son apparition cette année-là. L'Armée du salut qui jusqu'alors ne comptait qu'un orchestre de cuivres recueille des fonds afin de se doter d'une véritable fanfare dont la première prestation a finalement lieu pour les célébrations de l'Armistice; voir «Army Band to make First Appearance», *NN*, 8 novembre 1934, p. 1.



Figure 5.4 Le *Miners' Band* photographié à l'été 1934 peu de temps après sa mise sur pied; Duke Studio, Museum of Northern History.

Apparu sur la scène publique au cours de l'été, lors du Carnaval Kiwanis se déroulant à la fin juillet, le *Miners' Band*, qui compte une femme parmi ses membres, marque le coup en adoptant le casque dur du mineur et une tenue négligée se voulant plus proche de la classe ouvrière⁴⁸. Ses membres ne travaillant ni à la Lake Shore ni à la Wright-Hargreaves – ce qui témoigne d'une rivalité entre certaines sociétés minières⁴⁹ – donnent quelques concerts au cours des mois suivants, puis la nouvelle fanfare se restructure et s'associe à la mine Wright-Hargreaves qui décide de parrainer ses activités à condition que l'ensemble fasse une prestation lors de chacun des matchs de son club de hockey. Tout porte à croire que cette nouvelle fanfare ne fait pas long feu, puisque quelques-uns de ses membres fondateurs font partie de la Citizens' Band en 1937.

Les Abrums & His High Hatters

Les chorales, la musique symphonique et les fanfares déambulatoires ne permettent guère de danser. Heureusement, des orchestres existent pour faire danser les foules, hiver comme été. L'orchestre le plus présent en 1934 est incontestablement celui que dirige Les Abrums.

D'abord actif dans la région de Toronto, Abrums obtient un contrat pour animer, quatre soirs par semaine, la salle de danse du Polish Hall à compter du mois de février⁵⁰. La fréquence des soirées de danse permet de croire que les amateurs de danse et d'émotions ne manquent pas en ces temps d'une crise qui semble épargner la ville. Avec cinq autres musiciens et une musicienne, Les forme le groupe *Les Abrums & His High Hatters*. Sans doute parce que l'orchestre est apprécié, celui-ci décroche un contrat similaire pour animer la salle de danse du parc Culver, entre la mi-juin et le 5 septembre. Tous les

48. «Wear Underground Head Garb in Musical Organization», *NN*, 9 août 1934, p. 9.

49. «Form Band from Miners' - Mine to Help», *NN*, 25 octobre 1934, p. 9.

50. Voir la chronique «Just Among Ourselves...», *NN*, 15 février 1934, p. 2. L'orchestre qui renouvellera une partie de ses musiciens, l'année suivante, accueille alors un mineur de Kirkland Lake, le saxophone ténor Bruce Belfry qui travaille à la Wright-Hargreaves, voir «3 Changes in Abram's Band», *NN*, 17 mai 1935, p. 6.

lundis, mercredis, vendredis et samedis de l'été 1934, elle tient l'affiche; un autre groupe anime les soirées du jeudi.



Figure 5.5 La saison estivale de l'orchestre de danse *Les Abrums and His High Hatters*; NN, 31 mai 1934, p. 8.

On ne sait pas si c'est à cause du rythme infernal imposé par ces soirées musicales bien arrosées, mais Abrums quitte le groupe à la fin octobre et est remplacé à la direction de l'orchestre par un de ses musiciens, Max Friedman. L'ensemble change de nom, pour un temps, et devient le *Max Friedman & His High Hatters*. L'histoire ne dit pas combien de temps l'orchestre animera les planchers de danse de Kirkland Lake, mais on sait qu'elle anime encore les soirées musicales estivales du parc Culver en 1935.

La nouveauté créée par l'arrivée d'un orchestre inconnu du public, ayant son propre répertoire, son costume et son style, devient vite éphémère et provoque, à moyen terme, un renouvellement incessant des orchestres de danse. On en compte quelques-uns à Kirkland Lake, qui ont été actifs en 1934, notamment les orchestres suivants : *George Wade and his Cornhuskers*, *The Haylofters*, *Don Gentile & Personality Boys*, *Hillie Bille Rube Band*, *The Kentucky Rangers*, *Lorne Grose & Melody Boys*, *Ernie Conway's Orchestra* et *Danny Cruickshank's Orchestra*. On sait que certains proviennent de la région et sont des groupes amateurs, pour qui la musique reste un loisir et non leur gagne-pain. C'est le cas du dernier qui a été cité, puisque celui qui a donné son nom à l'ensemble *Danny Cruickshank's Orchestra* est analyste de laboratoire, soit travailleur du jour à la Wright-Hargreaves⁵¹. Mais on ne peut pas en dire autant d'Ernie Conway, pianiste et compositeur aveugle, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme impliqué dans la chorale galloise⁵².

Les cinq jeunes hommes, musiciens amateurs qui forment les *South Sea Serenaders*, jouent aussi pour leur plaisir ou, à l'occasion, pour de bonnes causes. L'un des membres du groupe, William Tresidder, est le fils du directeur du journal et y travaille comme agent de publicité. Profitant de la vogue de la musique hawaïenne au milieu des années 1930, ce groupe offre de petits concerts lors de soirées-bénéfice.

Si certains groupes proviennent de la région, d'autres ne sont que brièvement de passage et s'y arrêtent dans le cadre d'une tournée régionale. Invité par les responsables du parc Culver, l'orchestre *Don Gentile & Personality Boys* ne fait qu'une apparition pour participer, le 14 août, à une compétition contre le

51. Sa carrière de musicien sera toutefois fort brève car il décède le 19 mai 1935 des suites d'une maladie à l'âge de 22 ans, voir «Many at Funeral of Danny Cruickshank», *NN*, 31 mai 1935, p. 8.

52. Celui de la chorale galloise est âgé tandis que le deuxième qui dirige l'orchestre de danse est beaucoup plus jeune. Selon l'index généalogique, il se marie seulement en 1940, sans que l'on connaisse son occupation. Voir à ce sujet : Temiskaming Genealogical Group, *Northern News Index, 1940-1949*.

groupe de l'heure *Les Abrums & His High Hatters*. Les deux orchestres joueront à tour de rôle, ce mardi-là, à compter de 9 h 30 p.m. « until... ? »⁵³.

Il faut dire que les salles de danse ne manquent pas à Kirkland Lake. L'école secondaire offre parfois son auditorium ou son gymnase. On peut compter aussi sur les salles des organismes associatifs, tel le Polish Hall, le Finish Hall, l'Orange Hall, l'Oddfellows Hall et l'Arcadia Hall. Le club de curling, la Légion et l'église de l'Assomption font de même en offrant leur salle. Cette multiplicité des orchestres, des soirées et des salles de danse souligne un engouement certain du public. Comment aurait-on pu offrir autant de soirées sans compter sur la présence potentielle des 4 000 travailleurs miniers de même que sur celle des jeunes filles des familles installées à Kirkland Lake?

L'absence de reportages sur ces soirées empêche de bien connaître leur clientèle et d'en saisir le déroulement. Mais, à la suite d'un incident survenu le samedi soir 10 février, au Finish Hall, un procès intenté par un danseur contre un autre permet d'en cerner quelques aspects⁵⁴. Erick Coster, foreur de la Lake Shore, est accusé d'assaut pour s'être battu contre Ivan Dobrijevic. Après s'être chamaillés sur la piste de danse, les deux hommes auraient quitté la salle pour se rendre dehors afin de régler leur querelle, laquelle s'est terminée par quatorze points de suture pour la victime. Quatre témoins, soit le médecin traitant, le videur E. Kari, Jack Vikstrum et une demoiselle Antilla sont présents lors de l'audience. Coster, qui reconnaît avoir bu, est déclaré coupable et doit verser 50\$ d'amende.

La présence d'un videur et l'état d'ivresse de l'accusé démontrent que certaines soirées sont vraisemblablement bien arrosées – particulièrement les jours de paye, comme ce fut le cas le 10 février – et peuvent parfois se terminer en disputes tournant à la bagarre. Il ne faut pas s'étonner de l'existence de ces gestes de violence. Ils ont déjà été observés dans bien d'autres lieux et

53. Voir l'affiche publiée le 9 août 1934 dans le *NN*, p. 10.

54. «Bitten Cheek Results from Tift at Dance», *NN*, 1^{er} mars 1934, p. 5.

circonstances. D'ailleurs, notre collègue, Kerry M. Abel, en a fait une des composantes des communautés du Nord⁵⁵.

Une musique omniprésente

Variant selon les communautés culturelles et les classes sociales, cette culture musicale se manifeste aussi en dehors des organismes et des institutions. Elle peut s'illustrer lors d'événements particuliers, comme l'ouverture d'un nouveau magasin au centre-ville. En effet, le magasin Yolles prévoit tout un programme pour sa grande ouverture (voir la figure 5.6) : musique classique,

COME TO OUR RADIO PARTY SATURDAY SEE YOUR FAVORITE RADIO STAR IN PERSON

The Yolles Furniture Company request the pleasure of your company at the first Public Radio Programme held in Kirkland Lake Saturday, October 6th, from 2.00 to 3.00 p.m., when you will have the opportunity of seeing all the popular and famous radio stars of Northern Ontario. You have enjoyed their talent so now see them in person. How they look, play and sing. Direct from the window of the new store of the Yolles Furniture Company. Don't forget the time, Saturday, October 6th, from 2.00 to 3.00 o'clock.

★ See ★ These ★ Famous ★ Stars ★

- 1—LES ABRUMS AND HIS HIGH HATTER ORCHESTRA
- 2—BETTY STEWART, SONGBIRD OF THE NORTH, WITH ORCHESTRA
- 3—DUBINSKY QUARTETTE—PIANO, VIOLIN, VIOLA AND GUITAR
- 4—KENTUCKY RANGERS—OLD TIME MUSIC
- 5—MAURICE DUKE—PIANIST
- 6—RINA DALY—JUVENILE SINGER
- 7—BOB BREWSTER—THE SONG SPOT—WITH ORCHESTRA

- 8—3 RASCALS OF RHYTHM—SINGING AND INSTRUMENTAL
- 9—PETER CASEY—DREAM SINGER—WITH ORCHESTRA
- 10—DUBINSKY QUARTETTE
- 11—PRAIRIE TWINS—GIRLS DUET
- 12—GERARD BURTON—BARITONE
- 13—KENTUCKY RANGERS—OLD TIME MUSIC
- 14—LES ABRUMS AND HIGH HATTERS ORCHESTRA

ANNOUNCERS: B. C. SHELLON, PAT MURPHY, BUD FISCHER

YOLLES Furniture Co.
Limited
KIRKLAND LAKE

Figure 5.6 Lors de la grande ouverture du magasin Yolles, on offre au public une musique pour tous les goûts; NN, 4 octobre 1934, p. 4.

55. Abel, *Changing Places*, p. 238.

musique populaire et chansons country composent un programme d'une heure, diffusé en direct sur les ondes de CJKL. L'orchestre de danse le plus populaire à ce moment-là, *Les Abrums & His High Hatters*, y donne deux prestations. Bien que sa diffusion radiophonique ait sans doute contribué à enrichir le programme, il n'en demeure pas moins que la variété des performances offertes souligne la richesse de cette culture musicale et rappelle que la musique dite classique représente, chez certains peuples, comme les Italiens, une musique grand public.

Le club Kiwanis, qui tient régulièrement des dîners-causeries, n'est pas en reste pour promouvoir les talents locaux. Ainsi, lors de la semaine de la musique, il invite Herbert Dymont, champion boxeur et chargeur de minerai (*mucker*) de la Lake Shore, à titre d'invité d'honneur⁵⁶. Le programme prévoit également des musiques d'Ernest Conway, le pianiste aveugle, et de trois membres de l'ensemble *South Sea Serenaders*. Lors d'une autre causerie, un chanteur classique participe à l'évènement.

Quand le pharmacien H.H. Boyd annonce l'arrivée de nombreux disques de la marque Columbia, en janvier, ce dernier n'hésite pas à préciser qu'on peut trouver des chansons dans une douzaine de langues dont le polonais, l'ukrainien, le serbo-croate, l'italien, etc. Bien que cela ne fasse pas partie du sujet de notre recherche, force est de constater que la musique est consommée non seulement par le biais de concerts et de récitals publics, mais aussi par l'écoute de disques, qui permet une diffusion plus démocratique de la musique et aux immigrants de maintenir bien vivants des airs et des danses typiques de leur pays d'origine.

La nouvelle radio locale contribue sans doute beaucoup à faire connaître tous les talents musicaux des résidents de Kirkland Lake⁵⁷. Grâce à cette station de radio, certains individus et groupes ont été connus et présentés au public. En

56. «Artists Play, Members Sing, at Good Meet», *NN*, 3 mai 1934, p. 1.

57. Sur le rôle de la radio dans la diffusion de la musique, on lira les brefs commentaires de Keillor, *Music in Canada*, p. 170-171.

avril, le directeur de la station ne tarit pas d'éloges à leur endroit et dresse une première liste de ceux qui ont déjà été entendus ou le seront sous peu :

William Jurak and his Jugoslavian String Orchestra; South Sea Serenaders, Hawaiian ensemble; Myrt and Flo Mollow, the Ozark Mountainers; Sally and Flo, the Prairie twins; Ed. Kennedy, the yodelling cowboy; Carmen LaRonde and Seth Welch, the Northern Pioneers; The Arcadians and the Hayloft Boys, old-time orchestra; Robert Short, tenor; Tib Todd, basso; Bernie LaRonde, the one-man band who announces, sings, and plays her own accompaniment; Betty Stewart, vocalist; Monica Shanahan, alto; Maurice Duke, Dwight Marshall, Art Olive and Arthur Parks, pianists; John Dalynchuck, accordionist; the Doric Singers, vocal quartette; Kirkland Lake Town Band; Kirkland Lake Pipe Band; Frank Shaw, violonist; the Three Barons, harmony experts from Les Abrum's Band; Don McLaren and his Mountainers, harmonica band; Ireen Miron, pianist; Ernest Conway, composer and one of Kirkland's most popular pianists; the Four Jays, nonsense quartette; Dubinsky's Band and Les Abrum's High Hatters⁵⁸.

Cette longue citation, présentée à dessein, révèle l'existence de plusieurs individus et groupes non mentionnés jusqu'ici. Une bonne partie de leurs performances publiques – oublions les innombrables représentations privées – ne sont donc pas signalées dans le journal, sous une forme ou une autre. Cela permet de compléter, bien qu'imparfaitement, l'éventail de la pratique musicale. Accordéonistes, joueurs d'harmonica et violoneux accompagnent sans doute bien des soirées familiales ou encore des rencontres des diverses communautés culturelles. Et combien d'orchestres, comme celui de William Jurak, jouent presque uniquement lors de ces rencontres communautaires?

58. «C'mon Up and See Us, CJKL Tells Artists», NN, 12 avril 1934, section II, p. 4.

Une chanson parmi d'autres

Il ne conviendrait pas de parler de musique sans mentionner brièvement les sentiments qu'elle peut évoquer. Si la musique est un puissant amplificateur d'émotions, celles ressenties par les mineurs de Kirkland Lake en 1934 demeurent inaccessibles. Toutefois, une chanson populaire, composée par Stan John au début des années 1930, évoque l'état d'âme mélancolique des mineurs. Composée en l'honneur des mineurs de Timmins, elle décrit, en condensé, les principales facettes du travail minier ainsi que le sentiment de fierté de ces travailleurs pour le boulot accompli. En fait, la chanson s'inscrit dans la lignée des chants de travail des mines d'or qui, selon Gioia, sont moins tragiques que ceux des mines de charbon⁵⁹. Reprenant la mélodie de la chanson par excellence des mineurs, *Oh my Darling Clementine*⁶⁰, voici *Porcupine Miners' Song*⁶¹.

*We are miners, Porcupiners
Every morning we're on time
In the shaft-house you will find us
With our tools in the line*

*When the whistle blows at seven
And the cage starts to descend,
We get off right on our level,
Up the stope start to ascend.*

*With the drill steel on our shoulders
To the working face we go,*

59. Ted Gioia, *Work Songs*, Durham, Duke University Press, 2006, p. 191. Pour une vue d'ensemble des chansons des mineurs, voir le chapitre dix, p. 182-199.

60. Rappelons le premier couplet de cette chanson : «In a cavern, in a canyon/Excavating for a mine, /Dwelt a miner, forty-niner/And his daughter Clementine.» On pourra aussi lire la longue note que Gioia a consacrée aux origines de cette chanson, *Work Songs*, p. 296-297.

61. NN, 12 avril 1934, section II, p. 2.

*Scale and drill and muck back also,
For we have to make a show.*

*«How's she going?» says the captain,
As he comes through on his best,
«Drill your holes with plenty on them,
And make sure they're all ten feet.*

*Cobalt, South Lorrain, Gowganda,
Elk Lake, Kirkland, are in line,
But the real mines and miners,
You got to come to Porcupine.*

*Then we worked both hard and steady
And we saved up quite a sum;
But we bought some stock on margin;
The brokers put us on the bum.*

Quelques pistes de réflexion

Prenons maintenant un peu de recul pour souligner quelques traits de cette culture musicale qui est révélée par les pratiques décrites et qui ne présente qu'un des volets des activités culturelles et récréatives. Si le travail minier est exclusivement masculin – sur un total de 915 travailleurs ayant œuvré toute l'année à la Lake Shore, on ne compte que quatre femmes, dont trois travailleuses de bureau –, les femmes sont, en revanche, bien présentes dans la consommation et la pratique musicale. Si on les retrouve en plus grand nombre chez les choristes, elles peuvent aussi être musiciennes, soit pianistes ou autres, et faire partie de défilés. On note souvent leur présence dans des ensembles composés essentiellement d'hommes. L'une d'elles se proclame même cornemuseuse.

La multiplicité des lieux qui diffusent la musique mérite aussi d'être soulignée. Commençons par la rue alors que plusieurs défilés permettent aux fanfares déambulatoires comme le *Kirkland Lake Pipe Band* et le *Citizens' Band* d'animer la ville. De son côté, l'aréna municipal accueille un grand nombre de spectateurs en dehors de la saison de hockey, période somme toute assez brève. Les parcs publics, comme le parc Culver, profitent eux aussi de la fin de l'hiver pour livrer cinq fois par semaine la piste de danse à de très nombreux couples. Il y a assurément beaucoup plus de spectacles musicaux, tous genres confondus, de mai à septembre, comme si la ville renaissait. L'arrivée de la radio locale, au printemps, a certainement un effet d'entraînement sur la production de spectacles musicaux donnés par des Kirklandais pour des Kirklandais. Elle a aussi permis à la musique produite sur place de rejoindre un public beaucoup plus large que les foules se rassemblant dans des salles telles que le Strand Theatre.

Par ailleurs, quelques-unes des communautés culturelles possèdent leur propre salle où elles tiennent diverses activités, dont des concerts et des soirées de danse, ouvertes non seulement à leur communauté, mais aussi au grand public. Bien que le journal rende compte occasionnellement des activités de certains ensembles non britanniques, comme celles de l'orchestre yougoslave, il demeure généralement incapable de rendre compte de la richesse de leur répertoire et de la fréquence de leurs apparitions publiques. La soirée du dimanche 15 avril, diffusée sur les ondes de CJKL, en constitue un exemple patent. Alors que le journaliste se fait fort de nommer chacune des pièces interprétées par l'ensemble d'inspiration hawaïenne et par le *Citizens' Band*, celui-ci demeure incapable d'en nommer une seule exécutée par les musiciens yougoslaves et se contente de dire qu'ils ont joué «about seven selections»! Le *Northern News* ne réussit à couvrir qu'une minime partie des pratiques musicales immigrantes. Bien différent est le traitement réservé à la population d'origine et d'appartenance britannique, dont les activités restent bien couvertes par le journal qui se fait fort de mentionner les spectacles tenus au club de curling, à l'école secondaire, à la Légion, à l'Orange Hall et à l'Oddfellow Hall.

Durant l'hiver, ni l'aréna ni la salle de curling ni les parcs publics ne sont disponibles, d'où l'importance du Strand Theatre qui permet d'offrir, à une large foule, des concerts et de la musique presque tous les dimanches soirs, alors que les projecteurs sont éteints. Comme le concurrent du Strand Theatre, le cinéma Capitol, fait aussi relâche cette journée-là, la fermeture des cinémas le dimanche à Kirkland Lake contribue sans doute beaucoup à grossir les foules assistant aux concerts dominicaux et à galvaniser du même souffle les performances musicales des choristes et des musiciens.

L'une des caractéristiques des événements musicaux survenus tout au long de 1934 demeure ce qu'on peut appeler un mélange des genres. Cela se traduit notamment par le fait que tout est prétexte pour introduire des pièces musicales lors d'événements divers. La fanfare accompagne, par exemple, les défilés des deux principaux partis politiques lors des élections de juin, ou un baryton chante quelques airs lors d'une causerie au club Kiwanis. Même quand le *Pipe Band* tient sa compétition annuelle de danse et de cornemuse, on planifie un match de boxe. À l'exception des orchestres de danse qui animent seuls les soirées entières, on constate souvent, lors de concerts, la présence simultanée de quelques ensembles, voire celle de certains membres invités par un autre groupe.

Bien sûr, il y a la radio et les disques vendus, mais ce qui frappe peut-être le plus, c'est que l'essentiel de la musique est produite sur place, car les musiciens, chanteurs et artistes abondent. Accordéons, violons et autres instruments font partie des bagages de plusieurs arrivants. Les seuls ensembles qui viennent de l'extérieur de la ville sont les orchestres de danse professionnels. Par contre, il arrive que des orchestres amateurs occupent la scène.

Cela ne signifie pas pour autant que tout est harmonieux : l'épisode de la querelle au sujet du kiosque démontre que la rivalité peut faire surface quand deux groupes de vocation similaire tentent de coexister.

Tout au long des articles consacrés aux événements culturels et musicaux, il ressort qu'on ne doit pas s'étonner de voir des foreurs, des machinistes et des mécaniciens aimer la musique et en jouer. Assurément, la culture musicale fait partie intégrante de la culture ouvrière. Le seul à s'en être étonné est le préfet du canton, qui, lors du premier concert de l'orchestre symphonique, fait un commentaire partisan en cherchant à envoyer un message aux grandes villes du Sud qui prétendent être des lieux de civilisation.

La culture musicale n'est pas réservée à ceux qui, comme le personnel cadre, ne se salissent jamais les mains! Dans toutes les communautés culturelles, y compris dans celles cantonnées au travail du fond, des individus, quel que soit leur métier, éprouvent le besoin d'exprimer leurs émotions. La musique, transmise par la famille, pénètre toutes les couches de la société. La présence de chorales yougoslave et galloise, composées de foreurs et d'autres travailleurs du fond, suggère que ces travailleurs chantent pour exprimer leurs traditions et leur culture de même que pour valoriser leur identité et se rappeler un passé commun. Ces chants aux effets mobilisateurs renforcent la confraternité de ces travailleurs en les soudant, alors que la rotation des quarts les divise en deux et que l'organisation du travail sous terre les individualise. En effet, cette organisation, symbolisée par le foreur accompagné de son aide-foreur, fait en sorte de disséminer les mineurs un peu partout dans les différents chantiers d'abattage répartis entre de multiples galeries souterraines. Le chant pourrait donc avoir des effets sur leur capacité de rassemblement, de concertation et de mobilisation.

Si des Écossais d'un côté et des Gallois de l'autre ressentent la nécessité de se réunir autour d'un ensemble qui leur est propre, malgré le fait qu'ils participent à la culture britannique dominante, on comprend encore plus aisément le désir des autres communautés culturelles de faire de même, à l'instar de l'orchestre à cordes yougoslave qui, lors du concert du 15 avril au Strand Theatre, partage la scène avec le *Citizens' Band* et le *South Sea Serenaders*⁶².

62. «Radio Soloists Take Honours at Sunday Concert», *NN*, 19 avril 1934, p. 5.

Là où se démarquent les travailleurs du fond, c'est sur le temps accordé aux pratiques musicales. En effet, la rotation des quarts de travail les force à se limiter au dimanche. Mais, quand on veut attirer les foules, quel que soit le spectacle, on choisit préférentiellement le dimanche. Sinon, on se prive d'environ la moitié des spectateurs potentiels. Et les quelques journées fériées au cours de l'année – bien évidemment non payées – forment avec les dimanches les temps forts des manifestations musicales. Cela est encore plus vrai quand ces journées sont un lundi d'été et qu'elles suivent un dimanche, comme c'est le cas lors de la fête du Canada et lors de la fête du Travail.

La mine d'or ne constitue assurément pas un lieu de travail homogène. En effet, le temps de travail – et forcément le temps pour la musique – diffère selon que l'on travaille sous terre ou à la surface. Notre constat d'une pratique musicale, différenciée non seulement selon les lieux de travail, mais aussi selon les communautés ethniques, va dans le même sens que la recherche de Sophie Blais, consacrée à la grève de Kirkland Lake⁶³. En effet, parmi ses pistes de réflexion, elle constate que les travailleurs du fond constituent le fer de lance de cette grande mobilisation tandis que beaucoup, parmi les travailleurs de surface, ne joignent jamais les piquets de grève alors que les autres retournent au travail après quelques jours. Le milieu de travail à l'intérieur de la mine influence donc le déclenchement et la poursuite de la grève. En somme, plutôt que de former un front uni comme l'auraient souhaité les leaders syndicaux, les mineurs auraient, d'entrée de jeu, affiché une profonde division qui éclate au grand jour au moment de la grève.

Exceptionnellement, on peut prendre congé pour un spectacle musical jugé primordial, comme le fait le major McNiven lors des festivités orangistes, ou encore, comme le font les musiciens du *Citizens' Band* qui aspirent aux grands honneurs à Toronto. Les salaires versés font bien vivre⁶⁴, de telle sorte que les

63. Sophie Blais, «La grève de Kirkland Lake, 1941-1942», dans *Mine, travail*, p. 213-246.

64. Voir Guy Gaudreau, «Les absences au travail, 1927-1943 : congés, fins de semaine et vacances annuelles à Kirkland Lake», *Labour/Le Travail*, vol. 62 (automne 2008), p. 51-78.

travailleurs des mines peuvent délibérément s'absenter – même en 1934 – non seulement en raison d'une maladie ou pour des funérailles, mais aussi pour un spectacle, une compétition sportive ou un concert. Les lieux de travail n'ont jamais pu répondre, loin s'en faut, à toutes les aspirations.

Ces manifestations musicales, qui ne font pas que s'imposer d'elles-mêmes, sont encouragées par les leaders des communautés immigrantes, alors que la contestation ouvrière gronde dans les camps forestiers⁶⁵ et dans les mines – on n'a qu'à penser à la grève de la Noranda en juin 1934 – et alors que des factions communistes issues de certaines communautés immigrantes contestent l'ordre établi et ternissent leur réputation⁶⁶. Toutes les occasions sont bonnes pour démontrer sa loyauté à son pays d'adoption. C'est ainsi qu'en mai 1935, lors du 25^e anniversaire du couronnement du roi George V, les associations des principaux groupes ethniques participent au défilé et à la fête où chants et danses sont à l'honneur avec notamment la contribution de la *Slovenian Choral Society*⁶⁷.

Citée en modèle par le journal de Timmins⁶⁸, la communauté écossaise fait pourtant la preuve que l'on peut être profondément attaché à sa patrie, à ses racines tout en s'intégrant à la communauté britannique et en acceptant les règles de la société capitaliste et du pays d'accueil. Aussi souhaite-t-on,

65. Béatrice Richard, «Péril communiste au Témiscamingue, 1933-1934», dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *Le droit de se taire : Histoire des communistes au Québec de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille*, Outremont, 1989, p. 422-433; Jean-Marc Thibault, «Aimé Guertin, les travailleurs forestiers et la grève du Clérion, 1933-1934», *Bulletin du RCHTQ*, 69 (printemps 1999), p. 35-44.

66. À ce sujet, on peut mentionner les obsèques du mineur Josip Mihelich de Kirkland Lake évoquées dans le prochain texte.

67. «Kirkland Parade Proves Memorable, Happy End», *NN*, le 7 mai 1935, p.1 et 2.

68. «[They are] very Scottish in their love for their native land and equally desirous to be good citizens of their adopted country», *Porcupine Advance*, 8 décembre 1932, cité par Peter Vasiliadis, *Dangerous Truth. Interethnic Competition in a Northeastern Ontario Goldmining Center*, New York, AMS Press, 1989, p. 162.

pour donner un exemple, faire résonner les cornemuses plutôt que les récriminations et les contestations. C'est ce que mentionne avec justesse Vasiliadis à propos des leaders de la communauté croate de Timmins :

In keeping with their allegiance to the host society the leaders of the Croatian Hall remade their institution into a major cultural center with expansion into musical events, orchestra concerts, dances, and Croatian theater dramas. These activities were important visual assurances to local authorities of Croatian disinterest in political activity and their continued interest in a traditional and cultural-based ethnic group and ethnic nationalist presentation which could not be perceived as a threat to dominant group control⁶⁹.

En fait, il y aurait eu un tel engouement pour les spectacles de toutes sortes que les témoins interviewés par Vasiliadis parlent de cette époque comme l'âge d'or des événements culturels parmi les communautés immigrantes⁷⁰.

À une autre échelle, les sociétés minières ont sans doute fait leur part pour stimuler les activités musicales, grâce à leur politique d'embauche. Comme l'indique Diana Cooper-Richet à propos des sociétés minières françaises : «[Il y a] une farouche volonté patronale de pacifier et d'humaniser la main-d'œuvre par le biais de la pratique du chant et de la musique⁷¹ ». Que les mineurs puissent se distraire lors de leurs temps libres en assistant à un match de hockey, en allant danser ou chanter n'a que des effets positifs sur la rétention et le moral de la main-d'œuvre. Tout comme elles ont favorisé les compétitions sportives⁷² qui solidarisaient les ouvriers, elles ont certainement vu d'un bon œil l'arrivée de musiciens et d'artistes. Selon Angus et Palu, ces derniers, à l'instar des bons joueurs de hockey et de baseball trouvaient

69. *Ibid.*, p. 162-163.

70. *Ibid.*, p. 164.

71. Cooper-Richet, *Le peuple de la nuit*, p. 204.

72. Wetjen et Irvine, *The Kirkland Lake Story*, p. 71 et *passim*.

aisément place sur la liste de paye des mines de Timmins⁷³. Ainsi, l'embauche du nouveau venu Robert Leishman, qui se retrouve du jour au lendemain catapulté à la direction de la chorale naissante de Kirkland Lake, ne relève sûrement pas du hasard.

73. Charlie Angus et Louie Palu, *Mirrors of Stone : Fragments from the Porcupine Frontier*, Toronto, Between the Lines, 2001, p. 68-69.

BRIBES DE LA VIE QUOTIDIENNE À KIRKLAND LAKE¹

À Kirkland Lake, l'année 1934 se déroula, certes, comme les précédentes avec la même séquence de rassemblements sportifs – hockey, curling et basketball l'hiver, baseball et soccer l'été –, de départs vers l'Europe pour visiter la famille, de beuveries se terminant parfois par des arrestations, de tâches domestiques routinières et des payes des mineurs distribuées comme d'habitude le 10 et le 25 de chaque mois. Mais elle fut aussi marquée par plusieurs nouveautés et incidents particuliers comme cette heure avancée décrétée unilatéralement par six des sept sociétés minières, qui entraîna beaucoup de confusion, ou encore l'introduction, pour plusieurs travailleurs du fond, de la lampe électrique accrochée au casque en remplacement des anciennes lampes au carbure, sans oublier l'enterrement peu orthodoxe de Josip Mihelich, mineur communiste.

Ce regard sur la vie quotidienne dans cette ville de 15 000 habitants dirigée par le conseil du canton de Teck, s'appuie, comme ce fut le cas du texte précédent, sur l'hebdomadaire local, le *Northern News*, dépouillé systématiquement en 1934 et partiellement en 1935. À chaque fois qu'un individu y était mentionné pour un événement ou une activité autre que musical, j'ai cherché à savoir, en y consacrant de longues heures, s'il s'agissait d'employés de la Lake Shore, la plus importante société minière de la région et dont j'avais les fiches de service. Le croisement de ces deux sources s'avère extrêmement riche en révélant des dimensions du quotidien impossibles à déceler autrement.

1. Ce texte est repris de cet ouvrage dont j'ai assumé la direction intitulé, *Mine, travail et société à Kirkland Lake*, Sudbury, Prise de parole, 2016, p. 149-182.

Au fur et à mesure des éditions du journal, furent identifiés différents événements et activités qui ont marqué la population en cette année de naissance des jumelles Dionne, en faisant abstraction, toutefois, de la dimension culturelle abordée dans le texte suivant. Avant de présenter brièvement ce qui est apparu des nouveautés, montrons comment cette année 1934 fut d'abord semblable aux années précédentes et suivantes sur quelques aspects de la réalité historique.

Sportif de janvier à décembre

Née en 1908, Charles A. Thoms est, en 1934, un célibataire dans la force de l'âge; il travaille sous terre pour la Lake Shore comme chargeur de minerai. N'ayant pas d'expérience dans le travail minier, il y a fait un bref séjour l'hiver précédent et il avait joué au hockey pendant quelques semaines jusqu'à sa mise à pied à la fin février, faute de travail. De retour à l'automne 1933, il y travaille durant toute l'année 1934. Solide gaillard, il est un sportif accompli qui se joint à l'équipe de hockey de la compagnie². Son embauche, le 29 novembre 1933, coïncide presque avec le début des camps d'entraînement amorcés une semaine plus tôt. On ignore toutefois s'il a fait l'objet du système d'entente provinciale de transfert de joueurs, comme ce fut le cas pour quelques-uns de ses collègues de travail qui excellent dans les sports. Ce système règlemente le nombre de joueurs ne provenant pas de la région pouvant être embauchés par les entreprises locales afin de jouer dans leur équipe respective.

À cette époque, la saison de hockey reste tributaire de l'hiver qui doit être suffisamment avancé pour que l'aréna produise une glace naturelle de qualité. Cette année-là, elle démarre le 15 décembre. Autre particularité, chaque

2. Pour une vue d'ensemble des activités sportives de Kirkland Lake au cours des années 1930, voir André Wetjen et L.H.T. Irvine, *The Kirkland Lake Story*, Kirkland Lake, Town of Kirkland Lake, 1988, p. 74-80. Pour un aperçu de la place du sport chez les mineurs français, voir le chapitre quatre de l'ouvrage de Diana Cooper-Richet, portant sur la «Culture en pays noir», *Le peuple de la nuit. Mines et mineurs en France (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Perrin, 2011 (2002) et plus spécifiquement, p. 220-230.

équipe compte 6 joueurs réguliers, soit un gardien, deux défenseurs dont Thoms et trois attaquants, et quelques substituts, soit trois avants et un défenseur (voir la figure 6.1). Demeurant longtemps sur la glace, les joueurs ne peuvent conserver un rythme de jeu aussi endiablé qu'aujourd'hui.

Son arrivée me laisse croire que, comme d'autres bons joueurs de hockey, il fut embauché pour l'excellence de son jeu, la compagnie espérant qu'il rehausserait le prestige sportif de la société minière en rivalité avec les mines voisines. Embauché pour un travail sous terre qui ne requiert pas d'expérience, il est soumis aux rotations des quarts de travail de sorte que les matchs ayant toujours lieu en soirée, il a dû forcément s'absenter, sans que cela n'entache son dossier et ne soit porté sur sa fiche d'embauche.

La Lake Shore est l'une des quatre équipes qui forment la Ligue des mines et Thoms y occupe toute la saison le poste de défenseur. Les trois autres équipes sont celle de la Wright-Hargreaves, celle appelée Tekima, formée des joueurs des mines Teck Hughes, Kirkland Lake Gold et Macassa, et la Town qui réunit les joueurs des mines Toburn, Sylvanite et de la ville de Kirkland Lake. Chaque équipe joue en moyenne une fois par semaine, les mardis ou vendredis.

Thoms écope de son lot de punitions pour rudesse; il forme avec son coéquipier Oswald Gorman une paire de défense qui, selon le journaliste couvrant les rencontres, constitue une des clés du succès de l'équipe³. La Lake Shore gagne la finale, dans une série trois de cinq, le 20 mars en disposant de l'équipe Town par la marque de 6-4. Choisi sur l'équipe d'étoile de la ligue, il a compté deux buts dans un match hors-concours contre les Polar Bears de Kambuskasing, le 6 mars.

3. Voir «Town's Belated Attack Fails in the Third Period; Lake Shore Wins Title», *North-ern News* [dorénavant *NN*], 22 mars 1934, p. 1.

The teams:

Town (4)—Goal, Phillips; defense, Gianinni and Dymont; forwards, Richer, McKinnon and Laflamme; alternates, Speck, Fasano and Mahoney; alt. defense, Moore.

Lake Shore (6)—Goal, Ames; defense, Thoms and Gorman; forwards, O'Connor, McDougall and Morin; alt., Kenty, Trivett and Dickenson; alt. defense, Pat Colquhoun.

Referee—Billy Bagshaw, Halleybury.

Summary of the Game

First period—No score.

Penalties—Moore, Thoms and Colquhoun.

Second period:

Lake Shore — Thoms, 30 seconds; Lake Shore, Colquhoun 4 mins.; Lake Shore, Thoms 8 mins.; Lake Shore, O'Connor 12 mins.; Town, Speck 13 mins.; Lake Shore, Kenty 13½ mins.; Lake Shore, Gorman (McDougall) 19 mins.

Penalties—McDougall, Fasano, Colquhoun.

Third period:

Town, Richer 8 mins.; Town, Laflamme 8½ mins.; Town, Richer (Fasano), 12 mins.

Penalties — O'Connor, Thoms, Gorman.

Kirkland Lake—Goal, Ames; ld, Thoms; rd, Porter; centre, Cooke; lw, Armstrong; rw, Fasano; alternates, Godin, K. MacDonald, A. MacDonald, McKinnon.

Noranda—Goal, Chevrier; ld, White; rd, Slater; centre, Genois; lw, Lajoie; rw, Malone; alternates, Chamberlain, Winters, Rainville.

Referee—Jerry LaGrave, Ottawa.

First Period

1 . . . Noranda . . . Genois . . . 55 sec.
2 . . . Kirkland . . . Cook (Fasano) . 9
3 . . Noranda . . . Rainville (Malone) 19
? Penalties: McKinnon, Godin, White, Genois, Winters.

Second Period

4 . . . Noranda . . . Genois (Malone) 1
5 . . . Kirkland . . . A. Macdonald (K. Macdonald) 2
6 . . . Kirkland . . . Cooke (Armstrong, Fasano) 5

Penalties: Cooke, McKinnon, Porter, Thoms, Armstrong, Winters, Slater, Chamberlain.

Third Period

No scoring.

Penalties: Chamberlain, Slater, Armstrong.

Overtime

7 . . . Kirkland . . . Godin (Armstrong) 7
8 . . . Kirkland . . . McKinnon . . . 8
? Penalty: Genois.

Shots on Goal

Kirkland	16	15	13	7—51
Noranda	9	14	5	4—32

Figure 6.1 Une manière fort différente de présenter le sommaire d'une rencontre de hockey : le moment de chaque but compté reste approximatif et le nom du ou des passeurs est indiqué entre parenthèses. Les tirs au but sont ajoutés à compter de l'automne; NN, à gauche, un sommaire du 22 mars 1934, p. 8 et à droite, du 21 décembre, p. 6.

Quand le secrétaire de la ligue publie son bilan financier, en avril⁴, on apprend que les matchs à l'aréna de Kirkland Lake ont attiré un peu plus de 15 000 spectateurs et spectatrices – comme tient à le préciser le journal –, ce qui représente en moyenne entre 500 et 600 spectateurs par match. Selon toute vraisemblance, ce public est issu de toutes les communautés ethniques⁵. Compte tenu qu'un bon pourcentage des travailleurs du fond est alors au travail, les foules paraissent nombreuses. La preuve en est que lors d'un match hors-concours à Noranda, le dimanche 11 février, l'équipe de la Lake Shore, incluant Thoms, sera accompagnée de 530 «supporteurs» qui choisissent de prendre le train cette journée-là, bien que la route soit carrossable depuis peu⁶. Quant aux profits engrangés par la ligue, ils sont divisés à parts égales entre la ville et les équipes qui reçoivent 358\$ chacune.

Dès le début de la saison de baseball, Thoms fait également partie de l'équipe de son entreprise qui, avec trois autres, composent la ligue des Mines. Outre la Wright-Hargreaves, éternelle rivale de la Lake Shore, on compte une équipe de joueurs de la mine Toburn et ceux de provenances diverses, les Juniors. Mais, une équipe composée des meilleurs éléments de la ligue, les Marrons, représente parallèlement les couleurs de la ville; ce qui, faute d'entente entre les dirigeants sportifs n'avait pas pu se faire au hockey. Cette ligue de baseball du Témiscamingue compte trois autres représentants, soit Iroquois Falls, Rouyn-Noranda, appelé Twin City et la mine McIntyre. Si certains de ses camarades ont joint cette équipe étoile, cette fois Thoms n'a pas été sélectionné. Dommage, car l'équipe qui se réorganise en septembre et est rebaptisée les Legions, en raison du parrainage de la section locale de la Légion canadienne⁷, connaîtra un succès provincial arrachant même le titre de

4. Voir l'article du 19 avril 1934, p. 1.

5. Telle est du moins l'évaluation qu'en fait pour la région de Timmins Kerry M. Abel; voir *Changing Places. History, Community, and Identity in Northeastern Ontario*, McGill-Queen's University Press, Montréal et Kingston, 2006, p. 185.

6. Voir l'article du 15 février 1934, p. 2.

7. Pour une brève histoire de cette équipe championne voir «"Cop" Three Trophies in 16 Contests», *NN*, 25 octobre 1934, p. 12.

championne nord-ontarienne, défaisant Copper Cliff, ainsi que de l'Est ontarien après une autre victoire à Ottawa.

Un commentaire du gérant de l'équipe, Lou Irvine, lève le voile sur les conditions auxquelles sont soumis les joueurs. Malgré un remarquable bilan de saison, chaque joueur a manqué en moyenne dix quarts de travail, ce qui correspond, selon lui, à une perte salariale de 40\$⁸. Il y a fort à parier que si ces joueurs-étoiles ne sont pas payés pour les jours d'absence au travail, il en va tout autant pour ceux qui portent les couleurs de leur employeur respectif. En excluant des considérations pécuniaires, il y a quand même le prestige de représenter sa mine, le plaisir d'être reconnu dans sa communauté, de faire parler de soi, tout comme le plaisir du sport, sans compter que les absences liées aux matchs ne seraient pas notées sur les fiches de service.

Obtenant un congé autorisé de trois semaines en juillet, Thoms se marie le 14 à Newmarket, dans le sud de l'Ontario d'où les deux époux sont originaires (voir la figure 6.2). Manquant même son quart de travail du 23 juillet, sans avoir prévenu son contremaître, Thoms revient à temps pour la rencontre contre les Juniors en soirée. Le journal saluera avec humour son retour au jeu alors qu'il signe la victoire en tant que lanceur vainqueur. En effet, le journaliste se demande ironiquement si l'entraîneur ne devrait pas, pour quelques jours, l'envoyer à nouveau aux chutes du Niagara où il avait convolé en justes nocces⁹!

Nouvellement marié, Thoms poursuit ses activités sportives. À l'instar de son camarade de travail, de hockey et de baseball, Ames Colbourne – appelé familièrement «Doc Ames» parce qu'il s'occupe du service des premiers soins à la mine –, il fréquente les allées de quilles durant tout l'automne dans la ligue senior. Au 21 décembre, il présente la deuxième meilleure moyenne avec 232 points et le meilleur total de trois parties consécutives avec un ronflant 925.

8. Voir «Mine-Junior Game-Way to Pay Deficit», *NN*, 20 septembre 1934, p. 1.

9. Voir l'article du 26 juillet 1934, p. 3.

THOMS—LeGOODE

The marriage took place Saturday afternoon at the home of the bride's parents, Gorham Street, when Irene M., daughter of Mr. and Mrs. C. G. LeGoode, was married to Charles James A. Thoms, son of Mr. and Mrs. David Thoms. Rev. Dr. McIntyre officiated before a background of sweet peas, baby's breath and roses.

The bride, given in marriage by her father, wore a gown of white crepe remain with white hat and accessories and carried sweetheart roses and baby's breath. Miss Edith LeGoode, sister of the bride, as bridesmaid, was gowned in silk crepe pastel shades, large picture hat and carried pink sweet peas and baby's breath. Mr. Bill Thoms was best man.

At the reception which followed Mrs. LeGoode, gowned in black figured georgette, received the guests assisted by Mrs. Thoms, mother of the groom, in navy figured silk crepe. Later the couple left for a motor trip, the bride travelling in a blue triple crepe suit, white hat and white accessories. The groom's gift to the bride was a diamond set wrist watch. Mr. and Mrs. Thoms will live in Kirkland Lake, Ontario.—Express Herald, Newmarket.

Figure 6.2 Une description d'un mariage comme on en retrouve souvent : celui de Charles J.A. Thoms, mineur et grand sportif; NN, 19 juillet 1934, p. 2.

Puisque les dirigeants des associations sportives des villes minières se sont finalement entendus sur le nombre de déplacements et de matchs à domicile, une équipe de hockey représentant les meilleurs éléments de la ville est de retour après deux années d'absence. L'équipe s'appelle les «Millionnaires» et son défenseur gauche n'est nul autre que Thoms. Durant l'hiver 1935, il jouera dans cette ligue dotée de six équipes dont quatre proviennent de la région de Timmins. Il quittera néanmoins la Lake Shore le samedi 18 mai 1935.

L'index généalogique, établi à partir du dépouillement systématique du *Northern News* de 1930 à aujourd'hui, permet d'en apprendre davantage. Il quitte son emploi pour être embauché le lundi suivant par la Wright-Hargreaves, comme artificier, poste également soumis à la rotation des quarts de travail. Il aura un fils, né en juin 1935 et une fille, en 1938. Il se mérite une montre en or pour ses 25 ans de service à la Wright-Hargreaves en 1961. Sans doute a-t-il poursuivi bon nombre de ses activités sportives.

Un autre sportif, mais de tradition britannique

Kirkland Lake n'est pas qu'une ville minière où fleurissent les sports d'équipe d'origine nord-américaine. La ville compte une population nombreuse d'origine et de tradition britanniques. Peut-on croire que l'école secondaire compte, à cette époque, une équipe de rugby. Les adeptes de la culture sportive britannique se recrutent notamment dans le personnel de surface et dans le personnel cadre des diverses sociétés minières. Quoique pratiqué par une poignée d'individus, le golf y est bien sûr à l'honneur et bon nombre des hauts dirigeants de la Lake Shore participent à différents tournois et même à des compétitions avec d'autres villes du Nord. Ce sont, par exemple, deux d'entre eux, Tom Roynon et George Honer qui, en tant qu'équipiers, sont détenteurs du «George Taylor Challenge Trophy 18 Holes Medal» en 1933 et à nouveau en 1934¹⁰.

Mais restons dans les sports un peu moins élitiste, en esquisant la participation de Thomas Ramsay. Originaire d'Angleterre, il arrive au Canada à 18 ans en 1919. Après quelques années dans les mines de charbon en Alberta, il joint la Lake Shore le 24 mai 1923, juste à temps pour joindre l'équipe de soccer de l'entreprise qui gagne le championnat cette année-là¹¹. Il se marie en 1928 et déclarera, plus tard, un enfant sur sa fiche d'embauche. Après quelques années comme mineur, il se hisse au rang de contremaître, étant même appelé régulièrement à remplacer le capitaine (*relief captain*). Après la guerre, il devient responsable de la sécurité au travail et ce, jusqu'à sa retraite prise après 40 ans de service. Il vivra encore de nombreuses années, célébrant 50 ans de mariage avec son épouse; il mourra en 1983. Voilà pour son pedigree familial et professionnel.

10. Voir «Brisk Play Closes out 1934 Season», *NN*, du 4 octobre 1934, p. 15 et 20.

11. Voir la photographie de l'équipe championne et le nom des joueurs dans Wetjen et Irvine, *The Kirkland Lake Story*, p. 54.

Ramsay ou plutôt Tom, comme on l'appelle familièrement, joue au curling sur une base régulière, si on en juge par l'excellence de son jeu. En effet, en 1933, son équipe, menée par le skip Jerry Abrams, rafle les honneurs lors d'un grand tournoi régional. Champions du Nord-Est ontarien, ses coéquipiers et lui mettent la main sur le trophée Van Italle¹². Son rang de vice-skip le fait jouer, comme on le sait, l'avant-dernier, ce qui constitue une bonne indication de la qualité de son jeu. Au cours des Fêtes de 1934, on mentionne son nom parmi la liste des membres des 27 équipes qui compétitionneront le 2 janvier 1935. Il se joint ainsi à la vingtaine de cadres et d'employés de la Lake Shore qui s'y sont inscrits. Il jouera longtemps au curling et beaucoup plus tard, soit en 1950, il mènera son équipe au plus haut rang en gagnant le MacDonald Brier Cup¹³.

Si la pratique du curling laisse peu de traces dans le journal local, m'empêchant de mesurer la fréquence de son jeu, il en va autrement de sa participation à l'équipe de soccer de Kirkland Lake qui joue, cette année-là, contre celles des compagnies Noranda, Dome et McIntyre. Si on en juge par les noms des joueurs de l'équipe, ils sont, pour ainsi dire, tous d'origine britannique et étonnamment, aucun ne semble provenir de l'important contingent européen de mineurs du fond. Est-ce la rotation des quarts de travail ou une ségrégation ethnique qui en est la cause? Je ne le sais pas.

La saison, qui débute en juin, démarre sur une bonne note avec une victoire contre Noranda, mais dès le duel suivant contre la Dome, les pendules sont remises à l'heure en raison d'une défaite de 5 à 2 au cours de laquelle le manque d'entraînement de l'équipe locale se fait cruellement sentir.

Déjà, d'autres signes annonciateurs d'une saison difficile s'accumulent en ce mois de juin. Lors de la défaite contre la Dome, on joue sur un terrain écourté de 30 verges, en raison de travaux de remblayage de la surface de jeu. Lors du match suivant, alors que l'équipe hôte recevait la Noranda, la rencontre est

12. «Curlers Here for Diamond Rocks Prize», *NN*, 22 février 1934, p. 1.

13. Voir la photographie du quatuor dans Wetjen et Irvine, *The Kirkland Lake Story*, p. 102.

annulée parce qu'il manquait trois adversaires blessés lors d'une rencontre précédente contre la McIntyre. Encore à la mi-juin, l'équipe n'a toujours pas de chandail bien à elle et doit porter le chandail de l'équipe de soccer de la Lake Shore –, car il existe aussi une ligue locale composée de trois équipes –, en attendant que l'entreprise fasse don de nouveaux T-shirts à la ville¹⁴. Détail intéressant : lors des matchs, il est coutume de confier l'arbitrage à des bénévoles de la ville hôte et même à des camarades de travail de l'équipe locale ce qui, en dépit du fair-play britannique, n'est pas sans provoquer des insatisfactions.

En raison d'une vilaine blessure au genou, survenue le 31 juillet lors d'une rencontre contre la Noranda¹⁵, Tom sera tenu à l'écart du jeu pour le reste de la saison. Forcé de quitter son travail pendant trois mois, il se retrouve sans salaire et n'est pas couvert par le régime gouvernemental des accidents de travail. Si on en juge par ses gains de 1934 qui s'établissent à 2 092\$, il subit une perte de 400\$ par rapport à l'année précédente. La blessure aura été coûteuse, mais sans toutefois compromettre un budget familial encore bien garni.

Quand le Northern News fait le bilan de la saison à l'automne, on parle d'une saison désastreuse. Il est vrai que les foules n'ont pas été au rendez-vous, à l'inverse de ce qu'on observe au baseball¹⁶. L'exclusion de l'équipe de la finale, qui opposa celle de la Dome et de la Noranda, n'a certes pas aidé. Plus fondamentalement, c'est peut-être un signe des temps nouveaux où les sports nord-américains avec ses idoles ne cesseront de prendre du terrain.

De fréquents voyages en Europe

Cette tradition britannique que l'on cherche à préserver se nourrit bien sûr de nouvelles publiées régulièrement dans le journal local au sujet d'événements

14. «Looking for Quartet Footballers for Locals», *NN*, 14 juin 1934, p. 6.

15. «Free-for-All as Kirkland Wins by Goal», *NN*, 2 août 1934, p. 4.

16. À ce sujet, on peut être en désaccord avec Wetjen et Irvine qui prétendent que le soccer demeure très populaire au cours des années 1930, évaluation qui me semble s'appliquer davantage aux années 1920; voir *The Kirkland Lake Story*, p. 74.

survenus essentiellement en Angleterre. On suit au quotidien la famille royale et, lors du mariage du Duc de Kent avec la princesse Marina, le 29 novembre, on décrète la fermeture des écoles. Certaines radios de l'époque sont équipées de récepteur à ondes courtes de sorte qu'on propose régulièrement au public de Kirkland Lake de syntoniser Londres et de nombreuses autres capitales européennes afin de conserver des liens avec la mère-patrie. En 1935, on publie même dans le journal la liste des principaux postes de radio et leur fréquence.

Quant au lien intime que la communauté canado-britannique entretient avec l'Angleterre, il se traduit également par un système d'échanges de professeurs des écoles publiques¹⁷ entre l'Angleterre et Kirkland Lake, grâce auquel chaque système scolaire envoie un de ses membres enseigner une année chez l'autre. Ce qui m'a frappé le plus, ce sont les nombreuses annonces publicitaires encourageant le voyage en Europe (voir figure 6.4), qui suggèrent des allers-retours incessants, renouvelant ainsi, pour les Canado-Britanniques, l'appartenance à l'Empire.

Particulièrement abondantes au printemps, ces publicités reviennent timidement à l'arrivée des Fêtes. Certes les tarifs pour le trajet aller-retour, soit moins de 150\$ en 3^e classe, représentent grossièrement le salaire mensuel moyen du mineur, mais j'ai été surpris par la fréquence de ces annonces qui laissent penser que ces voyages ne s'adressaient pas seulement aux personnes aisées de Kirkland Lake tels le personnel cadre et les contremaîtres des mines. C'est pourquoi j'ai voulu savoir si les 1777 travailleurs de la Lake Shore présents à un moment ou à un autre au cours de l'année 1934 avaient pu se payer un tel voyage au cours de leur carrière.

Faisons abstraction du personnel cadre, pour lequel les absences ne sont pas consignées, entre la fin des années 1920 et la fin des années 1930, on compte

17. «Dan Cupid Cuts Big Swath in Ranks of Schoolmarm», *NN*, 28 juin 1934, p. 1; voir aussi la chronique «Social and Personal», du 2 août 1934, p. 5 et «Kirkland Lake Teacher Reviews Life in England», *NN*, 29 mars 1935, p. 13.



"I haven't been in England since the air-raids of 1916 but my 'Globe Trotter' takes me back again when I tune in

GSD. London"



Victor "Globe Trotter" 118 \$62.50, with tubes



Victor "Globe Trotter" 140 (4-Band All-Wave) \$154.00, with tubes

London... Blighty! Here's drama. He hasn't been in England for nearly twenty years, but he goes back by radio—by "Globe Trotter" Radio—almost every day... It's drama to him, this birdman of another day... It's new and delightful entertainment to thousands—to everybody who owns a Victor "Globe Trotter."

And London is only one port of call with a "Globe Trotter"... Paris... Madrid... Berlin... Rome. From across oceans that lie to the East... the South... the West... come short-wave broadcasts direct to your "Globe Trotter." And distant North American stations by day or night.

Victor "Globe Trotters" have proved—and are proving daily—their definite superiority through making European reception the rule, not the exception.

Every "Globe Trotter" features single-dial control—simple, practical and efficient... and Victor's multi-coil system, a great engineering advance, assuring outstanding short-wave reception.

And remember, there is only one "Globe Trotter"—and it is made by Victor. Ask your Victor dealer about "Globe Trotters"—he has them in a variety of models from \$62.50 up.



The famous "Globe Trotter" dial... the mark of perfected short-wave reception.

Own a "Globe Trotter" and hear of consistent reception from PARIS MADRID LONDON—actor world capitals overseas—and North American stations by day or night.



VICTOR RADIO

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED MISS-E

**FOR SALE AT
BOYD'S DRUG STORE**
PHONE 57 BOYD BLDG.

**FOR SALE AT
KIRKLAND PHARMACY**
PHONE 38 KORMAN BLOCK

Short Wave Radio Guide

COMPILED BY MAHLON MOORE OF KIRKLAND LAKE, MEMBER OF INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE CANADIAN DX RELAY, WHICH HAS CONNECTIONS IN EVERY PART OF THE WORLD

Meg. Cycles	Meters	Call	Location	Time E. S. Time
5.68	52.82	VK3LR	Melbourne, Aust.	5-7.30 a.m.
6.01	49.92	COC	Havana, Cuba	9.30-11 a.m. 4-7 p.m.
6.02	49.83	DJC	Berlin, Germany	12N-4.30 p.m. 9.30-10.30 p.m.
6.03	49.75	HP5B	Panama City, Pan.	12N-1 p.m. 8-10.30 p.m.
6.06	49.50	OXY	Skamleboak, Den.	1-6.30 p.m. 11 a.m.-12N Sun.
6.12	49.02	YDA	Bandoeng, Java	10.40 p.m.-1.40 a.m. 5 a.m.-9.40 a.m.
6.16	48.70	YV3RC	Caracas, Venz.	4 p.m.-10 p.m.
6.62	45.30	PRADO	Riobamba, Ecuador	Thursdays 9 p.m.-11.45 p.m.
6.66	45.00	HC2RL	Guayaquil, Ecuador	Sundays 5.45 p.m.-7.45 p.m.
9.51	31.55	VK3ME	Melbourne, Aust.	5 a.m.-7 a.m.
9.56	31.38	DJA	Berlin, Germany	5 p.m.-9.15 p.m.
9.58	31.32	VK3LR	Melbourne, Aust.	2.15 a.m.-7.30 a.m. Except Sunday
9.58	31.32	GSC	Daventry, Eng.	Hours Variable
9.59	31.27	HBL	Geneva, Switzerland	Saturdays 5.30-6.15 p.m.
9.86	30.43	EAQ	Madrid, Spain	5.15-7.30 p.m.
10.74	27.93	JVN	Nagasaki, Japan	Evenings 6-9 p.m.
11.70	25.63	FYA	Paris, France	10 p.m.-12M.
11.75	25.53	GSD	Daventry, Eng.	Hours Variable
11.77	25.49	DJD	Berlin, Germany	12-4.30 p.m. 5-10.30 p.m.
11.81	25.40	2RO	Rome, Italy	9.15-10.15 daily
11.87	25.25	FYA	Paris, France	10.15 a.m.-1 p.m. 2-5 p.m.
12.00	25.00	RNE	Moscow, Russia	Sun. 6-9 a.m. 10-11 a.m. 1-6 p.m.
15.13	19.83	HVJ	Vatican City, Italy	10.30-10.45 a.m. Except Sun.
15.37	19.52	HAS3	Budapest, Hungary	Sundays 9-10 a.m.
17.77	16.88	PH1	Huizen, Holland	7.30-10 a.m.

Figure 6.3 La Victor Radio permet de syntoniser Londres, Berlin ou Paris; NN, 30 août 1934, p. 17. Quant à liste des postes, elle est publiée dans le NN du 2 août 1935, p. 4.

113 voyages «in the old country» comme l'indiquent les fiches de ces travailleurs dont 953 avaient œuvré durant toute l'année 1934. Voyages qui, pour certains, comme Tom Ramsay qui s'absente quatre mois en 1937, constituent de

longues vacances nécessitant bien sûr l'interruption du travail et l'accumulation d'un bon pécule¹⁸. Voyages qui, pour d'autres, constituent un retour définitif vers la mère-patrie¹⁹. Après des années passées au Canada à accumuler des épargnes, certains reviennent pour de bon à la maison où les attendent femme et enfants.

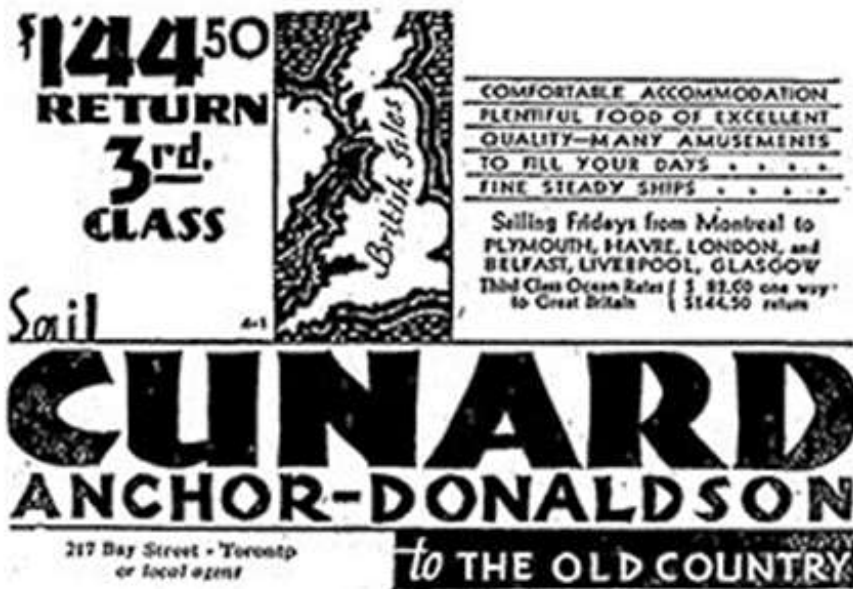


ATTENTION!
Those who travel by an "Empress," "Duchess," or "Mont" ship receive the same individual attention to which they are accustomed in their favourite hotels. That is why *THEY* cross to Europe by Canadian Pacific : : : The right atmosphere is found on these fine ships . . . with two days on the pleasant St. Lawrence Seaway : : : Interesting fellow-passengers make ship-board associations pleasant : : : comfortable surroundings and service assure travel luxury. Semi-weekly sailings from Montreal or Quebec to British and Continental Ports via this short route.

Full information from your own travel agent or
R. Y. DANIAUD
District Passenger Agent, C.P.R., North Bay, Ont.

Canadian Pacific

ASK ABOUT TOURS IN RUSSIA



\$144.50
RETURN
3rd.
CLASS

British Isles

COMFORTABLE ACCOMMODATION
PLENTIFUL FOOD OF EXCELLENT
QUALITY—MANY AMUSEMENTS
TO FILL YOUR DAYS
FINE STEADY SHIPS

Sailing Fridays from Montreal to
PLYMOUTH, HAVRE, LONDON, and
BELFAST, LIVERPOOL, GLASGOW
Third Class Ocean Rates | \$ 82.00 one way
to Great Britain | \$144.50 return

CUNARD
ANCHOR-DONALDSON

217 Bay Street • Toronto
or local agent

to THE OLD COUNTRY

Figure 6.4 Quelques exemples d'annonces publicitaires faisant la promotion de voyages en Europe publiées dans le *Northern News*; à gauche l'édition du 3 mai 1934, p. 6 et à droite celle du 22 mars 1934, section II, p. 2.

18. Son épouse avait même fait la traversée sans lui en 1935.

19. Voir à ce sujet, Karey Reilly, «Mobilité transatlantique et mobilité continentale avant la Première Guerre mondiale : les Italiens de Copper Cliff», dans Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*, Sainte-Foy, Septentrion, 2003, p. 93-115.

Certains ont fait plus d'un voyage outre-mer et 25 d'entre eux en ont effectué un au cours de l'année 1934 (voir le tableau de la page suivante)²⁰. Compte tenu qu'environ 40% des travailleurs n'ont pas de famille immédiate en Europe²¹ et sont peu susceptibles d'entreprendre ces traversées, le phénomène est loin d'être marginal. En ajoutant quatre épouses qui, sans leur mari, font ces voyages qui ne laissent aucune trace dans les fiches de service, en ajoutant tous ceux qui ont fait carrière ailleurs et qui y seraient allés après leur départ de la Lake Shore, ces voyages, survenus en pleine crise des années 1930, sont plus nombreux qu'on pourrait le penser et soulignent éloquemment le statut privilégié des mineurs du Nord par rapport à l'ensemble des travailleurs canadiens. Assurément, ils font partie de l'aristocratie ouvrière.

Ces 29 voyages ont trouvé peu d'écho dans le journal local. Faut-il s'en étonner quand on sait que cette publication demeure d'abord au service de l'élite dominante anglo-canadienne et que la petite équipe de journalistes²² a peu de contacts avec les communautés dites ethniques qui ont assurément effectué la grande majorité de ces trajets. Seuls les voyages de Shortt²³, de Burt²⁴ et de Beck²⁵ ont été rapportés dans la section «Social and Personal», qui énumère les activités sociales, communautaires et familiales du groupe bien en vue des anglophones. Ont-ils eux-mêmes voulu faire connaître leur

20. Par ailleurs, notons que pour deux de ces travailleurs, la fiche de service n'indique pas clairement cette traversée. C'est le journal local qui en fait mention parce que ces derniers sont de la communauté canado-britannique. Combien d'autres voyages de travailleurs immigrants sont passés sous le radar des pointeurs?

21. Selon Auger, on peut grossièrement estimer que 45% des travailleurs sont de souche canadienne mais, comme certains Canadiens-Anglais peuvent avoir une épouse née en Grande-Bretagne, il est plus prudent d'avancer que 40% des travailleurs n'auraient pas d'attache familiale en Europe; voir Kevin Auger, «Les travailleurs de carrière à la mine Lake Shore», dans Gaudreau, *Mine, travail et société*, p. 67.

22. Pour une description de l'équipe complète du journal, voir la chronique «Rambling, Just Rambling» du 20 novembre 1934 p. 4.

23. Voir les éditions du 30 août (p. 3) et du 11 octobre (p. 5).

24. Voir l'édition du 14 décembre, p. 5.

25. *NN*, 23 août 1934, p. 5.

Familles et travailleurs de la Lake Shore qui partent pour l'Europe en 1934

Nom	Date de départ	Durée du voyage	Date de retour	Situation familiale et lieu de résidence principale	Dates d'autres voyages
E. Annala	10/05/34	13 mois	5/06/35	Euro célib	
J. Arko	28/07/34			Euro m+2 enf	
C. Beck	20/08/34			K.L. m	
J. Badovinac	8/05/34			Euro m +1 enf	
J. Belaj	9/07/34			Euro m +2 enf	
J. Burt	10/12/34	2 mois	8/02/35	Éuro m+2 nf	
M. Celek	10/09/34			Euro m+ 5enf	
M. Floynik	11/04/34			Euro célib	
P. Frederickson	24/08/34			K.L. m +1 enf	
H. Grassmann	16/07/34			K.L. m + 2 enf	
T. Grzegorski,	1/12/34			Euro m + 3 enf	1929
Mme A. Hamilton	14/06/34	+/- 2 mois		K.L. + 3 enf	
Mme H. Hancock			20/05/34	K.L.	
J. Jachynek	22/02/34			K.L. m+2 enf	
J. Koteh	11/06/34	2 mois	4/08/34	K.L. m+ 1enf	1932; 1936
F. Kovoch	10/09/34			K.L. m	
N. Moro	7/05/34			Euro m+3 enf	
E. Pugliese	30/05/34	12 mois	12/06/35	K.L. m+4 enf	1932
R. Reece	27/11/33	5 mois	12/04/34	Euro célib	
V. Salmi	14/04/34	4 mois	23/08/34	K.L. m	
R. Shortt	23/08/34	6 sem	10/10/34	Euro célib	
Mme P. Simpson	14/6/34	+/- 2mois		K.L. + 2 enf	
J. Stajduhar	8/03/34			Euro m+5 enf	
J. Stefanick	10/04/34			Euro m	
G. Stefanko	15/03/34	14 mois	17/05/35	Euro m+ 2 enf	
T. Tait	10/09/34			K.L. m	1930
N. Westergaard.	2/02/34			K.L. célib	
Mme A. Wilson	14/6/34	+/- 2mois		K.L.	

SOURCES : les fiches de service de la Lake Shore Gold Mines; le *Northern News*.

voyage? En tout état de cause pour Shortt et Burt, tout y est consigné: date et lieu du départ, nom du bateau, durée et but du voyage²⁶. Après avoir visité sa famille et essuyé une forte tempête dans l'Atlantique, Shortt revient après un mois et demi d'absence²⁷. Et Burt, qui espérait trouver un emploi en Écosse et s'y installer avec sa femme, reviendra lui aussi au début du mois de février 1935 pour faire carrière à la Lake Shore.

Occasionnellement, on mentionne aussi des départs individuels, comme celui d'une dame Chambers²⁸ et celui de la belle-mère d'un travailleur britannique de la Lake Shore, Allen Kerr²⁹. Le voyage de l'épouse d'un autre travailleur mérite quelques détails. L'année précédente, Harry Hancock était parti en vacances pour l'Écosse le 4 juillet. Il s'y était vraisemblablement marié, mais était revenu sans son épouse afin de reprendre son emploi de *mucker* le 5 décembre. Obtenant un congé de quelques jours en mai 1934, il va chercher son épouse à Montréal qui vient de faire la traversée pour le rejoindre pour de bon³⁰.

C'est toutefois le départ collectif de plusieurs résidants au cours de l'été qui m'est apparu le plus révélateur de l'étendue de cette pratique. Un article du 14 juin 1934³¹ lève le voile sur l'existence de voyages familiaux, en l'absence des époux, organisés sur une base régulière par Dan Casey qui en est, à ce moment-là, à son troisième. En effet, femmes et enfants, tous nommés dans l'article, partent ainsi vers l'Europe en laissant les époux derrière. Pour leur sécurité, Casey les accompagne jusqu'à Québec. Ces femmes ne sont pas sans rappeler la publicité de la figure 6.4 s'adressant spécifiquement à elles³².

26. *NN*, 30 août 1934, p. 3 (Shortt) et du 14 décembre 1934, p. 5 (Burt).

27. *NN*, 11 octobre 1934, p. 5.

28. Voir la chronique « Social and Personal », *NN*, 27 novembre 1934, p. 5.

29. Voir la chronique « Social and Personal », *NN*, 4 décembre 1934, p. 5.

30. Voir la chronique « Social and Personal », *NN*, 23 mai 1934, p. 3.

31. Voir « Party Away for Old Land Today », *NN*, 14 juin 1934, p. 2.

32. Le dépouillement de la chronique « Social and Personal » de mai à août 1935 a confirmé l'existence de voyages sans époux dans les familles des travailleurs britanniques

Trois d'entre elles sont des épouses de travailleurs de la Lake Shore. Un quatrième mineur de l'entreprise, Hugh Ingham, est également impliqué dans la mesure où sa belle-mère, venue d'Angleterre retourne à la maison en faisant partie de ce groupe de voyageurs. Quand on sait que l'épouse de ce dernier est décédée le 1^{er} janvier 1934³³, on devine les motifs de cette visite.

Ce départ collectif de familles – pour beaucoup écossaises –, est même traité comme un événement mondain, ce jeudi-là 14 juin. L'ensemble de cornemuses de Kirkland Lake les avait accompagnées jusqu'à la gare. Quelques jours plus tôt, les payes bimensuelles de tous les mineurs de Kirkland Lake avaient été distribuées (on y reviendra plus loin). Ce sont ces mêmes femmes qui gèrent les budgets familiaux et avaient mis de côté les sommes nécessaires pour payer ce voyage afin de renouer avec leurs familles respectives et leur montrer les enfants qu'elles n'ont pas pu voir grandir, voire naître. En raison du biais pro-britannique du journal, on ne saura jamais combien de membres des familles des travailleurs immigrants ont fait la traversée dans un sens ou dans l'autre cette année-là. Pour bon nombre d'immigrants, la famille demeure en Europe et ces voyages permettent des retrouvailles, à moins que la mort vienne les faucher au travail, comme Albino Pontisso, mineur de la Lake Shore, décédé le 26 juillet 1935 et qui laisse dans le deuil, en Italie, son épouse et deux enfants³⁴.

Prudemment, on pourrait avancer qu'environ un travailleur sur trois ayant de la famille en Europe a été impliqué, au cours des années 1930, dans ces voyages transatlantiques, parfois sans que l'époux fasse partie du voyage. Après l'échec de la grève de la Noranda³⁵ et l'arrivée à Kirkland Lake, de nombreux ex-grévistes d'origine immigrante et sans emploi, le journal prétend que ces derniers ont retiré 80 000\$ de leur compte bancaire et qu'ils ont, en

de la Lake Shore. Ainsi les épouses de D. McChesney et Thomas Ramsay (cadres) et celles de Robert Middleton (concierge) et Owen Griffiths (travailleur de fond) partent, cet été-là, chacune de leur côté, vraisemblablement avec leurs enfants.

33. «Mrs Phyllis Ingham», obituary, *NN*, 11 janvier 1934, p. 7.

34. «Is Killed by Fall of Sand», *NN*, 26 juillet 1935, p. 1.

35. Voir le texte quatre.

grand nombre, acheté des billets de bateau pour retourner en Europe et revoir leur famille³⁶. Peu importe si le journal se fait le porte-parole de la Noranda en cherchant à démontrer que leurs revendications salariales étaient sans fondement puisqu'ils étaient fort bien traités, il n'en demeure pas moins que ces voyages sont présentés comme une pratique banale.

Les tâches domestiques

Laisser le mari à la maison se débrouiller seul pendant des mois implique que les rapports hommes-femmes ne sont pas figés dans cette société nouvelle qu'est Kirkland Lake. Si le cadre a sans doute une bonne à tout faire, affichant ainsi son statut de petit bourgeois, le mineur, en revanche, doit alors vaquer lui-même à toutes les tâches ménagères et se faire à manger, à moins – et cela me paraît fort possible – qu'il fréquente les restaurants ou, plus probablement, la cafétéria des employés de la Lake Shore.

Abordons plus globalement les tâches domestiques. On dispose de peu d'indices sur la manière dont est exécuté ce travail quotidien qui repose sur les femmes de Kirkland Lake. Ici encore, un examen prudent de la publicité permet d'en deviner les pourtours. Bien sûr, la cuisine demeure le royaume de la femme et toute femme est supposée savoir faire à manger, car c'est la seule voie royale qui mène au mariage (voir la figure 6.5)!

Commençons par le pain, ingrédient de base des repas pris tant à la maison que sur le lieu de travail. Ce n'est pas d'hier qu'on apporte des sandwiches dans ces boîtes à lunch métalliques noires au couvercle arqué. Mais de quel pain s'agit-il? Celui acheté ou fait à la maison? Puisqu'il n'apparaît pas dans la publicité des différentes épiceries, contrairement à d'autres produits de base, comme le beurre et le sucre, on pourrait croire qu'il est fait maison. S'il n'y apparaît pas c'est plutôt que, à Kirkland Lake, le pain n'est pas encore un produit industrialisé, car il est fabriqué par les quelques boulangeries de la ville qui le vendent entre 8 et 9 cents³⁷. Au printemps 1935, les boulangeries

36. «Jobless Draw \$ 80 000 For Ocean Trips?», *NN*, 28 juin 1934, p. 1.

37. «Flour Rise Has no Effect Here on Bread Price», *NN*, 9 août 1934, p. 1.

The **ONE QUESTION** THEY INVARIABLY ASK
**CAN SHE
COOK?**
NO MORE SERIOUS WORDS
WERE EVER SAID IN JEST.



The **CANADIAN** by **FOR BEGINNERS**
COOKING SCHOOL or for any woman who does not feel
she has mastered the Art of Cookery
Anna Lee Scott

Figure 6.5 Cette question, adressée à la future épouse, fait quelque peu sourire aujourd'hui, mais c'est oublier ô combien cette tâche demeure centrale dans la vie de l'épouse et de la mère de famille; NN, 11 janvier 1934, p. 3.

ont même formé une association, l'Associated Baker of Kirkland Lake, et ont décrété un prix commun : 10 cents pour les clients des boulangeries et 8 cents pour les restaurants, hôtels et maisons de pensions accréditées³⁸. Ces boulangeries ont fort probablement comme clientes régulières des épouses de mineurs. À ce prix-là, elles en consomment sûrement, tout comme les ménages de célibataires.

Le fait qu'à Timmins au début des années 1930 les deux coopératives alimentaires rivales, la Workers Co-op et la Consumers' Co-op, aient chacune leur boulangerie³⁹ laisse à penser que les familles ouvrières achètent beaucoup de pain dans les boulangeries. Cet achat, qui varie assurément selon l'appartenance ethnique des ménages, permet d'éviter cette tâche, passablement exténuante, de pétrir le pain, bien que des générations de femmes avant elles ont appris aux jeunes filles comment le réussir et en être fières. On peut penser néanmoins qu'un bon nombre d'entre elles font boulangue une fois par semaine, non pas pour les besoins de tous les jours, mais afin d'agrémenter les menus⁴⁰. L'odeur du pain encore tout chaud qui embaume la maison a de quoi adoucir bien des humeurs et constitue une belle alternative au pain acheté.

Si le pain est absent des publicités des épiceries, il y a en revanche pléthore de sacs de farine. Et la levure Royal Yeast annonce régulièrement son produit⁴¹. Chez les épiciers, le volume du sac de farine n'est jamais inférieur à 24 livres! Plus encore, on trouve fréquemment, comme le montre la figure 6.6, des poches de 98 livres à 2.59\$! Bien sûr, la farine ne sert pas seulement à faire du pain, car elle est utilisée dans les tartes, les pâtés, les gâteaux, les pâtisseries et

38. «Increase in Price of Bread », *NN*, 29 mars 1935, p. 12.

39. Voir Angus et Palu, *Mirrors of Stone*, p. 55.

40. Bien que les épouses de mineurs français aient cessé, selon Cooper-Richet, de produire elles-mêmes leurs miches de pain à partir de la Première Guerre mondiale, nous croyons que cette pratique soit encore répandue dans les familles minières kirklandaises; voir Copper-Richet, *Le peuple de la nuit*, p. 101.

41. Voir, par exemple, les publicités du 8 mars (p. 6), du 15 mars (p. 6) et du 22 mars (p. 10).

les pâtes pour les Italiens. En outre, de telles quantités s'adressent probablement aux restaurants et hôtels, aux cuisinières de la trentaine de pensions de famille⁴², à celles qui ont quelques pensionnaires, ou à celles qui

THIS WEEK'S FOOD ATTRACTIONS AT EATON'S

* A SPECIAL PRICE FOR YOUR FALL BAKING

BUCKEYE Bread 24 Lb. Bag **69c**

FLOUR 98 Lb. Bag **\$2.59**

* BORDEN'S CARNATION OR NESTLE'S

EVAPORATED MILK 3 Tall Tins **25c**

* WE NEVER HESITATE TO RECOMMEND THIS DELICIOUS COFFEE

5 POINT COFFEE 1 Lb. Bag **25c**

* TO HEAD THE LIST OF YOUR CHRISTMAS BAKING SUPPLIES

Jewel SHORTENING 2 1 Lb. Pails **21c** 4 Lb. Carton **39c**

* YOU NEED THE ASSURANCE OF TESTED EATONIA

BAKING POWDER 1 Lb. Tin **23c**

* A VERITABLE PARADE OF QUALITY INGREDIENTS

MINCEMEAT in Bulk Lb. **14c**

FOR A CHANGE OF MENU—JUST HEAT IT AND EAT IT

CORNER BEEF and CABBAGE Tin **15c**

COMBINATION OFFER
1 pkg. Kellogg's Delicious CORN FLAKES
1 pkg. PEP both for **21c**

EATON GROCETERIA
Where It Pays to Shop

Figure 6.6 Une publicité du magasin Eaton; NN du 15 novembre 1934, p. 5.

42. Selon Wetjen et Irvine, ces maisons de pension sont au nombre de 39 en 1936; voir *The Kirkland Lake Story*, p. 62.

qui veulent faire provision pour le temps des Fêtes ou pour d'autres occasions. Mais il est loin d'être exclu qu'une famille nombreuse en ait autant besoin. À n'en pas douter, la farine constitue la base alimentaire de tous les ménages de Kirkland Lake.

Comment chauffe-t-on les maisons? Avec des poêles à bois ou au charbon? Une statistique sur les ménages de Kirkland Lake révèle que les factures de charbon et celles de bois s'équivalent et que fort peu de ménages se servent du fuel⁴³. Serait-on passé à la cuisinière électrique dont les développements techniques sont maintenant au point? Ou se sert-on du poêle à bois pour cuisiner, évitant du même coût un achat considéré comme superflu? La question reste difficile. Le coût de ces appareils, autour d'une centaine de dollars, demeure sans doute accessible aux familles des mineurs. Bien sûr, la cuisinière électrique permet, l'été, de ne pas chauffer inutilement une partie de la maison, mais on peut croire néanmoins que des préjugés sur le type de cuisson ont retardé cet achat et maintenu intacts de vieilles pratiques et croyances culinaires.

Cela étant, tout se passe comme si la cuisinière électrique, tout comme le réfrigérateur d'ailleurs, auraient trouvé moins preneur que la laveuse électrique qui se vend autour de 80\$ et qui, elle, est annoncée presque systématiquement à chaque semaine (voir la figure 6.7). Quand ce n'est pas la Canada Northern Power Company qui en fait l'éloge – afin d'augmenter la consommation d'électricité –, c'est un fabricant qui vante aux femmes la possibilité de conserver de plus belles mains en éliminant la planche à laver. Ceux nés à une certaine époque se rappelleront le dangereux tordeur de ces nouvelles machines à laver où l'on risquait de se prendre un bras, comme l'expérimenta la jeune Nancy, fille du foreur A. Burling de la Lake Shore⁴⁴.

43. Voir la chronique «Covering the Busy North at a Glance», *NN*, 17 mai 1934, p. 2 et «Oil Stoves, too, Figure in Total», *NN*, 23 mai 1934, p. 4.

44. «Fuse Blew to Save Tot's Arm», *NN*, 3 mai 1934, p. 1.

END WASHTUB HANDS

Look

at your hands

*. . . . are they smooth
and white or Washtub Red ?*

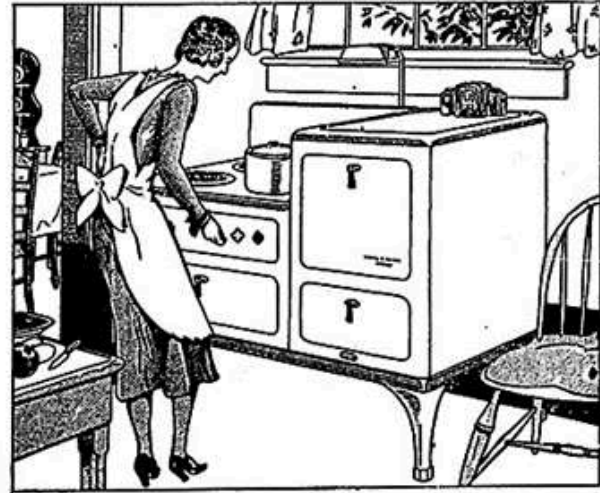


an A B C

ELECTRIC WASHER

WILL MAKE AND KEEP THEM WHITE

**No heat
is Wasted
when you**



Cook with Electricity

It costs less than a cent a meal per person

Compare that with what ordinary cooking costs and the saving is self-evident. Yet low cost and no waste are only two of the many advantages. You have a cool, clean kitchen. All the fuss and bother of kindling and ashes ends. The full nourishing properties of every dish is retained. Tastier meals are prepared without worry for the perfect even heat of your electric range never lets you down. **YOUR** range is here for as little as \$5 down and \$3 a month. Come in and see it.

Canada Northern Power Corporation Limited

Controlling and Operating
NORTHERN ONTARIO POWER COMPANY LIMITED
NORTHERN QUEBEC POWER COMPANY LIMITED

COOK with ELECTRICITY

for less than a Cent a Meal per Person

Figure 6.7 Deux publicités faisant l'éloge d'appareils électriques; NN, à droite le 1^{er} mars 1934, p. 6, et à gauche, le 9 août 1934, p. 17.

D'une côté, l'existence même des publicités de la figure suivante, démontre que la laveuse électrique n'a pas pénétré dans tous les foyers de Kirkland Lake et que certaines femmes lavent encore, en 1934, avec la vieille planche à laver.



The Beatty
MACHINES LIMITED

IS BETTER

Come and see for yourself the wonderful washing the Beatty does. See WHY you don't have to rub. Find why the Beatty outsells all others in Canada put together. Prices are lowest because we sell direct through our own factory branches. Come.

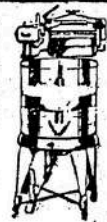


Model C
with basket

Cor. Duncan Ave. and Gov't Rd. PHONE 305

The Beatty is Better
MACHINES LIMITED

Let the Beatty save your time, too. Quick-est, cleanest washing action in the world. Costs less than other machines and gives you twice the satisfaction. Come and deal direct with the Empire's largest, oldest, washer manufacturer—through one of our own factory branches.



Model C
with basket

DIAMOND JUBILEE 1914-1924

Figure 6.8 En examinant ces deux publicités (originellement publiées à l'horizontale), il ne faut pas se demander qui fait le lavage! Publicités du 31 mai 1934 p. 4, celle de gauche, et du 14 juin 1934, section III, p. 2, celle de droite.

Peut-être même jurent-elles que le linge en devient plus propre. D'autre part, le battage publicitaire du fabricant Beatty, grâce aux dialogues des personnages mis en scène, permet de constater que les fabricants misent aussi sur le fait qu'une tranche de la population, à tout le moins, possède déjà des laveuses, mais qu'il faudrait toutefois les remplacer par des meilleures.

Sans aucun doute, les achats de ces appareils électriques sont à la portée des salaires des mineurs. Celui qui est capable de s'absenter deux à trois mois sans salaire pour un voyage en Europe, est également capable de s'en procurer un, considérant que leur prix équivaut grossièrement à un mois de salaire.

D'ailleurs, ce grand pouvoir d'achat est connu des entreprises minières et elles s'en servront à la veille de la grève de 1941-1942⁴⁵ pour dénoncer les demandes ouvrières jugées excessives. Selon elles, les études de consommation du bureau de la Statistique du Canada, effectuées à Timmins – considérée comme représentative des villes minières du Nord –, indiqueraient que «in almost all non-essential, luxury articles, the gold mines' employees are bigger purchasers than any other communities in Canada⁴⁶». La liste de ces produits considérés comme non essentiels est particulièrement éclairante. Si réfrigérateur et laveuse électriques y figurent en tête de liste, nulle mention n'est faite de la cuisinière électrique, ce qui confirmerait son emploi encore très marginal dans la communauté.

Comme on le verra plus loin, le fait que plusieurs mineurs aient même des voitures, renforce notre lecture d'une communauté minière qui, dans sa pratique de consommation, affiche une aisance financière accessible aux autres travailleurs canadiens, seulement après la Deuxième Guerre mondiale. Cela doit être retenu.

45. Au sujet de cette grève voir l'article fort éclairant de Sophie Blais dans *Mine, travail et société*, p. 213-246.

46. «Labour Situation at Kirkland Lake. Mine Operators Tell Their Story», *Canadian Mining Journal*, novembre 1941, p. 777.

Jour de paye pour tous, jour de beuverie pour certains

Dernier élément pour illustrer la dimension routinière, les jours de paye qui ont toujours lieu en même temps pour les sept mines de Kirkland Lake. Payés deux fois par mois, les mineurs touchent leur salaire les 10 et 25 de chaque mois. Si l'un des jours tombe un dimanche, la paye est devancée d'une journée. Selon les estimés du journal, environ un tiers de million de dollars est ainsi distribué deux fois par mois aux 4 450 travailleurs⁴⁷. Beaucoup d'argent circule dans la communauté, et les commerces souhaitent que les comptes en souffrance soient remboursés. L'association des marchands fait paraître régulièrement de la publicité dans ce sens tandis que les épiceries en profitent pour annoncer des rabais.

Il faut s'imaginer quelque 4 000 travailleurs touchant leur salaire. Même si la grande majorité le rapporte à la maison pour le donner à l'épouse, responsable des finances familiales⁴⁸, un bon nombre s'arrêteront dans les hôtels et les débits de boisson clandestins. Comme le rapporte le journal, cela finit inexorablement par quelques dizaines d'arrestations pour ivresse et conduite automobile avec facultés affaiblies. Le titre d'un article paru le 8 novembre 1934 à la page 9 ne laisse pas de doute : «Twenty Drunks in Week-After Police Docket. Results of October Pay Night Feature Setting»! Les sentences du jeudi

47. Ce chiffre serait excessif, si on en croit les données officielles du ministère publiées. En ajoutant les petites sociétés minières périphériques aux sept mines de Kirkland Lake, les mineurs seraient aux environs de 3 800 (dont près de 1 400 à la Lake Shore, et pas plus de 4 000 au total). Au sujet de ces données officielles publiées dans le Rapport annuel du ministère des Mines (qui reprennent les bilans annuels des sociétés minières) elles sont décalées de 18 à 24 mois si on en juge par la comparaison entre les effectifs publiés pour la Wright-Hargreaves et ceux que j'ai calculés à partir des livres de paye. En effet, c'est dans le bilan annuel de l'entreprise au 31 août 1935, repris dans le rapport annuel du ministère de 1936 que la Wright-Hargreaves déclare 779 travailleurs (ils seraient en réalité 758 en juin 1934 selon la liste de paye) alors qu'au cours des deux années précédentes elle en déclarait moins de 450.

48. Voir à ce sujet, Nancy M. Forestell, «Miner' Wife: Working Class Femininity in a Masculine Context, 1920-1950», Kathryn McPherson, Cecilia Morgan et Nancy M. Forestell (dir.), *Gendered Pasts*, Don Mills, Oxford University Press, 1999, p. 139-157.



The Happy Home Pays Its Creditors Promptly!

**Let's Meet Our
Obligations Promptly**

One of a series of Advertisements sponsored by
Kirkland Lake Merchants



**HE FAILED--
Because He Had No Credit**

**Let's Meet Our
Obligations Promptly**

One of a series of Advertisements sponsored by
Kirkland Lake Merchants

Figure 6.9 Après les payes versées aux mineurs, les marchands souhaitent qu'ils payent leurs comptes en souffrance; à gauche, NN, 1^{er} février 1934, section II, p. 3, et à droite, le 8 mars 1934, section II, p. 3.

13 décembre sont similaires : «There was a payday aspect to the docket Thursday. The lower range of the charge ladder were cluttered with the common drunk and minor traffic charges⁴⁹.»

49. «Mike isn't Quite a Rue Galahad», NN, 14 décembre 1934, p. 2.

Ces infractions au code de la route, notamment la conduite en état d'ébriété – considérée comme un délit mineur –, s'avèrent très utiles puisque l'identité des coupables est rendue publique à cette époque. Et on peut raisonnablement penser que les individus mentionnés sont propriétaires d'une voiture, qu'elle soit neuve ou usagée, ce qui permet d'avoir ainsi une idée de l'étendue de l'achat de voiture chez les mineurs, à partir du cas de la Lake Shore. Bien sûr, on y trouve du personnel cadre pris en défaut, tels F.R. Prier et F.L. Pearson, ce qui n'est pas sans rappeler que les potins de la chronique «Social and Personal» font à l'occasion mention d'individus appartenant à ce groupe de 38 individus qui se seraient rendus en voiture, qui à Noranda, qui à Toronto, qui à Timmins. Compte tenu de leurs salaires élevés et surtout de leur statut social qui impose la voiture comme moyen moderne de se déplacer, on ne serait pas surpris qu'une trentaine, soit ceux gagnant plus de 2 000\$, en possèdent une.

Hormis Prier et Pearson, je n'ai trouvé, en 1934, que 13 travailleurs de la Lake Shore coupables d'infraction au code de la route; deux d'entre eux, Mike Hustak et Léo Major l'ont été plus d'une fois au cours de l'année. Certains m'ont sûrement échappé, car la comparaison entre la liste des coupables et celle des travailleurs de l'entreprise n'a pas été faite de manière systématique, sans compter que les variations dans l'écriture de leur nom empêchent parfois de faire des rapprochements. Pour simplifier on peut estimer que, entre quinze et vingt individus, auraient été pris en défaut. Combien sont-ils à ne pas avoir commis d'infraction cette année-là, en se rappelant que sur la trentaine de cadres qui auraient des voitures, deux seulement ont commis des infractions? Considérant, par ailleurs, le nombre de plaques d'immatriculation en usage en 1934, on peut raisonnablement avancer qu'au moins 275 individus liés à la Lake Shore ont une voiture, ce qui pourrait signifier que 800 travailleurs et cadres des sept sociétés minières de Kirkland Lake seraient propriétaires d'une voiture⁵⁰ – la Lake Shore réunissant le tiers des effectifs.

50. En effet, le bureau d'immatriculation de Kirkland Lake a émis 1 343 plaques d'immatriculation en mai 1934 pour des voitures dans la région immédiate (qui exclut

Ce qui étonne encore davantage, c'est qu'à Kirkland Lake, il y aurait plus de voitures immatriculées que de lignes téléphoniques puisque, en septembre de la même année, la Northern Telephone Company rapporte 1 274 abonnés⁵¹. Il semble assuré qu'il n'y a pas que le personnel cadre, les contremaîtres, les professionnels et les marchands de la ville qui possèdent une automobile. Le voyage, effectué par un groupe de mineurs musiciens, relaté dans le texte précédent, le confirme, de même que le fait que, dès 1931, à l'enterrement de Stjepans Ragus, mort d'un accident minier à la Wright-Hargreaves, une centaine de voitures de camarades composent le cortège funèbre⁵². Les concessionnaires automobiles annoncent régulièrement leurs produits dont les prix de vente oscillent entre 800 et 1 200\$. Bien entendu, la très grande majorité des mineurs n'en ont pas encore, mais beaucoup en rêvent et, en attendant, continuent à se rendre au boulot à pied.

Des événements et des débats qui brisent la monotonie : l'heure avancée

Adoptée pour la première fois pour des raisons d'économie d'énergie lors de la Première Guerre mondiale en 1918, l'heure avancée d'été a créé tellement de controverses, surtout chez les agriculteurs, qu'elle est abandonnée au Canada l'année suivante. De compétence provinciale, cette question sera laissée aux municipalités. Quand le conseil municipal en débat pour la première fois à Kirkland Lake en 1933⁵³, l'absence de consensus force le conseil à remettre la décision à plus tard. Mise en vigueur à Toronto à compter du 30 avril 1934⁵⁴,

Cobalt et Haleybury), de même que 240 plaques réservées aux camions; voir la chronique «Just Among Ourselves...», NN, 23 mai 1934, p. 2. Le détail vaut la peine d'être mentionné: à cette époque, les plaques permettent d'identifier le lieu de résidence du propriétaire et celles réservées à Kirkland Lake, au nombre de 1 400, vont des lettres KN901 à KP300; voir «Where's Stranger From ? This List Will Show You», NN, 8 mars 1934, p. 10. Si on ajoute les commerçants et les professionnels vivant dans la communauté, les mineurs et cadres des entreprises minières en périphérie de la ville, le compte y est.

51. «Telephone is Barometer of Teck's Growth», NN, 8 novembre 1934, p. 3.

52. Bernie Jaworsky, *Lamps Forever Lit*, Calgary, Cambria Publishing, 2001, p. 86.

53. «Vote May 21st on Daylight Saving», NN, 10 mai 1934, p. 1.

54. Voir la chronique «Just Among Ourselves...», NN, 3 mai 1934, p. 2.

la mesure est reprise par les dirigeants de toutes les sociétés minières, sauf ceux de la Teck-Hughes, qui décident de relancer le débat en adressant officiellement une pétition demandant son adoption.

L'opposition de nombreux conseillers municipaux force les autorités cantonales de Teck à en appeler au peuple en décrétant un référendum sur la question qui, initialement prévu le 21 mai, se tiendra le 4 juin⁵⁵. La proposition mise au vote prévoit, afin de ne pas perturber le système scolaire, l'introduction de l'heure avancée du 1^{er} juillet au 3 septembre, jour de la Fête du travail. Déçues des tergiversations des édiles cantonaux, les sociétés minières favorables à la mesure n'attendent pas le résultat du vote et l'imposent à leurs employés dès le lundi le 21 mai.

La proposition référendaire de la ville défaite par un vote de 575 contre et de 131 pour, Kirkland Lake décide donc de conserver l'heure normale pour toutes les activités de la ville. Mais, entretemps, toutes les mines sauf la Tech-Hughes ont déjà imposé l'heure avancée – dont la Lake Shore et la Wright-Hargreaves⁵⁶ – Pendant trois mois, la population vivra donc sous le double rythme de la *Mining Time* et du *Town Time*. Quel casse-tête! Les tenancières de pension de famille, les restaurants, les cinémas ne savent plus où donner de la tête⁵⁷. On avait déjà eu un avant-goût des confusions que cela pouvait entraîner dès le début du mois de mai alors que le premier ministre ontarien depuis Toronto, soumise à l'heure avancée, prononçait un discours retransmis sur les ondes locales (voir la figure 6.10).

Désirée par les cadres et certains employés de surface qui espèrent ainsi profiter d'une heure de plus de loisir extérieur en soirée, l'heure avancée,

55. «Vote June 4 on Daylight Saving Plan», *NN*, 17 mai 1934, p. 1.

56. Après l'avoir essayée, la mine Macassa rejoindra la Teck Hughes en revenant à l'heure normale de l'est; voir «Return to Standard Time on Sunday, September 2», *NN*, 30 août 1934, p. 7.

57. «Light Saving Can be Swell, Just Right Now it Sure is...», *NN*, 31 mai 1934, p. 1; voir aussi la chronique «Social and Personal», du 17 mai 1934, p. 4.

RADIO TONIGHT

Hon. GEORGE S. HENRY

Prime Minister of Ontario

Lieut.-Col. the Hon. W. H. PRICE, K.C., Attorney General

Hon. CHAS. McCREA, Minister of Mines

will speak at the Royal York Hotel, Toronto, Thursday, May 3rd

BROADCAST FROM

CFRB . CKCL . CRCO . CKLW . CKPR . CFPL . CFCH . CKGB . CJKL
Toronto Toronto Ottawa Windsor Fort William London North Bay Timmins Kirkland Lake

8.00 to 9.30 p.m. Daylight Saving Time (7.00 to 8.30 Standard Time)

Figure 6.10 On ignore parmi les villes mentionnées dans cette publicité quelles sont celles qui, outre Toronto, avaient adopté l'heure avancée; NN, 3 mai 1934, p. 8.

selon le journal, ne plaît guère aux travailleurs du fond soumis à la rotation des quarts de travail, pour qui la proposition n'a guère d'impact positif, sans compter qu'elle bouleverse de vieilles habitudes. Pour la plupart soumis à l'heure avancée au travail, peu importe l'issue du vote, de nombreux mineurs avaient boudé le référendum, si on en croit le niveau de participation⁵⁸.

58. Lors des élections provinciales de juin, sept fois plus d'électeurs avaient exercé leur droit de vote tandis que la liste électorale des élections municipales (ou plus précisément cantonales) aligne les noms de 5 000 électeurs; voir «Poll by Poll in Kirkland», NN, 21 juin 1934, p. 1 et «Walter Little Heads Poll for Third Term in Council», NN, 4 décembre 1934, p. 1.

Un nouveau type d'éclairage pour les mineurs

Si on en croit le *Northern News* du mois de mai, la Lake Shore serait une des premières mines nord-ontariennes à équiper tous ses travailleurs du fond d'une lampe électrique fixée directement sur un casque dur, introduit peu de temps auparavant. Suivant de près la Falconbridge de la région de Sudbury, les dirigeants ont mis à l'essai une soixantaine de lampes en octobre 1933 et, devant le succès observé, l'ont généralisée à l'ensemble du personnel du fond dès janvier 1934, en s'en procurant 900⁵⁹.

S'adressant à un journaliste du *Northern News*, John Coulon, de la Lake Shore, vante la qualité de l'éclairage qui permet d'éviter des accidents et qui améliore la qualité de l'air en éliminant les gaz que laissaient échapper les lampes au carbure. Selon le haut dirigeant, quelques mines l'ont depuis adoptée, comme la Dome, et d'autres l'ont mise à l'essai, telles la McIntyre et la Hollinger. Toutes les autres sociétés minières de Kirkland Lake en auraient acheté un certain nombre pour faire l'essai.

Mais qu'en pensaient les mineurs? Une photographie des creuseurs de puits de la Wright-Hargreaves en 1936 montre encore certains d'entre eux avec des lampes au carbure (voir la figure 6.11)⁶⁰. Ce qui n'empêche des camarades d'exhiber une lampe électrique qui, précisons-le, s'alimente par une batterie rechargeable rarement visible sur les photographies parce qu'elle est accrochée à la ceinture, sur le côté, et, plus rarement, dans le dos.

Outre le fait que la lampe au carbure peut être placée et apporter un éclairage indépendamment de la position du mineur, on peut aussi suggérer une deuxième explication pour la conservation de son emploi. En effet, le mineur Rémi Jodouin de la Noranda⁶¹ signale cet avantage de la lampe au carbure

59. «Shore Finds Changed Light a Lot Better», *NN*, 31 mai 1934, p. 1.

60. Une autre photographie datant de 1937 et présentant des mineurs de la Sylvanite Gold Mines montre également l'usage de la lampe au carbure; voir Jaworsky, *Lamps Forever Lit*, p. 86.

61. Rémi Jodouin, *En-d'ssour*, [Montréal], Éditions québécoises, 1973, p. 145-148.

de s'éteindre en cas de manque d'oxygène. Cela lui avait même sauvé la vie. La Noranda avait alors l'habitude de récupérer encore chaude la slague de sa fonderie (qu'elle utilisait comme *back fill* pour remplir les galeries désaffectées) et la combustion de la slague avait aspiré l'oxygène près de l'endroit où il travaillait avec un camarade. Or, comme le système de ventilation n'était



Figure 6.11 Les creuseurs de puits de la mine Wright-Hargreaves à l'été 1936; certains portent des lampes électriques sur leur casque, d'autres ont déposé à leur pied des lampes au carbure (la flèche noire); Museum of Northern History.

pas suffisant pour bien diffuser l'air dans toutes les galeries et cheminées, la situation avait mis en danger leur vie. Même si la Lake Shore utilisait du sable⁶² plutôt que de la slagie et que les risques de manque d'oxygène s'en trouvaient amoindris, on ne serait pas surpris que certains mineurs expérimentés aient refusé de se départir de leurs bonnes vieilles lampes au carbure perçues, à tort ou à raison, comme une protection, voire un talisman.

Un enterrement peu orthodoxe : celui du communiste Josip Mihelich

Quand un mineur perd la vie, suite à un accident de travail, ses camarades en profitent pour serrer les rangs, démontrer leur solidarité et socialiser. Le même rituel est alors observé, comme celui se déroulant pour le mineur de la Lake Shore, Delphis Lalonde, décédé le samedi 10 février 1934. Bien que l'accident fasse la première page, il est relaté par un court article. Présidée par un médecin, à qui se joignent un inspecteur provincial des mines et un représentant de la Couronne, une enquête du coroner se tient⁶³ quelques jours plus tard à l'hôtel de ville⁶⁴. Le verdict est invariablement celui de mort accidentelle. Si on se fie à celle de Lalonde, le jury est formé de huit hommes choisis parmi les citoyens non employés par l'entreprise impliquée. Des témoins sont entendus et dans ce cas-ci, quatre employés de la Lake Shore sont appelés à la barre, soit le médecin, le capitaine, le contremaître du mineur décédé, Tom Ramsay, et un camarade témoin du drame.

Il arrive souvent qu'un avis de décès soit publié mentionnant la nationalité du décédé et des détails relatifs aux funérailles : le nom des porteurs, de ceux qui ont offert des fleurs, etc. Ainsi, lors du décès de John Truscott⁶⁵, un travailleur britannique de la Lake Shore, mort des suites d'une maladie, on apprend les noms de ses camarades de travail.

62. A. Brian, « The Lake Shore Mine », *Canadian Mining Journal*, vol. 52, 1931, p. 91; voir également une photographie à cet effet dans *Mine, travail et société*, p. 41.

63. L'enquête se tient après le décès et non après l'accident, car il peut arriver que le décès survienne quelques semaines plus tard.

64. « Grizzly Rail is Blamed in Man's Death », *NN*, 22 février 1934, p. 3.

65. « John (Johnny) Truscott », obituary, *NN*, 5 avril 1934, p. 4.

Mais, lorsque le mineur de la Sylvanite Gold Mines, Josip Mihelich, décède des suites d'un accident de travail le 5 décembre⁶⁶, les obsèques prennent une tournure inhabituelle. Comme le veut la coutume, l'enquête du coroner s'est déroulée promptement, en présence de huit jurés. Mais son enterrement provoqua quelques remous. Bien que de confession catholique, ce Yougoslave, dont l'épouse demeurait en Europe, a eu des funérailles civiles organisées à l'Ukrainian Hall et non à l'église. D'obédience communiste, Mihelich est athée. Pour montrer à sa femme qu'il est mort entouré par des amis, une photo est prise pour lui être envoyée.



Figure 6.12 Les funérailles civiles de Josip Mihelich; Jaworsky, *Lamps Forever Lit*, p. 67.

66. «Kill by Rock Fall», *NN*, 7 décembre 1934, p. 1.

Ces funérailles civiles seront vivement dénoncées par l'Association locale des Yougoslaves du Canada dans une lettre rendue publique et adressée au ministre fédéral de l'immigration et au consul yougoslave de Montréal, leur demandant qu'une enquête soit tenue afin de punir les coupables⁶⁷. L'agitation ouvrière dans le Nord ontarien et québécois, qui se manifeste par des grèves tant dans le secteur forestier que dans le secteur minier, rend les communautés ethniques nerveuses en raison de l'implication de certains de leurs congénères dans ces conflits. Désirant passer pour des citoyens loyaux et satisfaits de leur sort, deux dirigeants de l'Association – dont le secrétaire-trésorier Mladen Miljatovich, aide-foreur de la Lake Shore – veulent se démarquer en dénonçant l'agitation communiste de certains travailleurs, qu'ils appellent, dans leur lettre «a local band of international terrorists»! Et ce n'est pas un cas unique puisqu'une autre section locale de la même Association, celle de Noranda, avait fait une sortie publique contre les Rouges aux lendemains de la grève de juin 1934⁶⁸.

* * *

Pour finir, je ferai deux remarques. D'abord, ce qui me frappe le plus, est le fait que, pendant que la société canadienne traverse une crise économique majeure, cette dernière semble complètement absente du quotidien des mineurs et ensuite que, malgré les risques du métier, ils font assurément partie de l'aristocratie ouvrière avec leurs bons salaires et leurs habitudes de consommation. La société de consommation, dont profitera l'ensemble de la classe ouvrière après 1945, avait déjà été expérimentée 10 ans plus tôt à Kirkland Lake. Et j'avoue que ce choix du quotidien était une manière de reconnaître les femmes comme actrices à part entière de l'histoire des villes minières canadiennes.

67. «Communist Burial of Yugoslav is Protested», *NN*, 18 décembre 1934, p. 8.

68. «Local Branch of Jugo-Slavs is Loyal One», *NN*, 12 juillet 1934, p. 6

L'HISTOIRE CULTURELLE



FERNAND GIGNAC

VENDREDI SOIR LE 10 OCTOBRE

★ **SPOT DANCES** ★

NOMBREUX PRIX AUX GAGNANTS

SPECTACLES à 9 h. 45 et 11 h. 30 tous les samedis soirs
DANSE tous les soirs avec orchestre et artiste invité.
L'Hôtel Ottawa offre à sa clientèle un service complet,
pour :

RECEPTIONS de MARIAGES, BANQUETS, SHOWERS
et COCKTAILS.

PLACE DU MARCHE

— —

Tél. : PR. 4-5351

HOTEL OTTAWA DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI, LE 11 OCTOBRE

SPECTACLE DE CHOIX

METTANT EN VEDETTE :

★ **FERNAND GIGNAC**

Excellent chanteur. — Vedette de la Radio, de la
Télévision, du Disque et du Cabaret.

★ **ROSITA SALVADOR**

"La Belle Rosita"

Jolie et populaire chanteuse et animalrice.

★ **SWIFTY & Helen Taylor**

Couple de comédiens sensationnels

★ **SHIRLEY CARR**

Charmante danseuse de caractère.

★ **RUBY ATT**

Jongleur extraordinaire.

★ **RAY LALIBERTÉ**

Et ses musiciens

En VEDETTE : **SAMEDI le 18 OCTOBRE '58**

JULIETTE HUOT

GRANDE ARTISTE DE LA RADIO ET DE LA TV

TOUS LES DIMANCHES : **MIVILLE BOIS à l'Orgue**

PRÉSENTATION

C'est ma conjointe et complice Micheline Tremblay qui est à l'origine de mon intérêt pour ce volet culturel. Dans sa thèse de doctorat sur l'influence du cinéma sur la littérature canadienne-française¹ elle a identifié un des premiers romanciers à avoir intégré le 7^e art dans son récit. Il s'agit de Harry Bernard qui a connu une longue et diversifiée carrière, tout en gagnant son pain à titre de rédacteur en chef du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Oublié par les chercheurs en littérature, il a laissé un volumineux fonds d'archives que nous étions les premiers à exploiter lors d'un congé sabbatique à Montréal en 2000 en raison de l'autorisation accordée par sa fille Marcelle Bernard-Morisset.

Dès 2001, nous publions à son sujet un article biographique dans une nouvelle revue, *MENS* (la *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*). S'ensuivra plusieurs autres que nous signons à tour de rôle en tant que premier auteur.

Le premier texte de ce volet (le texte 7) est tiré d'un texte d'un ouvrage qui sort des presses en 2005 aux Éditions David sur la correspondance entre Harry Bernard et le poète Alfred DesRochers. Ce livre a profité des commentaires de quelques spécialistes reconnus de l'institution littéraire, comme Yvan Lepage et Réjean Robidoux. Loin des arbres de la forêt et des mineurs que j'ai beaucoup comptés, j'apprends beaucoup dans ce nouveau champ de recherche. Je découvre notamment la chronologie qui expose objectivement les faits dans un ordre successif selon leur datation et qu'il ne faut pas confondre avec la biographie qui, elle, les explique et les interprète.

Le texte 8 provient également de nos recherches sur Harry Bernard et paraît en 2016 dans la revue *MENS*. Cette fois, je suis le premier auteur de cet article qui aborde l'histoire d'un des romans de Bernard intitulé *Juana, mon aimée*.

1. Cette thèse a été publiée en 2025 et déposée à la BAnQ et à Bibliothèque et Archives Canada; voir Micheline Tremblay, [*La présence du cinéma dans le roman canadien-français, 1896-1970*](#), Montréal, l'autrice, 398 p.

Publié en 1931, ce roman lui avait valu le prix David, la plus haute récompense accordée à cette époque, bien qu'il fut ensuite vite oublié. Ce texte et le précédent sont également reproduits dans une biographie thématique que ma conjointe et moi avons publiée à compte d'auteur en 2024 sous le titre [*Harry Bernard : Toute une vie à lire et à écrire*](#).

Le dernier, que je signe seul, abandonne Bernard pour aborder l'histoire des spectacles de variétés et l'arrivée de la télévision. Il fut également évalué par mes pairs pour la revue MENS. C'est sans doute parmi tous mes articles celui qui a rejoint le plus lecteurs, en raison du sujet abordé.

LA CORRESPONDANCE ENTRE HARRY BERNARD ET ALFRED DESROCHERS

Harry Bernard et Alfred DesRochers. Qui aurait cru que ces deux auteurs aux valeurs divergentes puissent entretenir une correspondance littéraire aussi riche? L'ampleur et la qualité des lettres échangées étaient si révélatrices qu'elles ont entraîné, en 2005, la publication d'un ouvrage sous le titre de *Conversation poétique* et dont l'essentiel des propos de la présentation est repris dans ce texte.

Depuis plus d'une trentaine d'années, on connaît bien ce journaliste, publiciste, traducteur, mais avant tout poète qu'est Alfred DesRochers, en raison de l'attention que lui ont portée plusieurs chercheurs, notamment Richard Giguère et Pierre Hébert¹ et probablement du fait qu'il soit le père de la comédienne Clémence DesRochers. Si, encore au début des années 2000, les spécialistes en littérature n'avaient pas identifié Bernard comme un des correspondants majeurs de DesRochers², c'est que le volumineux fonds Harry-Bernard était inconnu et encore inaccessible.

1. Voir notamment, Richard Giguère, «Les années de la Crise dans la correspondance Louis Dantin-Alfred DesRochers (1929-1935)», dans *Lettres des années trente*, Michel Biron et Benoit Melançon (dir.), Le Nordir, 1996, p. 85-107; Pierre Hébert et al., *La correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers, Une émulation littéraire (1928-1939)* [dorénavant *Émulation*], Montréal, Fides, 2014.

2. Hélène Lafrance, «La correspondance littéraire d'Alfred DesRochers», dans *À l'ombre de DesRochers*, Joseph Bonenfant et al. (dir.), Sherbrooke, La Tribune et les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 1985, p. 261-272. Voir aussi le dossier spécial préparé par la revue *Voix et images* sur les correspondances privées, qui met en évidence le réseau épistolaire de DesRochers, vol. 46, (automne 1990) et Richard Giguère, «Sociabilité et formation des écrivains de l'entre-deux-guerres. Le cas des réseaux d'Alfred DesRochers», dans *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Pierre Rajotte (dir.), Québec, Nota bene, 2001, p. 35-69.

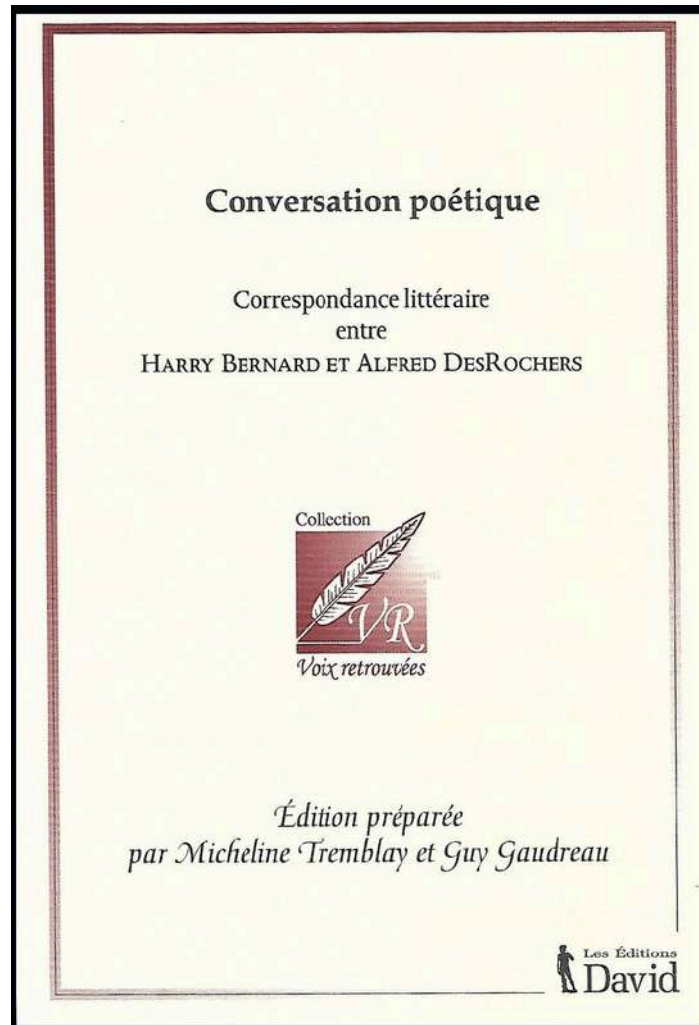


Figure 7.1 Page titre de *Conversation poétique* paru aux Éditions David d'Ottawa en 2005.

Si on résumait à grands traits la biographie de Harry Bernard, il faudrait d'abord souligner sa carrière de journaliste au *Droit*, puis ses quarante-sept années au *Courrier de Saint-Hyacinthe* à titre de rédacteur en chef. Parallèlement à ce métier, activité qui lui assure son gagne-pain principal, il rédige plusieurs romans, s'adonne à la critique littéraire, prépare et soutient avec succès une thèse de doctorat en littérature, et compose quantité d'articles à titre de naturaliste.

Leur correspondance se compose, pour la majeure partie, de lettres dactylographiées, mais aussi de poèmes au bas desquels paraissent parfois de courtes notes, et de quelques messages sur des cartes de visite ou cartes postales. Elle totalise 155 documents dont plus de la moitié (86) provient du fonds Harry-Bernard³, le quart (33) du fonds Alfred-DesRochers⁴, et un dernier quart (36) des deux fonds⁵.

Si la consultation de leur correspondance est aisée dans le fonds DesRochers, parce que les documents relatifs à leurs échanges ont été réunis, après sa mort, par Hélène Lafrance dans deux chemises clairement identifiées (boîte 1, chemise 1.014 et boîte 5, chemise 3.202), celle du fonds Harry-Bernard, plus de 50 boîtes d'archives, exige du chercheur un dépouillement exhaustif de l'ensemble du fonds. En effet, leurs lettres se retrouvent dans différents dossiers constitués par Bernard, dont l'un (298/045/007) est consacré exclusivement à DesRochers. Mais on en a découvert d'autres dans sa correspondance professionnelle portant sur *L'Action nationale* (298/042/017 et 018) ainsi que dans des dossiers portant sur ses œuvres (298/010/013 et 298/011/001). Il ne faut pas écarter la possibilité que d'autres lettres nous aient échappé, en dépit de nos efforts systématiques.

Le tableau de la page suivante présente les signataires et destinataires de près d'un millier de lettres d'une correspondance littéraire qu'on peut estimer entre 1 300 et 1 500 lettres. Mais encore faudrait-il d'abord définir ce que nous entendons par correspondance littéraire. Dans le cas de Bernard qui compose des romans, des poèmes, des essais critiques, des ouvrages de vulgarisation scientifique, des articles universitaires, il n'est pas aisé de classer ses

3. Ce fonds peut être consulté à Bibliothèque et Archives nationales du Québec Vieux-Montréal [dorénavant BAnQ], fonds Harry-Bernard, MSS298 [dorénavant 298/000/000].

4. Il est conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec Sherbrooke.

5. Ces 36 textes incluent un poème que Bernard fera publier plus tard mais qui avait été envoyé pendant leurs échanges épistolaires sans avoir été conservé ni par l'un ni par l'autre.

correspondants. Pour notre part, dès que les lettres avaient comme dominance la lecture, l'écriture ou la publication à des fins littéraires ou savantes, nous les avons considérées comme de la correspondance littéraire.

LISTE DES PRINCIPAUX CORRESPONDANTS RÉPERTORIÉS

DANS LE FONDS HARRY-BERNARD*

DESROCHERS, Alfred	121 lettres	(38 HB et 83 AD)	1929-1949
ARTINIAN, Artine	104 lettres	(32 HB et 72 AA)	1943-1976
CRANE, Helen Elizabeth	100 lettres	(32HB et 68 HEC)	1943-1976
TISSEYRE, Pierre	56 lettres	(17HB et 39 PT)	1950-1976
VAUGHT, Lucille	53 lettres	(29 HB et 24 LV)	1974-1977
BRUCHÉSI, Jean	47 lettres	(16 HB et 31 JB)	1929-1969
ROUTIER, Simone	46 lettres	(17 HB et 29 SR)	1928-1929
CLOUGH, Wilson O.	46 lettres	(15 HB et 31 WOC)	1947-1975
BOUTET, Edgar	43 lettres	(21 HB et 22 EB)	1959-1971
MARCHAND, Clément	42 lettres	(18 HB et 24 CM)	1930-1976
ROY, Marie-Anna	31 lettres	(13 HB et 18 MAR)	1965-1975
LÉVESQUE, Albert	30 lettres	(11HB et 19 AL)	1929-1935
MÉLANÇON, Claude	30 lettres	(5 HB et 25 CM)	1926-1963
TESSIER, Albert	30 lettres	(13 HB et 17 AT)	1926-1955
DOUVILLE, Raymond	30 lettres	(9 HB et 21 RD)	1932-1974
RICHER, Julia	24 lettres	(6 HB et 18 JR)	1962-1972
GILLMOR, Frances	22 lettres	(9 HB et 13 FG)	1943-1950
CHAUVIN, Jean	21 lettres	(9 HB et 12 JC)	1929-1954
HARVEY, Jean-Charles	19 lettres	(9 HB et 10 JCH)	1929-1966
CHOQUETTE, Robert	18 lettres	(4 HB et 14 RC)	1929-1933
MARION, Séraphin	17 lettres	(8 HB et 9SM)	1929-1953
MELANÇON, Joseph-Marie	13 lettres	(3 HB et 10 JM)	1931-1932
GRIGNON, Claude-Henri	13 lettres	(8HB et 5 CHG)	1931-1933
GROULX, Lionel**	9 lettres	(3 HB et 6 LG)	1922-1966

*Cette vue d'ensemble est non exhaustive car il a aussi échangé moins d'une vingtaine de lettres avec un bon nombre d'auteurs et de professeurs.

**Cette correspondance avec Groulx est incomplète puisque Bernard, lui-même, prétendait posséder une trentaine de lettres inédites de Groulx. Ces lettres manquantes n'ont pu être localisées, mais il est clair que ce ne sont pas celles déposées dans le fonds Lionel-Groulx.

À l'examen du tableau, DesRochers représente, pour Bernard, le correspondant le plus important de ses premières années de création littéraire. Les deux autres qui dominent, d'un point de vue quantitatif, sont États-Uniens : Artine Artinian, spécialiste de Guy de Maupassant et Helen Elizabeth Crane, spécialiste de Saint-Exupéry. Ces derniers apparaissent à partir des travaux de Bernard sur la littérature états-unienne, travaux qu'il rédige dans le cadre de ses recherches doctorales. Dans cette même foulée, d'autres chercheurs et auteurs de ce pays entretiennent également des échanges avec lui, tels Frances Gillmor, romancière et universitaire spécialiste du Sud-Ouest états-unien et Wilson O. Clough, homme de lettres de l'Université du Wyoming.

Un autre groupe de correspondants est composé de ses éditeurs. Albert Lévesque, de la librairie d'Action française (et canadienne-française), Pierre Tisseyre, du Cercle du livre de France et Julia Richer de Fides avec qui il s'entretient en tant que critique littéraire. Les poètes et romanciers ont aussi une place privilégiée, tels Simone Routier, Robert Choquette, Clément Marchand et Joseph-Marie Melançon (Lucien Rainier). Finalement, il faut mentionner aussi les auteurs ou critiques comme Marie-Anna Roy, Albert Tessier, Jean-Charles Harvey, Séraphin Marion et Claude-Henri Grignon.

Cette vue d'ensemble ne doit pas être uniquement considérée en termes quantitatifs. Les 53 lettres échangées avec la librairie états-unienne Lucille Vaught renseignent moins, du point de vue littéraire, que les quelques lettres échangées avec Grignon, Harvey ou l'abbé Melançon. Or, ce qui caractérise les échanges avec DesRochers, c'est qu'ils sont non seulement abondants, mais aussi extrêmement riches d'enseignements sur l'institution littéraire, sur l'évolution de la pensée au Canada français et sur l'intimité de leurs sentiments en regard de leurs activités littéraires.

L'évaluation des échanges épistolaires conservés dans le fonds Harry-Bernard dépasse le strict plan littéraire. En tant que document historique, n'importe

quelle lettre, aussi banale puisse-t-elle paraître, témoigne d'une époque qui, selon le questionnement des chercheurs, peut être source de connaissance. Sur ce plan, les 4 000 lettres du fonds représentent un témoignage complexe et varié d'une vie d'écriture bien remplie.

Comme Bernard, DesRochers a également eu un mentor : Louis Dantin; à la différence, cependant, que les chercheurs trouvent beaucoup de traces de leurs échanges dans les archives. En effet, dans le fonds DesRochers, Hayward dénombre 124 documents relatifs à Dantin tandis que dans le fonds Nadeau, qui a recueilli les archives de Dantin, elle compte 104 lettres du poète sherbrookoïse⁶. L'ampleur de leur correspondance demeure remarquable.

Après Dantin, c'est avec Bernard que DesRochers correspond le plus souvent, du moins selon la correspondance conservée jusqu'à aujourd'hui. Non que Bernard occupe une place privilégiée dans ses échanges épistolaires puisqu'il n'est que l'un parmi une bonne douzaine d'autres⁷ à qui DesRochers écrit de façon régulière et suivie, mais parce que Bernard est un des rares qui a conservé les lettres. Les échanges avec le critique Albert Pelletier, par exemple, ont laissé 100 lettres dont dix seulement de DesRochers; Pelletier ayant, accidentellement, perdu sa correspondance⁸. La même situation se répète avec Émile Coderre, qui a laissé 120 lettres, toutes signées de sa main; sans qu'on puisse un jour espérer en trouver d'autres puisque celles qu'auraient pu conserver Coderre sont perdues à jamais⁹.

6. Annette Hayward, «Les hauts et les bas d'une grande amitié littéraire: Louis Dantin-Alfred DesRochers (1928-1939)», *Voix et images*, vol. 46 (automne 1990), p. 27. Par ailleurs, il ne faudrait pas porter trop d'attention au nombre exact de lettres comptées dans les fonds d'archives, car il peut varier selon les définitions qui découlent des objectifs de recherche et selon les découvertes de lettres déposées par erreur dans des dossiers divers. Preuve en est que Hébert dans *Une émulation* en dénombre 229.

7. Pour un aperçu des échanges entre DesRochers et Clément Marchand, voir Joseph Bonenfant, «Une emprise réciproque: Clément Marchand-Alfred DesRochers (1931-1949)», *Voix et images*, vol. 46 (automne 1990), p. 53-63.

8. Giguère, «Sociabilité...», p. 48-49.

9. *Ibid.*, p. 47.

Dans les travaux antérieurs, la correspondance de DesRochers a été essentiellement examinée à partir des écrits des différents destinataires; en effet, on compte, dans son fonds, très peu de ses lettres que ce soit dans ses échanges avec Germaine Guèvremont¹⁰, Éva Sénécal¹¹, Simone Routier¹², Claude-Henri Grignon¹³ ou Clément Marchand.

Ce qui rend *Conversation poétique* unique, c'est que nous avons 83 lettres de DesRochers à Bernard et 72 lettres de Bernard à DesRochers, constituant un dossier documentaire de grande valeur. Cette correspondance révèle les pensées intimes de deux acteurs de l'histoire, nourrissant, par le fait même, la réflexion sur l'institution littéraire en pleine transformation. Le lecteur y apprendra comment se vit l'écriture poétique et romanesque au tournant des années 1930 dans ce Canada français beaucoup moins homogène et plus ouvert sur le monde qu'on ne le croyait jusqu'à maintenant. La Nouvelle-Angleterre représente, pour l'un et l'autre écrivain, un univers familier. Les deux partagent une solide connaissance de la langue anglaise et de la culture états-unienne, ce qui est assez rare à cette époque.

On assiste à une véritable conversation entre deux grands amis friands de lecture, d'écriture et de poésie. Travaillant tous les deux pour un journal régional, ils affrontent le même quotidien, les mêmes difficultés et les mêmes contraintes. Leur amitié se fonde d'abord sur le respect de l'un et de l'autre en tant que poète. D'ailleurs, leur correspondance s'amorce par une lettre que DesRochers écrit à Bernard pour le remercier d'une critique¹⁴ de son premier

10. Yvan G. Lepage, «Cher Survenant... : Germaine Guèvremont-Alfred DesRochers (1942-1951)», *Voix et images*, vol. 46 (automne 1990), p. 66.

11. Répertoire du fonds Alfred-DesRochers, Archives nationales du Québec à Sherbrooke, 1984.

12. *Ibid.*

13. Yvette Francoli, «Frère de mon âme et de mon art : Claude-Henri Grignon-Alfred DesRochers (1930-1942)», *Voix et images*, vol. 46 (automne 1990), p. 44.

14. H. B., «L'Offrande aux Vierges folles», *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 11 janvier 1929, p. 1 (reproduit à la page suivante). Le même recueil avait permis à DesRochers d'amorcer parallèlement une riche correspondance avec Dantin et une autre avec Pelletier.

LE COURRIER LITTÉRAIRE

Olivier Maurault: *Marges d'His-
toire*.— Antoine Roy: *L'Oeuvre
historique de P.-G. Roy*.— Al-
fred Desrochers: *L'Offrande
aux Vierges folles*.— Antonio
Dragon: *Pour le Christ-Roi*.

par Harry Bernard

Voici maintenant des vers. Et pas que des vers médiocres. Le poète que nous présentons ici au lecteur a nom Alfred Desrochers. C'est un nom nouveau. Celui qui le porte est de Sherbrooke, et son livre se présente sous ce titre énigmatique: *L'Offrande aux vierges folles*. Le contenu du recueil, il faut bien le dire, répond assez peu au titre. Mais les poètes vous diront que cela est dans l'ordre. Pour ne pas dire dans la tradition. Les poètes ont sans doute leurs raisons de penser ainsi, et nous n'essaierons, là-dessus, de chercher noise à qui que ce soit. M. Desrochers, sauf erreur, semble destiné à se classer parmi ceux de nos poètes

qu'on dit affinés. Non seulement il fait bien le vers, ce qui peut toujours s'apprendre, mais il y a en lui de la culture, du goût, de la personnalité. Un de ses amis, M. Emile Coderre, le traitait récemment d'original; c'est plutôt bon signe. Comme question de fait, M. Desrochers a du ton. Il donne rarement dans la platitude ou le poncif; il a une sainte horreur des lieux-communs, qui sont les mauvaises herbes de la littérature. Seulement, ce jeune homme, qui a de la vigueur dans la technique et dans l'expression, paraît manquer de santé morale. C'est un baudelairien légèrement précieux, qui hésite entre Baudelaire et le parnassisme rigide du rigide Hérédia. Il voit en son âme des choses affreuses, de grandes douleurs lamentables, qu'il nous montre avec une espèce de délectation morose, et qu'il nous voudrait faire prendre au sérieux. Franchement, cela nous paraît peu à la page. Le frisson nouveau de Baudelaire, selon le mot de Hugo, date maintenant d'une cinquantaine d'années. On admettra que c'est là nouveauté vieillie. Résumons en disant que M. Desrochers a trop de talent pour le gâter, consciemment ou non, à des jeux puérils.

Figure 7.2 Une critique de Harry Bernard sur *L'Offrande aux Vierges folles* de DesRochers.

recueil de poésie, *L'Offrande aux Vierges folles*, en janvier 1929. Fondamentalement, les échanges gravitent autour de deux pôles : la critique littéraire qu'ils subissent et qu'ils adressent à leurs contemporains, et leur passion pour la poésie et l'écriture.

Bien que Bernard n'ait jamais publié de recueils de poésie, il fait paraître, occasionnellement, des poèmes dans différents journaux et revues. L'un et l'autre critiquent leurs brouillons, proposent de nouvelles versions; Des-Rochers s'amuse même à pasticher certains textes de Bernard. Au fil des lettres, se développe une amitié qui transparait d'ailleurs dans l'évolution des termes de civilité et des signatures : on passe du vouvoiement au tutoiement, du cher Monsieur à Mon cher, de la signature complète au prénom et à une seule initiale.

Aperçu de leur correspondance

Si leurs échanges s'étalent sur 20 ans, soit de janvier 1929 à janvier 1949, il ressort à l'examen une période très intense, mais assez brève : le tournant des années 1930. Ainsi, l'année 1929 compte 19 lettres, l'année suivante 37, suivie d'un sommet de 57 lettres en 1931, puis 19 en 1932 et 13, l'année suivante¹⁵.

Par ailleurs, mentionnons que les textes non datés ont été replacés dans l'ordre chronologique, après plusieurs lectures attentives de leur contenu. Cela comprend aussi des poèmes sans la lettre d'accompagnement. Ces derniers peuvent être datés avec précision grâce aux extraits mentionnés dans les lettres subséquentes. En apparence inclassables, ces quelques poèmes ont contribué à approfondir le sens des échanges. Les propos, reconstitués dans leur séquence, se suivent sans rupture, parce que Bernard a eu le souci de conserver des copies de plusieurs de ses lettres, de sorte que fort peu de missives paraissent manquantes. En fait, il signe un peu plus du tiers des lettres présentées au tableau précédent, proportion exceptionnelle quand on la

15. Les autres portent les dates suivantes : trois lettres en 1934, trois autres en 1935 et en 1942, puis une dernière en 1949.

compare à celle du fonds DesRochers où seulement une lettre sur dix, environ, est de sa main. Ainsi, nous avons pu offrir au lecteur une conversation continue dont la signification s'impose d'elle-même.

La richesse épistolaire observée au cours du tournant des années 1930 ne doit pas être imputée au hasard. Chez DesRochers, Giguère avait déjà souligné que les années allant de 1929 à 1935 correspondaient à ses années les plus productives, années au cours desquelles il avait établi des échanges constants avec Dantin¹⁶ et Pelletier¹⁷. Les lettres retrouvées de sa correspondance avec Grignon couvrent les mêmes années¹⁸. Parallèlement, Bernard aligne trois romans et un volume d'essais critiques entre 1929 et 1932, faisant de ces années une période tout aussi créative. Par la suite, on ne retrouve plus chez DesRochers la même urgence d'entretenir un réseau complexe de correspondants. «Je n'ai jamais compris moi-même, affirme DesRochers en 1938, pourquoi je me suis laissé aller au spleen et que j'ai abandonné toute correspondance¹⁹.»

Chez Bernard, 1935 ne marque pas un arrêt, mais plutôt une pause de quelques années dans sa correspondance. Pause qui se termine à partir de ses études doctorales au cours des années 1940. Quoique Bernard ne se soit jamais expliqué à ce sujet, l'abandon temporaire du roman, en 1933, marque une transformation dans sa carrière et ses aspirations littéraires. Il se tourne alors vers la vulgarisation scientifique puis, au début des années 1940, vers l'étude de la littérature états-unienne dans le cadre de ses recherches doctorales. À partir du moment où sa création littéraire prend une longue pause de près de 20 ans, s'estompe aussi le besoin d'entretenir son réseau initial de correspondants. En dehors des rapports d'amitiés et filiaux, ses échanges se sont toujours alimentés par ses projets d'écriture quels qu'ils soient. Or, ses

16. Giguère, «Les années de la Crise...», p. 87. Voir aussi, Hayward, «Les hauts et les bas...», p. 27.

17. Giguère, «Ces jeunes contestataires...», p. 12.

18. Francoli, «Frère de mon âme...», p. 44.

19. A. D. à Louis Dantin, 25 janvier 1938, *Une émulation*, p. 521.

études lui donnent un second souffle, sans que DesRochers n'y ait tenu de rôle. Cela se reflète dans la répartition chronologique des lettres conservées, aussi abondantes avant qu'après 1935.

D'autres facteurs interviennent sans doute dans cette fièvre épistolaire qui accompagne le monde littéraire de la fin des années 1920 jusque vers 1933-1935. D'abord, une nouvelle génération d'auteurs cherche à se faire connaître. Les DesRochers, Bernard, Choquette, Grignon, Harvey, Pelletier, tous nés entre 1891 et 1905 sont jeunes et commencent une carrière avec toute la flamme qui nourrit les nouveaux venus²⁰. Plusieurs passeront à autre chose par la suite, espaçant les publications, entreprenant une carrière qui les éloigne des lettres. L'éditeur Albert Lévesque publie plusieurs de ces jeunes auteurs qui apprennent à se reconnaître en correspondant entre eux. Écrivains, journalistes et critiques courent les soirées chez Albert Pelletier²¹. Il y a également l'éclosion d'une parole féminine autonome²², de différents mouvements littéraires, comme celui des Écrivains de l'Est, auquel les deux – mais surtout DesRochers – sont associés.

À partir de 1935, la conjoncture se transforme. La question politique au Québec, au Canada et dans le monde prend le devant de la scène et entraîne souvent les individus dans des discours partisans qui les divisent. Tout comme T.-D. Bouchard, Jean-Charles Harvey a, pour sa part, toujours prétendu que l'Ordre de Jacques-Cartier – auquel Bernard adhère certainement et dont Harvey a fait un de ses ennemis –, a donné comme directive à ses membres de s'opposer au gouvernement libéral corrompu²³. C'est pourquoi, on peut émettre comme hypothèse que la polarisation politique, survenue à compter de

20. Giguère faisait la même remarque à propos de ces écrivains de la génération de transition, «Sociabilité...», p. 39-40.

21. Giguère, «Ces jeunes contestataires...», p. 9-11.

22. Marie-Claude Brosseau, *Trois écrivains de l'entre-deux-guerres : Alice Lemieux, Éva Sénécal et Simone Routier*, Québec, Nota bene, 1998.

23. Marcel-Aimé Gagnon, *Jean-Charles Harvey, précurseur de la Révolution tranquille*, Montréal, Beauchemin, 1970, p. 176.

1935, interpelle le milieu littéraire en raison du travail exercé par plusieurs de ses membres.

La sociabilité de l'écrivain

Nous examinerons différents aspects de cette correspondance et, le premier d'entre eux demeure, sans contredit, celui de la sociabilité de l'écrivain, de la constitution d'un réseau littéraire²⁴. D'autres avant nous ont déjà exploré cette avenue et nous n'en rappellerons brièvement que certaines de ses dimensions²⁵. En filigrane, se révèlent les amis respectifs et communs, les critiques littéraires respectés ou détestés, les rencontres d'auteurs et d'artistes. Un réseau littéraire se dessine avec ses affinités et ses animosités.

Les individus les plus fréquemment évoqués et, surtout, ce qu'ils en disent lèvent le voile sur les dessous de leurs préoccupations littéraires. Ainsi, un premier groupe d'importance se compose d'Albert Lévesque, leur éditeur commun, de Jean-Charles Harvey, critique du *Soleil*, du poète et critique Louis Dantin et de Camille Roy, éminence littéraire de sa génération. Un deuxième groupe compte en ses rangs les poètes Robert Choquette et Joseph-Marie Melançon, le critique Albert Pelletier, ainsi que le romancier et critique, Claude-Henri Grignon. Mentionnés moins souvent, ils apparaissent ça et là dans leurs lettres avec d'autres qui font des apparitions sporadiques.

Sans l'ombre d'un doute, la critique littéraire constitue une préoccupation constante. L'opinion d'un Camille Roy, d'un Jean-Charles Harvey ou d'un Albert Pelletier, qui a été si dévastatrice pour le roman de Bernard, *Juana, mon aimée*, n'est pas prise à la légère. On discute du bien-fondé de leurs opinions

24. On pourra lire le numéro de la défunte revue *GLOBE. Revue internationale d'études québécoises* (vol. 7, no 4, 2004) qui traite des réseaux et des identités sociales.

25. Voir Manon Brunet (dir.), *Henri-Raymond Casgrain épistolier. Réseau et littérature au XIX^e siècle*, Québec, Nuit blanche, 1995; Michel Biron, «Configurations épistolaires et champ littéraire : le cas d'Alfred DesRochers et de Saint-Denys Garneau», dans *Lettres des années trente*, Michel Biron et Benoît Melançon (dir.), Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 109-124; Giguère, «Sociabilité...»; Chantal Gingras, *Victor Barbeau. Un réseau d'influences littéraires*, Montréal, L'Hexagone, 2001.



Figure 7.3 Une caricature de Harry Bernard signée Arthur LeMay; *Almanach de la langue française*, 1931, p. 171.

et de leurs jugements. Ainsi, DesRochers recommande à Bernard la plus grande prudence dans ses démêlés avec Roy qui a mal accueilli son roman, car il pourrait voir son nom biffé des «seules revues pénétrant dans nos maisons d'enseignement où se trouve le seul public acheteur de la province²⁶». La censure que ce dernier pourrait exercer, étant donné son titre et son rôle de ténor de l'institution littéraire, le fait craindre des auteurs de cette génération. On en profite néanmoins pour se vider le cœur: «Et j'en suis rendu à me créer la définition suivante d'un critique : c'est un incapable qui dit avec ses pieds aux écrivains créateurs qu'ils ne savent pas écrire²⁷.»

Cette correspondance brise l'isolement psychologique de l'auteur face aux critiques. En se confiant à l'ami, on réclame ainsi sa complicité, sa compassion et sa solidarité face à l'adversité. Il devient source de réconfort et redonne confiance à l'auteur meurtri et incompris. Parfois aussi, il prévient l'autre de la publication prochaine d'une critique sévère, servant ainsi de tampon entre le critique et l'auteur. La mise en place d'une critique littéraire a certainement dérangé beaucoup les auteurs, si on se fie à leur correspondance.

Ajoutons aussi que les réseaux littéraires atténuent l'isolement géographique des auteurs, dispersés un peu partout au Canada français. La correspondance privée permet de réunir des individus œuvrant dans des villes différentes. Plusieurs travaillent au sein de petites entreprises de presse régionales. Sur ce plan, Bernard reste parfaitement représentatif des auteurs de l'époque, bien qu'il ne profite pas, comme DesRochers à Sherbrooke, Harvey à Québec, Choquette à Montréal ou Marchand à Trois-Rivières, d'un groupe d'auteurs locaux avec qui il pourrait échanger.

Bernard et DesRochers connaissaient parfaitement l'importance des premières critiques qui donnent le ton aux suivantes, d'où l'intérêt d'un réseau d'amis, d'alliés qui orienteront les points de vue suivants. Sans doute est-ce pour cette raison que Bernard, sur les conseils de DesRochers, s'arrête chez

26. A. D. à H. B., 18 février 1931, *Conservation*, p. 195.

27. A. D. à H. B., 27 janvier 1931, *Ibid.*, p. 174.

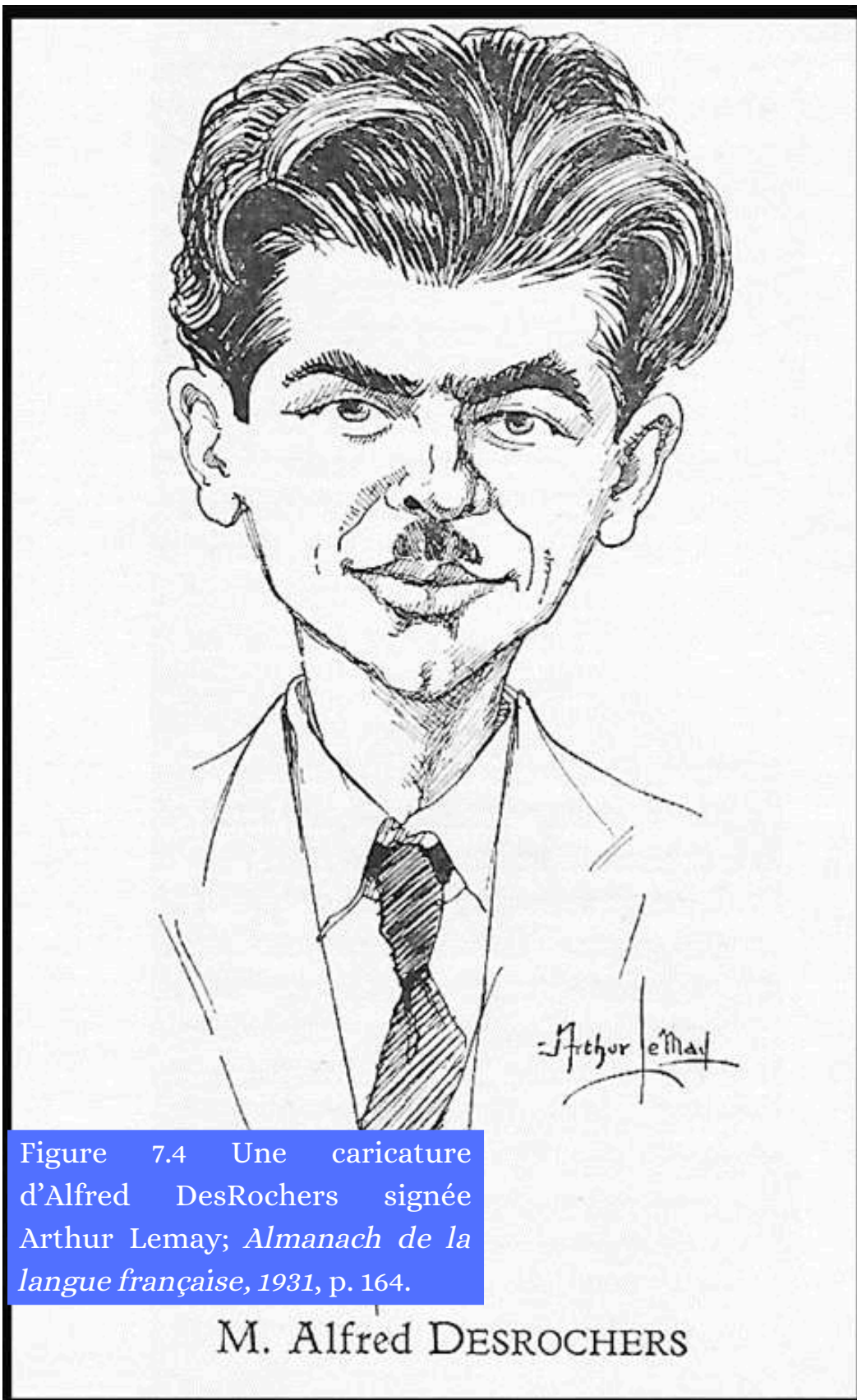


Figure 7.4 Une caricature d'Alfred Desrochers signée Arthur Lemay; *Almanach de la langue française*, 1931, p. 164.

M. Alfred DESROCHERS

Claude-Henri Grignon, connu alors comme critique sous les noms de Val-dombre ou Des Esseintes. Ce dernier, avait «éreiné» Bernard pour ses *Essais critiques*. Être écrivain, c'est plus qu'écrire un livre: c'est s'occuper de son édition, de son impression, de sa diffusion et aussi de sa réception critique et, en cela, la correspondance privée éclaire particulièrement bien.

Des propos plus théoriques meublent aussi leurs lettres. Ainsi, on discute de la raison d'être de la littérature :

LA LITTÉRATURE N'EXISTE PAS POUR PROUVER, ELLE EXISTE POUR ÉGAYER LES LOISIRS RESTREINTS D'UN NOMBRE RESTREINT DE PERSONNES, QUE CE GENRE D'AMUSEMENT INTÉRESSE PLUS QUE TOUT AUTRE.[...] Ces gens-là sont «bourrés» » du matin au soir de rappels au devoir, de ci, de ça. Ils prennent un roman pour se sortir de l'embêtement quotidien. Si tu veux leur prouver des tas de choses dont ils n'ont en ce moment que faire, ils s'écrient : La barbe... et ils ont raison²⁸.

En fait, DesRochers s'en prend ici au roman à thèse, bien conscient, toutefois, qu'il écorche ainsi les romans déjà édités de Bernard, tels *L'Homme tombé...*, *La maison vide* et *La Terre vivante*. Bernard a-t-il compris le message? Toujours est-il que dans ses romans ultérieurs, *La Ferme des pins*, *Juana, mon aimée* et *Dolorès*, il s'éloignera de ce type de roman.

La lecture de leurs écrits permet de mieux discerner le discours littéraire officiel et public, des opinions personnelles, avouées dans l'intimité de la lettre. La correspondance s'avère un outil précieux pour dépasser ce niveau officiel afin d'atteindre la sphère privée de leur pensée. En effet, leurs lettres constituent un registre spécifique d'écriture qui sert de fondement à une

28. A. D. à H. B., 29 octobre 1931, *Conversation*, p. 224-225; les majuscules sont de DesRochers.

autre histoire littéraire beaucoup moins connue. En cela, la correspondance joue un rôle capital, tout en constituant, par le fait même, un écueil dont il faut se méfier. DesRochers, comme Bernard, n'écrit pas tout ce qu'il pense, particulièrement au début de leurs échanges. Les lettres envoyées à d'autres correspondants du réseau permettraient de mieux évaluer leur sincérité. Mais il s'agirait là d'une toute autre étude.

La genèse des œuvres

La pertinence de cette correspondance réside également dans l'examen de la genèse de certaines œuvres littéraires, tel le recueil de poésie de DesRochers, *À l'ombre de l'Orford* dont le premier tirage offert au public est publié par la maison d'édition Albert Lévesque. Ami de Bernard, Lévesque le publie depuis quelques années au moment où il fait la connaissance de DesRochers. Lorsque Bernard se rend à Montréal, Lévesque l'accueille chez lui. On se rend la politesse. Leur amitié permet des conversations franches et sans détour. «M. et Mme Lévesque, confie-t-il à DesRochers, étaient ici, dimanche et lundi. On a gueulé²⁹.»

Tout porte à croire que Bernard a joué un rôle non négligeable dans l'arrivée de DesRochers à la maison d'édition dirigée par Lévesque et, comme le mentionne Jacques Michon, la rencontre de DesRochers et Lévesque jouera un rôle capital dans la réorientation de la maison d'édition³⁰. On ne saurait trop s'attarder sur cet épisode de l'histoire de l'édition littéraire qui s'explique mal sans l'apport de Bernard.

Bernard, à titre de membre de *L'Action française* (et *canadienne-française*), est alors bien vu par Lévesque. Il a déjà décroché plusieurs prix dont deux prix David pour des romans qu'il a dans son catalogue. En tant que poète à ses heures, Bernard reconnaît immédiatement le talent de DesRochers. Aussi,

29. H. B. à A. D., 12 mai 1931, *Conversation*, p. 215.

30. Jacques Michon, *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX^e siècle, volume 1 La naissance de l'éditeur 1900-1939*, Montréal, Fides, 2000, p. 283.

sert-il en quelque sorte de pont entre les deux groupes d'auteurs qui feront les succès de l'éditeur, soit le groupe composé des membres de *L'Action française* que Lévesque publiait jusqu'alors et l'autre groupe de jeunes auteurs, autour de DesRochers, qui arrivent par la suite.

Bernard n'a probablement pas joué de rôle déterminant dans la décision de DesRochers de présenter son recueil à Lévesque. Mais il sait, depuis juin 1929, que son ami a terminé un nouveau recueil de poésie qui deviendra *À l'ombre de l'Orford*. Quand, en octobre 1929, Lévesque lui montre le manuscrit du poète pour connaître son opinion, Bernard s'empresse d'écrire à DesRochers pour le féliciter et pour lui faire connaître son appui auprès de Lévesque. «J'ai dit à Lévesque, qui est un de mes amis intimes, d'inclure coûte que coûte votre volume dans ses éditions³¹.»

Sans doute sous les pressions de Bernard, l'ouvrage est confié plus tard à l'imprimerie éditrice du *Courrier de Saint-Hyacinthe*³². Lévesque faisait affaire d'habitude avec des imprimeurs de Montréal et il est tout à fait exceptionnel qu'il confie l'impression du recueil de DesRochers à l'imprimerie de Saint-Hyacinthe³³. Bernard agit en quelque sorte comme éditeur et il ne ménage pas ses commentaires auprès du poète pour améliorer le recueil, considéré comme trop court³⁴. En effet, le manuscrit initial ne comptait que 128 pages alors que Lévesque demande un ouvrage de 160 pages³⁵. C'est pour-quoi Bernard demande à DesRochers de composer d'autres poèmes, que ce

31. H. B. à A. D., 16 octobre 1929, *Conversation*, p. 85.

32. Ce détail n'avait pas échappé à Richard Giguère, bien qu'il n'ait pas perçu le rôle décisif joué par Bernard; voir «Alfred DesRochers et ses éditeurs : des relations d'affaires tendues», Jacques Michon (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 17.

33. En fait, mis à part l'ouvrage de DesRochers, l'imprimerie du *Courrier de Saint-Hyacinthe* ne se verra confier que deux autres ouvrages par Lévesque, tous deux des romans de Bernard. Voir Liette Bergeron, «Catalogue de la Librairie d'Action canadienne-française et des Éditions Albert Lévesque», dans *L'édition littéraire*, p. 165-200.

34. H. B. à A. D., 25 novembre 1930, *Conversation*, p. 154-155.

35. *Ibid.*

dernier, sans succès, tente d'écrire. L'idée de reprendre plutôt les textes de *L'Offrande* semble être suggérée notamment par Bernard. «Il m'a toujours paru impossible de fondre en un seul recueil mes deux plaquettes, parce qu'il ne se trouve plus à y avoir d'unité; mais c'est toi et Lévesque qui m'assuriez que ça se pouvait faire. Alors tirez-vous en³⁶ !» Quand l'ouvrage sort sous presse, en décembre 1930, DesRochers est assez satisfait du travail, bien qu'il ne manque pas de souligner quatre fautes.

L'aide apportée par Bernard à DesRochers l'autorise, en retour, à lui demander de revoir ses manuscrits. C'est ainsi que DesRochers lit et commente deux versions de *La ferme des pins* avant sa publication en novembre 1930, de même que *Juana, mon aimée*, en 1931.

La collaboration et la connivence sont telles que DesRochers tentera à quelques reprises de convaincre Bernard d'écrire un roman avec lui. «Ça, ça serait une idée : un roman en collaboration : Bernard et DesRochers. Mon passé me permettrait de prendre à ma charge tous les passages scabreux³⁷.» «Mes défauts corrigent l'excès de tes qualités et vice-versa³⁸.» DesRochers suggère de choisir comme thème, l'hiver canadien. «Nous connaissons tous deux passablement la vie de nos campagnes; nous pourrions entrelacer des scènes de vie dans la forêt, chez les bûcherons et des scènes de la vie sur les fermes, quand l'homme est aux chantiers³⁹.» Le projet ne verra jamais le jour : les lettres conservées n'expliquent pas les motifs du refus de l'éditeur du *Courrier*. Craignait-il de se compromettre publiquement avec DesRochers?

36. A. D. à H. B., 11 décembre 1930, *Conversation*, p. 158. Dans cette même lettre, DesRochers expliquera l'organisation générale de l'ouvrage que retiendra Bernard. Plus important peut-être demeure le fait que l'idée d'étoffer le recueil ne soit pas de DesRochers, comme l'a avancé Giguère, voir «Alfred DesRochers et ses éditeurs», p. 23, note 8.

37. A. D. à H. B., 10 février 1931, *Conversation*, p. 191. Selon nous, ce projet de corédaction a été révélé grâce au fonds Harry-Bernard.

38. A. D. à H. B., 28 février 1931, *Conversation*, p. 202.

39. *Ibid.*, p. 203.

LES LIVRES NOUVEAUX

Pour clore l'année littéraire 1930, M. Albert Lévesque, éditeur, présente au public canadien deux ouvrages que la critique a déjà accueillis comme chefs-d'oeuvre du genre: *La Vie en rêve* par Louis Dantin et *A l'Ombre de l'Orford* par Alfred Desrochers.

A l'Ombre de l'Orford par Alfred Desrochers, est le premier volume de poésies d'un jeune maître. M. Desrochers a déjà réuni ses poèmes en plaquettes pour les distribuer, à ses intimes. Mais ses amis, grands indiscrets, n'ont pu retenir leur admiration. Et la *Librairie d'Action Canadienne-française*, toujours à l'affût des meilleurs ouvrages, mérite des félicitations pour avoir pris l'initiative d'assurer à celui-ci une large diffusion. *A l'Ombre de l'Orford*, sans rechercher la publicité, a fait son tour de presse et mérite les appréciations les plus flatteuses de la critique officielle. Dans son récent recueil d'histoire littéraire, Mgr Roy consacre deux pages d'éloges à saluer la venue du jeune poète.

"Qu'il s'agisse de méditation, écrit-il, ou de retour sur soi-même; qu'il s'agisse de descriptions purement objectives, ou d'interprétations de la nature; qu'il s'agisse de peindre une scène rustique de la campagne canadienne, le poète s'y applique avec un goût très sûr, un sens aigu de la réalité, une vigueur d'expression et de coloris qui en font l'un des artistes les plus puissants de notre poésie. Et ce qu'il faut louer surtout chez lui, c'est une originalité d'inspiration qui va chercher dans la vie du poète aussi bien que dans les choses qui l'entourent des impressions neuves, des symboles ou des images qui s'ajustent exactement sur la réalité.

M. Alfred Desrochers pourrait bien être, à l'heure qu'il est, notre meilleur poète."

Voilà un témoignage qui nous dispense, certes, d'insister.

La Vie en rêve et *A l'Ombre de l'Orford*, présentés dans une toilette originale et distinguée, comme l'éditeur M. Albert Lévesque, a pris désormais l'habitude de le faire, se vendent chacun \$1.00 dans toutes les librairies bien assorties et à la *Librairie d'Action canadienne-française*, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

Figure 7.5 Une critique élogieuse de Bernard au sujet d'À l'ombre de l'Orford dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* du 30 janvier 1931, p. 1.

Dans cette même veine, on pourrait évoquer l'épisode survenu alors que Bernard est rédacteur en chef de *L'Action nationale*. Il demande à DesRochers de lui envoyer des poèmes inédits, qu'il publierait dans le premier numéro de janvier 1933. Le poète lui soumet des vers tirés d'une suite de sonnets, intitulée «Lune de miel» que Bernard refuse cependant de publier, les jugeant trop osés.

Un autre projet de publication, révélé par cette correspondance, mais qui ne verra pas le jour, est le recueil de poésie que Bernard a complété à l'été 1932. Ce ne sont certes pas les encouragements répétés de DesRochers qui expliquent l'avortement du projet. Le poète de Sherbrooke se fait plutôt insistant. «[J]e te conseille, je t'urge même de les publier. Vive la rime et bren pour les critiques⁴⁰.» Comme Bernard avait soumis son recueil à l'abbé Melançon, on peut penser que les commentaires étaient sévères ou non suffisamment admiratifs pour qu'il se permette – lui, gagnant de nombreux prix littéraires –, de le faire publier. Nous ne le saurons jamais.

Grâce à cette correspondance, on peut aller au-delà de l'histoire littéraire qui retient principalement les réalisations, les œuvres publiées. L'expérience littéraire est aussi composée d'échecs, d'œuvres avortées qui en disent long sur la pensée des écrivains et leur travail sans lendemain.

Si Bernard a beaucoup profité de son réseau de correspondants pour peaufiner ses romans, il ne semble pas, cependant, avoir aidé d'autres auteurs de sa génération à parfaire leurs œuvres romanesques. En effet, on ne trouve pas trace, dans sa correspondance avec DesRochers ni avec ses autres correspondants de réception ou d'envoi de tels manuscrits. Seuls les poètes Routier, Marchand et DesRochers lui ont soumis des vers. Pourtant, malgré les encouragements de DesRochers, il n'a jamais publié de recueil de poésie!

40. A. D. à H. B., 27 janvier 1931, *Conversation*, p. 176.

La valeur historique et esthétique de la poésie

Les historiens le reconnaissent aisément : la rédaction de la biographie d'un personnage historique est impossible sans le recours à l'étude de sa correspondance⁴¹. Cela s'applique parfaitement à ces deux hommes de lettres, car leurs échanges épistolaires constituent une documentation historique de première valeur. Bernard en est d'ailleurs lui-même conscient lorsqu'il écrit à DesRochers en octobre 1931 : «[N]ous illustrerons tout un aspect de la pensée au XX^e siècle, entre Sherbrooke et Saint-Hyacinthe⁴²». Car c'est bien de cela dont il s'agit : révéler la pensée et les valeurs esthétique de deux hommes de lettres au début de la crise des années 1930. Mais, ce qui frappe le plus à la lecture de leur correspondance, c'est l'absence à peu près complète d'allusions au contexte socioéconomique et politique. Pourtant la crise atteint ses pires moments en 1932 alors qu'ils s'envoient souvent des lettres. Il faut dire que lorsqu'ils s'écrivent, ce n'est pas pour discuter de l'actualité; cela, ils le font déjà au quotidien en œuvrant pour un journal.

Les historiens n'ont pas l'habitude d'exploiter en tant que sources primaires les œuvres poétiques des personnages historiques. C'est bien dommage, car cette correspondance fourmille de poèmes qui peuvent, certes, être analysés et appréciés sur le plan esthétique – nous laisserons à d'autres le soin de le faire –, mais aussi comme révélateur des rêves intimes et de l'imaginaire d'une époque.

Ainsi, deux poèmes de Bernard illustrent fort bien certains de ses états d'âme. Après la naissance de sa fille aînée, son désir d'avoir un fils s'exprime avec force dans le poème «Ô mon fils». Composé en mai 1930, mais jamais publié, ce poème expose les espoirs d'un père, prisonnier, comme ses contemporains d'ailleurs, de sa conception de la famille et de l'importance de la filiation pour assurer la continuation du «nom». En voici le début :

41. Voir le numéro spécial de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* consacré à la biographie en histoire, vol. 54, no 1, été 2000.

42. H. B. à A. D., 8 octobre 1931, *Conversation*, p. 221.

Ô mon fils

*Ô mon fils bien-aimé qui ne seras jamais,
Orgueil prématuré de ma grave jeunesse,
Toi qui me prolongeais déjà, toi que j'aimais
Avant que mon latent désir ne se connaisse.*

*Ô mon robuste fils, que n'auront pas connu
Mes mains, mes yeux de chair et ma superbe d'homme;
Toi qui m'auras trompé de n'être pas venu,
Que toujours je souhaite et qu'en mon cœur je nomme⁴³.*

Et que dire de ce poème qu'il fait publier par l'intermédiaire de DesRochers, en 1932, dans [*L'Almanach littéraire de l'Est*](#). Non seulement le poème contient-il des images poignantes d'une vie broyée par les amours nécessaires mais décevantes, mais il en dit long également sur l'échec de son mariage avec Louella et sur le rôle salvateur qu'ont eu pour lui la poésie, mais surtout les livres. Citons-en quatre strophes :

J'ai vécu satisfait...

*J'ai vécu, satisfait, ma vie avec les morts,
Ceux-là qui, d'une voix hautaine et cadencée,
Prolongeant dans le livre un peu de leur pensée,
Survivent à la chair transitoire des corps.*

[...]

*Esclave parmi les esclaves que nous sommes,
J'eus des heures de joie et des heures de fer;
Je fus naïf, j'ai bu la honte, j'ai souffert,
Et j'ai cherché l'amour comme les autres hommes;*

43. Ce poème, non daté et conservé dans le fonds Alfred-Desrochers, lui aurait été envoyé à l'été 1930. Il a été composé entre le 12 et le 18 mai de la même année, au fil de plusieurs ébauches, conservées dans les «Brouillons de poèmes» du fonds Harry-Bernard (298/ 007/007). Précisons qu'après la naissance de sa seconde fille, Marcelle, Bernard afin d'expliquer ses nouvelles attentes composera le joli vers suivant : «Mon enfant, ma fille, ma petite promesse».

*L'amour à peine m'a laissé son souvenir,
La douleur m'a broyé le cœur entre ses meules;
Ma chair et ma pensée ont frémi d'être seules
En face des regrets qui seront l'avenir;*

*Si je n'ai pas encor sombré, c'est grâce au livre,
Qui m'enseigna l'art de vouloir et de lutter,
Le plaisir de comprendre et la mâle beauté
Des somptueux dédains qui permettent de vivre.*

En terminant, mentionnons que d'autres poèmes de cette valeur font partie intégrante de leurs échanges et attendent le lecteur et l'amateur de poésie. Cette correspondance en dévoile même la genèse et les tâtonnements. Presque tous les poèmes de Bernard repris dans cette correspondance finiront par être publiés dans diverses revues au fil des ans. On pourrait même ajouter qu'ils ont tous reçus, en quelque sorte, l'aval de DesRochers. S'agissant de la poésie de ce dernier, on trouvera une dizaine de poèmes jamais publiés dont quelques-uns étaient cachés dans le fonds Harry-Bernard.

L'ÉPHÉMÈRE CONSÉCRATION DE *JUANA, MON AIMÉE*¹

Le 4 octobre 1932, Athanase David, secrétaire de la province de Québec, fait parvenir à Harry Bernard ce mot : «Il me fait plaisir de vous inclure le chèque portant le numéro B21416, fait à votre ordre, pour le montant de 1,700\$, représentant le prix qui vous a été adjugé par le jury chargé de juger les œuvres littéraires².» C'est ainsi, qu'au plus fort de la crise économique, le romancier reçut, pour son roman *Juana, mon aimée*, l'équivalent en dollars d'aujourd'hui de plus de 36 000\$, dans le cadre du concours des prix David que le Gouvernement du Québec avait institué en 1923³.

Deux semaines auparavant, on avait révélé le nom des cinq lauréats des prix David lors d'une cérémonie tenue à Montréal afin de récompenser les œuvres de fiction. Bernard y était récompensé de même que ami Alfred DesRochers pour son recueil de poésie *À l'ombre de l'Orford*. Respectant la séquence triennale des concours établie depuis quelques années, celui de 1932 avait porté uniquement sur les œuvres publiées au cours des trois années précédentes. Afin de multiplier ses chances, Bernard avait soumis également un autre de ses romans, *La ferme des pins*, publié en 1930 chez le même éditeur, Albert Lévesque⁴.

Le succès de *Juana, mon aimée*, effacé des ouvrages récents d'histoire littéraire, mérite pourtant qu'on s'y arrête. Quelles sont les étapes qui aboutissent à

1. Ce texte reprend presque intégralement un article que nous avons publié sous le même titre dans la revue *MENS, Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 15 no 2, (printemps 2015), p. 49-83.

2. Athanase David à H. B., 4 octobre 1932, BAnQ, 298/011/002.

3. Silvie Bernier, «Prix littéraires et champs du pouvoir : le prix David, 1923-1970», M. A. (études françaises), Université de Sherbrooke, 1983; pour l'origine et le contexte historique entourant la création du prix, voir le chapitre deux, p. 22-47.

4. H. B. à Albert Lévesque, 14 janvier 1932, BAnQ, 298/046/014.

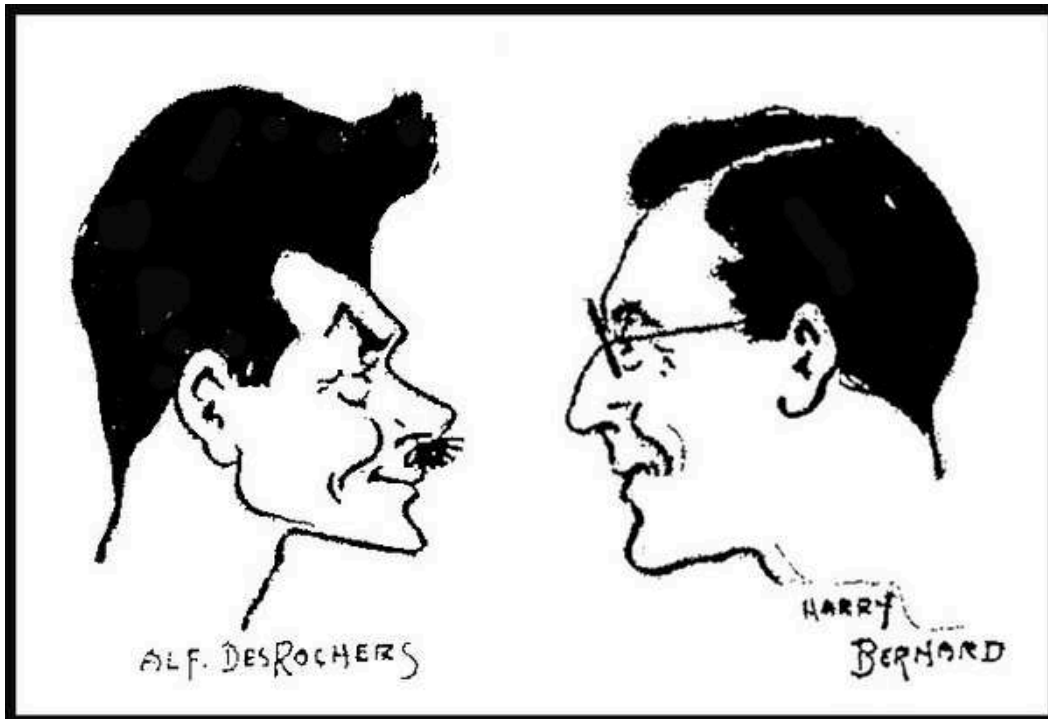


Figure 8.1 DesRochers et Bernard caricaturés par Aldéric Bourgeois lors d'un banquet organisé en l'honneur des gagnants des Prix David; *La Presse*, 7 novembre 1932, p. 9.

cette consécration, quel rôle actif a joué Bernard et pourquoi cet effacement⁵? L'histoire de ce roman, riche d'enseignement, permet d'éclairer l'institution littéraire canadienne-française qui se consolide à cette époque alors que s'installe l'âge de la critique.

Pour nourrir cette réflexion, nous puiserons non seulement à même la riche correspondance de Bernard, conservée notamment dans son fonds d'archives, qui révèle les étapes antérieures à la publication du roman et les confidences d'écrivains dans la sphère privée, mais également dans la sphère publique où l'accueil critique réservé à l'œuvre a fait l'objet du dépouillement d'une trentaine de publications. Nous avons pu, ainsi, recueillir une cinquantaine de

5. Denis Saint-Jacques et Lucie Robert ne mentionnent même pas le roman dans leur index des œuvres; voir *La vie littéraire au Québec, 1919-1933 : Le nationaliste, l'individualiste et le marchand*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 725.

comptes rendus et d'articles qui exposent un intéressant système de réception⁶ et mettent en évidence les opinions des principaux ténors de l'époque. Ces commentaires, largement positifs, ont sûrement influencé l'évaluation des sept membres francophones du jury. Numérisés et accessibles en ligne en version intégrale⁷, ces textes présentent un large éventail de points de vue et permettent de prendre la mesure des qualités et des défauts retenus par les critiques.

***Juana, mon aimée* dans l'œuvre de Harry Bernard**

Assuré d'un gagne-pain en tant que journaliste à compter de décembre 1919, il se lance rapidement dans l'écriture poétique, mais surtout romanesque. Dès 1922, il commence un premier roman, *L'homme tombé...*, publié l'année suivante et dont la teneur l'inscrit assurément dans le courant régionaliste. Bernard, qui considère Groulx comme son mentor, produira quelques romans au service de la nation dans lesquels, pour reprendre l'expression de Lucie Robert, Bernard fait œuvre nationale plutôt qu'œuvre littéraire⁸. Il s'y emploie avec assiduité, engrangeant presque une œuvre par année. À deux reprises, il décroche un prix David, un pour *L'homme tombé...* en 1924 (500\$) et un autre pour *La terre vivante* en 1926 (500\$). Compte tenu de leur faible qualité littéraire, c'est assurément la thèse plus que le contenu qu'on récompense alors. Dans toute son écriture romanesque, il conservera un point de vue régionaliste en prônant un vocabulaire de chez nous, une description des lieux, de la faune et de la flore qui nous représentent. Tel est le romancier encore à l'œuvre dans *La ferme des pins* soumis à ce concours de 1932.

6. Voir Daniel Chartier, *L'émergence des classiques : la réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Éditions Fides, 2000.

7. La mise en ligne de tous ces comptes rendus permet aux lecteurs un accès direct au texte et nous autorise du même souffle à prendre une certaine liberté dans la transcription des titres et des extraits cités, évitant, par exemple, l'utilisation du [sic] et une variation dans l'identification de certains intitulés, voir «[Les écrits de Harry Bernard](#)».

8. Lucie Robert, «L'institution littéraire», dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Québec, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 2002, p. 352.

Mais *Juana, mon aimée* est d'une tout autre facture. Ayant besoin de repos, le journaliste Raymond Chatel s'exile en Saskatchewan où il rencontre Juana. Suite à un malentendu – que les critiques jugeront boiteux et fort discutable –, ils devront mettre fin à leur idylle. Si ce roman a beaucoup plu à sa sortie, c'est qu'il en a surpris plusieurs, en évacuant le roman à thèse, au profit d'une histoire d'amour et en adoptant une structure narrative peu connue au Canada français qui abandonne le narrateur omniscient.

L'élaboration et l'impression d'une version finale

Fidèle à ses habitudes, Bernard soumet d'abord le manuscrit de *Juana* en décembre 1930 à Lionel Groulx. Ce dernier tarde à lui répondre; il lui adresse, le 2 janvier, des commentaires généraux dans lesquels il le félicite de ses progrès : «Quand je me rappelle votre laborieuse manière des premiers temps, je trouve franchement à me réjouir et admirer, devant ce style alerte, aéré, fleur de soleil⁹.» Incapable toutefois de dire encore si *Juana* représente son meilleur roman, Groulx lui avoue sa préférence pour *La terre vivante* qu'on devine, à ses yeux, plus terroiriste, plus bénéfique pour la nation.

Comme il l'avait fait pour *La ferme des pins*¹⁰, Bernard ne se contente pas de ces quelques généralités et demande l'avis de son ami Alfred DesRochers qui, le 8 janvier 1931¹¹, l'invite une première fois à lui soumettre le manuscrit, puis à nouveau le 23¹². Bernard, qui admire la poésie de DesRochers a confiance en lui; c'est un ami et un confident. D'ailleurs, le poète de Sherbrooke jouera, comme nous le verrons plus loin, un rôle-clef dans le succès de *Juana*. Finalement, le 26 janvier, Bernard lui envoie le manuscrit. «Relativement à *Juana*, je te demande de me signaler toutes les fautes de français et de goût,

9. Lionel Groulx à H. B., 2 janvier 1931, Fondation Lionel-Groulx, fonds Lionel-Groulx, CLG1.

10. A. D. à H. B., 21 avril 1930, *Conversation poétique. Correspondance littéraire entre Harry Bernard et Alfred DesRochers*, édition préparée par Micheline Tremblay et Guy Gaudreau, Ottawa, Éditions David, 2005, p. 99.

11. A. D. à H. B., 8 janvier 1931, *Ibid.*, p. 161.

12. A. D. à H. B., 23 janvier 1931, *Ibid.*, p. 169.

les impropriétés, les anachronismes, les sottises de toutes variétés que tu pourras y trouver¹³.»

Dès le lendemain, DesRochers lui adresse quelques remarques fort pertinentes dans lesquelles il le met en garde contre le monologue intérieur, peu compris des lecteurs; il souligne aussi le manque d'émotion, de sensualité de ce texte pourtant axé sur le sentiment amoureux.

Et ça m'amène à ton roman, dont je viens de lire 22 pages sur le temps de la compagnie. C'est très bien jusque-là. Seulement, ici encore, ce roman a trop de technique pour plaire à nos imbéciles. Nul ne comprend le procédé du monologue intérieur¹⁴, l'une des plus belles découvertes de l'écriture moderne. Mon roman Nous avons joué dans l'Île est justement composé d'après ce procédé, ce qui me fait douter qu'il y ait une demi-douzaine de personnes qui le comprennent.

Quant au style de Juana, il me semble supérieur à tout ce que tu as écrit à date – et c'est dans l'ordre. Il y a une chose qui m'étonne et je te le dis tout de suite, c'est que quand tu dépeins un intérieur ou un caractère, je ne trouve pas un mot à redire; mais dès que tu parles d'un paysage, il faut que tu le métaphysicises. J'ai noté au passage, «des silences complets, immenses, et poignants». C'est peut-être parce que je suis essentiellement sensuel, mais ces mots-là ne me font rien voir. Pourquoi pas un silence «cru». Ça me transirait et me ferait ressentir toutes les impressions que tu as transposées dans tes épithètes métaphysiques¹⁵.

13. H. B. à A. D., 26 janvier 1931, *Ibid.*, p. 173.

14. Comme on le verra plus loin, la remarque de DesRochers sur la nouveauté du procédé narratif de Bernard qui abandonne le narrateur omniscient pour un monologue intérieur est tout à fait juste.

15. A. D. à H. B., 27 janvier 1931, *Conversation*, p. 175.

Dès le début de février, lors d'une rencontre à Montréal, DesRochers informe Albert Lévesque du projet de Bernard. Sans avoir lu le manuscrit, l'éditeur ne semble pas, toutefois, enthousiasmé par le roman¹⁶. C'est seulement le 23 février que DesRochers retourne à Bernard le manuscrit annoté, accompagné d'une longue lettre¹⁷ dont nous citons quelques extraits¹⁸.

Mon cher Bernard,

J'ai tenu ma promesse à Juana. J'ai passé toute une après-midi en sa compagnie et je me suis permis de faire des annotations dans les marges trop étroites du malcommode papier où elle est embaumée. C'est ton roman le plus solidement étoffé encore. [...]

Ta phrase est trop volontairement dépouillée de tout ornement. Je sais aussi bien que toi que c'est la mode d'aujourd'hui; qu'aux États-Unis, Hemingway et ses suivants se font un devoir de tordre le cou à l'éloquence, mais – et tu ne me sembles pas l'avoir complètement évité – le danger de cette méthode, c'est que le tour de phrase devienne standardisé. Quand on a lu une dizaine de pages, on a tellement ta syntaxe en tête qu'on perd tout espoir d'imprévu. [...]

Tu viens de renouveler complètement ta pensée et tes domaines d'intérêt en abordant l'amour et la psychologie féminine, où tu fais des notations d'une finesse peu accoutumée au pays; renouvelle donc ton style, maintenant. Il ne s'agirait que de tourner différemment une phrase ici et là, de fondre ensemble trois ou quatre de tes phrases nerveuses en une période pulpeuse; de changer quelques épithètes de place et le tour serait joué. [...]

Bonjour, et dis-moi que tu te sacreras de mes remarques.

Alfred D.

16. H. B. à A. D., 6 février 1931, *Ibid.*, p. 182.

17. A. D. à H. B., 23 février 1931, *Ibid.*, p. 198-200.

18. Voir *Ibid.*, le feuillet aux pages 199 et 200.

Figure 8.2 Illustration tirée de l'édition de *Juana, mon aimée* parue dans *La Revue moderne* de mars 1936, p. 16 (dessin de L. Le Marchand).



"Quand je rouvris les yeux, Juana était devant moi"

Ayant probablement tenu compte, du moins en partie, des commentaires de DesRochers, Bernard lui soumet une nouvelle version le 1^{er} mars. «Naturellement», comme il le mentionne ce jour-là, «je me réserve le droit de ne pas tenir compte de tes indications. De temps à autre, je ferai les corrections indiquées. Et je passerai pour bien écrire ma langue, grâce à toi¹⁹.»

19. H. B. à A. D., 1^{er} mars 1931, *Ibid.*, p. 204.

Ne disposant ni des versions soumises ni des manuscrits annotés, nous ne pouvons comparer avec la version imprimée et mesurer ainsi l'ampleur des corrections suggérées et l'importance de la contribution de DesRochers. Signalons que le 12 mai, Bernard avouera à son ami : «Quant à *Juana*, je ne l'ai pas revue. Elle aura grandi quand je reprendrai mes attentions, et elle ne sera que plus belle fille²⁰.» Cela nous porte à croire qu'il a laissé dormir son manuscrit quelque temps.

L'été 1931 demeure très chargé pour Bernard. La campagne électorale provinciale de l'été 1931, – les élections ont lieu le 24 août –, ainsi que les deux poursuites judiciaires dans lesquelles il est impliqué contre le député et maire de Saint-Hyacinthe T.-D. Bouchard, pour libelle diffamatoire, l'accaparent sans doute beaucoup. Il réussit tout de même à soumettre une dernière version à Donatien Frémont le 16 juillet. «Je vous demanderais donc d'en prendre connaissance et de l'écheniller soigneusement au point de vue des erreurs, anachronismes, naïvetés, – touchant la vie de l'Ouest et de la Saskatchewan en particulier –, qui auraient pu s'y glisser²¹.» Moins de deux semaines plus tard, Frémont le félicite pour la justesse de son portrait de l'Ouest, tout en lui suggérant une douzaine de corrections²².

À compter du mois d'août, à titre de gérant de l'atelier d'imprimerie du Courrier, il se charge de l'impression du roman²³. Le 5²⁴, il fait parvenir à Albert Lévesque des échantillons des caractères d'imprimerie qu'il compte utiliser.

20. H. B. à A. D., 12 mai 1931, *Ibid.*, p. 215.

21. H. B. à Donatien Frémont, 16 juillet 1931, BAnQ, 298/011/001.

22. Donatien Frémont à H. B., 29 juillet 1931, BAnQ, 298/011/001. Claude Melançon a aussi lu le manuscrit, sans que l'on sache cependant quand il l'a commenté; voir Claude Melançon à H. B., non daté, mais vraisemblablement en octobre ou novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

23. Rappelons que ce sont ces mêmes presses, sous la supervision étroite de Bernard, qui vont imprimer *À l'Ombre de l'Orford*, recueil de poésie de DesRochers également primé cette année-là.

24. H. B. à Albert Lévesque, 5 août 1931, BAnQ, 298/046/014.

Dans la même foulée, Bernard l'informe qu'il lui retournera prochainement le contrat d'édition. Le 26, il fait connaître son choix de papier, du «Eggshell, 19 X 30, subat. 60 lbs»²⁵ et demande à Lévesque de lui en envoyer dès qu'il en aura trouvé. Ce n'est que le 10 septembre²⁶ que l'éditeur l'avise de l'envoi prochain du papier recherché. Finalement, le 4 octobre 1931, 1 000 exemplaires de *Juana* sortent des presses de l'hebdomadaire.

La promotion du roman

Lévesque et Bernard sont bien conscients qu'il faut faire connaître le roman avant même sa parution afin d'en faciliter la vente. Dès avril, le romancier a tenté, sans succès, de convaincre Roméo Leblanc, secrétaire de la *Revue de l'Université d'Ottawa*, de faire paraître un chapitre inédit de *Juana*²⁷. Ayant accepté, malgré ses multiples occupations, de rédiger la recension d'un ouvrage de Séraphin Marion pour cette revue²⁸, il avait pensé obtenir cette faveur.

Le 27 août, Lévesque propose de faire parvenir à Jean Bruchési de *La Revue moderne* un extrait de *Juana* d'une longueur correspondant à une page de la revue²⁹. Bernard choisit les premières pages qui paraîtront, dans le numéro d'octobre. Le même mois, sans consulter Bernard³⁰, Lévesque fait paraître un autre extrait dans *Mon Magazine*, en publiant tout le chapitre quatre³¹.

25. H. B. à Albert Lévesque, 26 août 1931, BAnQ, 298/044/005. Ce choix de papier n'est pas aussi banal qu'il en paraît; voir «Difficultés d'un éditeur», *L'Illustration*, 1^{er} octobre 1932, p. 5 et 20.

26. Albert Lévesque à H. B., 10 septembre 1931, BAnQ, 298/044/005.

27. H. B. à Roméo Leblanc, 22 avril 1931, BAnQ, 298/046/014.

28. Il s'agit de son ouvrage *En feuilletant nos écrivains*; Roméo Leblanc à H. B., 20 avril 1931, BAnQ, 298/046/014.

29. Albert Lévesque à H. B., 27 août 1931, BAnQ, 298/046/014. Cet extrait, qui correspond aux pages 11 à 21 de l'édition originale, paraît dans le numéro d'octobre.

30. Bernard, dans une lettre à Jules-Ernest Larivière de *Mon Magazine* datée du 15 octobre, lui fera part de sa frustration consécutive à l'initiative de Lévesque : «Mais je vous saurais gré, à l'avenir, de vous adresser à moi-même, quand vous aurez besoin d'un texte», BAnQ, 298/011/001.

31. «Extrait *Juana*, mon aimée. Un nouveau roman d'Harry Bernard», *Mon Magazine*, octobre 1931, p. 28-29.

Annoncé comme un roman d'amour, *Juana* cherche à attirer une clientèle féminine friande de ce genre de publication. Mais l'auteur étant reconnu comme un romancier adepte du régionalisme, les deux revues vont situer brièvement le roman par rapport à son œuvre. Retenons surtout que le texte de la présentation, non signé³², de *La Revue moderne* – qu'on peut vraisemblablement attribuer à Jean Bruchési – indique que Bernard a vécu dans l'Ouest canadien³³ et qu'il s'est inspiré d'un épisode de sa vie là-bas. En fait, cette méprise confirme que de nombreux lecteurs ont été leurrés par son utilisation du monologue intérieur qui laisse croire que l'auteur est le narrateur du récit³⁴.

Toujours dans le but de mousser les ventes, Lévesque fait paraître, dans *Le Terroir* de Québec³⁵, un communiqué dont le texte, non signé, mais sans doute de la plume de Bernard, sort en même temps que le lancement officiel de *Juana*, entre le 18 et le 20 octobre. Ce texte sera repris intégralement dans *Le Droit* du 24 octobre, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* du 30 octobre et *Le Devoir* du 19 novembre, lui assurant une large diffusion. Il y est question d'un roman qui offre «une plus large place à l'amour et à la psychologie amoureuse³⁶», dans le cadre de «la vie des fermiers» de la Saskatchewan. Et, afin de dissiper la confusion évoquée précédemment, le communiqué précise : «M. Bernard a écrit son roman à la première personne. Il n'a pas craint de tenter ce genre, extrêmement difficile et fort en faveur chez les romanciers

32. «Le roman inédit, *Juana, mon aimée* par Harry Bernard», *La Revue moderne*, octobre 1931, p. 28.

33. Alors qu'il y a séjourné une semaine tout au plus dans le cadre d'un bref séjour lors d'un voyage de la Liaison française à l'été 1927.

34. *La Revue moderne* ne serait pas la seule à interpréter faussement cette structure narrative. Georges-Émile Marquis en fera de même comme on peut le constater dans sa recension publiée dans *Le Terroir* en décembre 1931, p. 8.

35. Le choix d'un mensuel publié dans cette région, après les deux publications montréalaises, s'explique peut-être par la volonté de Bernard ou de son éditeur de s'adresser à un autre bassin de lecteurs, d'autant plus que la démarche, qui avait échoué au printemps, visait un autre marché francophone, celui de la région outaouaise.

36. *Le Terroir*, octobre 1931, p. 29.

modernes, qu'on appelle le monologue intérieur, et qui offre tant de ressources à l'écrivain.» Un dernier communiqué, plus court celui-là, s'ajoute à l'appareil promotionnel le 23 octobre³⁷, quelques jours après la parution du roman. Et, dans cette même livraison du *Courrier*, Bernard insère un extrait du chapitre premier, à peine plus long que celui de *La Revue moderne*³⁸.

En tant que rédacteur en chef du *Courrier*, Bernard ne se gêne pas pour repiquer certaines critiques favorables, parues ailleurs, ou reproduire des articles de son cru d'abord publiés dans certaines revues connues. Son poste lui assure donc une tribune promotionnelle, et ce, en accord avec l'actionnaire majoritaire, mais discret du journal, M^{re} Desranleau³⁹. D'où la présence d'encarts publicitaires qui paraissent assez régulièrement dans *Le Courrier*⁴⁰, comme ceux de la figure suivante.

Si Lévesque s'occupe du service de presse, comme le prévoit le contrat d'édition⁴¹, Bernard s'occupe de distribuer des exemplaires à ses amis et à des personnes qu'il n'a certes pas choisies au hasard. À la fin octobre, un exemplaire est posté à DesRochers et à Claude Melançon, tandis qu'au début du mois suivant, un autre est destiné au critique Louis Dantin, grand ami et

37. «Un nouveau roman», *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 23 octobre 1931, p. 1.

38. Il s'agit des 12 premières pages du roman, les pages 11 à 22.

39. On ignore à l'époque que M^{re} Desranleau est actionnaire majoritaire de l'entreprise qui édite *Le Courrier*. Personne ne se doute des liens qui existent entre Bernard et Desranleau quand apparaît, dans *Le Devoir* du 24 janvier 1925, la recension fort élogieuse de ce dernier au sujet de *L'homme tombé...* Cette recension sera d'ailleurs reproduite non seulement dans *L'Action catholique*, mais aussi dans *Le Courrier*.

40. Les romans antérieurs de Bernard, tout comme *Dolorès* publié en 1932, eurent sensiblement droit au même traitement promotionnel dans *Le Courrier*.

41. Nous n'avons pu trouver ce contrat d'édition, mais tout porte à croire qu'il était très semblable à celui signé par DesRochers à la même époque et qui fut décrit par Richard Giguère; voir «Alfred DesRochers et ses éditeurs: des relations d'affaires ténues», dans *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Jacques Michon (dir.), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 16-17.



Figure 8.3 L'encart publicitaire de gauche paraît dans *Le Courrier* du 23 octobre au 20 novembre 1931; celui de droite du 4 novembre 1932 au 27 janvier 1933.

correspondant de DesRochers⁴². Les mots de remerciement envoyés à Bernard pour son envoi de *Juana*, conservés dans son fonds d'archives, permettent de connaître les noms de quelques autres destinataires dont certains particulièrement très influents dans le monde littéraire. Outre les abbés Labrie et Maurault, membres du jury du prix David, il y a aussi Maurice Hébert, le dominicain Marc-Antonin Lamarche, le chanoine Émile Chartier, Jovette Bernier et Léo-Paul Desrosiers.

Les premiers comptes rendus

La toute première recension paraît le 29 octobre dans l'hebdomadaire *La Revue de Granby*. Son rédacteur en chef, Édouard Hains, sans se prétendre critique littéraire, signe le texte⁴³. Ce compte rendu confirme l'existence d'un

42. Voir Pierre Hébert, Patricia Godbout, Richard Giguère avec la collaboration de Stéphanie Bernier, *La correspondance entre Louis Dantin et Alfred DesRochers. Une émulation littéraire (1928-1939)*, Montréal, Fides, 2014.

43. Quelques jours après la sortie du roman, Hains avait prévenu Bernard de son intention de publier une critique (Édouard Hains à H. B., 22 octobre 1931, BAnQ, 298/011/001).

service de presse : les «volumes qu'Albert Lévesque nous adresse d'ailleurs avec une constance vraiment fraternelle⁴⁴ ». Plus loin, Hains évoque explicitement le communiqué de l'éditeur, qui aurait ainsi rejoint un bon nombre de journaux et de revues. Si Hains fait état d'invraisemblances dans le récit, sa critique, loin d'être bâclée, reste, dans l'ensemble, positive. Le lendemain, Jean-Charles Harvey, romancier, journaliste et critique respecté du milieu littéraire, entre dans la danse en soulignant les forces et les faiblesses de *Juana* dans *Le Soleil*⁴⁵. Quoique la pauvreté du style et la méconnaissance de la langue française y soient évoquées, Harvey souligne le progrès de l'auteur, qui s'est débarrassé de son ton apostolique et conclut que le roman demeure, en somme, très plaisant.

Quelques jours plus tard, Bernard reçoit une lettre fort agréable de Dantin : «Votre *Juana* m'a plu extrêmement et m'a fait l'impression d'être, à tous points de vue, le meilleur des ouvrages que vous ayez écrits⁴⁶.» Quoiqu'elle ait été émise privément, cette opinion du «critique le plus influent et le plus novateur de l'entre-deux-guerres⁴⁷» rassure certainement Bernard sur la valeur de son roman et l'incite à reproduire celle de Harvey dans *Le Courrier*⁴⁸, en l'amputant toutefois des derniers paragraphes⁴⁹ où il se montrait très sévère, comme on le constate dans cet extrait supprimé :

44. Édouard Hains, «Le dernier roman de Harry Bernard : *Juana, mon aimée*», *La Revue de Granby*, 29 octobre 1931, p. 3.

45. Jean-Charles Harvey, «*Juana, mon aimée*, roman canadien de M. Harry Bernard», *Le Soleil*, 30 octobre 1931, p. 4.

46. Louis Dantin à H. B., 3 novembre 1931, BAnQ, 298/011/002.

47. Pierre Hébert, «La censure cléricale et la critique littéraire laïque au Québec», dans Carole Gerson et Jacques Michon (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, vol. III : De 1918 à 1980*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 504.

48. H. B., «L'une des plus charmantes fictions de ce pays», *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 6 novembre 1931, p. 1.

49. Pour s'en convaincre, on peut lire également les deux versions de ce compte rendu sur le site [«Les écrits de Harry Bernard»](#).

Qu'on n'y cherche toutefois rien de bien profond, rien de bien poignant. Harry Bernard reste à la surface des choses. Sa psychologie est en superficie, médiocre en étendue d'ailleurs. Ce n'est pas du Jack London [...]

Il semble que ce sont surtout les moyens d'expression qui manquent à l'écrivain. Celui-ci sait mieux construire un roman qu'une phrase. Là est sa faiblesse. Chez lui, jamais rien de pathétique, pas de frémissement, pas de nerfs. Son style court, haché qu'on ne lit que par respiration saccadée, nous essouffle sans nous soulever. [...]

Je me figure aisément que pour cet écrivain sympathique, le français est une langue apprise, c'est-à-dire une langue acquise par étude tardive plutôt que par l'éducation première. Je m'explique mieux par là, la course laborieuse et la composition illogique de maintes phrases ainsi que le sens curieux donné à certains vocables.

Les trois recensions suivantes demeurent, dans l'ensemble, positives: malgré ses défauts, l'œuvre reste plaisante. Dans *Mon Magazine*⁵⁰, Jules-Ernest Larivière, s'il remet en question le traitement de la psychologie féminine, conclut, malgré tout, que «c'est du vécu, du vrai et du vivant» et que *Juana* marque un progrès important par rapport aux romans précédents. Donatien Frémont qui, rappelons-le, a commenté le roman, le résume plus qu'il ne le critique. Rédacteur de *La Liberté*⁵¹ au Manitoba, il retient que l'œuvre a le mérite «de faire connaître l'Ouest canadien». Raphaëlle dans *L'Action populaire*⁵² trouve qu'«il y a de l'âme dans ce roman!».

50. Jules-Ernest Larivière, «Un nouveau roman d'Harry Bernard», *Mon Magazine*, novembre 1931, p. 3 et 34.

51. Le Liseur [pseudonyme de Donatien Frémont], «*Juana, mon aimée* par Harry Bernard», *La Liberté*, 4 novembre 1931.

52. Raphaëlle [pseudonyme], «*Juana, mon aimée*, roman par Harry Bernard», *L'Action populaire*, 5 novembre 1931.

Toutefois, un pavé remet en question ce bilan plutôt positif. Il est lancé par Lucien Parizeau dans *La Patrie* du 7 novembre. Sarcastique, il écrit :

M. Bernard a écrit, avec Juana, mon aimée, une de ses œuvres les plus lisibles. Son régionalisme y sent moins la bibliothèque que celui de ses autres ouvrages. [...] Les naïvetés y sont des perles que je n'ôterais pas si j'étais à la place de l'auteur. Ainsi je ne sais rien de plus gai que cette réflexion d'un «journaliste» sur l'argent, roi du monde: «Je n'avais jamais tant possédé de ce vil métal». Y a une limite à tout, Harry⁵³.

Près d'un mois après sa sortie, le roman n'a reçu que les recensions présentées jusqu'à maintenant. Bernard a bien conscience que les critiques influents, à l'exception de Harvey, n'ont encore rien écrit à son sujet et qu'ils attendent de connaître quelle sera l'opinion dominante. Inquiet, il s'en ouvre non seulement à DesRochers⁵⁴, mais également à Claude-Henri Grignon : «Les critiques vraies, hors Harvey, n'ont rien dit. On dirait que la plupart cherchent à prendre le vent⁵⁵.»

Un point tournant : l'entrée en scène de Claude-Henri Grignon

Suivant la recommandation de son ami DesRochers, Bernard a rendu visite à Grignon, à sa résidence de Sainte-Adèle, le 25 octobre⁵⁶. Quelques semaines plus tard, le 12 novembre, il reçoit une lettre dans laquelle Grignon lui témoigne toute son admiration pour *Juana* et l'informe qu'il publiera prochainement un article en ce sens⁵⁷. Cette lettre éclaire bien le rôle de Grignon, alias Valdombre, dans le système des critiques relatives au roman.

53. Lucien Parizeau, «Sur deux livres», *La Patrie*, 7 novembre 1931, p. 17.

54. H. B. à A. D., 6 novembre 1931, *Conversation*, p. 233.

55. H. B. à Claude-Henri Grignon, 16 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

56. H. B. à A. D., 27 octobre 1931, *Conversation*, p. 222.

57. Claude-Henri Grignon à H. B., 12 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001. Ajoutons que le 16 novembre, Bernard l'informe, non sans arrière-pensée, que Dantin partage son enthousiasme; H. B. à Claude-Henri Grignon, BAnQ, 298/011/001.

Mon cher Bernard,

Je viens de lire votre Juana qui est une sacrée belle chose. Je dois vous dire tout de suite sans phrases et sans génuflexions que c'est à peu près la seule œuvre importante et réellement artistique que vous ayez écrite. Je sais ce que je dis. Votre roman il marche en maudit, et là où les critiques distraits et pince-sans-rire n'ont vu que Juana et ses courses folles dans les prairies; moi, sans me vanter j'ai vu autre chose que ça. Aussi ai-je écrit un article sacrément exalté à ce sujet que je viens d'envoyer à Asselin⁵⁸. J'ose espérer qu'il le publiera tel quel, malgré la botte formidable que j'applique avec force à M. Jean Béraud de LA PRESSE et à de certains «retours d'Europe». J'y suis allé de mon humeur coutumière; et j'y trouve des idées qui vont ébranler les vieilles colonnes de notre abrutissement national. J'ai lu cet article à Pelletier⁵⁹ qui l'a trouvé bien, et mieux peut-être. Il ne partageait pas d'abord mes vues, mais l'article paraît l'avoir convaincu, car j'apporte des preuves à l'appui de mon argumentation en votre faveur.

Votre Juana m'étonne d'abord par la couleur locale et cette couleur est fournie par votre style imagé, rapide quand même qui la sert si victorieusement. Votre Lucienne est un rêve, comme écriture, et la compagne de Lebeau. C'est très beau et presque parfait en plusieurs endroits. Surtout le dialogue qui suit le retour de Madame Lebeau. C'est épatant. Quel naturel! Je ne viens pas vous flatter, Bernard. C'est contre mes habitudes. Mais je

58. Olivar Asselin, rédacteur en chef du quotidien montréalais *Le Canada* où Grignon publiera effectivement son article.

59. Il s'agit ici d'Albert Pelletier, critique influent et redouté, et non de Georges Pelletier rédacteur en chef du *Devoir*. Notaire de formation, il occupe le poste de registraire adjoint au Bureau d'enregistrement de la ville de Montréal et collabore régulièrement à *La Revue moderne* et au quotidien *Le Canada*.

profite de votre livre pour vider bien des querelles et des différends⁶⁰. Il était temps. N'allez pas croire surtout que votre visite a pu agir sur moi et faire pencher ma plume par sympathie. Rien de ça. Je persiste à dire que c'est le premier roman réel et réellement écrit que vous ayez écrit. Je dis même que c'est là le seul roman canayen, écrit par un Canayen. Pelletier n'a pas dit le contraire. J'attends les autres avec un fanal. Dans mon livre de critiques qui paraîtra au cours de l'hiver, je reproduirai (mais avec plus de citations) l'article que je viens d'adresser à M. Asselin qui se fera un plaisir et une justice de publier car il vous admire.

Vous n'êtes pas seulement un travailleur, vous êtes un créateur, et votre Juana est une sacrée belle fille, je vous le répète en vous tendant les mains,

Valdombre.

Mentionnant à deux reprises sa discussion avec Pelletier, Grignon souligne de belle façon le rôle des propos informels entre certains critiques littéraires de l'époque. À son domicile rue Saint-Hubert, Pelletier invite⁶¹ les DesRochers, Grignon et autres pour s'entretenir de la valeur des œuvres littéraires du jour⁶². Non seulement Grignon et Pelletier ont discuté du roman, mais la correspondance nous apprend que Pelletier et DesRochers, dès la fin d'octobre, en ont aussi débattu à leur tour : «Pelletier s'accorde à dire que ton *Juana* est ton meilleur livre, et de beaucoup, bien que la dédicace matamore le pique un peu au vif⁶³.» Cela dit, on apprendra plus tard que Pelletier n'a pas beaucoup

60. Grignon avait détesté les *Essais critiques* que Bernard avait publié en 1929 et il ne s'était pas gêné pour le faire savoir dans une longue recension reproduite dans son ouvrage *Ombres et clameurs*.

61. Voir Saint-Jacques et Robert, *La vie littéraire au Québec*, p. 171-172.

62. Au sujet de ces rencontres informelles, voir les lettres de A. D. à H. B., les 21 avril 1930, 16 septembre 1930 et 5 février 1931, *Conversation*, p. 99, 125 et 178.

63. A. D. à H. B., 27 octobre 1931, *Ibid.*, p. 223. Cette dédicace que Pelletier a trouvée irritante en ouverture de roman est reproduite à la page suivante.



Figure 8.4 Une dédicace en page 8 du roman qui a fait croire à plusieurs que le narrateur était l'auteur du livre.

apprécié *Juana*. Les avis de DesRochers et de Grignon l'ont-ils incité à se taire provisoirement, lui qui pourtant s'était rapidement lancé dans la bataille en écorchant *La ferme des pins*, dans *La Revue moderne*⁶⁴ dès janvier 1931 (le roman avait été mis en vente le 20 novembre) et en faisant de même avec un autre roman de Bernard, *Dolorès*⁶⁵, sorti à la mi-novembre 1932, et qu'il égratigne à nouveau, six semaines plus tard?

Ne négligeons pas ces discussions de salon, ces débats privés que la correspondance éclaire, bien timidement toutefois. Grignon en est d'ailleurs fort conscient et quand il réunit, en 1933, ses critiques sous le titre *Ombres et clameurs*, il affirme que Bernard est dans «les journaux, dans les revues, dans les salons, partout du premier janvier au trente-et-un décembre⁶⁶».

64. Albert Pelletier, «La ferme des pins par M. Harry Bernard», *La Revue moderne*, 12 année, no 3 (janvier 1931), p. 10.

65. Albert Pelletier, «Dolorès d'Harry Bernard», *Le Canada*, 27 décembre 1932, p. 2. Sur un autre plan, il faut savoir que Grignon, tout en proposant une liste de corrections et de remarques, avait également beaucoup apprécié *Dolorès* lorsque Bernard lui avait soumis son manuscrit à la fin juillet 1932; voir la lettre non datée de Grignon [14 août 1932] à H.B., BAnQ, 298/010/013.

66. Grignon, *Ombres et clameurs*, p. 174-175.

La lettre de Grignon livre fidèlement le contenu de son compte rendu qui paraît finalement le 18 novembre à la une du quotidien *Le Canada*. Il y ajoute en outre une phrase qui contribuera au succès en librairie de *Juana* : «Voilà un grand livre moral, lequel par la crise économique terrible que nous traversons, devrait être dans toutes les maisons, devrait être lu autour de la table familiale, pour le plus grand bien des ouvriers et des cultivateurs⁶⁷ .»

À coup sûr, le sens du vent était cette fois donné, le discours dominant⁶⁸ du système critique jusqu'au prix David était mis en place et ce n'est pas la remarque somme toute anodine d'Asselin qui lui reproche d'avoir fait «plonger» les rats musqués qui y changera quoi que ce soit⁶⁹. Profitant de la sortie de presse matinale du *Canada*, Parizeau réagit le jour même⁷⁰ à la critique que lui a subtilement adressée Grignon dans son compte rendu. En fait, non seulement Grignon y tenait des propos dithyrambiques sur *Juana*, mais il prenait la défense de l'œuvre en s'attaquant à ceux qui l'avaient critiquée. Et sa charge a eu de l'effet, car Parizeau met maintenant de l'eau dans son vin, tout en cherchant à ne pas perdre la face :

Que M. Bernard ait écrit, avec Juana, mon aimée, son meilleur roman, il ne se trouvera personne pour le nier; et cet excellent Valdombre se bat contre des moulins à vent quand il promène sa colère au nez des lecteurs. La sagesse lui conseillerait d'enfourcher, de temps en temps, l'âne de Panc[h]o. Il tempête, à tort, contre

67. Valdombre, «Le dernier roman de M. Harry Bernard, *Juana mon aimée*», *Le Canada*, p. 9. Sa recension sera reprise dans *La Survivance*, le 16 décembre 1931.

68. À propos de l'importance du discours dominant dans la réception critique, voir Chartier, *L'émergence des classiques*, p. 29-31.

69. Olivar Asselin, «À propos de rat musqué», *Le Canada*, 18 novembre 1931, p. 1. Selon Asselin, Bernard aurait fait une erreur en décrivant les rats musqués qui plongent dans l'eau, ce qui avait amené Grignon, piqué par cette remarque disgracieuse d'Asselin, à s'en enquérir auprès de Bernard; voir Claude-Henri Grignon à H. B., 20 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

70. Lucien Parizeau, «Une prière : à un critique sans pitié», *La Patrie*, 18 novembre 1931, p. 17.

cette phrase que j'ai écrite (je sais qu'il s'adresse à votre serviteur) : «M. Bernard a écrit son œuvre la plus lisible». Si mon ami n'avait point perdu le sens des mots il saurait peut-être que lisible n'est pas péjoratif. Je me soucie peu d'être français; mais je voudrais encore moins emprunter à Cicéron ou aux chargés de publicité la manie des superlatifs. C'est rendre un mauvais service à M. Bernard que de l'inviter, même en esprit, à un concubinage gourmand avec les chefs-d'œuvre. Tout le monde qui sait lire félicitera l'auteur de Juana d'avoir écrit, non pas une œuvre excellente par la vérité de l'inspiration et la correction de la langue, mais un roman plus intéressant que tous les autres romans de notre littérature, à l'exception de la Pension Leblanc⁷¹.

Dès le 20 novembre, Grignon réécrit à Bernard afin de lui souligner la belle publicité que ses échanges avec Parizeau ont provoquée. «Vous devez être heureux : la bataille est engagée autour de votre *Juana*, et ces coups de sabre et ces décharges de balles vont vous faire une publicité épatante⁷².» Sachant que Pelletier n'a encore rien publié, Grignon souhaite le voir entrer dans la bataille. «Tant mieux. C'est ce que je souhaite», ajoute-il, «et ne céderai pas d'un pouce⁷³.» Mais Pelletier reste silencieux encore dix mois.

De son côté, Bernard s'active pour promouvoir son œuvre. Début novembre, il l'inscrit pour le prix d'Action intellectuelle. Le 4, il le soumet aux Éditions Bernard Grasset afin de lancer une édition en France⁷⁴. Mais, le 18 novembre,

71. Moins de deux ans plus tard, Parizeau profitera d'un compte rendu d'*Ombres et clameurs* de Grignon pour écrire des choses terribles sur *Juana* : «Mais quelque admiration que j'éprouve pour le lyrisme impérieux de Grignon, quelques-uns de ses jugements critiques me dépassent. Son éloge de *Juana, mon aimée*, serait une embardée d'aveugle si ce n'était en vérité la poésie qu'un excessif a jeté dans un ouvrage médiocre dont les personnages vivent en automates, suivant un déterminisme arbitraire.» («Ombres et clameurs, discours critiques de Claude-Henri Grignon», *Le Canada*, 18 mai 1933, p. 2).

72. Claude-Henri Grignon à H. B., 20 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

73. *Ibid.*

74. H. B. à Bernard Grasset, 4 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

l'éditeur refuse. «Il est de règle stricte pour nous de ne jamais réimprimer un livre qui a déjà été mis en vente⁷⁵.» Le même jour, il prend le soin d'enregistrer ses droits d'auteur à Ottawa. Deux jours plus tard, il reproduit en première page du *Courrier* de larges extraits de la recension de Grignon avec en sous-titre : «Une magnifique appréciation critique de Valdombre..⁷⁶ ».

Ayant reçu de Joseph-Marie Melançon, alias Lucien Rainier, une lettre le félicitant de *Juana* malgré quelques tournures grammaticales incorrectes⁷⁷, Bernard profite de l'occasion pour lui mentionner, le lendemain 23 novembre : «Cela ne me fâche pas qu'on m'indique mes fautes. Au contraire, j'essaie toujours de faire mon profit des critiques qui me sont adressées. Ainsi, dans les circonstances, je vous serais reconnaissant de bien me préciser ce que vous m'indiquez dans votre lettre⁷⁸.» Même si le livre se vend bien⁷⁹, Bernard n'envisage pas encore une réimpression, mais souhaite corriger ses erreurs «dans une autre édition, – si jamais, – ...⁸⁰». Dès le 26 novembre, Rainier lui transmet ses notes comportant une vingtaine de corrections et termine humoristiquement par «ALLEZ EN PAIX ET NE PÉCHEZ PLUS⁸¹». C'est seulement quelques mois plus tard, soit après que Lévesque a fait réimprimer le

75. Pierre Tisne à H. B., 18 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

76. Cette deuxième version, qui n'avait pas besoin d'être expurgée de ses passages négatifs, est très semblable à la première.

77. Joseph-Marie Melançon à H. B., 22 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

78. H. B. à Joseph-Marie Melançon, 23 novembre 1931, BAnQ, fonds de Sœur Marie-Henriette-de-Jésus, MSS17/03. C'est grâce aux transcriptions de certaines des lettres de Melançon par sœur Marie-Henriette-de-Jésus que nous avons pu reconstituer une partie de leurs échanges. Voir aussi Sœur Marie-Henriette-de-Jésus, *Un ami intime de Nelligan, Lucien Rainier (abbé Joseph-Marie Melançon) : L'homme et l'œuvre*, Montréal, Éditions du Lévrier, 1966.

79. Selon un communiqué publié par *Le Bien public* en 1947 à la suite d'une nouvelle édition de *Juana*, l'édition originale de 1931 se serait écoulée en deux mois, ce qui nous paraît exagéré; «*Juana, mon aimée* par Harry Bernard», 17 avril 1947, p. 5.

80. H. B. à Joseph-Marie Melançon, 23 novembre 1931, BAnQ, fonds de sœur Marie-Henriette-de-Jésus, MSS17/03.

81. Joseph-Marie Melançon à H. B., 26 novembre 1931, BAnQ, 298/011/001.

roman à 1 000 exemplaires, le 25 mai 1932, qu'on peut constater que l'auteur a tenu compte de presque toutes les remarques de Rainier.

Grignon n'a pas terminé son travail de promotion de *Juana*. Sont-ce les conversations avec Pelletier ou le compte rendu fort mitigé de la revue des étudiants de l'Université de Montréal, *Le Quartier latin* à la fin novembre qui l'incitent à remonter aux barricades⁸²? Nous ne le savons pas. Empruntant un autre pseudonyme, Des Esseintes, il fait paraître, au début janvier 1932, un autre long texte dithyrambique dans *La Revue populaire* dans lequel il se cite lui-même en empruntant un passage à Valdombre : «*Juana mon aimée* est une envoûtante figure et elle ne déparerait point la galerie maintenant célèbre où domine *Maria Chapdelaine*⁸³». Les ennemis de *Juana* n'ont qu'à bien se tenir, tandis que Bernard, bien évidemment, reproduit l'article le 8 janvier dans *Le Courrier*⁸⁴.

Par la suite, au cours des premiers mois de 1932, au moins huit comptes rendus favorables paraissent. Les Hébert⁸⁵, Bruchési⁸⁶, Dantin⁸⁷, Roy⁸⁸ et Thomas-

82. Vigilantia, «*Juana, mon aimée*», *Le Quartier latin*, 26 novembre 1931, p. 6. En tout état de cause, ce n'est certainement pas le seul compte rendu publié en décembre qui aurait pu l'inciter à reprendre du collier, car celui que signe Georges-Émile Marquis dans *Le Terroir* reste fort positif, tout comme celui que Frémont reprend et développe dans *La Liberté* du 28 novembre.

83. Des Esseintes, «*Juana, mon aimée*, roman par Harry Bernard», *La Revue populaire*, janvier 1932, p. 50.

84. Voir en page 1.

85. Maurice Hébert, «Au tournant romanesque de nos lettres», *Le Canada français*, vol. 19, no 5, janvier 1932, p. 371-383.

86. Jean Bruchési, «Dans le monde des lettres. Trois romans», *La Revue moderne*, février 1932, p. 16-17. Bernard le remercie d'ailleurs de cette recension dès le 3 février, H. B. à Jean Bruchési, BAnQ, 298/044/005.

87. Louis Dantin [pseudonyme d'Eugène Seers], «*Juana, mon aimée*, Roman de M. Harry Bernard», *L'Avenir du Nord*, 26 février 1932, p. 1 et 2.

88. Camille Roy, «*Juana, mon aimée*», *L'Enseignement secondaire au Canada*, mars 1932, p. 456-463.

Marie Lamarche⁸⁹ y ajoutent leur grain de sel. Même Robert Rumilly y trouve quelques qualités⁹⁰. Comme l'indique Dantin dans son compte rendu :

Tout semble avoir été dit sur ce livre, et avec un accord qu'atteint rarement la critique. Quand on voit opiner du même bonnet M. Jean Bruchési et M. Claude Grignon, et des jugements identiques jaillir de cerveaux si divers, on peut se dire que la vérité objective est enfin sortie de son puits et s'est montrée splendidement.

En route vers le prix David

Tout en composant *Dolorès*, un nouveau roman dont Séraphin Marion dira plus tard qu'elle est la sœur jumelle de *Juana*⁹¹, Bernard accumule les bonnes nouvelles. À la fin d'avril 1932, il remporte un prix d'Action intellectuelle dans la section littérature pour *Juana*⁹². C'est le sixième prix que lui décerne l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française et la somme versée est une gracieuseté du journal *La Presse*. Sans doute espère-t-il remporter un prix David dont la date de clôture est le 1^{er} mai⁹³ et où sont inscrits, depuis janvier, ses deux derniers romans⁹⁴.

89. Thomas-Marie Lamarche, «Harry Bernard. *Juana, mon aimée*», *Revue dominicaine*, février 1932, p. 124-125. On notera que le responsable de cette publication, son homonyme, le père Marc-Antonin Lamarche, s'est excusé auprès de Bernard de la parution tardive de cette recension, ce qui souligne une certaine complicité entre eux; Marc-Antonin Lamarche à H. B., 7 janvier 1932, BAnQ, 298/011/001.

90. Robert Rumilly, «La vie littéraire. *Juana, mon aimée*», *Le Petit Journal*, 7 février 1932, p. 4. Notons que Bernard avait été prévenu par Rumilly de la publication prochaine de cette recension dans une lettre du 17 janvier 1932; voir Robert Rumilly à H. B., BAnQ, 298/047/011.

91. Voir Séraphin Marion, «Deux nouveaux romans», *Revue de l'Université d'Ottawa*, avril-juin 1933, p. 229-244. Malgré un titre trompeur, Marion s'intéresse dans ce compte rendu à trois livres, soit *Juana*, *Dolorès* et *Au cap Blomidon*.

92. «Les lauréats des prix d'Action intellectuelle», *Le Devoir*, 28 avril 1932, p. 8.

93. Albert Lévesque, «Le Prix David (1930-31)», *Almanach de la langue française*, 1932, p. 251.

94. H. B. à Albert Lévesque, 15 janvier 1932, BAnQ, 298/046/014.

Ayant épuisé son inventaire et devant le succès critique du roman, Lévesque décide, en mai, de lancer une nouvelle édition et imprime donc 1 000 autres exemplaires aux presses du *Courrier*. Si l'on en juge par le nombre de livres publiés cette année-là, le monde de l'édition québécoise, malgré la crise économique, ne se porte pas aussi mal qu'on aurait pu le penser. Comme le soulignent Saint-Jacques et Robert, en ce qui a trait à la production littéraire, «les effets de la crise économique se font finalement sentir [...] après 1933⁹⁵». Non seulement on réédite le roman, mais Bernard, sans doute avec l'aval de Lévesque, autorise, à partir du mois de mai, sa reproduction intégrale dans *Mon Magazine*⁹⁶. Toutefois, les difficultés financières de la revue interrompent le projet et le numéro de juillet, qui aurait dû contenir le dernier tiers du roman, ne sera jamais publié.

Le succès de *Juana* est tel que *La Presse*, peut-être informée de la mésaventure de *Mon Magazine*, demande à Bernard, le 14 juin, son autorisation pour insérer *Juana* en feuilleton dans le quotidien⁹⁷. Compte tenu de la publicité ainsi apportée au roman, le journal estime inutile le versement d'une compensation financière.



Figure 8.5 En mai 1932, *Mon Magazine* reproduit le début du roman, y compris la fameuse dédicace.

95. Saint-Jacques et Robert, *La vie littéraire au Québec*, p. 221-222.

96. Cela s'explique peut-être par le fait qu'un des artisans de cette revue est Jules-Ernest Larivière, critique littéraire et connaissance de longue date de Bernard.

97. Oswald Mayrand à H. B., 14 juin 1932, BAnQ, 298/011/002.

Il nous souvient que MARIA CHAPDELAINÉ de Louis Hémon, provoqua un immense intérêt au Canada, du jour où La Presse le publia dans des conditions à peu près semblables à celles que je vous propose pour votre ouvrage. Bernard Grasset, propriétaire des droits d'auteur de MARIA CHAPDELAINÉ, consentit volontiers à nous laisser publier gratuitement le chef-d'œuvre de Louis Hémon, en considération de ce que lui vaudrait la publicité de La Presse.

Mécontent de l'offre, Bernard refuse la proposition : «Je proteste de toutes mes forces contre votre manière de faire, qui est une véritable exploitation de l'écrivain canadien⁹⁸.» Selon lui, c'est une question de principe⁹⁹, bien plus qu'une question d'argent, car il demande habituellement 25\$ pour la publication en feuilleton d'une de ses œuvres¹⁰⁰.

L'intervention décisive d'Albert Pelletier

Dans le concert de louanges en faveur de *Juana*, Pelletier décide de retenir sa critique jusqu'au dévoilement des prix David le 19 septembre. [Cette critique percutante](#), s'il en est une, paraît finalement, trois jours après la parution du nom des lauréats, dans *Le Bien public*. Un texte de présentation très accrocheur de Clément Marchand précède la recension¹⁰¹.

98. H. B. à Oswald Mayrand, 22 juin 1932, BAnQ, 298/011/002.

99. Un an plus tard, Bernard consentira à faire paraître *Juana* sous forme de feuilleton du 23 mars au 8 juin 1933 dans *Le Bien public*. Officiellement le journal aurait versé 25\$ à l'auteur, mais dans les faits, Bernard avait exempté l'hebdomadaire de ce paiement.

100. Comme il le précise à Clément Marchand du *Bien public* dans une lettre du 17 mars 1933, fonds Clément-Marchand. De son vivant, Clément Marchand avait bien voulu nous fournir une copie de toute sa correspondance avec Harry Bernard.

101. La présence de deux erreurs dans ce texte (le nombre de prix David remporté par Bernard et la date de parution de *Juana*) indique clairement que Bernard n'a pas été consulté pour cette démarche.

La critique en général fut laudative pour ce dernier-né de M. Bernard. En raison, Juana, mon aimée est une réalisation. Cependant M. Albert Pelletier, auteur de Carquois, a sourcillé malicieusement avant de se découvrir. Il nous communiqua en août une magistrale analyse de Juana avec note de ne la publier qu'après l'attribution du Prix David. Ce qui prouve que toute idée de nuire est absente de lui. La présente critique s'avère sarcastique, violente mais «RAISONNABLE» par-dessus tout (Albert Pelletier a vécu dans l'Ouest canadien). De nos romanciers canadiens, seul Harry Bernard, croyons-nous, est assez fort pour résister à de tels coups de bélier, sans cracher le sang¹⁰².

Dans ce texte sarcastique et dévastateur, Pelletier confirme, dès la première ligne, le rôle-clef joué jusqu'alors par Grignon. Afin de rendre compte de l'ampleur et de la dureté de ses remarques – qui insistent longuement sur les invraisemblances des situations et des attitudes des personnages et sur la méconnaissance des plaines de l'Ouest canadien –, citons-en quelques extraits :

Quand Valdombre veut rendre un service, il a au moins assez de talent pour réussir. Le grelot qu'il attachait à Juana, «mon aimée» entraîna tout le troupeau de nos critiques de bergerie. [...] Tous [...] arrivent à Juana les yeux accrochés aux étoiles et le crâne éclatant d'admiration. C'est que ce grand lyrique, Valdombre, leur a insufflé l'extase! Il les a tous hypnotisés!

[...]

La Saskatchewan [c']est [...] presque aussi loin que la lune, et voilà pourquoi Juana, mon aimée est un si beau roman. Malheureusement, je connais la Saskatchewan de ce temps-là. [...] Juana perd beaucoup de son charme et me paraît un livre bien inférieur au précédent roman d'Harry Bernard, La ferme des pins.

102. Clément Marchand, «Juana, mon aimée, d'Harry Bernard : note de la rédaction», *Le Bien public*, 22 septembre 1932, p. 3.

[...]

[Bernard] déclare que tout le monde s'est trompé, que «la plaine est extrêmement diverse». (Et il ne note même pas, la littérature gouvernementale n'en faisant pas mention, les rouges, hauts, bien visibles greniers des coopératives qui balisent partout les voies ferrées!) Mais il est encore plus fantaisiste. «Des lacs nombreux apparaissent, vert-bleu ou gris d'argent, dans le lointain...» Mon cher Bernard, ce ne sont pas des lacs que vous avez vus, c'est le mirage, phénomène bien remarquable dans la Prairie, dont vous ne dites pas un mot!

[...]

Je résume mes impressions. Harry Bernard possède un grand défaut d'observation et de style. Qu'il s'agisse de caractères, d'une intrigue, d'un milieu, il n'en aperçoit pas l'ensemble ni, c'est entendu, l'apparence artistique, l'effet total. De là ces invraisemblances des personnes et de leur histoire, ces généralisations ou ces morcellements, outrés jusqu'à la destruction de la vérité, des lieux où on les fait vivre. De là aussi cette maigreur générale du style. La sensibilité et l'imagination de l'auteur s'avèrent myopes.

[...]

De plus, parce qu'il ne voit que par alinéas ou par pages, il ne remarque pas que l'ensemble du récit manque de chaleur, que Raymond Chatel se montre vraiment trop à court de lyrisme. Défaut d'autant plus remarquable, pourtant, qu'il s'agit d'un roman d'amour, et que ce roman est écrit à la première personne.

En taillant en pièces les arguments des partisans de *Juana*, obnubilés par le caractère exotique de la Saskatchewan, et en calculant bien sa sortie, Pelletier va rapidement imposer un nouveau point de vue qui, depuis, est resté sans appel. Ainsi, deux semaines plus tard, son article est repris intégralement dans *La Revue de Granby*, accompagné d'un titre plus qu'évocateur «Un

mauvais quart d'heure pour *Juana, mon aimée*»¹⁰³. Collaborateur régulier au *Canada*, Pelletier va également y publier sa critique de *Juana* à la fin de novembre¹⁰⁴. Un nouveau discours dominant allait dorénavant s'installer.

Prévenu de sa parution, Bernard prend connaissance de cette critique dévastatrice. En effet, Marchand, dans une lettre du 8 septembre, lui mentionne qu'il a tenté, en vain, de convaincre Pelletier de changer d'idée. «J'ai rendu visite à Pelletier. Il m'a lu sa critique sur *Juana*. Il n'est pas permis de lui ôter sa manière de voir. [...] Il a gardé sa copie. Il ne veut pas la publier avant l'attribution du prix David. Crainte de t'ôter des chances. Pouf! Je te ferai tenir une copie de cette critique avant de la publier, si toutefois je m'y décide»¹⁰⁵.

On ne connaît pas la réaction de Bernard après l'intervention de Pelletier : la correspondance avec DesRochers se fait plus rare à ce moment-là tandis que celle avec Marchand reste muette sur le sujet¹⁰⁶. Une lettre de Harvey au début d'octobre, soit après la publication de la critique de Pelletier, n'y fait pas davantage allusion. Membre du jury du prix David, Harvey le félicite et lui fait une confidence intéressante au sujet des discussions qui se sont déroulées entre les membres du jury du prix David : «Mon cher ami, inutile de te dire que j'étais heureux de contribuer à te donner une récompense pour ton travail, surtout ton progrès. La discussion a porté entre toi et Desrosiers (*Nord-Sud*). Il manquait à ce dernier ce que tu possèdes : l'action»¹⁰⁷.

Le sort que connaîtra le roman par la suite est beaucoup moins reluisant. En effet, deux critiques paraissent en 1933. La première, de Parizeau, revient sur la recension de *Juana* faite par Grignon, que ce dernier a reproduite dans

103. Albert Pelletier, *La Revue de Granby*, 6 octobre 1932.

104. Albert Pelletier, *Le Canada*, 25 novembre 1932, p. 2 et 3.

105. Clément Marchand à H. B., 8 septembre 1932, 298/011/002.

106. «Tu me diras, écrit Marchand le 28 septembre, ce que la critique d'Albert Pelletier t'a causé d'émotions» (Clément Marchand à H. B., BAnQ, 298/046/020).

107. Jean-Charles Harvey à H. B., 5 octobre 1932, BAnQ, 298/011/002.

Ombres et clameurs. L'autre, signée K.C.K, paraît dans *Books Abroad* et se contente de ce commentaire : «too slight to be exciting¹⁰⁸».

Que dire de Lévesque qui, en 1934, dénigre *Juana*? En présentant succinctement les romans de Bernard, dans son *Almanach de la langue française*, il fait maintenant sienne l'évaluation de Pelletier : «Avec ses deux derniers romans [*Juana* et *Dolorès*], il s'est essayé dans le roman psychologique. Mais, là où il réussit le mieux, c'est dans la peinture de l'habitant canadien, et *La ferme des pins* est considéré à ce point de vue, comme son meilleur roman¹⁰⁹.» Reproduit intégralement dans [La Revue moderne](#) en



Figure 8.6 La page titre de *La Revue moderne* qui annonce la publication d'une version intégrale de *Juana, mon aimée*.

108. K.C.K, «Harry Bernard, *Juana mon aimée*», *Books Abroad*, vol. VII, p. 58.

109. Albert Lévesque, *Almanach de la langue française*, 1934, Montréal, Éditions Albert Lévesque, p. 70.

en mars 1936, le roman est finalement réédité en 1947; quelques autres recensions paraissent ensuite, sans être très favorables¹¹⁰.

Il convient maintenant de tirer quelques observations du parcours du roman. Se confiant à Louis Dantin, DesRochers disait à propos de Bernard : «Il commence simplement à s'apercevoir que l'affaire du romancier, c'est de conter une histoire intéressante et non pas de faire le travail de vicaire¹¹¹.» *Juana* marque assurément un point tournant dans la carrière du romancier, qui s'éloigne enfin des romans à thèse.

Le principal intérêt du roman réside peut-être dans sa narration au JE et le monologue intérieur qui permet l'abandon du narrateur omniscient. En proposant cette structure narrative, encore peu connue au Canada français, Bernard donne un peu d'air au champ littéraire sclérosé par les romans didactiques. En ce sens, *Juana* marque une étape dans l'évolution de la littérature d'ici¹¹². Sans qu'on puisse l'associer aux deux courants qui commencent à transformer le champ littéraire au début des années 1930¹¹³, soit les romans de la «jeune génération» publiés par Lévesque et le renouvellement régionaliste, *Juana* participe, à sa manière, à cette évolution.

Toutefois, force est d'admettre la place marginale consacrée à ce procédé narratif dans les recensions, de sorte que l'obtention du prix David ne lui en serait nullement redevable. En effet, plusieurs auteurs, les Parizeau, Lamarque, Frémont, Rumilly, n'en disent mot et, quand le sujet est abordé, ce n'est que fort brièvement, comme chez Pelletier. Si le procédé a déplu à Hains («Ah

110. Voir, par exemple, Émile Bégin, «Notes de lecture : *Juana, mon aimée*», *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 27, no 2 (décembre 1947), p. 145-146; Berthelot Brunet, «Monsieur Harry Bernard et son androgyne», *Le Canada français*, 14 octobre 1947, p. 5.

111. A. D. à Louis Dantin, 16 novembre 1931, *Une émulation*, p. 385.

112. Jean-Paul Lamy, «*Juana, mon aimée*, roman de Harry Bernard», dans Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec, t. II : 1900 à 1939*, p. 615.

113. Voir Saint-Jacques et Robert, *La vie littéraire*, p. 398-402.

cette manie de monologue intérieur, ce qu'elle peut être rosse parfois!)), et si Hébert demeure dubitatif en le décrivant comme une «technique moderne, mais réfléchie», il a plu à Grignon, qui le présente comme un procédé «que la plupart des romanciers modernes ont accepté». Mal compris, le procédé en déroute quelques-uns. Ainsi, Camille Roy hésite à croire que le récit soit purement fictif : c'est «une histoire qui ne lui est peut-être pas arrivée».

Un roman n'est jamais l'œuvre d'une seule personne. Mentors et amis y participent, plus ou moins discrètement, et mettent l'épaule à la roue à des degrés divers. Alfred DesRochers a joué un rôle-clé dans le succès de *Juana*, et cela à plus d'un titre. Non seulement commente-t-il à deux reprises le manuscrit, mais il est à l'origine de la visite décisive – et sans doute calculée – que Bernard fait à Grignon. C'est encore lui, sans doute, qui mentionne le nom de Rainier, avec qui il correspond assidûment depuis des années et dont il ap-précie la sincérité des remarques¹¹⁴. Il a aussi défendu le roman dans les salons où Bernard brille par son absence. Ces salons sont, dans le domaine privé tout autant que la correspondance, des lieux où se développe la critique. Outre le poète de Sherbrooke, il faut mentionner l'intervention non mesurable de Claude Melançon et celle, limitée, de Groulx et de Frémont.

Comme le montre la correspondance de Bernard, le domaine privé du système critique reste indissociable des recensions publiées même si *Juana*, à l'instar des autres romans de cette époque, fait l'objet de nombreux comptes rendus signés par presque tous les principaux ténors de l'époque. À ce chapitre, retenons l'influence de Grignon, qui a insufflé une direction à la critique, comme il le fera d'ailleurs pour *Menaud, maître-draveur*¹¹⁵. Pendant dix mois, son point de vue s'impose comme le discours dominant sur l'œuvre au point peut-être de faire taire temporairement Pelletier.

114. Commentaire personnel de Richard Giguère livré au téléphone le 5 janvier 2015.

115. Chartier, *L'émergence des classiques*, p. 119.

Force est de constater, en mettant un terme à cet exercice qu'un prix David n'est pas nécessairement une garantie de passer à l'histoire, et *Juana* en constitue une belle preuve. Malgré ses qualités, son côté novateur et tous les efforts de Bernard pour faire connaître son roman, *Juana* a disparu des livres d'histoire littéraire. On peut penser que les raisons réelles de cette gloire éphémère sont à chercher du côté de l'intervention calculée et percutante de Pelletier. Reprise par deux journaux et incontestée par la suite, sa critique semble avoir joué un rôle décisif au point de devenir LE discours dominant sur l'œuvre. Comment «résister à de tels coups de bélier, sans cracher le sang»,», écrivait Marchand. Pelletier, non sans raison peut-être, aurait beaucoup contribué à écarter *Juana* des œuvres marquantes des années 1930.

SPECTACLES DE VARIÉTÉS ET ARRIVÉE DE LA TÉLÉVISION À SAINT-HYACINTHE, 1950-1968¹

Parmi les sujets encore peu abordés en histoire culturelle au Québec, il y a assurément celui des spectacles de variétés². Que des spectacles aussi courus aient fait l'objet de si peu de recherches pourra encore étonner. Divertissements populaires, les numéros de variétés³ peuvent être associés à deux genres d'art de la scène qui ont été grandement influencés par la pratique étatsunienne : le théâtre burlesque⁴ qui remonte au XIX^e siècle et le cabaret qui connaît son apogée à Montréal au cours des années 1940⁵.

1. Ce texte a été publié en 2019 dans la revue *MENS, Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, volume XVIII, no 1, automne 2017, p. 83-110.

2. *Le Traité de la culture*, par exemple, ne compte aucun article sur le sujet bien qu'il dédie quatre chapitres aux arts de la scène, soit les institutions (chap. 39), le théâtre (chap. 40), la danse (chap. 41) et le cirque (chap. 42); voir Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, IQRC et Presses de l'Université Laval, 2002, p. 739-798.

3. Selon *Le Dictionnaire historique de la langue française* : «En 1790 est créé le Théâtre des Variétés de Mme Montansier, dont le répertoire "varié", était surtout composé de vaudevilles; par extension, le mot désigne (1913) l'ensemble des activités de spectacle concernant un type de chansons, de spectacles comiques, etc. destiné à un large public», p. 2216.

4. Chantal Hébert a consacré son mémoire de maîtrise et sa thèse de doctorat à ce sujet; voir *Le burlesque au Québec. Un divertissement populaire*, Montréal, Hurtubise HMH, 1981 et *Le burlesque québécois et américain. Textes inédits*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989. Elle a également publié avec Gérard Thibault, *Chez Gérard : la petite scène des grandes vedettes, 1938-1978*, Sainte-Foy, Les Éditions spectaculaires, 1988. On pourra lire aussi l'article de Sylvain de Champlain, «Le burlesque au Québec. Pic-Pic, Pizzy-Wizzy, Swifty...», À *Rayons ouverts*, no 92, (printemps-été 2013), p. 13-15.

5. William Weintraub, *City Unique. Montreal Days and Nights in the 1940s and '50s*, Toronto, Robin Brass Studio, 2004 [1996]; Nancy Marelli, *Stepping Out : The Golden Age of Montreal Night Clubs, 1925-1955*, Montréal, Véhicule Press, 2004.

Ce genre de spectacle offre diverses performances tels des sketches, de la danse, du chant et, selon les besoins, des numéros de cirque et de magie. On peut les retrouver sur la scène d'une salle de cinéma et dans les hôtels. Dans ces derniers, ils adoptent la formule bien connue du cabaret, alors que dans un cinéma, ils peuvent relever du théâtre burlesque ou du vaudeville⁶. Pour éviter toute confusion, nous nous en tiendrons au concept de spectacle de variétés et, afin d'en prendre la mesure, nous examinerons parallèlement ceux produits dans les hôtels et dans les cinémas. D'autant plus que, comme on le verra, les artistes d'une certaine époque passent fréquemment d'un lieu à l'autre.

Bien que les connaissances sur le sujet demeurent modestes, on peut dégager deux caractéristiques : d'une part, elles décrivent des activités se déroulant à Montréal⁷ et, d'autre part, elles sont connues grâce aux récits livrés par ses principaux artisans. Ainsi, pour affirmer que le «théâtre burlesque» décline au cours des années 1950, on évoque la vente du Théâtre National de Rose «La Poutine» Ouellette, haut-lieu du théâtre burlesque montréalais, en 1953⁸ et celle, trois ans plus tard, du Radio-Cité, propriété de Jean Grimaldi⁹. D'autres témoignages¹⁰ vont dans le même sens comme ceux de Jacques Normand¹¹,

6. Sur cette question, voir Chantal Hébert, *Le burlesque au Québec*, p. 7-9.

7. Un autre exemple de ce «montréal-centrisme» du traitement de la culture est le volume XVI, no 1 de la revue *MENS*, paru à l'hiver 2017 et consacré à la «Vie musicale amateur, populaire et américaine à Montréal...». Cela dit, on y trouvera plusieurs références utiles dans la revue des études sur la musique montréalaise signée par Sandria P. Bouliane, voir «Vie musicale amateur, populaire et américaine à Montréal, 1918-1958», p. 7-14.

8. Rose Ouellette, *"La Poutine"*, Montréal, Éditions Québecor, 1983, p. 71-72.

9. Autrefois le théâtre Gayeté, le Radio-Cité deviendra La Comédie Canadienne; voir *Jean Grimaldi présente*, propos recueillis par Jacques Cimon et Philippe Laframboise, Montréal, René Ferron Éditeur, 1973, p. 73-77.

10. En plus de l'ouvrage cité à la note précédente, on pourra également lire «Jean Grimaldi, le "papa des artistes"», propos recueillis par Yves Beauregard, *Cap-aux-Diamants, la revue d'histoire de Québec*, no 35, 1993, p. 21-25.

11. Jacques Normand, *Les nuits de Montréal*, Montréal, La Presse, 1974.

célèbre animateur des cabarets de Montréal, de Juliette Petrie¹², de Jean Ralfa¹³, de Denise Émond¹⁴ (Ti-Mousse) et de Denise Filiatrault¹⁵.

Mis à part les travaux de Hébert, peu d'études se sont intéressées au sujet. Si on a pu dresser un portrait d'ensemble des spectacles de la *Main*¹⁶, les recherches sur les cabarets sont rares. Robert Aird avait, certes, effleuré le sujet dans son étude sur l'évolution du monologue¹⁷, mais il a fallu attendre Luc Bellemare pour qu'une recherche soit consacrée spécifiquement à un cabaret montréalais du tournant des années 1930¹⁸.

Examinés sous le prisme de la question identitaire et, souvent, de la construction d'une culture montréalaise, ces études et ces récits ont laissé peu de place aux régions, réduites généralement à des lieux de tournées. L'image qui s'en dégage relève presque du folklore ou du mythe. Pour assurer leur gagne-pain, les artistes d'une troupe partent en tournée dans des conditions difficiles, parcourant parfois de longues distances, en se jouant des tours pendables et en se contentant de chambres d'hôtel qui ne payaient pas de mine. Pourtant, l'examen récent des spectacles de country-western¹⁹ de

12. Juliette Petrie, *Quand on revoit tout ça !*, propos recueillis par Jean Leclerc, Montréal, Éditions J. Petrie, 1977.

13. Pierre Day, *Jean Ralfa, de Paris à Montréal*, Louiseville, Les Éditions Logiques, 1997.

14. David Lavallée, *Denyse Émond Ti-Mousse*, Chicoutimi, Éditions JCL, 2009.

15. Denise Filiatrault et Danièle Lorain, *Quand tu es née pour un petit pain*, Montréal, Libre Expression, 2017.

16. Voir André G. Bourassa et Jean-Marc Larue, *Les nuits de la «Main» : cent ans de spectacles sur le boulevard Saint-Laurent (1891-1991)*, Montréal, VLB éditeur, 1993.

17. Robert Aird, «De Coutlée au stand up comique. L'évolution du monologue québécois, de 1900 à nos jours», *GLOBE*, vol. 11, no 2 (2008), p. 23-41.

18. Luc Bellemare, «De Montmartre à Broadway : le cabaret Au matou botté de Montréal (1929-1932)», *MENS*, vol. XVI, no 1 (automne 2015), p. 63-105.

19. Voir Catherine Lefrançois, «À l'assaut de Montréal : les chanteurs country-western dans les studios de la métropole, 1942-1958» *MENS*, volume XVI, no 1, (automne 2015), p. 107-138.

Lefrançois montre bien le rôle des régions qui ont soutenu longtemps cette forme de musique populaire. Quelle est donc la contribution des régions à la pratique et à l'évolution des spectacles de variétés? Voilà une des questions posées ici.

Il nous a semblé que l'examen de ces spectacles gagnerait à être circonscrit dans une seule ville afin de les inscrire dans une réalité concrète qui permettrait d'aller plus loin que les témoignages de ses artisans. D'où le choix de Saint-Hyacinthe. Considérant le peu d'attention consacré à ces spectacles dans l'historiographie maskoutaine²⁰, l'exercice valait d'autant plus le coup. Située à une petite heure en voiture de Montréal, cette ville est susceptible d'accueillir les tournées de spectacles de variétés produits en métropole, tout en favorisant peut-être une offre de services culturels propres à la région. Ce choix permettra aussi de voir concrètement comment se sont déployés ces spectacles, quels sont les artistes invités, ceux venus plus souvent, et leurs différentes formes.

Un autre avantage de Saint-Hyacinthe est qu'elle est dotée de deux hebdomadaires rivaux que nous connaissons bien²¹ et dont le dépouillement parallèle des pages culturelles risque de bonifier la cueillette d'informations. Loin

20. En fait, on peut parler de silence complet sur le sujet, comme on peut le constater dans l'ouvrage de synthèse de Mario Filion *et al.*, *Histoire du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud*, IQRC, Presses de l'Université Laval, 2001 et dans celui de la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe, 1748-1998*, Sillery, Septentrion, 1998.

21. Pour en savoir un peu plus sur ces deux hebdomadaires, voir Ronald Martel, *Histoire de la presse hebdomadaire au Québec. Estrie-Montérégie*, Montréal, Hebdo Québec, 2009, p. 72-85; Guy Gaudreau et Micheline Tremblay, «Technique de mise en pages, crise économique et journalisme d'opinion : *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* de 1920 à 1938», *Scientia Canadensis. Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine/ Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, vol. 36, no 2, 2013, p. 37-62.

de nous l'idée d'analyser le discours publicitaire ou encore le travail des publicistes²², mais plutôt de cerner d'abord la nature des spectacles de variétés.

Au sujet de leur évolution, retenons que plusieurs artisans se sont plaints de l'arrivée de la télévision sur les arts de la scène. Ainsi, dès 1973, Grimaldi affirmait : «Tout allait pour le mieux quand la télévision m'enleva tous mes chanteurs et mes comédiens à grands coups de cachets. Tous ces artistes ... entrevirent soudainement le veau d'or, car ils touchaient plus en une seule émission que pour un mois d'engagement au théâtre²³.» Cette hypothèse de l'impact majeur de la télévision constitue le centre de notre démarche. Il convient donc d'amorcer la réflexion quelques années avant l'arrivée du petit écran; c'est pourquoi nous avons choisi, un peu arbitrairement, 1950 afin de cerner l'offre initiale de spectacles de variétés.

Des spectacles épisodiques : 1950-1953

En 1950, la ville compte, depuis quelques décennies, deux salles de cinéma, Le Corona, construit par l'homme d'affaires et député libéral T.-D. Bouchard, ouvre ses portes en 1916 et le cinéma Maska en 1937²⁴. En fait, l'une et l'autre accueillent des spectacles que l'on peut qualifier de variétés depuis un bon moment.

22. Comme nous le verrons, les données recueillies ne sont pas seulement diffusées mais également produites par ces journaux en étant montées dans un encadré fait maison. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'affiches publicitaires, si on entend par là le produit d'un graphiste et d'une agence publicitaire embauchés pour l'occasion, d'où notre préférence pour parler d'encadré publicitaire. Sur l'utilisation des publicités par les historiens, on pourra lire Roland Marchand, *Advertising the American Dream : Making Way for Modernity, 1920-1940*, Berkley, University of California Press, 1985.

23. Jean Grimaldi présente, p. 74-75. Dans son autobiographie, Denise Filiatrault tiendra sensiblement le même discours, voir *Quand tu es née pour un petit pain*, p. 88 et 100.

24. Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe, 1748-1998*, p. 364.

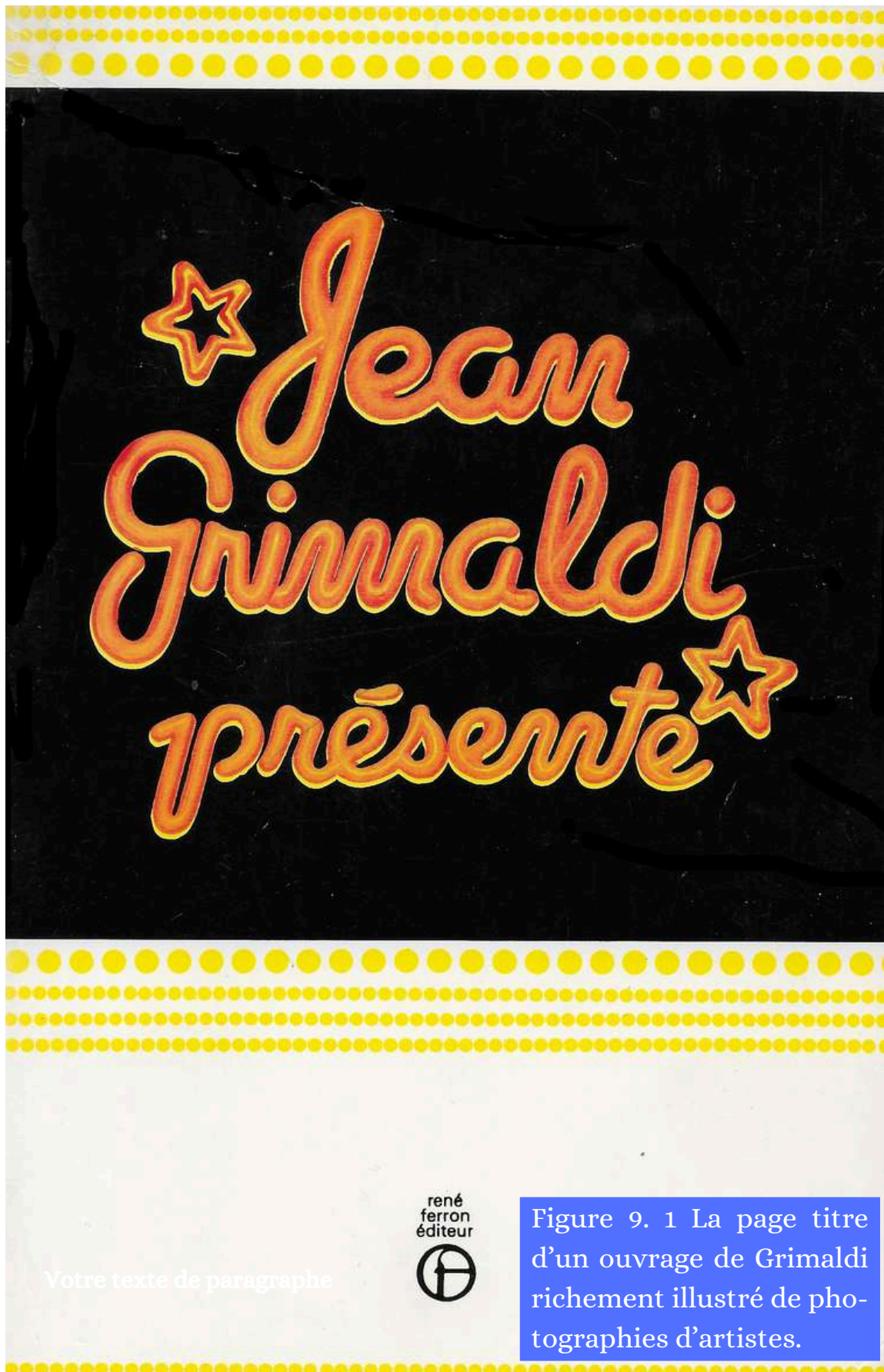


Figure 9. 1 La page titre d'un ouvrage de Grimaldi richement illustré de photographies d'artistes.

Arrêtons-nous, à titre d'exemple, sur une année prise au hasard : 1938. «Dimanche seulement, le 30 octobre, il y aura des représentations de vaudeville au Maska dans l'après-midi et la soirée. Ces représentations de vaudeville le dimanche sont fort populaires au théâtre de la rue Sainte-Catherine et la direction nous promet pour dimanche prochain des numéros de tout premier ordre²⁵.» Parfois, la publicité ne mentionne pas le nom des artistes; il est alors difficile de savoir le type de prestation offert. Par contre, quand ils le sont, on peut aisément identifier les numéros de variétés, comme on le constate ici. Une autre de leurs caractéristiques est qu'on les offre de manière très irrégulière. Et cela semble être le cas au cours des années suivantes.



Figure 9.2 Deux encadrés publicitaires du printemps 1938 parus dans *Le Clairon*; celui de gauche, le 22 avril et celui de droite, le 29 avril.

25. *Le Clairon*, 28 octobre 1938, p. 8.

Faisons maintenant le point sur l'état des lieux en 1950. La situation économique à Saint-Hyacinthe est incontestablement prospère. Ainsi, entre 1950 et 1954, la capacité d'accueil de spectateurs double littéralement puisque le Centre Notre-Dame, avec son auditorium, ouvre ses portes le 25 décembre 1950 et le Corona ajoute 500 sièges en mai 1952. Puis, en janvier 1954, c'est l'inauguration d'un nouveau cinéma, Le Paris, capable d'accueillir 920 personnes. On est encore loin d'anticiper la baisse de fréquentation que vont encaisser les salles de cinéma en raison de la popularité du petit écran qui, rappelons-le, diffuse pour la première fois le 6 septembre 1952. La hausse du niveau de vie de la classe ouvrière de Saint-Hyacinthe, après la guerre, favorise une plus grande consommation, notamment de produits culturels.

Cela dit, le dépouillement systématique du *Clairon* et du *Courrier* en 1950 donne encore l'image d'une présence occasionnelle des variétés. Comme elle le fait depuis plusieurs années, la troupe de Ti-Pit Raccourci vient dérider les Maskoutains le 22 avril. Cette fois, l'activité²⁶ a lieu le samedi au cinéma Maskaka. Deux événements accueillent également ce genre de spectacle. Le premier est l'exposition régionale agricole qui se déroule du 8 au 10 août et qui offre une «Grande revue "Variétés 1950"» avec en vedette Muriel Millard et de nombreux numéros de cirque, comme le capitaine Tiebor et ses phoques savants²⁷. Le second est une parade de mode de la maison Bernard qui emprunte la scène du cinéma Maskaka le mercredi 13 septembre. Au sujet de cette dernière, on écrit : «Une heure de gaieté avec Jacques Normand, Monique Leyrac (chanteuse), Gilles Pellerin (comédien), Billy Munro (pianiste fantôme) aussi Larry Aubin (et son orchestre)²⁸».

Si on en croit les publicités des deux hebdomadaires, il n'y aurait pas encore, au début des années 1950, de spectacles de variétés dans les hôtels maskoutains. Quand quelques artistes, qui brûlent les planches des cabarets de

26. L'année suivante, c'est au Corona qu'il donne son spectacle; voir *Le Clairon*, 30 novembre 1951, p. 14.

27. *Le Clairon*, 4 août 1950, p. 14.

28. *Le Clairon*, 8 septembre 1950, p. 5.

Montréal, viennent en ville, leur performance est toujours goûtée dans une salle de cinéma. Ainsi, le mardi 14 novembre, le Maska reçoit la tournée d'adieu des «Vedettes en balade» avec Nelly Mathot, Clairette, Jean Rafa, Pierre Roche et le «prince des annonceurs» St-Georges Côté²⁹.

Cela dit, on s'explique mal leur absence dans les hôtels maskoutains, alors que la formule du cabaret bat son plein à Montréal. Peut-on y voir une plus grande flexibilité des salles du 7^e art habituées à changer constamment leur programmation, sans compter la possibilité d'accueillir un large public, garantie d'une meilleure rentabilité?

Après que La Poutine a vendu son théâtre, en 1953, abandonnant ainsi sa propre salle, elle part en tournée avec sa troupe et s'arrête à deux reprises au cinéma Corona, les vendredis 24 juillet et 4 septembre 1953 (voir la figure 9.3). Le premier spectacle a du succès si on en croit le communiqué émis à son retour : «À la demande générale... dans un spectacle entièrement nouveau³⁰». D'une durée de trois heures, le spectacle ne précise pas si des films, – qui font traditionnellement partie du théâtre burlesque³¹ – sont au programme. À l'automne, c'est au tour de la troupe d'Oswald de divertir pour la première fois, les spectateurs maskoutains le 23 octobre avec «En avant marche» qui comprend bouffons, acrobates, danseuses, chants, musique et comédies³². Si les spectacles de variétés offerts dans les cinémas agonisent à Montréal, ils n'ont pas dit leur dernier mot en région.

29. *Le Clairon*, 10 novembre 1950, p. 5. Cet événement n'est pas sans rappeler la présence de Jacques Normand deux mois plus tôt au même endroit.

30. *Le Clairon*, 4 septembre 1953, p. 8.

31. Pour une belle description du déroulement d'un spectacle burlesque voir, Ouellette, *"La Poutine"*, p. 67-71. Voici ce qu'elle dit du spectacle après le visionnement des films : «D'abord l'ouverture musicale, avec tous les membres de la troupe. Puis venait un petit drame – en fait le plus souvent un mélodrame – qui précédait une série de petits sketches d'une dizaine de minutes chacun. Suivaient les "attractions" : acrobates, danseurs, chanteurs, magiciens ou hypnotiseurs. Enfin, le clou du spectacle, ce qu'on appelait la grande comédie.» (p. 70).

32. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 16 octobre 1953, p. 21.

Tel. 4-9404 **Théâtre** Tel. 4-9404

CORONA

SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

Mercredi - Jeudi - Vendredi, 22 - 23 - 24 Juillet
(en matinée)

Spencer TRACY, Katharine HEPBURN, Lucille BALL
DANS

"Sans Amour"

(Without Love)



ILS SONT
FOUS
L'UN
DE
L'AUTRE

VENDREDI SOIR, 24 JUILLET à 8.30 hres !

"La POUNE et sa Troupe"

dans un spectacle de 3 heures! Chant, Danse, Musique,
Comédie . . . La fameuse "POUNE" du National surnommée:
"LA BOMBE ATOMIQUE DU RIRE"

UN SPECTACLE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS ! ! !

Admission: \$1.00 et \$0.75 (TAXES INCLUSES)
(BILLETS ACTUELLEMENT EN VENTE AU THÉÂTRE)

Figure 9.3 Un vendredi de juillet 1953, le Corona propose un film en matinée et un spectacle de La Poutine en soirée; *Le Clairon*, 17 juillet 1953, p. 6.

À nouveau sur la scène du Corona le 4 juin 1954, La Poune boude les Maskoutains en 1955. L'année suivante, elle se joint à la troupe de Jean Grimaldi qui, en difficulté financière, vient à son tour de vendre son théâtre pour partir en tournée. Leur spectacle prend l'affiche au Paris, le lundi 31 décembre 1956. L'identification des artistes permet de bien mesurer la diversité des performances qui, clairement, n'inclut pas la projection d'un film. En effet, on peut y voir : «La grande comédienne La Poune, le comédien de l'heure Bazou, Maurice Gauvin, l'Oncle Albert de "14 rue des Galais", Paolo Noël, la voix de Tino Rossi, Carole Mercure, notre Édith Piaf, Roger Miron et ses Laurentiens, Liliane Dawson, la bombe atomique de la chanson, Les Clover Boys, les rois du Rock and Roll et du Cha-Cha-Cha, Jean Robi, le champion du tap-dance, la charmante et talentueuse Lucille Serval, le fantaisiste Paul Thériault, et Nick Pensato et son orchestre³³. »

Venue quelques semaines plus tôt (le 4 décembre), la troupe de Grimaldi revient à douze reprises au Paris³⁴, entre le 19 janvier et le 11 mai 1957³⁵ et, plus souvent qu'autrement, les publicités n'ont pas d'intitulé et on évoque, à quatre reprises, – ce qui est alors un genre musical nouveau –, le Rock and Roll. Autre détail : la mention de deux films, en complément de programme, y figure la moitié du temps.

Le 11 mai, on peut lire : «vos artistes préférés que vous voyez à la télévision»; et pour 25 janvier, les sensationnels «Avalons» participants du Ed Sullivan

33. «Le Grand Gala de la veille du Jour de l'An», *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 28 décembre 1956, p. 5.

34. La toute première fois que Grimaldi vient à Saint-Hyacinthe, au cours des années 1950, a lieu seulement le 22 avril 1955, alors qu'il présente un spectacle mettant en vedette Rina Ketty entourée de Manda et des artistes de son théâtre le Radio-Cité ; voir *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 7 avril 1955, p. 7. Précisons qu'un dépouillement partiel du fonds d'archives Jean-Grimaldi ne nous a rien appris sur ses tournées maskoutaines, l'essentiel de la maigre correspondance relative aux tournées (BAnQ, MSS433, 53, SS1, D11) et les publicités s'y rattachant (MSS433, 53, SS1, D15) portent sur Montréal ou encore se composent de lettres reçues à partir des années 1960.

35. Soit les 19 et 26 janvier, 2, 9, 16 et 23 février, 2, 9, 16, 23 mars, 5 avril et 11 mai.

Show. La télévision, qu'elle soit états-unienne, radio-canadienne anglaise ou française³⁶ ne peut plus être ignorée. Cela dit, les visites fréquentes des spectacles de Grimaldi soulignent le grand intérêt du public maskoutain. Quant à la nature des spectacles offerts, ils paraissent, cette année-là, de plus en plus musicaux, peut-être moins comiques et surtout, de moins en moins variés. Compte tenu que les films sont projetés de manière irrégulière, leur présence ne paraît pas en être une composante essentielle.

Des spectacles de variétés à l'hôtel

Tout nous porte à croire que les hôtels et salles de réception de Saint-Hyacinthe – qui offriront plus tard ces spectacles – sont encore, au début des années 1950, des lieux fréquentés pour la qualité des repas et la salle de danse. Une page publicitaire du *Clairon maskoutain*³⁷ du 18 octobre 1954, demeure, à cet effet, fort suggestive (voir la figure 9.4).

Quelques rares photographies nous laissent voir, en 1954, un orchestre composé d'une huitaine de musiciens dirigés par Marcel Théberge au grill du Grand Hôtel³⁸ tandis que Ray Laliberté en dirige un autre au grill dansant de l'Hôtel Ottawa³⁹. Une artiste invitée vient chanter les vendredis et samedis, mais il n'est pas encore question de variétés. Du moins sur une base régulière, car l'Hôtel Ottawa organise seulement deux soirées de variétés en 1954 : le 27 mars pour la Mi-Carême et le 27 novembre pour la Sainte-Catherine. Lors de cette dernière soirée, outre Olivier Guimond fils et l'orchestre de Laliberté, on y applaudit le chanteur Luc Bertrand, la chanteuse Judy Starr, le jongleur Rudy Sass et la danseuse June Lavall. On évalue l'intérêt du public en expérimentant, lors d'événements spéciaux, la formule du cabaret mise en place

36. Il faudrait éviter d'associer ces références télévisuelles à la seule chaîne française de Radio-Canada. Non seulement le «Ed Sullivan Show» peut être évoqué, mais il en sera de même, par exemple, de l'émission «Pick the Stars» de la chaîne anglaise de la télévision d'État.

37. *Le Clairon* devient *Le Clairon maskoutain* à compter de mai 1954.

38. *Le Clairon*, 5 mars 1954, p. 6.

39. *Le Clairon*, 29 janvier 1954, p. 7.

Figure 9.4 Une page publicitaire du *Clairon maskoutain*, le 19 octobre 1954, p. 2.

DANSE tous les samedis soirs

TOUS LES SAMEDIS SOIRS, à 8 hres 30

Jack Dulude et son orchestre

Pour Réception de noces, Banquet, Anniversaire
voyez Henri Miron, prop.

Buffet Chez Henri Enr.

— SPECIAL A LA MAISON —

Attention — 2 salles à votre disposition

2250, rue STE-ANNE BOURG-JOLI TEL. 4-5803

Rés.: 1180, rue Bourdages TEL. 4-8018 St-Hyacinthe

CHEZ WILFRID

SALLE DE RECEPTIONS

W. St-Germain, prop.

DANSE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Réceptions pour banquets
mariages - anniversaires

DOUVILLE, R.R. 2
ST-HYACINTHE

En face du Poste
CKAC

A compter de samedi, on dansera aux accords d'un
ORCHESTRE DE 9 MUSICIENS

HOTEL OTTAWA Enr.

Jean et Roger Lefebvre, props.

LE RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS ET DES TOURISTES
VOUS Y TROUVEZ:

Chambres avec Télévision, bain et douche

Salles de Réceptions et de Banquets

Salles d'échantillons pour voyageurs

1495, ST-ANTOINE

TEL. 4-5351

ST-HYACINTHE

DANSE avec ORCHESTRE

tous les Vondredis et Samedis soirs

au

GRAND HOTEL Inc.

A. Gaudette, prés. G. Gaudette, sec.-trés.

1395, GIROUARD

TEL. 4-6464

ST-HYACINTHE

Foyer Coquetel Dupont

RÉPAS TOUS LES DIMANCHES SOIRS

de 5 h. à 9 h.

Spécialité STEAKS RED BRAND

Commencant le 7 novembre

DANSE TOUS LES SOIRS

1185, LAFRAMBOISE

TEL. 4-9065

ST-HYACINTHE

sur une base régulière à compter de 1957. Si on en juge par les soirées de l'Hôtel Ottawa – qui servira de témoin maskoutain pour examiner les soirées de variétés –, les cabarets maskoutains connaîtront alors leurs meilleures années.

Le cabaret de l'Hôtel Ottawa

Le succès de la troupe de Grimaldi au Paris, venue à quatre reprises entre décembre 1956 et janvier 1957, incite-t-il l'Hôtel Ottawa à offrir, à compter de février 1957, ses propres spectacles? Peut-être. Chose certaine, l'hôtel les organise à chaque samedi soir à compter de cette date pendant plus de dix ans et cela nous incite à croire que le public s'est montré nombreux et réceptif. Cela dit, même si l'hôtel de la rue Saint-Antoine n'est pas le seul à en organiser, il permet d'en cerner l'évolution.

Au programme du samedi 2 février 1957⁴⁰, deux représentations : l'une débute à 22 h 00 et l'autre à 0 h 30, avec, comme animatrice, Yolande Gagnon (M.C.) accompagnée du chanteur André Roc, «du Café Mocambo de Montréal» (et frère de Michel Louvain), de la danseuse Rosita Salvador, du comédien Ray Dallaire et bien sûr, de l'orchestre maison. Un an plus tard, on modifie les heures de chaque spectacle : 21 h 45 pour le premier et 23 h 30 pour l'autre. Cela renforce notre impression que la conception du spectacle de février 1957 était à l'essai.

Si cette soirée du 2 février demeure moins ambitieuse que celle animée par les 16 artistes de la troupe de Jean Grimaldi le même soir, il n'en demeure pas moins que ces soirées de cabaret servent de tremplin pour de jeunes vedettes comme, par exemple, Rosita Salvador qui aura une belle carrière dans les années 1960 et 1970.

40. *Le Clairon maskoutain*, le 31 janvier 1957, p. 15.

La conception des encadrés publicitaires

Avant de poursuivre, ouvrons une parenthèse sur ces encadrés publicitaires, source première de la présente recherche. Une comparaison entre ceux du *Courrier de Saint-Hyacinthe* et du *Clairon maskoutain* livre de précieuses informations. L'examen des publicités de trois spectacles présentés en 1958 à l'Hôtel Ottawa permet d'en comprendre la conception.

Celui du 12 avril met en vedette le chanteur Yvan Daniel. Si le texte est identique d'un journal à l'autre – de toute évidence fourni par l'Hôtel –, on constate, en revanche, une grande liberté dans la disposition et même dans le choix de la photographie. En effet, la photographie du chanteur diffère d'un journal à l'autre (et de mauvaise qualité dans les deux cas), laissant supposer qu'elles proviennent de la photothèque de chaque hebdomadaire.

Prenons un autre exemple pour valider ces premières observations avec celui du 17 mai. Cette fois, les deux journaux insèrent la même photographie d'Olivier Guimond fils, mais cadrée bien différemment, celle du *Courrier* le montrant dans un plan plus rapproché. Les concepteurs de l'espace publicitaire des deux journaux ont assurément beaucoup de latitude, malgré les contraintes inhérentes à leur mise en page respective, celle du *Clairon maskoutain* affichant une mise en page moins allongée.

Preuve en est un dernier exemple que nous illustrons à la page suivante, celui du 26 juillet. Il semble bien, en effet, que le choix de la photographie de l'artiste mis en vedette relève de chaque journal plutôt que du client, puisque à neuf reprises, en 1958, les deux hebdomadaires optent pour des artistes différents. Force est de constater que les journaux de cette époque sont de véritables ateliers publicitaires⁴¹.

41. Ce sujet, brièvement esquissé, mériterait une étude plus poussée car l'intervention des journaux varie sans doute selon les clients. Si on en juge par les encadrés des spectacles de Grimaldi, ces derniers comprennent beaucoup plus d'éléments communs d'un journal à l'autre, ce qui suppose l'envoi aux hebdomadaires non seulement d'un communiqué, mais aussi d'un canevas général de disposition.



GERTRUDE TREMBLAY

HOTEL OTTAWA DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI LE 26 JUILLET

SPECTACLE SENSATIONNEL

METTANT EN VEDETTE:

MARCEL GIGUERE & LEON LACHANCE

Fameux couple de comédiens. Étoiles du disque,
du cabaret et de la radio

GERTRUDE TREMBLAY

Jolie et dynamique chanteuse. Animatrice très populaire

DARNY'S & MERCEDES

Couple de magiciens extraordinaires.

ROSE ALI

Charmante danseuse de caractère.

RAY LALIBERTÉ

ET SES MUSICIENS

SPECTACLES à 9 h. 45 et 11 h. 30 tous les samedis soirs
DANSE tous les soirs avec orchestre et artiste invité.

L'Hôtel Ottawa offre à sa clientèle un service complet, pour :
RECEPTIONS de MARIAGES, BANQUETS, SHOWERS
et COCKTAILS.

PLACE DU MARCHÉ St-Hyacinthe Tél.: PR. 4-5351

À L'HÔTEL OTTAWA

DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI LE 26 JUILLET

— SPECTACLE SENSATIONNEL —

METTANT EN VEDETTE:

Marcel Giguère & Léon Lachance

Fameux couple de Comédiens.
Étoiles du disque, du cabaret et de la radio.

GERTRUDE TREMBLAY

Jolie et dynamique Chanteuse.
Animatrice très populaire.

DARNY'S & MERCEDES

Couple de Magiciens extraordinaires

ROSE ALI

Charmante Danseuse de caractère.

RAY LALIBERTÉ

et ses Musiciens



MARCEL GIGUERE



LEON LACHANCE

VENDREDI SOIR LE 25 JUILLET 1958

SPOT DANCES — Nombreux prix aux gagnants

EN VEDETTE: SAMEDI LE 9 AOÛT 1958

LES TROIS SCRIBES

Trio de Comédiens extraordinaires. Les rois de l'humour

SPECTACLES à 9 h. 45 et 11 h. 30
tous les samedis soirs

DANSE tous les soirs avec orchestre
et artiste invité

L'Hôtel Ottawa offre à sa clientèle
un service complet, pour:

Réceptions de mariages, Banquets,
Showers et Cocktails

Place du Marché

Tél.: PR. 4-5351

Figure 9.5 Les encadrés publicitaires du spectacle du 26 juillet 1958 publiés deux jours plus tôt; à gauche celui du *Clairon maskoutain*, à droite, celui du *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Une brève description des spectacles de variétés de 1958

En 1958, le spectacle de cabaret de l'Hôtel Ottawa comprend généralement quatre prestations, sans compter les performances de l'orchestre. Chacune se compose de quelques numéros dont l'un est assumé par le maître de cérémonie, habituellement une femme. Quelques fois, la tâche est confiée à un homme, comme le 5 avril, lorsque le jeune Michel Louvain vient animer et

chanter pour la première fois. À chaque semaine, le maître de cérémonie change, mais il arrive qu'il revienne une semaine ou deux. Toujours au poste, l'orchestre de Ray Laliberté accompagne plusieurs des artistes invités et incite des couples à danser. Une danseuse présentée comme jolie, charmante ou ayant du caractère, se charge d'une deuxième prestation.

Les deux autres prestations comportent une combinaison de trois types, soit de la comédie, du chant ou des performances d'artistes divers (tels un acrobate, un magicien, un jongleur, un pantomime, un clown, un hypnotiseur, un marionnettiste, etc.). Le volet comique peut être assumé par un fantaisiste comme Jean Rafa qui, cette année-là, vient même amuser la foule à deux reprises⁴². Quant aux chanteurs et chanteuses, des vedettes populaires y prennent l'affiche telles Alys Robi (le 14 juin), Muriel Millard (4 novembre), et Rina Ketty (19 avril et 2 août), ainsi que de jeunes artistes prometteurs, comme Pierre Sénécal (29 mars) ou Marc Gélinas (16 août).

Si ces spectacles empruntent en tout point la formule du cabaret, ils se différencient néanmoins de ceux au cinéma, non seulement par la vente et la consommation d'alcool, par son public beaucoup plus restreint, mais aussi par l'offre de danses accompagnées par l'orchestre.

Cela dit, l'Hôtel Ottawa n'est pas seul à proposer des variétés en 1958. La troupe de Grimaldi y poursuit ses tournées montant sur les planches du cinéma Corona à sept reprises⁴³. Étant donné qu'il s'agit la plupart du temps d'un samedi soir, temps fort de la semaine, on peut penser que Saint-Hyacinthe est devenue un arrêt incontournable. Cette année-là, presque tous les artistes présentés par Grimaldi au Corona performeront un jour ou l'autre

42. Soit le 7 juillet et le 4 novembre.

43. Soit le jeudi 27 février, le samedi 10 et le mardi 20 mai, les samedis du 5 juillet, du 11 et du 25 octobre, et du 22 novembre. En moins de deux ans, la troupe de Grimaldi serait ainsi venue à 21 reprises à Saint-Hyacinthe, soit deux fois en décembre 1956, 12 fois en 1957 et 7 fois en 1958.

à l'Hôtel Ottawa, soulignant ainsi le fait que les numéros demeurent interchangeables d'un lieu à l'autre⁴⁴.

Autre constat, le volet comique s'avère moins dégarni qu'au cours de l'année précédente. Restons toutefois prudent, car seuls les principaux artistes sont nommés et non la liste des numéros. Impossible donc de savoir si, en 1957 comme en 1958, la finale des spectacles offerts se termine par une longue comédie typique du théâtre burlesque à laquelle Grimaldi aurait pu participer. Cela dit, l'encadré publicitaire du 25 octobre (figure 9.6) permet de mieux en mesurer le volet comique. On peut, certes compter sur La Poutine, mais également sur certains chanteurs et musiciens et cela doit être souligné. À titre d'exemple, l'interprétation des Tune-Up Boys de la chanson très populaire «C'est en revenant de Rigaud» (qu'on peut entendre sur [YouTube](#)) a sans aucun doute été fort distrayante. Et, quand Les Jérolas participent au spectacle, comme c'est le cas le 10 mai et le 11 octobre, nul doute qu'ils amusent aussi le public. Pas étonnant que certains chanteurs aient développé progressivement leur talent de comique au fil de ces spectacles. Pensons à Fernand Gignac⁴⁵ ou à Paolo Noël⁴⁶, tous deux des habitués de ces soirées.

Aperçu des tournées

Le public maskoutain n'est pas le seul à profiter de ces spectacles. Ceux de Grimaldi, par exemple, font partie d'une grande tournée dont on peut saisir les modalités, grâce à un dépouillement sommaire de quelques hebdomadaires régionaux de 1958⁴⁷. Parce que présentés dans les cinémas de cinq villes (en incluant Saint-Hyacinthe), deux spectacles ont été retenus : celui de La

44. Pas étonnant que Rose Ouellette et Juliette Petrie aient raconté que leur passage du théâtre burlesque au cabaret se soit fait sans encombre; voir Petrie, *Quand on revoit tout ça !*, p. 191-192, et Ouellette, "La Poutine", p. 73-77.

45. Il participera à sept reprises au cabaret de l'Hôtel Ottawa entre 1958 et 1966.

46. Nous présentons plus loin ses visites à l'Hôtel Ottawa.

47. Ces journaux sont *L'Étoile du Nord* de Joliette, *L'Écho du Saint-Maurice* de Shawinigan, *Le Progrès du Golfe* de Rimouski et *Le Canada Français* de Saint-Jean-sur-Richelieu.

★ **Cinéma CORONA** *Saint-Hyacinthe* ★

SAMEDI 25 OCTOBRE

JEAN GRIMALDI présente ...

Un spectacle entièrement nouveau – du rire – chant – danse, etc.

Les artistes les plus sensationnels
du Music-Hall ★ Vedettes de la T.V. et des disques

LES **TUNE-UP BOYS**

AU MEME PROGRAMME

La grande comédienne

LA POUNE

★
qui vous fera rire ...
aux larmes



La Poutine



★
Johnny
Starr

2 hres 30
de **VARIETES**
ADMISSION: \$0.99
Taxe incluse



Tune-Up Boys

★
Le roi du tap-dance

JOHNNY STARR

★
La charmante chanteuse

MICKEY VAIL

L'accordéon magique et

CLAUDE EMOND

★
Du rire, du chant, de la danse
et beaucoup de musique avec

SWING and SHAKE

9.6 Le spectacle de la troupe de Jean Grimaldi du 25 octobre 1958; *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 23 octobre 1958, p. 16.

Poune avec Yvan Daniel et celui des Jérolas avec Carmen Déziel. Or, les itinéraires empruntés ne suivent aucun modèle puisque le premier a lieu d'abord à Saint-Hyacinthe, puis à Shawinigan et Rimouski, tandis que l'autre débute à Joliette, passe par Saint-Jean et se termine à Rimouski où, dans les deux cas, le spectacle prend l'affiche deux soirs consécutifs; la longue distance parcourue justifie, sans doute, l'amortissement des coûts sur deux soirées.

Cependant, on aurait tort de croire que l'éloignement de Rimouski en fasse une candidate idéale pour mettre un terme à la tournée; en effet, un autre spectacle de Grimaldi, celui des Jérolas et de Jenny Rock, a d'abord été offert aux Rimouskois, deux soirs de suite avant d'être présenté aux Maskoutains deux mois plus tard. Une lettre, conservée dans le fonds Jean-Grimaldi et portant sur une autre tournée, va dans le même sens car, le 21 février 1958, Grimaldi avait, sans succès, sondé les intérêts du propriétaire du cinéma d'Amqui en Gaspésie pour y recevoir le spectacle, le lendemain d'une prestation rimouskoise⁴⁸. En fait, on serait porté à croire que les disponibilités changeantes des salles de cinéma et les estimations des profits chamboulent peut-être en permanence les circuits empruntés.

Le programme change-t-il d'une ville à l'autre? L'examen de trois encadrés d'un même spectacle au début de l'été⁴⁹ suggère qu'il peut évoluer grandement⁵⁰, au point même de s'accommoder à une reprise d'un hôtel plutôt que d'une salle de cinéma. S'adaptant aux circonstances et aux individus, il reste une forme d'art de la scène extrêmement souple. Cela dit, seul le

48. BAnQ, fonds Jean-Grimaldi, MSS433, 53, SS1, D11. Les éventuelles recettes de la soirée auraient été partagées entre Grimaldi et le propriétaire du cinéma dans une proportion de 60-40, sans que la lettre précise qui toucherait la plus grosse part.

49. L'un est de l'Hôtel Royal de Sainte-Julienne parue dans *L'Étoile du Nord* du 25 juin 1958, p. 6; l'autre, du cinéma Impérial de Saint-Jean-sur-Richelieu paru dans *Le Canada Français* du 3 juillet 1958, p. 33 et le troisième du cinéma Corona publié dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, du 3 juillet 1958, p. 7.

50. La comparaison des encadrés publiés dans *Le Canada Français* et dans *Le Courrier* confirme ici la grande latitude des journaux dans leur confection. Un coup d'œil sur l'encadré publié par *Le Clairon maskoutain* va dans le même sens.

dépouillement complet de tous les journaux de l'Est canadien permettrait des jugements plus sûrs sur l'évolution des spectacles en tournée.

Il n'y a pas que les représentations de Grimaldi qui prennent la route. Plusieurs vedettes à l'affiche, au cabaret de l'Hôtel Ottawa, en font autant. Mais le phénomène reste plus difficile à cerner en raison d'un manque d'informations. Nous avons quand même pu en dénicher quelques-uns comme ceux de Guilda⁵¹, Rina Ketty⁵², Marcel Giguère et Léon Lachance⁵³, Alys Robi⁵⁴ et Gilles Letarte⁵⁵. Or, comme ils partagent la scène avec des protagonistes toujours différents, ils semblent effectuer leur tournée en solitaire.

Revenons à Grimaldi, en abordant rapidement le début des années 1960. Un coup d'œil révèle la présence de quelques-uns de ses spectacles à Saint-Hyacinthe. Évitions toutefois d'en faire l'énumération afin de retenir qu'il propose une gamme de performances avec de moins en moins d'artistes. Le Corona, de son côté, a cessé ses activités dès 1961, tandis que les deux autres cinémas ne présentent, cette année-là, que trois spectacles de variétés. En 1962, ils sont complètement disparus des salles de cinéma maskoutaines.

Les hauts et les bas du cabaret de l'Hôtel Ottawa

Quand on examine la liste des participants au cabaret de l'Hôtel Ottawa, on reste frappé par le retour régulier de plusieurs artistes appréciés du public.

51. À l'Hôtel Ottawa le 25 janvier, il est ensuite à l'Hôtel Monaco du Fort Chambly les 7 et 8 février (*Le Canada Français*, 6 février 1958, p. 37).

52. Avant de paraître à l'Hôtel Ottawa le 2 août, elle avait chanté à l'Hôtel Royal les 11 et 12 juillet (*L'Étoile du Nord*, 9 juillet 1958, p. 2), puis au restaurant Kambo de Joliette le 20 décembre (*L'Étoile du Nord*, 17 décembre 1958, p. 2).

53. Après avoir participé au cabaret du 26 juillet à Saint-Hyacinthe, ils avaient présenté seuls leur numéro les 3 et 4 octobre à l'Hôtel Windsor de Marieville (*Le Canada Français*, le 2 octobre 1958, p. 42).

54. À l'affiche de l'Hôtel Ottawa le 14 juin, elle est en vedette à l'Hôtel Windsor de Marieville le 17 octobre (*Le Canada Français*, 16 octobre 1958, p. 2).

55. À Saint-Hyacinthe le 12 juillet, il se rend à Sainte-Julienne le 6 décembre (*L'Étoile du Nord*, 3 décembre 1958, p. 2).

Nombre et dates de présence des principaux artistes à l'Hôtel Ottawa, 1957-1968

Nom de l'artiste	Nombre de présences et dates des spectacles	Nom de l'artiste	Nombre de présences et dates des spectacles
La Poune	20 (3-5-58, 20-6-59, 12-12-59, 12-11-60, 15-4-61, 30-9-61, 11-8-62, 20-10-62, 16-2-63, 2-11-63, 21-3-64, 23-5-64, 19-3-66, 16-4-66, 9-7-66, 29-20-66, 29-4-67, 9-9-67, 18-11-67, 4-5-68)	Léo Rivest	20 (30-11-57, 16-5-58, 11-4-59, 11-7-59, 4-6-60, 24-9-60, 4-3-61, 1-7-61, 6-1-62, 1-9-62, 7-12-63, 8-2-64, 14-11-64, 21-8-65, 23-10-65, 27-11-65, 12-3-66, 10-9-66, 1-4-67, 23-9-67)
Paolo Noël	18 (20-12-58, 23-5-59, 14-11-59, 2-4-60, 1-10-60, 28-1-61, 15-7-61, 16-12-61, 2-5-62, 3-11-62, 4-5-63, 19-10-63, 29-2-64, 19-9-64, 13-2-65, 15-5-65, 2-4-66, 12-11-66)	Olivier Guimond	15 (16-5-58, 4-6-60, 4-3-61, 7-10-61, 30-11-61, 31-3-62, 7-7-62, 8-12-62, 9-2-63, 18-5-63, 12-10-63, 30-11-63, 8-5-65, 20-11-65, 8-4-67)
Yvan Daniel	15 (19-10-57, 12-4-58, 7-11-59, 23-7-60, 13-1-62, 14-7-62, 13-4-63, 6-7-63, 5-10-63, 28-3-64, 5-9-64, 9-1-65, 24-7-65, 9-4-66, 10-12-66)	Père Gédéon	15 (5-7-58, 25-3-61, 17-6-61, 23-9-61, 21-4-62, 11-11-62, 20-7-63, 2-5-64, 19-6-65, 13-11-65, 12-2-66, 16-7-66, 19-11-66, 30-9-67, 27-4-68)
Claude Blanchard	14 (28-11-59, 3-9-60, 1-7-61, 1-9-62, 7-12-63, 8-2-64, 14-11-64, 21-8-65, 23-10-65, 27-11-65, 12-3-66, 10-9-66, 1-4-67, 23-9-67)	Michel Louvain	13 (5-4-58, 20-8-60, 6-5-61, 19-8-61, 14-4-62, 18-8-62, 12-1-63, 27-7-63, 18-4-64, 25-9-65, 30-4-66, 1-10-66, 7-10-67)
Wildor	13 (3-1-59, 11-7-59, 24-9-60, 24-2-62, 22-9-62, 1-6-63, 14-12-63, 25-7-64, 4-6-66, 17-12-66, 28-1-67, 30-12-67)	Gilles Latulippe	12 (23-3-63, 29-6-63, 14-9-63, 30-5-64, 10-10-64, 27-3-65, 3-7-65, 4-9-65, 26-3-66, 23-7-66, 26-22-66, 18-3-66)
Marcel Gamache	12 (14-12-57, 18-2-58, 31-5-58, 4-7-59, 5-8-61, 20-1-62, 18-8-62, 2-2-63, 13-6-64, 1-5-65, 13-8-66, 18-2-67)	Johnny Starr	11 (8-6-57, 25-1-58, 7-3-59, 28-11-59, 3-9-60, 17-6-61, 28-7-62, 16-3-63, 17-8-63, 2-11-63, 19-9-64)

Les artistes de l'humour de l'époque dominant assurément ce classement⁵⁶. À peine trois chanteurs, Paolo Noël, Yvan Daniel et Michel Louvain et un danseur à claquettes, Johnny Starr, y ont été aussi régulièrement invités. Un chanteur comme Paolo Noël est, en outre, bien capable de dérider la foule⁵⁷. Et, la seule fois où le spectacle sera joué trois soirs de suite, soit un jeudi, vendredi et samedi, c'est la nouvelle troupe d'Olivier Guimond «Pique-Atout» qui attire les foules à l'automne 1961. Troupe vue également à Radio-Canada, nouvellement convertie aux variétés⁵⁸.

L'examen des quelque 500 soirées-cabaret indique que la plupart des artistes y viennent deux fois l'an⁵⁹, le temps d'effectuer l'équivalent de deux tournées en les espaçant afin de se faire oublier ou de se laisser désirer. Seule La Poutine s'y fait applaudir à quatre reprises en 1966 alors que le cabaret maskoutain de l'Hôtel Ottawa vit ses dernières heures.

Mais ce tableau ne tient pas compte des maîtres de cérémonie⁶⁰: une Pierret Beauchamp, présente à huit reprises uniquement à titre de chanteuse, agit

56. Aird ne s'était pas trompé en identifiant les artistes de l'humour comme des vedettes fort populaires des cabarets; Aird, «De Coutlée...», p. 33.

57. Voir à ce sujet le témoignage de Juliette Petrie, *Quand on revoit tout ça !*, p. 195-200.

58. Un Jacques Normand, par exemple, aura son émission radio-canadienne *Les Couche-Tard* à compter de 1960. Par ailleurs, le fait que ce soit lors du spectacle-bénéfice organisé en faveur des réalisateurs en grève de Radio-Canada en 1959 que plusieurs artistes radio-canadiens découvrent enfin le génie d'un Olivier Guimond sur scène n'est pas sans rappeler les préjugés qu'ils affichaient jusqu'alors à l'endroit de ce théâtre populaire. Préjugés qui s'estompent seulement au tournant des années 1960; voir Ouellette, *"La Poutine"*, p. 105, Pierre Day, *Paul Berval. Vivre pour le rire*, Montréal, Trait d'union 2004, p. 136-137 et Petrie, *Quand on revoit tout ça !*, p. 202.

59. Dommage que nous ne connaissions pas le nom de l'agence ou des agences d'artistes qui organisent et planifient ces spectacles. Au sujet de leur rôle, on pourra lire le témoignage de Denise Filiatrault, *Quand tu es née pour un petit pain*, p. 78-79.

60. À compter du début des années 1960, le rôle de maître de cérémonie est attribué à la même personne pendant plusieurs semaines consécutives.

également comme maître de cérémonie et chanteuse à 43 occasions⁶¹. Sa présence garantit une certaine constance dans le spectacle, d'un samedi à l'autre.

Si dans la liste des autres artistes venus à l'Hôtel Ottawa, on ne se surprend pas de noter la présence du célèbre duo des cabarets, Ti-Gus et Ti-Mousse⁶², venus à sept reprises, on peut s'étonner que Jean Duceppe y soit venu six fois au début des années 1960. C'est peut-être oublier que le théâtre ne fait pas vivre son homme, que Duceppe fut également un animateur radiophonique très populaire, qu'il était président de l'Union des artistes et un comédien apprécié pour son rôle de Stan Labrie dans *Les Plouffe*, diffusé jusqu'en 1959⁶³.

L'évolution du nombre de prestations peut servir, par la suite, d'indicateur du développement de ce cabaret. En effet, à compter du printemps 1962, l'établissement ajoute un deuxième orchestre, systématiquement remplacé au bout de quelques mois. Mais cela ne dure guère, car dès le 1^{er} décembre 1962, on supprime brutalement une des deux représentations. Décision majeure, s'il en est une. Jusqu'à l'automne 1965, la soirée-cabaret conserve un seul spectacle composé de quatre prestations et de deux orchestres, ce qui laisse plus de place pour la musique et la danse. Puis, à compter de cette date, après quelques essais, on élimine pour de bon un des orchestres et on abaisse à trois le nombre de prestations. Finalement, en juin 1968 (voir la figure 9.7), se tient le dernier cabaret de l'Hôtel Ottawa pratiqué sur une base régulière depuis 1957.

61. Cela dit, la palme de l'artiste venu le plus souvent revient à Roxanne Scott qui anima le cabaret à 62 reprises entre 1964 et 1967.

62. Pour de belles descriptions de l'atmosphère des cabarets, on lira avec intérêt Lavallée, *Denyse Émond Ti-Mousse*, et plus particulièrement les chapitres 14 et 15. Voir aussi le témoignage de Ouellette, *"La Poune"*, p. 77-78.

63. La série diffusée le mercredi soir est tellement populaire qu'à l'époque, raconte Jean Rafa, «la clientèle des clubs de nuit, ce soir-là, assiste au deuxième spectacle, laissant la salle à peu près vide à l'heure du premier» (Day, *Jean Rafa*, p. 197). Juliette Petrie tient également des propos similaires, voir Petrie, *Quand on revoit tout ça !*, p. 202.

 **HÔTEL**
Ottawa
SAINT-HYACINTHE 

Place du Marché Tél. : 774-5351

SAMEDI 29 JUIN 1968

SPECTACLE SENSATIONNEL

METTANT EN VEDETTE :



Gaby Laplante

Populaire chanteuse
de grande réputation
Etoile de la radio, de la télévision,
du disque et du cabaret

ROSELINE

Charmante chanteuse
et dynamique animatrice

LILI DIAMOND

Scintillante danseuse exotique

ANDRE MORIN

et son ensemble

Figure 9. 7 Le dernier cabaret de l'Hôtel Ottawa; *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 27 juin 1968, p. 3.

La disparition des spectacles de variétés à Saint-Hyacinthe

Pourquoi ce déclin et cette disparition des spectacles en cabaret et sur les scènes de cinéma maskoutaines ? La question est complexe et mérite, en fin de parcours, quelques réflexions. L'année 1962, examinée à partir de Saint-Hyacinthe, semble particulièrement critique, car ils ne sont plus produits sur scène et sont amputés de moitié au cabaret de l'Hôtel Ottawa. Peut-être s'agit-il d'un contrecoup de l'arrivée récente d'une nouvelle chaîne télévisuelle de langue française, Télé-Métropole, l'ancêtre de TVA, qui, en faisant une large place aux artistes de variétés⁶⁴, rend les cachets et les conditions de travail beaucoup moins attrayants⁶⁵. Inaugurée le 19 février 1961, la chaîne a un impact majeur et va permettre, par exemple, à une Rose Ouellette de se produire enfin à la télévision⁶⁶.

Peut-être pour faire face à cette nouvelle concurrence ou encore pour réagir plus largement à une baisse de clientèle, les propriétaires de l'Hôtel Ottawa repoussent d'abord l'heure des spectacles, à la fin avril 1961, pour les démarrer à 22 h 30 et à 0 h 30. Cette tentative sera vaine, si on en juge par l'élimination, 18 mois plus tard, d'un des deux spectacles, réduisant ainsi les cachets versés.

La montée des boîtes à chansons, dans les années 1960, aurait contribué, selon Roger Chamberland, à la disparition des cabarets⁶⁷. Il est vrai que les boîtes à chansons, qui se multiplient partout y compris à Saint-Hyacinthe, comme en font foi deux d'entre elles, Le Donjon et La Boîte à Rakakas, drainent une partie du public, dorénavant friand d'un genre nouveau. Parallèlement à ce développement, Saint-Hyacinthe assiste à la naissance de nombreux groupes locaux de musique yé-yé – les Aristocrates, les Houlopes et les Sultans pour n'en nommer que trois – au point d'être nommé la «Liverpool du Québec»⁶⁸.

64. Lavallée, *Denyse Émond Ti-Mousse*, p. 145.

65. *Ibid.*, p. 113.

66. Ouellette, *"La Poune"*, p. 106-107.

67. Roger Chamberland «De la chanson à la musique populaire», dans Denise Lemieux (dir), *Traité de la culture*, p. 702.

68. Voir *Saint-Hyacinthe, 1748-1998*, p. 374-375.

À la lumière des témoignages de Denyse Émond et de La Poutine, il faut relever, outre le développement de la télévision, les spectacles des chansonniers et des discothèques⁶⁹, deux autres facteurs : les coûts prohibitifs chargés aux propriétaires de cabarets par des imprésarios sans scrupule⁷⁰ et le goût de l'artiste pour assumer seul son spectacle. Toute la scène pour l'artiste⁷¹ avec, en outre, un public bien plus attentif qu'au cabaret⁷².

Grâce à une industrie québécoise du disque de chansons populaires, mise en place dès la fin des années 1950, beaucoup d'artistes font, en effet, la promotion de leurs microsillons qui ont remplacé, au début des années 1960, les 78 tours⁷³. Au stade municipal de Saint-Hyacinthe et au théâtre Paris, pour la seule année 1968, des vedettes comme Hugues Aufray, Ginette Reno, Les Ménestrels, Lucien Hétu, Les Alexandrins, Jean Ferrat, Charles Aznavour, Les Cyniques, Adamo, Gilles Vigneault, Gilbert Bécaud et Vicky ont ainsi offert leur numéro, attirant des foules nombreuses.

* * *

Doit-on s'étonner que Saint-Hyacinthe et l'Hôtel Ottawa ne furent jamais mentionnés ni dans les témoignages publiés par les artisans de ces spectacles ni dans les documents relatifs aux tournées conservés dans le fonds Jean-Grimaldi ? En fait, nous serions tenté de croire que c'est justement parce

69. Lavallée, *Denyse Émond Ti-Mousse*, p. 112.

70. *Ibid.* ; voir aussi Ouellette, *"La Poutine"*, p. 79.

71. Lavallée, *Denyse Émond Ti-Mousse*, p. 112.

72. Voir à ce sujet le témoignage de Gilles Latulippe, «Lumière sur Gilles Latulippe», émission de télévision diffusée le 8 septembre 2015 au réseau ARTV. De son côté, Denise Filiatrault avance un autre facteur participant au déclin des cabarets, soit une nouvelle législation provinciale forçant les hôteliers à servir un repas en accompagnement des cabarets, augmentant ainsi les coûts de production; voir Filiatrault, *Quand tu es née pour un petit pain*, p. 136.

73. Chamberland «De la chanson à...», p. 702.

qu'ils étaient en tout point semblables à ceux de bien d'autres villes, que les soirées de variétés de Saint-Hyacinthe sont restées dans l'ombre jusqu'à maintenant.

Quelques mots s'imposent sur leur nature. En regard de ceux décrits tout au long de ces pages, ces spectacles n'ont jamais aussi bien mérité leur nom. Si la prestation au cinéma amène la possibilité d'ajouter des films selon la longueur des autres numéros, celle des hôtels se distingue par la danse du public et la consommation d'alcool. Comme l'antériorité des spectacles dans les salles de cinéma maskoutaines ne fait aucun doute, le cabaret a tardé à s'implanter à Saint-Hyacinthe, alors que le modèle est très couru à Montréal. Leur histoire en région, si elle n'a pas laissé paraître de spécificités, a contribué à une meilleure compréhension de leur évolution.

Faisons maintenant le point sur les répercussions du petit écran dans leur évolution. Un premier constat s'impose : Jean Grimaldi n'a pas fait la distinction entre l'arrivée de Radio-Canada en 1952 et celle de Télé-Métropole en 1961. Non seulement neuf ans séparent ces deux événements, mais c'est seulement dix ans plus tard qu'il sera un des premiers à blâmer le petit écran pour l'abandon de ses spectacles et de ses tournées. En réalité, les preuves nous manquent encore pour avancer que les théâtres burlesques montréalais auraient grandement été affectés par l'arrivée du petit écran dès le lendemain de la première diffusion. Non seulement la télévision prend un certain temps à rejoindre le public, mais la situation maskoutaine semble indiquer que ce divertissement dans les salles de cinéma connaît encore un grand succès à la fin des années 1950.

Grimaldi n'est pas le seul à avoir tenu des propos très vagues sur la télévision. Chantal Hébert en a fait autant en affirmant : «La télévision allait finalement achever le burlesque, non pas seulement parce qu'elle retenait plus de spectateurs à la maison, mais aussi parce qu'elle tenta de réaliser une formule, un

genre de spectacles qui, d'une part nécessitait fondamentalement la présence du public et qui, d'autre part, était devenu très coûteux à produire⁷⁴. »

Selon nous, ce n'est pas tellement le lancement de Radio-Canada en 1952 qui aurait contribué au déclin de ces spectacles en région, mais davantage l'ouverture graduelle de la société d'État aux artistes de variétés et la mise en ondes de Télé-Métropole en 1961. Au cours des années 1950, on évoque, certes, la présence ici et là, de vedettes vues à la télévision dans les publicités, mais c'est comme si le petit écran sert seulement à mousser la vente de talents artistiques. Au début des années 1960, la télévision paraît avoir beaucoup plus d'impact, à Saint-Hyacinthe, du moins. Dès 1962, le cabaret de l'Hôtel Ottawa amorce un net déclin, tandis que les salles de cinéma maskoutaines cessent d'accueillir des variétés. À vrai dire, c'est au petit écran que ces derniers vont fleurir. Commentant son entrée à Télé-Métropole, Rose Ouellette déclare : « On me vit alors dans presque toutes les émissions. *Dix sur Dix, Réal Giguère illimité, Bonne soirée, Madame est servie, Claude Blanchard, Vaudeville*⁷⁵. » Arrêtons-nous là, puisque que d'autres recherches sur le contenu télévisuel du petit écran et, notamment, l'impact de la télévision en couleur, appelleraient des conclusions plus sûres.

École de formation pour les jeunes chanteurs et chanteuses, mais aussi lieux d'amusement de masse, le spectacle de variétés dans les cinémas et dans les hôtels a été avant tout un espace de comédie pour le grand public et l'expression d'une culture populaire dont les hebdomadaires, véritables lieux de production publicitaire, ont pu révéler l'existence. Le volet régional de l'histoire des variétés devra dorénavant être pris en compte, car vers la fin des années 1950, Saint-Hyacinthe, à l'instar sans doute d'autres villes, prend le relais de Montréal et assure un gagne-pain à de nombreux artistes pour encore quelques années. Presque au même moment où le dernier cabaret de l'Hôtel Ottawa se tient, les soirées de variétés réapparaissent en grande

74. Hébert, *Le burlesque au Québec*, p. 84-85.

75. Ouellette, *"La Poutine"*, p. 107.

pompe à Montréal avec l'ouverture du Théâtre du même nom en 1967. Un habitué de l'Hôtel Ottawa, Gilles Latulippe, aidé de son ami et mentor Jean Grimaldi⁷⁶, en feront un succès, grâce notamment à la fréquentation assidue d'un public régional venu en autobus des quatre coins de la province⁷⁷ !

76. «Jean Grimaldi, le "papa des...", p. 24-25.

77. «Lumière sur Gilles Latulippe».

L'ETHNOMYCOLOGIE

G. Gaudreau A. et F.-X. Ribordy M. Tremblay

Des champignons et des hommes

Consommation, croyances et science



Cabédita

Collection Archives vivantes

PRÉSENTATION

Je dois cet autre virage dans ma pratique d'historien à François-Xavier et Annette Ribordy, deux collègues de la Laurentienne qui se joignent à moi et à ma conjointe pour fonder l'Amicale des mycologues de Sudbury en 2001. Tout en procédant à l'inventaire des champignons de la région sudburoise, l'idée nous vient d'en faire des communications dans le cadre des Journées de l'ACFAS qui se tiennent annuellement sur le campus.

C'est François-Xavier qui m'initie à l'ethnomycologie, c'est-à-dire à réfléchir sur les rapports complexes qu'ont entretenus les hommes avec les champignons au fil des millénaires. J'aime beaucoup son approche qui me permet d'explorer des temps plus anciens que ceux de mon champ d'expertise. En 2004, il me propose d'aborder le rôle du polypore amadou (*Fomes fomentarius*) et j'accepte de relever le défi en assumant le rôle de rédacteur principal. Notre conférence sera publiée l'année suivante dans les Actes de l'ACFAS-Sudbury pour composer, 6 ans plus tard, le noyau d'un chapitre d'un ouvrage publié en Suisse et en France sous le titre *Des champignons et des hommes*.

Le texte 10 est tiré de cet ouvrage. Il nous amène plus de 5 000 ans en arrière en étudiant deux champignons qu'un homme portait lorsqu'il fut assassiné dans les Alpes tyroliennes. Son corps, momifié par les glaces (d'où son nom la momie des glaces, appelé également l'homme d'Ötzi), fut retrouvé seulement en 1991. Un de ces champignons était le polypore amadou utilisé dans la fabrication du feu.

Le texte suivant provient également de cet ouvrage. Il porte sur un autre champignon, l'ergot du seigle (*Claviceps purpurea*). Sans doute le champignon qui a fait le plus de victimes dans l'histoire humaine, mais qui, en même temps, a soulagé le plus de femmes. Son histoire commence au Moyen-Âge et s'achève au tournant du XX^e siècle avec son observation et son usage également attestés au Québec.

Je suis le seul auteur du texte 12 qui brosse le développement de la mycologie au Canada français, puis au Québec avec l'examen de l'histoire du Cercle des mycologues de Montréal. Se voulant une contribution à l'histoire des sciences, il est paru initialement dans la revue *MENS* où j'avais également publié les textes 7 et 8. Je découvre, lors de mes recherches, le rôle central joué par le frère Marie-Victorin, ce grand intellectuel dont l'impact fut aussi déterminant que celui du chanoine Lionel Groulx.

LES DEUX CHAMPIGNONS DE LA MOMIE DES GLACES¹

Le 19 septembre 1991, un couple de touristes allemands qui faisait une excursion dans les Alpes tyroliennes, à plus de 3 000 mètres d'altitude, découvrent, en territoire italien, tout près de la frontière autrichienne, les restes momifiés d'un homme mort il y a 5 200 ans, qu'on appellera «l'homme des glaces» ou «l'homme d'Ötzi»². La fonte récente d'un glacier avait laissé apparaître cet homme. Il avait été atteint par une flèche alors qu'il était âgé de 46 ans, selon l'analyse du cortex osseux³. C'était un jour de printemps, disent même les experts qui, lors de son autopsie, ont étudié les pollens qu'il avait ingurgités!

On découvre également, dans une ceinture-pochette qu'il portait, de l'amadou et divers outils (voir la figure 10.1). Les analyses ont révélé que

1. Une version préliminaire de ce texte a été publiée dans les *Actes de la 11^e Journée Sciences et Savoirs*, Micheline Tremblay, Sylvie Lafortune et Patrice Sawyer (dir.), Sudbury, ACFAS-Sudbury, 2005, p. 195-204. Il fut ensuite publié dans *Des champignons et des hommes. Consommation, croyances et science*, Bière et Divonne-les-Bains, Cabédita, 2010, p. 65-87.

2. Voir le site du Musée de Bolzano en Italie, le [Museo Archeologico Dell'Alto Adige](https://www.museoarcheologico.it/en/otzi) où repose cette momie des glaces.

3. Les spécialistes ne s'entendent pas sur l'occupation de cet homme gaucher et de petite taille (158 cm). Selon Walter Leitner, du département d'archéologie de l'université d'Innsbruck, l'homme aurait été un chamane assassiné par les membres de sa tribu. Le fait qu'il possédait une hache de cuivre implique néanmoins un statut social élevé; pour en savoir davantage, voir Franck Johannès, «Un crime à l'âge du bronze», *Le Monde*, 30 décembre 2005, p. 18 et Jennifer Pinkowski, [«Trente ans après sa découverte, Ötzi l'homme des glaces continue de livrer ses secrets»](https://www.nationalgeographic.com/fr/actualites/2021/09/otzi-lhomme-des-glaces/), *National Geographic*, 16 septembre 2021.



Figure 10.1 La ceinture-pochette de l'homme des glaces et son contenu : de l'amadou, une alène faite en os et trois silex; gracieuseté du Museo Archeologico Dell'Alto Adige de Bolzano en Italie.

l'amadou avait été extrait d'un champignon dont le nom scientifique est *Fomes fomentarius*⁴, qui croît sur plusieurs feuillus, mais plus particulièrement sur le bouleau⁵. Le champignon est connu en français sous divers noms, tels polypore amadouvier⁶, polypore feu, polypore amadou⁷, polypore allume-feu⁸. On découvre aussi, sur lui, deux morceaux d'une autre espèce de champignon, le polypore du bouleau, *Fomitopsis betulina*. Perforés en leur centre, ils avaient été glissés dans deux lanières de cuir faites de peau de chèvre. À l'inverse de l'amadou, leur usage est plus difficile à déterminer.

Voilà le point de départ de cette excursion dans le temps, avec cette momie des glaces qui sert de prétexte à analyser les rapports qu'ont entretenus tour à tour les hommes avec ces deux champignons. Commençons par le polypore amadou dont nous ferons une description détaillée avant d'aborder ses différents usages, qui comprennent également un volet médicinal.

L'amadou dans la domestication du feu

Il est bien difficile d'établir à partir de quand l'homme a su maîtriser la fabrication du feu. La présence d'un foyer sous un abri rocheux indique rarement la manière dont on avait allumé les bois qui l'ont composé. Des deux principaux procédés que l'homme mit au point il y a plusieurs millénaires, soit la friction du bois et le choc de deux pierres, le premier ne laisse guère de trace après quelques siècles de sorte que cette invention est impossible à

4. U. Painter, R. Pöder et T. Pümpel, «The iceman's fungi», *Mycological Research*, vol. 102, no 10, septembre 1998, p. 1153-1162; voir aussi U. Painter et R. Pöder, «Ethnomycological remarks on the Iceman's fungi» dans. S. Bortenschlager et K. Oeggl, *The Man in the Ice. IV The Iceman and his Natural Environment*, Vienne New York, Springer-Verlag, 2000, p. 143-150.

5. L. Ryvarden et R.L. Gilbertson, *European Polypores*, vol. 1, Oslo, Fungiflora, 1993, p. 255.

6. Jean-Louis Lamaison et Jean-Marie Polese, *Grand guide encyclopédique des champignons*, Paris, Artémis, 1998, p. 217.

7. Georges Becker, *Champignons*, Paris, Gründ, 1983, p. 301.

8. Jean Després, *Champignons comestibles du Québec*, Watertloo [Québec], Éditions Michel Quintin, 2008, p. 168.

dater. Les témoignages les plus précoces remontent à l'Égypte ancienne il y a environ 4 000 ans⁹. En revanche, les pierres utilisées laissent des rainures qui, bien qu'elles se dégradent en s'oxydant, nous autorisent des datations approximatives. Pour le moment, et en attendant d'autres découvertes, nous sommes certains que le procédé remonte au moins à 12 000 ans. Nos collègues préhistoriens Roussel et Boutié croient que le procédé puisse même remonter plus loin dans le temps, soit au Paléolithique ancien, bien que les traces de son emploi ne se soient pas rendues jusqu'à nous¹⁰.

À défaut de pouvoir en maîtriser son apparition, l'homme s'est donc contenté de le transporter et ce, pendant quelques centaines de milliers d'années. Le cinéaste Jean-Jacques Annaud a bien rendu l'importance de ce geste dans son film *La guerre du feu*, sorti en salle en 1981. Le transport du feu est sans doute l'un des gestes le plus ancien et le plus chargé de symbole. Pas étonnant non plus que le transport du feu ait été repris sous le mythe de Prométhée qui vole aux dieux le feu pour l'apporter à l'homme. Même s'il maîtrise la fabrication du feu, l'homme transporte avec lui les braises de son précédent feu pour faciliter son travail. D'ailleurs, l'homme d'Ötzi, outre son amadou, avait avec lui deux récipients très légers faits d'écorce de bouleau dont l'un d'eux contenait du charbon, ce qui signale la présence, à l'époque du drame, de braises encore chaudes.

On pourrait se demander pourquoi se donner la peine de transporter des braises quand on a la maîtrise du feu. Outre la dimension symbolique de ce geste – qui a été perpétué jusqu'à nos jours lors de grandes manifestations religieuses, sportives ou politiques –, cela souligne aussi les difficultés de produire du feu, difficultés qui resteront présentes jusqu'à l'invention des allumettes au début du XIX^e siècle. Comme le mentionne avec beaucoup de justesse Jacky Parmentier :

9. Bertrand Roussel et Paul Boutié, *La Grande Aventure du Feu. Histoire de l'allumage du feu des origines à nos jours*, Aix-en-Provence, Édisud, 2006, p. 21-22.

10. *Ibid.* p. 15.

[N]ous ... qui avons vécu avec les allumettes ... avons pris l'habitude en un geste, en une seconde d'obtenir une flamme. Pour toute l'humanité qui a existé avant 1809, des révolutionnaires de 1789 aux Néanderthaliens en passant par les constructeurs des pyramides, c'est un miracle qu'ils n'ont jamais vu, pour la bonne raison qu'avant l'invention des allumettes, on fait du feu toujours en deux étapes. Pour nos ancêtres, il faut d'abord élaborer une braise et, ensuite, il s'agit de transformer cette petite braise en une flamme¹¹.

L'homme peut compter sur ce qu'on appelle le briquet préhistorique pour obtenir cette petite braise. En effet, pour obtenir cette dernière, il se sert notamment de l'amadou comme premier combustible qui reçoit les étincelles produites par la percussion d'une roche dure comme le quartz ou le silex (voir la figure 10.2) et d'un morceau de sulfure de fer, telle la pyrite ou encore mieux la marcassite – car l'étincelle produite a une durée de vie plus longue en raison de sa teneur en soufre plus élevée. C'est donc le choc du silex, du quartz ou de la pierre à fusil qui arrache une particule incandescente au morceau de fer¹². Il faut donc oublier cette idée trop répandue de l'étincelle produite par le choc de deux silex qui, en effet, ne produit qu'une étincelle froide, appelée en science la triboluminescence¹³.

Sans doute par expérimentation, les tailleurs de silex, toujours à la recherche de différents types de percuteur pour travailler cette pierre polyvalente capable de produire bien des outils, ont découvert les propriétés de la marcassite et de la pyrite dont le choc contre le silex provoque une étincelle bien

11. Jacky Parmentier, *Faire du feu comme nos ancêtres*, Paris, Eyrolles, 2003, p. 12.

12. On n'a pas retrouvé de pyrite de fer sur l'homme d'Ötzi. Seules de fines particules de pyrite incrustées dans l'amadou ont été identifiées, marquant l'emploi antérieur de ce dernier à des fins de feu. Cela dit, les chercheurs n'ont pas observé de marques de percussion sur les outils de silex.

13. Parmentier, *Faire du feu comme nos ancêtres...*, p. 12.



Figure 10.2 Le frottement d'un silex avec un morceau de pyrite de fer; photographie de Bertrand Roussel; B. Roussel *et al.*, *L'Amadouvier, grande et petite histoire d'un champignon*, Supplément hors-série des Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Montpellier, 2002, p. 11.

différente¹⁴. Nul doute que l'odeur nettement soufrée qui se dégage de la friction du silex avec la pyrite ou la marcassite, – odeur que nous avons nous-mêmes sentie lors de nos expérimentations –, avait déjà attiré leur attention sur leur particularité.

Des briquets archéologiques, comportant nodule de marcassite et grattoirs en silex ont été retrouvés prouvant, de façon certaine, la connaissance de cette technique par les hommes de la deuxième partie du Paléolithique supérieur européen. Au «Trou de Chaleux», en Belgique, un nodule de marcassite, fortement rainuré par un usage prolongé remonte à 13 000 ans : il serait l'un des plus anciens vestiges de ces briquets paléolithiques¹⁵.

Description du polypore amadou

Bien que quelques polypores puissent servir d'initiateur au feu¹⁶ – et notamment l'*Inonotus obliquus* et que des contemporains estiment encore plus efficace¹⁷ –, l'amadou est traditionnellement extrait du champignon *Fomes fomentarius*¹⁸. Ce dernier, très léger malgré sa taille, a la forme d'une console

14. Sur YouTube on trouvera un film intitulé [La fabrication du feu](#) qui décortique toutes les étapes du procédé; il a été produit par ma conjointe et coautrice Micheline Tremblay.

15. Jacques Collina-Girard, «Préhistoire expérimentale, le feu», *Futura-sciences.com*, 4-07-2007. D'autres fouilles ont également démontré la présence de l'amadou, de la pyrite de fer et du silex que ce soit dans celles de Maglemose au Danemark (6 000 ans avant Jésus-Christ) ou encore à Starr Carr dans le Yorkshire en Angleterre, site encore plus ancien; voir Daniel Thoen, «Usages et légendes liés aux polypores. Note d'ethnomycologie no 1», *Bulletin de la Société mycologique de France*, vol. 98, 1982, p. 289-318.

16. Roussel et Boutié en dressent une liste dans leur ouvrage *La Grande Aventure du Feu* à la page 13.

17. Tel est l'opinion de Mors Kochanski rapportée par Robert Rogers dans *The Fungal Pharmacy*, Edmonton, Prairie Deva Press, 2006, p. 73.

18. Carl Linné, naturaliste et père de la taxonomie scientifique moderne, est le premier lui avoir attribué ce nom au milieu du XVIII^e siècle. Le classement du champignon sera repris et corrigé par Elias Magnus Fries au début du XIX^e siècle, et par le Danois

ou d'un sabot (voir la figure 10.3). En Europe, lorsqu'il croît sur de vieux hêtres, il peut atteindre jusqu'à 50 centimètres de largeur alors qu'en Amérique du Nord, il atteint une quinzaine de centimètres seulement. Sa dimension européenne a sans aucun doute grandement facilité son utilisation par les hommes du Mésolithique.

La cuticule ou sa surface extérieure est de couleur gris cendré et est très coriace. Comme le champignon est vivace, il se développe et présente, dans sa partie inférieure, une couleur différente qui atteste de sa croissance l'année de sa cueillette. En l'examinant de plus près, on peut distinguer trois parties. La partie centrale et supérieure le relie l'arbre. Cette partie, de forme ellipsoïdale ici, constitue en fait une excroissance de l'arbre que le champignon colonise généralement en exclusivité¹⁹. Lors de son développement, il adhère à l'écorce de l'arbre de sorte qu'en le séparant de son hôte ligneux, cette dernière demeure collée au champignon.

Immédiatement sous la cuticule du sommet, la deuxième partie, davantage recherchée, est composée de la chair du polypore. Elle a une consistance de liège et constitue, à proprement parler, l'amadou. Elle est plutôt mince par rapport à l'épaisseur des tubes qui forment la troisième partie, laquelle représente près de 80% du polypore. Les tubes peuvent atteindre jusqu'à 6 centimètres de longueur et sont orientés verticalement (voir la figure 10.4). Comme le champignon est vivace, il se compose de deux à une douzaine de chapeaux juxtaposés ou partiellement fusionnés, ce qui explique que les tubes puissent atteindre de telles longueurs.

Jacques Kickx en 1867. Le travail de ces hommes de science explique son appellation scientifique complète soit «*Fomes fomentarius* (Linnaeus ex. Fries.) Kickx» dans les ouvrages mycologiques.

19. Nos observations sur le terrain ont montré que sur le même arbre, on peut trouver plusieurs polypores mais généralement de la même espèce. Le polypore du bouleau dont on parle plus loin colonise la plupart du temps, lui aussi en exclusivité, son hôte ligneux. Il n'est pas rare de trouver côte à côte deux bouleaux avec chacun une espèce distincte de polypore.



Figure 10.3 Une nouvelle saison pour le *Fomes fomentarius*; photographie de Micheline Tremblay.



Figure 10.4 Les trois parties du *Fomes fomentarius* en coupe transversale et, en encadré, une vue de dos; photographie de Micheline Tremblay.

Les couches successives du chapeau sont facilement observables à l'extérieur car elles laissent souvent une marque sur la cuticule qu'accentuent des protubérances d'inégales dimensions. Il semble qu'une saison puisse générer quelques couches qui correspondraient à des périodes de croissance rapide conditionnées par les grandes pluies. Ces différentes périodes de pluie et les différentes saisons au cours desquelles il croît expliquent le caractère irrégulier et zoné de cette surface extérieure. L'arrêt de croissance, à la fin de l'automne, laisse une trace bien distincte, comme on le constate à la figure 10.3 ainsi qu'à la figure 10.4 où une marque plus foncée sépare horizontalement les tubes. Ces derniers débouchent sur des pores très petits et ronds presque impossibles à voir sans une loupe. Selon Boulet, spécialiste des polypores, la chair fraîchement coupée dégage une odeur fugace de banane verte²⁰.

Les auteurs ne s'entendent pas sur l'origine du mot amadou. Un dérivé du mot remonte au moins au XVI^e siècle de sorte que le terme serait plus ancien. En effet, Rabelais, en 1546, dans *Le Tiers Livre*, utilise le terme «amadouer» dans le sens de frotter²¹. Ce verbe ferait référence aux mendiants qui se frottent d'une substance, appelée amadou, qui jaunit le visage pour paraître malade et susciter la pitié des bourgeois. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, l'origine la plus généralement admise est celle du mot provençal «amadou» qui signifie «amoureux», car l'amadou, comme le cœur des amoureux, s'enflamme facilement²². Mais, comme le dit Thoen, cette explication demeure peu convaincante car d'habitude, l'analogie de sens aurait dû se dérouler dans le sens inverse, de l'inflammabilité du champignon vers le sentiment amoureux²³. Peu importe son origine, le mot fait partie de la langue française depuis moins d'un demi-millénaire.

20. Bruno Boulet, *Les champignons des arbres de l'est de l'Amérique du Nord*, Québec, Publications du Québec, 2003, p. 15-19, 366-368 et 386.

21. Rabelais, *Le Tiers Livre*, voir le prologue.

22. Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1992, p. 56.

23. Thoen, «Usages et légendes...», p. 303.

Chez les Romains, l'amadou est désigné du nom de *Fomes*. Mais dans plusieurs langues, le mot utilisé pour nommer l'amadou fait référence à ses propriétés ignifuges. Ainsi en anglais ce sont *tinder*²⁴ ou *touchwood* et, en allemand, *feuerchwamm* (champignon du/à feu). Dans la plupart des langues latines, le mot dérive de *esca* qui signifiait en latin nourriture mais aussi appât, amorce. L'amadou «ne sert-il pas d'appât, d'amorce à l'étincelle génératrice du feu?»²⁵ ». On retrouve, par exemple, *yesca* en espagnol et *esca* en italien. En vieux français, le mot a aussi la même origine, puisqu'on utilise le mot *esche* – ce qui explique sans doute l'apparition tardive du mot amadou. «Si tu veulx faire bonne esche [amadou], comme en témoigne ce passage du *Ménagier de Paris* du XIV^e siècle, pour allumer du feu au fusil...»²⁶ ». Quelques décennies auparavant, Dante, dans un des vers de la *Divine Comédie*, rédigé vers 1300, avait attesté de son usage au Moyen Âge.

*Tout ainsi descendant cette éternelle ardeur
Et, comme l'amadou le fait sous le fusil,
Le sable prenait feu pour doubler la souffrance*²⁷ .

Le traitement de l'amadou

Si elle est sèche, la chair du polypore peut servir tel quel à produire une braise, à condition qu'il s'agisse d'étincelles produites par la pyrite ou la

24. On trouve «tinder polypore» chez George Barron, *Mushrooms of Ontario and Eastern Canada*, Edmonton, Lone Pine, 1999, p. 141 et chez Alan E. Bessette, Arleen R. Bessette et David W. Fischer, *Mushrooms of Northeastern North America*, Syracuse, Syracuse University Press, 1997, p. 388; «tinder conk» chez Eugene F. Bossenmaier, *Mushrooms of the Boreal Forest*, Saskatoon, University of Extension, University of Saskatchewan, 1997, p. 72; «tinder fungus» chez Roger Phillips, *Mushrooms and Other Fungi of North America*, Buffalo, Firefly Book, 2005 (1991), p. 265.

25. Thoen, «Usages et légendes...», p. 303.

26. *Le Ménagier de Paris. Traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un bourgeois parisien*, tome II, Paris, Imprimerie de Chapelet, 1846, p. 263.

27. Dante, *La Divine Comédie*, L'enfer, chant XIV, Paris, Éditions Garnier, 1966, p. 72.

marcassite. On prendrait bien soin cependant de battre les tranches d'amadou. Lorsqu'il fut utilisé avec des briquets d'acier qui, faute de teneur en soufre, produise une étincelle moins efficace, les hommes en ont maximisé l'inflammabilité en développant il y a déjà bien longtemps, différents procédés. Le plus connu sans doute de ces traitements demeure celui au salpêtre. Le mycologue Christian Hendrick Persoon a décrit le procédé en 1818 :

Voici la manière de préparer l'amadou. Elle consiste à ramollir par la cuisson la substance cotonneuse du bolet, et à l'imprégner d'une matière capable de donner plus d'activité au feu, quand on l'allume. Après avoir exposé l'amadouvier dans un milieu frais ou dans une cave, pour le faire ramollir un peu, on le coupe ensuite par tranches minces; on rejette la partie par laquelle le champignon adhérait à l'arbre; on retranche aussi les tuyaux; on bat ces lames sur une pierre unie ou sur un billot de bois; on les dispose ensuite par lits dans une grande marmite de fer ou un chaudron; on y verse de l'eau en suffisante quantité pour que le tout surnage, et on ajoute du salpêtre selon la quantité d'amadou; on fait bouillir le tout une demi-heure ou une heure. Après ce temps, on retire ces tranches et on les fait sécher lentement à l'ombre ou dans un milieu médiocrement chaud; ensuite on recommence à battre...²⁸ .

Plus simple encore était l'utilisation de la lessive de cendre utilisée pour blanchir le linge. Ainsi, *Le Ménagier de Paris* mentionnait de le faire bouillir, pendant deux jours, dans une eau avec des cendres²⁹ . De son côté, Persoon raconte que les bûcherons des Vosges enterraient les tranches d'amadou, puis les arrosaient pendant un certain temps avec de l'urine. En fait, le nitrate de sodium contenu dans l'urine ajoute de l'inflammabilité à l'amadou.

28. C. H. Persoon, *Traité sur les champignons comestibles contenant l'indication des espèces nuisibles*, Paris, Belin-Leprieur, 1818, p. 92.

29. *Ménagier de Paris*, p. 263-264.

Les spécialistes ne croient pas que les premiers habitants de la Nouvelle-France l'aient directement utilisé pour allumer le feu, à la manière des Européens. Ils se servaient plutôt de petit bois coti³⁰, de l'étoupe et du vieux linge carbonisé allumés à l'aide d'un batte-feu, c'est-à-dire d'un briquet de fer frappé sur une pierre à fusil. À défaut, on pouvait aller chez le voisin emprunter une braise dont le transport dans les villes était interdit en vertu d'un règlement adopté en mai 1676 et qui stipulait qu'il était défendu de «porter du feu dans les rues»³¹ en raison des risques d'incendie.

La comptine «Au clair de la lune», composée au XVIII^e siècle en France et dont l'auteur est inconnu, évoque également cette pratique. La déformation du mot «lume» (qui évoque une lumière naturelle produite par un feu) pour le mot plume a fait perdre le sens primitif de cette chanson relatant la pratique du transport du feu et de l'utilisation du briquet (dont on peut voir deux spécimens à la page suivante).

*Au clair de la lune, mon ami Pierrot
Prête-moi ta lume, pour écrire un mot
Ma chandelle est morte, je n'ai plus de feu
Ouvre-moi ta porte, pour l'amour de Dieu !
Au clair de la lune, Pierrot répondit
Je n'ai pas de lume, je suis dans mon lit
Va chez la voisine, je crois qu'elle y est
Car dans la cuisine, on bat le briquet.*

À l'inverse de ce que bien des gens croient, ce briquet ne peut pas être fait de n'importe quel fer. Comme le rappelle Parmentier, il faut que ce fer comprenne un certain pourcentage de carbone, prenant ainsi la forme d'un acier,

30. Boulet, *Les champignons des arbres*, p. 16; A.H.R. Buller, «The Fungus Lore of the Greeks and Romans», *Transactions of the British Mycological Society*, vol. 5, 1914-1916, p. 46.

31. E.Z. Massicotte, *Répertoire des Arrêts, Édits, Mandements, Ordonnances et Règlements*, Montréal, Ducharme, 1919, p. 16.



Figure 10.5 Deux briquets photographiés par Bertrand Roussel; B. Roussel *et al.*, *L'Amadouvier, grande et petite histoire d'un champignon*, Supplément hors-série des Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, Montpellier, 2002, p. 13.

procédé métallurgique qui fut inventé il y a déjà plus de 2000 ans. «Si vous essayez de frapper avec un morceau de silex un piquet de fer, un gond, une charnière, un tisonnier, un burin, vous n'obtiendrez pas d'étincelle. Pas plus qu'avec un morceau de fonte, ni avec de l'acier inoxydable³²».

Revenons à l'amadou qui ne sert pas seulement à allumer un feu, car il sert aussi depuis la nuit des temps à l'homme préhistorique pour le transporter. Il suffit alors d'évider partiellement le polypore, puis de l'allumer. Il se consumera lentement. Nous en avons fait l'expérience à l'été 2003 et cela s'est avéré efficace. Les Cris du nord de l'Alberta au Canada, qui l'appellent *Wasaskwito* ou encore *Wa-patos*, l'ont longtemps utilisé à cette fin³³. Ils s'en servaient aussi au coucher, en le jetant au feu pour qu'il se consume lentement afin d'éloigner les bêtes.

Avant l'emploi d'éléments chimiques, au XIX^e siècle, qui prennent la forme d'allumettes soufrées, ou d'oxyde de manganèse, les mèches utilisées par les artificiers et canonniers étaient faites de produits naturels à base d'amadou; on les frottait souvent avec de la poudre à canon. Lors de la tentative d'assassinat de Napoléon, rue Saint-Nicaise le 24 décembre 1800, on avait eu recours à une bombe allumée par une mèche d'amadou.

Les propriétés médicinales

Cela vous étonnera, mais l'amadou a beaucoup été utilisé en médecine. Hippocrate en fait mention au V^e siècle avant J.-C. Il est utilisé dans la cautérisation des plaies, si on couvre une plaie avec un pansement d'amadou, cela arrête l'hémorragie. Encore en Allemagne, dans les années 1950, les pansements d'amadou étaient utilisés dans certaines zones rurales. C'est pourquoi il fait partie de la trousse des barbiers et des médecins pendant quelques siècles; les premiers s'en servaient pour réparer leurs petites maladroites tandis que son utilisation par les médecins expliquent qu'il ait

32. Parmentier, *Faire du feu comme nos ancêtres*, p. 46.

33. Rogers, *The Fungal Pharmacy*, p. 73.

longtemps été appelé l'agaric des chirurgiens³⁴. Thoen rappelle, à cet effet, le commentaire d'un auteur des années 1950 qui avait «connu une vieille femme qui se souvenait d'avoir battu l'amadou dans sa jeunesse, pour l'envoyer aux armées lors de la guerre de 1870³⁵».

Ses propriétés médicinales ont été vérifiées et confirmées par des recherches récentes. L'amadou comprend de l'iode, du fomentariol et d'autres substances utiles pour combattre les bactéries et les tumeurs. Longtemps employé comme hémostatique – c'est-à-dire qu'il favorise l'arrêt des saignements –, l'amadou contient une forte concentration en tanins.

Le polypore du bouleau

Si l'amadou a laissé de nombreuses traces de son utilisation dans l'histoire, il en va bien autrement du polypore du bouleau dont la découverte de fragments sur l'homme d'Ötzi a laissé la communauté scientifique fort embarrassée (voir la figure 10.6). Peinter, Pöder et Pümpel de l'Université d'Innsbruck rappellent avec raison que jusqu'alors, on n'a trouvé aucune attestation préhistorique de son utilisation³⁶. Ni leur forme ni leur dimension ne permettent de déduire aisément leur utilisation pratique. Aussi faut-il se contenter de simples spéculations quant à leur emploi.

Un premier usage pourrait être celui d'outil d'affûtage et de polissage. L'industrie de la montre suisse a jadis eu recours à ce champignon séché pour polir certaines pièces de montre³⁷. Cordier mentionne, de son côté, qu'il peut servir, comme certains autres polypores, à fabriquer un cuir à rasoir, car les pores du champignon séché peuvent affûter des lames³⁸. Comme le rappelle

34. Thoen, «Usages et légendes...», p. 294-295.

35. *Ibid.*

36. Peinter, Pöder et Pümpel, «The iceman's fungi...», p. 1157.

37. Thoen, «Usages et légendes...», p. 304.

38. S. F. Cordier, *Les champignons de France. Histoire, description, usages des espèces comestibles, suspectes, vénéneuses et employées dans les arts, l'industrie, l'économie domestique et la médecine*, Paris, Rottschild, 1870, p. 90.



Figure 10.6 Les deux lanières de cuir arborant des morceaux de polypore du bouleau lyophilisés; gracieuseté du Museo Archeologico Dell'Alto Adige de Bolzano en Italie.

avec justesse J. Ramsbottom, n'oublions pas qu'un de ses noms populaires en anglais est celui de «razor-strop fungus»³⁹.

Quoiqu'il faille demeurer très prudent, deux usages doivent sans doute être écartés, soit son usage purement comestible et celui d'ornement décoratif. Certes, le polypore du bouleau peut se manger lorsqu'il est jeune, mais les morceaux retrouvés étaient bien petits pour servir à cette fin. Par ailleurs, la qualité de certains vêtements et outils donne à penser que l'homme d'Ötzi était capable d'esthétisme dans la confection de ses objets, comme la ceinture-pochette l'illustre fort bien. Or, l'apparence grossière et irrégulière des morceaux, particulièrement de l'un d'eux, ne va pas dans ce sens.

Mentionnons que les scientifiques ont trouvé depuis plusieurs propriétés pharmacologiques au polypore du bouleau tels des effets antibactériens et antiphlogistiques, c'est-à-dire anti-inflammatoires⁴⁰. L'hypothèse avancée par l'anthropologue italien, Luigi Capasso, rattaché au Musée national d'archéologie, nous paraît révélatrice d'une attitude répandue chez les hommes de science moderne de vouloir à tout prix proposer une explication pratique à la présence de ces deux morceaux de champignon⁴¹. En effet, selon lui, l'homme d'Ötzi⁴² aurait été conscient des parasites présents dans son intestin qui

39. J. Ramsbottom, *A Handbook of the larger British fungi*, Londres, British Museum, 1923, cité par Thoen, «Usages et légendes...», p. 304.

40. Peinter et Pöder mentionnent notamment : «Concerning medical properties, it has been proven that *P. betulinus* produces pharmacologically active five-cyclic triterpens, the polyporenic acid A, B, C. Animal studies have shown that these substances have antimicrobial and antiphlogistic activity, and they inhibit the growth of malignant neoplastic cells»; voir «Ethnomycological remarks...», p. 148.

41. Voir John Noble Wilford, «Lessons in Iceman's Prehistoric Medicine Kit», *New York Times*, 8 décembre 1998.

42. Les problèmes de santé de l'homme des glaces ont été corroborés par l'examen approfondi de son corps. On a notamment observé un niveau élevé d'arsenic et des traces de 2 bactéries responsables de la maladie de Lyme et d'ulcères gastroduodénaux; voir James Owen, [«5 faits surprenants à propos d'Ötzi, l'Homme des glaces»](#), *National Geographic*, 19 septembre 2021.

lui auraient causé diarrhée et maux d'estomac. Malade, l'homme s'en serait servi à des fins curatives.

Un usage médico-religieux

Sans doute est-ce possible qu'ils aient servi à la concoction de potions et de tisanes qui, à l'instar de celles de certains autres polypores, pouvaient avoir des vertus thérapeutiques. Toutefois, nous estimons qu'il faut chercher plus loin les causes de sa présence car l'homme de cette époque n'est pas seulement un être pratico-pratique qu'il faut éviter de chercher à comprendre avec nos seuls yeux d'athées et de scientifiques. Il est bien davantage un être de foi qui croit au sacré et à des dieux qu'il croit voir partout dans la nature. D'autres avant nous avaient déjà observé, chez les peuplades anciennes, des usages où le religieux et le thérapeutique étaient entremêlés. Si fumer le calumet avait des vertus relaxantes chez les Amérindiens, cela servait aussi d'intermédiaire entre l'homme et les esprits.

L'apparition de polypores sur les arbres est demeurée longtemps un mystère pour les peuples primitifs et beaucoup leur ont attribué des vertus surnaturelles. La croissance rapide et annuelle du polypore du bouleau de même que sa transformation d'un simple bouton à un champignon étalé sur une trentaine de centimètres ont pu susciter des croyances. Par ailleurs, selon le père de l'ethnomycologie, R.G. Wasson, le bouleau symbolise, dans plusieurs mythes européens et sibériens, la vie et la fertilité⁴³. Quelle puissance génératrice l'homme d'Ötzi lui accordait-il? Quelle sacralité revêtait-il?

Selon les Quinaults [des Amérindiens du Pacifique] les champignons d'arbre ressemblent en effet à des oreilles : ils entendent les sons et les répètent. En langue quinault, un même mot désigne l'écho et un champignon d'arbre à chair blanche. Une association du même genre existait beaucoup plus à l'est chez les Menomini,

43. R.G. Wasson, *Soma. Divine Mushroom of Immortality. Ethno-mycological Studies* 1, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1968.

*indiens de langue algonkin vivant dans la région des Grands Lacs : ils croyaient qu'un polypore, hôte de certains conifères, croissait d'un seul coup une fois par an, vers la fin du mois de février, et qu'il proférerait à cette occasion un appel sonore comme un humain. Aussi le respectait-on à l'égal d'un puissant esprit*⁴⁴.

Cela étant dit, il faut privilégier un usage médico-religieux. Et en cela, nous reprenons la séduisante proposition avancée par Peinter, Pöder et Pümpel qui, à leur tour, s'appuient sur les travaux de notre collègue Robert A. Blanchette de l'Université du Minnesota aux États-Unis. Tout porte à croire que la sacralité accordée par certaines nations amérindiennes des Plaines et notamment par les Pieds Noirs⁴⁵, à un polypore appelé *Haploporus odoratus* permet de dresser un parallèle avec celui de l'homme d'Ötzi⁴⁶.

Cet *Haploporus*, qui pousse notamment en Scandinavie et en Amérique, au nord du 51^e degré de latitude, sur des saules de zones marécageuses⁴⁷, laisse entrevoir de multiples significations. En effet, devenus objet de culte, quelques dizaines de spécimens du champignon ont été récupérés par les musées nord-américains⁴⁸ et permettent de témoigner de leurs usages. Certains

44. Claude Lévi-Strauss, «Les champignons dans la culture : À propos d'un livre de M. R.-G. Wasson», *L'homme. Revue française d'anthropologie*, vol. 10, 1970, p. 14.

45. Selon Rogers, les Pieds Noirs portaient ces colliers faits du *Haploporus*, ce qui l'amène à réfuter, avec raison, l'idée avancée par A. Johnston («Blackfoot Indian Utilization of the Flora of the Northwestern Great Plains», *Economic Botany*, vol. 24, (1970), p. 303-304) selon laquelle ces colliers étaient faits de vesses-de-loup séchées; voir Rogers, *The Fungal Pharmacy*, p. 107.

46. Voir Robert A. Blanchette, «*Haploporus odoratus* : A sacred fungus in traditional Native American culture of the northern plains», *Mycologia*, vol. 89, 1997, p. 233-240. Par ailleurs, notons que ce champignon n'avait pas encore été observé au Québec en date du mois d'avril 2024.

47. Voir Ryvarden et Gilbertson, *European Polypores*, p. 305-307; R.L. Gilbertson et L. Ryvarden, *North American Polypore*, volume I, Oslo, Fungiflora, 1986, p. 341-342.

48. Ces musées sont le Royal Alberta Museum d'Edmonton, le Glenbow Museum de Calgary, le Musée canadien de l'histoire d'Ottawa et le National Museum of the American Indian du Smithsonian Institut.

spécimens étaient utilisés sous forme de colliers, comme celui que l'on voit en gros plan à la figure 10.7. Ils pouvaient aussi être attachés à des scalps et accompagner des vêtements cérémoniaux et se retrouvent même dans des trousses de chamane. Une photographie, prise autour de 1912 et conservée aux Archives provinciales de l'Alberta, montre également des Amérindiens qui, en costume d'apparat, portent des colliers faits du même polypore (voir la figure 10.8).

Sa signification va donc bien au-delà du fait que ce polypore conserve une puissance odorante, même séché, ce qui l'apparenterait ainsi au polypore parfumé (*Trametes suaveolens*)⁴⁹. La puissance symbolique du polypore ne fait pas de doute. Sa présence demeure néanmoins complexe à interpréter, car il est à la fois rattaché à des trophées de guerre quand il accompagne des scalps, tout en faisant partie de la trousse de chamane, il renferme une dimension thérapeutique puisque, porté sous forme de colliers, il servait aussi à éloigner les maladies. On pouvait également le brûler lors de cérémonials de purification.

* * *

Ces usages apportent sans doute beaucoup de crédits à la dimension médico-religieuse qu'aurait pu revêtir le polypore du bouleau de l'homme d'Ötzi. Mais en même temps, il convient d'être prudent. Les multiples fonctions du *Haploporus odoratus* le montrent à l'évidence, la gamme d'usages défie la compréhension de l'homme moderne qui cherche trop à voir des applications concrètes aux objets. À ce titre, même l'amadou qu'il portait avec lui n'implique pas nécessairement qu'il s'en servait pour ses feux. L'absence de

49. Selon Boulet, le polypore parfumé, *Trametes suaveolens*, serait son sosie; voir *Les champignons des arbres*, p. 363.



Figure 10.7 Un collier fait de morceaux du polypore *Haploporus odoratus* et porté par les Amérindiens des Plaines; collection du Royal Alberta Museum, H62.2.299.



Figure 10.8 Les Amérindiens des Plaines dans leur costume d'apparat et le *Haploporus odoratus*; Archives provinciales de l'Alberta, Fonds Pollard, photographie P61.

morceau de pyrite et l'absence de marques de percussion sur ses outils de silex – marques qui auraient pu attester de leur usage à cette fin –, nous convient à la plus grande prudence.

Il est bon de souligner en terminant que la possible dimension médico-religieuse nous éloigne d'une stricte interprétation trop terre-à-terre des gestes d'un homme sans doute habitué à vivre avec des mystères, des rituels et beaucoup de sacré. Et tout compte fait, il n'est pas nécessaire de savoir quels furent véritablement les usages de ces deux espèces de champignons. Ce qui importe, c'est de reconnaître qu'ils ont été longtemps des compagnons de notre humanité.

L'ERGOT DU SEIGLE : UN CHAMPIGNON FUNESTE ET BÉNÉFIQUE¹

Lorsque le chroniqueur Flodoard raconte, en l'an 945 de notre ère, un épisode d'une maladie survenue dans la région parisienne, il écrit : «Plusieurs hommes eurent les membres affligés de plaies à Paris et dans les bourgs avoisinants; ces membres, brûlés peu à peu, se consumaient jusqu'à ce que la mort finit ce supplice. Quelques-uns cependant échappèrent à ce tourment en visitant les églises [...]. Ceux d'entre eux qui voulurent retourner chez eux furent de nouveau atteints par la maladie² ». Un autre chroniqueur du Moyen-Âge, Raoul Glaber rapporte un récit similaire en 1039 : «Dieu bientôt, dans le secret de sa justice, fit éclater sa vengeance contre leurs peuples. Un feu mortel qui s'alluma parmi eux emporta beaucoup de grands, des personnes du commun, et du bas peuple. D'autres perdirent seulement quelques membres, et restèrent mutilés³ ».

Telles sont les premières manifestations attestées des symptômes provoqués par la consommation répétée de pain de seigle contaminé par le champignon connu aujourd'hui sous le nom de *Claviceps purpurea*⁴. Quelques

1. Ce texte reprend un chapitre de l'ouvrage *Des champignons et des hommes. Consommation, croyances et science* publié aux Éditions Cabédita en 2010 (p. 115-142) et quelques paragraphes d'un article paru sur le même sujet dans la revue *Quatre-Temps* en 2011, vol. 35 no 3, p. 34.

2. Abbon, *Siège de Paris par les Normands, poème d'Abbon. Chronique de Flodoard. Chronique de Raoul Glaber*, Paris, Imprimerie De Lebel, 1824, p. 126.

3. *Ibid.*, p. 344.

4. Les mentions à l'effet que les Assyriens aient eu recours à l'ergot du seigle qu'ils décrivaient comme une «pustule nocive dans l'oreille du grain» afin d'empoisonner les puits de leurs ennemis au VI^e siècle avant Jésus-Christ, attesteraient peut-être de son utilisation. Une autre indication de son usage à l'époque classique se retrouverait dans le

observations, qui nous serviront d'entrée en matière, peuvent être tirées de ces remarques sur les connaissances que les hommes de cette époque avaient des effets de ce funeste champignon qui, dans l'histoire humaine, s'est avéré sans nul doute le plus meurtrier. En effet, ses victimes se comptent par centaines de milliers au cours du dernier millénaire, voire quelques millions.

Le premier symptôme de cette intoxication à l'ergot du seigle est cette douleur ressentie comme un brûlement, un feu intérieur qui provoque ultimement amputations et décès. Deux expressions populaires vont rapidement dominer et être utilisées pour décrire cette maladie au Moyen-Âge, soit le «mal des ardents» ou le «feu de saint Antoine»⁵. La maladie, aujourd'hui appelée ergotisme, peut toucher toutes les classes de la société⁶ et ceux qui ont pu se réfugier dans les églises pour y être hébergés et s'y faire soigner ont vu leur maladie s'interrompre pour une raison bien simple : les églises fournissent une nourriture différente et plus saine aux réfugiés. Mais le retour à domicile des malades les amène à consommer le même pain de seigle qui les avait initialement contaminés.

Le feu de saint Antoine

Un ordre religieux se spécialisera dans le traitement de cette maladie, soit les Religieux de saint Antoine, appelés les Antonins. Ils seront reconnus pour leur livraison de traitements appropriés et, notamment, leurs amputations (voir la figure 11.1). Fondé dès 1092 par un gentilhomme dont le fils, souffrant de cette maladie, fut guéri après un pèlerinage auprès de la relique de saint Antoine, cet ordre comptera 300 abbayes à son apogée au XV^e siècle. Par analogie

livre sacré des Parses, peuple d'origine persane qui, au IV^e siècle avant Jésus-Christ, précise que : «[p]armi les choses néfastes créées par les Anglo Maynes, il y a les herbes nocives qui font avorter les femmes et les font mourir en couches»; voir Richard Evans Schultes et Albert Hofmann, *Les plantes des dieux. Les plantes hallucinogènes. Botanique et ethnologie*, Paris, Berger-Levrault, 1981 (1979), p. 103.

5. Saint Martial avait également la réputation de guérir ces malades.

6. Comme on le verra plus loin, la maladie frappe surtout la classe paysanne. Il arrive néanmoins qu'en cas de grande famine, même les nobles puissent en souffrir.



Figure 11.1 Une amputation effectuée par les Antonins telle qu'il-
lustrée par une gravure
sur bois de Hans
Wächtlin; Hans von
Gersdorff, *Feldbuch der
Wundtartzney*, Franck-
furdt, 1517.

avec les terribles souffrances vécues par le saint lors de sa lutte avec le diable qui cherchait à l'entraîner en enfer, le nom du saint fut associé à cette maladie et à l'ordre religieux. Dans l'un des établissements de l'ordre, celui d'Issenheim, les malades pouvaient admirer une peinture de Matthias Grünewald intitulée *La tentation de Saint-Antoine* sur le revers de l'un des volets du célèbre retable peint entre 1512 et 1516 (voir la figure 11.2). Cette peinture évoque à la fois les douleurs et les hallucinations des malades.

En vue d'apporter soins et réconfort, l'ordre a le droit d'élever des cochons en liberté qui serviront d'un des éléments de la base alimentaire offerte aux victimes qu'ils hébergent. C'est pourquoi, dans plusieurs illustrations et gravures moyenâgeuses de saint Antoine, on retrouve cochons et mutilés⁷. Comme on l'observe à la figure 11.3, d'autres attributs accompagnent généralement ces reproductions du saint homme, tels le livre, «comme une allusion à [s]a vie privée⁸», le tau cousu ou brodé sur le manteau qui symbolise la croix ou rappelle le bâton en forme de potence ou de béquille qu'il tient toujours. Quant aux souffrances des mutilés, la flamme qui jaillit de leurs mains la leur rappelle tandis que la clochette ou la sonnette fait écho au droit des Antonins d'ameuter la foule pour faire l'aumône⁹. Mais il y a espoir, car la foi en saint Antoine peut guérir. Pieds et mains pendus au-dessus de sa tête, lugubres ex-votos laissés en guise de remerciement, rappellent que certains ont, malgré tout, eu la vie sauve. Cette pratique n'est pas sans évoquer ces lieux de guérisons miraculeuses où sont accrochés béquilles, cannes et autres appareils.

7. Cette interprétation est contestée par Henry Chaumartin qui pense plutôt qu'il symbolise une tranche de la vie du saint alors que ce dernier séjourna longuement dans le désert, ce que confirmerait le fait que certaines gravures présentent un sanglier plutôt qu'un cochon. Peu importe, puisque les deux explications ne sont pas exclusives; voir Henry Chaumartin, *Le mal des ardents et le feu Saint-Antoine*, Vienne-la-Romaine (France), à compte d'auteur, 1946, p. 114-115.

8. *Ibid.*, p. 114.

9. On attachera même, au cou des animaux, des images de plomb à l'effigie de saint Antoine pour les protéger d'épizooties; pour voir quelques-uns de ces spécimens, voir Chaumartin, illustrations IX et X.



Figure 11.2 *La tentation de Saint-Antoine* de Matthias Grünewald; *Le retable d'Issenheim*, 1512-1516, panneau de droite de la deuxième ouverture, Musée Unterlinden, Colmar.



Figure 11.3 Deux gravures de saint Antoine; celle de gauche, sur bois, provient du Cabinet des Estampes de Munich [circa 1450]; la seconde est de Hans Wächlin reproduite dans Hans von Gersdorff, *Feldbuch der Wundtartzney*, Franckfurdt, 1517.

C'est notamment grâce au témoignage du chroniqueur Sigebert de Gembloux, à la fin du XI^e siècle, que les historiens savent que les propos assez vagues de ses prédécesseurs décrivent bel et bien les effets de la consommation de pain contaminé par l'ergot. En effet, «[l]'an 1096, dit Sigebert de Gembloux, beaucoup de gens furent frappés d'une maladie particulière. Les membres noirs et tout charbonnés se détachaient du corps et les sujets mouraient misérablement, ou traînaient une vie malheureuse, privés des pieds et des mains; le pain que l'on mangeait à cette époque était remarquable par sa couleur d'un violet foncé¹⁰. »

Cela dit, les hommes n'ont pas encore conscience qu'ils s'empoisonnent lentement en consommant quotidiennement une farine de seigle contaminée, préférant croire en la fatalité et en un Dieu vengeur. Tout se passe comme si les grains ergotés n'ont pas été reconnus comme une substance nuisible dans les récoltes. Pourtant leur taille, plusieurs fois supérieures aux grains comestibles, et leur couleur foncée permettent de les distinguer aisément, comme on le constate à la figure 11.4.

Si on en croit une description tardive lors d'une épidémie en Sologne, la présence de l'ergot dans les grains de seigle pouvait représenter le quart de la récolte¹¹, de sorte qu'ils pouvaient difficilement passer inaperçus. Comme ces épisodes d'«ergotisme» ont toujours lieu en période de famine, c'est assurément par nécessité que tous les grains sont utilisés, même ceux ergotés. Barger, qui a consacré un ouvrage à cette maladie, cite même des textes

10. François-Eudes de Mézeray, *Abrégé chronologique*, cité dans A. L. J. Bayle, «Traux thérapeutiques sur le seigle ergoté», Bibliothèque de Thérapeutique, tome III, Paris, J.-B. Baillière Libraire, 1835, p. 374.

11. Il s'agit d'une épidémie survenue en 1709. Voir Jussieu, Paulet, Saillant et l'abbé Tessier, «Recherches sur le feu de Saint-Antoine», dans *Mémoires de la Société Royale de Médecine*, 31 décembre 1776, p. 280. Cette proportion paraît tout à fait vraisemblable si on en croit Martin Lauzer qui traite de l'ergot du seigle dans un long article publié dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, du 15 novembre 1853, p. 592.



Figure 11.4 Un épi de seigle ergoté dont on retiré un grain sain et deux grains ergotés. Cet épi fut gracieusement fourni par M. R. Schwärzel de la Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswill de la Confédération helvétique (photographie des auteurs).

évoquant, lors de famines, des épisodes de cannibalisme chez certains paysans affamés¹². Pas étonnant alors qu'on ait consommé tous les grains récoltés, puisque les grains contaminés pouvaient représenter des quantités importantes de nourriture¹³.

L'importance du seigle dans l'économie paysanne européenne jusqu'à la fin du XIX^e siècle doit être soulignée pour bien comprendre les ravages causés par le champignon. Cette céréale est consommée seulement depuis quelques siècles avant Jésus-Christ. Elle poussait à l'état sauvage dans la région de la Turquie actuelle. Pline l'Ancien, au I^{er} siècle de notre ère, y fait une brève allusion, affirmant que «c'est la pire des céréales, bonne seulement en cas de disette¹⁴». Sa culture se cantonne, pendant plusieurs siècles, à quelques régions telles que le nord de l'Italie, la Suisse et le sud de l'Allemagne, avant de connaître une formidable expansion vers l'an 1000. Le seigle pousse dans les sols les plus pauvres et dans des conditions froides et humides. On peut le retrouver en montagne¹⁵ et dans les zones sablonneuses. Le pain fait de seigle reste comestible longtemps, car son gluten est moins élastique et retient peu d'humidité; cela signifie qu'on n'a pas besoin d'allumer souvent les fours à pain pour le cuire. Dans le Valais, en Suisse, par exemple, les fours communaux n'étaient allumés que deux ou trois fois par année pour produire le pain¹⁶.

12. Piero Camporesi a même consacré un chapitre à ce sujet pour décrire les effets des famines; voir son ouvrage *Bread of Dreams, Food and Fantasy in Early Modern Europe*, Cambridge, Polity Press, 1989, chapitre 3.

13. La taille plusieurs fois supérieure des grains ergotés rend en effet fort coûteuse leur élimination lors du tamisage de la récolte.

14. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, volume XVIII, chapitre 40 intitulé «Secale or Asia».

15. La céréale peut pousser jusqu'à 1 850 mètres d'altitude; voir Jacques Devalette et al., *La Peste de feu. Le Miracle des Ardents et l'ergotisme en Limousin au Moyen Âge*, Limoges, ARCHEA, 1995 (1994), p. 62.

16. *Résumé de la demande d'enregistrement du pain de seigle valaisan*, Berne, Office fédéral d'agriculture, 2004, p. 2.

Un facteur a néanmoins contribué à une éclosion d'épisodes d'ergotisme à partir de l'an 1000. En effet, l'augmentation de la population, qui se manifeste à compter du tournant du XI^e siècle, force l'extension de l'agriculture vers des zones moins propices, comme le Nord-Est de l'Europe et sur des terrains montagneux. Il suffit alors de quelques années de pluie abondante pour inciter davantage les paysans européens de ces régions à recourir au seigle comme nourriture de base. On peut raisonnablement avancer que l'homme de l'an 1000 affronte une nouvelle calamité, peu connue jusqu'alors, liée à la grande popularité du seigle. D'ailleurs, cette dernière s'observe de deux manières à compter du Haut Moyen-Âge. D'une part, comme le souligne Jacques Devalette, «la fréquence de la présence du seigle dans les sites archéologiques quadruple entre le Bas-Empire et l'époque carolingienne¹⁷», ce qui souligne son expansion. D'autre part, le glissement sémantique observé pour le désigner nous force à reconnaître que la céréale cesse d'être mal vue puisqu'on finit par la désigner du mot latin *siligo* terme qui, au temps de Pline, ne désignait que le bon froment.

Cela dit, la maladie devient tellement commune que les auteurs y ont recours dans leurs dialogues comme imprécation. Ainsi Rutebeuf, au XIII^e siècle, dans son fabliau «Le testament de l'âne» fait dire à un jongleur, un des personnages de la farce : «Que [...] le mal des ardents déjà te prend». Au XVI^e siècle, Rabelais utilise à plusieurs reprises dans *Guargantua et Pantagruel* «Que le feu saint Antoine vous arde»¹⁸.

Deux formes d'ergotisme

Pendant plusieurs siècles, l'ergotisme se manifestera sous deux formes distinctes. La première, beaucoup plus courante, marque l'imaginaire du Moyen-Âge; elle est dite gangréneuse, c'est-à-dire qu'elle provoque un arrêt de la circulation du sang dans les membres, ce qui peut conduire à la mort ou

17. Devalette, *La Peste de feu*, p. 65.

18. Rabelais, *Gargantua*, publié sur le texte définitif. Établi et annoté par Pierre Michel. Préface de Victor Hugo, Paris, Livre de poche, 1965, p. 122, note 9.

à l'amputation des membres affectés. La deuxième, plus rare et plus difficile à attester à la lecture des témoignages de cette époque, est dite convulsive; elle attaque le système nerveux et provoque des délires. Selon Géraldine Mocellin-Spicuzza, qui a rédigé un ouvrage sur l'histoire d'une abbaye antonine, les Chanoines hospitaliers de Saint-Antoine auraient identifié, dès le XII^e siècle, les deux formes du mal¹⁹. Barger, spécialiste de l'ergotisme, a expliqué qu'une carence en vitamine A (présente notamment dans le poisson et les produits laitiers) expliquerait que la maladie se manifeste sous la forme convulsive plutôt que gangréneuse²⁰. Datant du XV^e siècle, deux fresques de la chapelle Saint-Antoine de l'église de Waltalingen, en Suisse, montrent bien que les deux formes du mal étaient connues puisqu'elles y sont illustrées (voir la figure 11.5).

Au fil des siècles, les observateurs ont laissé des descriptions très détaillées de la forme gangréneuse au cours de laquelle quatre étapes de l'évolution de la maladie ont été observées.

1) Un homme qui étoit sain, robuste, gai, devient tout-à-coup sombre, mélancolique, presque stupide; il sent un mal-aise, un brisement dans les membres, & un accablement général pendant le jour; dans la nuit il est agité de rêves effrayans qui l'éveillent en sursaut; il est dans une agitation continuelle au lit & d'une pâleur presque livide.

2) [...] les membres qui avoient été en convulsion sont pesans, engourdis; dans ceux qui sont menacés de gangrène, il y a une douleur vive & poignante qui, lorsqu'elle est très-forte, donne au poulx une fréquence momentanée [...]

3) [...] la douleur vive que les malades sentoient aux pieds ou aux mains en froid glacial; alors le sentiment & le mouvement

19. Géraldine Mocellin-Spicuzza, *Chroniques d'une abbaye au Moyen Âge*, Saint-Antoine l'Abbaye, 2002, p. 131.

20. George Barger, *Ergot and Ergotism*, London, Gurney and Jackson, 1931; voir aussi Nicholas P. Spanos et Jack Gottlieb, «Ergotism and the Salem Village Witch Trials», *Science*, vol. 194, no 4272, décembre 1976, p. 1390.



Figure 11.5 Les deux formes de l'ergotisme telles que représentées sur des fresques de la chapelle Saint-Antoine de Waltalingen, en Suisse. Ces fresques sont l'œuvre d'artistes différents et sont reproduites hors-texte dans un article publié il y a plus de 125 ans; Robert von Durrer, «Der mittelalterliche Bliderschmuck des Kapelle au Waltalingen bei Stammheim», *Mittheilungen Der Antiquarischen, Gesellschaft in Zurich*, 1898, Band XXIV, Heft 5, figure III [TAFEL III] et figure V [TAFEL V].

s'éteignent dans la partie qui souffroit. La douleur se communique de proche en proche de la main à l'avant-bras, de l'avant-bras au bras, &c. La même progression de douleur a lieu dans les parties inférieures, lorsqu'elles sont attaquées. Le membre affecté devient livide; la peau se ride & semble avoir été trempée dans une eau à la glace; la peau diminue de volume & se dessèche, les malades pâlisent, jaunissent, se refroidissent peu à peu [...]

4) [...] le membre malade, qui étoit d'abord livide, est devenu comme une chair boucannée & noire, & que le sentiment & la vie n'y existent plus [...]. Le membre devenu noir n'est pas fétide; il est comme durci & desséché au feu, sans vie & sans sentiment, & dont la séparation du reste du corps est désirable. La nature l'opère souvent d'elle-même, surtout aux articulations; & on connoît ses efforts à une bande plus ou moins large, en forme de cordon rouge & enflammé, qui circonscrit le membre [...]. Il s'établit à cette ligne une suppuration qui détache peu à peu la partie morte, & le membre sphacelé tombe souvent de lui-même. Quelquefois il reste attaché par quelques tendons plus difficiles à rompre que les autres parties. Cette séparation se fait toujours sans hémorrhagie. L'hémorrhagie n'est pas même à craindre dans le cas d'une amputation; ce qu'on attribue, soit à la coagulation du sang, soit à l'état gangréneux des vaisseaux sanguins²¹.

Retenons de cette longue description un fait important, à savoir que le taux de survie des personnes affectées par l'ergotisme gangréneux est non négligeable en raison de l'absence d'hémorrhagie consécutive à la perte des membres, ce qui explique en partie que les culs-de-jatte, les unijambistes et les manchots soient nombreux à cette époque et présents dans certaines peintures de la vie quotidienne, comme chez Pierre Bruegel. Ainsi, dans *Le combat de carnaval et carême*, peint en 1559, on note, parmi la foule, la présence d'un groupe d'unijambistes (voir la figure 11.6). À la fin de sa vie, le

21. Jussieu, Paulet, Saillant et l'abbé Tessier, «Recherches sur...», p. 295-298.



Figure 11.6 Les ravages possibles de l'ergotisme illustrés par une peinture de Pieter Bruegel l'Ancien; *Le combat de carnaval et carême* [détail], 1559, Kunsthistorisches Museum, Vienne.

peintre consacra un tableau à des estropiés, appelé *Les mendiants* (1568) où figurent un cul-de-jatte et des unijambistes. Qui sait s'ils étaient allés prier saint Antoine ou saint Martial, également réputé pour guérir les malades (voir la figure 11.7)?

Les propriétés obstétricales de l'ergot du seigle

Outre les symptômes précédemment décrits, les femmes du Moyen-Âge étaient également affectées d'une manière spécifique par la consommation de pain de seigle ergoté. En effet, elles se sont rendu compte que, pendant leur grossesse, il arrivait souvent que les contractions se déclenchent trop rapidement, provoquant fausses-couches, avortements et naissances prématurées. En outre, les nourrices cessaient d'avoir des montées de lait pour allaiter, provoquant ainsi la mort des nouveau-nés, privés de lait maternel. Une mortalité infantile exceptionnellement élevée accompagnait ainsi les paysans frappés d'ergotisme. Par exemple, les archives de Grisolles, en France, rapportent que :

*[Pendant les mois de juillet et août 1709] toutes les nourrices perdirent le lait et il mourut beaucoup de petits enfants comme par famine [...] il y eut pendant 3 ou 4 mois, savoir depuis le mois de juillet jusque vers l'automne, en certains endroits, un certain mal de pieds et de jambes qui, outre la douleur très aiguë et la très grande puanteur, pourrissait tellement la chair que les pieds et les jambes et même les bras qui [...] tombaient d'eux-mêmes et qu'ils se trouva plusieurs personnes sans bras ni jambes*²².

On ne s'étonne donc pas que les sages-femmes se soient rendu compte du lien entre l'ergot du seigle et ces drames des mères et des femmes enceintes. C'est d'ailleurs en faisant écho à leur pratique qu'Adam Lonitzer, médecin et botaniste allemand, a publié la première description de l'ergot du seigle en 1582²³.

22. Cité par Chaumartin, *Le mal des ardents*, p. 165.

23. Dans les éditions antérieures de son herbier (*Kreüterbuch*, 1560, 1564, 1569, 1573, 1577) Lonitzer était demeuré silencieux sur le sujet.



Figure 11.7 Saint Martial aussi est réputé pour guérir du mal des ardens comme l'atteste cette miniature de l'abbaye Saint-Martial de Limoges intitulée «Saint Martial bénissant les Ardents»; Archives départementales de la Haute-Vienne, fonds de l'abbaye Saint-Martial, Limoges, enluminure sur parchemin, 4^e quart du XV^e siècle, 3H46.

La traduction en français de cette description pose quelques difficultés d'interprétation que nous identifions entre crochets.

Note sur l'ergot du seigle, en latin Clavi Siliginis; il peut se retrouver sur des épis de seigle sous forme d'excroissance noire sur les grains ou entre les grains. Ces ergots ressemblent à des ongles noirs dont la chaire est blanche, comme l'intérieur d'une graine de seigle, et cette graine n'affecte pas la comestibilité des grains [ou est comestible]. Cet ergot est utilisé pour provoquer les contractions et permettre l'accouchement, quand on en consomme à trois reprises [ou trois grains]²⁴.

En rapport à ce texte, outre le fait qu'on y attribue, pour la première fois, un nom latin, soulignons deux autres éléments. D'abord, que sa consommation peut provoquer des contractions et favoriser l'accouchement. Dans ce cas, la posologie recommandée, selon Barger²⁵, est de trois grains ergotés, ce qui est contesté par les trois spécialistes de la langue allemande consultés²⁶. Mais rien de plus, et cela est tout aussi significatif. Aucune remarque sur ses effets gangréneux et convulsifs. On sous-entend plutôt le contraire. Que le texte ne fasse pas mention de la capacité abortive de l'ergot – alors que cela est su par les sages-femmes – se conçoit fort bien puisque l'Église condamne l'avortement et que la société en refuse toute forme de promotion. Mais qu'on ne prenne pas la peine de souligner les dangers de son utilisation régulière alors qu'on indique plutôt sa comestibilité demeure, selon nous, révélateur des connaissances que les hommes de la fin du XVI^e siècle ont accumulées.

24. En allemand, ce passage relatif aux femmes se lit comme suit : «Solche Kornzapffen werden von den Weibern für eine sonderliche Hülff und bewehrte Arziney für das Aufsteigen und Wehethumm der Mutter gehalten so man derselbigen drei etlichmal einnimmt und isset.»

25. Voir Barger, *Ergot and Ergotism*, p. 7.

26. Nous tenons à remercier nos collègues Dieter Buse et Bettina Bockerhoff-MacDonald de l'Université Laurentienne de leur aide pour la traduction ainsi qu'Andrew Gow de l'Alberta University.

Il faut écarter l'hypothèse d'un oubli de Lonitzer puisqu'on peut établir le même constat à partir de la deuxième mention connue sur l'ergot. En effet, Jean Thalius, dans un ouvrage en latin publié en 1585²⁷, fait uniquement référence au fait que sa consommation est efficace contre les hémorragies utérines, validant en quelque sorte les propriétés obstétricales de l'ergot. Il est frappant que les effets nocifs de l'ergot soient escamotés, même chez le célèbre botaniste Gaspard Bauhin, qui identifie pourtant Lonitzer et Thalius comme les deux seules références connues à l'ergot et ce, après avoir dépouillé plus de 130 ouvrages publiés entre le XVI^e et le début XVII^e siècle²⁸. La seule hypothèse à en tirer est que le rapport entre la consommation du seigle ergoté et l'ergotisme n'est pas complètement établi. En fait, on ignore qui est le premier à avoir associé l'ergotisme à la consommation du pain de seigle ergoté; il faudra attendre le XVII^e siècle pour que cela soit finalement établi.

Poursuivons l'examen des propriétés obstétricales. En France aussi, ces vertus sont connues, bien qu'il soit impossible de dater les débuts de son utilisation par les sages-femmes, étant donné que ces dernières ont laissé peu de témoignages. Notons toutefois celui de cette dame de Chaumont-Vexin, appelée madame Dupille, qui raconte que, depuis son enfance, elle connaît «au seigle ergoté une propriété dont je n'ai jamais vu de mauvais effets, non plus que ma mère, qui en a fait prendre aux femmes qui ont de la peine à accoucher.

27. Jean Thalius, *Sylva Hercynia*, 1588 (1585), p. 47. Le texte latin se lit comme suit : «utuntur etiam eo ad sistendum sanguinem», soit «ils utilisent aussi cela pour arrêter le sang». Nous remercions d'ailleurs notre collègue Louis L'Allier de la Thorneloe University pour la traduction du texte.

28. En effet, Gaspard Bauhin qui, à son tour, fit référence à l'ergot du seigle en l'appelant «secale luxurians», cite l'édition de 1582 de Lonitzer; voir *Pinax Theatri Botanici*, 1623, p. 23. Pour consulter la liste des ouvrages dépouillés, voir la section non paginée intitulée «Nomina authorum». C'est donc avec raison que les hommes de science d'aujourd'hui lui attribuent également la paternité de la première description; voir, par exemple, J.C. Moir, «The History ...», p. 728; T.F. Baskett, «A flux of the reads : evolution of active management of the third stage of labour», *Journal of the Royal Society of Medecine*, vol. 95, septembre 2000, p. 490.

Je ne sais de qui elle tient cette recette, elle n'a non plus que moi d'autre science en médecine que l'envie de rendre service aux personnes qui manquent de secours et qui en ont besoin²⁹ ».

Il faudra attendre que la médecine officielle récupère ce remède de bonne femme pour publiciser son emploi et attester du même coup son utilisation à des fins médicales. Cette étape est franchie seulement au début du XIX^e siècle alors que se multiplient les témoignages en Allemagne, aux États-Unis et en France. Selon Barger, le médecin états-unien John Stearns, dans un texte publié en 1808³⁰, est celui qui, le premier, a sensibilisé le monde médical occidental aux vertus obstétricales de l'ergot. Sa reconnaissance comme remède favorisera la diffusion des témoignages. Ainsi, en 1853, le *Journal des connaissances médico-chirurgicales* consacre trois articles de fond sur le sujet, par le même auteur (voir la figure 11.8).

Quelques années auparavant, le médecin A. L. J. Bayle de Paris avait publié, en 1835, une série de témoignages qui remontent parfois à quelques décennies et qui servent en quelque sorte de mise au point.

Exposé à l'air, l'ergot se dessèche promptement et perd en grande partie ses propriétés vénéneuses et médicamenteuses, d'où la nécessité de le conserver dans des vases bouchés hermétiquement, de le pulvériser seulement au moment de s'en servir et de l'employer dans la même année où il a été recueilli³¹.

[...]

En 1777, époque où il quitta le service médical de l'hôpital de Lyon, M. Desgranges eut occasion de rencontrer plusieurs fois une garde

29. *Journal de physique de l'abbé Rozier*, tome IV, 1774, p. 144, cité par Bayle, *Bibliothèque de thérapeutique*, p. 375-376.

30. John Stearns, «Account of the Pluvis Parturiens, a Remedy for Quickening Childbirth», *Medical Repository of New York*, 1808, vol. 5, p. 308-309.

31. Bayle, *Bibliothèque de Thérapeutique*, p. 374.

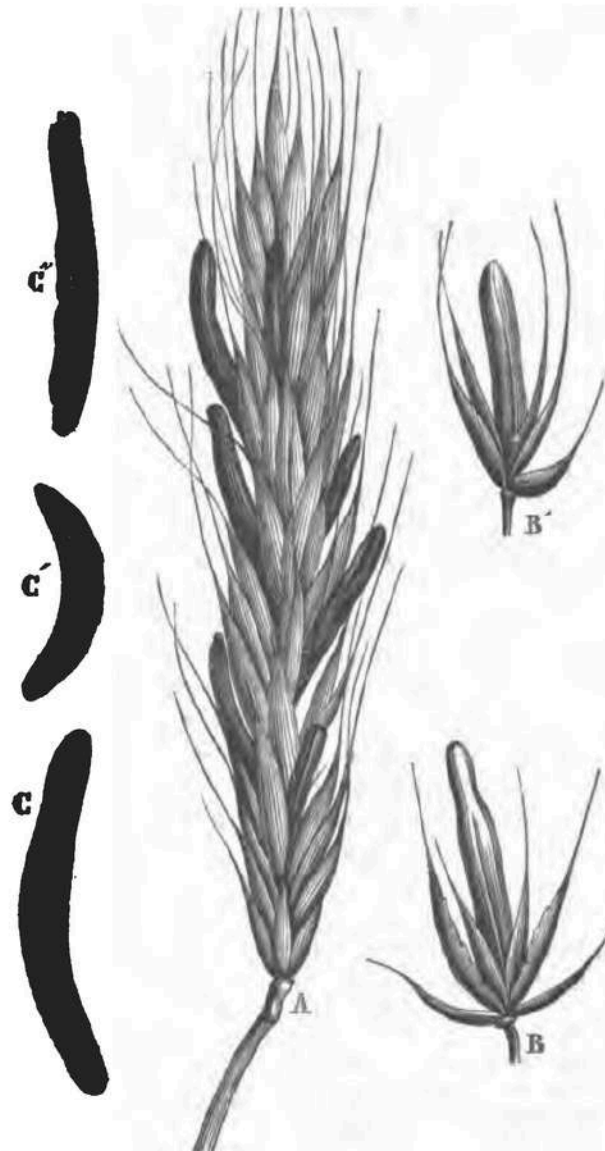
JOURNAL DES CONNAISSANCES MÉDICO-CHIRURGICALES.

N° 22. — 15 NOVEMBRE 1853.

I. CLINIQUE. — MÉMOIRES. — OBSERVATIONS.

THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE.

I. L'ergot de seigle. — *Secale cornutum*.



A Épi de seigle chargé d'ergots. — B, B' Épillets ergotés isolés. — C, C', C'' Ergots isolés.

Figure 11.8 La diffusion des propriétés obstétricales de l'ergot: l'exemple du *Journal des connaissances médico-chirurgicales* du 15 novembre 1853, p. 591.

L'ergot de seigle, *secale cornutum* (T.), *sclerotium clavus* (Lin.), *clavus secalinus*. | (*sphacelia vegetum*, Léveillé), est une excroissance longiforme qui se développe sur l'ovaire du

de femmes en couches qui administrait fréquemment le seigle ergoté [...] Cette femme en avait sans cesse une certaine quantité sur elle; elle en moulait une pincée dans un moulin à café, la faisait bouillir dans un verre d'eau pendant un quart d'heure environ, et en faisait avaler tout à la fois la décoction et le marc. L'effet commençait au bout de dix ou douze minutes; les douleurs se déclaraient, le visage se colorait [...]

[...]

Une sage-femme, qui exerce depuis vingt-cinq ans dans un des faubourgs les plus populeux de Lyon, fait un usage suivi de ce remède, et avec un succès constant, à la dose de 40 à 45 grains. Les remarques qu'elle a faites et que M. Desgranges a consignées dans son mémoire, sont les suivantes :

1^e Les grains entiers, ou seulement concassés grossièrement, bouillis dans l'eau, donnent un breuvage dégoûtant, qui agit avec trop de force, et cause quelquefois, des spasmes des extrémités.

2^e Le seigle ergoté fatigue beaucoup les personnes d'une constitution délicate et nerveuse, et il n'est pas prudent de le leur administrer.

3^e Son effet est le même en poudre et en infusion.

4^e Donné avant que la dilatation de l'orifice utérin ait acquis le diamètre de 4 à 5 lignes, il ne provoque qu'un effet nul ou peu marqué.

5^e Pris à une dose trop faible, à celle de 15 à 20 grains, par exemple, il agit peu ou même point du tout.

6^e Jamais elle n'a fait prendre de suite deux doses du remède, et jamais elle ne l'a donné dans le cas d'avortement, pour procurer la sortie de l'embryon ou de l'arrière-faix, non plus que pour expulser des portions de placenta resté dans la matrice après l'accouchement.

Beaucoup d'autres sages-femmes ont recours au seigle ergoté dans leur pratique à Lyon, ou dans les environs, mais secrètement. Chez

l'une d'elles, morte après au moins quarante ans d'exercice, on a trouvé un tiroir plein de grains de ce seigle³².

Puisque les indications fournies par le Dr Desgranges de Lyon vont s'avérer relativement exactes, faisons donc le point sur l'utilisation de l'ergot à des fins obstétricales, à commencer par son emploi à des fins abortives. Nier cet usage ne fait que confirmer l'existence d'une pratique répandue, mais illégale³³. Si la dose efficace est de deux grammes environ, ce qui représente quelques ergots, il faut aussi qu'ils soient assez frais puisque leur efficacité diminue rapidement. Il fallait donc que les sages-femmes s'en procurent régulièrement.

Un avis émis par un chercheur de l'Université McGill aux producteurs de seigle les prévenant des dangers de la culture du seigle indique que l'entreposage des grains pendant un an réduit à zéro la concentration de toxine des grains ergotés : il est alors inutile de les tamiser pour les éliminer. Par ailleurs, et cela doit également être retenu, le labourage des sols et leur recouvrement d'une couche de 5 centimètres de terre, après la récolte, élimine toute possibilité de reproduction du champignon³⁴. Ces observations révèlent sans doute des labourages insuffisants et une consommation des grains dans les mois suivant les récoltes de sorte que les épisodes d'ergotisme pouvaient varier en puissance selon la quantité et la fraîcheur des grains ergotés consommés.

32. «Observations de M. Desgranges : Seigle ergoté comme moyen d'accélérer l'accouchement dans les cas d'inertie de la matrice», dans Bayle, *Bibliothèque de Thérapeutique*, p. 387-390. La conversion des anciennes mesures françaises du texte est la suivante : une ligne égale environ 2 millimètres de sorte que 4 à 5 lignes donnent une ouverture de 1 centimètre. Et comme 24 grains équivalent à un peu plus d'un gramme, le dosage prescrit de 40 à 45 grains établit à 2 grammes la consommation d'ergot.

33. On consultera les mentions très explicites de l'usage de l'ergot à cette fin dans Martin Lauzer, «L'ergot du seigle», *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 15 novembre 1853, p. 597.

34. Edward G. Reekie, «Cultural Farming Research Summary», *Ecological Agriculture Projects*, McGill University, 1978.

La lente reconnaissance de l'ergot du seigle comme cause du mal

Si les sages-femmes, au moins depuis le XVI^e siècle, avaient intégré l'ergot du seigle dans leur pharmacopée, il semble bien que les médecins et le monde paysan n'aient pas encore associé ce grain contaminé aux épidémies d'ergotisme qui ravagent alors l'Europe. Cela peut paraître étonnant; pourtant, il faut attendre la fin de la Renaissance et l'affirmation de la Révolution scientifique pour que, finalement, on commence à s'intéresser aux causes physiques de l'ergotisme.

En effet, encore en 1560, Guy Didier, médecin attitré de l'abbaye de Saint-Antoine du Viennois, décrivait ainsi les causes de cette maladie qu'il connaissait pourtant très bien puisqu'il était en contact permanent avec elle :

Le feu consiste dans la mortification avec gangrène d'un membre. On l'appelle aussi Feu de Saint-Antoine ou bien de Saint-Martial, et il est remarquable de constater que, dans cette maladie, il se produit une douleur et une ardeur pareilles à celles des brûlures véritables.

Les causes de cette maladie sont établies par Galien [médecin de l'Antiquité]. Lorsque la bile passe dans le sang et est transportée par tout le corps, la jaunisse apparaît. Lorsque la bile se fixe dans quelque partie du corps et qu'elle s'épaissit, toute la peau de la partie du corps où elle se tient s'ulcère jusqu'aux chairs [...]. La bile épaissie et corrompue est donc la cause du feu, car si elle était fluente, elle ne s'arrêterait pas mais s'évaporerait, au dire d'Avicenne. Mais lorsqu'elle est très épaisse, elle provoque la gangrène³⁵.

Pareille certitude, aussi éloignée de la réalité, montre bien les obstacles que représentait, à la Renaissance, la foi absolue envers les auteurs de l'Antiquité. La Révolution scientifique va heureusement mettre un terme à ces

35. Guy Didier, *Epitome Chirurgiae*, 1560, cité par Chaumartin, *Le mal des ardents*, p. 156.

croyanances. Parmi les deux symboles de cette Révolution qui secoue l'Europe au début du XVII^e siècle, il y a, bien sûr, le procès de Galilée qui commet cette énormité d'avancer l'idée d'un héliocentrisme!, c'est-à-dire que la terre tourne autour du soleil. Mais il y a aussi le *Discours de la méthode* de Descartes qui illustre cette volonté de rationalité et d'examen attentif des phénomènes. En somme, Descartes et Galilée développent un mode d'existence et d'approche des phénomènes où les dimensions mentales et physiques sont dorénavant régies par des mécanismes cohérents et logiques³⁶. Ce changement de mentalité aura des répercussions sur la compréhension des épisodes d'ergotisme.

Un de ceux qui illustrent le mieux cette nouvelle approche est le médecin Denis Dodart qui fait paraître, en 1676, dans le *Journal des Savants*, une lettre qui fait le point sur l'examen du seigle ergoté dans une des régions les plus affectées par ces épidémies, soit la Sologne, région au sud d'Orléans, en France. L'auteur ne prétend nullement être le premier à faire ce lien entre le grain contaminé et les graves épidémies d'ergotisme³⁷. Dès 1630, «voulant connoistre si ce grain en estoit veritablement la cause, [un médecin] en fit donner à plusieurs animaux de sa basse-cour qui en moururent³⁸». Outre le fait que les nourrices ne donnent plus de lait, que le «seigle ainsi corrompu fait son effet, sur tout quand il est nouveau, mais il ne le fait qu'après un long usage³⁹», Dodart constate avec raison que ce sont surtout les pauvres qui sont affectés.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que les pauvres gens de la campagne soient seuls sujets à ce mal, parce qu'ils ne mangent ordinairement

36. Voir Camporesi, *Bread of dreams*, p. 17.

37. Un Dictionnaire des sciences médicales publié en 1815 (Paris, Panckoucke Éditeur) rapporte que c'est la faculté de Médecine de Marbourg, en Allemagne, qui identifia l'ergot du seigle comme cause d'une épidémie d'ergotisme convulsif; vol. 13, p. 167.

38. Denis Dodart, «Lettre de M. Dodart de l'Académie Royale des Sciences à l'Auteur du Journal contenant des choses fort remarquables touchant quelques grains», *Journal des Scavans*, 1676, p. 72.

39. *Ibid.*, p. 70.

que du pain; que le pain qu'ils font n'est que de seigle, qu'ils n'ont ny le moyen, ny le soin, ny le temps de le cribler, avant que de le mettre au moulin, & encore moins d'attendre que ce grain soit bien sec pour en user.

[S]i cette gangrene ne vient qu'à ceux qui mangent du pain de seigle & ne leur vient que dans les années où il y a beaucoup de seigle corrompu, il est comme certain que ce seigle corrompu est cause de cette gangrene⁴⁰.

Fort de ce constat, Dodart demande aux autorités françaises de faire connaître les dangers de ces grains corrompus et, surtout, d'avertir « le peuple de ce mal & de l'obliger à cribler le seigle, en deffendant aux musniers de moudre du seigle où il y aura de ce grain, qui est si aisé à connoistre qu'il n'est pas possible de s'y mesprendre⁴¹ ». Les multiples épidémies qui auront cours, dans certaines régions isolées jusqu'au début du XX^e siècle, montrent que ces avertissements sont restés lettre morte, probablement parce qu'il est difficile d'en assurer la diffusion dans une France et une Europe rurales peu alphabétisées et encore ancrées dans leurs croyances⁴². Mais en fait, c'est surtout par nécessité, et sans doute aussi par incrédulité que l'ergot continuera à faire des ravages. Le Dr Vétillard raconte, dans un mémoire publié en 1770, un épisode qui en dit long sur les pratiques des paysans miséreux.

Un pauvre homme de Noyon voyant un fermier cribler son seigle lui demanda la permission d'enlever le rebut pour faire du pain, le fermier lui représenta que ce pain pouvait lui être préjudiciable, mais le besoin l'emporta sur la crainte. Le pauvre homme fit moudre ses criblures composées d'ergot pour la plus grande partie,

40. *Ibid.*, p. 71-72.

41. *Ibid.*

42. Les hommes de science Jussieu, Paulet, Saillant et l'abbé Tessier, dans leur long article publié en 1776 et déjà cité, prétendent néanmoins que l'intervention de Dodart eut un impact certain chez les savants européens; voir «Recherches sur le feu de Saint-Antoine...», p. 279.

*il forma le pain de cette farine. Dans l'espace d'un mois cet infortuné, sa femme et ses deux enfants périrent misérablement*⁴³.

Il demeure difficile pour l'homme du XXI^e siècle de comprendre la mentalité de gens qui, épisodiquement, ont connu de graves famines. Depuis plus de deux siècles, le monde occidental a cessé, dans son ensemble, d'être terrorisé par la famine de sorte que cette calamité nous est devenue étrangère⁴⁴. Mourir littéralement de faim amène des comportements de survie qui nous apparaissent déroutants. Si, dans ces circonstances, l'homme est capable de cannibalisme, il est encore bien plus capable de consommer un pain dont les effets immédiats sont salutaires. On ne doit donc pas s'étonner des agissements de ces paysans qui choisissent de s'empoisonner à petit feu en s'alimentant de ce seigle ergoté. Sans connaître des situations aussi désespérées, les fumeurs et les fumeuses d'aujourd'hui agissent, à certains égards, de la même manière.

Sur un autre plan, tout se passe comme si les propriétés vertueuses de l'ergot du seigle, d'abord reconnues par des sages-femmes pragmatiques, ont pris moins de temps à être reconnues que ses propriétés toxiques difficiles à

43. Dr Vétillard, «Mémoire sur une espèce de poison connu sous le nom d'ergot, seigle ergoté ... sur les maux qui résultent de cette pernicieuse nourriture; Méthode curative que l'on doit mettre en usage suivant les différents temps de la maladie», Paris, Imprimerie Royale, 1770, cité par Chaumartin, *Le mal des ardents*, p. 167-168. D'autres témoignages de ce genre ont été recueillis par l'abbé Tessier dans son *Mémoire sur la maladie du seigle appelé ergot*, publié en 1777; même l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert en fait mention : «Il est aisé de séparer la plus grande partie des grains ergotés, par le secours du crible, parce que la plupart de ces grains sont beaucoup plus gros que les grains sains. Les paysans de Sologne font cette séparation dans les années où le grain n'est pas cher; mais dans les années de disette, ils ne veulent pas perdre les grains ergotés», *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome 14, édition de 1765, p. 893.

44. Voir sur cette question le stimulant ouvrage de Camporesi, *Bread of dreams*.

démontrer par des hommes de sciences imbus de leur savoir et prisonniers de leurs préjugés et par une population trop affamée pour se soucier de ses effets à moyen terme.

Si on est parvenu à identifier la responsabilité de l'ergot du seigle, le milieu scientifique n'a pas encore expliqué la cause de cette métamorphose des grains de seigle. Quand Diderot et d'Alembert publient la première édition de l'*Encyclopédie*, en 1755, le brouillard et les insectes sont pointés du doigt⁴⁵. Grosso modo, ce point de vue prévaudra jusqu'en 1815⁴⁶ date où un botaniste suisse, Augustin-Pyramus de Candolle identifia finalement le vrai coupable : un champignon qu'il baptisa *Sclerotium clavus*⁴⁷. Par la suite, ce nom ne fut retenu ni par ses collègues botanistes ni par le célèbre mycologue Elias Fries qui, en 1822⁴⁸, puis en 1823⁴⁹, lui attribua successivement les noms de *Spermoedia clavus*, puis de *Sphacria purpurea*. Finalement, ce sera Louis-René Tulsane⁵⁰ qui complètera l'analyse et l'appellation du champignon, en 1853, en lui attribuant le nom qu'il a toujours aujourd'hui, soit *Claviceps purpurea* (Fr.) Tul. Le temps nous manque ici pour élaborer sur l'ampleur des travaux de botanique de De Candolle qui a laissé son nom à un champignon appelé «psathyrelle de De Candolle» que tous les mycologues amateurs apprennent vite à reconnaître dans leur jardin et pelouse.

Si Tulsane a laissé son nom, en abrégé, dans l'appellation scientifique du champignon, c'est qu'il est le premier à avoir saisi son cycle complexe de

45. Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie*, tome V, Paris, 1755, p. 906-907.

46. Encore cette année-là, le *Dictionnaire des sciences médicales* rappelait le rôle de petits vers à l'intérieur des grains ergotés; voir p. 164-165.

47. Voir Augustin P. de Candolle, *Flore française*, 3^e édition, tome V ou 6^e volume, Paris, Desray, 1815, p. 115; voir aussi, *Mémoires du Museum d'histoire naturelle*, Paris, tome II, 1815, p. 401.

48. Voir Elias Fries, *Systema mycologicum* [*Sistens fungorum*], tome II, 1822, p. 268-269.

49. Elias Fries, *Sistens Fungorum*, volume II, 1823, p. 325.

50. Voir «Mémoire sur l'ergot des Glumacées», *Annales des Sciences Naturelles, Botanique*, 3^e série, vol. 20, 1853, p. 5-56.

reproduction. En effet, outre les ascospores libérées par des sporophores pédicellés (les cinq longs pieds surmontés d'une tête pointillée de la figure 11.9) qui, au gré du vent, infectent les ovaires des fleurs des graminées – et pas seulement du seigle⁵¹ –, le champignon dispose également d'un second mécanisme de reproduction qui a longtemps confondu les botanistes. En effet, au moment où les spores attaquent les tissus des ovaires d'une graminée pour la transformer en un grain de seigle ergoté, elles produisent une substance visqueuse et sucrée, appelée miellat⁵², qui renferme des conidies, soit des spores secondaires que les insectes, attirés par le nectar, vont répandre, propageant ainsi le champignon sur d'autres fleurs de la graminée. Il se déroule environ 28 jours entre le début de l'infection de la fleur du seigle et le sclérote parvenu à maturité. Jean Duval, de l'Université McGill, a bien schématisé ce cycle de reproduction du *Claviceps purpurea* (voir la figure 11.10).

L'ergot du seigle aura de nombreuses répercussions sur le plan médical. Outre le LSD⁵³, il faut mentionner d'autres propriétés pharmacologiques en terminant ce texte. Elles nous rappelleront certains constats effectués au moment des épidémies d'ergotisme. Bien qu'on ait cessé d'y avoir recours aujourd'hui, les propriétés ocytociques de l'ergot furent un temps utilisées pour déclencher les contractions de l'utérus. Finalement, le dernier dérivé auquel nous ferons référence est la bromocriptine qui bloque la libération de prolactine, c'est-à-dire qui empêche la lactation des accouchées. On comprend

51. Comme l'a joliment dit le mycologue René Pomerleau, ce champignon est cosmopolite : il peut parasiter plusieurs types de graminées, qu'elles soient cultivées ou sauvages; voir *Flore des champignons au Québec*, Montréal, La Presse, 1980, p. 210-211. W. A. Taber aurait même dénombré 400 espèces de plantes pouvant être parasitées par le champignon; voir «Biology of *Claviceps*», dans *Biotechnology Series, vol. 6, Biology of Industrial Microorganisms*, A. L. Demain et A. S. Nadine (dir.), New York, Benjamin Cummings, 1985, p. 449-486.

52. L'Allemand Caspar Schwenckfeld est le premier, en 1603, à avoir décrit le miellat, mais sans être capable néanmoins de faire de lien avec l'ergot du seigle; voir *Theriotropheum Silesiae*, Lignicii, 1603.

53. On pourra lire à ce sujet le chapitre intitulé «La révolution psychédélique» dans *Des champignons et des hommes*, p. 143-164.



Figure 11.9 La germination du *Claviceps purpurea* sur un sclérote; J. Breitenbach et F. Kränzlin, «*Claviceps purpurea*», dans *Champignons de Suisse, tome 1*, Lucerne, Mykologia, 1984, p. 249.

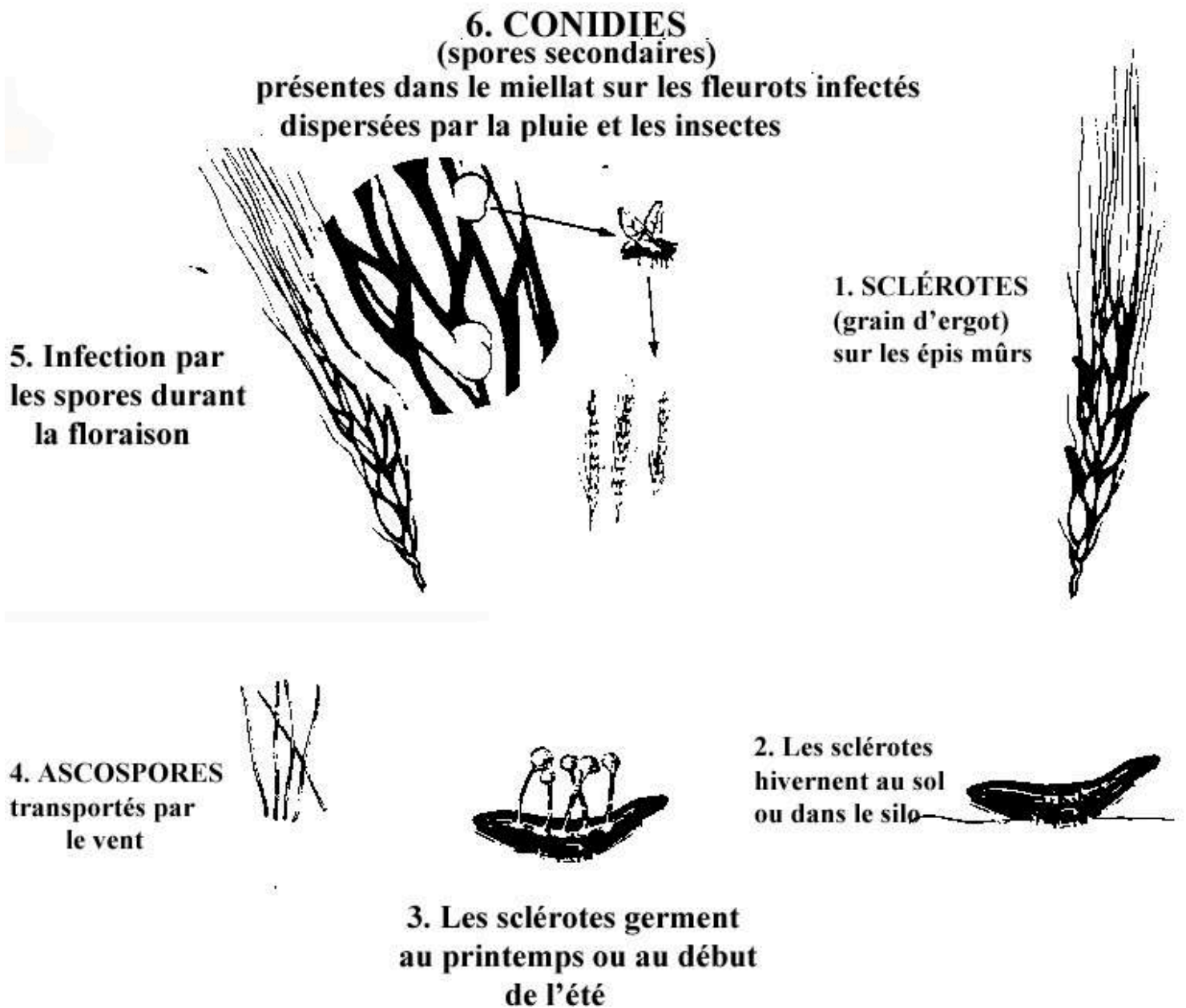


Figure 11.10 Le cycle de reproduction de l'ergot du seigle tel que schématisé par Jean Duval; «L'ergot du seigle», *Ecological Agriculture Projects* (Agro-bio 340-03), Université McGill, figure 1.

mieux maintenant pourquoi un nombre incalculable de nourrissons sont morts lors de ces épidémies et que les sages-femmes l'ont compté dans leur pharmacopée!

L'ergot de seigle au Québec

C'est à Étienne-Pascal Taché, médecin et homme politique que l'on doit, dans une lettre publiée en mai 1826⁵⁴, la première confirmation de l'emploi de l'ergot de seigle par la paysannerie canadienne-française. Emploi qui remonte probablement à la Nouvelle-France et qu'il n'ose pas ou qu'il préfère ne pas attribuer directement aux sages-femmes. En effet, l'ergot, appelé par les habitants «corne de seigle», sert pour la mise bas des animaux de même que pour les avortements et, précise-t-il candidement, «aurait probablement cet effet chez la femme».

Taché, qui a eu sa formation médicale aux États-Unis où, depuis Stearns, beaucoup de médecins se servent de l'ergot de seigle, cueille lui-même ses grains ergotés quelques jours avant la moisson. D'emploi encore controversé, en raison de décès provoqués par son utilisation, Taché affirme y avoir eu recours dans la région de Montmagny plus d'une soixantaine de fois.

Ce n'est qu'au cours des premières décennies du XX^e siècle que les laboratoires parviennent à synthétiser certains des alcaloïdes de l'ergot de seigle pour en faire un médicament fiable. Jusqu'alors, les livres d'obstétrique occidentaux vont définir avec précision les dosages et les conditions de son utilisation. À compter de la deuxième moitié du XIX^e siècle, il servira surtout pour contrôler les hémorragies postpartum, les risques d'asphyxie du fœtus étant, peu à peu, jugés trop fréquents pour le prescrire avant la naissance. Et à la fin du XIX^e siècle, l'ergot est déjà disponible sous forme aqueuse et reconnu par la médecine officielle⁵⁵.

54. Étienne-Pascal Taché, «Lettre au Dr. X. Tessier», *Journal de médecine de Québec/The Quebec Medical Journal*, vol. I, 1826, p. 169-170.

55. Kenneth N. Fenwick, *Manual of obstetrics*, Kingston, J. Henderson, 1890; *Traité*

* * *

Dans un premier temps, force nous est de souligner les contributions de la Suisse dans les découvertes et la mise en valeur des propriétés du *Claviceps purpurea*. Celles-ci sont tellement nombreuses qu'elles ne peuvent être seulement le fruit du hasard. L'idée même de ce texte provient d'Annette et François-Xavier Ribordy, qui sont d'origine suisse et qui ont, à leur adolescence, récolté de ces ergots pour le laboratoire Sandoz. Gaspard Bauhin, également Suisse, y donne un de ses premiers noms latins, soit *Secale luxurians*. Les deux formes de l'ergotisme, soit le convulsif et le gangréneux, se retrouvent bien illustrées dans une chapelle du village de Waltalingen, près de Zurich. C'est un autre scientifique de la Confédération helvétique, Augustin-Pyramus De Candolle, qui, le premier, range l'ergot du seigle dans la catégorie des champignons en 1815. Un siècle plus tard, le chimiste Arthur Stoll des laboratoires Sandoz isole l'ergotamine et, en 1938, son employé, Albert Hofmann, découvre le LSD-25. Quand il a fallu obtenir des spécimens pour la figure 11.4, une station de recherche helvétique Agroscope Changings-Wädenswill a eu la gentillesse de nous en donner. Si le *Claviceps purpurea* affiche autant d'affinités avec la Suisse, c'est d'abord en raison de la qualité des chercheurs qui y sont formés depuis des siècles, mais c'est peut-être aussi parce que le pain de seigle fait partie de sa tradition culinaire.

Plus fondamentalement, il faut retenir ce décalage de quelques siècles entre des sages-femmes pragmatiques et inventives qui ont su tirer parti des vertus médicinales de l'ergot de seigle et les hommes de science qui finissent tardivement par découvrir que ce champignon est un assassin et un symbole de notre humanité souffrante et affamée.

élémentaire de matière médicale et guide pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1869 (réédité en 1870 et 1890).

L'ÉVOLUTION DES SCIENCES AU CANADA FRANÇAIS EXAMINÉE À PARTIR DE LA MYCOLOGIE¹

Les années 1950 et 1951 marquent respectivement la fondation des deux premiers clubs de mycologie au Canada français, soit le Cercle des mycologues amateurs de Montréal (CMM) et le Cercle des mycologues amateurs de Québec (CMAQ). Cette similarité des noms de même que la simultanéité de leur création ne relèvent pas du hasard puisque René Pomerleau, considéré comme le père de la mycologie québécoise, aurait joué un rôle clef dans leur mise en place, du moins si on en croit ces deux organismes², le gouvernement du Québec³ et même un ouvrage de synthèse sur l'histoire des sciences⁴. Professeur à l'Université Laval, Pomerleau donnait déjà, depuis quelques années, des cours de mycologie et, à titre d'invité du Jardin botanique depuis 1945, il venait régulièrement à Montréal pour

1. Ce texte reprend textuellement un article publié dans la revue MENS sous le même titre; voir le vol. 11 no 2, (printemps 2011), p. 37-67. À l'inverse des deux textes précédents, la version originale de la revue ne comprenait pas les illustrations incluses dans ce 12^e texte.

2. On lira, par exemple, le résumé de l'histoire du Cercle montréalais qu'en faisait Michel Famelart dans «Le Cercle des mycologues de Montréal : plus de quarante ans d'activités», *Le Mycologue*, vol. 15, no spécial 40^e anniversaire, 1990, un article qu'il a ensuite repris dans la revue *Quatre-temps*, vol. 17, no 3, (automne 1993), p. 51-52. S'agissant du cercle québécois, on peut lire le récit de [sa naissance](#) sur son site web.

3. En 1981, Pomerleau a d'abord reçu le [Prix Marie-Victorin](#) du gouvernement du Québec et quelques années plus tard, le mycologue reçut [la plus haute distinction](#) décernée par ce gouvernement.

4. Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 2008 (1987), p. 353.

offrir des cours pratiques sur les «champignons comestibles»⁵, cours qu'il répéta à Québec en 1951⁶ et qui déboucha, là aussi, sur la création d'un club.

Non seulement Pomerleau aurait été le catalyseur de ces clubs, orientés à l'époque exclusivement vers la mycophagie, mais il aurait aussi participé à associer son nom à leur origine en racontant sa version de leur fondation⁷. C'est ainsi que pour le Cercle montréalais, il prononce, lors de son 25^e anniversaire, une communication où il s'est donné le beau rôle⁸. Son indiscutable renommée, révélée notamment par la publication dès 1951 de son ouvrage d'identification *Champignons de l'est du Canada et des États-Unis*⁹ qui servit d'ouvrage de référence pendant plus de deux décennies, fit le reste.

Nous cherchons à démontrer que cette lecture des origines de ces deux Cercles, ramenée au rôle prépondérant de Pomerleau, demeure tronquée. En effet, cette interprétation souffre d'un biais téléologique du fait que ce passé historique a été reconstruit à la seule lumière de ce héros de la mycologie¹⁰,

5. Jacques Rousseau, «Club des mycologues amateurs. Convocation», 24 octobre 1950, dossier Sam Brisson, fonds Michel-Famelart déposé aux archives du Cercle des mycologues de Montréal [dorénavant ACMM-FMF].

6. Voir «Des cours publics sur les champignons», *Le Soleil*, 10 août 1951, p. 9.

7. Voir l'onglet [histoire](#) du site de Cercle des mycologues amateurs de Québec.

8. René Pomerleau, «Le quart de siècle du Cercle des Mycologues de Montréal», *Le Mycologue*, vol. 1, no 3, février 1977, p. 8-11. Cet article résume sa conférence livrée au Cercle des mycologues de Montréal à l'automne 1975. La version complète de ce texte est conservée sous forme d'un tapuscrit, voir ACMM-FMF.

9. Quoique cet ouvrage, paru aux éditions Chanteclerc en 1951, ait été à l'époque hautement considéré, ce n'est qu'en 1980, quand il publie son œuvre maîtresse *Flore des champignons au Québec* (Montréal, Les Éditions La Presse), que Pomerleau devint aux yeux de la plupart des mycologues «Monsieur mycologie québécoise».

10. Selon André Fortin, qui participa à sa mise en candidature pour le concours du Prix du Québec en 1981, Pomerleau pouvait être considéré, à cette époque, comme un des [cinq meilleurs mycologues au monde](#). On pourra lire également une biographie relatant ses grands faits d'arme publiée au lendemain de sa mort dans la revue *Mycologia*, voir Yolande Dalpé et T. Ginns, «René Pomerleau, 1904-1993», vol. 86, no 4 (juil.-août 1994), p. 588-591.

René Pomerleau, qui devait forcément être à l'origine des premiers clubs. Même si le premier historien du Cercle montréalais, Michel Famelart¹¹, avait souligné le rôle tout aussi central du frère Rolland-Germain¹², compagnon d'excursions et de recherches du frère Marie-Victorin, tous deux frères des Écoles chrétiennes, il semble bien qu'on ait oublié le contexte qui a rendu possible cette fondation des premiers clubs de mycologie au Canada français. Au-delà des actions immédiates d'un Pomerleau qui relie les deux clubs, il y a d'abord et avant tout une société canadienne-française qui a évolué sur le plan des mentalités, grâce au travail acharné d'un Marie-Victorin.

Parmi d'autres objectifs, nous voulons comprendre le rôle des frères des Écoles chrétiennes et du frère Marie-Victorin dont l'influence sera examinée – non pas sur l'ensemble des sciences comme il est coutume de le faire –, mais à partir d'un des créneaux des sciences naturelles, la mycologie. Cet examen ciblé du rôle de Marie-Victorin éclaire ses interventions publiques en leur donnant une résonance spécifique. Par ailleurs, en tant que membre d'une congrégation religieuse considérée comme un ordre religieux mineur, Marie-Victorin nous force à nous interroger sur la place des grandes communautés religieuses enseignantes dans ces enjeux.

En filigrane, le texte se veut une contribution à l'histoire de la mycologie au Canada français en relatant à grands traits l'état des sciences et des connaissances mycologiques jusqu'aux années 1950. Notre examen portera ensuite sur les premières décennies d'activités du Cercle montréalais afin de voir comment il s'est distancé progressivement de Pomerleau.

Des connaissances mycologiques embryonnaires

Quand on cherche les premiers textes portant sur les champignons au Canada, il faut remonter au milieu du XIX^e siècle pour trouver quelques pages

11. Voir les numéros consacrés aux 30^e, 40^e et 50^e anniversaires du club publié dans *Le Mycologue*, vol. 6 (1981), no 1 et nos 2-3; vol. 15 (1990), no spécial 40^e anniversaire; et vol. 25 (2000), no spécial 50^e anniversaire.

12. *Ibid.*

dans les ouvrages de botanique des pionniers. Il faut comprendre que, jusqu'à cette époque, ce sont les ouvrages européens qui servaient de référence aux botanistes et naturalistes de sorte qu'aucun inventaire sérieux des champignons d'ici n'avait encore été tenté. Un de ces pionniers est l'abbé Léon Provancher. La place qu'il leur réserve dans son volumineux ouvrage la *Flore canadienne* en 1862 demeure significative du peu d'intérêt qu'on leur porte alors. En effet, sur les quelque 800 pages, à peine dix décrivent quinze groupes de champignons répertoriés, et on compte seulement six illustrations regroupées sur une même page (figure 12.1)¹³. Ces pages offrent néanmoins une clef analytique qui permet grossièrement l'identification des grandes familles de champignons.

Comme le rappelle Ralph Estey, les quelques efforts en mycologie sont alors tournés vers la mycologie appliquée, soit celle qui s'intéresse seulement aux répercussions économiques des maladies des plantes et des arbres¹⁴. Cette approche réductrice domine jusqu'aux années 1930. Il n'est donc pas étonnant de trouver fort peu de textes sur les champignons dans la principale revue de sciences naturelles du Canada français, *Le Naturaliste canadien*, dont le rédacteur n'est nul autre que l'abbé Provancher depuis sa fondation en 1868.

En présentant en 1878 une liste de 25 champignons¹⁵ (figure 12.2) identifiés par un spécialiste européen, le baron Félix von Thümen, l'abbé plaide en faveur de l'étude des champignons et des sciences naturelles :

13. *Flore canadienne*, Québec, Joseph Darveau imprimeur-éditeur, 1862, p. 746 à 755. Notons que toutes les illustrations de l'ouvrage ont été tirées du manuel d'Asa Gray, *Gray's Botanical Text-Book*, sans qu'aucune référence n'y soit faite cependant.

14. Ralph H. Estey, *Essays on the Early History of Plant Pathology and Mycology in Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1994, p. 247.

15. On ne sera pas surpris de constater que presque tous les champignons listés dans cette figure poussent sur des arbres, ce qui tend à démontrer l'intérêt initial d'une mycologie économique.

- 8 Chapeau garni en dessous de plis rayonnants, presque parallèles Chanterelle IV.
 8 Chapeau garni en dessous de tubes cylindriques, libres. Bolet VII.
 8 Chapeau globuleux, clos, ne se rompant qu'à la maturité Lycoperdon XII.
 9 Réceptacle de consistance subéreuse ou ligneuse. 10
 9 Réceptacle charnu et coriace 11
 9 Réceptacle microscopique 12
 10 Réceptacle de forme variable, muni de papilles en dessous. Hydne VIII.
 10 Réceptacle de forme variable, muni en dessous d'une membrane fructifère relevée de côtes Dédalée V.
 11 Réceptacle garni en dessous de plis rayonnants, rameux. Chanterelle IV.
 11 Réceptacle garni en dessous d'une membrane percée de pores. Polypore VI.
 11 Réceptacle en cupule, ouvert supérieurement. Pexize XI.
 11 Réceptacle souterrain, ne s'ouvrant pas Truffe XIII.
 12 Plantes consistant en sporidies naissant sous l'épiderme des plantes vivantes qui se rompt à la maturité Urédo XIV.
 12 Plantes consistant en filaments pellucides, fugaces, portant un petit réceptacle globuleux (*peridium*) au sommet . . . Moisissure XV.

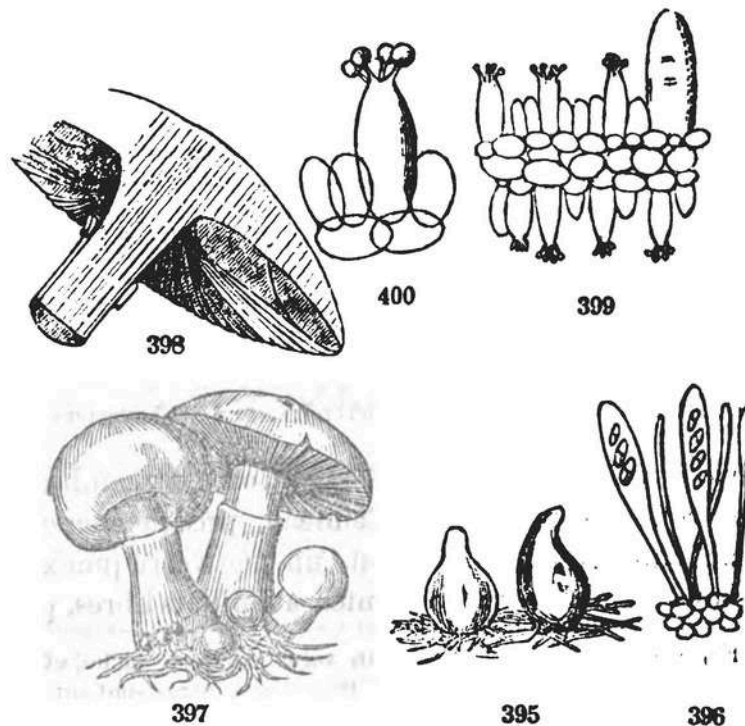


FIG. 395. *Sphaeria rosella*. 396. Thèques tirées de son intérieur et contenant des spores, grossies. 397. Agarics, à différents âges. 398. Section à travers le chapeau pour montrer l'hyménium sur les lamelles. 399. Petite tranche à travers l'épaisseur d'une lamelle grossie, montrant les spores naissant du sommet de cellules saillantes aux deux surfaces. 400. Une cellule sporifère, avec partie du tissu adjacent, plus grossie.

Figure 12.1 Les six illustrations de champignons publiées dans la *Flore canadienne* de Provancher, p. 748.

- Contributions à la Flore Mycologique de la Province de Québec,
par le Baron Félix de Thümen, de Klosterneuburg, Autriche.
1. AGARICUS PLEUROTUS OSTREATUS, Jacq. Fl. Austr. Tab. 288.
In trunco putrido *Betulae papyraceae*, Ait.—Quebec, leg. Provancher.
 2. PANUS STIPTICUS, Fr. Epicr. p. 399.
In *Abietis Canadensis*, Poir., necnon in *Betula papyracea*, Ait. truncis emortuis.—Quebec leg. Provancher.
 3. POLYPORUS APPLANATUS, Wallr. Fl. Crypt. Germ. II. p. 591.
In *Abietis Canadensis*, Poir. trunco deciduo.—Quebec leg. Provancher.
 4. POLYPORUS ABIETINUS, Fr. Syst. Mycol. I, p. 370.
In truncos deciduos *Laricis Americanae*, Michx.—Quebec, leg. Provancher.
 5. POLYPORUS ABIETINUS, Fr. var. RESUPINATUS, Thum Mycoth. Univ. no. 706.
Ad *Laricis Americanae*, Michx. truncos deciduos.—CapRouge, leg. Provancher.
 6. POLYPORUS VIOLACEUS, Fr. Obs. Mycol. II p. 263.
In *Aceris saccharini*, Lin. trunco deciduo.—CapRouge leg. Provancher.
 7. IRPEX TABACINUS, Berk. et Curt. in Grevillea I, p. 10.
Ad truncos emortuos *Laricis Americanae*, Michx., *Aceris saccharini*, Lin. et in *Sambuci pubentis*, Michx. ramulis aridis.—Quebec, leg. Provancher.
 8. IRPEX PALLESCENS, Schweinz. in Fries, Epicris, p. 52.
In *Betula excelsa*, Ait. trunco emortuo.—CapRouge, leg. Provancher.
 9. CORTICIUM SUBZONATUM, Fries Epicris, p. 557 (*Telephora olivacea*, Schweinz. Syn. Fung. Carol. p. 106, no. 1017).
Ad truncos deciduos *Laricis Americanae*, Michx.—Quebec leg. Provancher.
 10. CRUCIBULUM VULGARE, Tul. in Ann. Sc. Nat. 1844 I p. 90.
In ligno putrido *Abietis Canadensis*, Poir.—Quebec, leg. Provancher.
 11. TREMELLA AURANTIA, Schweinz. Syn. Fung. Carol. p. 114, no. 1131.
In *Abietis Canadensis*, Poir. cortice emortuo.—Quebec, leg. Provancher.
 12. EXIDIA RECISA, Fr. Syst. Mycol. II, p. 223.
Ad *Sambuci pubentis*, Michx. ramulos emortuos.—Quebec leg. Provancher.
 13. HYPOXYLON FUSCUM, Fr. Sum. Veg. Scand. p. 384.
In *Coryli Americanae*, Michx. ramis aridis.—Quebec, leg. Provancher.
 14. NECTRIA CINNABARIA, Fr. Sum. Veg. Scand. p. 388.
In *Sambuci pubentis*, Michx. ramis emortuis.—CapRouge, leg. Provancher.
 15. GNOMONIA PROVANCHERIANA, Thum. nov. species.
Peritheciis hypophyllis, deni—duodeni gregariis, hemisphaericis, mediis, longè rostratis, firmis, duris, atris, colonias solitarias in macula straminea, supernè dilute flavida, parvula, formans; rostris tenuibus, erectis, acutis, angustis, hyalinis, octisporis, 35 mm. long., 10 mm. crass.; sporis distichis, ellipticis, utrinque rotundatis, simplicibus, 7 mm. long., 4 mm. crass.
Ad *Betula papyracea*, Ait. folia viva. Ut videtur raro.—CapRouge, leg. Provancher.
 16. ECIDIUM TRIFOLII, Cast. in Klot., Herb. Mycol. Sec. I. no. 1934.
In *Trifolii repentis*, Lin. foliis pedunculisque vivis.—CapRouge, leg. Provancher.
 17. UREDO TRIFOLII, DeC. Fl. Franc. VI. p. 66.
Ad folia viva *Trifolii repentis*, Lin.—CapRouge, leg. Provancher.
 18. GLOCOSPORIUM QUERCINUM, Westd. Cryptog. Belg. no. 981.
In *Quercus rubra*, Lin. foliis vivis languidisve.—Quebec, leg. Provancher.
 19. POLYTHRINCIUM TRIFOLII, Kuz. et Sch. Mykol. Hefte I. p. 14.
In foliis vivis *Trifolii repentis*, Lin.—CapRouge, leg. Provancher.
 20. TUBERCULARIA QUERCINA, Op. Seynam rostr. cech. p. 149.
In trunco emortuo *Quercus rubra*, Lin.—Quebec, leg. Provancher.
 21. ASTEROMA ACERIS, Rob. in Ann. Sci. Nat. 1843 XIX. p. 348.
In *Aceris saccharini*, Lin. foliis languidis.—CapRouge, leg. Provancher.
 22. CLADOSPORIUM TYPHARUM, Desm. in Westd. Crypt. Belg. no. 1394.
In culmis emortuis *Typha latifolia*, Lin.—Quebec, leg. Provancher.
 23. RAMULARIA OBOVATA, Tuck. Lymb. Mycol. p. 103.
Ad *Rumicis crispi*, Lin. folia viva.—Quebec, leg. Provancher.
 24. OIDIUM ERYTHROPHORIDES, Fr. Syst. Mycol. III, p. 432.
In foliis vivis *Solidaginis Canadensis*, Lin.—CapRouge, leg. Provancher.
 25. LYCOGALA EPIDENDRON, Fr. Syst. Mycol. III, p. 80.
In radice putrida *Pini strobi*, L.—CapRouge, leg. Provancher.

12.2 Un des premiers inventaires en français des champignons du Québec publié dans *Le Naturaliste canadien*, vol. IX, janvier 1878, p. 8-10.

Notre province possède probablement tout autant de champignons que la Grande-Bretagne, et non seulement nous n'avons ni listes, ni catalogues de ces productions végétales, mais pas même d'ouvrages dans nos bibliothèques, pour nous renseigner sur ces plantes... [N]ous avons parcouru en vain les plus grandes bibliothèques de Québec, toutes sont absolument muettes sur ce sujet, même celle de l'Université Laval avec ses 60 000 volumes¹⁶.

Les nombreuses années que prendra Provancher à étudier l'entomologie d'ici explique peut-être l'absence de publications mycologiques de sa part dans la revue¹⁷. C'est pourquoi il faut encore attendre près de dix ans avant que cette publication ne revienne sur les champignons en publiant deux autres textes. Encore une fois, l'enjeu de ces textes est ici tout aussi révélateur du désert dans lequel se trouve la mycologie au Canada français. Racontons brièvement de quoi il s'agit. Revenant d'une excursion, l'abbé relate sa découverte, au mois d'août 1884, d'un champignon remarquable, soit le *Phallus impudicus*¹⁸. Prenant soin de le décrire avec minutie dans la revue, il reçoit par la suite une lettre d'un lecteur qui doute de son identification, car la description l'amène à penser qu'il s'agit d'une morille. Quelques mois plus tard, dans un autre texte l'abbé fera écho d'un échange de lettres avec ce lecteur et fera le point sur ces deux champignons¹⁹. Une description comparative lui permet de conclure que l'identification initiale était correcte.

Cette pauvreté des connaissances mycologiques, jugement qu'il ne faudrait pas étendre à l'ensemble des connaissances scientifiques de cette époque, doit

16. Abbé Léon Provancher, «Nos champignons», *Le Naturaliste canadien*, vol. IX, janvier 1878, p. 7.

17. On lira avec profit les quelques pages consacrées à Provancher dans l'*Histoire des sciences au Québec*, de Chartrand, Duchesne et Gingras, p. 189 et 194-197.

18. Abbé Léon Provancher, «Un champignon remarquable», *Le Naturaliste canadien*, vol. XVI, octobre 1886, p. 50-58.

19. Abbé Léon Provancher, «Le Phallus et la Morille», *Le Naturaliste canadien*, vol. XVI, février 1887, p. 115-119.

être mesurée d'abord à l'aune de textes comparables publiés par les contemporains anglophones de Provancher. À ce chapitre, mentionnons que dès 1865, D.A. Watt avait recensé 152 espèces de champignons poussant au Québec²⁰, ce qui laisse sous-entendre une meilleure connaissance mycologique et un manque de communication entre les chercheurs. Cette impression est renforcée du fait que d'autres travaux publiés en anglais au tournant du XX^e siècle ne trouvent pas davantage écho dans les pages du *Naturaliste canadien*²¹.

Il faut admettre néanmoins que, comme l'a montré l'historienne des sciences Mélanie Desmeules, Provancher entretient, entre 1875 et 1891, une correspondance avec le baron Félix von Thümen qui est botaniste impérial à la cour d'Autriche²². De plus, l'abbé possède un herbier contenant plus de 300 espèces de champignons qu'il n'a jamais rendu public. Si on doit lui reconnaître un intérêt marqué pour le monde des champignons, il faut néanmoins mentionner qu'il est relativement aisé de répertorier 300 espèces différentes de champignons sans nécessairement avoir à les identifier avec certitude. Retenons surtout que les connaissances mycologiques de l'abbé restent secrètes et sans lendemain. Par ailleurs, son décès et son remplacement à la direction du *Naturaliste canadien* expliquent peut-être l'absence de textes significatifs sur les champignons au Canada français pendant les quelques décennies suivantes.

20. D.A. Watt, «A Provisional Catalogue of Canadian Cryptogams», *Canadian Naturalist and Geologist*, 2 (1865), p. 390-404.

21. On compte plusieurs auteurs de publications mycologiques au Canada anglais à la fin du XIX^e siècle et au cours des premières décennies du XX^e siècle, tel le révérend Robert Campbell qui avait identifié 129 espèces à partir de trois sites de cueillette au Québec («Canadian Fungi», *Canadian Record of Science*, 9 (1903), p. 89-99). Voir à ce sujet, Ralph H. Estey le chapitre 9 de son ouvrage *Essays on the Early History of Plant Pathology...*

22. Mélanie Desmeules, «L'Abbé Léon Provancher et l'étude des champignons», *La Corne d'abondance*, vol. 21, no 1, 2005, p. 3-6. Pour en savoir plus, voir sa thèse de doctorat : «Pratiques et réseaux des naturalistes au Québec, 1850-1920», Ph. D. (histoire) Université Laval, 2011, 337 pages.

Le frère Marie-Victorin, grand défenseur des sciences au Canada français

Qui n'a pas entendu parler du frère Marie-Victorin²³, ce «symbole de la science au Canada français²⁴» auquel est rattaché le Jardin botanique, et de son célèbre ouvrage, *Flore laurentienne*? Cet ouvrage devient, à sa sortie en 1935, le livre de référence en botanique. Ses interventions en faveur des sciences et des sciences naturelles en particulier sont toutefois nettement moins connues du public.

Né en 1885, Conrad Kirouac joint, à l'âge de 16 ans, l'ordre des Frères des Écoles chrétiennes et prend le nom de Marie-Victorin. Bien qu'il ait pu choisir de fréquenter les grands collèges, il choisit de joindre l'ordre religieux chargé de son éducation à l'Académie commerciale de Québec. Cet ordre religieux – auquel on interdit d'enseigner le latin réservé aux ordres majeurs offrant le cours classique comme les Jésuites et les Oblats – a son noviciat au Mont-de-la-Salle à Maisonneuve, à l'endroit même où sera érigé, plus tard, le Jardin botanique. Privés de l'enseignement et de l'apprentissage du latin, les frères de cette communauté ont plus de temps à consacrer aux sciences²⁵ et ont une excellente réputation en pédagogie²⁶. Cet ordre religieux, dans la première moitié du XX^e siècle, s'est taillé une réputation internationale en botanique²⁷, une science hautement valorisée chez eux.

23. Parmi les nombreux textes et ouvrages consacrés à Marie-Victorin, deux doivent être soulignés, soit la longue biographie hagiographique rédigée par Robert Rumilly qui reste toujours indispensable (*Le frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1949) et la collection de textes de Marie-Victorin présentée par Yves Gingras (*Frère Marie-Victorin, é.c., Science, culture et nation. Textes choisis et présentés par Yves Gingras*, Montréal, Boréal, 1994).

24. Yves Gingras, «L'itinéraire du Frère Marie-Victorin, é.c. (1885-1944)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, no 1, 1985, p. 81.

25. Rumilly, *Le frère Marie-Victorin et son temps*, p. 6.

26. Nive Voisine, *Les Frères des Écoles chrétiennes, volume 2 : Une ère de prospérité, 1880-1946*, Québec, Éditions Anne Sigier, 1991.

27. Le frère Léon à Cuba, le frère Sennen en Espagne et le frère Héribaude-Joseph en France se sont taillé une place de choix au sein de la communauté internationale des botanistes; voir Rumilly, *Le frère Marie-Victorin et son temps*, p. 321.

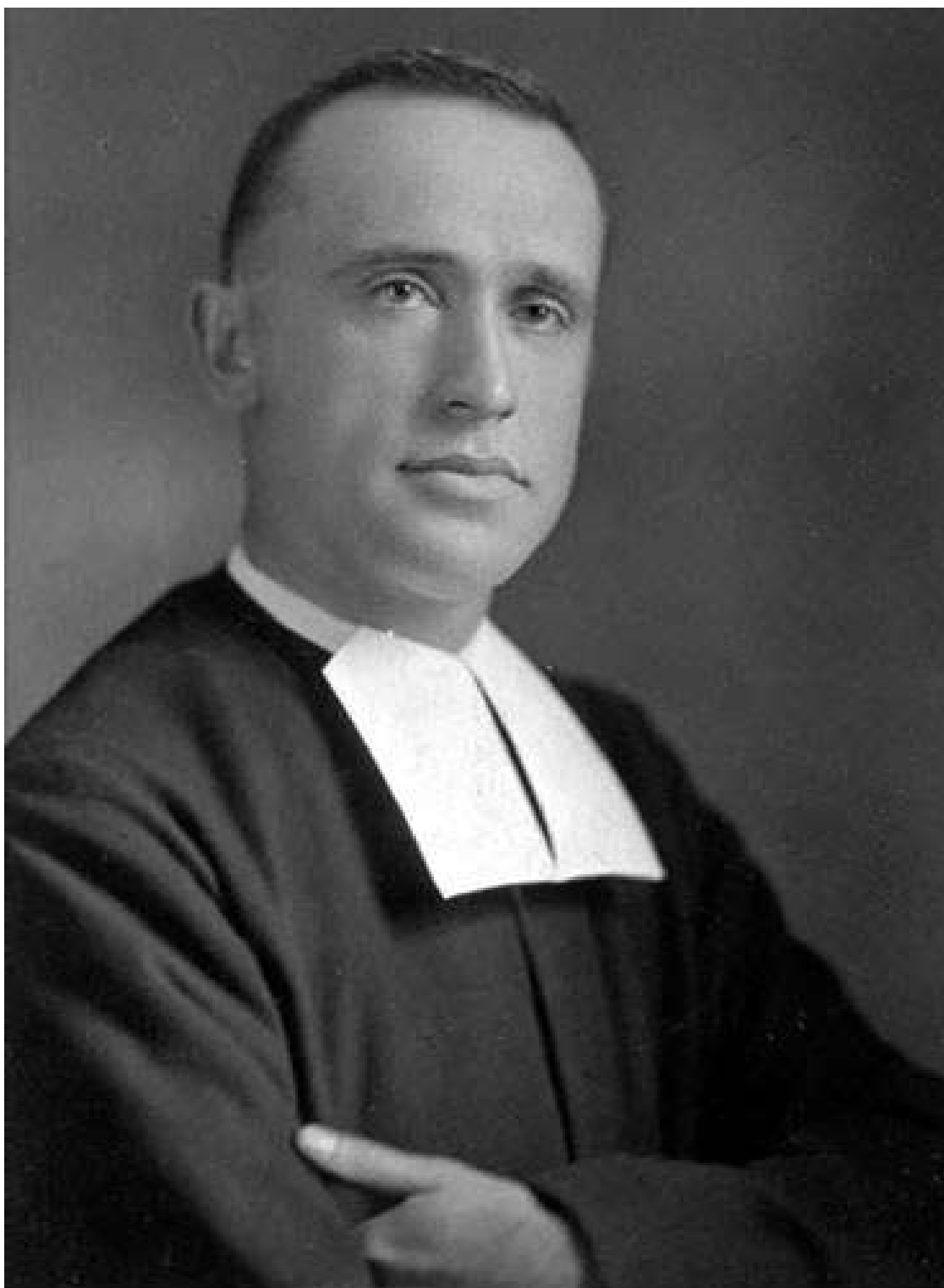


Figure 12.3 Le frère Marie-Victorin au début de sa carrière à l'Université de Montréal [1922-1923]; Archives de l'Université d Montréal, E01181FP000221.

Destiné par vocation à l'enseignement, Marie-Victorin est envoyé au Collège de Longueuil où il professera de nombreuses années et où il fait la connaissance du frère Rolland-Germain. Ce dernier est envoyé de France au Canada en 1905, en raison de nouvelles lois sur l'éducation française, les lois Combes, qui non seulement interdisent le financement des écoles confessionnelles par l'État français mais qui forcent également plusieurs congrégations religieuses à se séculariser ou à quitter le pays. Le frère Rolland-Germain deviendra son collaborateur le plus fidèle pendant près de 40 ans et on peut même dire qu'au début de la carrière du jeune Kirouac, il est son maître à penser²⁸.

Un premier rapprochement entre Marie-Victorin et la mycologie se manifeste sans doute dans la pratique des sciences naturelles telle qu'il la concevait, pratique qui ne peut se faire sans l'école de la route, c'est-à-dire sans un apprentissage sur le terrain. Comme il l'affirmait lui-même : «Quoi de plus hygiénique, de plus revigorant que ces courses au hasard des bois et des champs – la vraie méthode des sciences naturelles²⁹.» Puisqu'il y a fort à parier que la présence d'un Pomerleau au sein des premiers clubs de mycologie soit directement ou indirectement redevable aux luttes menées par le frère Marie-Victorin pour attirer de jeunes Canadiens-Français vers les sciences, mentionnons quelques-unes de ses interventions qui en disent long sur la mentalité de son époque qui valorise principalement les humanités, soit la philosophie et la littérature, les professions libérales et une certaine France restée catholique.

À l'inverse du frère Rolland-Germain, Marie-Victorin n'est pas timide et n'a pas peur de prendre position sur la place publique. Grand gaillard, il ne craint pas de se faire des ennemis, tel le secrétaire de la province de Québec, Athanase David, qui, en raison de ses prises de position publiques³⁰, lui refusera

28. Rumilly, *Le frère Marie-Victorin et son temps*, p. 21.

29. Frère Marie-Victorin, «Sciences naturelles au Canada. L'étude des sciences naturelles, son développement chez les Canadiens français», *La Revue Canadienne*, nouvelle série, volume XX, octobre 1917, p. 278.

30. Yves Gingras, «Science et communauté scientifique, 1910-1993», dans *Le Devoir reflet du Québec au 20^e siècle*, Robert Lahaise (dir.), Montréal, HMH, 1994, p. 218.

une subvention. Avec Lionel Groulx, Marie-Victorin est sans doute l'intellectuel du Canada français le plus inspiré et le plus marquant de la première moitié du XX^e siècle³¹. Au déclenchement de la Première Guerre mondiale, les programmes de sciences offerts en français se limitent à celui de l'École Polytechnique et à ceux nouvellement créés des Écoles d'arpentage et de génie forestier. Dans les sciences pures, c'est le désert³².

Dès 1917, Marie-Victorin publie, à l'automne, le texte d'une longue conférence qu'il avait livrée à l'Université Laval au cours de l'été³³ et dans laquelle il dénonce le manque de scientifiques canadiens-français et d'intérêt pour les sciences : «Les empiètements, les envahissements de l'anglais sur le français dont nous nous plaignons dans le commerce, l'industrie et les services publics, ne sont rien à côté de ceux dont fatalement, et uniquement par notre incurable indifférence, nous sommes affligés sur le terrain scientifique³⁴.» Pas étonnant, croit-il, que des poètes et écrivains canadiens-français fassent référence, dans leurs descriptions de la nature laurentienne, à des herbes et à des plantes européennes qui ne poussent pas ici à l'état sauvage. Platane, liane, thym, ajonc et bruyère, dit-il, sont étrangers à notre pays! Plus loin, Marie-Victorin développe une critique fouillée de la *Flore canadienne* qui, malgré ses mérites, a beaucoup vieilli à ses yeux. Opposé à sa réédition, il affirme qu'«[i]l nous faut une œuvre nouvelle, bâtie sur un plan moderne, et capable d'incorporer la totalité des découvertes et des études critiques du dernier demi-siècle³⁵», commentaire qui annonce sa grande œuvre des années 1930.

31. Frère Marie-Victorin, *é.c., Science, culture et nation*, voir plus particulièrement le texte d'Yves Gingras, «Introduction : Marie-Victorin intellectuel», p. 7-29.

32. Robert Lahaise, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, l'Hexagone, 1994, p. 73.

33. Frère Marie-Victorin, «Sciences naturelles au Canada...». Ajoutons que la revue publiera la suite et la fin de sa conférence dans le numéro de novembre 1917, p. 339-358.

34. *Ibid.*, p. 275.

35. *Ibid.*, p. 358.

Nommé, en 1920, titulaire de la nouvelle chaire de botanique de la faculté des Sciences de l'Université de Montréal, Marie-Victorin ne tarde pas à se faire le grand défenseur des sciences naturelles en profitant de ses bons contacts au journal *Le Devoir* pour faire valoir ses idées³⁶. Ainsi, dès 1922, il publie un article faisant appel aux «littéraires qui, par la force des choses, ont jusqu'à ces dernières années, eu l'oreille et monopolisé l'attention comme les énergies de notre jeunesse de [...] hâter en autant qu'il est en eux, par leurs efforts désintéressés, l'avènement de notre peuple à la haute culture scientifique³⁷». Cette culture scientifique, négligée par les élites, est selon lui nécessaire, car «un peuple vaut non seulement par son développement économique, industriel ou commercial, mais encore et surtout par son élite de penseurs, de chercheurs et de savants, par son apport au capital scientifique de l'humanité³⁸».

Passons rapidement sur son rôle dans la fondation de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1923³⁹, Association dont il assume, au départ, la fonction de secrétaire général, tout comme le fait que, la même année, il participe aussi à la fondation de la Société canadienne d'histoire naturelle, un regroupement de naturalistes alors non représentés au sein de l'ACFAS. Ces nouveaux organismes montrent bien le regain d'intérêt pour les sciences au début des années 1920.

Deux ans plus tard, Marie-Victorin récidive dans *Le Devoir* en évoquant une rencontre au cours de laquelle son interlocuteur avait traité un professeur de

36. Entre 1922 et 1944, il y signera près d'une quarantaine de textes importants; voir Gingras, «Science et communauté scientifique, 1910-1993...», p. 218.

37. Frère Marie-Victorin, «Vers la haute culture scientifique», *Le Devoir*, 30 septembre 1922, p. 1.

38. *Ibid.*

39. Voir pour plus de détails, Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS, 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, le chapitre premier.

botanique d'enseignant de «petites sciences», expression dont il cherche à démontrer tout le ridicule, malgré qu'elle rejoigne l'opinion de la plupart des élites bien pensantes. Cherchant toujours à susciter les vocations en sciences, il dressera un réquisitoire qui dénonce, entre autres, l'enseignement des sciences par les premiers venus. Citons-en un extrait :

Nous ne serons une véritable nation que lorsque nous cesserons d'être à la merci des capitaux étrangers, des experts étrangers, des intellectuels étrangers; qu'à l'heure où nous serons maîtres par la connaissance d'abord, par la possession physique ensuite des ressources de notre sol, de sa faune et de sa flore.

Pour cela, nous avons besoin de sérieuses vocations scientifiques, adéquatement cultivées. Il nous faut un plus grand nombre de physiciens et de chimistes, de biologistes et de géologues compétents qui soient autre chose que des figneurs se livrant à de faciles variations sur les travaux des autres... Nous avons assez de cette éternelle mouture d'enfantine vulgarisation de ces soi-disant synthèses brillantes, de ces jeux périscientifiques en dehors de toute observation directe...⁴⁰.

Un dernier texte de Marie-Victorin, publié dans *Le Naturaliste canadien* en 1930, doit être évoqué pour bien comprendre tout le travail qu'il a dû faire pour changer les mentalités de ses contemporains. Alors que Lionel Groulx avait cherché à montrer, dans son roman *L'Appel de la race*, les dangers de l'assimilation, alors que l'élite canadienne-française dénonce encore l'exode vers les États-Unis qui vient à peine de se terminer, Marie-Victorin, aussi nationaliste qu'il puisse être, souligne l'absolue nécessité de se rapprocher de l'Oncle Sam en recourant aux ouvrages et aux recherches états-uniennes pour développer les sciences de chez nous. Cet appel est particulièrement approprié en botanique – et par ricochet en mycologie :

40. Frère Marie-Victorin, «La province de Québec, pays à découvrir et à conquérir. À propos de culture scientifique et de libération économique», *Le Devoir*, 26 septembre 1925, p. 1.

[D]ans nos universités canadiennes de langue française les services de Zoologie, de Botanique, de Géologie, doivent trouver leurs matériaux d'enseignement et leurs sujets de recherches dans le milieu naturel qui est la province de Québec et les provinces ou États environnants. Or, la province de Québec est une entité géographique purement artificielle dont la faune, la flore, les formations géologiques, les horizons paléontologiques débordent largement sur les États-Unis, sur l'Ouest canadien, quelques fois sur l'Asie, plus rarement sur l'Europe.

C'est dire que dans tous ces domaines, les objectifs nous sont communs, avec nos collègues des universités des États-Unis, et que notre bibliographie doit être surtout américaine et de langue anglaise.

[...]

Mais elle est puérile et niaise cette francolâtrie qui ne peut voir la science qu'à travers "l'article de Paris" qui en tout et pour tout, se tourne vers la Mecque parisienne et qui, coûte que coûte, cherche à endosser un vêtement taillé à la mesure d'un autre⁴¹.

En conformité avec sa propre pratique, qui le conduit notamment à collaborer étroitement avec son collègue Merritt Lyndon Fernald de l'Université Harvard, Marie-Victorin adopte une position qui encouragera de nombreux chercheurs à poursuivre des études aux États-Unis, tels Émile Jacques qui obtient son doctorat à l'Université Cornell en phytopathologie et Jules Brunel qui y fait un stage en cryptogamie, deux disciplines proches de la mycologie.

Nous ne disposons pas de preuve à l'effet que cette position ait pu influencer directement Pomerleau; néanmoins, il est possible de croire que le cheminement de Pomerleau ait été peu à peu marqué par Marie-Victorin. Jusqu'alors, Pomerleau avait suivi les étapes habituelles, allant en France poursuivre

41. Frère Marie-Victorin, «Les sciences naturelles dans l'enseignement supérieur», *Le Naturaliste canadien*, vol. LVIII, novembre 1930, p. 227-228 et 230.

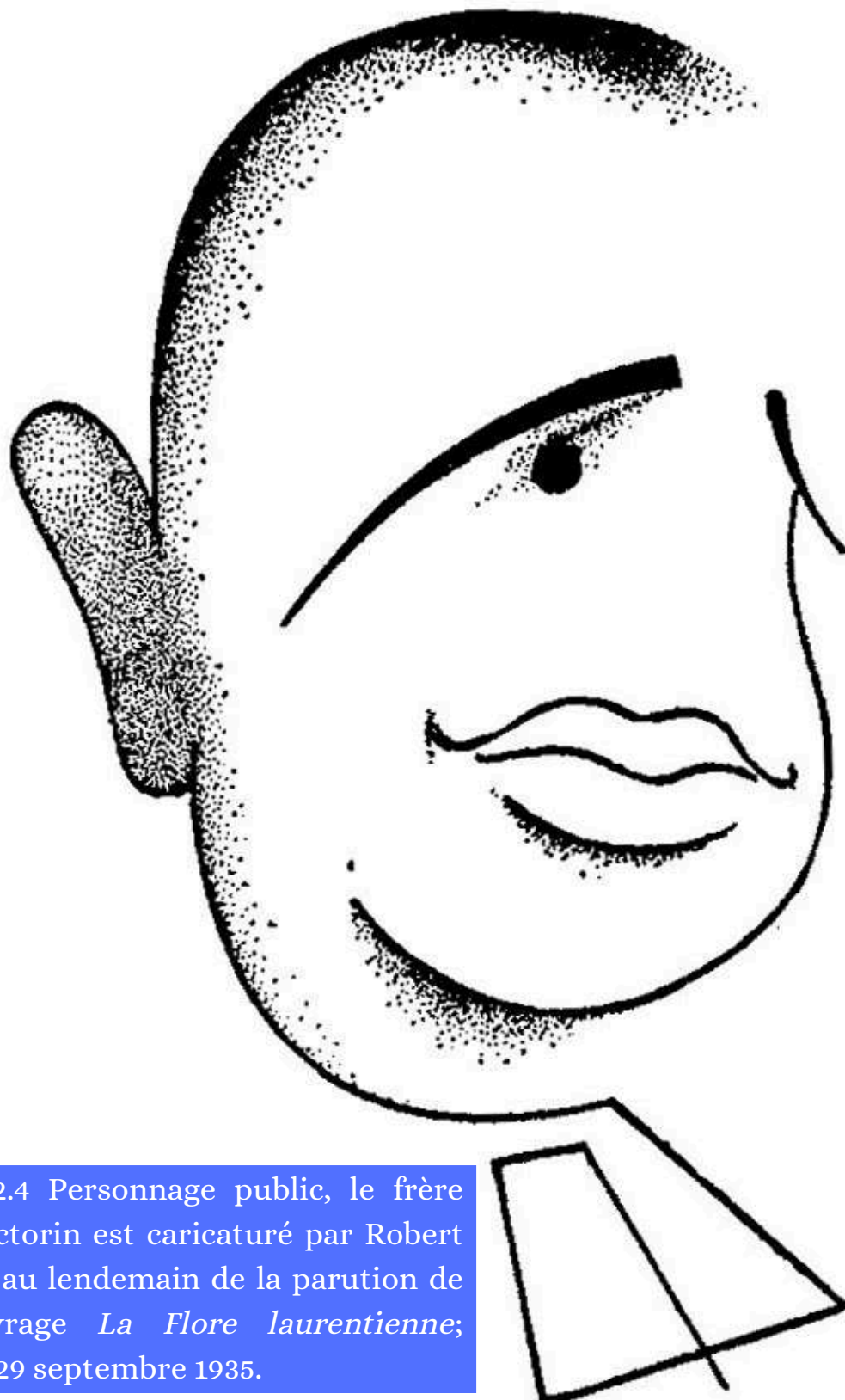


Figure 12.4 Personnage public, le frère Marie-Victorin est caricaturé par Robert LaPalme au lendemain de la parution de son ouvrage *La Flore laurentienne*; *L'Ordre*, 29 septembre 1935.

ses études en 1927 grâce à la loi des «bourses d'Europe» du gouvernement québécois. Il avait alors profité de «la francophilie militante de l'époque et, en particulier, [de] celle d'Athanase David, le secrétaire de la province chargé de l'application de cette loi⁴² », francophilie que dénonçait vertement Marie-Victorin.

À l'instar du programme québécois de bourses d'études qui reconnaît, au cours des années 1930, l'éligibilité des études dans les universités états-uniennes, Pomerleau, qui rend régulièrement visite à Marie-Victorin⁴³, se montre intéressé aux connaissances et aux pratiques de notre voisin du Sud. Ainsi, dès 1932, il est membre fondateur⁴⁴ de la *Mycological Society of America* et ses recherches doctorales sur un parasite de l'orme, inconnu en Europe et en Asie, l'amènent tout naturellement à faire le point sur l'ensemble des connaissances nord-américaines, car le parasite est observé, comme il l'écrit lui-même, «sur toute l'étendue de l'aire de cet arbre, du Canada au Texas, de l'Atlantique aux Rocheuses⁴⁵ ». Tout en travaillant à la pépinière forestière de Berthierville, il accumule du matériel pour sa thèse de doctorat soutenue en 1937 à l'Université de Montréal.

Deux institutions-clefs : les Cercles des jeunes naturalistes et le Jardin botanique

En 1929, au retour d'un long voyage en Europe et en Afrique du Sud, Marie-Victorin rêve de doter Montréal d'un Jardin botanique d'envergure internationale qui, à l'image du jardin de New York ou de Berlin, inclurait un centre de recherches. Grâce notamment au soutien de son ami et disciple Jacques Rousseau et à l'appui d'un ancien étudiant du Collège de Longueuil et

42. Chartrand, Duchesne et Gingras, *Histoire des sciences*, p. 258.

43. Rumilly, *Le frère Marie-Victorin*, p. 187.

44. ACFAS, «Le Président de l'ACFAS pour 1951-1952 : M. René Pomerleau, notes biographiques», *Annales de l'ACFAS*, vol. 19, 1953, p. 49.

45. René Pomerleau, «Recherches sur le *Gnomonia Ulmea* (Schw.) Thüm. » Ph. D., Université de Montréal, 1937. Sa thèse sera publiée par tranches dans *Le Naturaliste canadien* à compter de novembre 1937; le passage cité est à la page 264 de ce numéro.

maire de Montréal, Camilien Houde, ce rêve se réalisera après bien des embûches. Bien que fondé théoriquement en 1931, le Jardin ne sera officiellement ouvert qu'en 1939⁴⁶, en raison d'un arrêt des travaux qui dure quatre ans, faute d'appuis financiers et politiques.

Si cette histoire est connue, on ignore souvent l'impact des Cercles des jeunes naturalistes sur la mycologie. Ici, la bougie d'allumage de ces regroupements de jeunes élèves est le frère Adrien, de la Congrégation de Sainte-Croix, qui, depuis 1924, dirige deux cercles à l'école Beaudet. En janvier 1931, il propose à la Société canadienne d'histoire naturelle de créer d'autres clubs dans les différentes maisons d'enseignement. Réticent au départ, le frère Marie-Victorin se rallie à ce projet dont une des activités est la rédaction de ce qu'on appelle à l'époque des «tracts», qui sont en fait de courts documents de vulgarisation destinés à être lus et discutés au sein des clubs.

C'est Marie-Victorin lui-même qui rédigera le premier tract, en 1932, intitulé «Les Cercles des jeunes naturalistes» dans lequel il explique qu'«il est possible de fonder un CJN dans toute école, petite ou grande, école de rang, collège, académie, couvent, institut agricole, école normale, juvénat, scolasticat⁴⁷». En quelques années, des centaines de cercles sont fondés, davantage dans les institutions pour filles que pour garçons, de sorte qu'en 1940, on compte 462 clubs, dont les deux tiers sont féminins, et 13 500 membres⁴⁸:

46. Ainsi, ce n'est qu'en 1939 que l'Institut de botanique de l'Université de Montréal déménage au Jardin botanique.

47. Frère Marie-Victorin, «Les Cercles des jeunes naturalistes», tract no 1, 30 janvier 1932.

48. Chartrand, Duchesne et Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, p. 274. Comme le souligne avec justesse Pierrick Malissard qui a étudié l'évolution de ces Cercles, il faut être prudent dans l'évaluation du nombre de cercles et de membres, car les journaux de l'époque avaient tendance à gonfler les chiffres en rapportant fidèlement les données livrées par les responsables qui, ce faisant, voulaient accroître leur visibilité; voir son article, «Les Cercles des jeunes naturalistes, ampleur et nature du mouvement, 1931-1971», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 1, (été 1996), p. 9.

L'Académie commerciale de Québec [en] est un foyer actif. Son directeur, le Frère Germain, est lui-même un collectionneur doublé d'un animateur. Au Collège de Longueuil, le Frère Roland-Germain dirige le Cercle André Michaux, dont le Frère Marie-Victorin a suggéré le nom et stimule le zèle. Au Collège Jean-de-Brébeuf, le Père Taché a fondé le Cercle Huard, premier Cercle des Jeunes Naturalistes dans les maisons des Jésuites. Sous l'impulsion de Mère Marie-Élise, les institutions des Sœurs de Sainte-Anne sont entrées dans le mouvement. Une autre grande éducatrice, Mère Sainte-Alphonsine, formée à l'école de Mère Sainte-Anne-Marie, lance les couvents de la Congrégation de Notre-Dame. L'élan n'est pas à créer, mais simplement à maintenir, chez les Sœurs de la Présentation-de-Marie, puisque deux élèves de leur École Normale de Saint-Hyacinthe se sont classées premières au concours du Devoir. Il se fonde aussi des Cercles dans les maisons des Sœurs de Sainte-Croix, des Sœurs du Bon-Pasteur, des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie⁴⁹.

Ces clubs constituent le terreau des futurs membres des clubs de mycologie. Certains responsables de ces Cercles seront actifs au CMM à l'instar du père Bernard Taché qui y assumera plus tard un rôle central pendant plus de 20 ans. Quant à la présence de certaines congrégations religieuses féminines au CMM, elle plonge à coup sûr ses racines dans ces Cercles qu'elles ont animés et fréquentés dès les années 1930.

Cela dit, malgré tous ces efforts, les sciences n'attirent encore guère de Canadiens-Français. Comme le démontrait Jacques Rousseau⁵⁰ dans un article publié en 1932, sur les 379 fonctionnaires fédéraux œuvrant au sein des

49. Rumilly, *Le frère Marie-Victorin*, p. 195.

50. Jacques Rousseau, «Les sciences pures chez les Canadiens français», *Opinion*, III, 3, (juillet 1932), p. 9-10.

services scientifiques, 97 % sont canadiens-anglais. Certes, une discrimination envers les Canadiens-Français explique en partie cet écart entre les deux peuples fondateurs, mais le manque d'engouement pour ces disciplines y est aussi pour beaucoup.

Si on en croit quelques auteurs, l'enseignement des sciences demeure encore lamentable dans les collèges classiques au tournant des années 1930. LeVasseur⁵¹ fait état de la place marginale de la science dans l'enseignement classique. Gervais et Hénai⁵² estiment que la période la plus sombre de l'enseignement des sciences dans ces institutions s'étire jusqu'en 1930 tandis que pour Gingras⁵³, les collèges classiques dans leur ensemble affichaient, encore dans les années 1920, une résistance telle face à l'expansion des sciences que les responsables de l'ACFAS avaient alors visé les classes des écoles secondaires publiques pour faire avancer leur cause.

1933 : le premier congrès de l'ACFAS et le Mont-Saint-Louis

À l'automne 1933, Marie-Victorin, Jacques Rousseau, cheville ouvrière de l'ACFAS, et le frère Alexandre des Écoles chrétiennes et porte-parole de la Société canadienne d'histoire naturelle mettent sur pied deux événements qui se tiendront simultanément, soit le premier congrès de l'ACFAS, qui devient par la suite un événement annuel, et une exposition des Cercles des jeunes naturalistes. Ce dernier projet cherche à faire la promotion de la botanique et à clamer l'importance de maintenir ouverte l'Université de Mont-réal, très sérieusement menacée par la crise.

51. Louis LeVasseur, «L'enseignement dans les collèges classiques au XIX^e siècle : une vision du monde en difficile harmonie avec la modernisation de la société québécoise», *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 14, no 1, (2002), p. 58-59.

52. Jean-François Gervais et Jean Hénai, «L'enseignement des sciences dans les collèges classiques, XIX^e et XX^e siècles», *Recherches sociographiques*, vol. 15, 1974, p. 119-126.

53. Gingras, *Pour l'avancement des sciences*, voir p. 43-48.

Les communications de l'ACFAS se tiennent à l'Université de Montréal tandis que l'exposition a lieu au Mont-Saint-Louis, institution-phare des Frères des Écoles chrétiennes où les plus brillants frères de la communauté enseignent⁵⁴. Cette exposition dure 15 jours et accueille 100 000 visiteurs, selon les porte-parole, grâce à l'implication de 137 Cercles dont 97 étaient féminins. Herbiers et collections de toutes sortes y sont exposés, sans que l'on sache si la mycologie y trouvait une place.

Parmi les conférences de l'ACFAS, certaines touchent néanmoins la mycologie comme celles de René Pomerleau. Il livre, à ce premier congrès de 1933, sept communications dont quelques-unes touchent différentes dimensions des maladies des arbres provoquées par des champignons⁵⁵. Comme il l'avoua lui-même, sa formation en phytopathologie tant à Sainte-Anne-de-la-Pocatière qu'au Collège MacDonald où il fit sa maîtrise, ne lui avait fourni aucune connaissance sur les espèces charnues qu'il voyait pourtant dans les champs. C'est pourquoi les recherches et les communications sont encore cantonnées à la mycologie appliquée, ignorant du coup ces champignons charnus, comestibles ou vénéneux. La connaissance de ces derniers se fera véritablement en marge de sa formation en France à la fin des années 1920⁵⁶, quoiqu'elle reste avant tout une pratique personnelle encore dépourvue de résonance scientifique.

En fait, c'est seulement à la fin des années 1930 que les champignons charnus font l'objet d'une démarche scientifique ou sont mentionnés dans certaines publications. En effet, l'année 1938 marque un tournant important pour la mycologie au Canada français. Ayant participé l'année précédente, pour la

54. Le cours scientifique qu'on y offre permet, par exemple, d'entrer directement en deuxième année à l'École Polytechnique de Montréal. Voir au sujet de l'excellence de son corps professoral, Guy Samson, *Bernard Lamarre, le génie d'une vie*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 2007, p. 25.

55. Voir pour les titres et un résumé de ses communications, les *Annales de l'ACFAS*, Montréal 1934, p. 71-73.

56. Pomerleau, «Le quart de siècle du Cercle des mycologues de Montréal», tapuscrit, p. 4.

première fois, au congrès de la Société américaine de mycologie à Hanover au New Hampshire, Pomerleau invite les membres à Duchesnay, au Québec, pour l'année suivante. La rencontre, qui a lieu à la fin août, connaît un immense succès avec 836 espèces répertoriées grâce à la participation de nombreux spécialistes en mycologie de l'Amérique du Nord, parmi lesquels figure son collègue de l'Université de Montréal, Jules Brunel (figure 12.5).

C'est avec ce dernier qu'il entreprend, la même année, la publication d'un inventaire des champignons du Québec dans *Le Naturaliste canadien*. Cet inventaire, qui occupe plusieurs numéros de la revue jusqu'au début des années 1940⁵⁷, ne présente tout de même que 36 champignons, tous des polypores, dont les descriptions sont toutes signées par Pomerleau. Peut-être la guerre met-elle un terme à ce projet dont Brunel semble absent. Pourtant, c'est Brunel et non Pomerleau qui est alors professeur de mycologie, comme en fait foi l'appartenance institutionnelle mentionnée en tête de l'article. Précisons que Pomerleau sera engagé à l'Université Laval en 1940, pour être titulaire du cours de mycologie et de phytopathologie trois ans plus tard⁵⁸. Cela dit, c'est Brunel qui, en 1933 et en 1939, rédige deux tracts sur les champignons pour les Cercles des jeunes naturalistes⁵⁹. C'est encore lui qui, à deux reprises entre 1941 et 1943, fera état des secrets des champignons à Radio-Collège, dans le cadre d'une série radiophonique de vulgarisation scientifique⁶⁰.

Commencés en 1945, les cours d'identification des champignons profitent assurément d'une société des loisirs qui se met en place après les privations de la guerre. Ils profitent aussi de la grande prospérité de cette période appelée «Les Trente Glorieuses». Si la filière des Cercles des jeunes naturalistes demeure un fil conducteur déterminant des origines des Cercles des

57. Voir vol. 65, 1938, p. 5-12, 98-102, 138-140; vol. 66, 1939, p. 28-32, 90-94, 123-128, 195-196, 223-228; vol. 67, 1940, p. 24-30, 91-96 et 229-232.

58. ACFAS, «Le Président de l'ACFAS pour 1951-1952 M. René Pomerleau», p. 49.

59. Jules Brunel, «Le monde mystérieux des champignons», Cercle des Jeunes Naturalistes, tract no 6, 20 mars 1933; «La vie méconnue des champignons», tract no 64, 15 février 1939.

60. Rumilly, *Le frère Marie-Victorin et son temps*, p. 375 et 388.

NOTES AND BRIEF ARTICLES

MYCOLOGICAL SOCIETY OF AMERICA

FUNGI COLLECTED AT THE FORAY, AUGUST 1938

As has been reported elsewhere (*Mycologia* 31: 233–234. 1939) the Mycological Foray for 1938 was held at Duchesnay, Quebec, August 23–27. The weather was specially favorable for the development of fungi and collecting was excellent. On account of the small amount of published information concerning the mycological flora of Quebec it was voted to publish a complete list of the fungi collected during the foray and the undersigned committee was appointed to supervise the preparation of the list.

During the foray 836 species and varieties were collected, an unusual number for such a short period. The following list of species has been compiled from reports submitted by the various collectors. The symbols in parenthesis indicate the sources of the reports.

- B = Henry C. Beardslee, Altamonte Springs, Fla.
- Be = Ernst A. Bessey, Michigan State College.
- Br = Jules Brunel, Université de Montréal.
- C = Cornell University group, combining reports of collections by H. H. Whetzel, Thomas Sproston, and H. M. Fitzpatrick.
- G = J. Walton Groves, Ottawa, Ontario.
- H = L. K. Henry, Carnegie Museum, Pittsburgh, Pa.
- Ha = Robert Hagelstein and Joseph H. Rispaud, New York Botanical Garden.
- J = Henry A. C. Jackson, Montreal, Canada.
- M = E. B. Mains, University of Michigan.
- N = Fred J. Seaver, New York Botanical Garden.
- O = L. O. Overholts, Pennsylvania State College.
- P = René Pomerleau, Quebec.
- S = Walter H. Snell, Brown University.
- T = H. S. Jackson and Roy F. Cain, University of Toronto.
- W = C. L. Shear, John A. Stevenson, C. W. Emmons, and A. J. Moyer, Washington, D. C.

Figure 12.5 Les participants au Foray de 1938 à Duchesnay au Québec; E.B. Mains, L.O. Overholts et René Pomerleau, «Fungi Collected at the Foray, August 1938», *Mycologia*, vol. 31, 1939, p. 728.

mycologues, cela ne doit pas nous faire perdre de vue que la plupart des gens se méfient alors souverainement des champignons et que s'y intéresser, en 1950, demeure un geste de culture.

René Pomerleau ne résume pas à lui seul la mycologie canadienne-française, bien qu'il faille reconnaître son rôle de catalyseur dans la formation des deux premiers Cercles des mycologues. Au tournant des années 1940, Jules Brunel est tout aussi présent sur l'échiquier mycologique⁶¹. Et, quand on parcourt la liste des communications présentées à l'ACFAS entre la fin des années 1930 et la date de fondation du CCM, force est de reconnaître le nom de quelques autres chercheurs intéressés par les champignons, comme Émile Jacques dont on trouve, dans les archives de l'Université de Montréal, une photographie datée de 1932 où il tient deux beaux champignons que l'on peut aisément identifier comme étant des amanites (figure 12.6)⁶².

Ces quelques personnes qui s'intéressent à la mycologie sont néanmoins toutes tributaires et disciples du frère Marie-Victorin et ont profité du changement de mentalité qu'il a, avec d'autres propagandistes des sciences, insufflé aux Canadiens-Français. Ainsi, il a sans doute contribué à rendre acceptable qu'ils se tournent vers les institutions et les pratiques scientifiques états-uniennes, sans que leur patriotisme soit mis en cause. La mort de Marie-Victorin, en 1944, va forcer ses proches collaborateurs à assumer de nouvelles fonctions. C'est ainsi que Jacques Rousseau devient directeur du Jardin botanique tandis que Jules Brunel assure dorénavant la direction de l'Institut botanique, ce qui l'oblige peut-être à s'éloigner de la mycologie.

61. En novembre 1969, il était conférencier du Cercle montréalais pour une communication sur «Une exposition d'ouvrages récents et anciens sur la mycologie» et il deviendra ensuite, pour quelque temps, membre en règle du Cercle; voir Florence Montreuil, «Les livres comptables du Cercle», ACMM.

62. Ajoutons qu'au Congrès de l'ACFAS de 1946, il prononce une conférence intitulée «Quelques champignons du lac Mistassini», voir les *Annales de l'ACFAS*, 1947, p. 11.

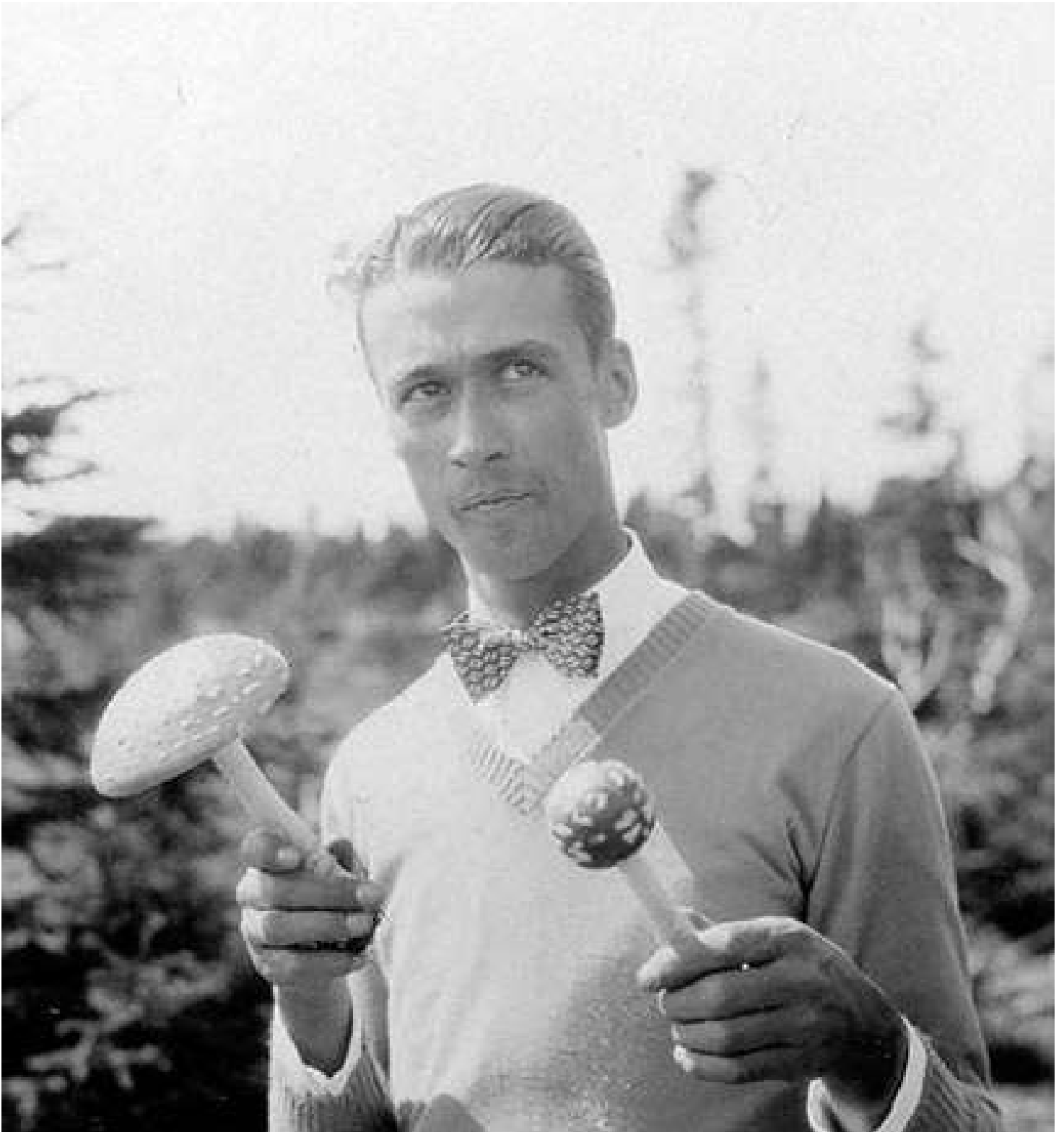


Figure 12.6 Les deux amanites d'Émile Jacques en 1932; Archives de l'Université de Montréal, (E01181FP0110-1).

La fondation du Cercle des mycologues de Montréal⁶³

Attardons-nous maintenant à la fondation du Cercle montréalais, en récapitulant d'abord les principales étapes des 30 premières années. Ainsi, le 31 octobre 1950, au Mont-Saint-Louis, rue Sherbrooke, se tenait la deuxième réunion du Cercle des mycologues amateurs de Montréal présidée par le frère Rolland-Germain des Écoles chrétiennes et dont le secrétaire est Jacques Rousseau, directeur du Jardin botanique. Parmi les personnes présentes aux réunions de l'automne 1950, on compte quelques autres frères des Écoles chrétiennes et des religieuses de deux congrégations, soit les sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et les sœurs de Sainte-Croix. La grande majorité est laïque dont un bon nombre de femmes. Afin de recruter d'autres membres, on y évoque l'idée de consulter la liste des personnes qui ont suivi les cours de mycologie de René Pomerleau.

Enseignant à la retraite depuis 1946, le frère Rolland-Germain réside au Mont-Saint-Louis, dans cette institution-phare des Frères des Écoles chrétiennes, réputée pour ses cours de sciences. C'est là où, après la guerre, se rencontrent des amis et connaissances qui partagent avec lui une passion commune pour les champignons et qui organisent, à l'occasion, des excursions. On connaît les noms de 11 d'entre eux qui, en janvier 1950, signent leur nom sur une page qui a été conservée, en déclarant être les fondateurs du Cercle.

Jacques Rousseau fait partie de ce groupe d'amateurs de bons champignons. Ami de René Pomerleau, il a invité ce dernier, depuis peu professeur de mycologie à l'Université Laval, à donner des cours pratiques. À la fin des cours, en septembre 1950, l'idée de prolonger et de formaliser les activités du groupe initial amène Rousseau à convoquer les gens inscrits et toutes les

63. Cette section du texte avait en partie été publiée dans le bulletin du Cercle des mycologues de Montréal avant sa parution dans la revue *MENS* (sous le titre «La fondation du Cercle des mycologues de Montréal et les récits historiques de ses trois premières décennies d'existence», *Le Mycologue*, vol. 35, no spécial 60^e anniversaire, novembre 2010, p. 31-46).

personnes intéressées à «la formation d'un club ou société de mycologues amateurs s'occupant de la cueillette des champignons comestibles⁶⁴».

Au cours de l'automne, quelques rencontres au Mont-Saint-Louis permettent de se doter d'un exécutif et de règles de fonctionnement, comme celle de la tenue d'une assemblée générale annuelle dont la première est prévue pour le samedi 20 janvier 1951 dans cette même institution. Parmi les personnes assistant à ces rencontres dont les noms ont été consignés dans les archives du Cercle, on retrouve neuf des onze membres fondateurs. S'y joignent d'autres personnes parmi lesquelles plusieurs avaient sans doute suivi les cours de Pomerleau dont un certain nombre de religieuses de différentes communautés.

Le frère Rolland-Germain (figure 12.7) en est le premier président, fonction qu'il assume pendant cinq ans et qui explique que le port d'attache institutionnel du Cercle demeure le Mont-Saint-Louis dont l'emplacement central, dans le quartier latin de la bourgeoisie canadienne-française, constitue un atout. En raison de ses vastes connaissances et fort du prestige de son grand ami Marie-Victorin, on avait besoin de lui pour identifier les champignons et pour ajouter de la crédibilité au club. Quant à Jacques Rousseau, il n'aura été qu'un simple initiateur, car très vite, dès la fin de l'automne 1950, il cède sa fonction de secrétaire, trop occupé qu'il est au Jardin botanique. D'autres personnes se joignent au frère pour former la première équipe du Cercle.

Si le Cercle se donne comme objectif principal des «excursions qui permettent aux chercheurs de champignons l'étude sur place⁶⁵», activités dont le succès ne se démentira pas par la suite, il y a également la tenue de conférences qui s'impose dès la première année. Le premier conférencier est Pomerleau : «[À] l'occasion de la publication de l'ouvrage du Docteur Pomerleau, il s'agirait

64. Jacques Rousseau, «Club des mycologues amateurs. Convocation», 24 octobre 1950, dossier Samuel-Brisson, ACMM-FMF.

65. «Procès-verbal de l'Assemblée du 2 décembre 1950», dossier Samuel Brisson, ACMM- FMF, p. 1.



Figure 12.7 Les frères Marie-Victorin (à gauche) et Rolland-Germain en Gaspésie; Archives de l'Université de Montréal, E01185FP005125.

d'une réunion avec conférence et exposition des aquarelles de M. Jackson qui ont servi pour l'illustration du livre⁶⁶ ». Ce livre de vulgarisation contribue à faire la promotion des champignons et, par ricochet, celle des activités du club, tout en développant une expertise chez les membres⁶⁷ .

66. Ibid., p. 2. Comme on l'a vu plus haut, c'est en 1951 que Pomerleau publie *Champignons de l'Est du Canada et des États-Unis* grâce à l'intervention de Rousseau.

67. Pomerleau, «Le quart de siècle du Cercle des Mycologues de Montréal», *Le*

Le Cercle devient l'affaire du père Taché

On ne sait pas précisément pourquoi le frère Rolland-Germain quitte la présidence en 1955, date où il reçoit un doctorat honorifique de l'Université de Montréal. Âgé de près de 75 ans, il ne se sent peut-être plus aussi alerte. Effacé toute sa vie derrière Marie-Victorin, on ne s'étonnera pas qu'il quitte discrètement la direction du Cercle sans laisser de traces. Si les réunions se tiennent au Mont-Saint-Louis pendant quelque temps encore, c'est peut-être parce qu'il continue néanmoins à identifier des champignons les lundis de septembre et d'octobre⁶⁸. C'est le jésuite Bernard Taché qui assumera progressivement la gestion quotidienne et le leadership du Cercle. Il peut compter sur la trésorière Francine Montreuil de sorte que même si les présidents et les conseillers passent, ce tandem parvient à assurer la continuité du Cercle au cours des 20 années suivantes.

Comme on l'a vu plus haut, le père Taché, disciple de Marie-Victorin, est le premier jésuite à avoir adhéré, au cours des années 1930, aux Cercles des jeunes naturalistes. Celui que ses élèves appellent le «Père Bibitte» n'est pas très représentatif de sa communauté dont l'enseignement reste tourné vers les humanités : «Les CJN, rappelle Malissard, ne furent jamais très nombreux dans les collèges classiques⁶⁹». Dès 1953, le père Taché assume le poste de vice-président du club et, à compter de 1955 et ce, pendant de nombreuses années, il se charge du secrétariat, tout en faisant profiter les membres de ses connaissances mycologiques, comme l'atteste une convocation à une réunion du 6 juin 1955⁷⁰. Si on en juge par les livres de comptes laissés par madame Montreuil, il déménage, en 1957, le secrétariat du Club du Mont-Saint-Louis au laboratoire de biologie du Collège Sainte-Marie où il exerce son enseignement.

Mycologue, vol. 1, no 3, février 1977, p. 9. La version complète de ce texte est conservée sous forme d'un tapuscrit dans le fonds Michel-Famelart.

68. Famelart, «Le Cercle en vitesse de croisière : vingt ans d'activités», *Le Mycologue*, vol. 25, juillet 2000, p. 17.

69. Malissard, «Les Cercles des jeunes...», p. 22.

70. Père Bernard Taché, convocation du 6 juin 1955 aux membres du Cercle des mycologues amateurs, ACMM. Ses connaissances mycologiques sont encore bien

L'examen de ces livres de comptes nous permet aussi d'estimer le nombre de membres à un maximum d'une quarantaine d'individus; sur ce plan, Famelart a sans doute exagéré en l'estimant à une centaine⁷¹. Soyons plus prudents : leurs activités n'attirent qu'une poignée d'individus dont plusieurs sont médecins ou membres du clergé. Selon nous, cette faible participation s'étend jusqu'à la fin des années 1960.

Ce n'est qu'au tournant des années 1970 que le nombre de personnes qui paient leur cotisation dépasse la centaine. Et dès 1972, on atteint presque 200 membres, bien que l'on ne sache pas combien d'entre eux ont payé leur cotisation. Plusieurs facteurs expliquent cette croissance rapide parmi lesquels figurent la nouveauté que représentent les champignons pour le grand public, les effets de la démocratisation de l'enseignement qui profite à la nouvelle génération des baby-boomers, une plus grande ouverture sur le monde provoquée par EXPO 67 et un goût plus marqué pour les pratiques de plein air qui sont davantage en harmonie avec les idées contestataires de la contre-culture.

Cette popularité croissante du Cercle attire de nouveaux venus et de nouvelles compétences qui permettent de renouveler progressivement la gestion du Cercle, tout en posant aussi de nouveaux défis. Son mode de fonctionnement très informel – ce qui explique d'ailleurs les carences des archives pour les premières décennies – n'allait plus suffire. C'est pourquoi le nouveau président du club, Jean Beaudry, professeur de botanique à l'Université de Montréal, cherche, à la même époque, à faire adopter une constitution. Beaudry est l'archétype d'une nouvelle génération de membres qui s'implique au conseil d'administration, soit les professeurs et étudiants du département de biologie de l'Université de Montréal qui remplacent, au cours des années 1970, les médecins qui, jusqu'alors, siégeaient au conseil.

imparfaites en 1955, si on en juge par la demande qu'il adresse aux membres d'apporter, pour cette réunion du début juin, des spécimens frais de russules (ce qui est très tôt pour cette variété de champignons).

71. Famelart, «Le Cercle en vitesse de croisière...», p. 21.

Les annotations de l'abbé J.-Albert Potvin au projet de modification de la constitution permettent également d'éclairer une autre dimension qui est en train de bouleverser radicalement le Cercle. L'article 2 du projet de constitution précise que «[l]e but du Cercle est de favoriser l'étude et la connaissance des champignons et la mycophagie, par tous les moyens appropriés et tout particulièrement par le moyen d'excursions, de conférences, causeries, séances de projection de films, visites, etc. à caractère mycologique⁷².» En plus de suggérer de nombreuses modifications stylistiques au texte, l'abbé propose deux changements qui soulignent sa volonté de réorienter le club. En effet, en tant que naturaliste, il propose d'éliminer la référence à la mycophagie pour insister davantage sur «l'étude et l'amour de la nature, en insistant spécialement sur la connaissance des champignons...⁷³ ». Ce souhait s'accompagne d'une autre proposition, soit celle de modifier le nom même du Cercle qui perdrait officiellement l'épithète d'amateur. Peu importe que ces modifications n'aient pu être mises en vigueur⁷⁴, elles annoncent, d'ores et déjà, un important changement de mentalité au sein du Cercle.

Parallèlement à cette volonté de transformer le club, l'équipe qui monopolise la gestion du Cercle depuis près de 20 ans montre des signes de vieillissement et ne semble pas disposée à modifier son fonctionnement. Ainsi, le père Taché, retraité de l'enseignement en 1969⁷⁵, craint-il les idées farfelues des nouveaux venus⁷⁶. Le Cercle demeure SON affaire. D'ailleurs, à sa mort, la notice nécrologique rédigée par sa communauté mentionne qu'il en est le fondateur⁷⁷ !

72. Projet de constitution, annexé à une lettre de l'abbé Potvin envoyée à Jean R. Beaudry, le 5 février 1970, ACMM-FMF.

73. *Ibid.*

74. Famelart, «Le Cercle en vitesse de croisière...», p. 22.

75. Les Jésuites ont dû alors quitter le Collège Sainte-Marie devenu une constituante de la nouvelle Université du Québec à Montréal. Une partie des rencontres et des activités du Cercle se font dorénavant ailleurs et notamment au Jardin botanique.

76. Famelart, «Le Cercle des mycologues de Montréal : quarante ans...», p. 29.

77. Alfred Ducharme, s.j., «Le Père Bernard Taché, s.j. (1902-1984)», notice nécrologique parue dans *Anciens de Sainte-Marie, Bulletin de liaison*, vol. 42, no 3, octobre 1984, p. 8.

Tout se passe comme si le père Taché a pu faire avorter un projet de constitution qui avait l'assentiment du président et du vice-président. Dans le récit historique de cet épisode que Famelart livrera plus tard, ce dernier a préféré ne pas trop incriminer Taché, peut-être parce qu'il lui était resté attaché en tant qu'ancien étudiant. Mais, là où Jean Beaudry et l'abbé Potvin avaient échoué en 1970, d'autres allaient bientôt réussir.

Le Cercle s'incorpore et accroît sa visibilité

N'apparaissant pas sur la liste des membres de 1972, Louis Richard, professeur de mathématiques au Cégep d'Ahuntsic s'impose dès l'année suivante. Passionné de mycologie, il se fait remarquer, dès l'automne 1973, en rédigeant et en diffusant trois communiqués scientifiques. Inspirant confiance au père Taché, il représente le Cercle à la nouvelle Fédération québécoise des loisirs scientifiques en 1974 et décroche, la même année, une petite subvention qui, combinée à un versement de l'ACFAS, permet de financer la publication de textes de vulgarisation appelés *Documents mycologiques*. Il est l'initiateur et le seul rédacteur de ces cinq documents qui paraissent entre janvier 1975 et l'hiver 1976. Richard avouera lui-même qu'ils étaient «trop scientifiques, trop difficiles pour la majorité des membres⁷⁸».

Trouver le juste ton pour rejoindre un maximum de membres n'était pas aisé :

Il faudrait, dit-il en avril 1976, que nous lancions quelque chose de plus simple, de plus accessible à tous : une petite revue, un bulletin, qui prendrait la relève des Documents Mycologiques. Ce serait notre lien véritable, notre journal, où nous pourrions inscrire les potins du Cercle, les listes d'excursions, le relevé des espèces trouvées lors de ces promenades, la description détaillée des espèces nouvelles...⁷⁹.

78. Louis Richard, «Rapport du président pour l'assemblée générale du cercle des mycologues de Montréal, le 12 avril 1976», procès-verbal de la 15^e réunion du Conseil d'administration, 12 avril 1976, p. 11.

79. *Ibid.*, p. 12.

En août 1976, il lance, à titre de responsable du comité de rédaction, *Le Mycologue*, encore publié aujourd'hui, sous forme électronique depuis 2013 (figure 12.8).

Le dynamisme de Richard, sans doute dérangeant, conjugué à l'attaque de paralysie du père Taché en janvier 1975, à la démission de madame Montreuil en février et à la volonté de plusieurs membres de revoir l'avenir du Cercle allaient aboutir à une restructuration majeure. Son incorporation, dont le dossier est mené par Famelart en 1975, suivie de l'adoption de règlements généraux allaient conduire à plusieurs changements, à commencer par un nouveau nom – souhaité depuis plusieurs années – puisqu'on laisse finalement tomber l'épithète «amateur». Le consensus a aussi été facile à atteindre quant à la redéfinition des objectifs du Cercle : faire la promotion de «l'étude et la connaissance des champignons, plus particulièrement des champignons supérieurs».

Ainsi, à partir de 1975, la gestion du Cercle est-elle beaucoup mieux structurée, ce qui facilite aujourd'hui le travail des historiens et archivistes. Dorénavant, sont préservés les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, comme l'oblige la loi régissant les corporations. Bien que le président Richard innove à nouveau, en 1976, en offrant les premiers cours d'initiation à la mycologie ouverts au grand public, ses décisions unilatérales dérangent plusieurs membres du conseil d'administration qui croient davantage au travail collectif. N'en disons pas plus, il démissionne de son poste le 31 octobre 1977.

Plus importante est cette arrivée au conseil d'administration de ces diplômés universitaires en biologie qui permettent au club de parfaire son expertise mycologique grâce à diverses initiatives⁸⁰ notamment l'embauche du mycologue Yves Lamoureux, le démarrage d'un herbier mycologique et d'un

80. Ces diverses initiatives sont identifiées dans le bref historique du calendrier-souvenir du 60^e anniversaire du Cercle paru en 2010.



Bulletin du Cercle des mycologues de Montréal

Le Mycologue

Volume 46, n° 1

Mars 2021



Photo: Patrice Dauzet, *Morchella americana* / Morille d'Amérique

DANS CE NUMÉRO

Mot de la présidente.....	2
Assemblée générale annuelle (AGA).....	3
<i>Tuber pichei</i> , une nouvelle truffe pour le Québec.....	4
Un champignon pseudo-fleur.....	7
Annulation de la grande rencontre annuelle des clubs de mycologie.....	8
Les faiseurs de veuves - Histoire des champignons sauvages en Acadie.....	9
À la recherche du coupable !.....	11
Conférences de M. Joseph Nuzzolese.....	13
Recette.....	14
Le Cercle, informations générales.....	15

COMITÉ DU BULLETIN

Rédactrice en chef : Suzanne Béland
 Correctrice : Michèle Ledecq
 Révisure : Solange Ouellet
 Édition : Patrice Dauzet
 ISSN : 2368-254X
 Dépôt légal :
 Bibliothèque et Archives Canada
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 Collaborateurs et collaboratrices :
 Véronique Cloutier
 Patrice Dauzet
 Gisèle Gadbois
 Michèle Ledecq
 Chantal Paquet
 Armand G. Robichaud
 Jan Suszkiw

Figure 12.8 *Le Mycologue*, un outil qui aura bientôt 50 ans et qui est bien adapté pour rejoindre les membres du Cercle; le numéro de mars 2021.

inventaire des champignons de la région montréalaise, etc. Déjà à la fin des années 1990, 1 700 espèces de champignons sont identifiées et environ 300 d'entre elles sont des ajouts aux travaux de Pomerleau⁸¹. Ces activités scientifiques débouchent sur une série de publications savantes⁸² qui marquent une appropriation de connaissances⁸³ et qui font oublier ce qui était considéré jusqu'alors comme la bible du mycologue québécois, soit le volumineux ouvrage de Pomerleau publié en 1980, *Flore des champignons au Québec*.

Nous formulons l'hypothèse qu'il existe un lien entre cette quête de connaissances mycologiques et l'utilisation que fera le Cercle du nom de Pomerleau. Jusqu'alors, le club avait reconnu, dans son histoire officielle diffusée en quatrième de couverture du *Mycologue* en version papier, Pomerleau comme son fondateur, ce qui lui permettait de profiter de son prestige et de se donner des lettres de noblesse. Au lendemain du 50^e anniversaire du club, célébré en 2000, le Cercle prend finalement ses distances vis-à-vis de lui, pour l'exclure de son récit fondateur et reconnaître en lieu et place la contribution du frère Rolland-Germain. Tout se passe comme si, ayant longtemps servi de caution scientifique, Pomerleau devenait inutile.

81. Matthieu Sicard et Yves Lamoureux, *Connaître, cueillir et cuisiner les champignons sauvages du Québec*, Montréal, Fides, 1999, p. 11.

82. Outre l'ouvrage cité à la note précédente, mentionnons le cédérom produit par le Cercle en 2002 intitulé *Mille et un champignons du Québec* dont les auteurs sont Jean Després, Yves Lamoureux, Raymond Boyer, Raymond Archambault et André Jean. Six autres ouvrages doivent aussi être signalés : Yves Lamoureux et Jean Després, *Champignons du Québec, Tome 1 : Les bolets* (Montréal, CMM, 1997); Yves Lamoureux, *Champignons du Québec Tome 2 : Les Amanites* (Montréal, CMM, 2006); Raymond McNeil, *Le grand livre des champignons du Québec et de l'est du Canada* (Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2019 (2006) et *Champignons communs du Québec et de l'est du Canada* (Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2015 (2007); Jean Després, *Champignons comestibles du Québec* (Waterloo, Éditions Michel Quintin, 2017 (2008) et *Clef des groupes de champignons du Québec* (Montréal, CMM, 2010).

83. Cette appropriation de connaissances est également visible sur la Toile. En effet, plusieurs membres du Cercle, notamment Renée Lebeuf, participent régulièrement à l'enrichissement de cet inventaire sur Internet que représente «mycoquebec.org» depuis 2010.

Ce geste, facilité par le décès de ce dernier en 1993, n'aurait pas pu se faire sans les recherches mycologiques des membres du Cercle.

* * *

En fin de course, quelques éléments doivent être soulignés. Ainsi, une étape importante de la mycologie est-elle atteinte à la fin des années 1930 alors que l'intérêt pour une mycologie appliquée cède sa place à une connaissance en soi des champignons. Profitant d'une large diffusion des sciences, grâce aux congrès de l'ACFAS, aux Cercles des jeunes naturalistes et aux expositions scientifiques, les champignons deviennent, comme d'autres segments de la nature, des objets de curiosité pour les uns et des objets de recherche pour d'autres. La guerre viendra interrompre ce premier apprivoisement collectif des champignons qui reprendra de plus belle dès le conflit terminé.

Force est de reconnaître néanmoins une très faible participation des couches populaires aux activités d'un club de mycologie. Il convient sans doute de rappeler que la plupart des membres font partie de la petite bourgeoisie canadienne-française – on compte alors peu d'anglophones et d'immigrants. Ces membres font certes partie d'une minorité puisque cueillir et consommer des champignons étaient et demeurent des gestes de culture distinctifs. Que ce soit pour devenir membre des Cercles des jeunes naturalistes ou du Cercle montréalais, l'accès à une éducation secondaire – qui, même publique, demeure longtemps le privilège d'une minorité –, s'est avéré essentiel pour élargir ses horizons et faire fi des préjugés tenaces transmis de génération en génération contre tous les champignons. Si, au tournant des années 1970, il y a augmentation rapide des effectifs, la raison première demeure probablement un plus grand accès à une éducation publique gratuite.

Si on ne connaît pas les motifs de départ des médecins du conseil d'administration du Cercle, il ne fait pas de doute que l'arrivée des biologistes demeure, comme on vient de le voir, lourde de conséquence. Mais il ne faudrait pas croire que cette nouvelle génération de membres provoque une rupture

avec un passé où les chercheurs amateurs seraient disparus pour faire place à des professionnels. Comme on l'a vu dans les publications scientifiques du club, un Jean Després, ou une Renée Lebeuf sur la Toile, – qui n'ont pourtant pas de formation en botanique ni en biologie – contribuent et ont largement contribué à cette quête de connaissances mycologiques, ce qui n'est pas d'ailleurs sans rappeler le rôle pionnier d'un Louis Richard.

En terminant, une hypothèse émise par des collègues sociologues, il y a une quarantaine d'années, mérite d'être partiellement reprise. Au Canada français, les sciences naturelles auraient proportionnellement attiré davantage les personnes provenant de milieux modestes⁸⁴. Cette attirance des petites gens pour les «petites sciences»⁸⁵ s'expliquerait par le fait que ce sont certaines communautés religieuses, plus ouvertes aux sciences, comme les Frères des Écoles chrétiennes⁸⁶, qui dirigent alors les institutions d'enseignement qui leur sont plus accessibles, soit des écoles d'enseignement secondaire public, des écoles normales et des académies commerciales. Ces dernières sont certes moins prestigieuses que les collèges classiques, qui n'ont pas toutes un père Taché pour faire oublier leur engouement pour les humanités, mais elles ne perdent pas de temps à faire de la place aux sciences et aux Cercles des jeunes naturalistes.

84. Francine Descarries-Bélanger, Marcel Fournier et Louis Maheu, «Le Frère Marie-Victorin et “Les Petites Sciences”», *Recherches sociographiques*, vol. XX, no 1, 1979, p. 7-39. (Notons que Marcel Fournier a publié plus tard en tant que seul auteur une autre version de cet article dans son ouvrage *L'entrée dans la modernité*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p. 75-113). Comme l'a mentionné Raymond Duchesne, cela est loin d'être démontré que les élites en place auraient, en contrepartie, boudé les sciences; voir «D'intérêt public et d'intérêt privé : l'institutionnalisation de l'enseignement et de la recherche scientifiques au Québec (1920-1940)», dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier (dir.), *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQRC, 1986, p. 195-202.

85. L'expression est de Descarries-Bélanger, Fournier et Maheu.

86. Faut-il se surprendre que le premier contact qu'eut René Pomerleau avec les champignons ait été tributaire d'un frère des Écoles chrétiennes d'origine française et dont la communauté était responsable de son école primaire? Voir Pomerleau, «Le quart de siècle du Cercle des Mycologues...», tapuscrit, p. 3.

L'HISTOIRE URBAINE



PRÉSENTATION

Maintenant ma dernière passion : l'histoire urbaine appliquée à celle de la métropole. Si à Sudbury, l'histoire des mineurs allait de soi, devenu, à ma retraite, résidant de Montréal en 2009, je me suis peu à peu penché sur les origines de mon quartier, celui de Villeray. Cela était d'autant plus facile qu'avant un doctorat en histoire, j'avais complété, au milieu des années 1970, une maîtrise en urbanisme.

Ce tournant a pris place initialement grâce à la collaboration et à la complicité de mon grand ami, Normand Guilbault. Il s'est joint à moi pour qu'on mette sur pied, en mars 2017, un site web consacré à la forme urbaine et à l'histoire de Montréal intitulé liremaville.com et qui a été mis à jour par de nouvelles chroniques jusqu'en 2022. Combien de temps ce site pourra être maintenu? Je l'ignore, mais le besoin de le pérenniser est plus que jamais d'actualité.



ACCUEIL

CURIOSITÉS

OUTILS

EN SAVOIR +

DOCUMENTS

C'est le site Internet des archives de la ville de Montréal qui nous a d'abord fait confiance en acceptant notre collaboration pour dater avec précision une magnifique collection de photographies aériennes de Montréal qui avaient, jusqu'alors, 1925-1935 comme années de création. Une analyse minutieuse des photos nous a amenés à retenir le 24 juin 1925, car elles avaient été commandées par le journal *La Patrie* afin de couvrir la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Puis, le succès d'une conférence livrée à la Société historique de Montréal sur l'histoire du quartier Villeray en février 2019 nous a permis de se faire connaître auprès du public et des spécialistes férus d'histoire de la métropole. Suite à cela, j'ai soumis à titre de seul auteur deux articles qui ont été publiés par la *Revue d'histoire urbaine*, une revue bilingue, en 2020 et en 2021. Ces articles traitent des promesses de vente, qui étaient, à l'époque, l'unique moyen dont disposait les sociétés immobilières de Montréal de vendre des lots à bâtir en finançant elles-mêmes l'achat.

Le texte 13 provient en partie d'une conférence que nous devions livrer Normand et moi sur l'histoire de Rosemont et qui, en raison de la COVID, avait été reportée, puis annulée, par manque de temps. Il examine la contribution d'un personnage très connu de l'histoire de Rosemont et de Montréal, Ucal-Henri Dandurand qui a laissé son nom à une rue du quartier et qui avait, au dire des historiens, la réputation d'avoir innover en matière de vente de terrains en introduisant la vente à tempérament. Plus fondamentalement j'y examine la pratique de vente immobilière des différentes sociétés immobilières de Montréal au tournant du XX^e siècle et démontre la pratique généralisée des promesses de vente. Seul auteur, je l'ai fait paraître dans *Le Bulletin de la Société d'histoire de Rosemont-Petite-Patrie*.

Par la suite, ces promesses de vente ont été traitées de manière plus complète et aboutie dans un autre article paru en 2024 dans la *Revue d'histoire de*

l'Amérique française : le texte 14. S'agissant de cette incontournable revue pour quiconque s'intéresse à l'histoire du Québec, je tiens à mentionner qu'elle avait accueilli ma première note de recherche en 1979, il y a déjà 45 ans!

Le dernier texte provient d'un chapitre d'un ouvrage en préparation qui doit être publié en 2025 par les Éditions du Septentrion (*Une histoire des carrières de Montréal : des Pieds-Noirs aux Miron.*) Il traite de la famille et la carrière Miron, un des huit chapitres consacrés à l'évolution des carrières à partir du milieu du XIX^e siècle.

S'il est un nom que la mémoire collective montréalaise a retenu des carrières montréalaises c'est bien celui des Miron. Force est de constater que ce sujet m'a permis de faire le pont avec mon expertise en histoire minière tout en poussant l'analyse jusqu'au XXI^e siècle avec le tournant environnemental que le site a connu.

UCAL-HENRI DANDURAND ET LA PRATIQUE DES VENTES DES SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRES À MONTRÉAL AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE ¹

On raconte, depuis Robert Rumilly², que Ucal-Henri Dandurand, personnage bien connu de l'histoire rosemontoise, a été un pionnier en matière de vente immobilière. Il aurait introduit les ventes à tempérament afin de permettre à l'acheteur «de disposer de l'objet et de le payer en plusieurs versements»³.

Plusieurs ont repris cette affirmation de Rumilly : à commencer par le Comité de logement de Rosemont⁴, puis par Paul-André Linteau⁵ et Marie-Hélène Lachance, une étudiante qui rédigea un excellent mémoire de maîtrise sur le village de Rosemont⁶. Plus récemment, certains sites Internet tels *Wikipedia* et celui du Centre d'histoire de Montréal l'ont répétée⁷. Ce commentaire est devenu vérité sans qu'on ait examiné les publicités de Dandurand de cette époque. J'ai donc dépouillé ses annonces publicitaires de 1902 à 1905 dans le quotidien *La Presse*, un journal dont l'édifice abrite le principal bureau

1. Ce texte reprend textuellement un article paru dans *Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*, vol. 21, no 1, juin 2023, p. 4-11.

2. À ma connaissance, Robert Rumilly est le premier à tenir cette affirmation; voir *Histoire de Montréal*, tome 3, Montréal, Fides, 1972, p. 300. À sa mort, en 1941, Paul Anger dira simplement de lui qu'il avait un sens inné de la réclame et qu'il vendit des milliers de terrains; voir «Feu M. U.-H. Dandurand», *Le Devoir*, 29 juillet 1941, p. 1.

3. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* 2007, p. 2524.

4. Le Comité de logement de Rosemont dans *Les origines de Rosemont*, publié en 1980, l'aurait ainsi reprise quelques années plus tard.

5. Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 154.

6. Marie-Hélène Lachance dans son mémoire de maîtrise, «De l'espace rural à la banlieue industrielle : le quartier Rosemont, 1892-1911», M.A. (histoire), UQAM, 2009, p. 35-36.

7. «[Ucal-Henri Dandurand](#)», dans Mémoires des Montréalais.



Figure 13.1 Ucal-Henri Dandurand à son bureau; Centre d'histoire de Montréal, fonds Dandurand.

d'affaires de Dandurand à compter du printemps 1902 et qui, de surcroît, enregistre le plus fort tirage des quotidiens de Montréal et même du Canada⁸.

Dans la foulée de la décision du Canadien Pacifique d'ériger les immenses ateliers Angus en 1902⁹, Dandurand se voit confier la vente de milliers de terrains à proximité des ateliers. En effet, la Montreal Land & Improvement Co. lui attribue, en février 1902¹⁰, le mandat de vendre des lots situés au sud des futurs ateliers dans un secteur, baptisé quelques mois plus tard, Parc Alexandra¹¹. En mars de l'année suivante, la Rosemount Land & Improvement Co., entreprise associée elle aussi au Canadien Pacifique¹², lui confie le même mandat¹³ pour les parcelles nouvellement loties de l'ancienne terre 172 de la Côte de la Visitation, qu'on appelle Rosemount. Finalement un mois plus tard, Dandurand ajoute à son parc immobilier des lots du village de De Lorimier à l'ouest des ateliers et baptisés Fairmount¹⁴.

8. Cyrille Felteau, *Histoire de La Presse, tome 1 Le livre du peuple, 1884-1916*, Montréal, La Presse, 1983, p. 285.

9. Même si à la fin des années 1890, Dandurand était déjà impliqué dans les affaires immobilières à Verdun, je ne suis pas parvenu à dénicher des annonces publicitaires qui pourraient éclairer son travail à cette époque. Au sujet de son implication en tant que propriétaire foncier dans la vie municipale de Verdun, voir Julien Déziel, *Essai d'Histoire de Verdun, 1665, 1876-1976*, [Montréal], Comité du Centenaire, 1976, p. 98 à 113.

10. Fondée en 1892, cette société, dotée d'un capital-actions de 300 000\$, se composait des actionnaires suivants : James Ross, Edmond Boyd Osler, Raymond Préfontaine, Herbert S. Holt et Thomas George Shaughnessey; voir *Gazette Officielle de Québec*, 11 juin 1892, p. 1448.

11. Voir les publicités parues dans *La Presse* du 1^{er} mars (p. 9), du 15 mars (p. 22) et du 19 avril 1902 (p. 9).

12. Les 10 personnes incorporées le 27 décembre 1902 sous le nom de RLI sont, dans l'ordre : l'honorable Raymond Préfontaine, l'honorable Raoul Dandurand, Herbert S. Holt, Charles Spencer, le révérend Auguste Prévost, John E. Wilder, Ucal H Dandurand, Joseph Vanier, Louis Boyer, John S. Norris (secrétaire).

13. Voir la publicité du 7 mars 1903 dans *La Presse*, p. 8.

14. Propriété de l'Ideal Savings Loan & Land Co., ces lots étaient détenus auparavant par J. Eugene Wilder, un des actionnaires de la RLI qui les avait vendus à cette société pour la somme de 250 000\$; voir *Le Prix Courant* du 9 septembre 1903, p. 48. Au cours de l'été 1904, Dandurand cessera son contrat de courtier immobilier avec l'entreprise.



Choix des Lots de Ville entre les Rues Ontario et Sherbrooke pour \$325 chacun.

CONDITIONS : \$10.00 comptant et \$1.00 par semaine, sans intérêt.

Audela de 200 Terrains vendus depuis deux mois.

Figure 13.2 Une première publicité de *La Presse* du 5 mai 1902, p. 5.

L'une de ses publicités révèle qu'il a 5 000 terrains à écouler sur le marché immobilier¹⁵. Une autre, parue à de nombreuses reprises, montre un baril rempli de dollars, laissant entrevoir de mirifiques profits aux acheteurs, moyennant des conditions qui, effectivement, correspondent à une vente à tempérament : un simple acompte de 10\$ et des paiements étalés au rythme de 1\$ par semaine sans intérêt ou, selon d'autres annonces parues un peu plus tard, de 4\$ et plus par mois, sans intérêt.

Un dépouillement des journaux

Ces messages publicitaires constituent-ils des nouveautés? Pour le savoir, il fallait retourner aux journaux de l'époque et commencer leur examen annuel à compter de 1890. Pour simplifier la démarche, j'ai sélectionné les parutions du vendredi et du samedi des mois de septembre et octobre de *La Presse* et de *La Patrie*, constituant ainsi un solide échantillon. Ce dépouillement soulève des questions qui permettent d'amorcer plus largement la réflexion sur l'évolution des conditions et des modalités de vente des sociétés immobilières montréalaises au tournant du XX^e siècle. Les publicités retenues contiennent un langage et des expressions qu'il faut décoder.

Après analyse, une première conclusion s'impose : exiger un petit acompte pour conclure une vente représente sans conteste le phénomène le plus communément observé. Presque toutes les sociétés immobilières y recourent de sorte que Dandurand imite seulement ses concurrents et ses prédécesseurs. Il ne doit plus être présenté comme un pionnier des ventes à tempérament. Certes, ne pas exiger de frais d'intérêt, comme il le clame, se rencontre moins souvent, mais d'autres l'ont proposé avant lui, comme Parent & Frères¹⁶, la Montreal Freehold¹⁷ ou encore les propriétaires du projet immobilier Parc Rockledge¹⁸. Cela dit, les mémos transmis par le trésorier

15. *La Presse*, 18 avril 1903, p. 8.

16. *La Presse*, 21 septembre 1895, p. 7.

17. *La Presse*, 5 octobre 1895, p. 9.

18. *La Presse*, 14 septembre 1895, p. 10.

de la RLI au cabinet du notaire William Henry Cox au sujet des paiements relatifs à quelques actes de vente en préparation montrent effectivement que l'entreprise ne charge pas d'intérêt pour les paiements mensuels qui respectent les échéances prévues, ce qui n'est pas le cas pour les retardataires¹⁹.

Selon Rumilly, Dandurand aurait adopté les «procédés américains de publicité»²⁰. Peut-être faisait-il allusion à cette mise de l'avant de la voiture pour attirer les acheteurs. Sur ce plan, il est effectivement le seul à le faire parmi toutes les annonces examinées. Il ne faut pas oublier que Dandurand fut, à Montréal, le premier à posséder une voiture en 1899²¹. Un pionnier dans ce domaine!

Pour mousser ses ventes, il offre même un lot à toute personne qui en achète 10, ce qui lui permet de promettre «100 terrains gratis». Dans la mesure où il lui reste à écouler plus de 1 000 lots à bâtir, cette offre de gratuité semble réaliste, mais elle n'innove qu'en partie seulement. En effet, dès 1891 McCuaig & Mainwaring affichent en gros plan : LOTS À BÂTIR GRATIS AU CÔTEAU SAINT-LOUIS²². Cette promotion porte alors sur 24 lots bien identifiés dont 6 deviennent totalement gratuits à la suite d'un tirage destiné aux acheteurs et dont le déroulement exigeait de longues explications.

Beaucoup plus facile à comprendre, l'offre de gratuité de Dandurand qui apparaît à la page suivante lui permet d'attirer des acheteurs et de liquider plusieurs lots en une seule vente, ce qui d'ailleurs se produira. Je reconnais que c'était habile!

19. Voir, par exemple, à la BAnQ numérique, les minutes 2253 et 2482 du greffe du notaire Cox, datées du 16 septembre et du 19 novembre 1903.

20. Rumilly, *Histoire de Montréal*, p. 300.

21. «Arrivée de la première automobile au Québec : mai 1897», *La ligne du temps du Québec*, BAnQ numérique. D'ailleurs à sa mort, le journal *La Presse* avait choisi comme titre de son article, «Mort d'un pionnier de l'automobile», 28 juillet 1941, p. 9.

22. *La Presse*, 26 septembre 1891, p. 2.

U. H. DANDURAND U. H. DANDURAND U. H. DANDURAND U. H. DANDURAND U. H. DANDURAND

Voulez-vous Faire de l'Argent ?



Si Oui?

**Achetez des
Terrains dans**

ROSEMOUNT

FAIRMOUNT

ALEXANDRA PARK

Adjacents aux ateliers du C. P. R. qui vont employer de 8 à 10,000 hommes.



Le fait que nous avons vendu au delà de 1,200 terrains depuis le mois d'Avril prouve clairement que le public a su apprécier une chance exceptionnelle de faire un bon placement.
 Prix des terrains, depuis \$175. Conditions : \$10.00 comptant et \$4.00 et plus par mois. **sans intérêt.**



100 Terrains Grátis

A toute personne qui achètera 10 terrains nous lui en donnerons UN GRATIS. Nous avons des automobiles et plusieurs autres voitures à la disposition de nos clients pour visiter les terrains.

Nos représentants sont sur les terrains tous les jours de 2 à 7 hrs p. m.

U. H. DANDURAND

**Chambres 7, 8, 9 et 10
Edifice "La Presse"**

Figure 13.3 L'automobile est bien sûr utilisée dans ses publicités; *La Presse*, 10 octobre 1903, p. 9.

Cela dit, les procédés mis de l'avant par les agents immobiliers pour attirer les clients demeurent nombreux et Dandurand ne paraît pas exceptionnel sur ce plan. Le plus fréquent est sans conteste la vente aux enchères, devenue un

... A PAS DE GEANT ...
SUCCES SANS PRECEDENT
DANS LA VENTE DES TERRAINS A BATIR

1,600,000 PIEDS OU 800 TERRAINS VENDUS DANS

ROSEMOUNT depuis 4 mois, sans

compter la vente énorme de lots dans - - -

FAIRMOUNT

et **ALEXANDRA PARK**

Tous ces terrains entourent les immenses usines du C. P. R. Si vous désirez profiter des prix actuels, achetez dans **ROSEMOUNT** avant le

8 SEPTEMBRE

CAR LES PRIX VONT POSITIVEMENT AUGMENTER DE \$15.00 PAR LOT A CETTE DATE

Prix actuels depuis \$160.00, condition \$10.00 comptant et \$4.00 par mois sans intérêt.

Nous conduisons nos clients voir les propriétés en automobiles et autres voitures.

Nouvelle entrée de **ROSEMOUNT**
rue Masson, haut de la rue Iberville.

Demandez des plans.

U. H. DANDURAND, 7, 8, 9 et 10,
EDIFICE LA PRESSE

Figure 13.4 En 1903, Dandurand annonce la vente de terrains dans trois domaines immobiliers, soit Rosemount, Fairmount et Alexandra Park; *La Presse*, 22 août 1903, p. 17.

spectacle en soi. Les encanteurs, véritables vedettes, sont alors identifiés, comme dans une annonce de la Park Amherst Land Co.²³. Certains offrent des rafraichissements, d'autres, un lunch les dimanches. La Back River Park va même jusqu'à jumeler un concert et un pique-nique prévus le 15 septembre 1894²⁴. On peut même faire tirer un prix, comme une pipe en écume de mer sur la propriété Beaubien le dimanche 17 septembre 1899.

Démontrer aux futurs acheteurs l'engouement du public pour SES lots à bâtir s'avère essentiel. Le truc classique consiste à révéler le nombre de ventes récentes. Plusieurs sociétés et agents immobiliers y recourent²⁵. À ce chapitre, Dandurand se montre un modèle car, à de nombreuses reprises, il mentionne, par exemple, le volume de ses ventes conclues dans Rosemont à différents moments de l'année 1903. Le tableau suivant²⁶ en trace l'évolution à partir de publicités parues dans *La Presse* et *La Patrie*²⁷.

**Évolution des ventes immobilières de Dandurand dans le Vieux-Rosemont
telles que publicisées dans *La Presse* et *La Patrie***

Date (page)	Journal	Lots vendus	Date et (page)	Journal	Lots vendus
9 mai (9)	<i>La Presse</i>	218	6 juin (9)	<i>La Presse</i>	400
16 mai (19)	<i>La Patrie</i>	315	1 ^{er} août (17)	<i>La Patrie</i>	800
30 mai (8)	<i>La Presse</i>	350	19 sept. (10)	<i>La Presse</i>	900

23. *La Patrie*, 20 octobre 1893, p. 2.

24. *La Presse*, 1^{er} septembre 1894, p. 10.

25. Mentionnons, par exemple, Parent & Frères en 1891 (*La Patrie*, 26 septembre 1891, p. 1), la Montreal Land & Improvement Co. en 1893 (*La Patrie*, 14 octobre 1893, p. 7), E. Gohier & Fils en 1894 (*La Patrie*, 6 octobre 1894, p. 7), ou encore la Montreal Investment & Freehold en 1896 (*La Presse*, 12 septembre 1896, p. 3) et la famille Beaubien en 1900 (*La Presse*, 27 octobre 1900, p. 8).

26. Étant donné qu'il répète parfois l'information d'une semaine à l'autre et d'un quotidien à l'autre, j'ai opté pour les dates les plus hâtives, peu importe le journal. C'est pourquoi le nombre de 800 lots vendus se retrouve pour la première fois dans *La Patrie* du 1^{er} août et est répété au cours des semaines suivantes, notamment dans *La Presse*.

27. Quelques autres publicités présenteront les ventes de l'ensemble des trois secteurs qui se chiffrent à 1,300 au début novembre; voir *La Patrie* du 7 novembre 1903, p. 21.

Bien sûr, j'ai calculé dans le registre foncier le nombre de lots effectivement vendus par la RLI au cours de l'année 1903 afin de vérifier la véracité de ses affirmations. Or, le registre, dépouillé de manière exhaustive²⁸, demeure formel : seulement 74 lots ont dûment été vendus dans le cadre d'un acte notarié cette année-là. L'écart entre les prétentions et les réalisations est tel qu'il appelle des explications sur le sens à donner à l'idée de lot déclaré vendu. C'est pourquoi je me suis retourné vers le rôle d'évaluation foncière de la Petite Côte de cette même année²⁹. Or, son examen permet d'identifier beaucoup plus que 74 lots attribués à des individus autres que la RLI. Selon le rôle de 1903, ce ne sont pas 74 mais 752 lots qui n'appartiendraient plus à la RLI aux yeux de la municipalité.

Les lots vendus

La notion de lot vendu mise de l'avant par Dandurand inclut à vrai dire deux types de vente : la vente qu'on connaît tous, celle régulière devant notaire et ensuite enregistrée pour devenir d'intérêt public, et une autre moins connue, qui s'appuie sur une promesse de vente dont j'ai présenté ailleurs les mécanismes³⁰. Cette dernière s'effectue à l'abri des regards, dans les bureaux des sociétés immobilières ou de leur représentant, sans aucune intervention notariale ni enregistrement; elle exige un simple dépôt de la part de l'acquéreur avec l'engagement de payer l'entièreté du prix du terrain selon un calendrier convenu entre les deux parties. Dès la signature, apposée sous

28. Il serait trop long ici d'expliquer la démarche nécessaire afin d'évaluer et de dépouiller les différentes sources disponibles pour établir un bilan de toutes les ventes de la RLI en 1903. Je tiens, par ailleurs, à remercier Normand Guilbault d'avoir procédé à une compilation systématique des ventes de lots de la RLI qui me fut fort utile.

29. Archives de la ville de Montréal [dorénavant AVM], Rôle-foncier-1897-1904_Petite-Côte_P002-B-1-D001_op.pdf.

30. Voir le prochain texte mais également «Le rôle méconnu des promesses de vente dans le processus d'urbanisation à Montréal : le cas du village de Villeray au tournant du XX^e siècle», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 48, automne 2020, p. 10-21.

seing privé, le promettant acquéreur a généralement le droit de possession et il peut s'y installer. Ensuite, quand il a complété ses engagements financiers, au complet ou en partie, il peut finaliser son achat chez le notaire pour en exercer la propriété juridique, transformant ainsi une vente jusque-là privée en une vente publique.

Si Dandurand et la municipalité de la Petite Côte considèrent ces promettants acquéreurs comme les nouveaux propriétaires – et que ces lots ont, à leurs yeux, été vendus –, c'est qu'à la signature de la promesse de vente, la vente privée a comme premier effet de désigner le promettant comme seul responsable des taxes foncières assujetties au lot. Dans ces circonstances, il me paraît évident que le volume des ventes avancé par Dandurand reflète d'assez près la réalité et qu'il aurait à peine exagéré en tenant compte, selon toute vraisemblance, des deux types de transaction.

En adoptant cette posture, fait-il bande à part ou reprend-il une pratique courante des sociétés immobilières? Les annonces publicitaires analysées me permettent d'affirmer que le discret mécanisme de promesse de vente fait partie de l'attirail usuel des sociétés immobilières. Deux publicités parmi d'autres pourront peut-être convaincre.

La première, à la page suivante, est celle de la famille Beaubien. Elle énumère des conditions de vente similaires à celles des promesses de vente et mentionne que leur agent, S. Hurteau, aurait vendu 24 lots en à peine deux heures! Même s'il m'apparaissait impossible d'aligner en deux heures un tel nombre d'actes notariés, j'ai examiné la possibilité qu'ils puissent malgré tout avoir été vendus de manière régulière en consultant l'excellente revue économique *Le Prix Courant*³¹. Or, n'y ayant trouvé aucune vente de la famille Beaubien

31. Cet examen a porté sur les ventes de l'entreprise pendant huit semaines, quatre avant et quatre après la publication du journal. Comme il a déjà été démontré, cette source s'avère particulièrement fiable; voir Guy Gaudreau et Normand Guilbault, «Les sources disponibles de l'histoire foncière examinées à partir d'un lot de la rue Dandurand», *Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*, vol. 19 no 2, juin 2021, p. 16-17.

dans le quartier Saint-Denis à cette époque, force est de conclure que les 24 lots avaient trouvé des promettants acquéreurs sans que ces transactions soient notariées et rendues publiques.

👉 AVIS! AVIS! 👈

Nous Tenons a Faire Connaitre a Nos Acheteurs

👈	1^o Qu'il n'y a PAS d'hypotheques 2^o Qu'il n'y a PAS d'obligation de batir 3^o Qu'il y a 8 ans pour payer tout achat 4^o Que tout achat peut etre paye a volonte avant 8 ans	👈

Sur la PROPRIETE BEAUBIEN

Le mensonge, la calomnie, sont employés couramment pour empêcher la foule de se rendre jusqu'à nous.

ACHETEURS, SUIVEZ LA MASSE

Laissez le tramway de la rue St Denis, au coin de la rue Beaubien. **Rendez-vous à la rue Sanguinet.** Notre propriété s'étend de la ligne du C. P. R. au terrain des Shamrocks et de la rue Sanguinet à la rue Saint-Laurent.

UNE RECOMPENSE LIBERALE SERA OFFERTE A QUICONQUE NOUS DENONCERA LES NOMS DE CEUX QUI AFFIRMERONT le CONTRAIRE des PARAGRAPHES 1, 2, 3, 4, CONTENUS DANS L'ENTETE DE CET AVIS

LOTS \$144.50 à \$350.00, PAYABLES \$5.00 COMPTANT et \$3.86 à \$5.50 PAR 3 MOIS

24 Lots vendus en 2 heures Dimanche dernier (le 17)

L. de G. BEAUBIEN, Gérant S'adresser a **S. HURTEAU, Agent Général.**

Bureau coin rue St Louis et avenue Hotel-de-Ville.

BUREAU CENTRAL, coin des rues Beaubien et Sanguinet, tous les jours de 1 à 5 p.m. Tel. Bell E. 1427 et 123. Mar. 1942-1861.

Dimanche, le 24, une magnifique Pipe d'Ecume de mer sera tirée parmi les acheteurs et des rafraichissements seront servis sur les lieux.

Figure 13.5 Une publicité de la famille Beaubien parue dans *La Presse* du 23 septembre 1899, p. 7.

Le second exemple provient d'une publicité de la Montreal Investment & Freehold Co. qui insère un plan d'une partie de leur stock immobilier distinguant les lots vendus et ceux invendus avec leur désignation cadastrale. Ayant repéré 72 lots sur la rue Clark (les pointillés rouges) qui, le 12 septembre 1896, avaient supposément déjà trouvé preneur, j'ai examiné dans *Le Prix courant* l'emplacement des ventes immobilières conclues entre le mois

d'octobre 1896 et le 31 décembre 1900 pour vérifier la prétention de la société. Or, l'entreprise avait écoulé la moitié des lots dans le cadre d'une vente régulière après l'annonce, et non avant. Ils avaient donc d'abord fait l'objet de promesses de vente afin d'être considérés comme vendus au moment de la publication.

VENTE SPECIALE DE
LOTS A BATIR
DANS LA NOUVELLE VILLE ST-LOUIS
(Autrefois St-Louis de Mlle-End) **POPULATION : 7,700**

LOTS : \$275 à \$500  **Payables \$25.00 comptant et \$4.25 à \$7.65 par mois.**

NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE DE DEVENIR PROPRIETAIRE

POURQUOI payer loyer, quand vous pouvez devenir le propriétaire de votre propre maison si aisément, voyez nos agents, et ils vous enseigneront les moyens de ce faire. Une grande quantité de lots a déjà été vendus, tel que démontré sur le plan, le prix de chaque lot sera augmenté de \$23.00 d'ici à un mois. Achetez maintenant et sauvez la différence.

Figure 13.6 Une publicité du 12 septembre 1896 de *La Presse*, p. 3.

LOTS DE CHOIX

De 25 x 88 pieds sur la rue Waverley et St Georges, et 25 x 100 sur la rue St-Urbain avec ruelle, peuvent encore être achetés. Venez de bonne heure, après le choix. Tous les lots de la rue Clark sont vendus et 88 maisons ont déjà été construites. Les égouts, l'eau et la lumière électrique sont maintenant posés sur la rue St-Urbain et seront posés dans les autres rues, cette année.

THE MONTREAL INVESTMENT & FREEHOLD CO.,
Chambre 3, 182 rue St-Jacques—Ouvert aussi le Vendredi soir

[illegible]

En fait, l'œil averti décèle dans ces annonces plusieurs traces du recours aux promesses de vente par les sociétés immobilières. Par exemple, on peut lire, à quelques reprises, la mention de «vente privée». Présentée sans autre précision, elle semble être bien comprise par les contemporains comme l'obtention d'une promesse de vente. La Parc Amherst Land Co. y fait écho en 1893³². L'année suivante, le projet immobilier Back River Park³³ en fait autant, tout comme celui de Montréal-Sud en 1898³⁴.

À d'autres occasions, des phrases évoquent implicitement le mécanisme de promesse de vente. Ainsi McCuaig & Mainwaring précisent : «les acheteurs peuvent tout payer comptant s'ils le veulent», comme si cela n'était pas habituel et ajoutent : «nous paierons toutes les taxes dues jusqu'à la date de la vente³⁵.» Et, dans la mesure où la promesse de vente permet généralement à son titulaire de s'établir immédiatement, on comprend mieux cette publicité de la Montreal Land & Improvement Co. qui, en 1893, «n'exige pas d'argent comptant des acquéreurs s'ils bâtissent immédiatement³⁶.»

À une seule reprise dans l'échantillon, ce mécanisme de vente est explicitement mentionné, il s'agit d'une publicité de R. Gohier & Fils parue en 1895 et qu'on peut voir à la page suivante. Son examen montre qu'aucune explication additionnelle n'était nécessaire : on exige simplement un acompte de 10% de la valeur du lot s'il s'agit d'une promesse de vente. Et de 25% pour les contrats d'achat, c'est-à-dire pour les ventes régulières accompagnées, selon toute logique, par l'enregistrement d'une hypothèque octroyée par les propriétaires fonciers pour couvrir les 75% restants.

32. *La Patrie*, 20 octobre 1893, p. 2.

33. *La Presse*, 1^{er} septembre 1894, p. 10.

34. *La Presse*, 9 septembre 1898, p. 5.

35. *La Patrie*, 13 octobre 1893, p. 4.

36. *La Patrie*, 14 octobre 1893, p. 7.

PARC

CHAMBORD

EN FACE DU PARC LOGAN

Conditions des plus Faciles

10 p.e. comptant promesse de vente ; 25 p.e. contrat d'achat

*Tous payez vos Lots dans l'espace de 5 ans
sans vous en apercevoir.*

Nos Agents sont sur le Terrain, coin des rues Chambord et Gullford, tous les Sa- medis et Dimanches.	R. Gohier & Fils AGENTS No 4 Rue St-Laurent Tél. Bell 1061, Tél. March. 190.

Figure 13.7 Une rare publicité qui évoque explicitement l'existence de promesse de vente; *La Presse*, 26 octobre 1895, p. 7.

La place des ventes par hypothèque

Comme le suggère cette dernière publicité, il fallait pousser plus loin l'analyse afin de déterminer la place occupée par les ventes régulières financées par l'octroi d'une hypothèque par rapport à celle relevant de promesses de vente. Est-il possible, comme on le pratique aujourd'hui, de contracter des hypothèques lors d'achats de lots à bâtir auprès de ces sociétés immobilières?

Pour y répondre, j'ai examiné un peu moins de 850 ventes immobilières enregistrées dans la circonscription de Hochelaga-Jacques-Cartier entre 1894 et 1910. Ces transactions visent des terrains du Vieux-Rosemont entre 1903 et 1910 et du Vieux-Villeray³⁷ entre 1894 et 1910. Elles sont l'œuvre de quatre sociétés immobilières : la Rosemount Land & Improvement Co. (RLI), la Saint-Denis Land Co., la Sun Life et la Park Amherst Land Co., les trois dernières s'activent notamment dans Villeray.

Or, pour la RLI, je n'en ai trouvé qu'un très petit nombre, soit 9 parmi les 428 transactions³⁸. Considérant en outre que les 419 ventes combinées des sociétés de Villeray ne comptent que 17 cas hypothéqués³⁹, il restait à mesurer les promesses de vente et, finalement, les ventes au comptant.

Après examen, l'écrasante domination des promesses de vente de la RLI ne fait aucun doute puisque 400 entrent dans cette catégorie⁴⁰. Son utilisation

37. Le choix du Vieux-Villeray dépend uniquement du fait que je disposais déjà des enregistrements de ces transactions téléchargées lors d'une recherche antérieure.

38. Les minutes 2482, 2991, 3037, 4806 et 5387, 6655 du notaire Cox et les minutes 194, 890 et 2645 du notaire McKenna.

39. La Sun Life, qui ne compte que 74 ventes au cours de cette période, fait gonfler ce nombre en enregistrant 7 contrats hypothécaires (les enregistrements 103181, 131953, 158432, 160869 162809, 166637 et 175774). La Park Amherst Land avec 5 de ces contrats sur 112 ventes (les enregistrements 59148, 97906, 132071, 138069 et 144555) et la Saint-Denis Land qui en compte 5 sur 233 ventes (les enregistrements 53219, 53380, 58351, 63561 et 68845) présentent, elles, une fréquence d'utilisation similaire à celle de la RLI.

40. Dans la mesure où j'avais accès aux actes notariés des trois notaires de la RLI de cette période, cela m'a permis de repérer la présence discrète de promesses de vente en

devient d'ailleurs tellement commune que les 9 hypothèques consenties par la RLI avaient toutes été précédées d'une promesse de vente octroyée entre 4 et 48 mois auparavant⁴¹.

L'examen des pratiques des autres sociétés ne permet pas toutefois de conclusions aussi tranchées. En effet, les promesses de vente n'ont malheureusement laissé aucune trace dans les transactions⁴² de la Park Amherst Land alors que je sais pertinemment que l'entreprise y recourt⁴³. Heureusement, il en va autrement pour les deux autres dont les enregistrements font clairement allusion à leur utilisation. Les promesses, ici aussi, constituent la grande majorité des transactions : 59 cas sur 74 pour la Sun Life, soit 80%, et 196 transactions sur 233 pour la Saint-Denis Land, soit 84%.

Leur popularité auprès des sociétés immobilières tient au fait qu'elles leur permettent de se décharger des paiements des taxes foncières pour tous les lots tributaires d'une telle promesse. Ce n'est pas un hasard si la RLI, la Sun Life et la Saint-Denis Land peuvent obliger leurs acheteurs à assumer

accédant à l'occasion à des documents complémentaires relatifs à la transaction, mais absents des enregistrements.

41. Ce qui implique – peut-on en déduire – qu'on y aurait mis fin avant son échéance, pour des raisons qu'on ignore, en accordant tout de suite les titres de propriété moyennant l'enregistrement d'une hypothèque.

42. Tous les actes de vente comprennent en effet la clause suivante : «Il est enfin expressément compris et entendu que toutes les représentations, promesses et garanties et chacune d'icelles qui ont pu être faites ou données par la dite venderesse, ses agents ou qui que ce soit relativement au lot vendu par les présentes et dont il n'est pas ici fait mention sont annulées et mises à néant.»

43. À l'automne 1896, les titulaires de tous les terrains de l'entreprise ont été identifiés par la municipalité du comté de Hochelaga qui cherchait à fixer la contribution de chaque propriétaire pour la réparation d'un pont. Or, en croisant cette information avec le registre foncier j'ai identifié une trentaine de terrains de la Park Amherst Land Co. assujettis à une promesse de vente; Comté de Hochelaga, «Répartition pour le Pont Rousseau», AVM, fonds de la municipalité du village de Villeray, PO20/C-D2, correspondance et autres documents, 1896-1905, p. 7 à 44 et 129 à 135. Voir aussi Guy Gaudreau, «Un aperçu des résidants du Parc Amherst, 1892-1921», *Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-La-Petite-Patrie*, vol. 22 no 1, juin 2024, figure 4, p. 6.

rétroactivement ces paiements à compter d'une date précisée dans de nombreux contrats de vente; une date variant d'une vente à l'autre et qui correspond, en fait, à la date de signature de la promesse⁴⁴.

Les ventes au comptant

Pour finir, revenons à la RLI et aux quelques dizaines de ventes conclues autrement. Leur examen permet d'identifier une autre pratique de marketing utilisée par Dandurand qui consiste à encourager les achats au comptant. En proposant de verser l'intégralité du coût du bien foncier à l'achat, il offre en contrepartie un rabais sur le prix d'achat. Le 23 mai 1903, il ajoute cette proposition à ses différents slogans publicitaires : «10% d'escompte au comptant en 30 jours»⁴⁵. Une proposition, encore là nullement novatrice⁴⁶, mais qui semble attirer certains acheteurs puisque, à la suite d'un examen approfondi des ventes notariées⁴⁷, j'en ai dénombré 31. Dès juin 1903, deux acheteurs s'en prévalent; un mémo de Dandurand (qu'on voit à la page suivante) conservé dans le greffe du notaire George R. W. Kittson⁴⁸ le confirme. Échelonnées de 1903 à 1909, ces ventes disparaissent en 1910, probablement parce que l'escompte accordé passe à 3% en 1909. Bien qu'il ne semble pas y avoir de rabais équivalent à la Sun Life ou à la Saint-Denis Land⁴⁹, leurs ventes au

44. Bien souvent d'ailleurs, elle peut remonter à quelques années en arrière et couvrir une période correspondant au délai nécessaire au promettant pour compléter les obligations prévues.

45. *La Presse*, 23 mai 1903, p. 14.

46. Selon l'échantillon, elle était déjà proposée dès 1891 par McCuaig & Mainwaring dans Côte Saint-Louis (*La Presse*, 26 septembre 1891, p. 2) et avait ensuite été reprise par d'autres sociétés, tel Parent & Frères en 1894 (*La Presse*, 1^{er} septembre 1894, p. 10).

47. Deux indices ont servi à identifier ce type de vente, soit les prix exigés qui, avec l'escompte, ne présentent pas une somme arrondie (112,50\$ plutôt que 125\$) et l'absence de date de paiement rétroactif des taxes foncières, ce qui aurait signifié une promesse de vente.

48. Actes de vente du 30 juin 1903, minutes 13571 et 13572.

49. J'aurais aimé connaître le pourcentage des ventes pour la Park Amherst Land mais, faute de pouvoir identifier clairement leurs promesses de vente, il est pour ainsi dire impossible de déterminer les ventes au comptant, là aussi en raison d'une formulation imprécise et commune à toutes les transactions.

comptant occupent plus de place puisqu'elles représentent 22% pour la première⁵⁰ (16 sur 74) et 15% pour l'autre (36 sur 233). Est-ce à dire que Dandurand n'aurait connu qu'un succès mitigé en ce domaine?

U. H. DANDURAND,
BUREAU PRINCIPAL,
7, 8, 9 & 10 Bâtisse La Presse,

S.B. Folio _____ C.B. Folio _____

Montreal, June 12 1903

Reçu de Emilien Martin adresse 409 Avenue
la somme de \$135 00 Cent. rente cinq piastres comme garantie de sa bonne foi pour
l'achat d'un lot No. 657 - 75 Ave. superficie 1950 pieds,
tel que désigné sur le plan de Rosemead au prix de
_____ centins par pied carré, se montant à la somme de \$150 00
Cent. cinquante piastres, payable comme suit:
Comptant - 10% d'escompte
dont quittance
et d'après les conditions qui doivent être stipulés dans la forme régulière du contrat fourni par les proprié-
taires de la dite propriété, lequel doit être exécuté par les parties contractantes avant _____ jours, et
la somme déjà payée sera confisqué, à moins que les paiements soient fait tel que mentionnés.
Au cas où les propriétaires de la dite propriété refuseraient d'accepter ces conditions, l'argent
déposé sera remis et ce contrat sera déclaré nul et d'aucun effet.
Accepté Emilien Martin U. H. Dandurand
Témoins Henry Frigim
Tous Cheques doivent être fait payable à l'ordre de U. H. Dandurand.

Figure 13.8 Un reçu d'un paiement au comptant pour le lot 657 avec un rabais de 15\$, soit 10% du prix de vente; minute 13571 du notaire Kittson.

Il ne semble plus faire de doute que les ventes à tempérament des sociétés immobilières, orchestrées par de discrètes promesses de vente, demeurent une pratique courante tandis que le contrat hypothécaire paraît encore peu répandu au tournant du XX^e siècle, du moins chez les quatre sociétés

50. Comme pour la RLI, il arrive qu'elles aient été précédées, dans le cas de la Sun Life, par l'émission d'une promesse de vente.

immobilières retenues. Ces contrats ne sont pas pour autant négligeables dans l'ensemble des transactions immobilières montréalaises. On l'observe très fréquemment dans les reventes de terrains et de maisons des particuliers. Une pratique qu'il faudrait bien, un jour, examiner de près, d'autant que les banques et les institutions financières de cette période, plus intéressées par des prêts à court et moyen terme, boudent encore ces contrats⁵¹. Et combien, parmi les 31 transactions conclues par un paiement comptant de la RLI, ont été, en fait, rendues possibles grâce à un emprunt hypothécaire auprès d'un tiers? Le cas du mécanicien Calvin A. Roy qui paie au comptant, mais seulement après avoir emprunté 200\$ à son père, m'invite à le croire⁵².

Et Dandurand dans tout ça? D'abord un personnage qui a servi de prétexte pour étudier les pratiques de ventes immobilières, mais surtout un agent immobilier parmi tant d'autres qui, finalement, n'a rien d'exceptionnel, hormis peut-être son excentricité.

51. David A. Hanna, «Montreal, A City Built by Small Builders, 1867-1880», thèse de doctorat (géographie), Université McGill, 1986, chapitre 6.

52. Ce dernier met la main, le 23 juillet 1903, sur deux lots de la 6^e Avenue pour la somme de 300\$ qu'il paie au comptant; voir l'acte de vente du 23 juillet 1903, minute 13653 du notaire George R. W. Kittson.

LES PROMESSES DE VENTE DE PHILORUM SIMARD À MONTRÉAL AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE¹

En 1896, le village de Villeray est fondé en se détachant de la paroisse agricole du Sault-au-Récollet quelques années après le début de l'exploitation d'une carrière de calcaire toute proche et après qu'une ligne de tramway électrique sur la rue Lajeunesse en facilite l'accès. C'est dans ce contexte que deux hauts dirigeants de la Banque de Montréal, George Drummond et un partenaire qui lui sert vraisemblablement de prête-nom, Henry Vincent Meredith², mettent en vente des centaines de lots situés dans le village, juste au sud de la future église Notre-Dame-du-Rosaire, construite en 1900. Cette année-là, la compagnie d'assurances Sun Life, qui vient d'acheter une partie de la terre de Stanislas Jarry, se lance à son tour dans la vente immobilière dans un secteur du village récemment agrandi³, juste au nord de l'église dont elle a, par ailleurs, facilité financièrement la construction.

1. Ce texte reprend une note de recherche publiée dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 77, 1-2, été-automne 2023, p. 149-167 à laquelle j'ai ajouté quelques illustrations. Je tiens à remercier Normand Guilbault, un collègue de longue date, grâce à qui j'ai pu compter, à titre comparatif, sur une banque complète de données relatives aux premiers acquéreurs des lots du Vieux-Rosemont entre 1903 et 1911.

2. En 1891, après avoir acheté les lots du futur village de Villeray, Drummond fonde avec Meredith et d'autres partenaires la Saint-Denis Land Co. en 1898; voir Michèle Brassard et Jean Hamelin, «Drummond, sir George Alexander», *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), vol. 13, Québec et Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 1994, [www.biographi.ca/fr/bio/drummond_george_alexander_13F.html]; Duncan McDowall, «Meredith, Henry Vincent», *Dictionnaire biographique du Canada* (DBC), vol. 15, Québec et Toronto, Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, 2005, [www.biographi.ca/fr/bio/meredith_henry_vincent_15F.html].

3. Le village, comme tant d'autres de l'île de Montréal, sera annexé à la métropole en 1905; voir à ce sujet Dany Fougères et Valérie Shaffer, «Une île sans partage : la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire», dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région, vol. 1 : Des origines à 1930*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 461.

L'histoire du village, qui donnera plus tard son nom à un quartier beaucoup plus étendu, est certes indissociable de ces acteurs fonciers bien connus, mais un troisième intervenant a peut-être joué un rôle tout aussi important, bien que son nom n'évoque sans doute rien à qui que ce soit. Il s'agit du promoteur immobilier Philorum Simard, connu seulement par les spécialistes d'histoire du théâtre et des arts de la scène⁴ puisqu'il a été impliqué, avec son fils Omer, dans la création et les activités d'un musée de cire ambulant au tournant du XX^e siècle.

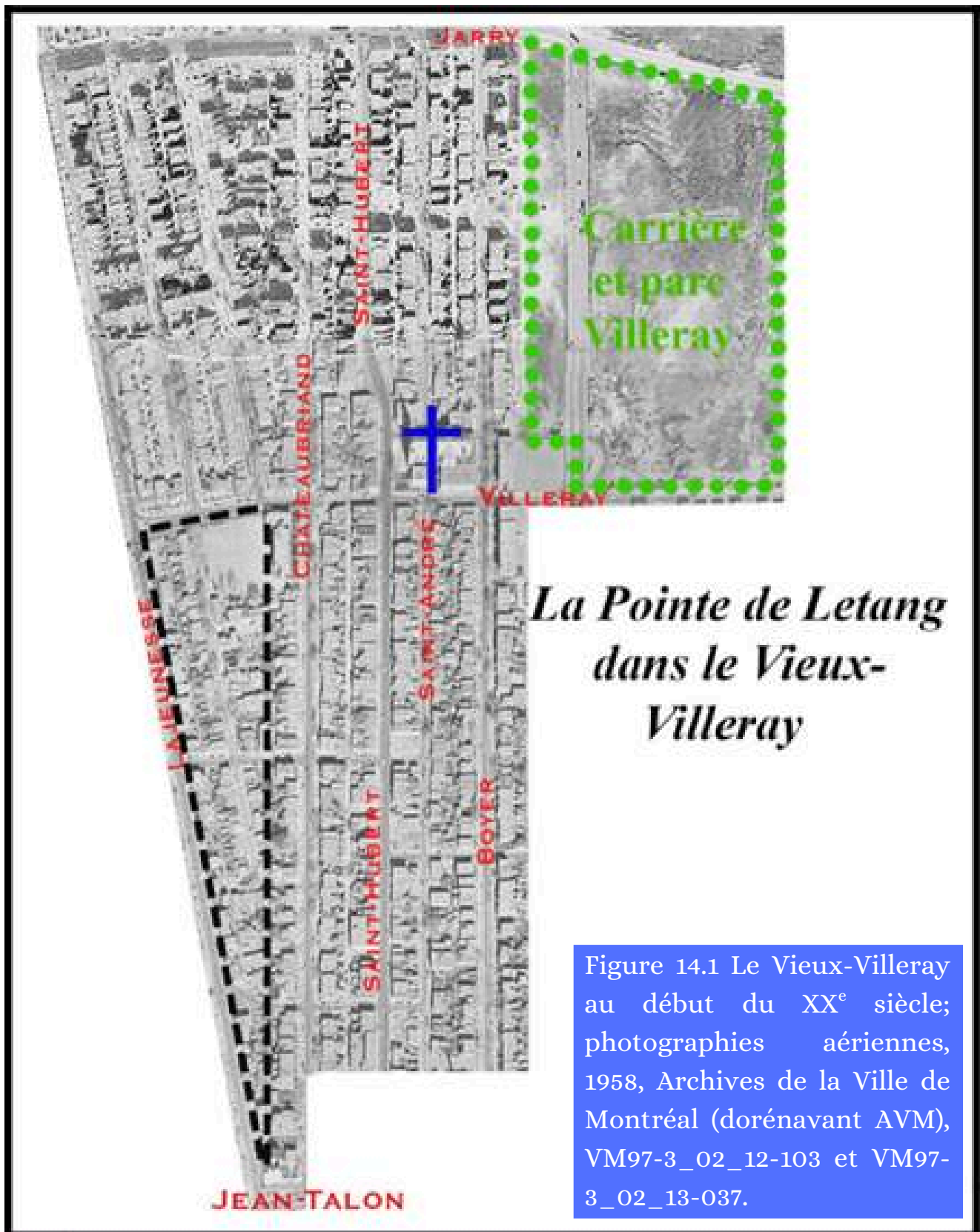
En fait, Simard s'active dans la vente de terrains situés en périphérie du village. La figure jointe (fig. 14.1) délimite l'ensemble de la zone que j'appelle le Vieux-Villeray⁵. Outre le village proprement dit, le Vieux-Villeray se compose également d'habitations érigées en dehors de ses frontières et identifiées grâce aux listes nominatives du recensement de 1901 et aux annuaires municipaux. Située à l'extérieur du champ de taxation du village, la Pointe de Letang accueille une de ces zones d'urbanisation périphériques⁶ et constitue le théâtre des activités de Simard. Circonscrite par des tirets noirs, cette bande de terre en forme de pointe a été nommée en l'honneur de ses deux propriétaires, les frères Calixte et Anselme Letang, quincailliers, qui l'ont achetée et lotie en 1896. Onze ans plus tard, elle sera finalement annexée à Montréal.

Grâce notamment au fonds d'archives de l'arrière-petit-fils de Philorum, Alain Simard, promoteur de spectacles, je peux compter sur une documentation

4. Voir Jacques M. Clairoux, «Un sculpteur et la cire», *Espace Sculpture*, vol. 5, no 2 (1989), p. 33-34; et du même auteur, «Le vaudeville au Québec, 1900-1930», *Cahiers de la Société d'histoire du théâtre du Québec*, vol. 8 (1992), p. 1-64. Alain Simard, *Je rêvais d'un festival*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2024, p. 19-21.

5. Ce plan a été élaboré à partir de photographies aériennes captées en 1958. La carrière était également située en dehors du village et de ses impôts fonciers, mais on ignore cependant combien de sites d'extraction elle présentait au tournant du XX^e siècle.

6. Côté est, on trouve aussi sur les rues Saint-André et Boyer d'autres habitations à l'extérieur du village et construites sur des lots vendus par la Park Amherst Land Co.



originale, composée notamment de certains livres de comptes, qui permet de lever le voile sur ses activités immobilières⁷. Les généreuses conditions d'accession à la propriété que Simard propose aux acheteurs de ses terrains favorisent l'arrivée de familles ouvrières, en ayant recours, à l'image d'autres promoteurs immobiliers, à un mécanisme foncier oublié⁸ : les promesses de vente.

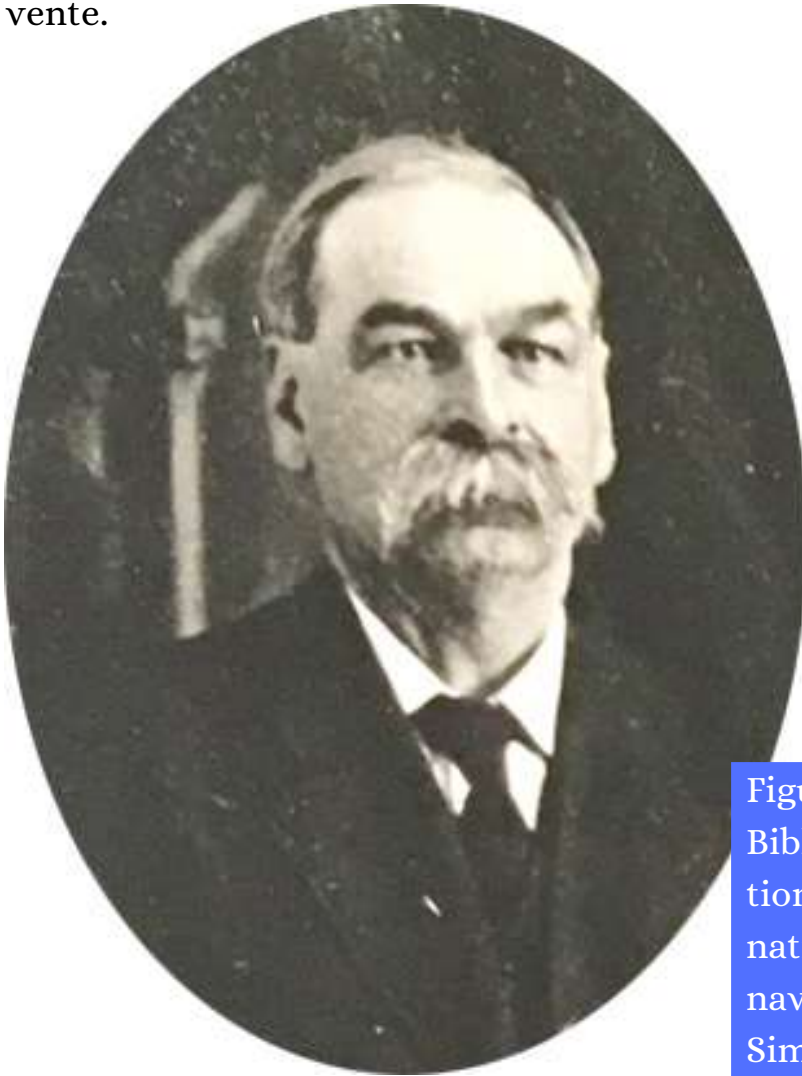


Figure 14.2 Philorum Simard; Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Archives nationales à Montréal (dorénavant BAnQ), fonds Alain-Simard, P941.

7. Je tiens à remercier Alain Simard de m'avoir autorisé à consulter en toute liberté son fonds d'archives avant son dépôt à la BAnQ.

8. Notamment parce que la grande majorité des ventes régulières de terrains du tournant du XX^e siècle qui résultent de promesses de vente n'en font pas explicitement mention dans les enregistrements fonciers. Cela dit, leur présence peut être déduite si le propriétaire exige de l'acheteur d'assumer les paiements de taxe foncière à partir d'une date antérieure à celle de la vente.

Résumée en quelques mots, la promesse de vente est une entente privée entre un propriétaire foncier, souvent une société immobilière, et un acheteur, selon laquelle le premier s'engage à vendre un terrain au second, appelé promettant acquéreur, en finançant son achat et en exigeant, à la signature, un petit acompte et le paiement des futures taxes foncières afférentes. En contrepartie, le promettant acquéreur peut, s'il le désire, occuper immédiatement le terrain, en respectant un calendrier de remboursement établi à la signature et dont les paiements, incluant les intérêts, peuvent s'étaler sur plusieurs années. S'il occupe tout de suite le lot, il se construira rapidement une maisonnette, une *shoebox* qu'il pourra, au fil du temps, agrandir et améliorer au gré des maigres surplus dégagés du budget familial. En fait, l'autoconstruction ouvrière trouve assurément un de ses fondements dans ce mécanisme foncier qui donne accès à peu de frais à des lots généralement situés en marge de la ville.

S'il est un nom qui a marqué l'histoire montréalaise, c'est sans nul doute celui de Paul-André Linteau avec son étude sur *Maisonnette*⁹. En orientant le regard vers les quartiers et anciens villages montréalais, cette approche a mis l'accent sur des conseils municipaux soumis à des jeux de pouvoir et a privilégié une histoire qui prend appui sur les rôles d'évaluation foncière municipaux¹⁰. Ces rôles, plus faciles à exploiter que leur corollaire, le registre foncier, deviennent des sources essentielles pour suivre l'occupation du territoire et faire écho aux richesses¹¹ et aux tractations foncières.

9. Paul-André Linteau, *Maisonnette. Comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montréal, Boréal Express, 1981.

10. Voir, par exemple, Marie-Hélène Lachance, «De l'espace rural à la banlieue industrielle : le quartier Rosemont, 1892-1911», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2009, p. 71; Gilles Lauzon, *Pointe-Saint-Charles*, Québec, Septentrion, 2015; Yves Desjardins, *Histoire du Mile End*, Québec, Septentrion, 2017; Amélie Roy-Bergeron, «Une banlieue tout à fait fashionable : le village De Lorimier, 1895-1909», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2018.

11. Cette exploitation des rôles fonciers s'est faite également à l'échelle de la ville de Montréal avec les travaux du collectif interdisciplinaire Montréal, l'avenir du passé (MAP) animé par Robert Sweeny, qui a mis à la disposition des chercheurs une banque de données

Un autre ouvrage de l'historiographie montréalaise qui a fait date est certainement celui des géographes-historiennes Olson et Thornton publié en 2011¹². Synthèse de leurs travaux échelonnés sur quelques décennies, ce livre dirige le récit historique vers une histoire familiale qui se différencie selon les trois principales communautés culturelles montréalaises au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Permettant de suivre à la trace les familles échantillonnées, la multiplicité des sources utilisées est exemplaire. Parmi celles-ci, on trouve les habituels rôles fonciers annuels qui racontent une histoire fiable et officielle, mais également quantité d'actes provenant de centaines de greffes notariés. Ces derniers, devenus plus accessibles grâce à leur mise en ligne¹³, ne cessent d'apporter, comme l'illustre cet ouvrage, des regards ponctuels très éclairants¹⁴ sur le XIX^e et le début du XX^e siècle.

Selon moi, le recours aux actes notariés permet, en fait, d'aller plus loin en autorisant une autre vue sur les rôles et le registre fonciers puisque ceux-ci ne sont que le reflet des activités foncières officielles que la loi oblige à rendre publiques. En effet, les mêmes greffes notariés permettent à l'occasion d'accéder à des contrats ou conventions sous seing privé qui révèlent une autre

exhaustives, géolocalisées et portant sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal; voir Robert C.H. Sweeny, *À qui appartient Montréal en 1903?*, Montréal, MAP, 2021; *Relations propriétaires/locataires résidentielles en 1901*, Montréal, MAP, 2021. On pourra aussi consulter le site Web du collectif : www.mun.ca/mapm.

12. Sherry Olson et Patricia Thornton, *Peopling the North American City. Montreal, 1840-1900*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2011.

13. Alors qu'ils étaient déjà connus et exploités depuis longtemps pour comprendre la Nouvelle-France; voir Louis Lavallée, «Les archives notariales et l'histoire de la Nouvelle-France», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, no 3 (1974), p. 385-403. Notons sur un autre plan que Linteau avait également eu recours aux greffes notariés, notamment celui du notaire qui agissait en même temps comme secrétaire-trésorier de Maisonneuve.

14. On pourrait donner comme autres exemples, le premier chapitre de l'ouvrage de Desjardins, *Histoire du Mile End* et Justin Bur, «À la recherche du cheval perdu de Stanley Bagg, et des origines du Mile End», dans Joanne Burgess et al. (dir.), *À la recherche du savoir. Nouveaux échanges sur les collections du musée McCord*, Montréal, MultiMondes, 2016, p. 135-154.

histoire foncière à l'abri des regards, comme les promesses de vente. Ainsi, ces dernières peuvent se concrétiser et déboucher sur une occupation du territoire quelques années avant de se transformer finalement en document public sous la forme d'enregistrements dans le registre foncier.

Avant de poursuivre, il convient de mentionner que j'ai récemment abordé ailleurs ce sujet dans une perspective exploratoire afin d'attirer l'attention sur le phénomène des promesses de vente. Promesses qui ont entraîné une urbanisation des territoires plus précoce que l'on croyait, et qui ont également contribué à l'apparition d'une première génération de maisons de type *shoebox*¹⁵. Maintenant, le moment est venu d'approfondir le sujet en examinant un ensemble de promesses de vente mis en œuvre par **un** individu, Philorum Simard, dans **un** espace bien circonscrit, la Pointe de Letang. Je souhaite décortiquer cet ensemble afin de voir dans quelle mesure elles ont permis à la classe ouvrière d'accéder à la propriété, et dégager un portrait de ces individus en quête de lots à bâtir que sont les promettants acquéreurs et que j'appelle promettants.

Investir dans la Pointe de Letang

C'est au tout début du XX^e siècle qu'on peut dater le début de l'intérêt de la famille Simard pour Villeray, probablement, au départ, dans une perspective de profits immédiats ou encore de diversification des actifs. Ainsi, en novembre 1900, Philorum achète trois petits lots contigus à bâtir dans la Pointe de Letang. Ayant déboursé la somme de 150\$, il les revend le même jour, avec apparemment un bon profit, à Joseph Edmond Tremblay pour 208,20\$¹⁶. C'est sans doute un peu avant que son épouse, Mélina Plante,

15. Guy Gaudreau, «Le rôle méconnu des promesses de vente dans le processus d'urbanisation à Montréal : le cas du village de Villeray au tournant du XX^e siècle», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, no 48 (2020), p. 10-21; «Les premières maisons shoebox montréalaises de Rosemont et de Villeray», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, no 49 (2021), p. 4-29.

16. Actes de vente enregistrés dans la circonscription foncière de Hochelaga-Jacques-Cartier (dorénavant HJC), no 87499 et 87500.

ne prenne une option sur quatre terrains de la Pointe, en signant deux promesses de vente qui n'ont malheureusement pas été conservées.

Parallèlement, la faillite des frères Letang provoque une saisie de leurs terrains suivie de leur revente aux enchères. C'est dans ce contexte qu'en mars 1901, Simard débourse 3 200\$ pour un premier bloc de 60 terrains. Bien qu'en bonne partie hypothéquées¹⁷, ses quelques propriétés montréalaises ont certainement gonflé ses capacités d'emprunt, car son achat est entièrement financé par un prêt hypothécaire d'une durée de cinq ans consentie le même jour par le notaire Joseph Olivier Lamarche¹⁸. Six mois plus tard, il acquiert un dernier bloc de 173 terrains de la Pointe¹⁹ au coût de 6 000\$ et en versant cette fois 1,500\$ comptant²⁰.

Dorénavant, quiconque cherche un terrain dans ce secteur doit passer par lui. Ses terrains, qui relèvent de la paroisse agricole Saint-Laurent, n'offrent cependant ni eau courante ni service d'égout, de sorte que les premiers occupants doivent se contenter de latrines et de quelques puits artésiens²¹, alors que les familles ouvrières les plus démunies de la ville de Montréal ont

17. Installé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste depuis le milieu des années 1880, Simard s'est constitué au fil des ans un capital immobilier composé principalement de trois duplex qu'il vend, en 1904, 6 000\$, une somme qui lui laisse un profit de 2 600\$, une fois le prêt auprès du Crédit foncier franco-canadien remboursé; voir l'acte de vente du 19 avril 1904, HJC, no 106610.

18. BAnQ, greffe Joseph-H. Stanislas Lamarche, minute 660 du 5 mars 1901. Quelques jours plus tard, le notaire inscrira par contrat leur entente; *ibid.*, minute 663.

19. Cette dernière transaction est financée, cette fois, par le vendeur, l'avocat Panne-ton, qui enregistre une hypothèque de 4 500\$; *ibid.*, minute 729 du 9 août 1901.

20. En février 1902, il liquide sa dette envers Panneton en contractant une autre hypothèque de 5 300\$ auprès du notaire Lamarche qui devient ainsi son unique créancier hypothécaire; *ibid.*, minute 786 du 18 février 1902.

21. Cela dit, la même situation prévaut dans le village de Villeray, où ce n'est qu'en 1905, l'année même de son annexion à Montréal, qu'un service d'eau courante est installé à grands frais dans la partie sud du village.

depuis peu accès à l'eau courante et aux toilettes à eau²². Par contre, ils sont bien desservis par le tramway électrique de la Montreal Park & Island Railway²³.

Par rapport à sa pratique immobilière antérieure, les deux achats de 1901 constituent certes une rupture puisque, de petit spéculateur, il devient promoteur immobilier. Il parvient à financer à 100% les 233 lots achetés auprès du notaire Lamarche qui exige, comme modalité de remboursement, 40\$ pour chaque terrain vendu, plus des frais d'intérêts payables deux fois par année²⁴.

Encore inscrit dans l'annuaire en 1903 comme résidant du quartier Saint-Jean-Baptiste, il se déclare également agent immobilier de la «Pointe de Letang, Villeray»²⁵. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il érige en plein cœur de son fief une maison à deux étages avec toit en mansarde aujourd'hui disparue (figure 14.3). De là, entouré de nombreux promettants, il dirige ses activités immobilières avec son fils Omer. En 1920, quand il prend sa retraite et déménage à Pont-Viau pour devenir apiculteur²⁶, Omer prend la relève. Marié depuis 1911, ce dernier s'installe la même année dans la Pointe afin de participer à la gestion de l'entreprise et, après le décès de Philorum le 5 avril 1925, poursuit les affaires familiales.

Revenons à ces deux acquisitions de 1901 qui prennent la forme de deux actes notariés fort détaillés. Dans ces deux actes, le notaire a en effet pris soin

22. Voir Gilles Lauzon, «Eau courante, toilettes à eau et dernières latrines à Montréal, 1856-1915», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 73, no 4 (2020), p. 7-33.

23. Au sujet des propriétaires et du tracé du tramway, on lira avec profit Desjardins, *Histoire du Mile End*, p. 108-127.

24. La dernière vente de Simard pour laquelle le notaire exerce son droit de créancier hypothécaire date de février 1913.

25. *Annuaire Lovell de Montréal et de sa région, 1903-1904*, p. 1391.

26. Selon Alain Simard, ce goût pour l'apiculture serait attribuable à son intérêt pour la production de mannequins de cire pouvant servir lors de spectacles ambulants.



Figure 14.3 La maison de Philorum Simard construite en plein cœur de la Pointe de Letang au coin des rues Saint-Gérard et D'Ailleboust (autrefois Letang et Simard); BANQ, fonds Alain-Simard.

d'inscrire une liste d'individus qui se sont engagés à acheter un ou des lots dûment identifiés. Ces promettants avaient antérieurement signé avec les propriétaires fonciers précédents une promesse de vente qui engage dorénavant Simard en fixant le coût des terrains et les modalités de remboursement. Pour chacun, le notaire indique la somme due pour en devenir propriétaire.

Quand on examine le statut de l'ensemble des lots mis en vente cette année-là, on observe que près de la moitié relève de promesses de vente, ce qui laisse l'autre moitié en vente conventionnelle ou vendue plus tard sous forme de

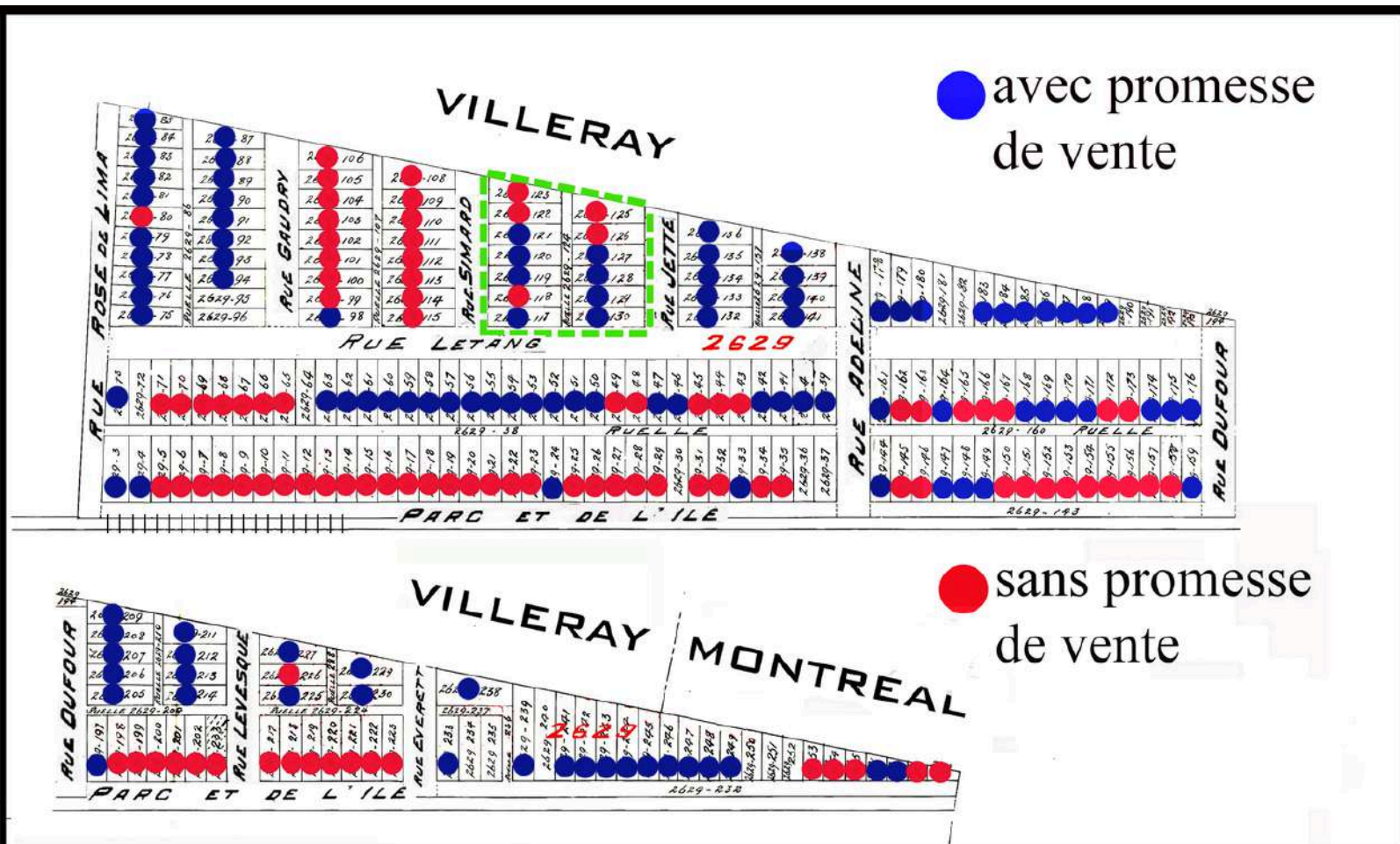


Figure 14.4 L'emplacement des lots achetés par Simard en 1901 selon leur statut.

promesse de vente. Si l'on compare maintenant avec le statut des lots vendus par la Sun Life et par la Saint-Denis Land Co.²⁷ dans le village de Villeray, on constate que le recours aux promesses de vente est généralisé à l'ensemble du quartier. Ce qui ne doit pas étonner puisqu'elles sont aussi répandues dans ce qui forme aujourd'hui le Vieux-Rosemont²⁸. Et elles sont en outre pratiquées ailleurs à Montréal par plusieurs sociétés immobilières (voir le texte précédent).

Un examen serré des promesses de vente de Simard

Au total, Simard récupère une centaine de lots déjà assujettis à 87 promesses de vente formant ainsi un solide échantillon présenté en annexe. Bien que Simard ait accordé plusieurs autres promesses après 1901, cet ensemble est suffisamment étoffé pour permettre de jeter les bases des principaux effets de la mécanique des promesses de vente.

Le premier constat qui s'impose, au vu de cette liste, est la seule présence de petits promettants qui s'engagent à acheter un ou deux lots contigus, rarement davantage. Cette situation contraste en partie avec celle observée dans le Vieux-Rosemont. Si la très grande majorité des promettants a souscrit, là aussi, à l'achat d'un à trois lots, on y observe également la présence de quelques gros promettants qui monopolisent plusieurs dizaines de lots²⁹. Même si la Pointe ne compte pas autant de terrains en vente, il faut relever cette absence de gros promettants strictement intéressés par la spéculation³⁰ et qui n'y auraient pas vu d'aussi belles possibilités de profit qu'à Rosemont, où l'arrivée des ateliers Angus fait miroiter de beaux bénéfices.

27. Voir Gaudreau, «Le rôle méconnu des promesses...», p. 11-12.

28. Voir Guy Gaudreau et Normand Guilbault, «Les sources disponibles de l'histoire foncière examinées à partir d'un lot de la rue Dandurand», *Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*, vol. 19, no 2, juin 2021, p. 18-19

29. En 1905, 90% des 1 140 lots sont détenus par de petits promettants, mais cinq gros promettants monopolisent près de 400 lots.

30. Il semble que cela soit également le cas pour les terrains vendus ailleurs dans Villeray, que ce soit par la Sun Life ou par la Saint-Denis Land Co.

Retenons quand même que la promesse de vente n'est pas seulement un mécanisme à la disposition des familles à revenu modeste³¹.

Dans la mesure où les promesses de vente autorisent les promettants à s'installer sur le lot promis dès le début de l'entente avec le promoteur foncier – elles s'accompagnent habituellement, pour celles et ceux qui le souhaitent, d'une possession immédiate –, j'ai cherché à connaître ceux qui ont eu recours à ce mécanisme pour emménager dans la Pointe avant l'obtention de leur titre. Une douzaine de ces ménages ont ainsi été recensés par le gouvernement fédéral en 1901, de sorte qu'on peut en conclure que seule une petite minorité s'était alors prévaluée de sa promesse pour s'établir sans plus attendre³². Cette prise de possession d'un lot pour y construire sa maison sans ses titres de propriété ne doit pas surprendre, car cette situation, qui s'appuie sur cette vieille distinction entre la possession d'un bien foncier et sa propriété juridique, est celle que vivent en région les familles de colons sur les terres de la Couronne³³.

Examinons maintenant le nombre d'années nécessaires pour que toutes les promesses de vente dont a hérité Simard se concluent; pour ce faire, j'ai eu recours à l'acte de vente afin de déterminer la date de leur conclusion, c'est-à-dire la date de l'obtention des titres promis, de même que le nom de l'acheteur. D'emblée, un premier constat s'impose : les titulaires des promesses initiales constituent environ le tiers des signataires des acquéreurs

31. Évoquons en ce sens l'exemple de Joseph Rhéaume de la Maisonneuve Quarry qui démarre en 1909, dans Rosemont, une carrière de calcaire par une simple promesse de vente accordée par la société immobilière Prudent Realty and Construction de Marius Dufresne; voir l'acte de vente du 10 février 1910, HJC, no 168012.

32. Quelques autres le feront néanmoins après la tenue du recensement; voir la liste nominative du Recensement du Canada, 1901, district de Jacques-Cartier (157), sous-district Q5, p. 6-8; liste nominative du Recensement du Canada, 1911, district de Jacques-Cartier (162), sous-district de Youville (16), p. 18-27.

33. En effet, par définition, un colon est celui qui exploite et habite une terre sans en détenir les titres de propriété. Au sens strict du terme, il cesse d'être considéré comme un colon après l'obtention de ses lettres patentes.

finaux³⁴, appelés les promettants propriétaires. La grande majorité des promesses récupérées par Simard auraient changé de titulaire au moment de leur aboutissement. On doit comprendre alors qu'à défaut de respecter certaines échéances de remboursement, le promettant pouvait trouver des repreneurs avec qui il devait négocier afin de minimiser ses pertes. J'y reviendrai.

Le temps nécessaire pour compléter les engagements initiaux de ces 87 promesses varie considérablement. En effet, les plus brèves se règlent en moins d'un an et les plus longues s'étirent sur vingt-deux ans, avec tous les paiements d'intérêt que cela implique. La durée médiane se situe autour de six ans. Mais cette durée fait abstraction de la période entre la signature de ces promesses de vente par les anciens propriétaires fonciers de la Pointe et la reprise des lots par Simard en 1901. En m'appuyant sur neuf promesses dont j'ai pu trouver la date, je peux estimer un délai supplémentaire d'un peu moins de deux ans, de sorte qu'elles ont pris en moyenne près de huit ans pour se concrétiser, ce qui constitue une période nettement plus longue que celle observée dans le secteur actuel du Vieux-Rosemont, où un échantillon de 83 promesses de 1903 aboutit en valeur médiane à un peu moins de quatre ans. Même constat pour la Sun Life, dont les 140 promesses examinées et bien datées présentaient une durée médiane de cinq ans³⁵.

Cet écart considérable s'explique peut-être par des périodes différentes, les promesses héritées par Simard ayant été signées vers 1899-1900 et celles de la Sun Life vers 1906-1908. Mais s'agirait-il plutôt d'une plus grande précarité économique des promettants de la Pointe? Je le pense, car la très grande concentration de maisons de type *shoebox* qu'on y trouve pourrait aller dans ce sens³⁶ et souligner un accès à la propriété pour de petites gens. Un autre facteur qui contribue à l'allongement de la période précédant l'achat formel

34. Un calcul similaire des promesses de vente consenties par la Sun Life donne un pourcentage presque identique, soit 38%.

35. Gaudreau, «Le rôle méconnu des promesses de vente...», p. 16.

36. Voir Gaudreau, «Les premières maisons shoebox...».

est la tolérance de Simard qui, vivant sur place, semble avoir démontré beaucoup de flexibilité avec les promettants retardataires³⁷.

Un autre élément à approfondir est la procédure de transport des promesses³⁸, c'est-à-dire le rachat de promesses par d'autres individus auprès des promettants initiaux. Ces transports sont encore moins connus que les promesses elles-mêmes, car ils surviennent, eux aussi, sous seing privé³⁹. Dans le meilleur des cas, ils sont brièvement évoqués par certains notaires. Comme je le mentionnais dans un article précédent, on peut assister à plus d'un transport avant que la promesse se concrétise par l'achat d'un lot⁴⁰.

Cela dit, la liste des promettants de Simard ne permet pas de savoir, pour toutes les promesses de vente, lesquelles auraient fait l'objet d'un transport du promettant initial vers au moins une tierce personne différente du promettant propriétaire. Seules celles qui se concluent après 1907 ont été examinées à l'aide du rôle des valeurs locatives établi par la ville de Montréal après l'annexion de la Pointe en 1907 et qui indique, pour certaines d'entre elles, le nom des occupants. Or, un peu moins du tiers de ces dernières ont impliqué une tierce personne, ce qui était encore plus l'existence d'un marché d'achat et de vente de ces promesses.

37. Cette tolérance a été démontrée dans Gaudreau, «Le rôle méconnu des promesses...», p. 17.

38. Qui n'est pas sans rappeler les transports de billets promissoires évoqués par Thierry Nootens, «Le contentieux de la Cour supérieure, 1880-1890 : droit, marché et société durant la transition au capitalisme industriel», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, no 1-2 (2015), p. 176.

39. C'est parfois au hasard du dépouillement d'un greffe qu'on peut trouver, annexé à un acte de vente, le texte de la promesse et de son transport. Mon collègue Justin Bur, que je remercie, m'a signalé le cas très intéressant d'un acte de vente du 6 novembre 1917 rédigé par le notaire Adolphe Labadie, qui contenait non seulement le texte d'une promesse de vente initiale signée le 24 septembre 1910, mais également ceux des quatre transports effectués entre 1913 et 1917; voir BANQ, greffe Marie-Toussaint-Adolphe Labadie, minute 4457.

40. Gaudreau, «Le rôle méconnu des promesses...», p. 15.

Pour approfondir ce mécanisme, j'ai dépouillé le greffe du notaire Lamarche pour constater de légères différences entre une promesse menée à terme par un promettant initial, – appelons-la promesse initiale –, et celle qui a fait l'objet d'un transport, la promesse transportée. Différences qui m'avaient échappé précédemment⁴¹ et qu'il faut maintenant mettre en lumière en comparant le début du texte d'une promesse initiale avec l'autre.

À la figure 14.5, P. A. Panneton, propriétaire de la Pointe, s'engage à vendre le lot 239 à Mme Marie-Louise Racicot le 13 mars 1900 et à la figure suivante,

Convention exécutée en double ce <i>Treizième</i> jour de <i>Mars</i> mil neuf cent _____ Entre M. <i>P. A. Panneton</i> _____ Partie de Première Part <i>Mme Marie Louise Racicot</i> et _____ <i>Epouse de Achille Valois</i> Partie de Seconde Part. 1.—La partie de Première Part consent à vendre avec garantie à la Partie de Seconde part qui consent d'acheter le lot, No <i>239</i> de la subdivision d'une partie du lot No 2629 des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent, situé sur la Rue ou Avenue <i>Paré et de L'Isle</i> ayant <i>Vingt Cinq</i> _____ pieds de largeur sur <i>Cent Gruze a Est des huit</i> _____ pieds de profondeur formant en tout <i>deux Mille Huit Cent quatre Vingt huit</i> _____ pieds de superficie mesure anglaise plus ou moins. 2.—La partie de Seconde Part promet et s'oblige de payer à la partie de Première Part ou son représentant pour prix d <i>u</i> dit lot la somme de <i>Cent Quarante</i> _____ dollars, la partie de Première Part reconnaît avoir reçu en acompte sur le prix de vente d <i>u</i> dit lot la somme de <i>Quatorze</i> _____ dollars, et en donne quittance pour autant, et la balance sera payable en dix ans, par versements égaux de <i>Cinq</i> _____ dollars tous les trois mois avec liberté de faire des paiements partiels en aucun temps, avec intérêt de six pour cent par an à compter de cette date et payable semi-annuellement au premier jour de Mai et au premier jour de Novembre de chaque année et les paiements sur capital doivent être faits le 1er des mois suivants : Mai, Août, Novembre et Février de chaque année. 3.—Le premier paiement sur capital devant être fait le premier jour du mois de <i>Aout</i> 1900 et le premier versement sur l'intérêt étant échu le premier jour du mois de <i>Novembre</i> 1900 Tous paiements devront être faits aux bureaux de la partie de Première Part, à son ordre ou à ses représentants au No <i>10</i> Rue <i>Debrisoles</i> 4.—La partie de Seconde Part pourra prendre possession d <i>u</i> dit lot, mais ce, à titre de tolérance seulement et elle ne pourra en devenir propriétaire ni exiger de contrat de vente qu'après avoir payé cinquante pour cent du susdit prix de vente et s'être acquitté de tous intérêts alors échus.	Date Propriétaire Promettant Emplacement Dimension du lot Prix de vente Dépôt Modalités des versements Date du 1^{er} paiement Lieu de remise des paiements

Figure 14.5 Une promesse de vente initiale; acte de vente du 28 avril 1902, BANQ, greffe Joseph-H. Stanislas Lamarche, minute 830,

41. La promesse qui m'a servi de modèle dans un article antérieur était donc une promesse transportée; voir *ibid.*, p. 14.

Arthur Pagette, détenteur initial d'une promesse de vente, a transporté son droit, le 20 mai 1900, à Léonide Laviolette. Le début de ces deux conventions diffère puisque les intervenants ne sont pas les mêmes. Les noms des promettants initial et secondaire sont mis en évidence dans la promesse transportée, alors que celui du propriétaire foncier impliqué lors de l'entente initiale n'est plus mentionné. La signature de Simard est néanmoins requise afin d'attester la justesse des informations et prendre acte du nom du nouveau titulaire de la promesse. Dans ce cas-ci, Simard, qui a racheté les promesses de vente consenties par ses prédécesseurs, signe la promesse transportée et dont les paiements doivent d'ailleurs être remis à son domicile.

Convention	exécutée en double ce <i>vingtème</i>	Date
jour de	<i>Mai</i>	Promettant initial
Entre	<i>A. Pagette</i>	Promettant secondaire
mil huit cent quatre-vingt-	<i>neuf cents</i>	Emplacement
de la Cité de Montréal, Province de Québec,		Dimension du lot
PREMIÈRE PART.		Prix de vente
<i>Léonide G. Laviolette</i>	SECONDE PART.	Somme reçue
PREMIÈREMENT.—La première Part consent à vendre avec garantie à la se-		Modalités des versements
conde Part qui consent d'acheter :		Adresse de remise des paiements
Cet emplacement situé <i>à l'angle de la rue</i> faisant front sur la rue <i>Armand Lefrançois</i>		
formant partie du lot No. <i>2629</i> sur les Plan et Livre de Renvoi Officiels de la		
Municipalité du <i>S. Laurent</i> et connu comme subdivision <i>161</i>		
et contenant <i>vingt six</i> pieds de largeur par <i>quatre-vingt</i>		
pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins		
SECONDEMENT.—Le prix de vente est la somme de <i>cents cinquante</i>		
en raison de laquelle la première Part reconnaît avoir reçu <i>cinquante</i>		
dollars, dont quittance pour autant. Et la balance la seconde Part promet et		
s'oblige de payer à la première Part comme suit, savoir :		
<i>vingt piastres les premiers du mois d'août, novembre</i>		
<i>février. Mai de chaque année jusqu'au paiement</i>		
<i>pariement du prix d'achat</i>		
avec liberté de faire des paiements partiels en aucun temps ; avec intérêt de cette		
date à raison de six pour cent par année payable semi-annuellement. Les paie-		
ments doivent être faits à la <i>au N. 923</i>		

Figure 14.6 Une promesse de vente transportée; acte de vente du 18 décembre 1901, BAnQ, greffe Joseph-H. Stanislas Lamarche, minute 758.

Pagette, promettant initial, se présente donc comme le détenteur des titres de propriété puisqu'il reprend à son compte toutes les clauses habituelles de la promesse qu'il a signée, sans toutefois préciser la date de l'entente initiale. L'intervention de Simard est néanmoins essentielle puisqu'il confirme un prix de vente demeuré inchangé et précise la somme déjà reçue, 32\$ et la somme encore due, soit 118\$.

Considérant que la majorité des promesses de vente de Villeray – et sans doute aussi de celles du Vieux-Rosemont – résultent d'un transport, la situation décrite n'est pas sans conséquences puisque, d'une part, le dédommagement versé par Laviolette pour acquérir ce droit d'achat n'est pas mentionné et que, d'autre part, le prix de vente réel du lot est nécessairement sous-estimé. En effet, lorsque le promettant propriétaire aura fini de rembourser Simard, le prix officiellement payé inscrit dans l'enregistrement de l'acte de vente sera de 150\$. En réalité, le prix réel est plus élevé puisque celui qui cède sa promesse négocie un dédommagement pour le remboursement du capital versé, les paiements d'intérêt, la hausse de la valeur des terrains survenue entretemps et les éventuels travaux effectués.

Conséquemment, les promesses de vente dissimulent le prix de vente réel des lots quand elles prennent plusieurs années à se concrétiser. L'exemple de Jean-Baptiste Binette, qui signe une promesse de vente sur le lot 136 au début du siècle et qui termine ses obligations seulement en 1922, soit vingt-deux ans plus tard, demeure fort probant. Officiellement, le prix de vente est celui déterminé lors de la signature, soit 80\$⁴², et non celui du marché qui, en 1922, avoisine les 500\$.

Quelques promettants acquéreurs

Quand Simard achète les lots de la Pointe en 1901, il hérite de dizaines de promesses de vente sans avoir lui-même déjà signé de telles ententes auparavant. Maintenant devenu promoteur immobilier, il sera suffisamment

42. Acte de vente du 9 février 1922, HJC, no 438211.

satisfait par ce mécanisme pour en accorder d'autres. On en trouve plusieurs traces dans la comptabilité conservée, ce qui permet un examen approfondi avec quelques cas bien précis.

Afin de faire écho à cette question du dédommagement exigé par un promettant initial, citons le cas de Joseph Forget qui, en juin 1910, promet d'acheter une maison située sur le lot 155 au coût de 600\$⁴³. Deux ans plus tard, Forget parvient à se défaire de son engagement en laissant Concetta Lisi prendre sa place. Selon les livres de comptes⁴⁴, Lisi a dû préalablement rembourser 193\$ à Forget. Puis, après avoir versé comptant 500\$, elle s'engage à payer 585\$ dans le cadre d'une promesse de vente qui se termine en 1918.

Revenons à ce cas d'une promesse de vente qui comprend une maison, en présentant Ferdinand Lacombe, propriétaire d'une petite cordonnerie. Il signe une promesse de vente le 26 avril 1907⁴⁵ pour le lot 154 sur lequel une maison neuve vient d'être construite par Simard. [La planche 424](#) du plan d'assurance incendie, levé dans le quartier en juin 1911, présente une maison assurément modeste⁴⁶, un bel exemple des maisons de type *shoebox* abondantes dans la Pointe. Sise sur la rue Lajeunesse, elle n'a qu'un étage avec un toit plat. En bois et non briquetée, elle est recouverte de tôle, sans doute une tôle ouvragée. Lors de la signature de l'entente, Lacombe s'engage pour la somme de 450\$ et termine ses paiements en septembre 1916.

Une autre planche du plan d'assurance renforce notre idée que Simard s'est lancé dans la construction de maisonnettes, puisqu'on observe à la planche 426 l'entreposage, à proximité de sa résidence, d'une bonne quantité de bois. Il n'est donc pas étonnant de constater que, dans certains annuaires municipaux du XX^e siècle, il se présente comme *builder*.

43.Ledger I, BANQ, fonds Alain-Simard, P941, p. 68.

44.Ledger III, *ibid.*, p. 82.

45. *Ibid.*, p. 100-102.

46. Le rôle des valeurs locatives de 1907 fixe sa valeur à 200\$; voir le rôle du quartier Saint-Denis, AVM, vol. 20, p. 4, VM002-04-050-D018_1907_D_Saint-Denis_op-2.pdf.

Revenons maintenant à Lacombe : les livres de comptes détaillent chacun de ses paiements en distinguant le remboursement du capital des paiements d'intérêt. Les premiers sont de 4\$ par mois et, occasionnellement, il saute un mois pour déboursier 8\$ le mois suivant. Deux fois par année, Lacombe remet séparément les intérêts : le premier versement est de 13,50\$ le 30 octobre 1907 et au dernier, le 4 septembre 1916, il débourse 2\$ de capital et 36¢ d'intérêt. Au total, il aura versé 132,30\$ d'intérêt, ce qui représente 30% du capital, une proportion qui plairait sans doute à bien des ménages propriétaires d'aujourd'hui.

Pour devenir propriétaire de sa maison et avoir un logement pour sa famille (il vit seul avec sa femme en 1911), ces sommes paraissent fort raisonnables et expliquent sans doute la popularité de la formule des promesses de vente auprès de la classe ouvrière. En effet, si l'on prend à témoin l'année 1911 pour laquelle on connaît le revenu de Lacombe déclaré au recensement, le calcul se fait vite : 48\$ de capital, 16,16\$ d'intérêt, 4\$ de taxes, soit un total de 68,16\$, ce qui représente moins de 20% de ses revenus annuels qui se chiffrent, selon ses dires, à 400\$.

Pour s'en convaincre, on pourrait citer le cas de Joanni Taoli. Arrivé d'Italie en 1908, il signe, en mai 1910, une promesse de vente de 750\$ pour une maison située sur le lot 22⁴⁷. Au recensement, il déclare un revenu de 550\$ alors que son remboursement de capital, d'intérêt et de taxe foncière s'élève cette année-là à 120,87\$, soit une dépense équivalant à 22% de son revenu. Les promesses de vente, même en incluant une maison de bois qui ne payait peut-être pas de mine, ont permis à des familles ouvrières d'accéder à la propriété en déboursant des sommes fort raisonnables.

Dans la mesure où la Pointe compte en 1911 plus de 80 *shoebox* qui sont pour beaucoup l'œuvre de promettants⁴⁸ il faut revenir sur cette question.

47. Ledger I, BAnQ, fonds Alain-Simard, P941, p. 70-71.

48. Voir Gaudreau, «Les premières maisons shoebox...».

Considérant leur taille réduite et l'absence d'aqueduc et d'égout pendant quelques années, il ne faudrait pas en faire la maison idéale dont toute famille ouvrière aurait rêvé. Sur un autre plan, une telle concentration de maisons ouvrières tire certainement son origine de la souplesse du code de construction imposé par Simard aux promettants et aux acheteurs réguliers de ses lots. Pour mieux saisir son approche, comparons-la avec celle de sa voisine, la Saint-Denis Land Co., dont les actes de vente énumèrent des clauses restrictives quant aux types de constructions autorisés et aux usages futurs des lots. Ces clauses traduisent une volonté de donner une orientation au projet de développement immobilier. «L'acquéreur ne pourra ériger sur les dits emplacements d'aucune bâtisse, à moins qu'elle soit en pierre ou en brique, ou lambrissée en brique sur tous les côtés, de moins de deux étages de hauteur d'un dessin de bon goût, ni aucune maison à plusieurs logis⁴⁹.» Clairement, ces restrictions cherchent à attirer une clientèle un peu plus aisée et favorisent les petits entrepreneurs en construction, comme l'a bien démontré Hanna dans sa thèse de doctorat⁵⁰; elles découragent surtout les acheteurs de lots à construire eux-mêmes leur maison puisqu'une maison de brique à deux étages est alors plus coûteuse et plus difficile à ériger. En fait, on cherche à exclure du territoire de petits acheteurs qui construiront de manière désordonnée des habitations de fortune⁵¹.

Même s'il n'est pas démontré que ces codes de construction sont appliqués à cette époque, force est de constater que le contraire se produit dans la Pointe, car Simard n'adopte pas cette exigence qui semble couramment imposée par d'autres promoteurs immobiliers. Il encourage plutôt les petits propriétaires

49. Acte de vente du 2 octobre 1894, HJC, no 53481.

50. David Hanna, «Montreal, A City Built by Small Builders, 1867-1880», thèse de doctorat (géographie), McGill University, 1986.

51. Sur cette question, voir Richard Harris, *Unplanned Suburbs Toronto's American Tragedy, 1900-1950*, Baltimore MD, The John Hopkins University Press, 1996. Selon l'auteur, l'autoconstruction par la classe ouvrière a fortement marqué le paysage urbain torontois.

à construire leur maison, qu'ils soient promettants ou non, et il peut également leur vendre le bois.

Les ouvriers ne sont pas les seuls qui, grâce aux promesses de vente, améliorent leur sort. Simard, faute de pouvoir vendre rapidement et en bonne et due forme des terrains dépourvus de plusieurs services essentiels, en tire également profit en réduisant ses impôts fonciers sur les lots invendus, qui représentent une dépense annuelle importante⁵², et en soutirant par exemple pour chaque promesse, initiale ou transportée, des frais d'intérêt qui se prolongent. Si l'on en croit sa déclaration au recensement de 1911, ses affaires vont bien. Avec un revenu annuel de 5 000\$⁵³, qui inclut sans doute des revenus de location, il se classe au deuxième rang dans le Vieux-Villeray et fait partie des notables du quartier⁵⁴. Son statut social lui permet entre autres de présider la commission scolaire du village de Villeray⁵⁵ et d'assumer la charge de marguillier⁵⁶.

* * *

Selon nous, quiconque s'intéresse à l'histoire initiale d'un quartier devra, par prudence, chercher au-delà du registre foncier et des titres de propriété afin de repérer d'éventuels promettants, dont certains deviennent les premiers occupants, pionniers du quartier. Installés dans les nouvelles zones d'urbanisation, sans attendre leurs titres fonciers, ils ont été des colons urbains dont le mode d'accès à la propriété aura été oublié par l'histoire.

52. Afin de donner un ordre de grandeur de ce que cela pouvait représenter, son avis d'imposition est de 294,30\$ en 1907 et de 307,60\$ en 1909; AVM, Rôle d'évaluation et de contribution foncière et taxes des écoles, 1^{er} mai 1907 et le 1^{er} mai 1909, quartier Saint-Denis.

53. Liste nominative du Recensement du Canada, 1911, district de Jacques-Cartier (162), sous-district de Youville (16), p. 22.

54. Un quartier qui compte alors une population estimée à 2 225 habitants, dont 735 vivent dans la Pointe.

55. «Les Forestiers de Villeray», *La Presse*, 17 décembre 1909, p. 5.

56. «Des fêtes grandioses demain», *La Presse*, 6 octobre 1917, p. 19.

La promesse, rédigée sous seing privé dans un nécessaire rapport de confiance, constitue une forme discrète de financement hypothécaire. Pourtant, elle se pratique à grande échelle dans un marché hypothécaire boudé par les institutions financières établies⁵⁷ tournées vers des prêts à court et à moyen terme. Elle permet à de simples ouvriers d'accéder à la propriété. Si l'on en juge par les cas observés dans ce secteur de Villeray où les coûts des lots sont très abordables, les frais générés par ce mécanisme demeurent à la portée des budgets des familles ouvrières.

Les promoteurs et propriétaires fonciers, en assurant eux-mêmes le financement⁵⁸, y trouvent également des avantages, car ils peuvent ainsi alléger leurs impôts fonciers de sorte que la promesse, initiale ou transportée, retarde le besoin de recourir à des institutions financières établies, qui jouent un rôle marginal dans les transactions foncières de l'époque. Les promesses de vente avant leur conclusion ont fait l'objet d'un marché dont l'ampleur contraste avec l'absence de publicité à leur sujet; elles s'achètent et se vendent habituellement à l'abri des regards et même des notaires, mais avec l'accord nécessaire des promoteurs. Parmi la centaine de promesses transportées reprises par Simard, une seule, vendue par un promettant initial, s'est retrouvée dans le greffe du notaire Lamarche. Ni les petites annonces ni la revue économique *Le Prix courant* ne mentionnent d'informations relatives à des promettants en quête de repreneur. L'information circule seulement de bouche à oreille.

Les répercussions de l'usage répandu des promesses n'ont pas fini de surprendre. J'ai démontré ailleurs leur rôle dans l'érection d'une première génération de *shoebox* observée dans le Vieux-Villeray et dans le Vieux-Rosemont. Je souhaite souligner, en terminant, leur impact sur le prix de

57. Hanna, «Montreal, A City...», chapitre 6; Nootens, «Le contentieux...», p. 172, 176-177.

58. C'est seulement en 1954 qu'un amendement à la loi canadienne des banques ouvre le marché hypothécaire à ces dernières en vertu d'un programme d'assurance hypothécaire gouvernemental (SCHL) et qu'en 1967, un autre amendement leur permet finalement de consentir des prêts hypothécaires sans garantie gouvernementale.

vente des terrains et des maisons tel qu'indiqué lors de l'enregistrement de la transaction et sa publication dans les journaux. Cet impact se manifeste de deux manières qui ont pour effet la sous-estimation du prix de vente réel des lots. D'une part, parce que le coût de la transaction menant à la vente d'une promesse d'un promettant initial à un promettant secondaire n'est pas pris en compte et, d'autre part, parce que la promesse qui se concrétise cinq ans plus tard affiche le prix convenu à sa signature et non celui du marché lors de la vente.

Cela dit, le dépouillement de plusieurs greffes notariés pour trouver d'autres formulaires de promesses de vente et d'éventuelles variantes, et l'examen détaillé de la dynamique des promesses de vente dans d'autres quartiers s'imposent désormais.

ANNEXE
Les promesses de vente rachetées par Philorum Simard en 1901

No du lot	Promettant initial			Promettant propriétaire			Délai
		Recensement 1901	An-nuaire 1907	An-nuaire 1907		Date d'achat	
3-4	Octave Mandeville	VIL	VIL	VIL	Octave Mandeville	08-1901	< 1 an
24	Pierre Comeau				Boniface Ouellette	10-1920	20 ans
33	Horace Fullum				Thaddé Forget	08-1904	3 ans
39	Emery Pigeon				Sévère Garceau	04-1901	< 1 an
40	L.V. Langelier			LET	Aimé St Arnault	06-1904	3 ans
41	L.V. Langelier				Venanzio DeCesaro	07-1913	13 ans
42	O. Frappier	LET	LET	LET	Onésime Frappier	08-1902	1 an
46	Adolphe Cyr				Adolphe Cyr	09-1910	10 ans
47	Adolphe Cyr				Adolphe Cyr	09-1910	10 ans
50-51	O. Bélanger		LET	LET	O. Bélanger	07-1904	3 ans
52	Philias Monette				Wilfrid Dupont	08-1919	19 ans
53	F. X. Monette	VIL			F. d'A. Gagnon	12-1905	4 ans
54	Wm Shea		LET	LET	Wm Shea	01-1906	5 ans
55-56	Joseph Léonard	LET	LET	VIL	Jos Michaud	06-1908	7 ans
57	C. Bigras			VIL	Jos Michaud	06-1908	7 ans
58	Désiré Plante				Fortunat Laquerre	03-1914	14 ans
59	Désiré Plante				F.X. Dugas	01-1905	4 ans
60	J.D. Plante				J.D. Plante jr.	02-1904	3 ans
61	Joseph Gervais			LET	Donat Reid	11-1910	10 ans
62	Gaudias Schelbert	VIL	VIL	VIL	Édouard Gaudry	05-1912	12 ans
63	Dorothée Gervais			VIL	Édouard Gaudry	07-1913	13 ans
73	Léon Duchêne	LET	LET		Léon Duchêne	06-1903	2 ans
75-76-77	Z. Gauvreau	VIL	LET		Zéphirin Gauvreau	05-1903	2 ans
78	J. Beaucage			LET	Maurice Leclerc	05-1909	8 ans
79	O. Gaudry			LET	Maurice Leclerc	05-1909	8 ans
81	E. Leclerc			LET	Amable Leclerc	08-1907	6 ans
82	E. Leclerc			LET	Émile Dulong	09-1906	5 ans
83	Louis Léon Jetté			LET	Émile Dulong	09-1906	5 ans
84-85	Moïse Courtemanche	VIL		LET	Charles Viau	12-1910	10 ans
87 à 94	James McGuire		LET	LET	James McGuire	10-1904	3 ans
98	Louis Léon Jetté				Paul Cazalais	12-1906	5 ans
117	Mlle Marie Crevier				Résidence Simard		
119-120-121	Joseph Corbeil				Stanislas Beaudry	04-1940	39 ans
127	F. X. Charrette				F. X. Charrette	12-1904	3 ans
128	G. Beaupré			LET	Omer Simard	07-1909	8 ans
129-130	Mélina Plante (Mme P. Simard)		LET	LET	Omer Simard	07-1909	8 ans
132-133	Mélina Plante		LET		Albert Monette	07-1902	1 an
134-135	J. B. Binette	VIL	LET	LET	J. Baptiste Binette	02-1906	5 ans
136	J. B. Binette		LET	LET	J. Baptiste Binette	02-1922	22 ans
138-139	Mme Philorène Arpin (Mme A.A. Boudreault)	LET			Mme A.A. Boudreault	04-1907	6 ans
140-141	Mme Philorène Arpin	LET			Mme Philorène Arpin	11-1901	< 1 an

No du lot	Promettant initial			Promettant propriétaire			Délai
		Recensement 1901	Annuaire 1907	Annuaire 1907		Date d'achat	
144	David Angus				Mme E. Rivard dit LaLouette	7-1907	6 ans
147	Sophie Hallaire (Mme J-B Bleau	LET	LET		Sophie Hallaire	05-1907	6 ans
148	Joseph Bleau	LET			Joseph Bleau	07-1902	1 an
149	H. Léveillé	LET	LET	LET	Hermémégilde Léveillé	08-1902	1 an
159	D. C. Racicot				Caroline Racicot	11-1901	< 1 an
161	Arthur Pagette				Georges L. Laviolette	12-1901	< 1 an
164	Jules Blais				Jules Blais	8-1901	< 1 an
168	Joseph Miron	LET			Ovila Dufault	7-1902	1 an
169	Ovila Dufault	LET		LET	Georges Brisson	08-1911	11 ans
170	Veuve Odilon Mirault			LET	Napoléon Meunier	6-1907	6 ans
171	Marie Major			LET	Désirée Nantais	8-1908	7 ans
174	G. Caron		LET		Jean J. Daoust	06-1904	3 ans
175	Élisée Champagne	LET	LET	LET	Élisée Champagne	07-1903	2 ans
176	David Lortie				Magloire Lortie	10-1907	6 ans
178	Léocadie Pelletier	VIL			Alp. Ligori Primeau	08-1911	11 ans
179-180	T.F. Pigeon			LET	F.X. Pigeon	07-1902	1 an
183	T. E. Richard	VIL		LET	Mme J. Bourrassa	01-1906	5 ans
184	Joseph Duval		LET	LET	Joseph Duval	12-1902	1 an
185	Alfred Payette				Joseph Paradis	04-1906	5 ans
186	Alfred Payette			VIL	Hermas Gagnon	08-1905	4 ans
187	Alfred Payette			LET	Mme E Beaulac (=Mme Pierre Michelin)	05-1906	5 ans
188	Alfred Payette				Alfred Morin	07-1901	< 1 an
189	Alfred Payette			LET	Veuve Raymond Lucier	03-1904	3 ans
197	Arthur Racicot				Arthur Racicot	11-1912	12 ans
205	Alfred Alluisi			VIL	Thomas DeGuise	4-1914	14 ans
206	Alfred Alluisi			LET	Félix Arteau	12-1913	13 ans
207	Selna Larin				J.A. Raby	09-1904	3 ans
208	E. Lemaire				Évangéliste Lemaire	08-1902	1 an
209	J.B. Desjardins				Médard Lapointe	08-1905	4 ans
211	F.X. Maheux	VIL	VIL	VIL	F.X. Maheux	03-1914	14 ans
212	David Delorme	VIL	VIL	LET	Joseph Pelletier	05-1909	8 ans
213	Aug. Watier				Henri Paquin	07-1930	30 ans
214	Rose D. Bélanger				Mme Joséphine Dus-sault (Donat Arcand)	11-1917	17 ans
225	Arthur Lafleur				Mme Anna Hamelin	07-1921	21 ans
227	Mme Exilda Morin (Jos.)	VIL			Elzéar Pelletier	11-1927	27 ans
229	Alphonse Hotte			LET	Arthur Moore	05-1910	9 ans
230	Godfroid Gonville			LET	Enrico Fuoco	02-1907	6 ans
233	Léonidas Poirier				Char Arthur Roy	02-1913	13 ans
238	Oscar Lévesque	VIL			Oscar Lévesque	12-1900	< 1 an
239	M.L. Racicot			LET	Antonio Fuoco	04-1902	1 an
241	Maria Kinley				Joseph Dufort	06-1912	12 ans

No du lot	Promettant initial			Promettant propriétaire			Délai
		Recensement 1901	Annuaire 1907	Annuaire 1907		Date d'achat	
242	Maria Kinley				Cyprien Lapointe	06-1912	12 ans
243	Alexina Pagé				Cyprien Lapointe	06-1912	12 ans
244-245	Veuve P. Lévesque				Veuve P. Lévesque	10-1914	14 ans
246-247	Azarias Lévesque	LET			Azarie Lévesque	03-1906	5 ans
248-249	Ulric Lévesque	LET	LET	LET	Ulric Lévesque	11-1902	1 an
255-256 257	Joseph Gauthier	LET			Dominico Christo	10-1907	7 ans

Les promettants initiaux, en gras, indiquent que ces derniers ont transporté leur promesse à une tierce personne autre que le promettant propriétaire.

L'abréviation LET indique que la personne était présente dans la Pointe de Letang au recensement de 1901 ou dans l'annuaire de 1907.

L'abréviation VIL indique que la personne était présente dans Villeray au recensement de 1901 ou dans l'annuaire de 1907.

LA FAMILLE ET LA CARRIÈRE MIRON¹

La maison familiale, rue Henri-Julien

Lors du recensement du printemps 1911, le forgeron Émile Miron², âgé de 31 ans, déclare un salaire annuel de 760 \$; un bon salaire pour l'époque. Il vit avec son épouse Maria, 29 ans, et quatre enfants dont trois garçons, soit Émile fils, sept ans, Adrien, six ans, Alma quatre ans et Gérard deux ans. D'autres enfants suivront, notamment des garçons qui, avec deux de leurs aînés³, fonderont plus tard l'entreprise Miron & Frères.

L'une des premières à habiter un quartier délimité à la figure suivante, la famille habite une *shoebox*, rue Henri-Julien près de Jarry (pointillés rouges et encart de la figure 15.1)⁴. Présente dans l'atlas de 1914, la maisonnette a probablement été érigée à l'automne 1910. Prenant place au fond du lot, elle

1.Ce dernier texte est tiré d'un ouvrage en préparation aux éditions du Septentrion intitulé *Une histoire des carrières de Montréal : Des Pieds-Noirs aux Miron*.

2. Liste nominative du recensement du Canada de 1911, district 162 (Jacques-Cartier), sous-district 16 (Youville), p. 36. Puisque la famille est mentionnée dans le quartier pour la première fois dans l'annuaire de 1911, cela pourrait indiquer une arrivée récente; *Annuaire Lovell de Montréal et de sa région 1911-1912*, p. 1537. Originaire du Sault-au-Récollet, il est recensé dans ce village en 1881 [district 91 (Hochelaga), sous-district R, p. 14], 1891 [district 154 (Hochelaga), sous-district O, p. 4] et 1901 [district 163 (Laval), sous-district P2, p. 9]. En 1901, il exerce déjà le métier de forgeron et fait partie de ces Canadiens qui ont été recensés à deux reprises. En effet, on trouve un Émile Miron, fils de Cyprien dans le village du Sault-au-Récollet les 23, 24 ou 25 avril, mais aussi un homonyme, né également le 7 janvier 1879, exerçant le même métier et recensé deux semaines plus tôt à titre de pensionnaire dans la paroisse voisine de Saint-Laurent [voir district 157 (Jacques-Cartier), sous-district Q, p. 8].

3.Émile fils ne fera pas jamais partie de l'entreprise familiale dirigée par Adrien et Gérard et comprenant quatre autres frères.

4. L'encart permet de bien voir son emplacement sur le lot 2643-1603 dont le numéro cadastral a été supprimé pour plus de clarté. Au sujet de l'origine des *shoebox* du quartier, on pourra lire Guy Gaudreau, «Les premières maisons shoebox montréalaises de Rosemont et de Villieray», *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 49, automne 2021, p. 4-29.

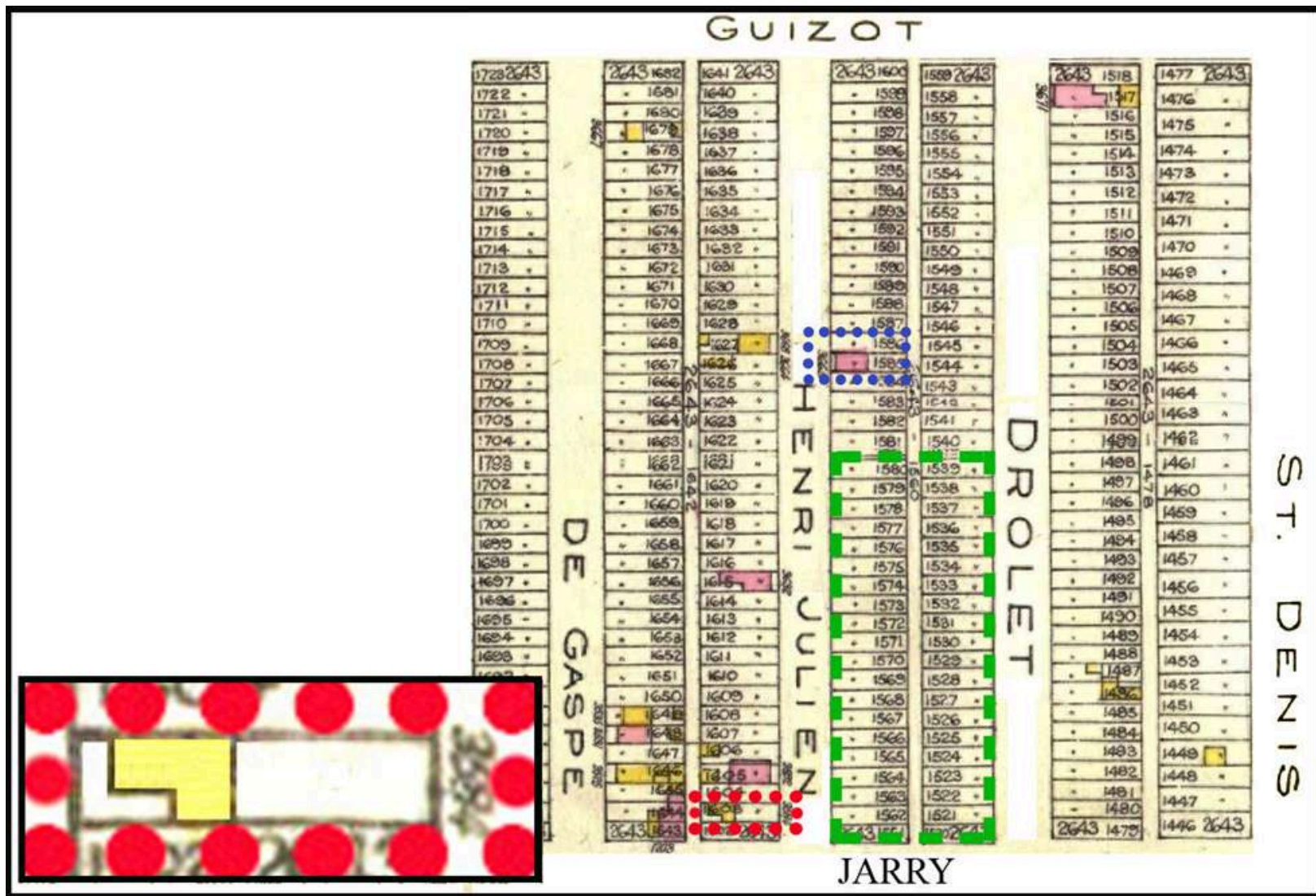


Figure 15.1 L'emplacement des deux maisons construites par Émile Miron; détail de la planche 343 du volume III de Chas E. Goad, *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes*, Montréal, 1914.

fait face à un grand terrain, acheté deux ans plus tôt par l'archevêché de Montréal pour y construire l'église d'une future paroisse (pointillés verts)⁵. Quand, à l'été 1911, l'évaluateur de la ville dresse la liste des électeurs et évalue la valeur des maisons et des commerces, il indique une habitation vacante à cet endroit et mentionne la présence des Miron un peu plus haut

5. Acte de vente du 15 janvier 1909 enregistré dans la circonscription foncière de Hochelaga-Jacques-Cartier sous le numéro 155253 [dorénavant HJC no 155253]. C'est seulement dix ans plus tard que l'archevêché fonde la paroisse Saint-Vincent-Ferrier.

sur la même rue⁶, déclarant une propriété formée de deux lots⁷ (les pointillés bleus) et se logeant dans une maison à un étage tout juste terminée.

En 1913⁸, après l'obtention de leur titre de propriété⁹, Émile effectue d'autres travaux importants, comme en témoigne le rôle des valeurs locatives de cette année-là¹⁰. L'examen d'une planche du plan d'assurance incendie du quartier, levé au printemps suivant, révèle l'ampleur des travaux avec l'ajout d'un étage, le briquetage de la façade et de l'arrière et la construction, au fond du lot, de deux hangars¹¹.

Aujourd'hui, on peut la voir au 8229 et 8231 rue Henri-Julien¹², très semblable à celle de l'époque, avec cette absence curieuse d'escalier extérieur pour accéder au logement de l'étage supérieur. La famille en fait la maison familiale pendant plus de 25 ans.

6. Rôle des valeurs locatives de 1911 du quartier Saint-Denis de la ville de Montréal, vol. 31 p. 32; Archives de la ville de Montréal [dorénavant AVM], VM002-04-054-D018_1911_D_Saint-Denis_op-3.pdf.

7. *Ibid.*, p. 15.

8. À titre de titulaire d'une promesse de vente consentie par la société immobilière propriétaire, la Crystal Spring Land Co., Miron s'y était installé sans détenir ses titres de propriété, probablement à l'automne 1910.

9. Acte de vente du 26 juillet 1913, HJC no 251053. La désignation cadastrale des lots est le 2643-1585 et 1586.

10. L'évaluateur de la ville de Montréal indique la mention «in erection» après avoir bif-fé la valeur de 150\$ pour le bâtiment et inscrire 600\$; voir AVM, le rôle des valeurs locatives du quartier Saint-Denis de 1913, livre 41, p. 18, AVM, VM002-04-056-D018_1913_D_Saint-Denis_op-3.

11. Voir la planche 1025 du volume VIII du plan d'assurance incendie de Montréal d'avril 1914.

12. À l'époque, les adresses en vigueur et ce jusqu'en 1926 étaient les 3665 et 3667. Le briquetage et l'ajout d'un deuxième étage étaient d'ailleurs exigés par la société immobilière dans une des clauses du contrat de vente des deux terrains.

L'examen du rôle des valeurs locatives de 1914 indique toutefois qu'un locataire habite le rez-de-chaussée, car les Miron occupent le haut, accessible



Figure 15.2 La maison familiale Miron aujourd'hui; photographie de l'auteur.

uniquement par l'arrière. Deux ans plus tard, ils échangent de logement avec le locataire. Au recensement de 1921¹³, Émile travaille dans une boutique de forge. Un an plus tard, la famille occupe toute la maison : l'idée de ne pas construire un escalier à l'avant, y trouve sa finalité.

Le ménage compte maintenant neuf enfants : trois filles et six garçons. Raymond (neuf ans), Arthur (sept ans) et Vincent (deux ans) y sont nés et un dernier fils, Gilbert, y verra le jour en 1924. Si le ménage peut réussir à se priver du loyer d'un locataire, c'est sans doute parce que les plus vieux – Émile fils a alors 19 ans et Adrien 18 – ont entretemps décroché un emploi.

Il faut attendre ensuite l'annuaire de 1929, année où, en plus de l'occupation du père, cette source mentionne aussi celle d'Adrien¹⁴. Résidant toujours à la maison familiale, il fabrique des blocs de béton au 8578 St-Dominique. Aurait-il lancé sa petite affaire? D'une certaine manière, il s'initie au béton, un matériau qui ne le quittera plus pendant cinq décennies. Deux ans plus tard, au moment du recensement, il se déclare contracteur en ciment et loue un appartement au 232 rue Jarry où il loge avec son épouse Irène et leur fille Gisèle¹⁵. Quant à Émile fils, l'annuaire de 1931 le décrit comme fabricant de bloc de béton à son tour. Lui aussi a quitté la résidence familiale qui compte néanmoins 12 personnes puisque le recensement indique la présence d'un beau-père, d'une belle-mère et d'une belle-sœur¹⁶.

En 1932, pendant les pires moments de la crise, les Miron érigent un bâtiment sur le deuxième lot, laissé vacant jusque-là¹⁷ et large d'une quinzaine de

13. Liste nominative du recensement du Canada de 1921, district 198 (Saint-Denis), sous-district 42, p. 16.

14. *Annuaire Lovell de Montréal et de sa région*, 1929, p. 1342.

15. Liste nominative du recensement du Canada de 1931, district 87 (Saint-Denis), sous district 104, p. 1.

16. Liste nominative du recensement du Canada de 1931, district 87 (Saint-Denis), sous-district 121, p. 5-6.

17. Comme on peut le constater, une partie du 2^e lot était restée vacante. Puisque les deux lots originaux faisaient 20 pieds chacun, Émile avait empiété, en 1911, sur le lot côté

pieds. Et c'est Adrien qui réside alors au 8233, au 2^e étage. Au rez-de-chaussée, un atelier sert de remise au jeune contracteur. Un témoignage éloquent des débuts du jeune entrepreneur. Pendant quelques années, Adrien poursuit seul ses activités, puis Gérard, et sans doute d'autres frères, se joignent finalement à lui, en 1935, pour former l'entreprise Miron & Frères, spécialisée en excavation. Au même moment, leur père a perdu son emploi et se contente d'un poste de gardien au parc Jarry.



Figure 8.3 Une deuxième maison et un atelier pour Adrien Miron tels qu'ils se présentent aujourd'hui; photographie de l'auteur.

nord, pour construire une maison de 25 pieds de large.

D'abord des entrepreneurs en excavation

Assez rapidement, ils mécanisent les travaux d'excavation en passant d'une pelle cuillère tirée par un cheval à une pelle mécanique qu'ils auront de la difficulté à financer¹⁸. Un jugement de cour lève le voile sur le genre de travaux que les Miron effectuent. En effet, un accident¹⁹ en janvier 1937 sur un chantier de construction dirigé par Gérard, rue Saint-Denis, décrit bien concrètement le genre de contrat qu'ils exécutent. L'entreprise érige alors les fondations d'un ensemble de quatre triplex contigus; cela montre qu'elle pouvait mener des chantiers de bonne taille, bien adaptés à une excavation mécanique. Au moment de couler les fondations, cependant, les témoignages révèlent qu'une brouette amène le béton sur des passerelles, à partir d'un malaxeur installé sur le trottoir. Autrement

dit, la mécanisation ne touchait alors que l'excavation en tant que telle et les Miron ne disposaient pas encore de bétonnières, comme celles en usage par les Franceschini à la carrière Francon, au même moment²⁰. Par ailleurs, de ce chantier qui s'étale sur une centaine de pieds, les Miron ont hérité

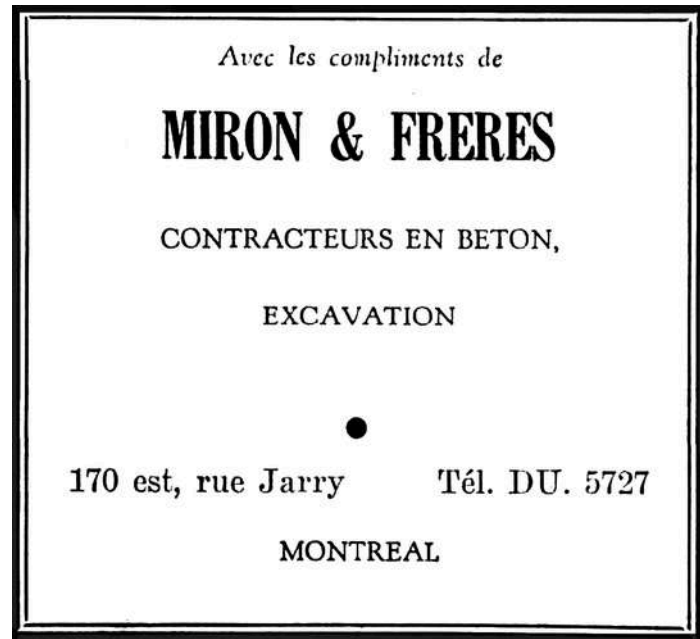


Figure 15.4 Une affiche publicitaire de Miron & Frères parue en 1944 dans l'*Album-Souvenir des années 1940... Les Merveilleux progrès du quartier Villeray*, Le Progrès de Villeray, 15 août 1944, p. 117.

18. Michèle Benoît et Roger Gratton, *Pignons sur rue. Les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991, p. 310; Clément DuMaine, «La grande aventure des frères Miron», *Le Petit Journal*, 24 juillet 1960, p. 83.

19. L'accident impliquait une voiture et un piéton qui avait forcé un arrêt de travail et une demande de compensation financière; voir le jugement de la Cour Supérieure du 6 juillet 1939, MTL no 457722.

20. Voir le chapitre 7 de mon ouvrage consacré à la carrière Francon, *Une histoire des carrières de Montréal*.

uniquement de l'excavation et des fondations, car l'entrepreneur René Lafleur se charge de l'ensemble des triplex²¹. En 1957, Lafleur est décrit comme «un des plus importants entrepreneurs en habitation de Montréal²²»; il aurait à son actif la construction de 7 000 à 8 000 maisons. Né en 1905, tout comme Adrien, Lafleur réside, à l'époque, dans le même quartier, rue de Gaspé, et il tient son bureau d'affaires pas très loin rue Saint-Denis.

Les Miron se contentent alors du rôle de sous-traitant en construction²³. Pour le vérifier, j'ai épluché l'*Index des noms* de la circonscription foncière de Hochelaga-Jacques-Cartier pour toute la période entre 1937 et 1941. Même si certains volumes demeurent partiellement illisibles et rendent impossible le repérage de certaines transactions impliquant Miron & Frères, tout indique que l'entreprise n'a pas agi à titre d'entrepreneur en construction au cours de cette période²⁴.

La présence très discrète des Miron dans les *Index* implique qu'ils sont fort probablement engagés par des entrepreneurs généraux en construction, comme Lafleur, uniquement pour des travaux d'excavation et d'élévation de fondation. À cette fin, ils signent des contrats devant notaires, sans qu'il y ait enregistrement et donc, sans que leur nom apparaisse dans le registre foncier et conséquemment, dans les *Index*. Mais il arrive parfois, qu'ils fassent affaire avec de mauvais payeurs. Afin de garantir leur remboursement, Adrien et Gérard enregistrent un privilège, qui laisse heureusement des traces

21. Acte de vente du 12 janvier 1937, MTL no 406303. Au cours de cette transaction, Lafleur achète, pour 5 000 \$, les cinq lots qui composeront cet ensemble de triplex.

22. J.-A. Fortin, «René Lafleur, entrepreneur-constructeur d'habitations», *Biographies Canadiennes-Françaises*, 17^e édition, Montréal, 1957, p. 143.

23. *La Presse* rapporte de nombreux autres contrats d'excavation entre 1939 et 1941 dans sa chronique intitulée *Immeuble et Construction*; voir notamment l'édition du 10 octobre 1939, p. 20, du 27 septembre 1940, p. 30, du 14 octobre 1940, p. 18, du 29 octobre 1940, p. 20, du 9 janvier 1941, p. 26 et du 17 décembre 1941, p. 24.

24. Si cela avait été le cas, ils seraient apparus régulièrement dans les *Index* lors de l'achat de terrains vacants et lors de la revente des maisons construites plus tard sur ces lots, comme je l'ai observé à une seule reprise en novembre 1931 alors qu'Adrien Miron achète un terrain vacant rue Drolet pour 1 000\$ (MTL no 293953) puis le revend quelques mois plus tard, 5 000\$, après y avoir érigé une maison (MTL no 344634).

dans le registre foncier. Ces privilèges, consignés sur un bâtiment en construction, attestent du même souffle que le contrat obtenu consistait seulement au creusage et à l'érection d'une cave. J'ai noté cette situation à deux occasions seulement et jamais avec Lafleur, soit en juin 1937 alors qu'ils réclament 428\$ pour des travaux de solage et cave²⁵, et en novembre 1938, pour des travaux similaires²⁶.

Des constructeurs d'habitations

L'histoire des Miron prend une autre tournure à compter de 1942, alors qu'ils s'adonnent à la construction domiciliaire pendant quelques années. Dans la mesure où il reste peu de témoignages concrets et identifiables de leurs activités dans le paysage montréalais, j'ai cru nécessaire de m'y arrêter. Adrien et Gérard se portent acquéreurs, à la fin août²⁷, d'un ensemble de terrains rue Saint-André dans Le Plateau-Mont-Royal. Deux semaines plus tard, ils déposent un plan leur permettant de réaménager leur propriété en 20 lots à bâtir²⁸ afin d'y construire une série de duplex encore visibles aujourd'hui (voir la figure 15.5). Considérant qu'ils deviennent officiellement propriétaires seulement le 25 août et que deux locataires y emménagent dès le 1^{er} novembre, il y a de fortes chances que le chantier ait démarré quelques mois plus tôt, avec la connivence du propriétaire foncier primitif, nul autre que René Lafleur! Sur deux des bâtiments²⁹, juste en bas d'une corniche épurée, ils intégreront même, dans le briquetage, une pièce de béton carrée sur laquelle se lit la lettre M, une signature discrète des frères Miron.

25. Privilège enregistré dans la circonscription foncière de Montréal le 19 juin 1937, MTL no 415084.

26. Privilège enregistré dans la circonscription foncière de Montréal le 20 janvier 1939, MTL no 446928.

27. Acte de vente du 25 août 1942, MTL no 531335.

28. «Plan montrant la redivision d'une partie du lot numéro 326-216 et des lots numéros 326-196 à 326-215», déposé au ministère des Terres et Forêts le 9 septembre 1942, Registre foncier du Québec en ligne.

29. Voir le 5302 et le 5304 Saint-André.



Figure 15.5 Les duplex construits par les Miron, rue Saint-André, côté ouest et la signature des frères Miron; photographie de Normand Guilbault.

Comme l'indique une planche d'un plan d'assurance incendie présentée plus bas, les travaux semblent terminés en janvier 1943, puisqu'on a apposé des adresses devant les maisons. Entretemps, Adrien et Gérard acquièrent une autre série de terrains de l'autre côté de la rue³⁰; le chantier se poursuit et ce,

30. Leur partenaire d'affaires, Lafleur leur a également vendu ces lots; acte de vente du 5 janvier 1943, MTL no 542066.



même s'ils ont vendu seulement quatre des 16 plex construits côté ouest. La dimension du chantier est telle que, dès 1943, les deux frères et leur famille élisent domicile dans un des duplex non vendus et y logent leur bureau d'affaires. Adrien y restera jusqu'en 1945, son frère jusqu'en 1946³¹.

L'examen de la série de duplex construits rue Saint-André, indique que les Miron ont voulu éviter de construire des habitations de façades identiques (voir la figure 15.7). Les briques³² diffèrent d'un bâtiment à l'autre et on



Figure 15.7 Les duplex construits par les Miron, rue Saint-André, côté est; photographie de Normand Guilbault.

31. Par la suite, ils redéménagent dans leur quartier d'origine, rue Jarry.

32. Un accident mortel en 1939 impliquant Miron & Frères indique par ailleurs qu'ils avaient également une certaine expérience dans le briquetage de maisons puisque la chute d'une brique aurait provoqué le décès du travailleur; voir «Accident dans la cour», *La Patrie*, 25 août 1939, p. 7.

observe deux types d'ouverture pour la cage d'escalier. Le côté est, à l'inverse du côté ouest, présente des balcons, des escaliers extérieurs et des linteaux de béton ouvragés; en circulant sur Saint-André, à cette hauteur, nul ne peut deviner que le même entrepreneur a bâti les deux côtés de la rue.

En pleine guerre, alors que Montréal traverse une crise du logement, les frères Miron trouvent aisément des locataires qui versent des loyers substantiels, en attendant de dénicher des acheteurs. Les baux de deux duplex, par exemple, rapportent chacun 90\$ par mois, soit 1 080\$ par année. Au printemps 1943, l'annuaire indique que sur les 39 appartements construits en 1942, deux seulement n'ont pas de résidants identifiés. Adrien et Gérard Miron portent temporairement le chapeau de propriétaires de maisons à logements, mais en 1946, ils ont vendu tous les duplex de la rue Saint-André.

En mai 1944, quatre membres de la famille Miron se portent chacun acquéreur de quelques terrains contigus, rue Mentana, toujours auprès de Lafleur³³. Cet achat combiné leur permet d'ériger une nouvelle série de plex, encore mieux localisés, car les terrains donnent sur le parc Laurier. S'ils avaient, presque tout le temps, limité la largeur des bâtiments à celle des lots de la rue Saint-André, c'est-à-dire à 25 pieds, ils profiteront cette fois de la série continue de terrains achetés pour y construire des sixplex de 29 pieds de largeur, permettant l'aménagement de deux appartements par étage. La moitié de ces constructions a subi le pic des démolisseurs, remplacée par des immeubles d'habitation plus imposants; mais il reste, encore aujourd'hui rue Mentana, de beaux témoignages de leurs bâtiments où, cette fois, ils n'ont pas hésité à construire à l'identique.

En trois ans, de 1942 à 1944, les constructions des Miron illustrent une transformation importante des maisons ouvrières montréalaises avec l'aménagement de logements dans les sous-sols. Rue Saint-André, ils n'avaient pas aménagé la cave, se contentant d'ériger essentiellement des duplex. Cette

33. Actes de vente du 23 mai 1944, MTL nos 581058, 581059, 581060 et 581061.

fois, ils augmentent la taille des fenêtres au niveau du sol, ce qui permet d'ajouter des locataires, des revenus et des profits. En outre, en façade, sans que la règlementation municipale les y oblige³⁴, ils abandonnent les escaliers extérieurs, au profit d'une cage d'escaliers intérieure, éclairée par un nouveau matériau, le bloc de verre. Ce modèle d'habitation devient d'ailleurs très populaire au lendemain de la guerre (figure 15.8).



Figure 15.8 Rue Mentana, devant le parc Laurier, d'autres constructions des frères Miron; photographie de Normand Guilbault.

34. Cette interdiction est introduite en 1935 dans le quartier mais pas encore dans ce secteur; voir «Escaliers extérieurs», *Dictionnaire historique du Plateau Mont-Royal*, Justin Bur et al., Montréal, Écosociété, 2017, p. 135-137. On pourra consulter également l'article 7 du Règlement concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier St-Denis... no 1369, adopté le 16 décembre 1935.

Rue Mentana, les investissements s'avèrent considérables. Pour en donner une idée, cette série de 69 logements sera vendue au complet entre 1946 et 1948, pour plus de 150 000\$³⁵, soit 47 500\$ remis comptant aux Miron, le reste au Crédit Foncier Franco-Canadien, créancier hypothécaire du projet.

Pendant ce temps, Gérard a jeté son dévolu rue Saint-Hubert où, en juillet 1944³⁶, il achète des mains d'un intermédiaire cinq terrains contigus au prix du marché, soit 2 900\$. Zonée commerciale, cette rue peut accueillir, selon toute vraisemblance, des constructions de plus de deux étages, soit des immeubles de 30 logements, toujours debout. De petits appartements sécuritaires et bien adaptés aux célibataires et notamment aux jeunes femmes sur le marché du travail³⁷.

En janvier 1947, Gérard s'en départit³⁸ pour la somme de 70 000\$, mettant fin ainsi à leur période de constructeur domiciliaire. Après avoir remboursé un emprunt hypothécaire auprès du Crédit Foncier Franco-Canadien, il lui reste un peu plus de 19 000\$ qu'il parvient à faire fructifier dans d'autres projets et en devenant lui-même prêteur hypothécaire. En effet, Gérard et Adrien prêtent, en avril 1947, 30 000\$ à la fonderie Bélanger de la rue Des Carrières³⁹. Si, entre 1942 et 1946, leur nom apparaît très souvent dans l'*Index des noms*, on ne les y retrouve plus en 1947.

Le succès de leur entreprise repose certainement sur la présence permanente de certains des frères sur les chantiers qui agissent comme contremaîtres. Il ne faut pas, cependant, oublier les conditions de travail des ouvriers soumises théoriquement au Comité conjoint de l'industrie du bâtiment qui règlemente

35. Voir les actes de vente du 26 septembre 1946 (MTL no 581058), du 31 octobre 1947 (MTL no 714932), du 31 mai 1948 (MTL nos 741893 et 743149).

36. Acte de vente du 27 juillet 1944, MTL no 586969.

37. En 1947, selon l'annuaire municipal, au moins 40% des locataires sont des femmes célibataires ou des veuves.

38. Actes de vente du 2 janvier 1947, MTL nos 680277 et 680278.

39. Hypothèque du 23 avril 1947, MTL no 691339.

les salaires et les heures travaillées. Or, un jugement de cour, en février 1943⁴⁰, révèle que les Miron avaient soumis, pour la troisième fois, de faux rapports afin de dissimuler les véritables conditions de travail de leurs ouvriers⁴¹.

La belle relation d'affaires avec René Lafleur constitue, assurément, un autre facteur du succès des Miron. Comment expliquer autrement le prix demandé pour les terrains des rues Saint-André et Mentana? Pour les côtés ouest et est de Saint-André, Lafleur réclame seulement 2 000\$ alors que les terrains en valent peut-être dix fois plus! Quant à ceux de la rue Mentana, donnant sur le parc Laurier, les Miron déboursent à peine 1 600\$ alors que Gérard, rue Saint-Hubert, a versé presque le double à un intermédiaire, pour trois fois moins de lots. Tout se passe comme si les protagonistes préfèrent cacher certaines clauses de leur entente ou qu'il s'agit d'un retour d'ascenseur pour services rendus. Autre indice de leur complicité : les nombreuses expéditions de chasse à l'orignal qu'Adrien, Gérard et Lafleur organisent ensemble⁴².

Si Lafleur vend à aussi bon prix, c'est peut-être qu'il avait lui-même acheté les 200 terrains du quartier pour seulement 2 000\$⁴³. Théoriquement du moins, les faibles sommes exigées n'entraînent donc pas de perte de son côté. Par la

40. Adolphe Nantel, «Vingt fois sur le métier», *Le Canada*, 18 février 1943, p. 2 et Adolphe Nantel, «Guénette signa une fois et perdit un montant de 40\$», *Le Canada*, 23 février 1943, p. 9 Le juge imposa une amende de 300\$ à Gérard Miron, car il y avait récidive puisque deux autres amendes similaires avaient été imposées antérieurement à l'entreprise.

41. Bien que non localisés dans les articles, ces chantiers sont, presque à coup sûr, ceux de la rue Saint-André.

42. Expéditions relatées dans les journaux à l'automne 1944, 1945, 1946 et 1949; voir les vignettes de photographies publiées dans *La Patrie* du 29 septembre 1945, p. 17 et du 6 octobre 1949, p. 4; voir aussi deux articles publiées dans le même quotidien, «Bon coup de fusil» 8 octobre 1944, p. 79 et Gérard Matteau, «Une partie de chasse au pays de l'orignal et de l'ours noir», 26 septembre 1946, p. 4.

43. Une somme ridiculement basse, que je ne m'explique pas; acte de vente du 2 mars 1942, MTL no 518830.

suite, leur collaboration se poursuit, comme le suggère un article évoquant des achats de lots par Adrien et Lafleur sur la Rive-Sud en 1959⁴⁴.

1947-1948 : un nouveau départ

Annonçant une nouvelle étape de leur carrière professionnelle, les Miron incorporent trois entreprises à l'été 1947. Le 6 juin, Adrien, Gérard, Raymond, Arthur et Vincent en fondent une première, la *Canada Concrete Products*, qui manifeste leur volonté de produire des pièces de béton⁴⁵. Trois semaines plus tard, Gilbert le plus jeune est cette fois mentionné dans l'incorporation d'une deuxième entreprise, Miron & Frères Ltée⁴⁶. Sans connaître la répartition du capital-actions de 500 000\$ autorisé en vertu de leurs lettres patentes, il semble acquis que les deux plus vieux concentrent entre leurs mains la majorité des actions⁴⁷. Le siège-social de l'entreprise se situe au 170 Jarry, pas très loin de la maison familiale. L'appétit des Miron ne s'arrête pas là. À la fin du mois d'août, Adrien et Gérard et trois autres associés lancent la compagnie Miron Construction Ltée afin de mettre la main sur des contrats de travaux publics⁴⁸. La démarche porte fruit puisque le dépouillement des journaux de cette époque indique qu'ils en auraient effectivement obtenu de la ville de Montréal. Ainsi, en 1948, ils héritent d'un contrat de pavage de l'avenue Querbes d'une valeur de 55 000\$⁴⁹.

Pas étonnant alors qu'en octobre 1948⁵⁰, les ambitions des Miron se traduisent par l'acquisition d'une grande ferme afin d'y démarrer une carrière de calcaire. Ils ne sont pas les premiers impliqués dans la construction à se doter

44. Voir Jacques Bélisle, «Spéculation sur la Rive sud», *La Presse*, 31 janvier 1959, p. 1.

45. *Gazette Officielle de Québec*, 12 juillet 1947, p. 1841.

46. *Gazette Officielle de Québec*, 30 août 1947, p. 2175-2176.

47. La liste des actionnaires comprend également deux industriels, Jean Girard et Alphonse Verreault, de même qu'un secrétaire.

48. *Gazette Officielle de Québec*, 27 septembre 1947, p. 2372.

49. «Pavages et trottoirs», *Le Devoir*, 4 octobre 1948, p. 9; voir aussi, «Soumissions ouvertes par l'Exécutif», *Montréal-Matin*, 7 avril 1949, p. 11.

50. Acte de vente du 27 octobre 1948, MTL no 758195.

d'un site d'extraction de calcaire⁵¹. Gérard Miron verse comptant 50 000\$ pour devenir provisoirement l'unique propriétaire du lot 333, une terre de trois arpents de large et de 36 de long donnant sur Côte-Saint-Michel dans la municipalité de Ville Saint-Michel (traits blancs et noirs de la figure 15.9)⁵².

Bien que situé dans un secteur rural, le site se trouve, en fait, à un kilomètre et demi de la maison familiale. Beaucoup plus tard, Vincent Miron racontera à

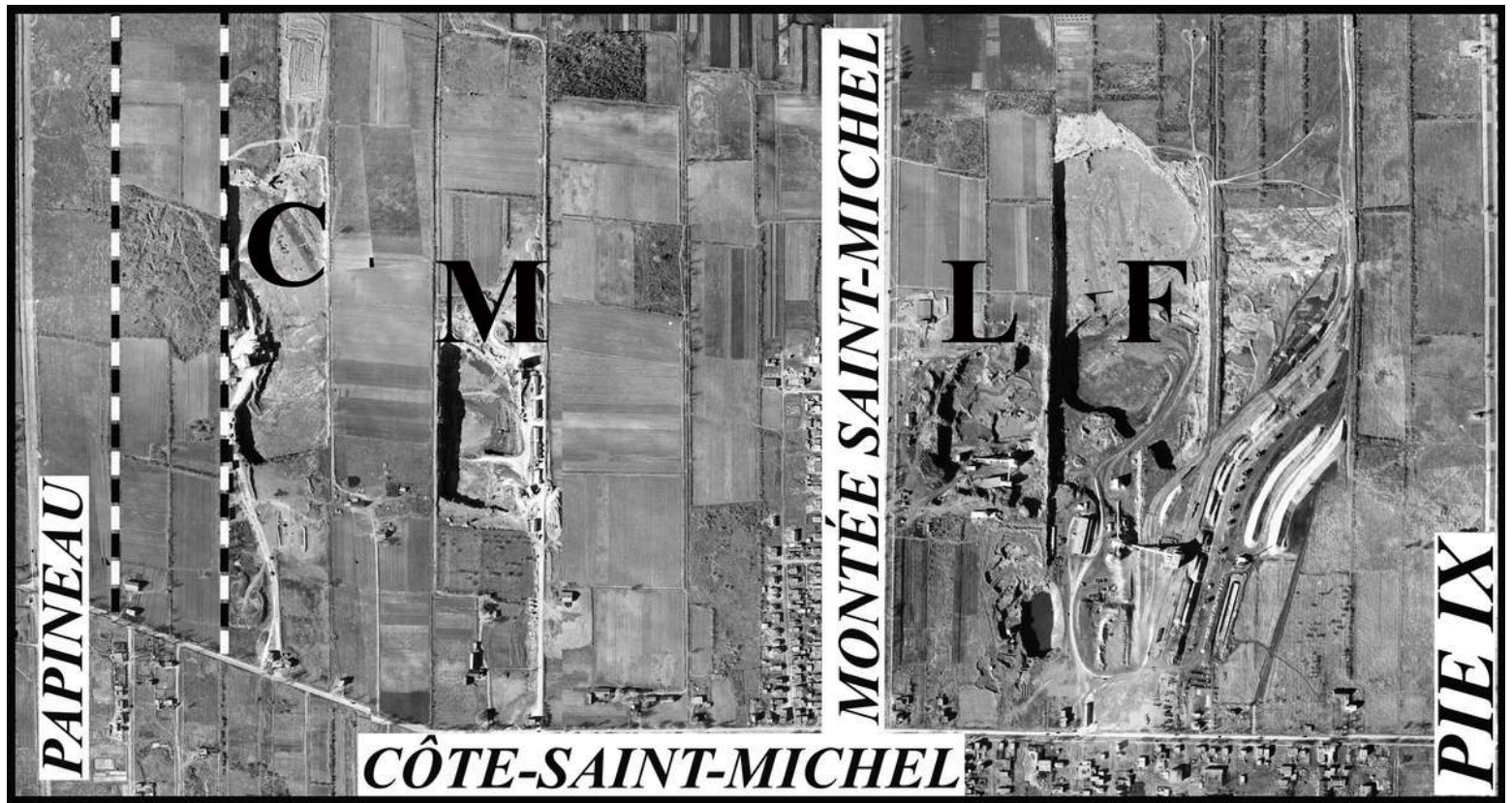


Figure 15.9 L'emplacement de la première carrière Miron dans un secteur de Ville Saint-Michel reconnu pour son calcaire, en 1947; Archives de la ville de Montréal, «Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947», VM97-3_7P17-38, VM97-3_7P17-39, VM97-3_7P17-40, VM97-3_7P17-41, VM97-3_7P17-42, VM97-3_7P17-43, VM97-3_7P17-44, VM97-3_7P18-39, VM97-3_7P18-40, VM97-3_7P18-41, VM97-3_7P18-42, VM97-3_7P18-43 ET VM97-3_7P18-44 (détail).

51. Voir Gaudreau, *Une histoire des carrières*.

52. Le coût total s'élève à 90 000\$, la somme manquante devant être versée plus tard.

un journaliste que leur prise de possession s'était faite avec empressement de sorte que l'anecdote voulant que «le cultivateur qui occupe ces terres eût à peine le temps de ramasser ses choux⁵³», ne serait pas dénuée de fondement.

Comme on peut le constater, ils sont les derniers venus dans un secteur, exploité depuis au moins la fin des années 1860⁵⁴, qui abrite déjà quatre carrières assez profondes. Créée à partir de plusieurs photographies aériennes captées en 1947⁵⁵, cette figure ne laisse pas voir, en revanche, de traces profondes d'extraction sur la propriété des Miron, pourtant bien visibles chez les voisins. Immédiatement à leur droite, se trouvent la carrière Canadienne de Joseph Rhéaume (**C**) et la carrière Montréal (**M**). Plus loin, la carrière Francon (**F**) de la famille Franceschini qui jouxte la carrière Lasalle (**L**).

À première vue, le pari semble risqué, mais, en réalité les Miron ont d'autres projets qui vont leur permettre de se démarquer rapidement de leurs trois voisins les plus proches, qui se contentent de produire seulement de la pierre concassée. À l'image des Franceschini qui, dès 1931, se sont lancés dans la production et la livraison de béton, ils vont rapidement extraire du calcaire, pour en produire à leur tour. Une production qu'ils écoulent probablement dans les nombreux chantiers de construction de Lafleur et ailleurs. Ils vont également aller plus loin que Franceschini en transformant sur place les pierres de calcaire en pièces de béton à forte valeur ajoutée⁵⁶. C'est ce que

53. Paul Durivage, «Les frères Miron, légende vivante de la PME québécoise, débusqués dans leur retraite de Floride», *La Presse*, 8 mars 1989, p. D1.

54. Ces anciennes exploitations ne laissent pas souvent de traces écrites dans le registre foncier, car on procède souvent par des ententes verbales entre un propriétaire foncier et un carrier ou encore par contrat devant notaire. On sait néanmoins que le carrier Ovide Lapierre est, dès 1898, titulaire d'un bail l'autorisant à tirer du calcaire juste à droite du lot acheté par Gérard (voir le bail enregistré HJC no 76468) et que le chaufournier Olivier Limoges détient une partie d'un autre lot voisin (acte de vente du 12 janvier 1899, HJC no 77028).

55. Cette figure réunit 13 photographies aériennes, ce qui explique sa déformation.

56. À la carrière Francon, il faut attendre 1961 pour qu'on y produise des produits finis sous la forme de béton précontraint.

révèle, en 1949, un reportage publié dans *Le Canada* qui en dit long sur le travail accompli et sur les objectifs de l'entreprise : «[L]es visiteurs ont parcouru une partie des chantiers, où l'on fabrique du ciment, où l'on concasse de la pierre à tous calibres, où l'on fabrique des conduites d'égout et des blocs de ciment, des dalles de trottoirs, de l'asphalte⁵⁷.»

Une anecdote qui se déroule en 1949 me permet de croire qu'ils ont établi des contacts politiques en haut lieu, gages sans doute de quelques contrats gouvernementaux. En effet, une vignette d'une photographie publiée dans *La Patrie*⁵⁸ montre un groupe de six chasseurs dont Adrien, Gérard et René Lafleur et est accompagnée d'un commentaire du journaliste extrêmement révélateur. Après avoir débité le fruit de leur chasse fructueuse et distribué des pièces de viande à des amis, les chasseurs n'auraient pas oublié, dit-il, d'en faire parvenir au premier ministre Saint-Laurent, au premier ministre Duplessis et au maire Camillien Houde!

Le 27 juin 1949, les actionnaires de Miron & Frères se réunissent pour discuter de l'avenir de l'entreprise et conviennent de racheter la carrière dont Gérard était, jusqu'alors, l'unique propriétaire. «M. Gérard Miron...informe les directeurs qu'il a fait effectuer des tests géologiques sur cette propriété et que les rapports des ingénieurs indiquent que cette propriété contient une énorme quantité de pierre propice à la construction⁵⁹». Les 600 000\$⁶⁰ qu'il obtient illustrent bien les espoirs des actionnaires de produire longtemps et en grande quantité du béton. Dans la foulée de la transaction, le capital-actions passe à un million et Gérard en devient l'actionnaire le plus important, sans détenir, je crois, la majorité des parts.

57. «Visite des entreprises des frères Miron», *Le Canada*, 15 octobre 1949, p. 14.

58. *La Patrie*, 6 octobre 1949, p. 4.

59. Le procès-verbal de la réunion a été annexé à un acte de vente enregistré le 7 juillet 1950, MTL no 845061.

60. Gérard touche alors 250 000\$ en actions, 50 000\$ comptant et le reste payable annuellement par tranche de 50 000\$.

L'agrandissement de la carrière

Les affaires vont plutôt bien : au printemps 1954, Adrien et Gérard se joignent à un groupe de partisans du Canadien qui se rendent en avion à Boston où ils sont photographiés⁶¹. Mais on ne peut pas en dire autant pour une des



Figure 15.10 Adrien, Gérard et Raymond Miron photographiés cette fois lors de la remise de deux bourses d'étude à l'Université de Montréal et à l'Université McGill pour favoriser la recherche dans le domaine du béton; *Le Petit Journal*, 6 mars 1955. p. 76.

61. «Groupe de sportsmen montréalais à Boston», *La Presse*, 31 mars 1954, p. 45.

carrières voisines puisqu'un décret fédéral déclare la carrière Montréal en faillite⁶² le 14 juin 1954 tandis que, quatre mois plus tard, Miron & Frères absorbe la carrière Canadienne⁶³, gérée depuis 12 ans par le cousin du propriétaire fondateur, Joseph Rhéaume⁶⁴.

Une autre visite des lieux, en 1955, donne une idée de la taille de l'entreprise qui compte 700 véhicules de toute sorte⁶⁵. L'été, l'entreprise emploie 2 000 travailleurs et offre des services variés tels l'asphaltage de routes, l'excavation – toujours leur spécialité – et la vente de blocs de béton. Le journal ajoute : «Les usines de Miron & Frères peuvent produire 5 000 blocs de béton et 450 pieds linéaires de tuyau de béton à l'heure⁶⁶.»

En 1956, les Miron s'approprient d'autres réserves de calcaire nécessaires à l'expansion de l'entreprise quand ils acquièrent celle en faillite, après une longue saga judiciaire⁶⁷. «En 1957, les carrières Miron, Montréal et Canadian formèrent une seule et grande carrière lorsque les murs, qui les séparaient, furent abattus⁶⁸.»

Une nouvelle série de photographies aériennes, prises cette fois en 1958, permet de visualiser la transformation rapide du site et son évolution en dix

62. Louis Henri Rinfret, «Compagnie Miron Ltée-Miron Company Ltd», ministère des Richesses naturelles, 6 février 1964, GM 14188, p. 5.

63. La transaction se finalise le 23 octobre; «Canadian Quarries Company Limited», *Gazette Officielle de Québec*, 20 novembre 1954, p. 3442. Cette transaction est précédée d'une émission d'obligations d'une valeur de cinq millions de dollars. Pour un portrait de l'entreprise à la veille de son expansion en 1954 voir l'article très étoffé de Marcel Clément publié dans *Le Devoir* («Miron & Frères Limitée lance une émission de 5 000 000\$ d'obligations», 24 septembre 1954, p. 8).

64. *Gazette Officielle de Québec*, 19 août 1942, p. 2466.

65. Dont 120 bétonnières et 40 pelles mécaniques!

66. «Une gigantesque machinerie et 2 000 employés», *Le Petit Journal*, 6 mars 1955, p. 76.

67. «Miron & Frères a gain de cause en cour d'appel», *La Patrie*, 30 septembre 1956, p. 70.

68. Rinfret, «Compagnie Miron...», p. 5.

ans. En réunissant deux d'entre elles, j'obtiens cette image avec, en superposition, les frontières de la carrière initiale. À l'évidence, les Miron ont exploité, en profondeur, le calcaire des carrières Canadienne et Montréal, mais, à compter de 1954, assez peu celui de leur première acquisition utilisée surtout pour l'entreposage du gravier et des pierres concassées d'où la présence de cette série verticale de monticules laissant des taches d'ombre de formes différentes. Comme je l'ai observé à la carrière Francon, le site initial

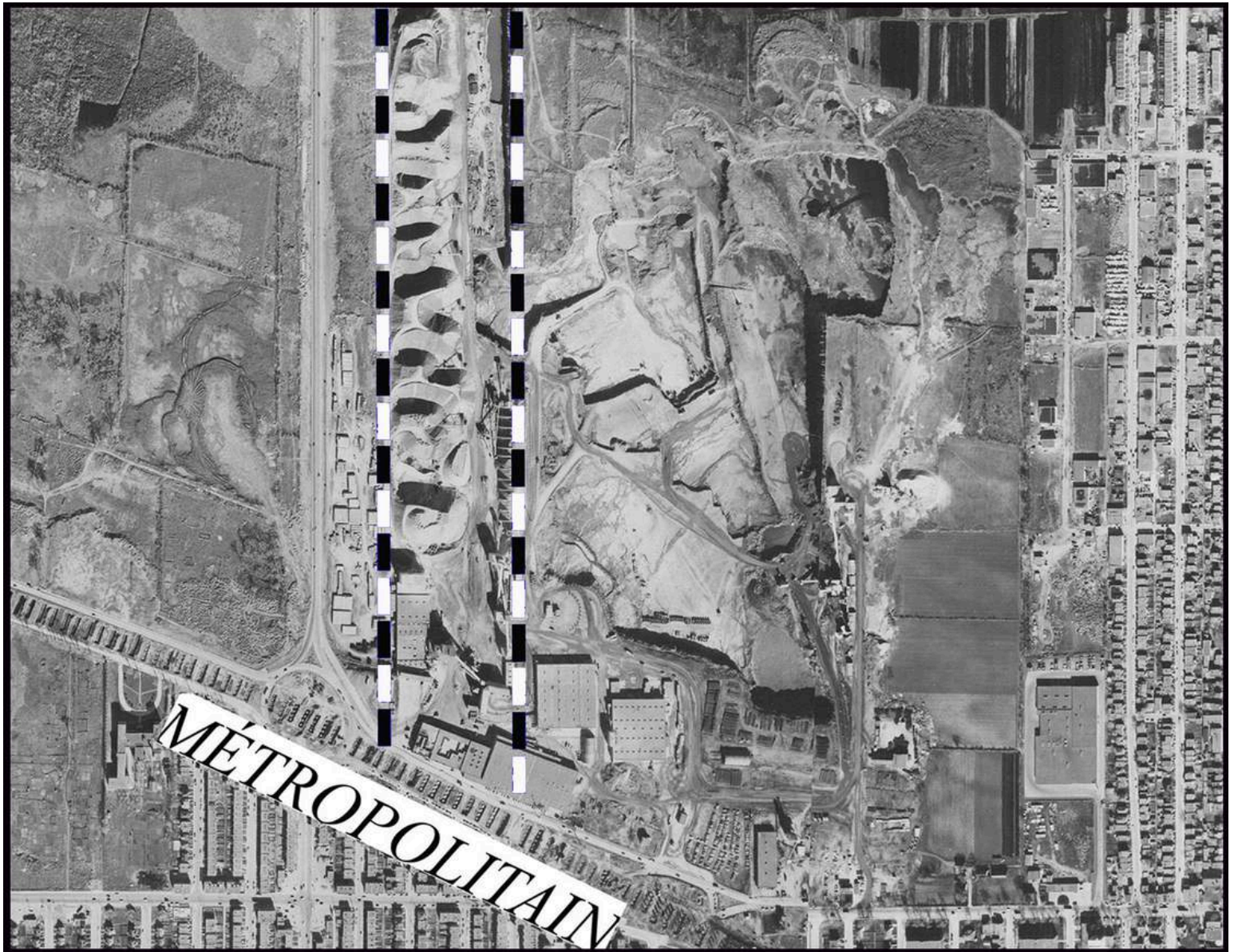


Figure 15.11 La carrière Miron en 1958 après avoir absorbé les carrières Canadienne et Montréal; Archives de la ville de Montréal, «Vues aériennes de Montréal, 1958», VM97-3_02_12-103 et VM97-3_02_12-105 (détail).

d'extraction sert à l'entreposage des graviers et des pierres concassées. Pour finir la description : le boulevard Métropolitain en construction avec une série bien alignée de piliers en train d'être coulés afin de supporter les voies de circulation inaugurées deux ans plus tard⁶⁹.

Avant d'aborder la construction de ce boulevard, il faut se remémorer un autre grand chantier⁷⁰ où ils restent des joueurs parmi plusieurs, celui de la canalisation du Saint-Laurent. Dans la région montréalaise, les travaux totalisent 120 millions \$ et prévoient le creusage d'un canal de 17 milles de longueur et 27 pieds de profondeur. *La Presse* évoque un chantier Miron en train d'excaver une petite section de 4 200 pieds de longueur par 200 pieds de largeur⁷¹. Pendant ces travaux, les Miron attirent l'attention des médias en raison de la grève de leurs 1 000 employés du 28 septembre au 19 octobre 1955 afin d'obtenir la reconnaissance syndicale; un conflit qui a révélé l'attitude franchement antisyndicale⁷² des frères Miron, capables de jouer du muscle, et qui a été marqué par l'intervention de Duplessis⁷³. Un premier ministre qui, se faisant, a peut-être participé à cette fausse impression⁷⁴ qu'ils avaient joué un rôle majeur dans la voie maritime.

69. Du côté ouest de la carrière initiale, juste avant la rue Papineau, les Miron ont entreposé de nombreuses pièces de béton sur les terrains de la ville.

70. Certes, ils en décrocheront bien d'autres comme une participation à la construction du Pont Champlain; voir par exemple Amédée Gaudreault, «Des soumissions pour 3 sections du pont Champlain sous peu», *La Presse*, 1^{er} octobre 1958, p. 17; on pourrait aussi mentionner un contrat de 683,300\$ pour le pavage et les trottoirs d'une section de la rue Sherbrooke, «Huit millions. Pour une belle rue Sherbrooke», *Le Petit Journal*, 21 septembre 1958, p. 50.

71. Amédée Gaudreault, «Les travaux prennent une ampleur de plus en plus considérable», *La Presse*, 4 juin 1955, p. 43.

72. Yves Lapierre, «La C.R.O. a excédé sa juridiction dans l'affaire de Miron & Frères», *Le Devoir*, 19 avril 1956, p. 3. Dans son témoignage de 1989, Gilbert Miron confirmera l'attitude antisyndicale de la famille en se disant fier d'avoir exclu les syndicats de leur cimenterie.

73. Jacques Trépanier, «M. Duplessis règle le différend ouvrier des employés Miron», *La Patrie*, 18 octobre 1955, p. 7.

74. Leur attribuer le mérite d'être les seuls responsables de ce projet de canalisation, comme le prétend un témoignage rapporté par Pierre Foglia dans *La Presse* du 9 juin 1984 (p. F9), m'apparaît fort exagéré.

S'agissant du boulevard Métropolitain, le rôle des Miron s'avère cette fois plus décisif. En effet, seulement trois entreprises⁷⁵, dont la leur, se partagent l'essentiel du projet autoroutier qui traverse d'est en ouest l'île de Montréal⁷⁶. Un projet où les Franceschini sont encore absents, tandis que les Miron décrochent notamment les contrats traversant les territoires de Ville de Mont-Royal et de l'ancienne Ville Saint-Laurent⁷⁷.

Figure 15.12 L'autoroute métropolitaine en construction en octobre 1958; Archives de la ville de Montréal, VM94-45_D011-003.



75. Les deux autres étant A. Janin & Co. et Simard & Frères.

76. «Le Boulevard Métropolitain», *Architecture. Bâtiment. Construction*, octobre 1961, vol. 186, p. 34.

77. Ils mettent également la main sur la section entre les rues Iberville et Saint-Laurent en partenariat avec Walsh Construction et J.D. Stirling Ltd («Contrat adjugé», *La Patrie*, 4

L'abandon provisoire des affaires

Ces contrats rapportent gros, si on en juge par leur projet de se doter d'une cimenterie moderne d'une plus grande capacité de production au coût de 30 millions de dollars. Lancé au printemps 1959, le projet vise la construction, sur le site de l'ancienne carrière Canadienne, d'une cimenterie d'une capacité de quatre millions de barils par année et équipée initialement de 24 silos de 100 pieds de hauteur permettant le stockage des ingrédients nécessaires à la production de béton⁷⁸.

Les travaux se terminent le 20 février de l'année suivante et comprennent une très haute cheminée arborant le nom Miron, visible de tous les côtés⁷⁹. La cheminée, suivie d'une deuxième en 1965⁸⁰, devient le symbole de l'entreprise au cours des trois décennies qui suivront.

À peine mise en marche et bien identifiée à leur nom, la cimenterie, de même que l'ensemble de la carrière, passe entre les mains d'intérêts belges pour la somme de 50 millions de dollars⁸¹. Le nom des Miron reste présent malgré tout et s'inscrit dans la mémoire collective car, une des clauses de la transaction exige le maintien de la raison sociale.

septembre 1957, p. 3). Il faut ajouter les contrats des voies de service dans les limites de Pointe-Claire et de Saint-Léonard de Port-Maurice; voir «Autour d'un contrat de \$7 millions enlevé à la maison Miron & Frères», *La Patrie*, 24 octobre 1957, p. 17; «Le boulevard Métropolitain sera-t-il boycotté par des poursuites en Cour?», Hervé Lépine, *La Patrie*, 12 octobre 1958, p. 106-107; «La Commission métropolitaine», *La Presse*, 12 mars 1959, p. 17 et 60; «Contrats pour le boulevard», *La Presse*, 28 août 1959, p. 17.

78. E. G. Swenson, «The Miron Cement Plant at Montreal», *The Canadian Mining and Metallurgical Bulletin*, juillet 1961, cité dans Rinfret, «Compagnie Miron Ltée-Miron Company Ltd», p. 1.

79. Voir la photographie publiée par *La Presse* lors de son inauguration, *La Presse* du 16 juin 1960, p. 49.

80. Voir François Béliveau, «Chute funeste de 426 pieds et sauvetage dramatique», *La Presse*, 12 octobre 1965, p. 3.

81. Laurent Lauzier, «Une transaction de quelque 50\$ millions», *La Presse*, 16 juin 1960, p. 49.



Figure 15.13 La carrière Miron en 1977; Archives de la ville de Montréal, VM94-b221-005, photographie de Rhéal Benny du 15 septembre 1977.

Au moment de leur vente à l'été 1960, les Miron sont encore bien jeunes pour prendre une retraite. Si Adrien a 55 ans, Gérard en a 50, Raymond 47, Arthur 46, Vincent 40 et Gilbert, le dernier, 36 ans. En 1964, le goût du béton leur reprend.

Brièvement, quelques mots sur cet épisode peu connu. À l'automne, ils achètent d'abord un grand terrain à Notre-Dame-des-Prairies, près de Joliette afin d'y aménager une carrière et y ériger une cimenterie⁸². En raison de la vente de leur raison sociale, ils ne peuvent pas lancer une société concurrente qui porterait leur nom. Aussi optent-ils pour Ciment Indépendant. Lors de son incorporation officielle, en novembre 1964, on ne trouve aucun Miron inscrit dans la liste des actionnaires; seuls trois avocats, un comptable et trois jeunes femmes secrétaires y figurent⁸³. Mais il ne faut pas s'y tromper. L'année suivante, les Miron investissent sept millions de dollars dans l'exploitation d'une nouvelle carrière et l'ouverture d'une cimenterie équipée de deux fours⁸⁴.

Et ils n'en resteront pas là puisque, disposant d'autres liquidités, ils reviennent sur l'île de Montréal et mettent la main, le 24 août 1965, sur une carrière déjà existante le long du boulevard Métropolitain, la carrière Montréal-Est, dans la localité du même nom⁸⁵. L'acquisition se fait au coût de 3 200 000\$ et la somme est payée comptant. Fin septembre, le siège social de Ciment Indépendant loge à cette adresse, soit le 11175 boulevard Métropolitain Est⁸⁶. Ils ajouteront une cimenterie. En quelques années, ils vont agrandir et approfondir considérablement le site comme en témoigne la comparaison entre des photographies aériennes captées en 1966 et d'autres en 1977⁸⁷. Un

82. «Les Frères Miron s'établiront à Notre-Dame-des-Prairies», *L'Action Populaire*, 18 novembre 1964, p. 1.

83. Voir «Ciment Indépendant Inc.», *Gazette officielle du Québec*, 28 décembre 1964, p. 6608.

84. L. G., «Les Miron fondent une cimenterie», *La Presse*, 1^{er} mars 1965, p. 7. Au début des années 1970, les Miron augmenteront leur capacité de production en ajoutant deux autres fours.

85. Acte de vente du 24 août 1965, MTL no 1854106. Certains l'appellent aujourd'hui la carrière Demix. Par ailleurs, c'est également dans cette municipalité de l'est de Montréal que les propriétaires de la carrière Francon vont y déménager leurs activités dans les années 1980.

86. *Gazette Officielle de Québec*, 25 septembre 1965, p. 5009.

87. Voir les Archives de la ville de Montréal, «Vues aériennes de l'île de Montréal, 1966», VM97-3_08-241; «Vues aériennes de l'île de Montréal, 1977», VM97-3_17-P16_19 et VM97-3_17_P15-241.

commentaire émis par Vincent Miron lors de son entrevue en 1989, résume ainsi les affaires de sa famille : «On a bâti Ciment Indépendant avec notre argent; la cimenterie Miron, c'était avec nos mains.⁸⁸ »

En 1967, Gérard Miron, sans doute la bougie d'allumage de la famille, décède subitement⁸⁹. Dorénavant, Adrien gère seul la destinée d'une entreprise familiale qui profite sans doute des différents projets publics de cette époque, comme le métro, le boulevard Décarie et les constructions olympiques. Il meurt finalement en 1975⁹⁰ et ce n'est peut-être pas un hasard si les autres frères Miron liquident leurs actifs en vendant les deux sites à Ciment St-Laurent l'année suivante pour 65 millions de dollars.

Une autre vocation pour la carrière

Mais la carrière Miron n'a pas fini de faire parler d'elle. Localisée à Ville Saint-Michel depuis ses débuts, elle fait dorénavant partie de Montréal à partir de l'automne 1968⁹¹.

Pour Montréal, un des intérêts de l'annexion⁹² réside dans la possibilité de négocier, sur son territoire, un site pouvant recueillir ses déchets⁹³. Cela sera d'autant plus possible que, quelques mois plus tôt, la carrière Miron avait

88. Durivage, «Les frères Miron, légende vivante...», p. D1.

89. «Nécrologie. M. Gérard Miron», *Le Devoir*, 9 décembre 1967, p. 6.

90. «Décès de l'industriel Adrien Miron», *Le Devoir*, 5 septembre 1975, p. 6.

91. L'annexion à Montréal, décrétée par le gouvernement provincial, fait suite à un référendum tenu à Ville Saint-Michel qui lui était favorable. Elle sera finalisée à la fin octobre; Gilles Lesage, «L'annexion de Saint-Michel à Montréal : c'est chose faite», *Le Devoir*, 25 octobre 1968, p. 1.

92. L'annexion s'impose, après une série de scandales qui éclaboussent l'administration de la petite municipalité; voir «M^e Gérard Beaudry et Ville Saint-Michel. Le combat d'un homme seul», *Le Droit*, Perspectives, 1^{er} juin 1968, p. 2-4.

93. Pour une analyse de la transformation de la carrière en site d'enfouissement puis en laboratoire environnemental et lieu de contestation publique, on pourra lire le mémoire de maîtrise de Martin Alain, «La construction politique d'un quartier : St-Michel et la controverse sur la carrière Miron», UQAM, M.Sc., 2002.

obtenu du gouvernement québécois un permis d'enfouissement⁹⁴. L'entreprise ajoute ainsi une nouvelle corde à son arc, en entreposant des ordures ménagères⁹⁵. Mentionnée discrètement en 1971, cette vocation commence à peine à inquiéter quelques années plus tard⁹⁶ puis devient controversée. À la fin des années 1970, elle entraîne déjà la venue quotidienne de 800 camions d'ordures. Ce va-et-vient provoque une surveillance accrue des autorités sanitaires⁹⁷, mais aussi de la part des citoyens mécontents des odeurs nauséabondes et du bruit qui s'ajoute aux dynamitages et à une poussière envahissante. C'est dans ce contexte que le gouvernement québécois intervient, en mai 1980, afin d'empêcher la carrière d'agrandir son site d'extraction⁹⁸.

Afin de brosser un portrait des lieux, deux photographies prises à l'été 1979 par Rhéal Benny et conservées sur le site des Archives de la ville de Montréal situeront fort bien le lecteur. La première permet de jauger la profondeur du site et de la zone encore exploitée pour le calcaire. On devine – plus qu'on aperçoit – quelques camions et appareils à une profondeur de près de 350 pieds (flèche noire, figure 15.14); profondeur jamais atteinte par les autres carrières, ni à la carrière Francon. La seconde exhibe, en bas à droite, une demi-douzaine de camions à ordures en train de décharger leurs cargaisons malodorantes dans une large zone située au sud-est du site (figure 15.15).

94. *Ibid.*, p. 10.

95. Voir Rose-Anne Giroux, «L'homme démontre plus que jamais qu'il veut survivre», *La Presse*, 27 janvier 1971, p. A5. L'autrice précise que 1 500 800 verges cubes de déchets y ont déjà été enfouis. Voir aussi [«En 1988, c'était le dernier tour de piste de la carrière Miron»](#).

96. Gilles Provost, «Les déchets. Comment cacher une montagne en plein cœur de Montréal?», *Le Devoir*, 13 avril 1974, p. 3.

97. Michel Girard, «Mise en demeure contre le site d'enfouissement sanitaire Miron», *La Presse*, 5 décembre 1979, p. J10.

98. Martin Alain, «La construction politique...», p. 10.



Figure 15.14 Une carrière très profonde et encore en exploitation; Archives de la ville de Montréal, VM94-B243-014 (détail), photographie de Rhéal Benny, du 18 juillet 1979.

La ville de Montréal en devient la propriétaire

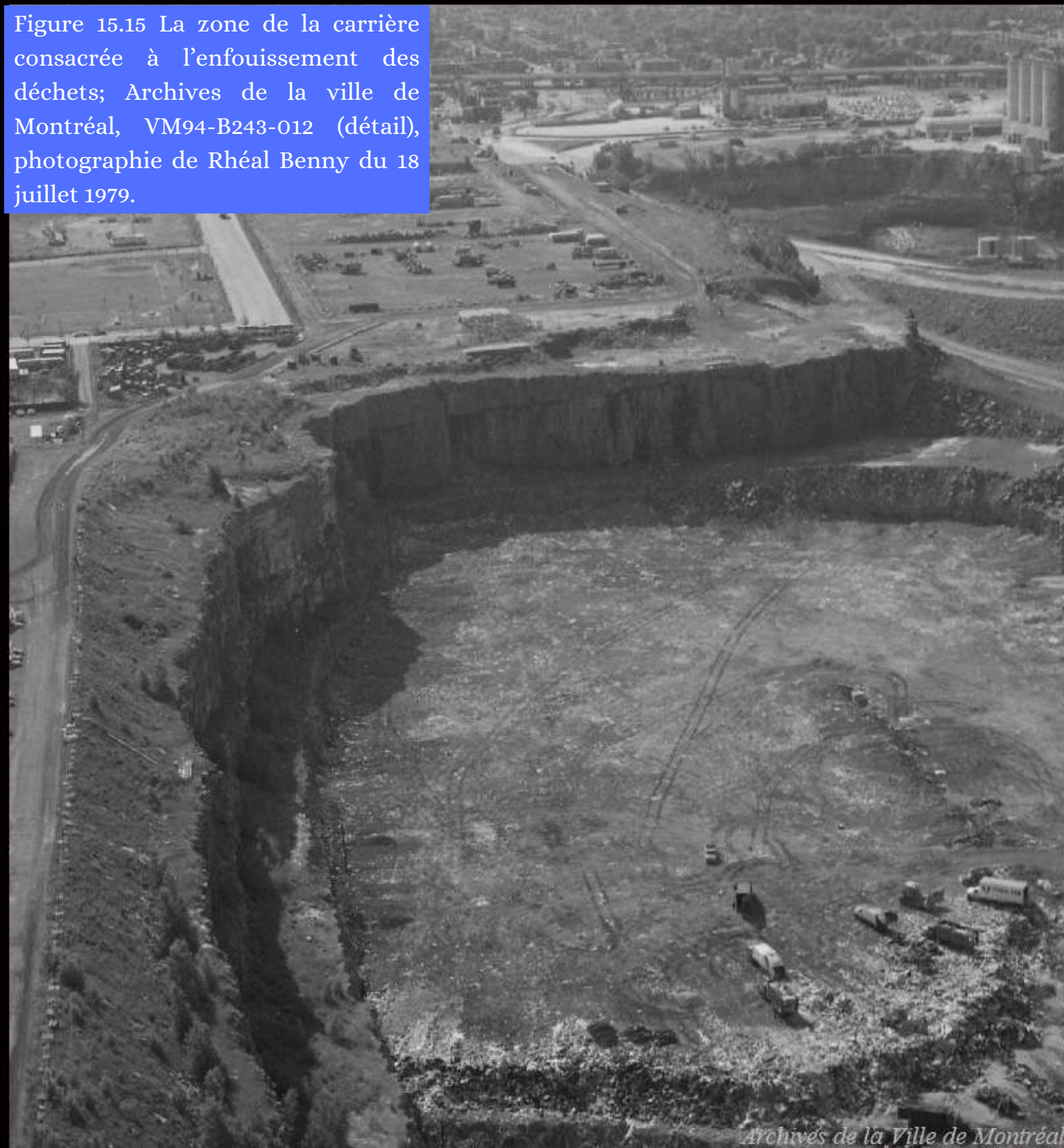
Sans doute sous les pressions des citoyens qui se plaignent, avec raison, du ballet incessant des camions à ordures⁹⁹, la ville de Montréal, déjà propriétaire de la carrière Francon, décide, en mai 1984, de se porter acquéreur de l'ensemble du site¹⁰⁰. L'administration Drapeau-Lamarre entrevoit tout de suite la possibilité d'y établir un parc¹⁰¹. Elle doit toutefois accepter les conditions

99. Florian Bernard, «Nouvelle offensive des citoyens de Saint-Michel contre la carrière Miron», *La Presse*, 10 décembre 1982, p. A2.

100. «Montréal paiera \$ 47.5 millions pour acquérir la carrière Miron», *La Presse*, 11 mai 1984, A3. La transaction se conclut le 29 juin 1984, voir l'acte de vente, MTL, no 3495063.

101. R. Lalancette, «Miron fera place à un parc. Le grand rêve se réalise pour les gens de St-Michel», *Le Journal de St-Michel*, 16 mai 1984, p. 1. Cette administration n'aura pas le temps de mettre son plan à exécution, car elle est battue aux élections de 1986; voir Martin Alain, «La construction politique...», p. 11.

Figure 15.15 La zone de la carrière consacrée à l'enfouissement des déchets; Archives de la ville de Montréal, VM94-B243-012 (détail), photographie de Rhéal Benny du 18 juillet 1979.



fixées par une entreprise soucieuse de maintenir sa vocation de dépotoir jusqu'au 31 décembre 1987, et ses activités d'extraction jusqu'au 1^{er} octobre 1986¹⁰². Finalement, la ville récupère la carrière seulement le premier jour de janvier 1988.

L'intervention de la métropole en 1984 s'explique du fait que le quartier, qui ceinture la carrière, a bien changé. Le président du comité exécutif de la ville, Yvon Lamarre «se réjouit maintenant que ce soit chose faite et ... estime que ce geste est de nature à améliorer considérablement la qualité de vie des résidents du quartier Saint-Michel et des nouveaux venus du Domaine Saint-Sulpice, situé juste à l'ouest de la carrière, entre les rues Papineau et Christophe-Colomb¹⁰³ ». La construction, en 1984, d'un nouveau quartier résidentiel, limitrophe à la carrière¹⁰⁴, risquait ainsi de devenir la goutte d'eau d'un vase rempli à rebord de plaintes et de pressions citoyennes. Un habitat urbain cernait dorénavant le site de tous les côtés.

Après la prise de possession, en janvier 1988, les autorités municipales procèdent, le 17 avril, devant plus de 50 000 personnes à la démolition d'une des cheminées, celle arborant le nom Miron. Après deux tentatives, la deuxième reste debout, puis allait subir le même sort deux semaines plus tard¹⁰⁵. Pour bien des gens qui ont vu les camions et les bétonnières Miron circuler au cours des années 1960 et 1970, ce moment symbolise le départ de la famille Miron de l'espace public, alors qu'elle avait quitté les lieux depuis 28 ans. Le passage de la carrière sous le giron municipal ne constitue pas pour autant un succès sur toute la ligne, car seules les activités d'extraction sont abandonnées et non celles d'enfouissement.

102. Forte notamment de l'appui de ses 500 travailleurs, l'entreprise poursuivra en fait ses extractions jusqu'à l'automne 1987; voir Michel C. Auger, «Les syndiqués de Miron accusent Montréal de faire preuve "d'irresponsabilité sociale"», *Le Devoir*, 12 août 1987, p. 2.

103. «Montréal paiera \$ 47.5 millions ...», p. A3.

104. Voir, par exemple, les photographies aériennes du site prises en 1988 et mises en ligne par les Archives de la ville de Montréal, VM97-3_20_P14-041 et VM97-3_20_P15-117.

105. Soit le 2 mai.

Les étapes de la valorisation du site

La première étape de valorisation du site a lieu en juin 1994 quand le maire Doré, en fin de mandat, annonce la venue prochaine du Cirque du Soleil à la carrière Miron et ce, grâce à un généreux programme de subvention fédéral-provincial et à une proposition fort complaisante de la part de la ville (qui cède à bas prix les terrains nécessaires pour l'installation du siège-social de l'entreprise)¹⁰⁶. En annonçant la nouvelle, le journaliste de Radio-Canada, Daniel Carrière, marquera le coup, en ajoutant que le Cirque s'installait à deux pas du deuxième plus grand dépotoir d'Amérique du Nord¹⁰⁷!

Il faut attendre l'élection de Pierre Bourque, un maire plus sensible à la cause environnementale, pour que le site connaisse finalement une nouvelle vocation. Directeur du Jardin Botanique de Montréal auquel il donne un nouvel élan, Bourque se fait élire en 1994 et compte à son actif de nombreuses réalisations pour la cause de l'environnement. L'une d'elles se matérialise dans le nouveau Complexe environnemental Saint-Michel qui vient chapeauter cette propriété municipale (figure 15.16).

En 1995, Bourque dévoile aux médias un concept d'aménagement et un plan de développement de 200 millions de dollars qui, pour l'essentiel, sera effectivement mis en place. Comme on peut le constater avec cette tache noire, le plan du maire, malgré des promesses, ne met pas fin à l'enfouissement des déchets, au grand dam des citoyens du quartier qui souhaitaient la fin du dépotoir¹⁰⁸. Cela dit, on limitera l'enfouissement aux matières sèches.

106. Tandis que le prix du marché immobilier montréalais pouvait atteindre jusqu'à 85\$ le pied carré, le Cirque ne paiera que 1,10\$; voir Yvon Lamarre, «Le Cirque du Soleil installe ses pénates à proximité de la carrière Miron», *La Presse*, 4 juin 1994, p. A3; Sophie Gironnay, «Un cirque fleurit sous les ordures», *Le Devoir*, 30 et 31 août 1997, p. D8.

107. [Reportage de Daniel Carrière du 3 juin 1994](#). Selon Alain, elle était plutôt le troisième plus grand dépotoir d'Amérique du Nord, voir «La construction politique...», p. i.

108. Marie-Andrée Chouinard, «Un complexe environnemental à l'ex-Carrière Miron. Les résidents du quartier déçu que l'enfouissement devra durer encore et encore», *La Presse*, 14 juin 1995, p. A10.

non décomposables, pour une période se terminant vraisemblablement en 2002¹⁰⁹.

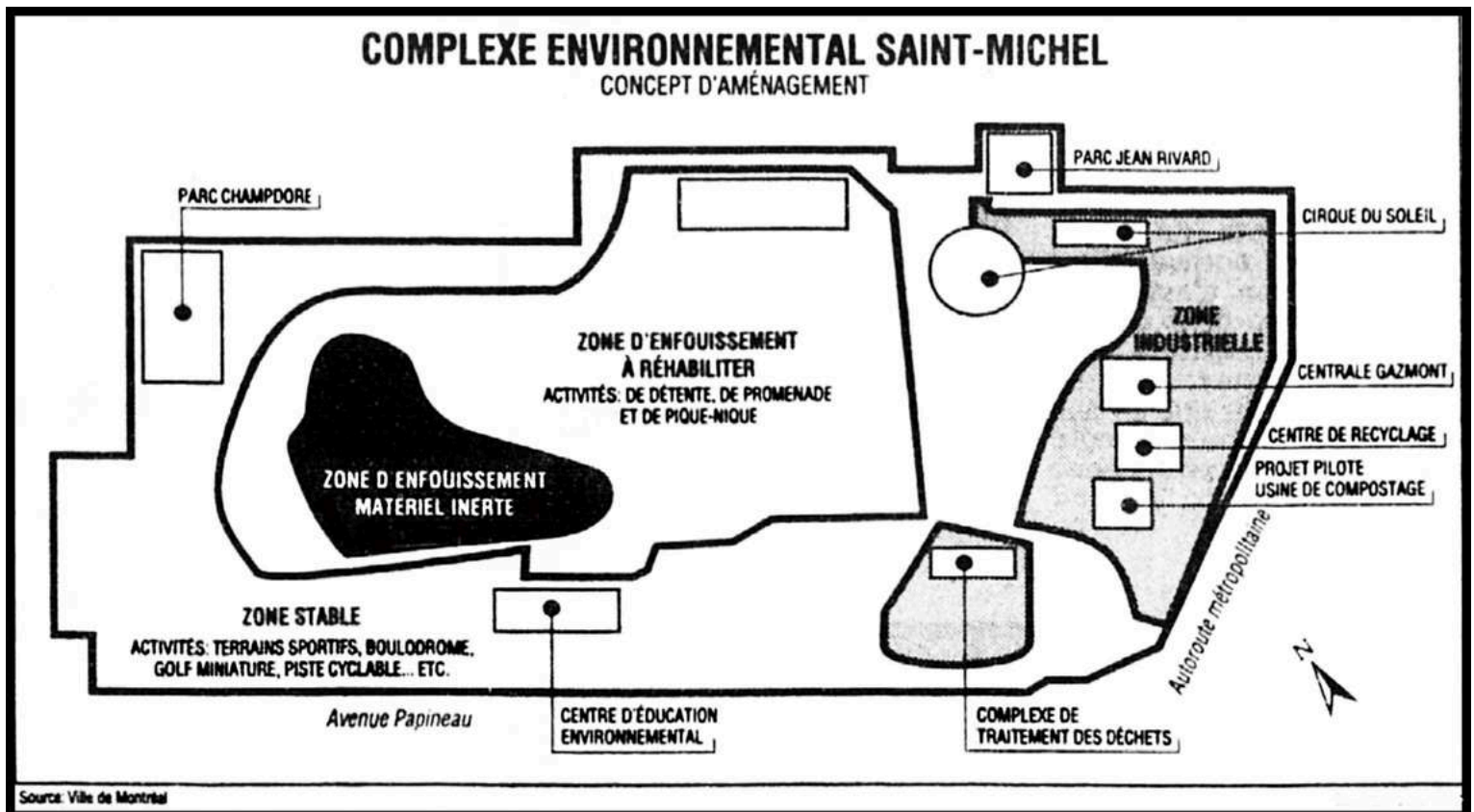


Figure 15.16 Le maire Bourque annonce fièrement la création du Complexe environnemental Saint-Michel; «Un complexe environnemental à l'ex-carrière Miron », *La Presse*, 14 juin 1995, p. A10.

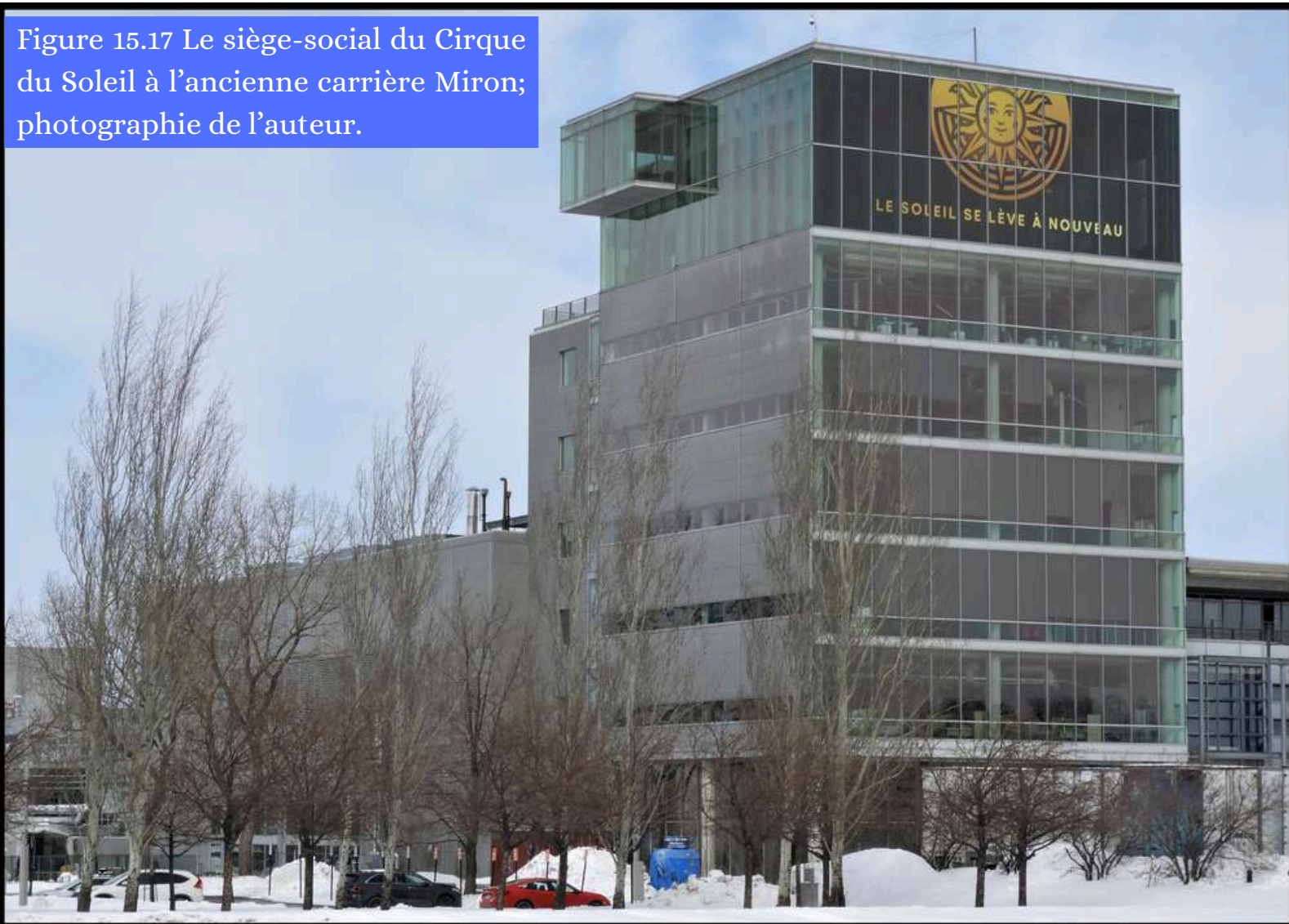
La vocation environnementale mise de l'avant par Bourque prend diverses formes, tels une usine de compostage, un centre de traitement des déchets et un autre de récupération des eaux de poubelle (lixiviat) et des émanations du méthane. Cela dit, la récupération de ces biogaz se pratiquait déjà sur le site puisque, à partir de 1984, la cimenterie s'en servait pour son chauffage¹¹⁰.

109. François Cardinal, «Complexe environnemental Saint-Michel. Le site d'enfouissement fermera... mais pas trop vite», *Le Devoir*, 22 juin 2002, A5.

110. Angèle Dagenais, «Le conseil de ville donne des précisions sur la transaction Miron», *Le Devoir*, 18 mai 1984, p. 8.

L'arrivée du Cirque du Soleil¹¹¹ marque l'entrée en scène d'une entreprise privée décidée de construire son siège-social sur la 2^e Avenue, dans un secteur du site jamais exploité pour son calcaire. Si on en juge par le prix demandé, la ville cherchait désespérément à attirer l'entreprise en offrant des conditions extrêmement avantageuses. Le Cirque ne sera pas la seule entreprise à s'y installer. À l'emplacement des anciens garages et ateliers, on assiste à la même époque, à l'ouverture des magasins à grande surface Maxi et Canadian Tire¹¹².

Figure 15.17 Le siège-social du Cirque du Soleil à l'ancienne carrière Miron; photographie de l'auteur.



111. Voir l'annonce de son arrivée dans *La Presse* du 30 août 1997, p. C9.

112. J'ignore cependant si elles ont bénéficié des mêmes conditions financières quant au prix des terrains.

Le Cirque du Soleil provoque, quelques années plus tard, la réalisation d'un autre projet artistique bien connu, celui de la TOHU, considérée comme un modèle de développement durable. Sa salle circulaire, construite avec des produits recyclés, peut accueillir jusqu'à 1 200 spectateurs et est chauffée par un système de géothermie passive et par le biogaz émanant des 40 millions de tonnes d'ordures.

Puis, en 2016, une dernière étape termine le long cycle de la carrière Miron avec l'inauguration du parc Frédéric-Back qui vient verdier et aménager cette grande carrière. Un des plus grands parcs de Montréal, couvrant 153 hectares et consacré à l'environnement, à la culture, aux loisirs et aux sports.



Figure 15.18 Le plan du parc Frédéric-Back; ville de Montréal.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le premier point commun qui réunit presque tous mes écrits demeure incontestablement une préoccupation spatiale. Des variations s'observent selon les régions, la coupe forestière se déplace, tout comme les mineurs d'une mine à l'autre et qui, même pendant la crise économique, font des voyages en Europe. Quand vient le temps d'examiner les spectacles de variété c'est en région plutôt qu'en métropole que je m'arrête. L'espace urbain décliné en quartier comme Rosemont ou Villeray compose même un des thèmes de ce livre.

Il y a aussi de nombreuses remises en question de vérités dans ces textes. Le promoteur immobilier Dandurand n'aurait à vrai dire rien inventer en termes de ventes immobilières. La machine à vapeur et son pendant le chemin de fer n'auraient pas été déterminants dans le processus d'industrialisation des scieries au XIX^e siècle. Les *Fros* de la Noranda n'auraient pas tous été des grévistes, comme on le pensait. Et la chanson *Au clair de la lune* devrait se dire *Au clair de la lume* pour retrouver son sens initial.

Il me semble également que j'ai été préoccupé par des négligés de la société. Je ne fais pas référence ici aux mineurs, car ces derniers font assurément partie de l'aristocratie ouvrière, mais je pense plutôt à un Harry Bernard qu'on a oublié au lendemain de la Révolution Tranquille, je pense également aux promettants acquéreurs qui ont été de véritables colons urbains en s'installant parmi les premiers en périphérie de la ville. On pourrait également inclure les sous-traitants forestiers issus d'un monde rural qui fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. L'ergot du seigle est un de ces champignons que les mycologues du Québec ont par ailleurs négligés dans leur inventaire. Ne le cherchez pas dans leurs ouvrages, vous ne le retrouverez pas, sauf dans *Le grand livre des champignons* du regretté Raymond McNeil.

L'histoire économique domine certainement mes premiers écrits, tributaires d'une thèse de doctorat. Ensuite, il y a davantage de préoccupations sociales en m'intéressant aux mineurs, à leurs conditions de travail et à leur lutte. Un numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario*, dont j'assumais la direction en 1995, était dédié aux 316 mineurs de la région de Sudbury décédés au travail entre 1886 et 1930!

Au tournant des années 2000, je flirte avec l'histoire culturelle beaucoup grâce à ma conjointe et complice Micheline Tremblay. Cela me plaît tellement que je transpose cette perspective dans mon étude sur les mineurs de Kirkland Lake dont j'examine la culture musicale. Sans doute un des trois textes dont je suis encore le plus fier aujourd'hui.

Quelques années après ma retraite, j'attaque l'histoire urbaine. D'abord dans mon quartier d'adoption Villeray. J'y vois des carriers et tailleurs de pierre qui ne sont pas sans me rappeler les mineurs du Nord. Mon père aurait certainement aimé qu'on en discute ensemble! De fil en aiguille, je m'intéresse à l'histoire des carrières de Montréal qui sont en quelque sorte des mines à ciel ouvert! En ce domaine, je m'inscris en parfaite continuité avec mon intérêt né à Sudbury pour les disciples de Sainte-Barbe.

Maintenant âgé de 71 ans, aurais-je le temps et le goût de m'attaquer à un autre champ de recherche? Je l'ignore, mais Clio reste encore bien présente dans mes pensées.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DE GUY GAUDREAU¹

LIVRES

GAUDREAU, Guy, *Les récoltes des terres publiques au Québec (1855- 1905) : Guide d'utilisation des données*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 126 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Le Théâtre du Nouvel-Ontario 20 ans*, Sudbury, 1991, 99 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Du Centre des jeunes au Carrefour francophone 1951-1990 : Quarante ans de vie communautaire et culturelle à Sudbury*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, doc. 90, 1992, 153 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Bâtir sur le Roc. De l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987)*, Sudbury, coédition Prise de parole et la Société Historique du Nouvel-Ontario, 2012 (1994), xvii-223 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury, 1886-1930*, no spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario* no 17 (1995), 143 p.

GAUDREAU, Guy, *Les récoltes des forêts publiques au Québec et en Ontario, 1840-1900*, Montréal & Kinston, McGill-Queen's University Press, 1999, 178 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois 1886-1945*, Sainte-Foy, Septentrion, 2003, 301 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Trois études sur les femmes et les familles du Nouvel-Ontario*, Ottawa et Sudbury, Éditions du Vermillon et la Société historique du Nouvel-Ontario, 2005, 148 p.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Le drapeau franco-ontarien*, Sudbury, Prise de parole, 2005, 140 p.

TREMBLAY, Micheline et Guy GAUDREAU, *Conversation poétique. Correspondance littéraire entre Alfred DesRochers et Harry Bernard*, Ottawa, Éditions David, 2005, 382 p.

1. Cette bibliographie demeure très partielle puisqu'elle écarte les conférences, les comptes rendus, les rapports de recherche et plusieurs articles trop courts ou peu pertinents pour ce projet de biographie.

GAUDREAU, Guy (dir.), *Les activités forestières dans le Nouvel-Ontario au XX^e siècle : le rôle du milieu agricole et des politiques forestières*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 2009, 286 p.

GAUDREAU, Guy, Annette RIBORDY, François-Xavier RIBORDY et Micheline TREMBLAY, *Des champignons et des hommes : consommation, croyances et science*, Bière (Suisse), Éditions Cabédita, 2010, 166 p.

GAUDREAU, Guy, et Micheline TREMBLAY, *Je voudrais bien être un homme. Correspondance littéraire entre Simone Routier et Harry Bernard*, Ottawa, Éditions David, 2011, 206 p.

TREMBLAY, Micheline et Guy GAUDREAU, *Une autre année sera meilleure : un roman inédit de Harry Bernard*, Ottawa, Éditions David, 2013, 252 p.

GAUDREAU, Guy, Sophie BLAIS et Kevin AUGER, *Mine, travail et société à Kirkland Lake*, Sudbury, Prise de parole, 2016, 307 p.

TREMBLAY, Micheline et Guy GAUDREAU, *Harry Bernard: Toute une vie à lire et à écrire*, Montréal, à compte d'auteurs, 2024, 282 p.

GAUDREAU, Guy, *Une histoire des carrières de Montréal: Des Pieds-Noirs aux Miron*, Québec, Septentrion, 2025.

ARTICLES (soumis à évaluation) :

GAUDREAU, Guy, «Le rapport agriculture-forêt : note historiographique», [*Revue d'histoire de l'Amérique française*](#), vol. 33, (juin 1979) : 67-78.

GAUDREAU, Guy, «L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor», [*Revue d'histoire de l'Amérique française*](#), vol 42, (été 1988) : 3-27.

GAUDREAU, Guy, «Les concessionnaires forestiers québécois de la seconde moitié du XIX^e siècle : essai de typologie», [*Histoire Sociale*](#), vol XXI, no 41, (mai 1988) : 97-112.

GAUDREAU, Guy, «L'État, le mesurage du bois et la promotion de l'industrie papetière», [*Revue d'histoire de l'Amérique française*](#), vol. 43, (automne 1989) : 203-219.

GAUDREAU, Guy, Claire-Andrée FORTIN et Robert DÉCARIE, «Les récoltes des forêts publiques (1850-1945) Proposition de correction des données» [*Revue d'histoire de l'Amérique française*](#), vol. 46, no 3, (hiver 1993) : 485-499.

GAUDREAU, Guy et Michel VERRETTE, «Évolution des effectifs étudiants au Collège de Saint-Boniface, 1885-1967», [*Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*](#), vol. 6, (printemps 1994) : 87-109.

GAUDREAU, Guy, «Les causes d'une participation à la grève: grévistes et non-grévistes de la Noranda Mines Ltd, juin 1934», [*Labour/Le Travail*](#), vol. 44, (automne 1999) : 47-70.

GAUDREAU, Guy, «Les activités forestières dans deux communautés agricoles du Nouvel-Ontario, 1900-1920», [*Revue d'histoire de l'Amérique française*](#), vol. 54, no 4, (printemps 2001) : 501-529.

GAUDREAU, Guy et Micheline TREMBLAY, «Harry Bernard (1898-1979) : érudit et homme de lettres», [*MENS. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*](#), vol. 2, no 1, (automne 2001) : 35-65.

TREMBLAY, Micheline et Guy GAUDREAU, «Le régionalisme littéraire au Canada français : le point de vue de Harry Bernard», [*GLOBE. Revue internationale d'études québécoises*](#), vol. 5 no 1, (automne 2002) : 159-178.

GAUDREAU, Guy et Micheline TREMBLAY, «Harry Bernard, journaliste au *Droit*, 1919-1923», [*Revue du Nouvel-Ontario*](#), vol. 28, (2003) : 51-77.

GAUDREAU, Guy, «Les absences au travail, 1927-1943 : congés, fins de semaine et vacances annuelles à Kirkland Lake», [*Labour/Le Travail*](#), vol. 62, (automne 2008) : 51-78.

GAUDREAU, Guy, «Une entrevue fictive avec Oscar Bougie : réflexions sur les accidents, suspensions et maladies à la Lake Shore de Kirkland Lake», [*Revue du Nouvel-Ontario*](#), vol. 33, (2008) : 41-68.

GAUDREAU, Guy, «L'évolution des sciences au Canada français examinée à partir de la mycologie», [*MENS. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*](#), vol. 11 no 2, (printemps 2011): 37-67

GAUDREAU, Guy, «L'ergot de seigle : le secret des sages-femmes depuis des siècles», [*Quatre-Temps*](#), vol. 35 no 3, (automne 2011): 32-34.

GAUDREAU, Guy et Micheline TREMBLAY, «Technique de mise en pages, crise économique et journalisme d'opinion : *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* de 1920 à 1938», [*Scientia Canadensis. Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine/ Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine*](#), vol. 36, no 2, (2013): 37-62.

GAUDREAU, Guy, «La culture musicale des mineurs de Kirkland Lake : un premier aperçu», [Labour/Le Travail](#), vol. 72, (automne 2013) : 73-98.

GAUDREAU, Guy et Micheline TREMBLAY, «L'éphémère consécration de *Juana, mon aimée*, roman de Harry Bernard», [MENS](#), *Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 15 no 2, (printemps 2015) : 49-83.

GAUDREAU, Guy, «Des spectacles de variétés à Saint-Hyacinthe et de l'arrivée de la télévision, 1950-1968», [MENS](#), *Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 17, no 1, (automne 2017) : 83-110.

GAUDREAU, Guy, «Le rôle méconnu des promesses de vente dans le processus d'urbanisation à Montréal : le cas du village de Villeray au tournant du XX^e siècle», [Urban History Review/Revue d'histoire urbaine](#), vol 48, (automne 2020) : 10-21.

GAUDREAU, Guy, «Les premières maisons shoebox montréalaises de Rosemont et de Villeray», [Urban History Review/Revue d'histoire urbaine](#), volume 49, (automne 2021) : 4-29.

GAUDREAU, Guy, «Les promesses de vente de Philorum Simard à Montréal au début du XX^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 77, no-1-2, (été-automne 2023) : 149-167.

ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES (non soumis à évaluation) :

GAUDREAU, Guy, «Les origines de l'Université Laurentienne», dans [L'Université Laurentienne : une histoire](#), Matt Bray (dir.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010 : 3-16.

GAUDREAU, Guy «Enseignement en français et bilinguisme. Les années 1960 à 1971 : un optimisme démenti», dans [L'Université Laurentienne : une histoire](#), Matt Bray (dir.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010 : 214-228.

GAUDREAU, Guy, «Les années 1971 à 1984 : faire sa place», dans [L'Université Laurentienne : une histoire](#), Matt Bray (dir.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010 : 229-246.

GAUDREAU, Guy, «De 1984 à aujourd'hui : tout va très bien madame la marquise!», dans [L'Université Laurentienne : une histoire](#), Matt Bray (dir.), Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2010 : 247-262.

GAUDREAU, Guy, «Ucal-Henri Dandurand et la pratique des ventes des sociétés immobilières à Montréal, au tournant du XX^e siècle», [*Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*](#), vol. 21 no 1, (juin 2023) : 4-11.

GAUDREAU, Guy, «Dame Georgiana Lépine épouse légalement séparée en séparation de biens de Joseph Longpré», [*Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*](#), vol. 21 no 2, (décembre 2023) : 4-9.

GAUDREAU, Guy, «Un aperçu des résidants du Parc Amherst, 1892-1921», [*Le Bulletin de la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie*](#), vol. 22, no 1, (juillet 2024) : 5-11.



Ce livre retrace en 15 chapitres le parcours de l'historien Guy Gaudreau qui a choisi les textes les plus représentatifs de sa carrière. Au fil des pages, émaillées de nombreuses illustrations inédites, le lecteur prend connaissance de cinq champs de recherche qu'il a explorés, soit l'histoire forestière, sujet de sa thèse doctorale, l'histoire des mineurs du Nord, apprivoisée lors de son enseignement à Sudbury, l'histoire culturelle, développée avec sa conjointe et complice Micheline Tremblay, l'ethnomycologie qui apparaît au début des années 2000 dans la foulée de la création d'un club de mycologie, toujours à Sudbury, et finalement, l'histoire urbaine pratiquée à Montréal à compter de 2016.

CORONA

LE FOYER DU FILM PARLANT FRANÇAIS

Vendredi soir, 24 juillet, à 8.30 hres
"LA POUNE ET SA TROUPE"

dans un spectacle de 3 heures.

CHANT — DANSE — MUSIQUE — COMEDIE

*La fameuse POUNE du National,
 surnommée "La Bombe Atomique du Rire".*

Un Spectacle que vous n'oublierez jamais

Admission: \$1.00 et \$0.75 — Taxes incluses.

Billets actuellement en vente au Théâtre.

